



L'habiter citadin interrogé par l'agriculture urbaine

Paula Nahmias

► **To cite this version:**

Paula Nahmias. L'habiter citadin interrogé par l'agriculture urbaine. Géographie. Université Rennes 2, 2017. Français. <NNT : 2017REN20012>. <tel-01497109>

HAL Id: tel-01497109

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01497109>

Submitted on 28 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

THESE de l'Université RENNES 2

sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE RENNES 2

Mention : Géographie

Ecole doctorale Sciences humaines et sociales

L'habiter citadin interrogé par l'agriculture urbaine

présentée par

Paula Nahmías

Préparée à l'Unité mixte de recherche 6590
Centre National de la Recherche Scientifique
Espaces et sociétés

Thèse soutenue le 6 janvier 2017

devant le jury composé de :

Monique Poulot

Professeure de Géographie, Université Paris Ouest - Nanterre / *présidente*

Christophe-Toussaint Soulard

Ingénieur de recherche HDR en Géographie, INRA Montpellier / *rapporteur*

Joëlle Salomon-Cavin

Maître d'enseignement et de recherche en Géographie, Université de Lausanne /
rapporteur

Geneviève Pierre

Professeure de Géographie, Université d'Orléans / *examinatrice*

Yvon Le Caro

Maître de conférences en Géographie et Aménagement / *co-directeur de thèse*

Emmanuelle Hellier

Professeure d'Aménagement de l'espace et urbanisme / *co-directrice de thèse*



UNIVERSITÉ RENNES 2 – HAUTE BRETAGNE

Ecole Doctorale - Humanités et Sciences de l'Homme

Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

Thèse de Doctorat

Discipline : Géographie

Préparée à l'Unité mixte de recherche 6590

Centre National de la Recherche Scientifique

Espaces et sociétés

L'habiter citadin interrogé par l'agriculture urbaine

Présentée par Paula Nahmías

Sous la co-direction de :

Emmanuelle Hellier, Professeure d'Aménagement de l'espace et urbanisme

Yvon Le Caro, Maître de conférences en Géographie et Aménagement

Soutenue le 6 janvier 2017

Jury :

Monique Poulot
Professeure de Géographie, Université Paris Ouest - Nanterre / *présidente*

Christophe-Toussaint Soulard
Ingénieur de recherche HDR en Géographie, INRA Montpellier / *rapporteur*

Joëlle Salomon-Cavin
Maître d'enseignement et de recherche en Géographie, Université de Lausanne / *rapporteur*

Geneviève Pierre
Professeure de Géographie, Université d'Orléans / *examinatrice*

A ma mère qui m'a toujours soutenue pour aller plus loin dans mes études,

A mon père, éternellement présent depuis le pays de l'infini...

*Para olvidarme de ti,
Voy a cultivar la tierra,
En ella espero encontrar,
Remedio para mi pena
Aquí plantaré el rosal,
De las espinas más gruesas,
Tendré lista la corona,
Para cuando en mí te mueras.*

*Para mi tristeza violeta azul,
Clavelina roja pa' mi pasión,
Y para saber si me corresponde,
Deshojo un blanco manzanillón,
Si me quieres mucho, poquito o nada,
Tranquilo queda mi corazón.*

*Creciendo irán poco a poco,
los alegres pensamientos,
Cuando ya estén florecidos,
Irán lejos tu recuerdo.
De la flor de la amapola,
Seré su mejor amiga,
La pondré bajo la almohada,
Para dormirme tranquila.*

Para mi tristeza...etc.

*Cogollo de toronjil,
Cuando me aumenten las penas,
Las flores de mi jardín,
Han de ser mis enfermeras.
Y si acaso yo me ausento,
Antes que tú te arrepientas,
Heredarás estas flores,
Ven a curarte con ellas.*

Para mí tristeza...etc.

*Pour pouvoir t'oublier
Je cultiverai la terre
J'espère y trouver
Remède à mon chagrin
J'y planterai le rosier
Aux plus grosses épines
Ainsi sera prête la couronne
Quand pour moi tu seras mort*

*Pour ma tristesse une violette bleue
Un œillet rouge pour ma passion
Et pour savoir s'il m'aime
J'effeuille la blanche camomille
Qu'il m'aime un peu, beaucoup ou pas
Tranquille est mon cœur*

*Peu à peu pousseront
Les joyeuses pensées
Quand elles auront fleuri
Bien loin sera ton souvenir
De la fleur du coquelicot
Je serai la meilleure amie,
Je la mettrai sous mon oreiller
Pour m'endormir tranquille*

*Bouton de mélisse
Quand mon chagrin augmentera
Les fleurs de mon jardin
Seront mes infirmières
Et s'il arrive que je disparaisse
Avant que tu n'aies des regrets
Tu hériteras ces fleurs
Grâce à elles tu guériras*

« La jardinera » Violeta Parra
Chanson populaire chilienne

Remerciements

Cette réflexion n'aurait jamais vu le jour sans les précieuses rencontres personnelles et intellectuelles que j'ai pu faire tout au long de ces années.

Je tiens à remercier tout d'abord Emmanuelle Hellier et Yvon Le Caro, mes directeurs de thèse, ainsi que Guy Durand, membre du comité de thèse, pour m'avoir fait confiance, pour m'avoir encouragée inconditionnellement, pour les fructueux échanges scientifiques tout au long de ce cheminement de recherche. Je remercie particulièrement les membres du jury de thèse pour avoir accepté d'évaluer ce travail.

Cette recherche n'aurait pas été possible sans la générosité de toutes les jardinières et tous les jardiniers que j'ai rencontrés et qui ont partagé leurs expériences. Je tiens à les remercier chaleureusement.

Le laboratoire ESO m'ayant permis de bénéficier des meilleures conditions de travail, j'adresse un grand merci à tout le personnel, et je tiens à remercier vivement plusieurs de mes collègues : Amandine Gatien pour ses relectures attentives, pour les riches échanges et conseils avisés pendant la pas-toujours-facile étape de l'écriture ; merci aussi à Nathalie Udo, Marion Diaz, Ingrid Brugioni, Claire Heinisch et Morgan Berger pour leurs encouragements, leurs partages d'expériences de recherche et d'enseignement.

Ma participation au colloque de Cerisy sur les « Nourritures jardinières dans les sociétés urbanisées » a été une des expériences marquantes dans ce travail de recherche, un grand merci à tous les amis pour la fertilité des échanges et la joie du partage !

Sur un plan matériel, j'aimerais remercier la Région Bretagne pour avoir accepté de financer cette thèse pendant la période 2010-2013, mais aussi au Département de Géographie de l'Université de Rennes 2 pour m'avoir accueillie pendant trois années en tant que Attachée d'enseignement et de recherche.

Sur un plan plus personnel, j'adresse un énorme merci à toute ma famille et mes amis chiliens qui continuent à m'encourager avec beaucoup de générosité dans mes choix de vie. Mille mercis aussi à toutes mes amies et amis qui m'ont soutenue de près et de loin pendant toutes ces années et qui m'ont fait aimer la terre qui m'accueille aujourd'hui...

Je réserve un énorme merci à Cédric, mon compagnon de route qui non seulement m'a aidée sur le plan graphique et la mise en forme de ce travail, mais surtout a eu toute la patience d'accepter les moments volés à notre petite vie et m'a donné toute l'attention dont une doctorante en mode « écriture finale » peut avoir besoin.

Résumé

Dans le cadre d'une recherche en géographie sociale, cette thèse s'intéresse aux agricultures urbaines, particulièrement à celles pratiquées ou vécues par les citoyens : agriculture professionnelle formant les paysages périurbains, agriculture de proximité en circuits courts, agriculture de loisirs, jardins familiaux et jardins partagés, espaces publics mis en production. Sur la base de critères de localisation, de fonctionnalités réciproques et de gouvernance métropolitaine, nous avons proposé une définition de l'agriculture urbaine qui intègre de manière constructive les espaces intra- et périurbains, les agricultures professionnelles et non professionnelles, les espaces agricoles privés, publics et auto-appropriés.

La réflexion a été menée dans la ville de Rennes, en Bretagne, sur la base d'études exploratoires, d'observation participante et de douze entretiens approfondis avec des citoyens jardiniers qui vivent le rapport ville campagne en termes d'activités productives mais aussi de sociabilités, de pratiques alimentaires et d'initiatives agro-écologiques. Les principaux résultats de la thèse sont au nombre de quatre. Premièrement, la description détaillée des modes d'investissement de l'espace-enjeu que représente aujourd'hui la nature productive dans la ville. Deuxièmement la mise en évidence, grâce à une approche topologique et à la cartographie associée, de la richesse des espaces vécus des habitants-jardiniers, espaces vécus qui dépassent largement le seul jardin du moment. Troisièmement, les « réseaux polytopiques » construits par les expériences agricoles des citoyens, facteurs de questionnement non seulement sur les modes d'agriculture mais aussi sur l'alimentation et sur leur contribution à la construction de la ville. Quatrièmement, la production agricole construite comme une fonction urbaine qui renouvelle les modes d'habiter en reconnectant l'habitant à son milieu, par une déclinaison d'« attitudes jardinières » : « jardinier malin », « jardinier rurbain » et « jardinier militant ».

Mots-clés

Agriculture urbaine - Relations ville-campagne - Habiter - Espace enjeu - Approche topologique

Abstract

Within the framework of a research in social geography, this thesis is interested in the urban agricultures, particularly in those practiced or lived by the city-dwellers: the professional farming that makes the periurban landscapes, the farms involved in short food supply chains, hobby farming, family and community gardens, public places used as farming places. According to location, mutual features and metropolitan governance, we proposed a definition of the urban agriculture which joins in a constructive way intra- and peri-urban spaces, professional and hobby farms, private, public and auto-appropriate agricultural spaces.

The study took place in the city of Rennes, in Brittany (France), on the basis of exploratory surveys, on the basis of participating observation and on the basis of twelve in-depth interviews with gardening city-dwellers who live the town and country relationship in terms of productive activities but also in terms of sociability, food practices and agro-ecological initiatives. The main results of the thesis are among four. Firstly, the in-depth description of the modes of involvement in the gardens as a spatial issue which represents today the productive nature in the city. Secondly, thanks to a topological approach and to its associated mapping, the highlighting of lived spaces richness for the inhabitants-gardeners, spaces which exceed widely the only current gardening place. Thirdly, "polytopic networks" built by the agricultural experiences of the city-dwellers are sources of questioning not only on the modalities of farming but also on the food and on their contribution to the construction of the city. Fourthly, the agricultural production can be considered as an urban function reconnecting the inhabitant with his environment, thus renewing the inhabiting modes, itemized as three "gardening attitudes": "clever gardener", "rurban gardener" and "militant gardener"

Keywords

Urban agriculture - Town and country relationships – Dwelling - Spatial issues - Topological approach

Sommaire

Remerciements	9
Résumé	11
Abstract	13
Sommaire	15
Introduction.....	17
I L'agriculture urbaine : construction progressive de la problématique et de l'outil méthodologique	23
Chapitre 1 : L'agriculture urbaine, un objet de recherche en émergence	25
Chapitre 2 : L'agriculture urbaine du point de vue citoyen : habiter l'espace.....	57
Chapitre 3 : Construction et interprétation du corpus	89
II Agriculture urbaine : les rapports de lieux dans le milieu urbain.....	137
Chapitre 4 : De l'attachement individuel aux initiatives collectives.....	141
Chapitre 5 : Des pratiques qui sollicitent l'espace public	169
Chapitre 6 : L'agriculture urbaine comme « espace enjeu » : vers une recomposition entre espace privé et espace public ?	231
III Faire territoire au-delà de son carré ?.....	243
Chapitre 7 : « Communautés » ?	247
Chapitre 8 : Des liens en agriculture urbaine : le réseau polytopique.....	289
Chapitre 9 : Interpréter les réseaux polytopiques dans une perspective d'intégration ville campagne	317
Conclusion générale.....	325
Bibliographie générale	333
Table des figures	355
Table des tableaux.....	357
Table des cartes	359
Table des annexes	361
Annexes.....	363
Table des matières	405

Introduction

En mai 2016, la Ville de Rennes a publié la liste des « lauréats » de l'appel à projets pour le premier budget participatif rennais, doté d'une enveloppe de 3,5 millions d'euros (soit 5% du budget d'investissement de la Ville). Les habitants se sont véritablement pris au jeu, puisque 241 projets ont été soumis, près de 7 000 personnes ont participé au vote, à la suite de quoi 54 projets ont été retenus¹. En tête de cette liste figurent « Des jardins flottants sur la Vilaine² », en troisième position un « Compost de quartiers », en quatrième « Un jardin participatif » situé dans l'esplanade bétonnée la plus populaire du centre-ville et en cinquième « Des chèvres pour tondre les jardins » !

Un tel plébiscite pour des propositions d'aménagement urbain environnemental suggèrerait-il un regain d'intérêt pour la place de l'eau et du végétal dans le paysage urbain ? Manifesterait-il plus profondément le désir de renouer avec la campagne, ou bien, plus superficiellement, un simple effet de mode ?

On peut légitimement penser que ces aspirations s'ancrent dans des ressorts plus profonds que la mode du moment. A l'appui de cette intuition, une recherche prospective présentée en 2015 sur le potentiel d'autonomie alimentaire de Rennes Métropole, « Rennes Ville vivrière³ », a montré que sur 150 habitants rennais enquêtés 84% se montrent enthousiastes de voir apparaître des espaces agricoles productifs dans les parcs publics, et 50% des personnes se déclarent intéressées pour participer à la production dans ces espaces (Darrot, 2015) : des « envies jardinières » sont bel et bien exprimées par une partie non négligeable d'un échantillon, certes réduit, de la population. Sans aller plus avant dans la systématisation de cette enquête quantitative, notre curiosité se porte d'emblée sur les motifs de cette demande habitante de fonctionnalités agricoles dans la ville.

C'est pourquoi ce travail de recherche doctoral, centré sur l'agriculture dans la ville, s'intéresse à la manière dont l'activité agricole, comprise dans le sens large que lui donne en France l'art. L311-1 du Code rural, est vécue et pratiquée par les citoyens. En retour, comprendre les expériences concrètes des habitants qui pratiquent l'agriculture urbaine et montrer en quoi ces pratiques questionnent l'habiter citoyen doit nous amener à penser autrement les rapports entre l'agriculture

1 Informations relayées par le magazine de la collectivité, "Les Rennais", mai-juin 2016, n°28

2 La Vilaine est le nom du fleuve côtier qui traverse la ville d'est en ouest, et constitue l'artère centrale du plus grand bassin-versant de la région Bretagne.

3 « Rennes Ville Vivrière » est une recherche prospective menée durant les années 2010-2013 par les étudiants de l'option « Agriculture Durable et Développement Territorial » d'Agrocampus Ouest, sous la direction de Catherine Darrot. (Darrot, 2015).

et la ville. Il ne s'agit plus de regarder l'urbanisation des campagnes ou les effets de l'emprise urbaine sur les terres agricoles, mais bien de penser l'agriculture dans et pour la ville, comme un facteur de régénération urbaine.

Cette thèse a bénéficié d'une allocation de recherche de la Région Bretagne pendant la période 2010-2013. Elle a été conduite au sein d'une structure de recherche pluridisciplinaire, l'Unité Mixte de Recherche CNRS 6590 ESO « Espaces et Sociétés », sur son site de Rennes. Au sein de cette UMR, pluridisciplinaire mais historiquement identifiée pour sa géographie sociale, l'agriculture urbaine s'inscrit dans une vision transversale transcendant les approches thématiques. Notre thèse a ainsi pu alimenter les réflexions d'axes transversaux des projets de l'unité pour la période 2007-2011 « Habiter les lieux et le monde : spatialités, socialités, appropriation » puis 2012-2016 « Parcours de vie et expériences des espaces ».

En lien avec l'origine de notre financement, le terrain de recherche exploratoire s'est porté dans un premier temps sur trois agglomérations bretonnes : Rennes, Brest et Lorient. Dans un deuxième temps, il nous est apparu plus pertinent, compte tenu de notre approche résolument compréhensive et des choix méthodologiques afférents, de recentrer la recherche sur la ville et l'agglomération de Rennes.

L'ambition de notre approche est d'intégrer le rapport ville campagne dans la ville-même, en y incluant les activités productives, les pratiques alimentaires et la dimension agro écologique. Notre attention se porte ainsi sur la production de nouvelles formes urbaines, résultats des rapports entre les hommes et leur milieu. Le milieu est ici compris non seulement comme l'étendue physique et écologique mais aussi comme l'espace vécu et l'espace social (Frémont, 1999 ; Berque, 2009). La façon dont les acteurs d'un territoire s'organisent participe alors à la production du « milieu urbain ». Par conséquent l'agriculture peut être perçue comme un élément produisant l'espace et le milieu urbains, précisément en influençant la configuration des formes urbaines et périurbaines. Dans ce cadre d'analyse, la thèse vise à comprendre la complexité de la construction des lieux agricoles en ville, la variété des formes d'appropriation de l'espace par les citoyens-jardiniers, l'hybridation des modes d'intervention entre initiative publique et privée. En effet, le caractère multifonctionnel de ces lieux d'agriculture urbaine (bien écologique, ressource alimentaire, creuset d'interactions sociales et d'attachement individuel et collectif) en fait des « espaces enjeux » (Bonny et Ollitrault, 2011) pour les acteurs de l'aménagement urbain, le terme d'aménagement étant ici compris de manière inclusive : les habitants aménagent leur ville, tout comme les aménageurs professionnels ou élus. La figure n°2 page 66 propose une synthèse de la diversité des formes et des expériences d'agriculture urbaine qui participent à l'implication des habitants et à la gouvernance locale des espaces enjeux.

Les lieux d'agriculture urbaine pratiqués, perçus, représentés et vécus par les habitants peuvent être identifiés dans le tissu urbain, dans la frange urbaine, et dans l'espace périurbain. La production spatiale de ces formes d'agriculture urbaine est analysée dans la thèse du point de vue des protagonistes de l'appropriation des espaces, à savoir les individus et les groupes sociaux dans leur relation dialectique avec les configurations socio-spatiales. Si l'on se réfère à la figure 1, nous plaçons clairement notre focale sur l'ensemble des types d'espaces enjeux considérés comme un système, sur la manière dont les habitants et les groupes sociaux les configurent et les investissent, en fonction de « concernements » (de l'anglais *concernment*) et de motivations qui leur sont propres, et sur la capacité de ces acteurs à interpeller, à provoquer des réactions de la part des institutions publiques. Les processus et outils de conception, de décision, d'interventions des institutions publiques – par exemple les documents de planification territoriale - ne sont pas étudiés en tant que tels ; ils constituent parfois un cadre prégnant, parfois seulement un arrière-plan dans lesquels se déroule l'action habitante, et sur lesquels cette action habitante peut avoir une certaine prise, directe ou indirecte.

Ce parti pris est lié à un parcours professionnel et personnel dans le domaine de la mise en œuvre des politiques agricoles, à des acquis scientifiques issus de nos travaux de Master en agronomie puis en géographie (cadres théoriques et épistémologiques en particulier), ainsi qu'à une résonance particulière des approches actuelles portées collectivement dans l'UMR ESO, au croisement de la psychologie, de la sociologie et de la géographie (partages et valeurs de l'espace, rapports entre individu et action publique notamment).

La question centrale de la thèse a donc été formulée ainsi : quelles sont les pratiques agricoles concrètes des habitants et en quoi cela questionne-t-il l'habiter urbain ? Pour cela, la problématisation de la thèse énonce trois interactions qui s'articulent de manière circulaire :

- i) La production agricole est une fonction urbaine qui renouvelle les modes d'habiter car elle reconnecte l'habitant à son milieu.
- ii) La pratique de l'agriculture urbaine amène les habitants à se questionner sur l'alimentation, sur l'agriculture en général et sur la construction de la ville.
- iii) Les expériences d'agriculture urbaine des habitants sont reliées les unes aux autres à travers des relations d'échanges et des flux.

Ces hypothèses ont été ensuite détaillées dans une grille de lecture, à partir de trois thématiques transversales qui s'appuient sur trois échelles d'analyse (cf. chapitre 3) :

- i) L'attachement et l'appropriation v/s les politiques d'aménagement, à l'échelle du quartier, c'est-à-dire du jardin dans son milieu ;

- ii) Les sociabilités et les mobilités, à l'intérieur de la ville et entre la ville et la campagne, à l'échelle de ce que nous avons appelé « l'archipel des jardins dans la ville » ;
- iii) La question agricole v/s la question alimentaire, à l'échelle métropolitaine distinguant des espaces ruraux, périurbains et intra-urbains.

Nous faisons l'hypothèse que cette articulation d'échelles est construite par l'habitant. Par conséquent, nous avons choisi d'orienter l'étude des agricultures urbaines vers l'observation des lieux de nature productive dans et autour de la ville. Seconde hypothèse, nous souhaitons vérifier que l'agriculture pratiquée et vécue par les habitants aux échelles de la vie quotidienne donne lieu à une diversité d'expériences et à des formes agri-urbaines qui concernent l'individu et ses constructions sociales. Cela explique notre méthodologie orientée vers le suivi longitudinal d'un petit nombre d'espaces cultivés et par des entretiens approfondis. Troisième hypothèse, nous postulons que les agricultures vécues ou pratiquées par un habitant de la ville peuvent aussi se déployer jusque dans l'espace rural, ce qui ouvre des perspectives d'aménagement rapprochant, au besoin contre les institutions, jardiniers et agriculteurs professionnels, aspirations habitantes et projections urbanistiques vers la ville durable.

Pour valider ces hypothèses en mobilisant la grille d'analyse, la première partie de la thèse explique notre positionnement dans le champ scientifique et justifie les choix épistémologiques et méthodologiques opérés pour contribuer à la consolidation d'un sujet en émergence : l'agriculture urbaine. Un premier chapitre est consacré à étayer une définition opératoire de l'agriculture urbaine, condition que nous avons estimée nécessaire pour donner un cadre clair à notre champ d'investigation qui l'aborde au prisme de l'habiter urbain (chapitres 1 et 2). Ensuite, la démarche méthodologique de construction et d'interprétation du corpus aboutit à une approche compréhensive appuyée sur une entrée topologique, et à la présentation des spécificités du terrain choisi (chapitre 3). La deuxième partie de la thèse concerne l'analyse du rapport des lieux dans le milieu urbain, en confrontant les logiques d'attachement des habitants et d'investissement dans leurs lieux de vie ainsi que leur sollicitation croissante de l'espace public : c'est ainsi que se forge la notion d'« espaces enjeux » (chapitres 4, 5 et 6). Dans la troisième partie de la thèse, afin de comprendre les dynamiques de recomposition de l'espace qu'effectuent les jardiniers, nous avons utilisé les notions de « communauté » et de « réseau » en orientant notre analyse sur la spatialité des relations sociales, en vue d'explorer les mécanismes des territorialités jardinières (chapitre 7). Ensuite, pour rendre compte des mobilisations différenciées de l'archipel des jardins, nous avons forgé la notion de « réseau polytopique » en le caractérisant et en resituant les trois dominantes que nous avons observées dans une perspective d'intégration ville-campagne (chapitre 8 et 9). La

conclusion vient *in fine* synthétiser les principaux apports de la recherche, exprimés de notre point de vue, et ouvrir des pistes pour l'action publique territoriale, appuyées sur les enseignements de notre enquête socio-géographique.

I

L'agriculture urbaine : construction progressive de la problématique et de l'outil méthodologique

Chapitre 1 : L'agriculture urbaine, un objet de recherche en émergence

Agriculture urbaine : cet apparent oxymore ouvre la « boîte de pandore » des rapports entre les agricultures et les villes, en soulevant des enjeux de gouvernance locale, de citoyenneté, et de rapports sociaux inscrits dans les processus d'urbanisme. Dans ce chapitre, qui reprend notamment avec son accord, la publication que nous avons cosignée avec Yvon Le Caro (Nahmías et Le Caro, 2012), nous proposons d'étayer une définition opératoire de l'agriculture urbaine, non pas que nous souhaitons par la suite en examiner toutes les facettes dans toutes les situations, mais parce qu'il nous a semblé utile de baliser un domaine de définition suffisamment solide pour que nous puissions situer notre propre champ d'investigation (chapitre 2), au sein des possibilités scientifiques ouvertes par cet apparent oxymore.

1.1 L'agriculture et l'urbain : pratiques, modes de gouvernance et formes

La construction de la ville est indissociable de celle de ses agricultures. Depuis la révolution néolithique, le développement des sociétés sédentaires a été rythmé par une co-création entre les villes et leurs agricultures (Bairoch, 1985). Les premières formes d'agriculture étaient pratiquées, il y a environ 10 000 ans aux abords des habitations, là où les terres étaient déjà défrichées, aux abords des rivières (Mazoyer et Roudart, 2002) et plus généralement là où les systèmes agricoles étaient les plus efficaces (Bairoch, 1985). De bonnes récoltes supposaient la sédentarisation des populations et les échanges qui en découlent. Ceci nous renseigne sur la notion de proximité dans l'organisation de l'espace par ces sociétés et nous donne des éléments pour expliquer l'apparition du fait urbain en concomitance avec l'agriculture. Ainsi depuis le début de la sédentarisation, les manières d'habiter la ville ont été structurées par l'agriculture : bien souvent si les pasteurs nomades se localisaient « dehors », les cultivateurs et les petits éleveurs se situaient « dedans », à l'abri de ses palissades (Choay, 1972). Au-delà du lien alimentaire, la pratique agricole jouait déjà un rôle fondamental dans la structuration de la ville et dans les sociabilités établies par les échanges que cette configuration autorisait. Dans la Grèce classique, la cité Etat s'élevait à côté de son terroir agricole et elle dépendait tout autant de son agriculture que de ses échanges maritimes ou terrestres (Bairoch, 1985). Ordres social et spatial de la cité se sont ainsi articulés à partir du développement conjoint de la ville et de l'agriculture.

Plus tard dans la ville du Moyen Âge, conçue avec une séparation entre intra-muros et extra-muros, les espaces agricoles se situaient logiquement pour l'essentiel à l'extérieur des remparts. La cité médiévale vivait donc du terroir agricole qui l'entourait : des animaux au pâturage, des vergers, des cultures ainsi que des zones de maraîchage ceinturaient la ville. Une continuité se produisait entre les jardins des faubourgs hors les murs réservés à l'autoconsommation et les tenures maraîchères au service du seigneur ou orientées vers un marché régional. C'est ainsi que Jean-Pierre Leguay (2009) décrit « *la symbiose* » que les villes médiévales françaises entretenaient avec la campagne proche. Cependant l'espace intra-muros n'était pas sans vocation nourricière : des abbayes entretenaient des espaces d'autosubsistance (légumes, vergers, plantes médicinales et aromatiques), des potagers étaient présents à l'arrière des habitations jointives, dans les zones inondables et dans les fonds de vallées urbaines (Leguay, 2009 ; Nourry, 2008). Nous ne pouvons pas négliger le fait que c'était d'abord à l'échelle du jardin que la fonctionnalité de domestication de la nature avait lieu. Les croisements et l'amélioration des plantes se réalisaient particulièrement dans les jardins monastiques ; c'est comme cela que la carotte et la bette ont par exemple vu le jour (Beck, 2014).

L'interrelation entre le rural et l'urbain peut aussi se lire à la Renaissance, à travers la figure de « la villa », conçue dans son architecture comme une vénération de la géométrie. Elle était entourée de cultures toujours en alignement, tel que les fruitiers et les céréales, à leur tour en contraste avec les bosquets, collines et rivières naturelles (Le Couedic, 2002). Cette construction considérée comme une véritable « élaboration théorique et expérimentation complexe entre la ville et la campagne », matérialise le rêve « d'une vie dans l'ordre et la raison » et se réfère indéniablement à l'Eden (Le Couedic, 2002). Plus tard cette idée se retrouve aussi dans les rapports du château à son jardin, avec l'exemple français de Versailles : le château étant l'extrapolation de la ville et le jardin, soigneusement conçu, intégrant dans son aménagement des éléments de nature et de campagne, composantes du territoire rural (Le Couedic, 2002).

Ainsi, pendant des millénaires, l'histoire des villes s'est construite sur la base de rapports étroits entre paysans et citadins et l'approvisionnement (pas seulement alimentaire) de la ville dépendait de la campagne proche. Au XIX^e siècle, en Europe, l'expansion des villes, l'industrialisation et le développement de nouveaux modes de transport vont provoquer un changement majeur de cet ordre des choses : les mutations industrielles et commerciales de la production alimentaire introduisent une rupture dans la relation entre la ville, l'alimentation et le monde rural (Nahmias et Le Caro, 2012). La période s'accompagne d'une augmentation du taux d'urbanisation et du déplacement contraint de nombreuses populations dans les nouvelles villes industrielles. Les campagnes agricoles commencent à se spécialiser grâce aux transports efficaces qui mettent

progressivement à leur portée commerciale les villes de la nation puis du monde entier. La représentation dichotomique de la ville et la campagne arrive alors à son paroxysme, la première étant perçue comme « technique » et la deuxième comme « paysanne et naturelle » (Mathieu, 1996). Toutefois, si le surpeuplement de la cité devient la règle, ce modèle montre rapidement ses défaillances en termes de qualité de vie et les « faiseurs de villes » (Paquot, 2010) sont contraints d'imaginer des solutions urbanistiques pour y remédier.

En dépit de la rupture fonctionnelle entre le bassin de vie et d'alimentation que nous venons de pointer, la théorie urbanistique montre bien que la prise en compte de l'agriculture par la ville n'est pas un événement récent, au contraire, depuis le début de l'urbanisme, la question s'est posée formellement (Choay, 1965). D'ailleurs la transformation de la ville à partir du XIX^e siècle a été portée par l'intégration de deux éléments forts qui ont marqué la réflexion des urbanistes : le système des parcs (qui allient trame verte et espaces bâtis) et la cité jardin (Claval, 2012). Idelfonso Cerda, déjà imprégné d'une pensée hygiéniste dans le Plan d'urbanisme de Barcelone va moderniser la ville en l'ouvrant et en donnant une place importante aux parcs et espaces verts (Paquot, 2010). Pour les signataires de la Charte d'Athènes, en 1933, « les agglomérations tendront à devenir des villes vertes », position qui ne masquait pas pour autant leur vision d'une « colonisation systématique de l'espace » (Le Couedic, 1998), dans une intention d'urbanisation totale appuyée sur une gestion fonctionnaliste généralisée des espaces urbains comme ruraux.

Solution urbanistique plus radicale associée à une critique profonde de la ville industrielle, la cité jardin créée par Ebenezer Howard à la fin du XIX^e siècle proposait d'allier les avantages de la ville et de la campagne dans un mode d'habiter qui intégrait une ville centre et des « villettes » dans la campagne alentour. Ce système était pensé pour accueillir sur 2 400 ha autant des activités agricoles que commerciales, artisano-industrielles ou culturelles. Dans une cité-jardin, chaque habitant peut accéder à un jardin privé et à un système de parcs et de jardins publics. Il y a derrière ce modèle un appel fort à relier l'homme à son milieu : pour Ebenezer Howard la séparation des sociétés de la nature était une aberration (Choay, 1965). En effet, la cité-jardin a été une réflexion concrète contre l'urbanisme effréné et contre l'émergence croissante des cités dortoirs (Laborde, 2007).

Cette pensée de « l'urbanisme culturaliste » (Choay, 1965) a eu des influences sur d'autres urbanistes et dans certains cas a inspiré la construction de villes nouvelles originales. Un exemple nous est fourni dans la métropole rennaise à travers l'héritage de Gaston Bardet qui dans les

années 1960 actualise la cité-jardin de Howard pour l'adapter à la petite commune de Le Rheu⁴ (Darris, 2009). Cette commune à l'époque commençait à expérimenter les défis du logement de la population rurale qui venait s'installer pour travailler à l'usine Citroën de Chartres-de-Bretagne. Appuyé par une démarche volontariste du Maire du Rheu à l'époque, Gaston Bardet y a réalisé trois lotissements valorisant les chemins ruraux et la trame des arbres bocagers (Nahmias et Hellier, 2012), puis chaque maison a été conçue avec un jardin privé qui ensuite a été valorisé dans sa fonction vivrière par les populations arrivantes. Il est à noter que ce dispositif a simultanément permis de développer la fonctionnalité « logement » puisque la population de la commune a bondi de 754 habitants au recensement de 1954 à 3 080 à celui de 1962.

Nous pouvons ainsi constater que les différents modèles d'urbanisme, des plus fonctionnalistes aux plus utopistes, influencent l'évolution des formes d'une scène urbaine structurée par une diversité d'espaces verts (marais, forêts, bois, parcs, jardins, friches) et agricoles, que nous reconnaissons aujourd'hui comme le « système du vert » (Novarina, 2003) dans la « ville diffuse » (Secchi, 2009).

La « ville émergente » de la fin du XX^e siècle, caractérisée par son étalement et sa périurbanisation, associe un double processus : l'urbanisation des milieux naturels et agricoles et la ruralisation/naturalisation de la ville (Chalas, 1997). Il s'agit d'une ville qui promeut la dispersion voire l'éclatement des citadins entre leurs différents rôles en influençant puissamment les modes d'habiter. Il s'agit finalement d'une ville qui continue à s'affranchir de la dialectique première reliant l'homme à son milieu (Sansot, 1997). Dans ce contexte, l'agriculture se trouve enfermée dans le projet urbain, elle n'occupe que les espaces vacants de la ville, elle lui est totalement subsidiaire. Parallèlement, la ville considère les terres agricoles et les espaces naturels banals qui se trouvent dans l'espace périurbain comme disponibles pour l'urbanisation. Une telle domination urbaine sur le destin des agricultures se heurte pourtant à la complexité des fonctionnalités réciproques que portent les acteurs (Nahmias et Le Caro, 2012).

C'est alors, dans une dynamique de contre-modèle, qu'émerge l'image du « territoire agri-urbain », espace multifonctionnel dans lequel l'agriculture est valorisée autant dans sa composante économique que dans son rôle pour structurer le territoire et contribuer à l'espace de vie des habitants (Poulot, 2008). Différents modèles d'agriculture y coexistent, agricultures dites conventionnelles voire productivistes, portées par les acteurs des filières agro-alimentaires, comme agricultures dites alternatives, investies par une gamme plus large d'acteurs (Pierre *et al.*,

⁴ Le Rheu, commune de presque 8 000 habitants aujourd'hui, se situe dans la première couronne du périurbain rennais. La municipalité valorise aujourd'hui cette forme de « cité-jardin » en la promouvant comme facteur d'attractivité résidentielle.

2008). L'agriculture est au centre de « projets urbains durables », projets multiformes qui confrontent les demandes citoyennes, celles des chambres d'agriculture et celles des collectivités (Peltier, 2010). Si certains se satisfont de l'intégration de l'agriculture dans la dynamique urbaine, d'autres veulent encourager un projet qui vise la conception d'« agricultures territorialisées » (Thureau, 2006). L'agriculture trouvant toute sa place dans les territoires agri-urbains multiples diversifie alors ses rôles : elle participe à l'équilibre territorial, elle freine l'étalement urbain, elle contribue à l'approvisionnement alimentaire et elle concourt au maintien de la biodiversité et à la cohérence écologique des territoires. L'agriculture devient ainsi un « instrument incontournable du développement urbain maîtrisé » (Soucard, 2010).

Or, malgré la prolifération des chartes et des plans d'action qui s'efforcent d'intégrer efficacement l'agriculture au projet agri-urbain (Poulot, 2008), la traduction effective des politiques agricoles locales dans les outils d'urbanisme reste timide (Soucard, 2010). En ce qui concerne le schéma de cohérence territoriale (SCoT) l'agriculture s'y inscrit souvent comme réserve foncière, partie à diverses conceptualisations de parcs urbains. Même si l'agriculture est une composante essentielle de ces espaces, elle peine toutefois à faire entendre et reconnaître ses logiques de fonctionnement auprès des acteurs de l'aménagement urbain. Si elle est nommément citée dans les zonages du plan local d'urbanisme (zones A et N), elle n'y est pas intégrée de manière constructive (Banzo et Couderchet, 2013 ; Schéromm *et al.*, 2014). Ces politiques d'aménagement de l'espace sont absentes lorsqu'il s'agit d'intégrer les projets et les contraintes d'une agriculture professionnelle et les demandes d'une pratique agricole considérée comme d'amateurs (Schéromm *et al.*, 2014). Cela pose la question de la méconnaissance entre acteurs et de la nécessité d'inventer d'autres espaces de rencontre et de coopération locale.

Du point de vue des agriculteurs, il apparaît un décalage entre l'échelle effective de leurs pratiques et l'orientation des outils de l'aménagement urbain. En effet les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), les schémas de cohérence territoriale (SCoT) et les plans locaux d'urbanisme (PLU) sont des outils d'aménagement de l'espace qui, s'ils concernent fortement les actions des agriculteurs dans le territoire, ne sont pas des dispositifs intégrés aux politiques agricoles et leurs périmètres d'application ne correspondent pas à l'échelle des exploitations ni à celles des organisations professionnelles et des bassins de production agricole, premiers espaces d'identification et d'action des agriculteurs (Pierre et Le Caro, 2007). Ces contradictions devraient conduire à repenser des échelles plus pertinentes pour une gouvernance agricole réellement territorialisée.

Cependant les agriculteurs et les agricultures semblent s'adapter à la proximité de la ville. Des processus de transactions et d'hybridation de fonctionnalités des espaces sont en cours (Poulot, 2014). Les logiques d'adaptation des agriculteurs au contexte périurbain se manifestent progressivement à travers une logique commerciale : émergence des dispositifs comme les AMAP, les paniers ou la vente à la ferme (Houdart *et al.*, 2012 ; Rouget, 2008) mais aussi création de nouveaux liens à travers les sociabilités que les agriculteurs construisent via ces activités tournées vers la ville (Bernard *et al.*, 2006 ; Albaladejo, 2008). L'espace périurbain devient clairement un espace vécu pour ces différents acteurs.

Le modèle de la « campagne urbaine » proposé par Pierre Donadieu conceptualise ce double mouvement. D'une part l'agriculture démontre sa capacité à produire un paysage, souvent associé aux valeurs de patrimoine, valorisant des systèmes agricoles relictuels comme la vigne hors des principaux vignobles, la réhabilitation de bâti et des aménagements agraires anciens, parfois même dans une perspective d'idéalisation de la campagne et de nostalgie assumée d'un temps passé. D'autre part l'agriculture profite de la proximité de la ville pour produire une agriculture orientée vers la consommation de biens et de services par des urbains redécouvrant leurs terroirs (Donadieu, 1998). Les campagnes urbaines conjuguent donc un paysage perçu comme « une ruralité urbaine » dans les zones métropolitaines et l'adaptation des agriculteurs tant par la valorisation d'une production alimentaire commercialisée et appréciée par les citadins à travers des dispositifs renouvelés comme les marchés locaux, les AMAP, les magasins des producteurs ou la vente à la ferme que par l'ouverture des exploitations à des activités autres que la production alimentaire comme les services pédagogiques et de loisir (Donadieu et Fleury, 2003).

Dans la campagne urbaine conçue comme une part essentielle du modèle urbain, à travers l'intégration progressive des demandes citadines, ce sont les agriculteurs et les jardiniers qui sont institués comme responsables de la production des formes agri-urbaines (Donadieu, 2003). Certains paysagistes, concepteurs-jardiniers, intègrent la « nature champêtre » comme style paysager dans leurs réalisations et cela se décline de différentes manières : intégration d'espèces indigènes dans les compositions (comme dans certains parcs créés par Gilles Clément), valorisation de formes paysagères agraires comme les haies bocagères, les prairies, les chemins creux (Aggeri, 2010). De plus en plus de parcs urbains, que l'on appelle les parcs champêtres, adoptent ce type de formes paysagères, parcs qui sont à même d'accueillir de nouvelles formes d'agriculture urbaine pratiquées et appréciées par les habitants comme les vergers publics, les jardins collectifs ou les troupes de moutons en écopastoralisme.

D'autres mettent en avant l'urbanisme agricole, l'agri-urbanisme (Vidal, 2009) ou encore l'urbanisme alimentaire (*food urbanism*) (Verzone et Dind, 2011), démarches qui essaient de croiser

la production agricole et l'organisation du bâti, le tout dans une perspective d'aménagement à différentes échelles urbaines (bâtiment, quartier, ville, agglomération). Certains projets proposent des méthodes et des technologies adaptées pour produire dans la ville dense, sur les toits par exemple, avec comme objectif de fournir des produits frais à la population dans une approche de « métabolisme urbain » (Aubry et Pourias, 2013). La question se pose néanmoins de clarifier les limites techniques de ces initiatives et de mesurer les conséquences économiques et sociales de leur mise en œuvre effective.

Si la tendance des politiques publiques sur le dernier siècle a été de dissocier enjeux agricoles et enjeux alimentaires dans les territoires urbains, l'intérêt croissant pour les circuits courts et pour les nouvelles formes de vente directe montre bien que l'alimentation est aujourd'hui au centre des préoccupations des urbains (Lamine et Chiffolleau, 2012). Cette évolution est également observable à travers la revalorisation du jardin potager dans sa fonction nourricière et sociale, d'actualité autant dans les communes urbaines que rurales, dans une multiplicité de formes telles que les jardins individuels et collectifs, que ces derniers soient familiaux, partagés, d'insertion ou pédagogiques (Gallien *et al.*, 2012). Il s'agit d'initiatives qui s'articulent aux démarches d'économie sociale et solidaire sans exclure les formes marchandes telles que les jardins d'insertion par l'activité économique (Guiomar, 2011) ou les AMAP (Zimmer, 2014).

En définitive, la coévolution de la ville et de la campagne conduit à une évolution des formes urbaines et, près des agglomérations, à une évolution des formes rurales. C'est le résultat des concertations et des frictions entre les visions et les actions des urbanistes, des agriculteurs et des citoyens, ces trois mondes portant des représentations différentes de la nature productive en milieu urbain et périurbain. En conséquence, nous préférons nous situer dans l'observation de ce que nous comprenons comme une adaptation réciproque entre l'agriculture et la ville. Dans cette perspective, il ne s'agit pas pour nous de regarder les effets de l'urbanisation des campagnes ni ceux de la progression de la ville sur les terres agricoles, mais bien de penser l'agriculture dans la ville et pour la ville, comme un facteur de régénération urbaine, sur le plan matériel comme en termes de construction de valeurs.

1.2 L'agriculture urbaine, une appréhension par les « espaces enjeux »

La dimension spatiale de l'agriculture urbaine est loin d'être un simple élément de contexte, elle joue un rôle central dans la configuration des lieux et dans la problématisation elle-même. La littérature met en valeur les attributs de l'agriculture urbaine dans ses dimensions alimentaire,

économique, environnementale, socio-spatiale et socio-politique. Les acteurs en présence portent une diversité de représentations sur l'agriculture, diversité qui trouve une traduction dans les rôles et places que l'agriculture peut avoir dans les territoires urbains. Dans cette perspective, nous préférons parler « d'espaces enjeux », car c'est dans cet espace que les enjeux d'appropriation et d'usage se vérifient.

1.2.1 L'agriculture urbaine comme enjeu de structuration de l'espace

Si plusieurs travaux (Soucard, 2010 ; Bertrand, 2010, Poulot, 2011, Loudiyi *et al.*, 2011, Guiomar, 2015) ont montré la diversité des modalités d'intégration de l'agriculture dans le projet urbain dans différents territoires français, c'est souvent l'agriculture périurbaine qui est mise en avant. Ces travaux portent notamment sur des initiatives menées par des producteurs agricoles, stratégies de diversification visant le maintien de leur compétitivité tout en répondant aux nouvelles attentes de plus en plus spécifiques des urbains, quelquefois soutenues de façon volontariste par certaines collectivités à un échelon de gouvernance souvent métropolitain. C'est au niveau de l'intercommunalité d'agglomération que ces volontés s'articulent à travers la création d'espaces associatifs où des élus, des associations et des agriculteurs sont représentés (Guiomar, 2015). Ainsi, en plus de leur localisation dans l'espace périurbain, le caractère urbain de ces formes d'agriculture passe par les liens fonctionnels qui s'établissent entre les acteurs et les espaces concernés.

Un élément semble fédérateur dans la structuration de ces nouveaux espaces de coopération : la question de la gouvernance alimentaire. Néanmoins, si cette problématique se décline localement en prenant en compte les spécificités des territoires, il s'agit « d'un objet de tension » entre l'Etat et la Région comme entre la Région et l'Agglomération (Bonney, 2016). La thèse de géographie de Caroline Brand (2015) s'intéresse précisément à la configuration de cette gouvernance alimentaire et à la manière dont elle structure les territoires des régions urbaines. L'hypothèse retenue est qu'il est possible de repenser les liens entre les espaces et les acteurs concernés à partir de la reterritorialisation alimentaire. Dans une lecture locale, la structuration de l'espace par l'agriculture urbaine peut être approchée du point de vue des arrangements socio-spatiaux entre acteurs. C'est ce qu'a proposé Ophélie Robineau (2013) dans sa thèse sur l'agriculture urbaine en contexte africain. Elle montre les liens fonctionnels construits par les acteurs : maraîchers, habitants et acteurs institutionnels, entre la ville et l'agriculture.

Le rôle de l'agriculture peut aussi être pensé comme un outil d'aménagement urbain, comme dans la thèse de géographie de Marion Ernwein (2015) à travers l'analyse de l'exemple genevois. Au-delà d'une critique de la « fabrique de la ville néolibérale », ses travaux proposent de regarder de

près l'agriculture dans l'espace intra-urbain, notamment le cas de fermes urbaines et de jardins communautaires qui occupent aussi bien des espaces publics que des espaces délaissés. De même, toujours pour des espaces intra-urbains, Kaduna-Eve Demailly (2014) s'intéresse dans sa thèse de géographie à l'investissement des habitants dans les jardins partagés occupant des « espaces vacants », qu'elle considère comme source d'une nouvelle urbanité.

La structuration du territoire par l'agriculture qui nourrit la ville peut aussi être approchée par l'imbrication des espaces urbains, périurbains et ruraux, et l'exploration des liens fonctionnels qui se tissent entre une agglomération et son arrière-pays. C'est l'approche réalisée dans le travail original « Rennes Ville vivrière », mené par un groupe d'étudiants dirigés par Catherine Darrot (2015) à la croisée de l'agronomie et de la sociologie. Il s'agit ici d'analyser le potentiel de production alimentaire d'une métropole comme Rennes dans une vision théorique d'un scénario post-carbone et dans une perspective d'autonomie alimentaire. Dans cette analyse prospective, les auteurs ont réussi à mettre en relation non seulement l'agriculture d'un bassin de production laitière comme celui d'Ille et Vilaine, mais aussi la production maraîchère périurbaine et l'hypothèse d'exploiter au moins à 60 % la trame verte intra-urbaine composée des parcs publics et des jardins privés et collectifs (Darrot, 2015). Hormis les liens spatiaux et alimentaires qui en résultent, ce sont les sociabilités ville campagne et intra-urbaines promises par l'introduction de la nature productive dans l'espace public qui sont mises en avant par les habitants interrogés dans cette recherche « Ville vivrière ».

1.2.2 L'agriculture urbaine comme enjeu environnemental

Outre sa dimension paysagère et spatiale, l'inscription de l'agriculture urbaine dans la ville contemporaine peut être appréhendée par une approche en écologie urbaine. Certains travaux de recherche mettent en valeur la contribution de l'agriculture urbaine à la régulation des températures dans la ville, notamment à travers l'augmentation du taux d'humidité qui entraîne une réduction des îlots de chaleur (Duchemin *et al.*, 2010 ; Foissard, 2015). D'autres recherches mettent en exergue la connectivité écologique des jardins privés dans les trames vertes et leurs apports à la biodiversité urbaine, étant donnée la diversité des écosystèmes des jardins. Les trames vertes, en tant que concept cartographiable, étant un produit et un attendu des politiques urbaines (Robineau *et al.*, 2015), il nous semble intéressant d'observer quelle peut être l'appropriation que les habitants en font à partir des pratiques d'agriculture urbaine, autant dans l'espace public que dans l'espace privé.

L'intérêt écologique de l'agriculture urbaine a été par ailleurs étudié sous l'angle du recyclage des déchets, surtout dans les pays du Sud, car l'activité agricole en tant que système productif peut

valoriser des rejets urbains fertilisants utilisables localement (Farinet et Niang, 2004). En Europe, le rôle de l'agriculture urbaine et périurbaine dans le recyclage des déchets organiques de la ville est aussi historiquement reconnu comme contribution au maintien des liens entre la ville et l'agriculture (Donadieu, 1998). De nos jours, dans le cadre de syndicats intercommunaux de traitement des ordures ménagères, les déchets organiques des villes (notamment des composts végétaux, des boues de stations d'épuration à faible teneur en métaux lourds, des fumiers de chevaux, des déchets verts, etc.) sont triés, collectés et traités. Il s'agit de véritables « marchés de recyclage » entre la ville et l'activité agricole dont des céréaliers ou des horticulteurs tirent profit (Donadieu, 1998). Nous observons que le compostage à la source, directement pratiqué par les citoyens, est un aspect valorisé par les collectivités dans le cadre du développement durable, en termes d'éducation à l'environnement comme de lien social. Le compostage est souvent traité en lien avec l'expérience des jardins partagés. Par exemple, l'association « Vert le Jardin » qui se charge de la mise en place des bacs et d'animations pour apprendre aux citoyens bretons les pratiques de recyclage et de compostage des déchets valorise l'usage des composts non seulement par les jardiniers-composteurs mais également par les jardiniers du voisinage. Le compostage de proximité est ainsi un moyen concret qui permet l'insertion du jardin dans son milieu humain et de réveiller l'intérêt pour le jardin chez les citoyens, sans négliger les rencontres entre voisins qu'il suscite. Ce n'est pas ici la logique de marché des déchets organiques qui prévaut, ce sont au contraire des pratiques entraînant des effets sociaux comme la rencontre, la solidarité et la sensibilisation à l'environnement dont il s'agit.

Si l'agriculture urbaine peut être perçue dans son rôle constructif sur l'environnement, les effets négatifs sur l'environnement de ceux qui la pratiquent ne doivent pas être ignorés. À travers une comparaison entre le Québec et la France, une thèse a été réalisée dans une approche sociologique pour évaluer les risques sanitaires et environnementaux des pratiques des jardiniers à propos de l'utilisation non contrôlée des pesticides (Barrault, 2012). Cette étude pointe les questions que peut poser l'intégration de ces formes d'agriculture dans un système du vert urbain. En effet, dans un contexte de politiques publiques de développement durable, les villes s'inscrivent progressivement dans le mouvement de la « gestion différenciée⁵ ». Dans ce cadre l'intervention publique sur les espaces verts vise à réduire voire à éliminer l'utilisation des pesticides, démarche considérée comme une véritable « révolution des valeurs et des pratiques culturelles » (Aggeri, 2010). Nos observations montrent que l'accompagnement de la gestion

⁵ Sur cette question, la Ville de Rennes a été pionnière avec son Programme de gestion différenciée des espaces verts depuis les années 1980.

écologique des jardins urbains intègre progressivement l'agenda des collectivités, notamment avec l'intervention d'associations comme, en Bretagne, Vert le Jardin.

Le rapport des habitants à la nature productive et les savoir-faire que cela nécessite ouvrent une autre perspective, les jardins urbains pouvant être considérés comme des « incubateurs des connaissances socio-écologiques » (Barthel *et al.*, 2010). A travers les pratiques des jardiniers, les jardins urbains sont le réceptacle de savoir-faire de la « mémoire sociale et écologique », manière de cumuler les connaissances et l'expérience nécessaire pour produire de la nourriture. Cette mémoire contribue à la résilience urbaine et *a contrario* sa perte peut entraîner une réduction de la résilience socio-écologique collective (Barthel *et al.*, 2010). Nos observations montrent que cette question trouve tout son intérêt en termes d'échanges que les jardiniers réalisent au sein de leurs communautés de référence mais aussi dans l'interaction entre différents lieux d'agriculture urbaine dans la ville.

1.2.3 L'agriculture urbaine entre enjeu alimentaire et enjeu social

La valorisation de l'agriculture urbaine dans son rôle d'alimentation des populations citadines émerge dans des contextes différents et ne répond pas aux mêmes objectifs dans les villes du Sud et du Nord. En effet, la contribution de l'agriculture urbaine à la sécurité alimentaire des villes du Sud a été largement étudiée autant par la recherche (notamment les sciences sociales) que par les institutions qui s'occupent de la problématique alimentaire au niveau global (Moustier et Fall, 2004). Toutefois, l'histoire contemporaine des villes d'Amérique du Nord ou d'Europe nous montre que les expériences d'agriculture urbaine ont constitué des alternatives concrètes pour nourrir les populations au moment des pénuries dans des périodes de crises économiques ou de guerre. Ces expériences pouvaient d'ailleurs être le résultat soit de mesures volontaristes des entreprises ou des gouvernements locaux (Dubost, 1997), soit d'initiatives individuelles ou collectives militantes, telles que les montre Sandrine Baudry dans sa thèse sur les jardins communautaires à New York (Baudry, 2010).

Les jardins communautaires se sont positionnés rapidement en tant que contre-pouvoir citoyen faisant du jardin communautaire un lieu public source de toutes sortes de pratiques sociales et nourricières alternatives. Actuellement, ces jardins communautaires apparaissent comme des lieux nourriciers grâce à la fonction potagère, comme des lieux appropriables dans le but d'entretenir un rapport concret à l'environnement, mais aussi comme lieux de sociabilités et d'appropriation de l'espace urbain (Baudry, 2010). Dans ces expériences, bien que la fonctionnalité alimentaire ait été un enjeu, l'agriculture urbaine a aussi répondu à d'autres problématiques : l'appropriation de l'espace y est mobilisée comme instrument de lutte contre la spéculation foncière et contre le

manque d'accès aux espaces verts mais aussi comme une manière pour les habitants de retrouver leur place dans leur propre ville.

On observe aujourd'hui une montée en puissance de la question de la sécurité alimentaire non seulement dans les pays du Sud, mais aussi dans les grandes métropoles du Nord où des populations sont toujours en situation de pauvreté et de malnutrition. Certains auteurs (Taylor-Lovell, 2010 ; Leete *et al.*, 2012) évoquent la notion de « désert alimentaire » pour illustrer le manque d'accès aux commerces alimentaires dans les quartiers les plus défavorisés des villes du Nord de l'Amérique. En effet, l'agriculture urbaine continue d'être une source de mobilisation pour pallier ce que Flaminia Paddeu (2015) appelle dans sa thèse la « crise urbaine de l'habiter ». En travaillant les notions de justice environnementale et de justice alimentaire, elle montre comment dans les quartiers défavorisés des grandes villes américaines les initiatives d'agriculture urbaine peuvent représenter un enjeu fort de production alimentaire. Dans cette perspective, il nous semble que si l'agriculture urbaine répond à un problème d'insécurité alimentaire en situations de crise, elle peut être plus largement un instrument de mobilisation de la problématique de la souveraineté alimentaire (Heinisch, 2013), rapprochant ainsi les citoyens des organisations paysannes qui prônent la récupération du droit des peuples à la production alimentaire contre le monopole des grandes compagnies agro-alimentaires.

L'approvisionnement alimentaire des villes du Nord est aujourd'hui confronté à des problématiques spécifiques telles que l'augmentation du prix des énergies fossiles (dans un contexte de circuits longs), les conséquences du changement climatique (qui affectent autant la production alimentaire que les prix et les conditions d'accès aux aliments), l'insécurité géopolitique menaçant certaines sources d'approvisionnement, autant de facteurs qui peuvent déclencher des ruptures d'approvisionnement alimentaire imprévisibles. L'agriculture urbaine bénéficie de ces inquiétudes qui forment un terreau favorable à son développement (Clark et Nicholas, 2013 ; Morgan et Sonnino, 2010). A ce stade, la question posée est : l'agriculture urbaine peut-elle nourrir la ville ? Est-ce que l'agriculture urbaine peut répondre en qualité et en quantité aux enjeux d'approvisionnement alimentaire des villes ?

La contribution effective de l'agriculture urbaine dans toute la diversité des formes d'approvisionnement alimentaire des villes des pays développés est de plus en plus explorée par la recherche. En France, les travaux se sont d'abord préoccupés de l'analyse de la diversité des formes des circuits courts agroalimentaires et de leur contribution, en tant que système agroalimentaire alternatif, à une forme de contrepouvoir face aux circuits conventionnels de distribution (Chiffolleau, 2012 ; Dubuisson-Quellier et Lamine, 2004). A Rennes, dans le cadre du projet JardisAT (« Des jardins partagés dans le système agro-alimentaire territorial rennais »),

Giulia Giacchè cherche depuis février 2016 à caractériser en qualité et quantité la contribution des jardins partagés aux flux agri-alimentaires de la ville.

Du fait d'une rénovation constante des formes et des relations entre producteurs et consommateurs, les sciences sociales sont amenées à questionner l'évolution de l'agriculture et de l'alimentation. Cette entrée permet d'explorer diverses problématiques. Il en est ainsi de l'analyse des systèmes agroalimentaires alternatifs⁶, qui correspondent « à l'ensemble des systèmes se réclamant en rupture avec le système agroalimentaire global, dominant ou conventionnel » (Deverre et Lamine, 2010). Ainsi dans un contexte d'évolution des rapports entre les espaces urbains et les espaces agricoles, l'agriculture urbaine est traitée sous la forme d'expériences innovantes, nommées aussi « initiatives » ou « dispositifs » qui cherchent à rapprocher ou à réinventer le rapport producteur-consommateur. On traite ici d'initiatives telles que les AMAP, les marchés paysans et magasins de producteurs, l'intégration des producteurs locaux dans les marchés de plein vent, la vente directe et la cueillette à la ferme et les initiatives d'autoproduction comme les jardins collectifs (Chaffotte et Chiffolleau, 2007 ; Deverre et Lamine, 2010). Il s'agit en définitive d'une reconnexion des habitants à leur espace nourricier par le biais de pratiques concrètes. Les pratiques des consommateurs connus sous l'appellation de « locavores » se veulent militantes, en faveur de l'accès à la nourriture de qualité et de proximité ; ce sont des mouvements suivis par les recherches en sciences sociales depuis plus d'une dizaine d'années (Allen *et al.*, 2003 ; Poulot, 2012).

Les expériences d'agriculture dans la ville dense (jardins familiaux, collectifs, privés...) ont quant à elles d'abord été valorisées pour leurs vertus sociales et environnementales, mais les travaux de recherche, des agronomes notamment, s'interrogent désormais sur les formes de production agricole dans l'espace intra-urbain, l'évaluation qualitative et quantitative de ces expériences, dans leurs formes commerciales comme dans leurs formes associatives, voire dans l'espace privé d'autoproduction, pour mesurer leur contribution à la stratégie alimentaire des métropoles (Aubry, 2013, Pourias *et al.*, 2012). Une thèse a été menée en agronomie et sciences de l'environnement sur l'analyse de la fonctionnalité alimentaire des jardins associatifs urbains dans une approche comparative entre Montréal et Paris (Pourias, 2014). Cette recherche identifie le fait que si la fonction alimentaire occupe une place importante dans la démarche jardinière, elle ne peut pas être dissociée des autres motivations et fonctionnalités que les jardiniers attribuent à ces pratiques.

⁶ Christian Deverre et Claire Lamine (2010) signalent que les systèmes agroalimentaires alternatifs peuvent aussi être traités dans la littérature scientifique comme « *initiatives agroalimentaires alternatives* », « *systèmes alimentaires durables* », « *pratiques alimentaires alternatives* ».

En définitive, les enjeux de l'agriculture urbaine ne sont ni uniques ni exclusifs. Ces enjeux se retrouvent, évoluent et s'articulent les uns par rapport aux autres, par des liens construits entre la ville et ses agricultures en fonction de la place que la ville et ses habitants accordent à l'agriculture urbaine.

1.3 Vers une définition de l'agriculture urbaine⁷

Nous avons constaté qu'en France, la place et le rôle de l'agriculture dans les espaces périurbains nourrit une réflexion récurrente au sein des institutions, à l'échelle des agglomérations et dans les instances de représentation du monde agricole, soit dans la quête d'un équilibre de territoire en tant que frein à l'étalement urbain, soit pour encourager l'approvisionnement alimentaire de proximité, soit comme levier pour le maintien de la biodiversité et de la cohérence écologique des territoires (Peltier, 2010 ; Bertrand, 2010). Ces préoccupations trouvent plus récemment une application dans les espaces urbains centraux, certains acteurs sociaux y cherchant des voies d'amélioration de la qualité de vie citadine. On assiste à un bourgeonnement d'initiatives habitantes dans des territoires urbains et périurbains. Il s'agit sans doute d'une évolution des pratiques alimentaires, de nouvelles façons de s'approprier l'espace public, de valoriser une culture locale et enfin, de revendiquer une dimension sociale et politique de l'habiter (Nahmias, 2010).

À travers le lien entre l'agriculture et la ville, nous avons montré comment la construction de la ville est indissociable de celle de ses agricultures. Nous avons aussi identifié différentes fonctions de l'agriculture urbaine par la diversité de ses acteurs, porteurs d'attentes parfois divergentes. Sur le plan de la forme urbaine, nous constatons que les urbanistes, le monde agricole et les habitants conçoivent différemment l'existence d'une nature productive au sein d'un système d'espaces verts urbains.

Définir l'agriculture urbaine s'avère donc difficile, mais nous semble nécessaire, sur le plan scientifique comme sur le plan de l'aménagement urbain, pour comprendre et valoriser la multiplicité des formes et des expériences agri-urbaines observables, multiplicité dont les définitions d'agriculture urbaine existantes ne rendent pas toujours compte et qui pourtant participe à la configuration de l'habiter urbain : les agricultures des professionnels proches de la

⁷ Cette partie 1.3 a été extraite en grande mesure de l'article sur la définition de l'agriculture urbaine, que nous avons proposé, et valorisé l'année 2012 sous la forme d'un article dans la revue *Environnement urbain* et qui nous a permis de cadrer notre approche. (Nahmias, Paula et Le Caro, Yvon, 2012, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement urbain*, Dossier thématique : les défis et les perspectives de l'agriculture urbaine, vol.6, pp.1-16)

ville mais qui orientent leur production vers le marché général, celle des fournisseurs des circuits courts et celle des simples habitants qui expérimentent, seuls ou en groupes, divers types de jardins.

1.3.1 Critiques et limites des définitions existantes

Trouver une définition partagée de la nature et des rôles de l'agriculture dans le projet urbain est loin d'être facile pour l'ensemble des acteurs concernés. En effet, nos premières observations montrent que les représentations, les logiques et les pratiques des acteurs sont très diverses et parfois contradictoires. La dynamique des formes agricoles dans l'espace urbain repose sur la tension provoquée par trois mondes qui opèrent avec des logiques différentes : les institutions de la ville ou de l'agglomération, la profession agricole et les habitants. Si l'on ajoute les différences induites par la position géographique Nord-Sud des villes ou par leur place dans la hiérarchie urbaine, et toutes les particularités locales, on mesure la difficulté de trouver une définition unifiée de l'agriculture urbaine. Parmi ces éléments d'hétérogénéité, la gouvernance agricole au sein des agglomérations est fondée sur une représentation dichotomique entre agriculture professionnelle et jardinage amateur, les pratiques productives des citoyens n'étant pas explicitement reconnues comme agricoles. Dans ce contexte, il n'est guère étonnant que la littérature scientifique et certaines institutions proposent des définitions théoriques et pragmatiques que les acteurs s'approprient différemment. Il nous semble que ces définitions, bien qu'en évolution, se trouvent sensiblement en décalage avec la diversité des formes agricoles dans la ville, les pratiques et usages par les différents acteurs qui déterminent leurs fonctionnalités et les modes d'organisation socio-politique (initiatives habitantes, coordinations locales plus ou moins formalisées) que nous avons pu relever.

Nous proposons ici de repérer les liens, sur le plan du développement spatial comme sur le plan des relations entre acteurs, qui fondent le rapprochement entre agriculture et ville et qui ont conduit aux définitions existantes les plus couramment mobilisées.

L'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) propose une définition faisant la distinction entre agriculture urbaine et agriculture périurbaine :

« L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) se réfère aux pratiques agricoles dans les villes et autour des villes qui utilisent des ressources – terre, eau, énergie, main-d'œuvre – pouvant également servir à d'autres usages pour satisfaire les besoins de la population urbaine. L'agriculture urbaine (AU) se réfère à des petites surfaces (par exemple, terrains vagues, jardins, vergers, balcons, récipients divers) utilisées en ville pour cultiver quelques plantes et élever de petits animaux et des vaches laitières en vue de la consommation du ménage ou des ventes de proximité » (FAO, 1999, p. 2).

Cette définition reste vague car elle ne signale pas les acteurs concernés ni leur statut. D'autre part, le critère de définition est basé sur une simple localisation « dans » la ville ou « dans » le territoire périurbain, mais ne considère pas les fonctionnalités de l'agriculture au regard de la ville. Cette distinction morphologique nous semble limitative car ce que nous montre la littérature et ce que nous avons pu observer en France, c'est que l'inscription spatiale de cette agriculture ne se limite pas à une localisation de part et d'autre du front urbain. Au contraire, les espaces agricoles s'inscrivent bien dans un « système du vert » (Novarina, 2003) au sein d'agglomérations qui incluent ville et campagne. Enfin, la définition ne prend pas en compte l'expérience des citoyens hors des limites de la ville : toutes ces activités qui participent de la mobilité des habitants sont bien perceptibles les fins de semaine ou à la belle saison dans l'espace agricole (promenades, pêche, cueillette, jardinage en terrains familiaux, etc.).

Plus complète, la définition proposée par Paule Moustier et Alain Mbaye (1999) est fondée sur une approche d'écologie urbaine. En effet, elle met en exergue les externalités de l'agriculture envers la ville, notamment ses fonctions écologiques et paysagères :

« L'agriculture périurbaine – correspondant à l'agriculture urbaine selon la terminologie anglo-saxonne⁸ – est considérée comme l'agriculture localisée dans la ville et à sa périphérie, dont les produits sont destinés à la ville et pour laquelle il existe une alternative entre usage agricole et urbain non agricole des ressources; l'alternative ouvre sur des concurrences, mais également sur des complémentarités entre ces usages : foncier bâti et foncier agricole; eau destinée aux besoins des villes et eau d'irrigation ; travail non agricole et travail agricole ; déchets ménagers et industriels et intrants agricoles ; coexistence en ville d'une multiplicité de savoir-faire due à des migrations, cohabitations d'activités agricoles et urbaines génératrices d'externalités négatives (vols, nuisances) et positives (espaces verts) » (Moustier et Mbaye, 1999, p. 8).

Par contre, l'agriculture qui se localise dans la périphérie ou dans la frange urbaine et dont la production n'est pas orientée vers la ville la plus proche n'est pas prise en compte, alors qu'elle contribue significativement à l'espace perçu, mais également pratiqué par les citoyens, autant dire à leur paysage. D'autre part il nous semble que cette définition n'est pas suffisamment explicite sur les différents acteurs qui « font » cette agriculture (les agriculteurs, les collectivités, les habitants). Elle nous semble négliger particulièrement le rôle social des habitants et la dimension habitante de l'agriculture urbaine.

⁸ Assertion discutable, l'agriculture urbaine y étant généralement décomposée en intra-urbaine et périurbaine tout comme le propose la FAO (Mougeot, 2000).

La définition proposée, dans une perspective paysagiste, par André Fleury et Pierre Donadieu (1997) va plus loin, en mettant en valeur les rapports fonctionnels réciproques entre l'agriculture et la ville :

« L'agriculture périurbaine, au strict sens étymologique, est celle qui se trouve à la périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production. Avec la ville, cette agriculture peut soit n'avoir que des rapports de mitoyenneté, soit entretenir des rapports fonctionnels réciproques. Dans ce dernier cas, elle devient urbaine et c'est ensemble qu'espaces cultivés et espaces bâtis participent au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville » (Fleury et Donadieu, 1997, p. 45).

1.3.2 Proposition d'un domaine de définition

Sur la base des trois définitions que nous venons de rappeler et de nos propres observations, il nous semble qu'au-delà de sa seule localisation, et en plus de sa dimension spatiale (agriculture au domicile des citadins, interstitielle dans le tissu urbain, de frange urbaine et périurbaine), c'est la fonctionnalité de l'agriculture dans sa relation à la ville qui pourrait définir son caractère urbain. Parmi les différents types d'agriculture qui composent avec la ville, on peut imaginer que certains seraient « plus » ou « moins » urbains sur la base de leurs fonctionnalités, de leur position spatiale ou bien encore de ces deux dimensions de l'urbanité. En outre, toutes les villes et toutes les agricultures ne sont pas au même stade de développement et n'ont pas la même puissance économique, la question doit donc également être posée en tenant compte de dynamiques locales plus ou moins intégratives. Nous examinons successivement en quoi ces trois principaux critères nous permettent de qualifier une agriculture d'urbaine.

L'agriculture, urbaine par ses localisations

La ville a toujours composé avec ses agricultures. Les formes agri-urbaines sont le résultat des rapports entre les hommes et leur milieu. Ce dernier est compris non seulement comme l'étendue bio-physique, mais aussi comme l'espace vécu (Frémont, 1999) et comme espace physique et culturel de déploiement de l'être (Berque, 2009). Les attentes habitantes en matière de cadre de vie ou la façon dont les acteurs d'un territoire s'organisent participent ainsi à la production d'un « milieu urbain ». L'agriculture peut alors être considérée comme un élément de construction de ce milieu, notamment par son influence sur la configuration des formes urbaines et périurbaines. En tant que formes, les espaces agricoles dans la cité peuvent être définis aussi bien comme un type d'espaces libres que comme un type d'espaces verts (Le Caro, 2010). Nous les déclinons dans un rapport de proximité croissante au pôle urbain.

Avec un souci de protection du paysage, la volonté d'arrêter la croissance de la ville, voire l'anticipation d'un problème d'approvisionnement alimentaire, la valorisation des ceintures vertes (*green belts*) s'est concrétisée dans plusieurs agglomérations en Europe durant les années 1980. Cependant, ces politiques portaient une faible attention au caractère agricole des espaces inclus dans ces ceintures vertes. Elles ont été plutôt orientées vers l'aménagement d'espaces verts à vocation de parcs urbains (Donadieu, 1998). Le cas de Rennes semble avoir fait exception : en 1983, ses élus ont fait le choix de l'aménagement d'une ceinture verte en consolidant les communes alentour, toutes séparées les unes des autres par des espaces naturels préservés (Guy et Givord, 2004), espaces en réalité constitués pour leur très grande majorité d'espaces agricoles. Ceci introduit une rupture radicale par rapport aux stratégies d'aménagement antérieures - et qui perdurèrent dans la majorité des agglomérations françaises - ; la ceinture verte marque le début d'une intégration plus qualitative de l'agriculture et des espaces naturels dans la prospective d'urbanisme et d'aménagement de l'agglomération rennaise.

La frange urbaine constitue un autre espace spécifique du déploiement des rapports entre l'agriculture et la ville. L'étude de géographie humaine de Michel Phlipponneau (1956) sur « *La vie rurale de la banlieue parisienne* » montre bien une frange urbaine où coexistaient une diversité d'usages des sols – résidentiels, industriels, récréatifs – aussi bien que diverses pratiques habitantes impliquant des mobilités journalières. Ceci permettait l'existence d'une agriculture très spécialisée, fortement orientée vers le marché parisien, qui a structuré des formes agri-urbaines très particulières, les ceintures maraîchères, dont peu subsistent aujourd'hui et qui suscitent certaines nostalgies (Vidal, 2011).

Une agriculture tournée vers l'approvisionnement des marchés urbains locaux a cependant résisté dans l'espace périurbain, en s'appuyant sur l'héritage des ceintures maraîchères et l'idéologie des ceintures vertes. Néanmoins, cette agriculture ne fournit aujourd'hui qu'une faible proportion de la consommation alimentaire des agglomérations : une estimation de 3% d'auto-approvisionnement métropolitain a par exemple été établie pour Rennes (Denéchère, 2007). Parallèlement, on observe dans l'espace périurbain une agriculture insérée dans les logiques de bassins régionaux de production et tournée vers le marché national et international. Cette agriculture se développe indépendamment des attentes alimentaires des habitants des villes proches : pouvons-nous alors considérer cette agriculture comme urbaine ?

Il nous semble que, pour l'agriculture de circuits longs, la dimension d'échange réciproque avec la ville repose sur la structuration d'un paysage, d'un espace rural qui peut être valorisé par certaines pratiques des citoyens. En effet, la fréquentation récréative de ces lieux concerne une part

importante de la population en France (Le Caro, 2007), y compris sur la frange urbaine (Le Caro, 2010).

Si l'on retient ces liens non alimentaires, jusqu'à quelle distance de la ville doit-on alors considérer l'agriculture comme urbaine ? Ce pourrait être la distance jusqu'à laquelle elle est soumise au regard des citoyens. Or le rayon d'action quotidien des citoyens peut être très élevé⁹. Fixer un rayon en kilomètres nous semble inutilement arbitraire, surtout si l'on veut tenir compte de la diversité des agglomérations. Il nous semble que le critère de limitation du rayon retenu pourrait être l'agriculture potentiellement « pratiquée » par les citoyens dans les espaces environnant l'agglomération, que cette pratique soit productive, récréative, ou de toute autre nature. Certaines de ces pratiques peuvent alors donner un « caractère urbain » à des espaces agricoles assez éloignés, par exemple dans le cas de la vente directe ou des fermes pédagogiques.

Enfin, l'intérieur des villes supporte aussi des formes d'agriculture. Depuis l'origine des villes, les potagers privés constituent une forme importante d'agriculture habitante, et l'urbanisme pavillonnaire en a multiplié les superficies potentielles, même si ce sont majoritairement des pelouses qui les occupent aujourd'hui. Modestement, lentement, l'agriculture se réapproprie aussi des espaces ouverts intra-urbains, espaces non constructibles, zones inondables, périmètres de captage d'eau (Donadieu, 1998). Il s'agit d'une agriculture interstitielle qui structure le tissu urbain et donne naissance à de nouvelles formes urbaines. C'est le cas par exemple des anciens jardins ouvriers (aujourd'hui appelés jardins familiaux), des jardins partagés qui prospèrent au pied des immeubles, dans des parcs publics, des squares, etc. Il s'agit de lieux qui font partie du cadre de vie à l'échelle de l'habitant et qui participent à la construction de son paysage. Les cultiver y réintroduit une nature productive qui modifie l'habiter urbain. Pour Augustin Berque cela s'explique car « *l'habitat humain est toujours, et nécessairement, à la fois d'ordre écologique et d'ordre symbolique : il est éco-symbolique* » (Berque, 2009, p. 289). Cela veut dire que l'habitant noue des rapports avec son milieu en se l'appropriant, en le cultivant, et qu'en retour ce milieu approprié participe de l'être habitant. Un lieu de jardinage permet l'expérience d'un rapport sensible, créatif et signifiant avec la nature (Blanc, 2010). Le contact avec la terre, la compréhension des cycles de vie et de la biodiversité, la possibilité d'expérimenter un travail rythmé selon les saisons, dans un milieu a priori peu propice à ce genre d'expériences, interroge l'habiter urbain.

L'étude des agricultures urbaines demande donc une observation des lieux de nature productive dans et autour de la ville, comme parts d'un système du vert. Cette observation, dans l'idée d'un continuum de centre à périphérie, porte sur les agricultures au domicile (potagers privés) et

⁹ « *L'influence de l'agglomération peut se manifester, on le sait, assez loin des centres urbains, jusqu'à 200 kilomètres pour les grandes métropoles si l'on prend en compte le seul critère de la mobilité entre travail et résidence* » (Donadieu, 1998, p. 19).

interstitielle (espaces ouverts intra-urbains), sur celles de la frange urbaine et sur les agricultures périurbaines. Localiser ces différentes agricultures dans une agglomération ouvre à la diversité des acteurs (agriculteurs, habitants, élus, etc.) qui construisent ces espaces.

L'agriculture, urbaine par ses fonctionnalités

Depuis « *La ville radiense* » de Le Corbusier en 1935, la réflexion urbanistique a poursuivi une logique de colonisation systématique de l'espace, ce que laisse entrevoir l'intention de l'urbanisation totale (Le Couédic, 1998), pensée stratégique et autoritaire de réorganisation de la société à partir d'une gestion généralisée des espaces urbains et ruraux. Dans cette perspective, l'agriculture se trouve enfermée dans un projet urbain, elle n'occupe que les espaces vacants de la ville. Parallèlement, la ville considère les terres agricoles et les espaces naturels banals qui se trouvent dans l'espace urbain comme disponibles pour l'urbanisation. Une telle domination urbaine sur le destin des agricultures se heurte pourtant à la complexité des fonctionnalités réciproques que portent les acteurs. Nous les examinons nécessairement selon qu'elles sont construites à l'échelle de l'agglomération ou vécues à l'échelle des individus.

Dans les agglomérations, l'agriculture doit composer car elle participe de la concurrence d'usages du sol en fonction des dynamiques complexes qu'elle tisse avec l'espace urbain (Bonnerandi *et al.*, 2003). Or cette relation n'est pas sans difficultés. D'une part, la profession agricole est un milieu très structuré ; les modalités de l'expérience urbaine de l'agriculture (jardinage, loisirs, paysage) sont explicitement rejetées de la norme professionnelle, même si, à titre personnel, les agriculteurs interrogés peuvent y être sensibles (Le Caro, 2007). D'autre part, le partage d'un même territoire repose sur des équilibres fragiles, par exemple entre l'épandage de lisier ou de boues de stations d'épuration, entre la circulation des machines agricoles et des voitures, etc. Enfin, la pression foncière est un dénominateur commun dans les territoires observés, ce qui est perçu comme une lourde menace pour la pérennité des projets agricoles. Ainsi le dialogue entre le monde agricole et les collectivités reste dans la plupart des cas une histoire à construire, et la question se pose de concevoir des espaces de concertation qui puissent rendre compte des attentes des agriculteurs et de la spécificité des espaces urbains et périurbains dans les processus d'aménagement.

Les fonctionnalités de l'agriculture urbaine se révèlent d'autant plus complexes lorsque l'on observe les pratiques et les expériences des habitants et des agriculteurs au niveau individuel. Bien que les agriculteurs périurbains rejettent l'idée de devenir des « jardiniers de la ville », ils sont de plus en plus nombreux à se rendre perméables aux attentes des citadins (Donadieu, 1998) et à intégrer les fonctionnalités de la « grande » ville dans leur vie personnelle. Cette localisation peut

avoir aussi d'autres significations pour l'agriculteur. Outre des terres à cultiver, il y situe aussi le plus souvent son lieu de résidence¹⁰. Cette double nature d'espace de vie et d'espace de travail permet à l'agriculteur d'expérimenter les fonctionnalités urbaines en tant que professionnel et en tant qu'habitant. La relation spatiale des agriculteurs à la ville est bien construite à partir de la conjugaison d'un projet de vie et d'un projet de travail. Réciproquement, les habitants, sans forcément cultiver eux-mêmes, expérimentent des fonctionnalités agricoles lorsqu'ils se promènent ou circulent dans les paysages agraires périurbains ou lorsqu'ils « consomment local ». Il s'agit notamment de la participation dans les AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne), paniers, marchés et points de vente collectifs des producteurs locaux, ce que Sophie Dubuisson-Quellier et Claire Lamine (2004) nomment « *consomm-action* ». Ces initiatives, qui approvisionnent les foyers en produits alimentaires locaux, suscitent un intérêt de la part des citoyens car elles favorisent la pérennisation de formes agricoles particulières et construisent du lien social entre citoyens et agriculteurs. Ces fonctionnalités croisées nous semblent de nature à améliorer la connaissance réciproque entre agriculteurs et citoyens, leur permettant de dépasser certains préjugés.

Les fonctionnalités de l'agriculture urbaine peuvent également être analysées selon le degré d'ouverture des espaces envers autrui. En effet, qu'ils soient considérés comme espaces libres ou comme espaces ouverts, les espaces agricoles présentent une nature hybride entre espace public et espace privé (Le Caro, 2007). Cela conduit à questionner les usages qu'en font les agriculteurs et les habitants. Des agriculteurs peuvent tirer argument de la proximité urbaine pour aussi bien accepter l'ouverture d'un chemin de promenade que la refuser absolument par crainte d'être « envahis ».

Chez les citoyens intéressés par le jardinage, nos observations montrent le glissement, par le biais de l'évolution des pratiques et des usages, d'une nature cultivée dans l'espace domestique, strictement privé, à un espace que l'on peut qualifier de partagé. C'est le cas, par exemple, de la mise en réseau des jardins privés par des groupes de voisins habitant le même îlot ou le même quartier, de la transformation d'un espace commun au pied d'un immeuble en jardin partagé, ou encore des personnes qui se déplacent depuis leur lieu d'habitat – le plus souvent collectif – pour aller jardiner dans le jardin privé des autres. La construction d'un lieu partagé de jardinage permet de faire évoluer la conception et la manière de gérer les espaces. Échanges de savoirs, de pratiques, de semences et de récoltes participent à la création d'un espace commun, voire de « *commun* » au sens que donnent à ce terme Pierre Dardot & Christian Laval (2014).

¹⁰ Par opposition, nombre de parcelles proches des agglomérations sont cultivées par des agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé assez loin de la ville. Les sièges d'exploitation proches du pôle urbain sont plus facilement démembrés pour valoriser le bâti et par crainte de contraintes excessives sur la production.

Les agricultures locales informent donc sur les expériences des citadins et des agriculteurs concernés. La pluralité de ces expériences est remarquable, les agriculteurs pouvant se trouver en interaction avec une diversité de « demandes » (accès récréatif, vente des produits, incivilités, etc.) et les habitants cumulant fréquemment l'expérience de divers espaces agricoles (jardins partagés, espaces de promenades, ferme où l'on achète son lait, etc.). Nous remarquons également l'importance des fonctions non utilitaires et non marchandes dans ces rapports sociaux. Cela bouscule probablement les conceptions que peuvent avoir les aménageurs qui abordent la question agricole dans le cadre du projet de territoire local.

Des agricultures parties prenantes de la dynamique urbaine locale

Définir l'agriculture urbaine suppose, nous l'avons vu, de préciser ses localisations et ses fonctionnalités ; celles-ci doivent être comprises dans leur rapport à « la ville », dont la définition a évolué au cours du temps.

Au plan de son extension géographique, l'agriculture urbaine de la ville ancienne pourrait se comprendre, anachronisme mis à part, des parcelles intra-muros et de celles de la ceinture nourricière entourant les remparts. En France, aujourd'hui, la définition par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) des « communes urbaines » comme celles dont plus de la moitié de la population appartient à une agglomération de plus de 2 000 habitants laisserait concevoir une agriculture urbaine à l'échelle communale – l'agriculture qui se pratique dans les communes urbaines – sans lien avec l'expérience concrète des agriculteurs et des habitants. Le zonage en aires urbaines, en introduisant les catégories d'aire urbaine, de pôle urbain et de commune périurbaine (INSEE, 1998 ; Brutel et Lévy, 2011), permettrait de considérer comme urbaine l'agriculture effectuée dans les aires urbaines, étant entendu que celles-ci se caractérisent par un taux d'actifs travaillant au pôle urbain supérieur à 40%. Il s'agit donc d'espaces où une proportion significative d'habitants a une expérience quotidienne de la ville.

L'évolution de ces définitions ont eu tendance à élargir l'assiette spatiale de la ville. Dans les conceptions urbanistiques et surtout dans les modalités de la régulation à l'échelle des agglomérations, cette extension a modifié le rapport de la ville à ses agricultures, sans toutefois que la nature de ce rapport soit plus explicite.

D'une part, des modèles tels que la « ville-territoire », la « villediffuse » (Secchi, 2009 ; Grosjean, 2010) ou la « Villearchipel » (Guy et Givord, 2004 ; Chapuis, 2008) amènent à changer le regard sur les espaces agricoles, naturels et forestiers dans leur rapport spatial et fonctionnel. De manière concomitante, la montée en puissance des coopérations intercommunales – en particulier pour la France au travers des communautés urbaines, des communautés d'agglomération et des

communautés de communes – donne une vision élargie de la ville et donc du périmètre d’appréhension de l’agriculture urbaine.

D’autre part, l’agriculture se voit attribuer de nouvelles fonctions urbaines par l’évolution du regard porté par les élus. La question alimentaire (qualité et disponibilité des produits et localisation de leurs producteurs) et celle de la préservation de la biodiversité incitent les décideurs locaux à la préservation des terres agricoles et des espaces naturels banals. Or les documents d’urbanisme, ayant comme objectifs l’aménagement du cadre de vie et l’équilibre des zones urbaines et rurales, ne garantissent pas toujours cette protection ; leur vocation première est en effet de bâtir la ville (Delattre et Napoléone, 2011). À partir de 1967 les Plan d’occupation des sols (POS), devenus Plan locaux d’urbanisme (PLU), définissent une réglementation non seulement pour les sols urbanisés ou à urbaniser mais aussi pour les zones classées « agricoles » ou « naturelles » de la commune. Ces « règlements de zone » ne portent que sur l’urbanisation et ne disent rien de ce que la collectivité attend des agriculteurs. En outre, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), d’abord obligatoire pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants puis généralisé au 1^{er} janvier 2017, renforce la notion d’agglomération mais n’impose pas d’outils de contrôle effectif de l’usage du foncier, la protection des espaces agricoles relevant de la volonté politique locale.

Les élus d’une ville-centre et ceux d’une petite commune périurbaine ne porteront pas la même attention à l’agriculture professionnelle ou aux jardins partagés. Néanmoins, deux éléments majeurs empêchent d’apprécier le caractère urbain de l’agriculture sur la seule base communale. D’une part, les fonctionnalités de l’agriculture impliquent la circulation des hommes et des aliments à l’échelle de territoires vécus plus larges. D’autre part, la planification à moyen terme des opérations d’urbanisme est construite sur des bases intercommunales, en particulier pour la France dans le cadre des SCoT, mais l’on pourrait citer la planification à l’échelon du district en Angleterre et au Pays-de-Galles. La réflexion à l’échelon des agglomérations produit donc des cadres d’analyse qui identifient des espaces agricoles à enjeux.

Ainsi nous observons, dans des agglomérations membres de l’association « Terres en Villes¹¹ », des démarches orientées vers des dynamiques agricoles de proximité. Construire une politique alimentaire au niveau local est un volet particulièrement exploré. L’enjeu alimentaire, en plus de constituer un défi démocratique dans le sens de poursuivre l’organisation d’une alimentation de qualité pour un grand nombre d’habitants, comporte aussi des aspects sociaux et spatiaux qui

¹¹ L’association Terres en Villes regroupe 28 intercommunalités urbaines et leur chambre d’agriculture départementale respective afin de réfléchir en commun à la régulation et à la mise en valeur des agricultures et des espaces agricoles périurbains (URL : www.terresenvilles.org).

renvoient aux nouveaux rapports ville-campagne et aux enjeux de renouvellement urbain. Une telle ambition alimentaire intègre des aspects environnementaux (la protection de l'eau ou des paysages d'écosystèmes fragiles) et de santé publique. Une difficulté majeure tient à l'absence de compétence directe des communes et des agglomérations en matière d'agriculture, qu'elles n'abordent qu'indirectement par les espaces verts, l'environnement, l'alimentation locale et la santé. L'agriculture peut alors toutefois devenir, par le biais de la qualité alimentaire et de la santé des habitants, un facteur clef de la cohérence de la ville-territoire.

L'agriculture urbaine ne saurait pour autant être définie par les aléas du découpage intercommunal, les espaces agricoles d'une commune périurbaine (au sens de l'INSEE) qui n'aurait pas adhéré à une communauté d'agglomération pouvant tout à fait répondre aux critères de localisation et de fonctionnalité retenus plus haut. A contrario, comme il est difficile de fixer une limite au rayon de la périurbanité, il peut être utile de délimiter le périmètre retenu pour étudier l'agriculture urbaine d'une agglomération sur la base de l'intercommunalité. Un usage conjoint de ces deux approches est toutefois possible.

1.3.3 Les pratiques agricoles actuelles dans les espaces urbains

L'article L.311-1 du Code rural définit l'agriculture comme la maîtrise d'un cycle végétal ou animal. Ainsi l'habitant, qu'il soit jardinier amateur ou producteur de lait, est impliqué dans des pratiques agricoles chaque fois qu'il intervient sur un système biologique en contribuant à une fonction de production. Cela n'empêche pas des objectifs différents : l'agriculteur professionnel poursuit des objectifs d'entreprise – dont l'obtention d'un revenu correct – tandis que les agriculteurs non professionnels¹² et les citadins ont des motivations tout à fait diverses pour cultiver. C'est pourquoi il nous semble difficile, comme le propose Nelly Niwa (2009), de réserver le terme d'agriculture urbaine aux agricultures professionnelles : les fonctionnalités alimentaires, paysagères, récréatives ou sociales sont également assurées par les pratiques habitantes.

Dans les aires urbaines, en Bretagne comme ailleurs, il existe donc différentes formes agri-urbaines qui contribuent aux paysages et correspondent à différents types de « lieux d'agriculture » dans la ville dense et ses interstices, dans les quartiers périphériques, dans la frange

¹² En France, sont considérés comme agriculteurs non professionnels ceux qui n'atteignent pas le seuil d'affiliation au régime social agricole, seuil fixé à la moitié de la Surface minimum d'installation (SMI) ou bien, depuis le 1^{er} janvier 2016, par une activité excédant 1 200 heures de travail annuelles, mais cultivent plus d'un hectare (pour la statistique agricole) ou de un huitième de la SMI (pour le régime social agricole). La SMI est définie administrativement par petite région agricole, avec des équivalences pour les productions spécialisées, en particulier le maraîchage. Autour de Rennes (SMI fixée à 18 ha), les agriculteurs non professionnels au sens du régime social agricole sont donc ceux qui exploitent entre 2ha25a et 9ha en polyculture et y travaillent moins de 1 200 heures. Ils doivent une « cotisation de solidarité » au régime social agricole sans pouvoir bénéficier de ses prestations.

urbaine et dans les espaces périurbains. Ces lieux sont le résultat des accords et des frictions, dans la longue durée, entre les dynamiques propres aux agriculteurs et aux habitants d'une part, entre les normes et les règles portées par les organisations agricoles et les institutions communales et d'agglomération d'autre part. Tous ces acteurs s'y trouvent tantôt étroitement mêlés, tantôt profondément séparés. L'observation d'incompréhensions entre eux, généralement liées à des représentations tronquées de l'agriculture urbaine et périurbaine, amène à proposer un rapide examen des trois principales catégories d'agriculture qui cohabitent : une agriculture orientée vers la fourniture de matières premières au marché, une agriculture organisée en circuits courts de commercialisation et une agriculture pratiquée sans objectif professionnel par des citoyens. Sans analyser l'ensemble de leurs caractéristiques, nous relèverons en quoi chacune d'entre elles participe ou ne participe pas d'une agriculture urbaine.

Les agricultures orientées vers le marché en circuits longs

Les agglomérations constituent des pôles, dans une matrice rurale où l'agriculture se déploie dans une relative indifférence à la présence urbaine. Les productions développées et les modes de productions dominants tiennent à la logique de bassin de production (Diry, 2006), qui conduit depuis un demi-siècle les agricultures périurbaines à adopter des caractéristiques régionales spécifiques (le lait autour de Rennes, les grandes cultures autour de Paris, etc.), sans qu'il se dégage de physionomie commune qui tienne à leur caractère périurbain.

Ainsi, certaines exploitations, y compris lorsqu'elles sont situées aux portes de la ville, fonctionnent au plus près du modèle en vigueur dans leur filière, sans référence à la demande alimentaire urbaine locale. D'autres, à titre d'activité principale ou secondaire, adoptent des démarches de diversification qui tiennent tout autant aux opportunités supplémentaires offertes par la proximité urbaine qu'aux contraintes spécifiques (fractionnement par les infrastructures, pression foncière, contrôle accru des nuisances) qui entravent la compétitivité de l'exploitation au sein de ses filières (Rouget, 2008).

Parmi ces exploitations tournées vers les filières et le marché, il existe des exploitations professionnelles à temps plein qui occupent une large proportion de l'espace périurbain, mais on compte aussi des agriculteurs à titre secondaire (qui exercent parallèlement un autre métier) et des exploitations de complément ou de loisirs. De nombreux retraités agricoles jouissent ainsi de leur droit d'exploiter quelques terres¹³ et certaines personnes qui héritent de lots fonciers préfèrent

¹³ En France la superficie maximale autorisée en complément d'une retraite agricole s'élève au cinquième de la SMI, soit par exemple 3,6 ha autour de Rennes. En cas de préretraite agricole, cette superficie ne peut toutefois dépasser un hectare.

cultiver ce terrain familial que de le céder à bail. Tous ces agriculteurs ont, par leur autre profession ou par leurs loisirs, une capacité à partager à la fois les préoccupations des agriculteurs et celles des autres citoyens.

Leur production orientée vers le marché général ne signifie pas que les espaces agricoles concernés ne soient pas ouverts aux citoyens pour leurs loisirs, promenades et cueillettes en particulier. Ils peuvent aussi répondre aux attentes paysagères des habitants, que ces derniers les contemplent de chez eux ou qu'ils y circulent (Le Caro, 2007). Et même lorsque les agriculteurs proposent un paysage qui satisfait peu d'habitants, par exemple l'openfield céréalier des couronnes franciliennes, cela n'en fait pas pour autant des espaces agricoles non urbains. Il appartient probablement aux citoyens de s'interroger sur leur désir de paysage et aux urbanistes de mieux intégrer à la pensée urbaine des formes agricoles qui résultent de l'insertion de l'agriculture locale dans la mondialisation des marchés alimentaires (Vidal, 2011). Ce sont ces raisons qui nous amènent à rejeter une définition de l'agriculture urbaine exclusivement liée à l'approvisionnement alimentaire de la ville (Ba et Aubry, 2011).

Le développement urbain des circuits courts

Définis par la limitation à un seul intermédiaire, les circuits courts alimentaires sont une forme de production et de distribution aussi ancienne que l'agriculture et que la ville. Approvisionner les citoyens par l'agriculture en vente directe ou par l'intermédiaire d'un prestataire s'articule de surcroît désormais avec une revendication de proximité¹⁴. Sur la base d'historicités et de modalités d'insertion très variées dans le système d'alimentation global, on assiste aujourd'hui à une forte diversification des circuits courts (Aubry et Chiffolleau, 2009). La littérature et nos observations (Nahmías, 2009) montrent bien qu'il n'y a pas eu disparition totale de l'agriculture professionnelle en vente directe durant les quarante années de sa disgrâce aux yeux de la majorité de la profession agricole en France (1955-1995). Ces formes de production s'observent toujours dans l'espace périurbain, dans la frange urbaine et même, dans certains cas, au sein du tissu urbain (enclaves maraîchères).

Actuellement les circuits courts suscitent un intérêt croissant des citoyens, des agriculteurs et des élus et techniciens des agglomérations. Les citoyens multiplient les AMAP. Les agriculteurs ont vu glisser cette thématique du seul champ militant vers nombre de Chambres d'agriculture. Les pilotes des agglomérations y voient une manière d'assurer la coexistence des diverses formes

¹⁴ La possibilité de vente directe par correspondance ou par Internet, fréquente dans le secteur des vins et spiritueux par exemple, mais également la possibilité de livrer en direct des magasins dans des villes éloignées font ainsi l'objet de discussions au regard des critères sociaux et environnementaux du développement durable.

d'organisation socioéconomique de la production agricole et d'ouvrir des chantiers écologiques et sociaux innovants, capables d'alimenter le bien-être habitant mais aussi le marketing urbain.

La vente directe donne un rôle spécifique aux agriculteurs périurbains. Ils sont des médiateurs entre les citadins et leur écoumène (Le Caro, 2011), permettant aux consommateurs de se réapproprier l'acte intime et fortement symbolique du manger et reconstruisant le sens qu'ils peuvent donner aux paysages agraires qui entourent ou ponctuent le tissu urbain. Il faut y voir également une opportunité – pas toujours saisie – pour les citadins de mieux comprendre les problématiques agricoles, et pour les agriculteurs professionnels de restaurer la confiance mise à mal par diverses crises alimentaires. Les agriculteurs peuvent aussi mieux prendre en compte les attentes écologiques et paysagères des citadins. Globalement, la vente directe est un puissant moyen de rapprocher l'agriculture de la ville. Néanmoins, la vente directe de produits agricoles aux citadins peut concerner des exploitations dont la localisation est éloignée, parfois hors de l'aire urbaine. C'est alors le lien alimentaire et le contact avéré avec les consommateurs qui pourrait en faire des exploitations « urbaines ».

Par ailleurs, les circuits courts, pour les collectivités urbaines qui s'y intéressent, représentent une opportunité de dynamiser la production et la consommation des produits du territoire, d'agir pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de favoriser des systèmes agraires respectueux de l'environnement et des paysages. Cela se manifeste dans la mise en place croissante de politiques visant l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits locaux – provenant ou pas de l'agriculture biologique – et par le soutien direct ou indirect à certaines formes de commercialisation comme les points de vente collectifs, les AMAP, les marchés de producteurs locaux (Nahmías, 2009).

Les circuits courts locaux alimentaires peuvent donc être considérés comme le cœur et le pivot de l'agriculture urbaine ; sans oublier qu'ils constituent un élément de l'économie agricole locale, en interaction avec les autres productions et les autres producteurs du territoire. Ils coexistent toutefois avec les produits locaux distribués en circuits longs, qui reviennent aussi dans les assiettes des citadins, et avec une forme ultra-directe d'approvisionnement alimentaire, le jardinage. Les habitants font de ce fait probablement plus spontanément que les agriculteurs ou que les urbanistes le lien entre les agricultures qu'ils achètent et celles qu'ils pratiquent.

L'agriculture comme expérience des habitants

L'engouement des Français pour les pratiques agricoles (au sens large de l'article L.311-1 du Code rural) est notable. Un français sur trois cultive son potager (Donadieu, 1998). Une estimation avance même qu'au moins 70% des Français auraient accès directement ou indirectement à un

jardin, certes pas forcément potager (Vadrot, 2009). Comme les quatre cinquièmes de la population résident dans des communes urbaines au sens de l'Insee, nous pouvons supposer que nombre de ces jardins sont situés dans l'espace urbain. En effet, nos observations à l'échelle de la vie quotidienne montrent bien qu'une pluralité de formes agri-urbaines de proximité se pérennisent, à une distance-temps variable de l'habitat et parfois sur des surfaces minuscules. Ce sont des espaces jardinés autour de la résidence principale ou secondaire, de discrets jardins de balcons ou de terrasses, un jardin partagé en pied d'immeuble collectif ou dans le cadre d'un centre social, un jardin familial que l'on va cultiver chez un parent dans ou hors la ville, un terrain loué ou prêté dans des quartiers périphériques, dans la frange urbaine ou dans le périurbain. Plus exceptionnellement, l'appropriation de friches par des groupes de jardiniers amateurs ou de squatters se réalise sous couvert associatif ou en dehors de toute réglementation. Intermédiaires entre ces jardinages et l'agriculture professionnelle, les pratiques d'agriculture de loisirs (hobby-farming) peuvent se traduire par des paysages difficiles à distinguer de ceux de l'agriculture régionale : élevages de chevaux ou de moutons, production de céréales ou de fruits à titre non professionnel, etc. Globalement, les espaces cultivés par les citoyens, plus ou moins réduits, moins contigus que l'espace agricole professionnel et donc moins perceptibles, souvent même invisibles car enclos de murs (Baker, 2012), forment un archipel vert non négligeable dans le tissu urbain et se partagent l'espace agricole périurbain avec les exploitations professionnelles.

Les motivations de ces habitants sont multiples et en faire une liste, non-exhaustive, montre la diversité des liens que ces pratiques tissent entre agriculture et vie urbaine. Pour la plupart des jardiniers, la possibilité de produire une nourriture saine et de compléter ainsi l'alimentation quotidienne est primordiale ; il peut arriver qu'une partie de la production soit vendue ou échangée, constituant un complément de revenu. Mais la création de nouveaux espaces de sociabilité en ville, les préoccupations environnementales, les échanges de savoirs soulignent des motivations socio-territoriales. La revendication d'un cadre de vie, de loisir et de détente est également très présente et de moins en moins opposée à la dimension vivrière : le potager et les espaces d'agrément se rapprochent, voire fusionnent. Ces motivations ne sont pas indépendantes des expériences vécues par les citoyens à la campagne ou des représentations qu'ils s'en font, puisqu'il s'agit d'obtenir le meilleur de la campagne aux abords de son immeuble, de sa rue ou de sa ville...

Les services de la ville ou de l'agglomération – essentiellement les services jardins et espaces verts et ceux qui accompagnent le développement social et culturel – et les associations de jardiniers – quand elles existent – doivent relever le défi d'accompagner ces nouvelles demandes. De longues listes d'attente se forment pour avoir accès à une parcelle sur les jardins familiaux, et les services

constatent une augmentation des demandes d'accompagnement de jardins partagés. Ces derniers visent, pour des collectifs d'habitants, à mettre en production des friches (Hodgson, 2010), des pieds d'immeubles, des trottoirs, voire des ronds-points. D'autres potagers sont initiés au sein des crèches, écoles, universités, prisons et hôpitaux.

Toutes ces initiatives plus ou moins innovantes d'appropriation de l'espace par des citoyens montrent l'éventail des expériences sensibles de l'habitant (Hoyaux, 2003) et prouvent que, porteur d'une représentation particulière du cadre de vie urbain, il est capable de transformer les fonctionnalités initiales de l'espace. Ces situations, si elles interrogent le rapport de l'habitant à la nature productive dans l'espace urbain, viennent questionner la politique de la ville en termes d'aménagement des espaces ouverts et de services de proximité. Elles obligent par ailleurs les structures associatives et sociales à innover dans l'accompagnement des projets. La recherche de cohérence dans l'allocation du foncier et dans la promotion d'une politique alimentaire d'agglomération conduira à élargir ces questionnements aux rapports qu'entretiennent ces expériences habitantes avec les agricultures orientées vers les marchés (en circuits longs comme en circuits courts). À terme, le décloisonnement des interventions publiques, par exemple entre services agricoles et services espaces verts, et une communication minimale entre organisations d'agriculteurs et de jardiniers, deviendront incontournables.

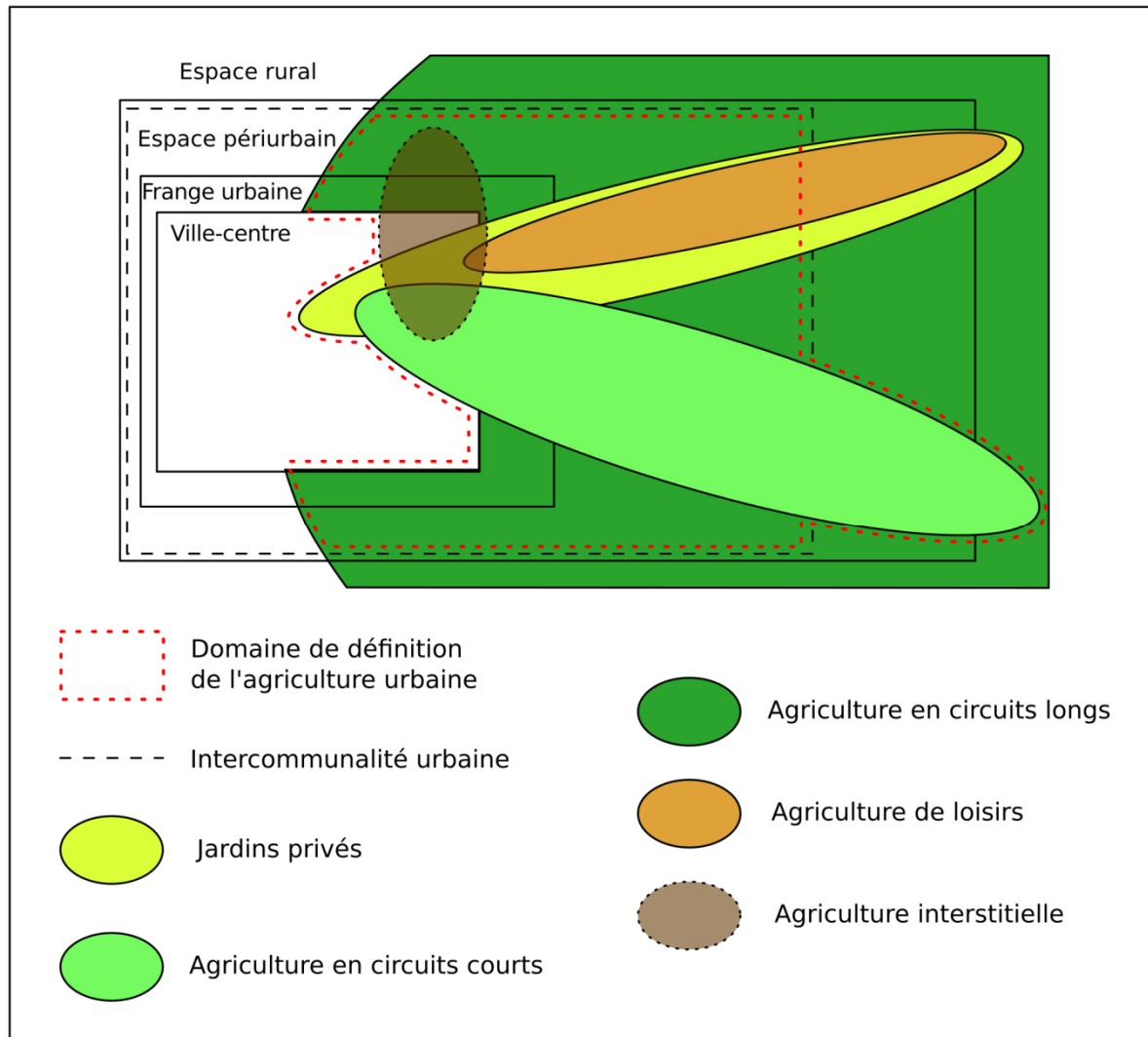
1.3.4 Définir l'agriculture urbaine

Dans des sociétés devenues urbaines dans leurs valeurs (Hervieu et Viard, 1996) et dont l'armature urbaine forme un réseau dense regroupant les quatre cinquièmes de la population, l'ensemble des formes d'agriculture pourrait être qualifiées d'urbaines. Néanmoins, pour que ce qualificatif garde un sens précis, nous retiendrons les agricultures ayant un lien particulier avec la ville proche (et non avec l'ensemble du réseau urbain ni avec l'ensemble de la société). La difficulté tient à la diversité des liens à considérer et au caractère imprécis de la notion de proximité.

À partir de notre analyse des liens entre la ville et l'agriculture en terme de localisations, de fonctionnalités et de régulations d'une part, des diverses formes agricoles recensées et de l'identification de leurs parties prenantes d'autre part, nous proposons de définir l'agriculture urbaine comme l'agriculture pratiquée et vécue dans une agglomération par des agriculteurs et des habitants aux échelles de la vie quotidienne et du territoire d'application de la régulation urbaine. Dans cet espace, les agricultures – professionnelles ou non, orientées vers les circuits longs, les circuits courts ou l'autoconsommation – entretiennent des liens fonctionnels réciproques avec la ville (alimentation, paysage, récréation, écologie) donnant lieu à une diversité de formes agri-

urbaines observables dans le ou les noyaux urbains, les quartiers périphériques, la frange urbaine et l'espace périurbain.

Figure n°1 : Domaine de définition de l'agriculture urbaine



Repris de P. Nahmias et Y. Le Caro, *Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales. Environnement urbain / Urban Environment, 2012, 6, pp.1-16*

La figure 1 schématise le domaine de définition de l'agriculture urbaine. Lorsque l'on croise la typologie des espaces concernés et celle des agricultures identifiées, trois éléments de différenciation apparaissent au sein de l'agriculture urbaine :

- le croisement entre types d'espaces et d'agricultures produit une large gamme de formes agro-urbaines ;

- les recoupements entre types d'agriculture produisent toutes sortes d'hybridations qui multiplient le potentiel créatif des parties-prenantes et permettent à la ville de voir évoluer les fonctionnalités de ses agricultures ;
- le gradient de centre à périphérie permet d'établir une hiérarchisation dans le degré d'urbanité des espaces agricoles étudiés et de porter une attention particulière aux effets de frontière morphologique et institutionnelle qui caractérisent respectivement la frange urbaine et la limite du territoire de l'intercommunalité urbaine.

En définitive, ce qui détermine la définition est en rapport étroit avec les représentations et les attentes portées par les acteurs concernés. Dans le cas de l'agriculture urbaine, cela pose problème car nous avons montré que les acteurs d'un même espace agri-urbain (aménageurs, profession agricole et habitants) n'en ont pas la même vision. Si une agglomération décidait de construire une politique globale pour ses espaces agricoles, forestiers et naturels, tous des espaces ouverts porteurs d'enjeux écologiques et sociaux déterminants, on imagine la difficulté de s'accorder entre acteurs engagés dans ces trois types d'espaces. Il nous semble intéressant, dans ce contexte, de formuler des définitions qui, tout en restant additives pour respecter les particularités de chacun et de chaque espace, puissent permettre d'identifier des dénominateurs communs facilitant l'adhésion des parties prenantes aux démarches de concertation.

Trois perspectives politiques nous semblent de nature à fédérer les collectivités comme les agriculteurs et les habitants autour de l'agriculture urbaine telle que nous l'avons définie. D'une part, la déclinaison locale des problématiques du développement durable (réduction des gaz à effet de serre, protection des sols et de l'eau, préservation de la biodiversité, amélioration de la santé et du bien-être, cohésion sociale et développement économique, etc.) engage à changer de regard sur la localisation et le mode de production agricole. D'autre part, l'évolution des marchés agricoles encourage à une meilleure maîtrise qualitative mais aussi quantitative de l'approvisionnement alimentaire urbain. Enfin, la quête de nouveaux espaces identitaires, de convivialité et de renouvellement du lien social en ville nous paraît mobilisatrice. Notre définition de l'agriculture urbaine a donc vocation à se mesurer à la réalité des interactions sociales complexes de la ville en mouvement.

En proposant d'associer dans une même dynamique les espaces intra-urbains et périurbains d'une part, les agricultures professionnelles et non-professionnelles d'autre part, cette définition invite par exemple les organisations professionnelles agricoles et les responsables des politiques agri-urbaines des agglomérations à construire des politiques qui valorisent toutes les dimensions du lien agri-urbain et ne se cantonnent ni à la promotion des circuits courts, ni à la protection quantitative de l'espace cultivable, si nécessaire soient-elles !

Sur le plan scientifique, il nous semble qu'une définition de l'agriculture urbaine partagée par une pluralité d'acteurs peut alors permettre de reconsidérer la question de la ville durable en rapprochant les expériences et les référentiels agricoles et urbains sur le développement, l'environnement et l'alimentation. En retour, ce rapprochement pourra nous permettre de continuer à approfondir la définition proposée, de manière à mieux intégrer la complexité des liens fonctionnels réciproques qui se tissent entre les formes et les acteurs des divers espaces de l'agglomération et des agricultures dont nous avons esquissé une typologie.

Sur le plan de l'aménagement urbain, nous avons observé que les pratiques agricoles des citoyens ne trouvent pas forcément de reconnaissance dans le monde agricole, non plus qu'au sein des administrations des agglomérations. L'absence quasi générale de moments et de lieux qui puissent rendre compte, pour la représentation et le débat, de la diversité des agricultures urbaines est à la fois un facteur explicatif et une conséquence de cette situation. Actuellement, les acteurs s'expriment dans des cercles référés à leurs compétences et représentations respectives (chambre d'agriculture, service des espaces verts, service du développement social, services d'urbanisme, association de jardiniers, etc.). Il reste aux acteurs concernés à trouver des espaces de rencontre et de concertation permettant une synergie entre les agricultures urbaines. S'ouvre alors un champ d'investigation en sciences humaines et sociales pour déterminer les conditions, les contextes et les enjeux de l'émergence d'une agriculture urbaine plurielle mais cohérente. Notre thèse va tenter d'apporter une contribution utile dans cette perspective...

Chapitre 2 : L'agriculture urbaine du point du vue citoyen : habiter l'espace

L'objectif de ce chapitre est de préciser le positionnement de la thèse dans la discipline géographique et plus largement dans les champs théoriques des sciences sociales. Réciproquement, il nous permet de construire progressivement, à la lumière des questionnements généraux sur la dimension spatiale des sociétés, un objet de recherche spécifique : les contributions de l'agriculture urbaine à l'habiter citoyen.

2.1 La géographie sociale pour situer dans l'espace les enjeux sociaux de l'appropriation agri-urbaine

L'analyse du corpus bibliographique sur l'agriculture urbaine montre que cet objet est abordé par plusieurs disciplines. Il s'agit d'un objet complexe qui amène à « passer des frontières ». Au carrefour de la géographie sociale et de l'aménagement de l'espace, l'agriculture urbaine est aussi un objet de recherche intéressant la sociologie. L'approche intégrative de perspectives urbaines et rurales (Nahmias et Le Caro, 2012) apporte notamment des éléments théoriques relatifs à l'évolution des rapports ville /campagne, aux inégalités sociospatiales, aux rapports entre l'agriculture et alimentation (Darrot, 2015). Toutefois, dans notre thèse, il ne s'agit pas d'appréhender l'agriculture urbaine comme effet de l'urbanisation des campagnes ou de la progression de la ville sur les terres agricoles, comme le font nombre d'études consacrées à l'agriculture périurbaine, mais bien de penser l'agriculture dans la ville et pour la ville, comme un facteur de régénération urbaine.

Notre épistémologie s'inscrit clairement dans la géographie sociale. Ce courant de la géographie né dans les années 1980 s'intéresse à la manière dont se structure l'espace, entendu comme le résultat des rapports sociaux. Autrement dit, le projet majeur est d'étudier la dimension spatiale des sociétés, sur le principe que « *la géographie sociale ne commence que lorsque le géographe s'implique dans l'analyse du rôle de l'espace en tant qu'enjeu stratégique (pour la société) et tactique (pour les acteurs au quotidien) dans la reproduction des sociétés et les régulations sociales* » (Séchet *et al.*, 2008). Dans cette optique, les formes urbaines sont le résultat des rapports sociaux. C'est pourquoi notre focale s'est portée sur la création des formes agri-urbaines, sur leur genèse et leurs processus, dans leur diversité et leur nouveauté : jardins partagés, jardins d'appropriation des friches, jardins collectifs de quartiers.

Au-delà d'une caractérisation et d'une analyse des formes spatiales, nous interrogeons les représentations et les pratiques sociales dans leur dimension spatiale. À partir de là, nous avons identifié des pratiques habitantes à l'origine de ces formes.

Le sens critique de la géographie sociale et son inscription dans « *les sciences de l'action* » à travers la construction du rapport à l'autre dans l'espace (Séchet *et al.*, 2008), nous permet d'analyser ces dynamiques socio-spatiales : « Vivre dans un espace suppose de partager cet espace avec d'autres, d'y inscrire des capacités d'agir en faisant avec l'espace de chacun, en subissant les contraintes inhérentes à la présence des autres » (Séchet et Garat, 2008). À travers l'analyse des pratiques spatiales des individus (en mode épanoui, libre ou sous contrainte), nous pouvons appréhender comment les individus se construisent, construisent les lieux, se les approprient et s'insèrent dans la dimension collective, le lieu étant le premier endroit en commun.

Les individus engagés dans l'action sont donc considérés comme des « acteurs ». Cette entrée épistémologique et méthodologique implique que « *l'individu se donne la possibilité d'aller au-delà des déterminations, des possibilités physiques, historiques, politiques, économiques, sociologiques pour construire sa propre réalité géographique notamment par le sens de ses actions* » (Hoyaux *et al.*, 2008). Toutefois, ce positionnement nécessite une réciprocité vis-à-vis du collectif en termes d'action spatiale, c'est-à-dire que « *l'individu construit seul ou collectivement ou plutôt inter-individuellement* » (Hoyaux *et al.*, 2008). Reconnaître l'individu jardinier comme acteur à part entière ne veut donc absolument pas dire que son action peut se comprendre indépendamment des rapports sociaux. Les acteurs, individuellement et collectivement, donnent sens à l'action au travers de leurs « manières d'être et de faire dans, sur et avec l'espace ». Les acteurs de l'agriculture urbaine, habitants comme agriculteurs, élus, techniciens de collectivité, agissent simultanément dans une agglomération. Dans cette perspective, ils transforment l'espace en permanence dans une dialectique entre la construction propre de l'individu et son interaction avec les autres et le monde. Ainsi, notre analyse de l'action sur l'espace porte autant sur l'intervention matérielle des individus et des groupes que sur sa dimension idéale dans le sens de Maurice Godelier (1984).

2.1.1 La ville, l'agriculture et la nature sauvage

Pour penser l'agriculture dans et pour la ville, ainsi que le rapport entretenu par les habitants avec les espaces cultivés, l'approche géographique nous invite à revenir à une réflexion croisée entre d'une part la catégorisation des espaces rural et urbain, considérés en tant que constructions sociales variables dans le temps et dans l'espace (Mathieu, 2007), et d'autre part la manière dont ces deux mondes nouent des rapports à la nature (Berque, 2011).

Préalablement, précisons que nous adhérons à la pensée de C. Larrère et R. Larrère¹⁵, (1997) arguant que nous ne pouvons appréhender la nature que de l'intérieur de la société, parce que la nature a une histoire dont l'humanité est issue. Cela étant posé, Berque (2011) propose de comprendre le rural, le sauvage et l'urbain, comme les trois motifs de paysage qui forment l'écoumène¹⁶ en tant qu'espace géographique. Puisqu'il s'agit d'espaces concrets que l'on peut appréhender en tant que paysages, nous préférons retenir que par rural il faut ici entendre la campagne, et par urbain la ville¹⁷. L'humain organise donc sa vie entre la ville, la campagne et « l'éreème », ce dernier comprenant les étendues sauvages telles que la forêt (non ou peu cultivée), la montagne, la mer et le désert. Berque pointe le fait que depuis le Néolithique la campagne se définissait dans son opposition à la forêt et à la ville. Réciproquement c'est à partir de la campagne et de la ville que se sont institués les espaces sauvages, considérés comme le « hors-monde ». D'autres recherches ont déjà mis en exergue cette ambiguïté qui fait que le rural a été défini à partir d'une vision urbaine dans le contexte ouest-européen, en tant qu'opposition à la ville (Mathieu, 1996). Il a ainsi été défini à partir de sa dimension « naturelle » (la nature étant en soi, sans l'homme) qu'il faut maîtriser, aménager et socialiser et de sa dimension « agricole » qui renvoie à la propriété foncière et à l'attachement terrien (Mathieu, 1996), considéré donc comme l'espace dénaturalisé, malgré ou à cause de sa nature domestique. Cette perspective de nature anthropologique construit une opposition entre la « nature sauvage » et la « nature cultivée » (Yves Luginbuhl, 1989), la première étant représentée par la friche, « l'anticulture » et par les valeurs de « l'abandon », de « la perte de sociabilité », voire de « la dégradation ». Au contraire, la nature cultivée serait associée à un paysage « beau et harmonieux ». Néanmoins, au-delà de cette antinomie, le fait est que ces représentations collectives de la nature plus au moins sauvage, plus ou moins domestiquée, vont avoir des influences non seulement dans l'aménagement de l'espace et dans la formulation des politiques publiques, mais aussi sur les pratiques des habitants. Cela influence par exemple leur choix (parfois sous-contrainte) de localisation de la résidence, ou bien le type d'habitat (Mathieu, 2007). Les pratiques d'agriculture urbaine, associées ou non au

¹⁵ Catherine et Raphaël Larrère (1997) proposent comprendre la notion de nature à partir de la dialectique entre la nature-processus (*natura naturans*) et la nature artefact (*natura naturata*).

¹⁶ La notion d'écoumène est comprise ici non seulement dans son sens objectif « la partie habitée de la Terre » (en opposition à l'éreème) mais aussi en incluant le sens subjectif donné par l'appropriation des groupes humains (Berque, 2000).

¹⁷ La confusion entre les termes est générale en géographie, mais elle nous semble regrettable. Si les termes urbain et rural trouvent leur origine dans la distinction ville-campagne issue de la néolithisation, le champ des questions rurales inclut aujourd'hui les petites villes tandis que les campagnes sont intégrées aux problématiques urbaines. Les termes urbain et rural ont pris, avec l'urbanisation des sociétés, des consonances sociales et culturelles qui les ont fait sortir de leur « lit » initial, tandis que les termes de ville et de campagne peuvent et de notre point de vue doivent conserver leur ancrage morphologique, la ville comme centralité (non exclusivement) bâtie et la campagne comme étendue (non exclusivement) agricole.

logement, vont se positionner par rapport à cette représentation intégrée dans les normes sociales.

Ainsi, remarque Augustin Berque (2011), si pendant toute l'histoire de l'humanité « le monde rural n'a cessé de gagner sur le monde sylvain », cette opposition a ensuite été gommée par une vision urbaine qui assimile la campagne à la nature en l'opposant définitivement à la ville. Cela a configuré une vision dissymétrique de l'espace dans laquelle le rural a été dévalorisé voire gommé au profit de son urbanisation (Mathieu, 1996). Par ailleurs, les représentations du rural et de l'urbain, de la ville et de la campagne, sont souvent influencées par des spécificités locales et historiques, voire culturelles, tel que le montre Joëlle Salomon à propos de la Suisse (2007). Elle pointe en effet une représentation dominante « anti-urbaine » fondée sur la dichotomie ville-campagne, qui se traduit en une sur-valorisation du modèle de *village suisse* comme forme d'habiter et d'aménager le territoire.

Toutefois, dans les années 1980 la géographie et la sociologie rurales font cause commune pour la promotion d'un contre modèle, la représentation de la ville artificialisée ayant fini par devenir un repoussoir, car elle est aussi le lieu de la pollution et de l'agitation, d'un mode de vie associé de plus en plus à l'exclusion et à la pauvreté (Mathieu, 1996). À ce moment-là, une revalorisation du rural s'opère, le rural redevient la campagne et la nature ; il est valorisé à partir du paysage (Hervieu-Leger et Hervieu, 2005), parfois idéalisé, depuis la vision citadine. Certains évoquent une recomposition sociale et culturelle des campagnes à partir du constat des flux migratoires positifs vers l'espace rural entraînant une forme de conversion du monde rural à l'urbanité (Kayser, 2001). Ciblant les habitants et l'espace vécu, Emmanuelle Bonerandi et Olivier Deslondes (2008) pointent la diversité des personnes et des projets de vie qui trouvent ancrage dans l'espace rural, ce qui les conduit en mettant en garde sur les défis de partager un espace et de construire des relations sociales sur la base d'objectifs distincts. Dans le même ordre d'idées, Yannik Sencebe et Denis Lepicier (2007) soulignent l'hétérogénéité de la migration résidentielle vers les espaces ruraux, son caractère choisi ou subi dans un cycle de vie et ses effets sur la ségrégation spatiale. Néanmoins, les intérêts privés concurrents qui prennent place et évoluent dans cette campagne périurbaine constituent autant de sources de tensions que d'occasions de configurer de nouvelles légitimités. Les recherches de Monique Poulot (2010) identifient dans le périurbain francilien les trois figures de campagne proposées par Philippe Perrier-Cornet et Bertrand Hervieu (2002) : « la campagne-ressource » des agriculteurs, « la campagne-paysage » valorisée par les habitants, et « la campagne-nature » des scientifiques.

Dans cette recomposition des représentations de l'urbain et du rural, il faut compter avec l'injonction à la mobilité, qui atteint l'ensemble de la société et qui est considérée comme une

manière d'habiter qui structure la vie sociale (Levi et Lussault, 2003 ; Stock, 2005). Cela se traduit par un éclatement des lieux de vie, aspect sans doute influant sur la perception des habitants de leur milieu de vie, que leur résidence se trouve dans l'espace urbain, périurbain ou rural (Morel-Brochet, 2007). Ainsi, Nathalie Blanc (2000) met en exergue le fait que les vécus spatiaux en tant que les manières d'habiter l'espace urbain ou l'espace rural vont conditionner le comportement des habitants au moment de se confronter à la nature. Elle remarque par exemple que « les personnes d'origine rurale ont des représentations et des pratiques vis-à-vis de l'animal différentes des personnes d'origine citadine » (Blanc, 2000).

Le point de vue de l'habitant et sa manière de se représenter et de valoriser les lieux par rapport à la nature sont donc essentiels pour saisir son cadre de vie (Mathieu *et al.*, 2004). Nous faisons la distinction entre une nature sauvage mise à distance et une nature domestique qui participe directement du cadre de vie des habitants et contribue à la configuration des « territoires de chez soi » (Mathieu *et al.*, 2004). Cette nature domestique constitue un ancrage fondamental pour notre raisonnement. Pour nous, l'agriculture urbaine constitue le contact entre la ville et la nature domestique, cette dernière étant en même temps le socle de la représentation sociale de l'agriculture. En effet, la nature domestique correspond à une nature néolithisée, donc cultivée (plantes) ou élevée (animaux d'élevages). La nature domestique inclut certes les plantes vertes et autres animaux familiers cultivés ou élevés sans intention productive, mais dans la dialogique ville-campagne voire urbain-rural, c'est la plante et l'animal destinés à la production, particulièrement alimentaire, qui constituent le point de repère essentiel.

2.1.2 Agriculture et ville : un contrat social ancien largement questionné

En dépit d'une dissociation objectivable de la ville et de la campagne par des critères morphologiques et fonctionnels et d'une vision dichotomique de la société qui en résulte, l'agriculture et la cité n'ont jamais renoncé à nouer des liens. Au-delà de la volonté actuelle des acteurs de l'aménagement urbain et du monde agricole de faire de l'agriculture un bien commun territorialisé (Soucard, 2003), la place et le rôle de l'agriculture dans les espaces périurbains est une préoccupation récurrente au sein des institutions, à l'échelle des agglomérations comme dans les instances de représentation du monde agricole. Les stratégies concertées visent soit la quête d'un « équilibre de territoire » en tant que frein à l'étalement urbain, soit le soutien à l'approvisionnement alimentaire de proximité, soit le maintien de la biodiversité et de la cohérence écologique des territoires (Bertrand, 2010 ; Peltier, 2010).

Les attentes des citoyens vis-à-vis de l'agriculture, et d'un certain nombre d'agriculteurs, notamment ceux qui appartiennent à un « mouvement social paysan et écologiste » (Deléage,

2013), ont fortement évolué ces dernières décennies et ils manifestent une « profonde rupture par rapport à un ordre antérieur », celui des pratiques productivistes et agro-alimentaires entièrement alignées sur le modèle industriel (Calame, 2007). Précisément, une des conséquences de l'agriculture productiviste est l'isolement de l'écoumène nourricier, la rupture entre le bassin de production et de consommation qui se traduit par une déconnexion croissante entre agriculture et alimentation. Les problématiques de l'agriculture et de l'alimentation se sont de fait dissociées, autant sur le plan scientifique que dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques (Lamine et Chiffolleau, 2012).

Le grand clivage du contrat social entre la société française et son agriculture passe ainsi par la crise du productivisme, considéré comme un fait social total, et par ses effets néfastes sur les agriculteurs et les écosystèmes, en particulier l'artificialisation croissante du vivant et les risques associés (Deléage, 2013). Ces débats ont été de plus en plus médiatisés à partir des années 1990 dans le registre d'atteintes à la santé publique, notamment lors de la « crise de la vache folle », puis autour des risques inhérents à l'utilisation des OGM et des hormones de croissance (Deléage, 2013) ou encore récemment sur la question de la maltraitance animale. Bien que la critique ne parvienne pas à une remise en cause de ce modèle ni sur le plan des pratiques, ni sur le plan politique, petit à petit des voix se lèvent de la société civile, voire au sein même des agriculteurs pour trouver des alternatives à la production et à la consommation de masse.

L'évolution des attentes sociales vient ainsi reformuler de manière critique le contrat social existant entre l'agriculture et la société¹⁸. Cette problématique, abordée par plusieurs disciplines en sciences sociales, se traduit en géographie sociale par un questionnement relatif aux dimensions spatiale et territoriale : Quelle place et quel rôle doit occuper l'agriculture dans le territoire ? Quelles agricultures pour quels territoires ? Qu'est-ce qu'un bon agriculteur ? Quelle agriculture pour quelle alimentation ?

Dans ce contexte, un groupe de ruralistes des universités de l'Ouest ont fait le point sur les recherches menées par la géographie sociale dans une démarche interdisciplinaire en sciences sociales depuis presque deux décennies, sur les relations entre agriculture, durabilité et territoire, en osant poser la question sur un territoire régional emblématique de « la réussite du modèle agricole productiviste » (Pierre *et al.*, 2008) comme la Bretagne. Par exemple, Nicole Croix et Jean Renard (2007) explorent les mutations opérées au sein du monde rural et font le constat des

¹⁸ Il s'agit du contrat social passé entre les agriculteurs et la société après la Seconde Guerre mondiale, qui a donné à l'agriculture sa fonction productrice des biens alimentaires à bas prix. Appuyé sur le paradigme professionnel, il a été structuré par tout un ensemble de dispositions juridiques dont les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 constituent la clef de voûte. C'est bien ce contrat social qui est depuis quelques années questionné d'un point de vue écologique, social et politique (Deléage, 2013).

déséquilibres environnementaux provoqués par la mise en place du modèle agricole intensif dans l'Ouest. En utilisant une entrée sociale pour aborder les rapports entre agriculture et environnement, ils mettent en exergue trois aspects : i) la transformation et la disparition des bocages et la banalisation des milieux ; ii) la dégradation de la qualité des eaux, du sol et de l'air en considérant les résidus de pesticides et métaux lourds, ainsi que la qualité des produits agricoles et son incidence sur l'alimentation et iii) la problématique des déséquilibres sociaux et spatiaux (disparition massive des exploitations, perte d'emplois et des services) comme conséquence sur le milieu humain de tous ces dérèglements.

De même, Geneviève Pierre *et al.* (2008) pointent le fait que l'Ouest peut être considéré comme un « territoire laboratoire » pour l'observation d'un double processus : l'évolution des agricultures productivistes et la mise en place des dynamiques d'agricultures considérées comme alternatives, en tant qu'option différente du modèle dominant. À travers l'analyse des réseaux d'acteurs concernés, ils essayent de préciser leurs enjeux spatialisés montrant que leurs liens vont bien au-delà de la question agricole et des territoires ruraux. Cette structuration ne se traduit pas seulement dans de nouvelles fonctions pour l'agriculture, mais aussi dans le décryptage des nouvelles sociabilités entre le monde rural et le monde urbain.

Isabelle Duvernoy et Sandrine Bacconnier (2005) nous éclairent sur les nouvelles transactions qui se produisent entre la société et l'agriculture dans l'espace périurbain ; ce dernier n'est plus dévalorisé comme frontière physique entre l'urbain et le rural, mais plutôt valorisé comme espace de négociation et de confrontation de représentations urbaines et rurales. Il s'opère un double processus dans lequel les agriculteurs construisent leurs liens vers l'urbanité et réciproquement les citadins reformulent leur demande vers le monde rural.

Les circuits courts¹⁹ de commercialisation des produits agricoles, s'appuyant sur une agriculture orientée vers la ville proche, sont des dispositifs de plus en plus valorisés dans les pays industrialisés et notamment en France, car ils participent à un retissage des relations entre la ville et la campagne et peuvent contribuer à lutter contre l'exclusion en agriculture (Chiffolleau, 2012). Les circuits courts permettent en effet un rapprochement concret des agriculteurs et des consommateurs.

A la différence d'une agriculture organisée en bassin de production dans le cadre de filières longues, une des caractéristiques de cette agriculture orientée vers la ville proche est d'abord le développement agricole sous l'angle territorial, autrement dit l'ancrage dans le territoire est

¹⁹ Nous retiendrons comme définition des circuits courts une commercialisation n'interposant pas plus d'un intermédiaire entre le producteur agricole et le consommateur final (Traversac, 2010). Il existe donc des circuits courts à longue distance et des circuits longs locaux. Lorsque nous parlons de circuits courts en matière d'agriculture urbaine nous faisons référence aux circuits qui sont à la fois courts et locaux.

mobilisé comme un atout pour l'organisation des systèmes complexes sur le plan agricole, alimentaire, énergétique et social (Maréchal, 2007). Les pratiques de vente directe vont venir aussi questionner le métier d'agriculteur pour faire évoluer le référentiel « d'agriculteur professionnel » qui a été activement mobilisé par les organisations agricoles (Durand, 2007). Dans cette perspective, l'orientation des productions agricoles vers la ville relève de la part de ces agriculteurs d'une véritable stratégie de développement, dans le cadre d'une nouvelle vision du métier d'agriculteur « concepteur et producteur de nouveaux produits et de nouveaux services » (Durand, 2007). En somme, leur activité s'inscrit directement dans le territoire de proximité, évolue avec la demande et non plus en fonction d'un marché anonyme.

Ainsi, malgré les controverses alimentaires et environnementales en cours, la fonction nourricière de l'agriculture continue à être le principal lien entre l'agriculture et la ville, certains auteurs signalant l'importance de mettre en avant le lien social entre les acteurs concernés afin de dépasser la valorisation purement marchande des denrées alimentaires (Bricas *et al.* 2013). Cette question du lien est traitée par Yvon Le Caro (2007) qui, dans une approche anthropogéographique, propose de considérer l'agriculteur en vente directe comme un « médiateur écouménal » ; dans cette relation particulière de l'homme à la terre, l'agriculteur en vente directe participe au maintien d'un lien « concret, physique et direct entre l'habitant et celui ou celle qui travaille la terre. La vente directe relie ainsi dans un même mouvement l'habitant, le produit, l'agriculteur et le terroir ». Le propos met en avant une forme de proximité qui va plus loin que la rationalité euclidienne pour répondre à une logique de connaissance mutuelle, de partage et de confiance ; de cette manière, la médiation spatiale de l'agriculteur contribue à donner du sens et de la profondeur à l'acte de consommation alimentaire. Bien entendu, ces mécanismes de médiation ne se configurent pas qu'entre individus, au contraire, ils concernent le territoire et les relations dans lesquelles ces individus sont impliqués.

Par ailleurs, si les peurs alimentaires conduisent de plus en plus les consommateurs à rechercher une alimentation saine et de qualité, l'accès massif à cette alimentation reste encore limité dans la société, parfois pour des raisons d'accessibilité, de prix, ou bien de schémas mentaux ou d'idées reçues sur le sujet. La demande croissante et les objectifs de santé publique et d'éducation à l'alimentation poussent progressivement certaines collectivités, travaillant à améliorer la qualité de l'alimentation dans les structures publiques, à tenter d'intégrer des produits issus de l'agriculture biologique dans les dispositifs de restauration collective²⁰ (Fassel, 2008). Toutefois, pour inscrire l'initiative dans une démarche transversale de développement durable, les collectivités doivent

²⁰ La restauration collective concerne l'alimentation des entreprises privées et publiques, administration, crèches, milieu scolaire et universitaire, aussi bien que le secteur de la santé, le milieu militaire et carcéral (Fassel, 2008)

aussi conditionner la production biologique à une production locale, ce qui durcit la contrainte. Pour le moment, il s'agit d'initiatives volontaristes portées par certains élus, dont la réalisation avance assez lentement, en lien avec la complexité logistique et juridique de l'approvisionnement en circuits courts en restauration collective. Ce dernier doit suivre des règles spécifiques en termes de marchés publics et d'obligations sanitaires. Une lecture en termes de géographie sociale nous amène à identifier les possibles processus d'exclusion à l'œuvre ainsi que les jeux de pouvoir dans une dynamique d'alimentation territorialisée. Qui doit définir et décider en matière de « qualité » des aliments ? Est-ce que tous les citoyens ont le pouvoir d'exiger une alimentation de qualité ? Comment structurer une organisation efficace ? Une telle politique peut-elle concerner tous les espaces, urbains comme ruraux ? Ce qui semble clair, c'est qu'il s'agit de questionnements qui dépassent les frontières de la ville et du monde rural pour se positionner à l'interface et peut-être comme lien entre les deux mondes.

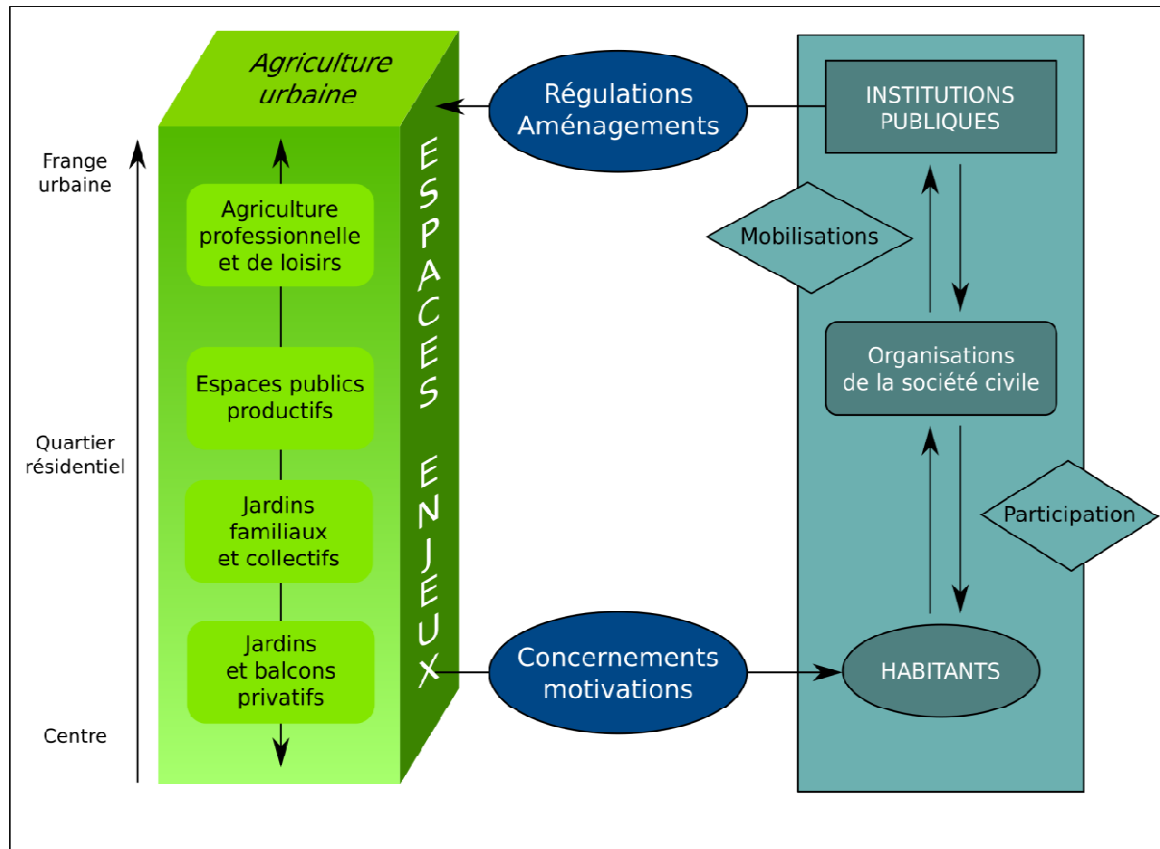
2.1.3 Formes et rapports sociaux en agriculture urbaine : espaces enjeux

L'agriculture pratiquée dans le milieu urbain est une manière de produire l'espace. Cette production est analysée dans la thèse du point de vue des protagonistes de cette appropriation, à savoir les individus et les groupes sociaux dans leur relation dialectique avec les configurations socio spatiales. Cette approche implique de considérer la dimension temporelle constitutive des rapports sociaux et les mises en forme de l'espace qui en résultent (Bonny et Ollitrault, 2011). L'agriculture dans le milieu urbain constitue un processus d'appropriation de l'espace dans la durée, mobilisant des pratiques et des usages divers et en constant changement. Nous ne sommes pas ici dans une appropriation éphémère de l'espace public, comme peut l'être par exemple une appropriation festive à l'occasion d'un spectacle culturel. Au contraire, les temporalités de l'agriculture urbaine demandent une appropriation minimale de six mois par an, même dans le cas d'occupations jardinières par l'installation de simples bacs dans l'espace public, comme le font par exemple les membres du collectif des Incroyables comestibles. Même dans ce cas, il faut attendre le temps nécessaire à la fructification pour que l'action sur l'espace prenne son sens.

Les individus et groupes concernés sont des acteurs qui agissent et interagissent dans des mondes sociaux et des situations préexistantes donnés par leur milieu et leur époque. Dans cette perspective, même la moindre intervention dans l'espace est considérée comme une forme de mobilisation. Ces acteurs, flexibles et adaptables, intègrent à travers leurs socialisations leurs propres subjectivités dans la structuration socio spatiale qu'ils produisent (Bonny et Ollitrault, 2011). L'investissement des individus et groupes font de ces espaces d'agriculture urbaine des espaces enjeux. Nous proposons dans la figure suivante une schématisation des espaces enjeux de

l'agriculture urbaine dans le cadre de la gouvernance locale, à partir de la proposition de schématisation d'Yvon Le Caro reprise par Yves Bonny & Sylvie Ollitrault (2011).

Figure n°2 : Gouvernance locale de l'agriculture urbaine comprise comme espaces enjeux



Réalisation P. Nahmias d'après la schématisation d'Y. Le Caro in Bonny & Ollitrault,

Pour une approche pluridisciplinaire des mobilisations relatives à l'espace. in : *Espaces de vie, espaces enjeux*. PUR, 2011

Dans le bloc de gauche, les formes et expériences d'agriculture urbaine sont présentées sur un gradient spatial du centre à la périphérie. La typologie comprend des jardins et balcons privés, des jardins familiaux et collectifs dans des espaces spécialement prévus à cet effet (cas de la plupart des jardins partagés), mais aussi des jardins collectifs qui sont le produit d'une appropriation illicite de l'espace (ex : jardins de squat), des espaces publics productifs (parcs, écoles, jardins dans des établissements publics) et enfin les espaces de l'agriculture professionnelle orientée vers la ville, notamment sous forme de circuits courts et d'agriculture de loisirs. Comme indiqué par le bloc droit de la figure, ces lieux sont le résultat de la rencontre, de la friction ou du conflit entre les investissements et les mobilisations des habitants ou des organisations de la société civile qui émergent « par le bas » d'une part, et les instances et dispositifs de l'action publique qui ont un rôle régulateur « par le haut » d'autre part. Cette confrontation locale

d'acteurs disparates s'inscrit dans le paradigme de la gouvernance urbaine, processus de décision publique qui s'appuie sur un pouvoir polycentrique et sur la négociation entre des intérêts publics et privés.

La thèse se centre donc sur le rapport des acteurs aux espaces enjeux. Cette grille de lecture a pour finalité de dresser un tableau schématique à un moment donné, elle exprime la contingence des configurations sociospatiales, sachant que les rapports socio-spatiaux entre les acteurs s'articulent de manière dynamique et sont en évolution permanente. Cette grille nous permet déjà de formuler certaines questions : en quoi la diversité des formes et des expériences de l'agriculture urbaine participe-t-elle à la construction du projet urbain ? La gouvernance urbaine locale l'y autorise-t-elle ? Quelle est la place des pratiques des habitants dans les dispositifs d'action publique ?

En effet, les formes et les expériences d'agriculture urbaine sont le résultat de formes d'appropriation ou d'usage, de modes d'occupation et même de conflits d'aménagement. L'investissement des acteurs impose l'appropriation de l'espace dans la durée ; cette appropriation doit être défendue ce qui suppose de la négociation. Or, c'est précisément dans les articulations et les clivages entre les investissements de l'espace et les interventions de l'institution publique que ces lieux voient le jour. Un jardin par exemple est à la fois le résultat du travail de ceux qui jardinent et de la négociation entre les jardiniers et la ville. Dans cette perspective, nous considérons que tout jardin est une victoire pour l'individu jardinier, et pas seulement le jardin placé dans l'espace public ; il s'agit tout autant d'une victoire pour l'individu qui assume une dette pour accéder à une maison avec jardin, tel que le témoigne l'importance dans la société française de la trilogie « maison, propriété et jardin », à travers « le rêve du pavillon » décrit par Françoise Dubost (1997). En définitive, une forme de conquête de l'espace accompagne l'action individuelle et familiale de l'agriculture urbaine. Il s'agit aussi de victoires collectives : un jardin peut être le résultat d'une négociation entre les locataires et leur bailleur social, ou bien même résulter d'une appropriation collective illicite. La victoire collective se comprend alors non seulement vis-à-vis de la Ville - qui pourrait vouloir interdire ou négocier son implantation -, mais aussi vis-à-vis de voisins et de riverains qui ne jardinent pas forcément et que cette nouvelle occupation du lieu peut perturber dans leur quotidien²¹.

La dynamique d'interpellation et de mobilisation en faveur de l'agriculture urbaine concerne tout autant des fonctionnaires et des acteurs institutionnels, comme par exemple une professeure

²¹ Un exemple emblématique pris en Bretagne concerne les jardiniers du jardin partagé Alphonse Guérin, en plein cœur de la ville de Rennes, qui se sont battus pour l'autorisation d'avoir un poulailler dans ce jardin partagé, décision qui finalement a été prise en conseil municipal en 2015.

d'école qui veut avoir un jardin permanent à l'intérieur de l'école et doit justifier son action auprès de sa hiérarchie, ou encore un élu qui doit défendre un projet relatif à l'agriculture urbaine en conseil municipal ou dans telle autre instance face à des projets qui revendiquent un autre usage du même espace.

C'est pourquoi notre lecture de ces rapports sociaux visera leur élaboration temporelle et spatialisée, à la fois structurelle et contingente. Notre travail devra tenir compte de cette réalité au moment d'analyser la diversité d'expériences d'agriculture urbaine et leurs modes d'appropriation.

2.2 Approche de l'agriculture urbaine dans l'espace et dans le temps

L'agriculture urbaine, construite comme levier de la production d'une urbanité renouvelée, s'inscrit pleinement dans le projet scientifique de notre unité de recherche qui considère le territoire comme un produit de la dynamique des acteurs sociaux (Séchet et Keerle, 2006). Cette conception du territoire distingue explicitement l'action collective de l'intervention étatique pour concevoir la spatialité des relations sociales précisément dans l'interaction entre ces deux forces. En effet, nous constatons que l'agriculture urbaine se construit dans des territoires urbains à travers les actions des habitants autant qu'à travers l'organisation et l'intervention des autres acteurs, conduisant à l'émergence de nouvelles territorialités. Certaines formes agri-urbaines ainsi produites se pérennisent tandis que d'autres ont tendance à évoluer, ce qui nécessite de penser à articuler les temporalités parfois différentes des acteurs concernés. En acceptant la polysémie de la notion de territoire (Di Méo, 1998) et sans que la notion en tant que telle soit notre objet de recherche, nous inscrivons notre démarche dans une conception du territoire comme « espace approprié ». Comme Armand Frémont (1999) le considérait à propos de l'espace vécu, l'espace approprié inclut autant la subjectivité individuelle que l'ensemble des forces sociales qui la conditionne. La dimension de l'expérience habitante, en l'occurrence l'expérience d'une catégorie particulière d'acteur qui pratique l'agriculture urbaine, est centrale dans notre recherche, sachant que ces habitants « composent » avec l'espace habité et régulé par d'autres habitants et d'autres acteurs de la cité.

Dans cette perspective, nous n'avons pas cherché à caractériser explicitement les territoires de l'agriculture urbaine, mais nous proposons de les aborder à trois niveaux d'échelles : i) le rural, le périurbain et l'intra-urbain, soit l'échelle métropolitaine ; ii) L'archipel des jardins dans la ville,

soit l'échelle de l'agglomération au sens de l'INSEE²² ; iii) le jardin dans son milieu, soit l'échelle du quartier.

2.2.1 L'intra-urbain, le périurbain et le rural

La dimension spatiale de l'agriculture pratiquée par les citadins, dans son aspect productif, récréatif, paysager, est observable dans un espace-temps quotidien dans ou autour du domicile, dans les espaces interstitiels du tissu urbain, ainsi que dans la frange urbaine, dans l'espace périurbain et exceptionnellement dans l'espace à dominante rurale au-delà des limites de l'aire urbaine. En tant que formes, les espaces agricoles dans la cité peuvent être définis comme un type d'espaces ouverts (non bâtis) et comme un type d'espaces verts. Nous allons les décliner dans un gradient allant du centre du pôle urbain vers la périphérie de l'aire urbaine voire au-delà.

L'inscription spatiale des jardins privés

En ce qui concerne l'espace intra-urbain, une forme courante existe avec le potager privé, présente d'ailleurs tout au long de l'histoire de la ville. Aujourd'hui, à côté du jardin associé à la maison individuelle, le potager privé se pratique à minuscule échelle sur des balcons et des terrasses d'appartements. L'urbanisme pavillonnaire a multiplié les surfaces potentielles à vocation vivrière et même si ce sont majoritairement des pelouses qui les occupent, la tendance serait à une revalorisation de leur fonction potagère (Dubost, 1997). Reconnus aujourd'hui pour leur apport à la biodiversité urbaine au sein des trames vertes (Clergeau, 2014), les jardins privés sont avant tout un espace de liberté et d'expression avec la nature, procurant des expériences bien différentes de celles que les habitants des cités peuvent vivre à travers leurs pratiques des espaces verts publics et collectifs ; en effet, les habitants s'y autorisent ce qu'ils s'interdiraient ailleurs, autrement dit à dévoiler leur intimité : bricoler, déranger, salir, paresser, recevoir des amis, avoir des animaux (Paris, 2012). Dans cette perspective, nous examinerons comment se vit cette tension entre intimité et « extimité » dans le sens forgé par Serge Tisseron (2001), en particulier quant au vécu des habitants dans les jardins pratiqués hors domicile.

Les espaces collectifs : de la norme à l'éclatement des formes d'appropriation de l'espace public

Une des formes les plus traditionnelles de jardins collectifs correspond aux jardins familiaux héritiers directs de ce qu'autrefois l'on appelait les jardins ouvriers. Ces derniers, associés à la

²² Pour l'INSEE, l'agglomération se caractérise par une distance entre les logements de moins de 200 mètres. C'est donc un concept relevant du « tissu urbain continu » qui n'a rien à voir avec l'autre acception, métropolitaine, du terme agglomération.

maison dans les cités ouvrières, furent conçus à l'origine comme un loisir encadré et volontariste afin de donner aux travailleurs une occupation saine qui pouvait potentiellement les éloigner de la consommation d'alcool et compléter leur alimentation, ce que les maigres salaires n'arrivaient pas à faire (Dubost, 1997). Ensuite, une deuxième génération de jardins ouvriers a vu le jour sous la forme de groupes de parcelles dissociées de la maison. Celles-ci étaient à la base destinées aux populations réputées défavorisées, habitants d'immeubles collectifs dans le tissu urbain (Dubost, 1997). C'est sur ce même principe d'aménagement urbain que les jardins familiaux ont ensuite été créés, regroupant des parcelles qui doivent permettre l'exercice du jardinage selon la définition officielle qu'en donne le Code Rural²³. Cette politique témoigne, d'une part, de leur rôle social et alimentaire dans l'autoconsommation des ménages, mais aussi de l'intérêt public d'intervenir à fin de contrecarrer à des processus d'exclusion social-spatiale, permettant aux populations en difficulté d'accéder à un espace de nature productive dans la cité.

La massification dans les villes de cette forme agri-urbaine particulière traduit la pérennisation d'une intervention publique soucieuse de contrôle social, même si elle accorde de l'intérêt à l'implication des habitants à la vie publique de la cité ; en témoigne la formation des Associations et des Fédérations de jardins familiaux à l'échelle locale et nationale (Weber, 1998 ; Vant, 1998). Les jardins familiaux sont des lieux très normés, en termes d'usage et de gestion de l'espace et des modes de production, ce qui produit une forme de normalisation paysagère reflet d'une « rationalité municipale ». Daniel Cérèzuelle (2003) voit dans cet excès de normalisation un risque « d'étouffement du pouvoir socialisant du jardinage familial ». Il ajoute qu'il y a péril à désintéresser les populations ayant besoin de pratiquer ce type d'espace et dénonce la non prise en compte des nouveaux contextes sociaux. Cependant, certaines recherches en France (Frauenfelder *et al.*, 2014) et en Suisse (Guyon, 2008) et nos observations de terrain montrent que l'appropriation des habitants à l'œuvre est tout à fait diverse et multiple, et peut outrepasser des logiques normatives venant « d'en haut ». C'est bien pour cela que nous considérons indispensable, au-delà de l'ancrage spatial et de la fonctionnalité de ces formes agri-urbaines, d'observer leur composante d'appropriation habitante, marge d'expérimentation résultant des politiques venant « d'en haut » comme des mobilisations venant « d'en bas ».

C'est précisément la diversification des attentes et des formes d'appropriation de la nature productive de la part des habitants dans l'espace public urbain qui est à l'origine d'une nouvelle forme agri-urbaine, aujourd'hui reconnue en France : les jardins partagés. Héritiers de l'histoire des « community gardens » des grandes villes nord-américaines dans les années 70, ils sont étudiés

²³ Selon le code rural un jardin familial est « toute parcelle de terrain que son exploitant cultive personnellement en vue de subvenir aux besoins du foyer à l'exclusion de tout bénéfice commercial » (Dubost, 1997).

en tant que formes d'appropriation de l'espace public (Baudry, 2010). En France, les jardins partagés commencent à être reconnus en tant que tels seulement à partir de l'année 1997 à la suite du forum national « Jardinage et citoyenneté » qui a eu lieu à Lille et qui fut l'occasion de la formation de la structure collective à l'échelon national « Le jardin dans tous ses états, (JTSE) », le réseau français des jardins partagés (Baudelet *et al.*, 2008). Considérés comme des espaces hybrides entre espaces publics, lorsque l'accès de tous est possible, et espaces de culture dans les deux sens de ce terme (Baudelet *et al.*, 2008), les jardins partagés sont avant tout des formes agri-urbaines qui autorisent la mise en commun des initiatives individuelles à travers le partage d'un espace.

Gilles Clément (2008) les définit comme « un calendrier des rencontres et des fêtes : territoire de convivialité où se retrouvent, pour le meilleur, des habitants que cette seule occasion permet de rassembler ». Au-delà des rythmes, des saisons et des calendriers de culture, les jardins partagés fonctionnent avec la temporalité et la spatialité de la convivialité. Ainsi, la construction d'un lieu partagé de jardinage permet de faire évoluer la conception et la manière de gérer les espaces. Echanges de savoirs, de pratiques, de semences et de récoltes participent à la création d'un espace commun. Chaque projet est différent en termes d'organisation, de gestion de l'espace et de méthodes de culture, chaque projet est une mosaïque de savoirs, d'apprentissages et de convivialité.

Les jardins partagés se situent au pied des immeubles, dans des parcs publics, des squares, dans les espaces verts des nouveaux projets d'aménagement. On les trouve aussi parfois à l'intérieur des écoles ou des centres sociaux. Même si nous ne pouvons les observer que plus rarement dans des bâtiments publics et dans des prisons ou à l'hôpital, leurs effets bénéfiques pour les personnes qui les pratiquent et la socialisation qui en découle sont reconnus (Monjaret, 2014). Dans certains cas les villes proposent des terrains publics spécialement pour l'installation de jardins partagés. Dans d'autres cas il s'agit de collectifs d'habitants et d'associations qui demandent la permission à la ville pour installer de tels jardins ou pour s'approprier des friches ou des espaces vacants (Demailly, 2014). Ainsi la mise en place des jardins partagés s'effectue dans la rencontre ou dans la friction des politiques d'aménagement de l'espace et des initiatives des habitants. En conséquence, il nous semble important d'analyser quelles sont les motivations de ces habitants et comment ils configurent leurs constructions socio-spatiales.

En parallèle de l'expansion de ce modèle en France, nous constatons l'émergence d'un intérêt de la recherche pour ces espaces, particulièrement en ce qui concerne leurs effets sur les sociabilités, leur importance en tant qu'espaces de flux et d'échanges, leur intégration dans la trame verte de la ville, leur apport et leur place dans l'autoconsommation des ménages, enfin et peut-être surtout

pour les formes d'appropriation citoyenne de l'espace public qu'ils supposent et leur prise en compte dans les politiques de renouvellement urbain (Demailly, 2014 ; Baudry *et al.*, 2014).

On observe également des expériences jardinières de petite dimension, en mode individuel comme collectif, parfois soutenus par des mouvements associatifs, qui consistent à jardiner l'espace public. Cultivant autant les fleurs que les légumes ou les plantes aromatiques, il s'agit d'expériences de jardinage aux pieds des arbres, dans des bacs et toute autre forme de support de sols. Ce sont des jardins collectifs qui correspondent à des appropriations spontanées de l'espace et proposent au passant de « se servir ». Ils peuvent se trouver n'importe où, sur le trottoir par exemple, souvent dans des espaces publics visibles et accessibles comme des squares, des entrées de bureaux de collectivités, les abords des écoles, des parkings, etc. Ce type d'expérience nous parle autant d'un rapport à la nature productive des citoyens que de leur manière de s'approprier l'espace public. En effet, il s'agit de gestes citoyens rappelant que la trame verte urbaine ne se réduit pas à un simple réseau d'espaces verts connectés entre eux. C'est aussi, dans la continuité spatiale d'un quartier, un rapport particulier que les habitants entretiennent avec leur espace quotidien, espace qui n'est alors plus strictement public (Pellegrini *et al.*, 2014). En effet, l'appropriation habitante permet de nouveaux usages et pratiques qui ne correspondent pas nécessairement aux normes de gestion de l'espace public.

Ces jardins partagés, autorisés ou pas, comme ces petites expériences jardinières, construisent des lieux qui font partie du cadre de vie à l'échelle des habitants et qui participent à l'appropriation de leur paysage, des « territoires de chez soi » (Mathieu *et al.*, 2004). Il s'agit aussi pour l'habitant de s'approprier la ville, d'exprimer sa présence à travers une manière d'être au monde et de le construire. En effet, dans toutes ces formes et expériences, chaque jardinier se sent chez lui, qu'il soit locataire ou pas de l'espace jardiné, voire qu'il s'agisse d'une appropriation de l'espace en dehors de toute légalité.

Ce rapport à la terre ne relie-t-il pas, d'une manière inconsciente, les citoyens à des formes d'appropriation foncière décrites à propos de la tradition paysanne ? Etant donné l'émergence et la persistance de ces formes d'appropriation de l'espace public, il nous semble pertinent de chercher à caractériser non seulement leur dimension matérielle et en actes, mais aussi la part d'investissement symbolique et affectif des habitants, pour mieux expliquer les constructions socio-spatiales qu'ils réalisent.

Vers la frange urbaine, jardins d'insertion : de l'hybridation à la solidarité en milieu urbain

Paradoxalement, les jardins d'insertion se retrouvent souvent dans des espaces plus périphériques de la ville, voire dans la frange urbaine, sur des superficies plus importantes que celles qu'occupent les jardins familiaux et partagés. Ces jardins sont apparus en France dans une logique volontariste dans les années 1990 ; ils poursuivent un objectif d'insertion sociale et professionnelle par le jardinage de personnes en difficulté embauchées pour produire des légumes qui seront vendus à un réseau d'adhérents consommateurs. Ils se distinguent donc clairement des jardins familiaux et partagés par un double souci de professionnalisation des jardiniers et de commercialisation des produits.

Parmi les jardins d'insertion, il convient toutefois de distinguer les Jardins d'insertion sociale (JIS) des Jardins d'insertion par l'activité économique (JIAE). Les JIS sont des espaces plus souples accompagnant la reprise d'activité et la socialisation par le biais du jardinage. Les personnes n'y sont pas rémunérées, mais elles bénéficient des récoltes. Les JIAE proposent un cadre de travail en vue d'une réinsertion professionnelle progressive. En France nombre de jardins d'insertion par l'activité économique sont fédérés par le réseau national des « Jardins de Cocagne²⁴ », mais leur mode de fonctionnement a été adopté par diverses autres associations (Guiomar, 2011).

Ces jardins sont en relation directe avec le monde agricole par les réseaux d'acteurs, par leur ressemblance avec des dispositifs de circuits courts comme les AMAP, mais aussi pour la démarche technique de maraîchage biologique. On compte plusieurs acteurs intervenant dans la mise en place et la gestion de cette forme agri-urbaine, entre le monde associatif, la maison de quartier, la collectivité locale, les lycées agricoles et des représentants du monde agricole tels que les Chambres d'agriculture ou les réseaux d'agriculteurs biologiques (Guiomar, 2001 ; Pineau, 2009). Il s'agit de formes et de pratiques hybrides entre le travail social et l'activité agricole, la logique du marché et l'économie sociale et solidaire, l'expérimentation et la norme, l'agriculture et l'alimentation. Ces organisations de solidarité cherchent à remédier à des problèmes d'exclusion sociale et économique pour ceux qui jardinent, mais aussi à rendre accessible aux citoyens des fruits et légumes de qualité à un prix juste.

Ainsi, progressivement, l'agriculture se réapproprie des espaces ouverts intra-urbains, espaces non constructibles, zones inondables, périmètres de captage d'eau (Donadieu, 1998). Il s'agit d'une agriculture interstitielle qui enrichit la structure de tissu urbain et donne naissance à des nouvelles formes urbaines.

²⁴ Site Internet des « Jardins de Cocagne » : <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

Entre « la ville » et « la campagne »

En France, si l'on suit les définitions du Zonage en aire urbaines, 75% des surfaces agricoles se situent dans les espaces périurbains et urbains des grandes, moyennes et petites aires, ce qui fait de ces espaces des « territoires de négociations de l'agriculture » (Poulot, 2014). De fait, des actions volontaristes cherchent à intégrer l'agriculture à la dynamique urbaine locale et aux dispositifs de gestion de l'espace, tels que les Plans locaux d'urbanisme (PLU) ou les Schémas de cohérence territoriale (SCoT). Pourtant, les documents d'urbanisme, dédiés à l'aménagement du cadre de vie et à l'équilibre entre zones urbaines et rurales, ne garantissent pas toujours la protection de l'agriculture ; leur vocation première est en effet de bâtir la ville (Delattre et Napoléone, 2011). Ainsi, malgré les injonctions à la densification urbaine, la protection des espaces agricoles reste soumise à la bonne volonté politique locale.

Cependant, la demande citoyenne de plus en plus organisée questionne les vocations de l'agriculture péri-urbaine. Ainsi une agriculture tournée vers l'approvisionnement des marchés urbains locaux participe à la structuration de l'espace périurbain en s'appuyant sur l'héritage des ceintures maraîchères (Phlipponneau, 1956) et sur l'idéologie des ceintures vertes (Donadieu, 1998). Il s'agit de l'agriculture organisée en circuits courts, qui contribue aujourd'hui à l'approvisionnement alimentaire des agglomérations de manière minoritaire mais significative (Aubry et Chiffolleau, 2009 ; Denéchère, 2007). Les citoyens ont donc l'occasion de profiter des fonctionnalités agricoles lorsqu'ils se promènent ou circulent dans les paysages agraires périurbains (Le Caro, 2007) mais aussi lorsqu'ils « consomment local » dans des AMAP (paniers), sur des marchés locaux ou dans des points de vente collectifs de producteurs locaux (Nahmías et Le Caro, 2012). Tous ces lieux matérialisent des liens entre la ville et l'agriculture, ils permettent aux agriculteurs comme aux citoyens de construire une connaissance réciproque, voire de dépasser certains préjugés.

Toutefois, nous ne pouvons pas négliger les effets de l'expérience que les habitants peuvent avoir de l'agriculture sur la structuration du paysage de l'espace périurbain et de l'espace rural. Même si elle s'affranchit des attentes alimentaires des habitants des villes proches, cette agriculture insérée dans les logiques de bassins régionaux de production et tournée vers le marché national et international peut être valorisée par certaines pratiques des citoyens comme la fréquentation récréative (Le Caro, 2007), y compris sur la frange urbaine (Le Caro, 2010). Le caractère agricole des espaces ruraux et périurbains peut également être perçu et vécu lorsque les habitants d'une agglomération se déplacent quotidiennement lors de leurs navettes résidence-travail. Ces expériences récréatives et de mobilité ne supposent pas nécessairement une adhésion des habitants au modèle agricole qui produit les paysages traversés. *A contrario*, lorsque des citoyens

ont l'opportunité de jardiner dans leur maison secondaire ou de famille, ils se forment une expérience personnelle d'agriculture en espace périurbain comme rural.

Ainsi, les expériences d'agriculture urbaine des habitants sont loin d'être circonscrites à l'espace de la ville. Elles s'articulent au rythme des usages, des représentations et des pratiques particulières d'espaces agricoles et naturels. Notre intérêt se porte sur les pratiques des habitants qui participent à la configuration de leur espace vécu, dans le sens qu'Armand Frémont (1999) a donné à cette expression. Dans un parcours de vie considéré dans sa dimension diachronique, les citoyens peuvent être marqués par la fréquentation et la pratique des espaces agricoles de leur enfance ou de leur jeunesse, tant sur leurs lieux de résidence que sur leurs lieux de vacances. Et dans le moment présent, le parcours de vie se construit et se réoriente également au quotidien dans la pluralité des lieux et des personnes fréquentées. Toutes ces expériences participent simultanément à la construction du rapport de l'habitant avec la nature productive et de son rapport avec les autres. Les habitants construisent des repères socio-spatiaux à travers les lieux ainsi pratiqués et fréquentés. De ce fait, il nous semble d'un grand intérêt de décrypter la dimension idéale de ces pratiques, car elle construit et renouvelle les représentations que les habitants se font de la ville et de la campagne.

L'étude des agricultures urbaines nécessite une observation des lieux de nature productive dans et autour de la ville, comme éléments d'un « système du vert » (Novarina, 2003). Cette observation s'effectue le long d'un continuum de centre à périphérie, des agricultures citadines au domicile (potagers privé) et interstitielles (espaces ouverts intra-urbains), à celles de la frange urbaine et des espaces périurbains, jusqu'aux agricultures de l'espace rural.

2.2.2 La construction de l'archipel des jardins dans la ville

Si l'agriculture urbaine fait désormais partie de l'espace vécu des habitants des villes, l'intervention des individus et des groupes s'y déploie spatialement à travers une multiplicité d'expériences d'agriculture. Les sciences sociales permettent d'expliquer pourquoi l'agriculture urbaine s'inscrit dans certains lieux et pas dans d'autres. Certains jardins sont le résultat d'initiatives qui proviennent « d'en haut », tandis que d'autres répondent à des mobilisations habitantes qui se comprennent « d'en bas », dans une « relation dialectique entre structuration et action » (Bonny et Ollitrault, 2011). Ainsi, nous pouvons nous questionner sur la place donnée aux jardins familiaux au sein d'une agglomération, ou bien sur la place donnée aux jardins partagés à l'intérieur d'un quartier. L'inscription spatiale d'un jardin collectif est en effet le résultat de l'appropriation d'une friche, par exemple, qui est elle-même liée aux jeux d'acteurs à l'échelle de l'îlot, du quartier, de la ville. Il se peut qu'il y ait eu négociation avec la collectivité pour avoir

une autorisation, il se peut que cela ait été le résultat d'un long conflit si la ville avait un autre projet pour cet espace, pour l'accès duquel les habitants concernés ont dû se battre. Parfois les voisins et les riverains peuvent mal accueillir un lieu qui leur semble pouvoir « perturber » leur quotidien, lorsqu'il y a de nouvelles personnes qui arrivent, qui ne sont pas du même quartier, etc. La question se complique lorsque nous considérons la nature des espaces, en termes de degré d'ouverture de l'espace à l'altérité. En effet, sans lien direct avec la propriété du sol, les espaces agricoles présentent une nature hybride entre espace public et espace privé. De fait, le moindre geste d'un habitant tel que la culture au pied d'un arbre situé dans l'espace public implique une forme de privatisation. Cela nous conduit à envisager les risques potentiels de privatisation de l'espace public lorsqu'il devient cultivé. Alors, dans cette même logique de degré d'ouverture des espaces, nous pouvons réfléchir sur la place qui peut être laissée à la production agricole dans les espaces privés (tels que des lotissements), dans les espaces collectifs (une cour d'école) et dans les espaces publics (parcs, places et squares), là où l'agriculture n'est pas l'affectation principale de l'espace. Toutefois, ces espaces peuvent être pratiqués et investis indistinctement par les citoyens à travers l'articulation qu'ils font de leurs expériences agri-urbaines.

La notion de « géographicités » proposée par Eric Dardel (1952) comprise comme la relation de l'homme à son milieu, autant dans sa dimension matérielle que dans sa dimension symbolique, nous permet d'expliquer le « concernement »²⁵ différencié des habitants pour tel ou tel des jardins dont ils connaissent l'existence près de chez eux. En effet, dans leurs investissements des lieux, les habitants ne mobilisent pas seulement leurs expériences, mais aussi leurs valeurs et croyances. Ainsi le rapport de chaque jardinier à un lieu jardiné est lié à l'histoire du jardin, du quartier, des riverains, mais surtout à la manière dont l'histoire, la biographie de l'individu s'est trouvée concernée par cette construction du lieu.

Dans notre cas, bien que nous analysions les pratiques d'agriculture urbaine des citoyens à un moment donné de cette histoire, nous devons intégrer la dimension du temps, étant donnée la confluence des acteurs concernés par chaque jardin et les histoires particulières qu'un individu peut avoir avec chacun des jardins qu'il fréquente. Il y a d'abord la temporalité des cycles biologiques et saisonniers qui vont marquer indéniablement les rythmes d'intervention des habitants dans les lieux de nature productive et leurs investissements dans l'espace tout au long d'une année agricole. Ensuite, il nous faut considérer le temps de l'évolution des formes urbaines et de leurs modes de gestion. Ceci implique de prendre en compte la temporalité des acteurs collectifs, comme les associations jardinières, mais aussi la temporalité des acteurs de

²⁵ Bien que le terme de « concernement » ne soit pas attesté en français (il est formé sur l'anglais *concernment*), nous le reprenons de la figure 2 pour exprimer « en quoi » un espace-enjeu concerne un individu ou un groupe.

l'aménagement urbain. Qu'ils soient privés, familiaux ou partagés, la rationalité municipale s'intéresse à valoriser les atouts paysagers et la cohérence des jardins dans leur intégration à la trame verte et à la politique sociale urbaine. Dans une perspective plus large de développement durable, le renouvellement urbain s'avère l'occasion pour les collectivités publiques de réfléchir à des formes de végétalisation et d'aménagement nouvelles. Notre perception est que la rationalité aménagiste a toutefois tendance à considérer ces espaces productifs en tant que tels, mais pas forcément dans la relation que les habitants y développent. Selon nous, plus qu'une différence dans la valorisation de cette nature productive, il y a là une différence d'appréciation des temporalités. Par exemple, certains projets de rénovation urbaine ou d'aménagement prévoient en amont des espaces au pied des immeubles pour l'installation de jardins partagés, sans que les concepteurs ne sachent si les futurs habitants de ces espaces seront motivés pour s'y investir, et s'ils vont accepter de voir venir jardiner dans le périmètre de leur immeuble des personnes qui viennent « d'ailleurs ». Sur ces aspects, Yves Bonny et Sylvie Ollitrault (2011) signalent l'intérêt de « traiter la structuration comme le produit cristallisé des actions antérieures qui configure et régule les actions actuelles » pour ensuite analyser celles-ci comme « une source d'élaboration tout autant que de reproduction structurelle ». Cette dialectique entre structuration et action nous permet d'intégrer dans l'analyse la complexité sociale et l'épaisseur historique des investissements des acteurs en situation.

Les habitants voulant s'investir dans une parcelle des jardins familiaux, espace très convoité en ville, doivent s'inscrire sur une liste d'attente, attente qui dans certains cas peut durer plusieurs années. Dans ces conditions, nous observons que les habitants cherchent des solutions, ils développent des stratégies pour avoir accès à des espaces de nature productive, d'où leur implication éventuelle dans plusieurs lieux et réseaux différents. Les habitants choisissent des lieux qui font sens pour eux, des lieux avec lesquels ils construisent des liens qui peuvent s'affranchir de la simple proximité euclidienne. C'est ce que signale Xavier Piolle (1990) lorsqu'il constate que « au sein du même immeuble, de la même famille et souvent du même couple, chacun participe ou tente de participer, selon ses propres normes, à une construction sociale souvent différente de la proximité géographique ». C'est bien pour cela que nous préférons parler d'une proximité socio-spatiale qui intègre le sens que lui donnent les acteurs, en l'occurrence les habitants.

Dans cette perspective, pour notre analyse, il nous semble fondamental d'intégrer à la dialectique de l'appropriation de l'espace l'espace-temps de ceux qui habitent. En effet, la temporalité biographique exprimée par l'histoire personnelle des individus constitue une composante fondamentale de la relation de l'habitant à son milieu. Selon leur âge, les personnes ont des

expériences différentes de l'agriculture et elles manifestent aussi des aspirations différentes. L'intégration de l'ensemble de l'espace vécu passé et présent dans la compréhension de l'expérience agricole des habitants s'avère nécessaire.

Pour nous, l'ensemble des lieux d'agriculture urbaine dans la ville et ses alentours constitue donc un archipel agri-urbain au sein duquel se construisent les appropriations individuelles et collectives. Dans le même temps, chaque citoyen a construit dans son histoire biographique et dans sa plus ou moins grande exploration des possibilités de son territoire vécu une multiplicité d'expériences qui façonnent son propre archipel de jardins passés et présents. Sous l'influence de l'intervention publique, des mobilisations collectives et des investissements individuels, ces archipels entrelacés sont en mouvement et construisent dans chaque quartier des configurations originales.

2.2.3 Le jardin dans son milieu

Comme nous l'avons noté, les formes agri-urbaines sont le résultat de rapports entre les hommes et leur milieu. Le milieu est ici compris non seulement comme l'étendue biophysique mais aussi comme l'espace vécu (Fremont, 1999) et comme l'espace physique et culturel de déploiement de l'être (Berque, 2004). C'est plus précisément dans l'espace quotidien que l'habitant expérimente une dialectique vitale avec son milieu. Cette construction du monde de l'habitant est guidée par la projection de l'être sur l'espace dans une optique de sécurité ontologique (Hoyaux, 2003). Cela ne signifie pas un monde idéal en termes de qualité de vie, c'est au contraire un processus de construction permanent, parfois contradictoire et complexe, dont l'habitant s'approprie. Il peut aussi s'identifier aux valeurs propres des espaces qu'il apprivoise et aux autres êtres humains qui y habitent.

Nous constatons ainsi que l'habitant se sent « chez soi » dans son jardin quelle que soit sa surface, sa situation juridique (locataire, propriétaire ou occupant sans titre) ou son inscription spatiale dans un lotissement de jardins familiaux, dans un « jardin au carré » au sein d'un jardin partagé, etc. Nous le constatons dans la manière dont l'espace jardiné est marqué par l'empreinte de ceux qui l'habitent. Il ne s'agit pas seulement des savoir-faire jardiniers ou d'une question d'aménagement de l'espace à l'intérieur du jardin mais aussi de l'interaction du jardinier avec les autres jardiniers et de l'organisation de ses échanges avec le monde extérieur à son jardin. Cet habitat jardinier, cette manière d'habiter en une localisation précise, fait lieu mais ce lieu est dans un milieu. On ne peut pas désarticuler lieu et milieu car ils se trouvent liés dans un rapport de dedans et dehors.

Ainsi tout en « étant chez soi », le jardinier n'est pas exempté du regard des autres, ni de l'action des autres. En conséquence, sa première question sera de savoir s'il met une barrière ou pas, comment il définira une limite, s'il fera de son jardin un royaume clos ou au contraire ouvert sur le reste de la ville. Est-ce qu'une envie de s'isoler doit être lue nécessairement comme un repli sur soi ?, se demande ainsi Pauline Frileux (2012) lorsqu'elle interroge les manières d'habiter les jardins pavillonnaires dans la périphérie rennaise.

Les jardins en tant que lieux de vie sont des lieux « émetteurs » de bruits (par exemple, lorsque l'on reçoit du monde dans son jardin), d'odeurs (par exemple lorsque l'on utilise des amendements d'origine naturelle ou lorsque l'on cultive des plantes odorantes), de flux de matériaux (du compost, des déchets verts, mais aussi des objets, en rapport ou pas avec l'activité jardinière). Toutes ces « externalités jardinières » sont susceptibles de jugements de valeur et de représentations spatiales autant pour celui qui jardine que pour ceux qui se trouvent dehors : autres jardiniers, voisins, passants, animateurs d'association de jardins, agents de service public... Cependant, comment interdire quoi que ce soit à celui qui se sent chez soi ? Comment faire rentrer dans la norme celui qui a fait de son lopin du jardin partagé un refuge aux trésors ? Qu'est-ce qui est propre et qu'est-ce qui est sale ? Qu'est-ce qui est beau ou qu'est-ce qui est laid ? Qui doit décider ? Et comment décider de choses aussi délicates, parfois inexprimables ?

Il nous semble que toutes ces questions illustrent la tension latente entre l'expérimentation (descendante ou autogérée) et la norme établie (imposée ou élaborée), que ce soit d'ailleurs l'interaction harmonieuse ou la friction conflictuelle qui relie les jardins étudiés au milieu dans lequel ils s'inscrivent. Les pratiques étudiées évoquent à la fois le rapport à la nature, le rapport à l'agriculture, mais aussi le rapport aux autres (nos voisins ?) et la construction de la place de l'habitant dans la ville. C'est bien pour cela que l'observation à l'échelle microsociale s'avère aussi pertinente.

En somme, les territorialités de l'agriculture urbaine peuvent être abordées dans l'articulation de trois spatialités : dans la micro échelle du lieu et de son inscription dans le quartier, à travers l'archipel des jardins dans la ville et enfin dans l'articulation de l'intra-urbain, du périurbain et du rural. Nous faisons l'hypothèse que cette articulation d'échelles est essentiellement construite par l'habitant, les autres acteurs contribuant à l'émergence des formes agri-urbaines nous semblant au contraire avoir tendance à se situer dans une échelle d'action préférentielle.

2.3 L'habiter citadin

On ne peut donc pas étudier l'agriculture urbaine sans s'intéresser à l'habiter citadin. Cultiver les lieux d'agriculture urbaine y réintroduit une nature productive qui modifie l'habiter urbain. Dans un premier temps nous allons définir l'habiter, ensuite les particularités de l'habiter citadin et enfin tenter de cerner en quoi l'agriculture urbaine interpelle cet habiter.

2.3.1 Habiter le monde, ou son jardin ?

Si pendant longtemps la notion d'habiter a pu être trop souvent réduite à la dimension de « se loger » ou « résider », notre démarche s'inscrit plutôt dans le domaine de recherche qui élargit la signification de ce terme, car l'habitant est avant tout un être géographique qui se relie au monde à partir de « ses mondes » (Hoyaux, 2003). André-Frédéric Hoyaux nous rappelle que nous pouvons appréhender l'habiter comme la manière dont l'homme est capable de se situer et de se socialiser dans une temporalité donnée. Selon lui, l'individu se déplace vers une sélection de lieux, d'objets, d'autres personnes pour se situer. L'individu se reconnaît ainsi dans « un monde à lui » qui l'entoure et de ce fait participe à la construction de son identité.

Nous adoptons la logique géographique première « d'être au monde », de faire partie de l'écoumène (Berque, 2009) et d'autre part nous intégrons les recherches qui mettent en relation le sens d' « habitant » et le sens d' « habiter », en termes de lieux et milieux habitables (Mathieu, 2012). Le dynamisme de ces deux perspectives géographiques a constitué notre point de départ épistémologique.

Interroger l'habiter signifie s'intéresser aux constructions du monde des habitants, à la manière dont ils organisent leurs existences individuelles et collectives, à la manière selon laquelle ils vivent, tout simplement (Besse, 2013). Pour Jean-Marc Besse, savoir habiter signifie savoir vivre, parce que en tant qu'habitant, il ne s'agit pas que de « modes de vie » mais aussi de « moments de vie ». En effet, nous n'habitons pas que des maisons, des lieux, des rues, des villes et des campagnes, nous habitons aussi les paysages que nous regardons, tout ce que nous transformons, là où nous nous impliquons, là où nous laissons notre empreinte...

Jean-Marc Besse (2013) cite l'anthropologue Tim Ingold²⁶ pour mettre en exergue la perspective de l'habitant « *qui, de l'intérieur, participe au monde en train de se faire et qui, en traçant un chemin de vie, contribue à son tissage et à son maillage* ». Dans cette perspective le philosophe fait la distinction entre « occuper un lieu » et « s'occuper » d'un lieu. La première proposition est plus proche du sens de considérer un lieu comme disponible, tandis que la deuxième permet d'élargir à l'idée d'entretenir,

²⁶ Tim Ingold, *Une brève histoire des lignes*, trad. S. Renaut, Paris, Zones sensibles, 2011, p.108.

de soigner, enfin de se faire « partie prenante » du lieu. De là Jean-Marc Besse nous propose de rapprocher le verbe « cultiver » des verbes « honorer » et « habiter » qui partagent des significations cachées. Cultiver au sens premier, c'est cultiver son jardin, son champ ou sa vigne, tandis que dans sa deuxième signification il s'agit de cultiver son corps et son esprit. Or « l'esprit du jardinier » incarne l'ensemble de ces gestes d'attention. Autrement dit, « *cultiver c'est prendre soin de ce qui est là, donné, au nom de ce qui, en lui et à partir de lui, peut être. Habiter, c'est prendre soin de ce que cela peut être* », c'est s'appliquer à ce devenir, et c'est savoir attendre que ça pousse, que ça vienne » (Besse, 2013 p. 30). Ainsi, le verbe « habiter » se conjugue avec les expériences humaines dans un sens large, avec les manières de faire, mais aussi avec les souvenirs et les espoirs.

Cependant, si le sens du verbe « habiter » peut être si profond pour l'individu, tel qu'une « nécessité ontologique » en reprenant l'expression d'André-Frédéric Hoyaux (2003), nous ne pouvons pas omettre dans notre thèse la perspective collective de cet acte d'habiter. Dans la définition proposée par André-Frédéric Hoyaux, lorsqu'il signale qu'habiter est la relation entre l'habitant et son monde, celui-ci est d'ailleurs compris comme « *l'emboîtement d'habitats naturels et sociaux aux échelles multiples* » (Hoyaux, 2003) : les constructions des mondes de l'habitant se font à partir des configurations territoriales qu'il réalise, dans la mesure où l'habitant est parallèlement dans sa relation au monde et à lui-même. C'est en effet avec cet espace multiscalaire que l'habitant compose, du point de vue fonctionnel autant qu'ontologique. Il s'agit de la construction des liens qui fondent la mise en place du cadre de vie de l'habitant, des liens aux lieux et aux autres, d'où une dimension indéniablement collective, mais aussi de la manière que l'individu a de vivre ces liens et leur donner une signification qui lui est pour partie personnelle.

Cette épistémologie a indéniablement un contenu phénoménologique fort, mais nous mobilisons parallèlement les représentations sociales, les significations spatiales, sociales et temporelles, et finalement les modalités de l'action sur l'espace à travers des pratiques et des manières de faire individuelles et collectives. Enfin, dans une réciproque très géographique, cet espace considéré comme milieu dans lequel l'habitant trouve à agir participe aussi de la construction sociale et ontologique de cet habitant.

Même si les habitants peuvent partager des lieux signifiants, même s'ils construisent des liens voire des réseaux, même si la dimension collective et sociale des actes et des représentations ne fait aucun doute, il ne s'agit toutefois pas de pratiques homogènes que l'on peut aisément catégoriser. Chaque habitant construit son système personnel de valeurs et de significations ; à travers leurs expériences, les récits des habitants nous racontent non seulement les lieux mais les relations qu'ils établissent avec les lieux. Une entrée par l'habitant va donc nous permettre de mieux comprendre l'inscription spatiale des pratiques sociales à l'œuvre dans l'agriculture urbaine.

2.3.2 Le mode citoyen d'habiter

Nous souhaitons appréhender le rapport au monde de gens qui habitent les villes. Une première entrée peut être, en aval du concept ontologique d'habiter, la notion de « mode d'habiter », que Nicole Mathieu (2012) forge pour réfléchir à l'interaction entre les sociétés et leurs natures, en tentant de caractériser les rapports des hommes aux lieux et aux milieux qu'ils habitent, afin de mieux lire les représentations et les pratiques tant individuelles que collectives. Ces modes d'habiter nous permettent de mettre en perspective les transformations socio-spatiales de la société moderne et particulièrement les mobilités, quotidiennes, hebdomadaires ou saisonnières, choisies comme subies. Caractériser des modes d'habiter peut nous permettre de développer une pensée critique des modes de vie dans les agglomérations contemporaines, en particulier quant à la relation compliquée qui s'y joue entre ville et campagne. Dans une tension aussi constructive qu'aliénante, Berque *et al.* (2006) décrivent ainsi « la ville insoutenable » en dénonçant les effets d'une urbanisation désordonnée, ses graves conséquences écologiques, la dégradation des paysages et l'aggravation des inégalités sociales. En poussant plus loin les archétypes de la dialogique ville / campagne dans le mode de vie urbain, certains auteurs (Choay, 1994 ; Paquot, 2016) avancent qu'il s'agit en fait de relations entre une « non-campagne » et une « non-ville ». Dans la « non-campagne », les habitants résident mais travaillent dans les non-villes voisines auxquelles ils accèdent en automobile. Dans la non-campagne, poursuit Thierry Paquot, il ne reste presque plus de paysans, hormis quelques agriculteurs subsidiaires de l'agro-alimentaire. Ce modèle « insoutenable » se trouve confronté à l'amorce de dynamiques habitantes et militantes autour de mouvements comme les « villes en transition²⁷ » ou les « villes lentes », qui repensent activement le rapport des citoyens à l'agriculture. En ce sens, le citoyen se confronte en ville autant à une nature « désirée » - qu'il peut pratiquer dans certaines portions du « système du vert » urbain-, mais aussi à une « nature réelle » (Mathieu, 2000) qui correspond selon la chercheuse à la nature perçue et souvent subie des rythmes du jour et de la nuit, du climat, des cycles de vie végétale et animale en ville, des risques « naturels » (tempêtes, orages, inondations), des problèmes d'environnement urbain tel que la pollution (de l'air, du sol, de l'eau) et les nuisances (bruits, odeurs, barrières visuelles, etc.). L'habitant qui pratique l'agriculture urbaine doit savoir composer avec cette dimension globale de la nature anthropisée, avoir conscience des interactions qu'il doit construire avec elle.

²⁷ Voir le site Internet du mouvement de la Transition en France : <http://www.transitionfrance.fr/>. Voir le site Internet de Cittaslow : <http://www.cittaslow.org/index.php>

Dans cette optique, nous nous attacherons à la perspective de l'habitant qui élabore son discours en se référant systématiquement à ses propres constructions de la « ville » et de la « campagne », « sa » ville et « sa » campagne devrait-on dire. Cette dernière peut, nous l'avons souligné, être localisée dans l'espace urbain mais aussi dans l'espace rural et périurbain. Quelles fonctionnalités les habitants des villes demandent-ils à la nature ? Quelles sont les valeurs attachées à leurs représentations spatiales ? Le décryptage de ces représentations spatiales doit nous permettre de situer la pratique de l'agriculture en milieu urbain dans un double gradient ville-campagne et urbain-rural.

Le caractère « citadin » des modes d'habiter demande à être explicité. Etre citadin c'est quoi ? Cela concerne qui ? Est-ce qu'on est (ou naît) citadin ou bien le devient-on ? Thierry Paquot (2016) avance que « nous sommes tous des urbains, mais pas tous des citadins ». En effet, les sociétés modernes se sont urbanisées dans le sens sociologique et technique du terme. Le mode citadin d'habiter nous parle, lui, de la « cité ». Le mot vient du latin « *civitas* » qui évoquait l'idée de vivre ensemble (Brunet *et al.*, 1992). Depuis sa fondation, la cité répond à trois logiques que nous pouvons résumer ainsi : l'explication du monde, la cohésion sociale et une logique fonctionnelle et économique (Choay, 1972), trois aspects indissociables pour organiser l'usage social de l'espace, la structuration des lieux de pouvoir, les échanges et les liens avec l'agriculture. L'acception du terme cité au sens de la cité grecque ou *polis* (Brunet *et al.*, 1992) renvoie de manière complémentaire à la politique et relie le citadin tant à la notion de l'Etat qu'à son statut de citoyen (qui a des droits et des devoirs au sein de la cité). Cette définition de la cité se distingue de l'emploi contemporain péjoratif du vocable « cités » pour désigner la réalité des quartiers périphériques et de la banlieue, associée aux problématiques de pauvreté, d'immigration, de chômage et de violence.

Si le citadin est celui qui habite la cité, il est aussi « l'habitant qui a les mœurs, les habitudes et les activités de la ville, par opposition au villageois » (Brunet *et al.*, 1992). Cette opposition nous pose problème lorsque les modes de vie des nouvelles générations d'agriculteurs installés en zone périurbaine, d'ailleurs une figure de « campagne » pour un bon nombre des habitants de la ville, montrent qu'ils profitent bien des avantages liés à la proximité de la ville dans leur vie personnelle. Dans l'expérience de ces agriculteurs, c'est à partir « du lieu » qu'ils déclarent avoir créé leur activité (Albaladejo, 2008), et non dans une opposition au mode de vie citadin. En définitive les modes de vie « citadin » et « campagnard » s'assimilent pour partie et participent ainsi au phénomène de l'urbanisation généralisée des sociétés post-industrielles (Hervieu et Viard, 1996).

La logique de cohésion sociale qui émerge des mythes fondateurs de la cité alimente l'organisation sociale du partage de l'espace en ville. Cela implique une certaine culture de l'espace entraînant une cohérence. En admettant que presque tout l'espace d'usage public peut être considéré comme un objet d'appropriation collective (Barbichon, 1991), il apparaît la notion de *civitas*, ou de civilité assimilable à celle d'urbanité. Cette question nous renvoie à une idée de comportement vis-à-vis de l'autrui. Aller en ville, conduit par exemple à partager un espace public avec d'autres, d'autres avec lesquels s'installe une tension entre proximité et distance. Sansot (1997) qualifie cette tension d'« indifférence courtoise » pour se référer à la civilité que contient l'urbanité, la *politeness* anglaise. Avec cette notion, il évoque une forme de respect mutuel entre soi et l'inconnu. Cette forme de civilité fait écho aux propos de Daniel Cérézuelle (2003) lorsqu'il rappelle le rôle des jardins dans la cité et ce qu'il appelle « l'initiation à la civilité ». Il perçoit les jardins comme espaces participant à la socialisation et à l'apprentissage, provoquant un glissement entre la vie privée et la vie publique. Il s'agit pour lui de lieux qui sont la plupart du temps respectés par le public, dans une convention implicite de réciprocité : il ne s'agit pas seulement du jardinier prenant soin du vivant et de soi, il s'agit également de la perception de cette action par les autres, ceux qui ne jardinent pas. Cela se traduit par l'apprentissage de codes sociaux et par le respect du travail d'autrui. Ces aspects positionnent les jardins comme des lieux structurants de la sphère publique de la cité.

Enfin, sous l'effet de la métropolisation, la vie quotidienne des citadins est fortement marquée par un éclatement de leurs lieux de vie : distances importantes entre le lieu de résidence et le lieu de travail, éclatement géographique des lieux de sociabilité. Les personnes pratiquent, parcourent, s'investissent dans une diversification géographique des lieux fréquentés et traversés. Cela génère une tension ou une combinaison entre mobilités et ancrages multiples. Dans cet univers des lieux pratiqués, une place est faite pour le rapport à la nature par ces habitants qui construisent une constellation de lieux signifiants, grâce à une diversité des pratiques telles que la fréquentation des parcs, des jardins et des squares publics, la culture et l'aménagement de leur jardin privé, du balcon ou de la terrasse, la pratique d'un jardin familial ou d'un jardin partagé, les balades dans les bois, dans les espaces naturels et agricoles situés en frange urbaine ou dans le périurbain, la pratique de lieux de cueillette à la ferme, de fermes pédagogiques ou bien d'accueil touristique à la ferme, les séjours dans la maison secondaire et l'entretien d'un jardin de campagne dans le périurbain ou dans l'espace rural plus éloigné...

Autant de lieux et de pratiques assurent aux habitants une médiation riche entre la ville, la campagne et la nature, dans un mode de vie urbaine. Ils permettent le déploiement de la relation géographique qui fonde la confiance du citadin dans son espace de vie.

2.3.3 L'agriculture urbaine interpelle l'habiter citoyen

La culture des lieux d'agriculture urbaine réintroduit dans la ville une nature productive qui enrichit l'habiter urbain, si tant est que « l'habitat humain est toujours et nécessairement, à la fois d'ordre écologique et d'ordre symbolique : il est éco-symbolique » (Berque, 2009). L'habitant noue des rapports avec son milieu en se l'appropriant, en le cultivant et, en retour, ce milieu approprié participe de l'être habitant. En effet, les initiatives innovantes d'appropriation de l'espace de la part des citoyens nous montrent une myriade de possibilités offertes à l'expérience sensible de l'habitant (Hoyaux, 2003), capable de détourner la fonctionnalité explicitement prévue par les urbanistes en mobilisant des représentations particulières de son milieu à travers les pratiques *in situ*. Un lieu de jardinage a priori dédié à un loisir utilitaire permet aussi l'expérience d'un rapport sensible, créatif et signifiant avec la nature (Blanc, 2010) et de participer à la construction de son paysage. Le contact avec la terre, la compréhension des cycles de la vie et de la diversité du vivant, la possibilité d'expérimenter un travail rythmé selon les saisons, dans un milieu artificialisé à priori peu propice à ce genre d'expériences, interroge l'habiter urbain.

Si les citoyens font une place à l'agriculture dans le système du vert urbain, nous nous interrogeons sur la manière dont l'habitant intègre l'expérience matérielle et sensible de l'agriculture et en quoi cela change sa manière de vivre son quotidien dans la ville. Il s'agit de mettre à l'épreuve ce que Nicole Mathieu (2000) appelle « la culture urbaine de la nature » pour se référer aux représentations et pratiques des citoyens confrontés à la composante de naturalité de leurs milieux de vie. Les citoyens sont face aux composantes biotiques (vivant végétal, animal et microbiologique) et abiotiques (climat, minéraux, cycles physicochimiques et cycle de l'eau) et doivent mobiliser leurs savoirs vis-à-vis de la nature productive.

Dans cette perspective, nous aimerions comprendre comment l'habitant met à l'épreuve ses habitudes dans le sens que la psychologie sociale donne au terme, c'est-à-dire en tant que formation progressive des solutions réflexes ou intériorisées. De quelle manière cela participe-t-il à la fixation de certains référentiels spatiaux qui mettent l'habitant en relation concrète à son milieu ? Comment le citoyen mobilise-t-il les référentiels spatiaux de son expérience vécue et, par conséquent, comment améliore-t-il ses compétences spatiales qui n'ont de sens que si elles sont mises à l'épreuve de l'expérience vécue ?

Ces questions théoriques relèvent de plusieurs domaines de la vie quotidienne : l'apprentissage personnel, domestique, les habitudes alimentaires et de consommation, la mobilité, les sociabilités, les choix de lieux de loisirs, le choix résidentiel, enfin l'apprentissage de la citoyenneté, en termes d'implication progressive dans la sphère publique de la cité. Il en résulte de

nombreuses questions que nous pouvons formuler pour interroger l'impact de la pratique agricole sur les modes d'habiter citadins. Premier problème pour les personnes qui ont un jardin chez elles : quelle surface destiner au jardin d'agrément et au jardin potager ? Selon la forme ou le type de jardin choisi, il y a une expérience de confrontation au vivant qui est toute différente. Il s'agit dans le cas du potager d'arriver d'abord à faire pousser une culture, à suivre le rythme des saisons et à planifier les tâches nécessaires pour réussir chaque culture. Outre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement du vivant, liée à cette expérience, il y a aussi le souci personnel de se connaître, de travailler avec d'autres, de développer certaines « capacités de jardinier » comme l'observation, la patience, parfois l'acceptation de l'échec et enfin la mesure du travail. Réciproquement cette expérience participe d'une prise de conscience de l'habitant par rapport à son impact sur son milieu de vie. Alors, comment s'y prennent-ils ? Comment s'organisent-ils ? Est-ce que les habitants de la cité portent un savoir-faire ? Est-ce qu'ils ont besoin d'apprendre ? De se former ? Est-ce que le savoir-faire jardinier se transmet ?

Second domaine d'interrogation, comment s'articulent la pratique du jardinage et les activités au domicile ? Lorsqu'ils font de l'autoproduction, est-ce que les jardiniers consomment ce qu'ils produisent ? En quoi cela change-t-il leurs habitudes alimentaires et de consommation ? Comment s'organisent la préparation, la transformation et le stockage des récoltes jardinières ? Il s'agit de légumes qui viennent de sortir de terre, parfois avec leur petit cortège d'insectes ou de limaces, il faut disposer de temps et d'espace pour les laver, les conditionner et les préparer. Bien que la pratique du don et de l'échange soit répandue, les jardiniers se trouvent souvent avec un stock surabondant d'un même produit. Il faut alors pouvoir transformer et stocker, ce qui introduit une contrainte de temps et d'espace pour des logements urbains aux surfaces réduites.

Troisièmement, en amont de la pratique jardinière, mais toujours dans son rapport au domicile, est-ce que les habitants qui jardinent au pied de leur immeuble disposent des lieux nécessaires pour préparer leurs plants, faire germer leurs graines, ranger leurs outils de jardinage et leurs vêtements ? Comment font-ils s'ils doivent se chausser plusieurs fois pour ne pas emmener de boue dans leur appartement ? Est-ce que leur niveau de tolérance et celui de leurs voisins vis-à-vis du propre et du sale se modifie ? Pour ceux qui s'investissent dans un jardin familial ou dans un jardin partagé dissocié de la résidence, cela change-t-il par exemple leurs modalités de déplacement hebdomadaire, s'il faut emmener des outils, des produits, des récoltes, quel type de mobilités utilisent-ils, et privilégient-ils les mobilités douces ? Si le jardin est plus proche du domicile ou du lieu de travail, s'y rendent-ils à pied ? Comment s'y prennent-ils lorsqu'il pleut ?

Quatrièmement, des questions se posent quant à l'incidence de la pratique du jardin sur les sociabilités. S'il se trouve que le jardin est un jardin partagé au pied de l'immeuble, est-ce que cela

va y influencer les rapports de voisinage ? Est-ce que la pratique jardinière conduit à orienter les choix des lieux de loisir, des lieux de rencontres et de sociabilités ? Est-ce que l'expérience jardinière va influencer jusqu'au choix de logement, en termes de morphologie (appartement vs maison) et de localisation par rapport aux lieux de jardinage accessibles et plus globalement au cadre de vie ?

S'il peut déjà être expérimenté dans le cadre du voisinage pour un jardin privé, l'apprentissage de la citoyenneté s'opère souvent à l'occasion d'un projet collectif sur l'espace public. Lorsque les lieux de jardinage sont le résultat de l'appropriation de l'espace public, les personnes, individuellement ou organisées en collectifs ou en associations, doivent interagir pour former une structure représentative. Ces collectifs sont ensuite amenés à s'ouvrir à d'autres interlocuteurs, comme des représentants de la société civile ou de la collectivité, pour pérenniser leur projet de jardin. Dans ce genre d'action, il y aurait une participation à ce que certains auteurs qualifient d'éco-citoyenneté ou d'éco-civisme (Sauvé, 2016). Il s'agit de « petits gestes » ou de « petites actions », qui rendent compte d'un comportement responsable de l'habitant vis-à-vis de son milieu et de ses envies de participer à un changement de pratiques voire d'influer sur les décisions politiques. Si l'habitant qui jardine et s'investit dans l'espace public va participer d'une démarche écologique à travers de petites actions, par le simple acte de jardinage ou de compostage, cette expérience peut s'élargir lorsqu'il participe et intervient dans des réseaux d'orientation écologiste.

2.3.4 Un contexte de pratiques ancrées dans les lieux

L'agriculture urbaine confronte dans les lieux une nature domestique, des savoir-faire, des sociabilités, mais aussi des mobilisations d'habitants et de la société civile, des injonctions publiques, pour faire de ce lieu de nature productive une forme agri-urbaine, localisée et avec une temporalité donnée, comme synthèse des pratiques de ces acteurs parties-prenantes. Etant donné que « la notion d'habitant porte d'emblée la relation entre l'homme et le(s) (mi)lieu(x) qu'il habite par sa présence, ses pratiques et sa pensée » (Morel-Brochet, 2006), notre parti pris est bien de confronter les pratiques individuelles des habitants à cette réalité agri-urbaine complexe, dans la mesure où leurs pratiques façonnent les lieux et milieux de vie qu'ils investissent. Si l'agriculture urbaine est une expérience de plus dans l'espace vécu des citadins, comment pouvons-nous rendre compte de l'ancrage spatial de cette expérience ?

Certains travaux se réfèrent aux « pratiques ordinaires des habitants » (Bigando, 2004) pour restituer leurs pratiques et leurs productions et mieux les valoriser vis-à-vis des autres acteurs engagés dans la production de l'espace. Pour notre thèse, l'adjectif « ordinaires » ne convient pas, parce que cela masque la part d'« extraordinaire » de ces pratiques. En effet, faire pousser ses

propres poireaux peut être un acte ordinaire pour certains habitants mais une réussite extraordinaire pour un novice. C'est pourquoi nous préférons parler des pratiques habitantes pour désigner sans jugement de valeur une série d'actes et de manières de faire dans leurs dimensions socio-spatiales, à savoir les pratiques de culture de la terre, les pratiques alimentaires, les manières de s'investir dans les lieux, de se socialiser, de s'appropriier l'espace public, de construire et de faire vivre des structures collectives.

En définitive, les nouvelles formes agri-urbaines sont le résultat des rapports des acteurs en présence : agriculteurs, habitants, élus, urbanistes. La géographie sociale nous propose une lecture de l'agriculture urbaine en tant qu'espaces enjeux pour mettre en exergue les dynamiques d'appropriation des acteurs concernés.

Cultiver les lieux d'agriculture urbaine y réintroduit une nature productive qui modifie l'habiter urbain. Pour penser l'agriculture dans et pour la ville et le rapport que les habitants y entretiennent, l'approche géographique nous incite à réfléchir sur les représentations de la « ville » et de la « campagne » et sur la manière dont les habitants les mobilisent lorsqu'ils articulent leurs pratiques dans l'espace urbain, périurbain et rural.

L'étude des agricultures urbaines demande donc une observation des lieux de nature productive dans et autour de la ville. Pour comprendre l'inscription spatiale de l'agriculture urbaine nous proposons de l'aborder sur trois niveaux d'échelles : i) le rural, le périurbain et l'intra-urbain ; ii) L'archipel des jardins dans la ville ; iii) le jardin dans son milieu. Nous faisons l'hypothèse que cette articulation d'échelles est construite par l'habitant.

Cette entrée par l'individu se justifie car ce sont les individus qui transforment l'espace en permanence à travers une dialectique entre la construction propre de l'individu et son interaction avec les autres et le monde.

Étant donné que les investissements des habitants peuvent être multiples et divers, nous retenons l'hypothèse qu'il nous faut travailler sur un réseau de lieux (archipel spatial des investissements habitants) et sur l'ensemble des pratiques jardinières - mais aussi en amont (préparation des plants...) et en aval (alimentation...) du jardin -, susceptibles d'avoir une incidence sur le « mode d'habiter citadin ».

Chapitre 3 : Construction et interprétation du corpus

3.1 Les hypothèses à l'épreuve du terrain

Nos réflexions théoriques et nos choix conceptuels ont permis de faire émerger un domaine de définition de l'agriculture urbaine, des éléments de problématique et un certain nombre d'hypothèses, que nous formalisons ci-après.

Si l'agriculture est perçue comme un élément produisant l'espace et le milieu urbain parce qu'elle influence la configuration des formes agri-urbaines, nous retiendrons principalement les formes d'agriculture intéressant la gouvernance urbaine et dont l'espace est accessible aux citoyens : l'agriculture conventionnelle pratiquée en bordure de ville, l'agriculture de proximité en circuits courts, l'agriculture de loisirs, les jardins collectifs, les espaces publics mis en production. Nous proposons l'hypothèse que « l'existence d'une diversité des formes et des expériences d'agriculture urbaine est en lien avec une gouvernance qui se construit à l'échelle d'une métropole et participe à la modification de l'habiter urbain ». La gouvernance urbaine est comprise ici, selon l'optique du politiste Patrick Le Galès, comme l'ensemble des processus de coordination d'acteurs publics et privés sur des objectifs définis collectivement et nécessairement confrontés à des valeurs hétérogènes et à l'intérêt général (Le Galès, 2011). Dans ce cadre, la problématisation de la thèse s'articule autour de trois grandes questions :

- i) Quels sont les lieux de l'agriculture urbaine ?
- ii) Comment les espaces enjeux produits par la présence de l'agriculture interrogent l'habiter urbain ? En quoi, comment et pour qui la présence de l'agriculture dans le paysage participe-t-elle à la qualité de vie, autorise-t-elle l'expérience productive, infléchit-elle l'approvisionnement et les pratiques alimentaires ?
- iii) Corrélativement, quelle est l'appropriation citoyenne de l'agriculture urbaine ? Les habitants se contentent-ils de l'apprécier ou de la subir ?

À partir de cette problématisation, nous avons réalisé une première campagne de terrain exploratoire afin d'éprouver nos hypothèses, et à partir de là, avons choisi une méthode appropriée pour répondre aux trois questions fondamentales. Ce chapitre méthodologique vise à rendre plus transparentes et intelligibles les orientations et les étapes de la recherche, depuis l'élaboration de la problématique de recherche jusqu'à l'analyse des données ; nous voulons aussi montrer comment s'opère, au fil du travail, la reconfiguration de l'objet d'étude.

3.1.1 L'exploration dans trois villes bretonnes

En Bretagne l'agriculture joue un rôle économique majeur. Son développement s'appuie sur des réseaux professionnels puissants, des industries de valorisation des produits agricoles diversifiés, ainsi que sur des organismes de recherche telle que l'Irstea (ex Cemagref), l'INRA, Agrocampus-Ouest pour n'en citer que quelques-uns. Du point de vue territorial, l'importance de la mise en valeur agricole se lit dans le paysage.

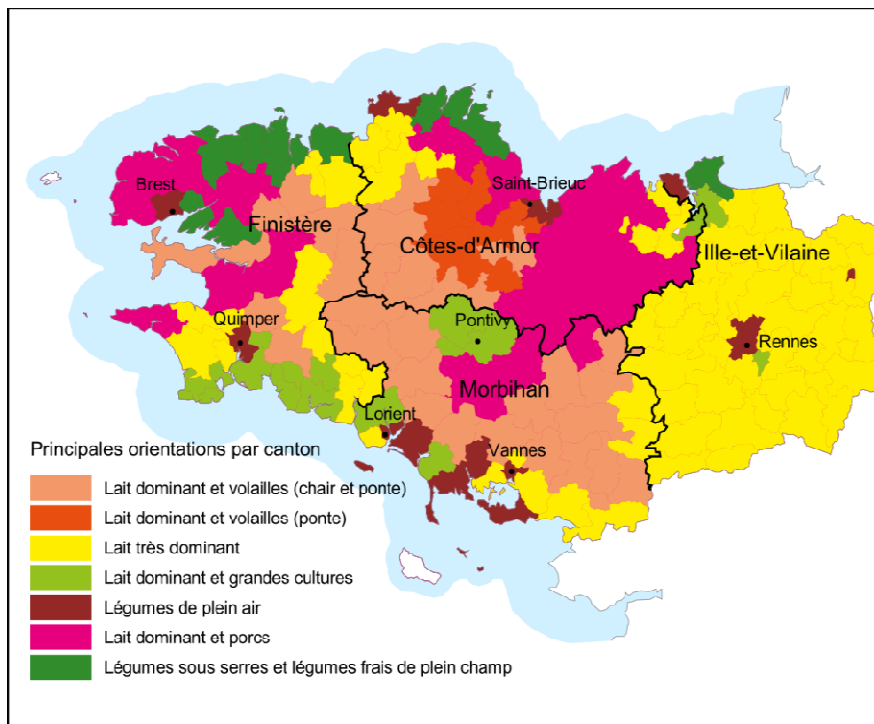
En Bretagne on ne peut pas parler d'agriculture sans évoquer « la réussite du modèle agricole productiviste » (Pierre *et al.*, 2008) ou du moins celle du « modèle agricole breton » (Canévet, 1992). La région a subi un bouleversement majeur non seulement de son espace agricole mais de tout son territoire sur une cinquantaine d'années : intensification de la production, mécanisation, utilisation massive des engrais et des pesticides, spécialisation dans l'élevage (notamment hors sol) et intégration dans des systèmes agro-alimentaires mondiaux (Canévet, 1992). Cette forme d'agriculture a entraîné une série de problèmes au niveau économique et social en contribuant à l'aggravation de crises alimentaires, sanitaires, environnementales et paysagères. Bien qu'à partir des années 1990 le modèle ait commencé à être remis en cause (Renard, 2005), ce type d'agriculture continue à être majoritairement soutenu par les politiques publiques d'échelon européen et trouve ses justifications dans la concurrence internationale. Si ce modèle a permis dans un premier temps à davantage d'agriculteurs de rester à la terre, de sortir la plupart des familles paysannes d'une grande pauvreté et d'introduire de nombreux éléments de modernité dans les campagnes bretonnes, le système technico-économique en place a fini par contribuer fortement à la dissociation entre bassins de vie et bassins alimentaires, à la fragilisation des relations de l'homme à son milieu, à l'évanescence du lien historique de l'humanité à la terre nourricière.

Un contre-modèle d'agriculture s'est toutefois progressivement fait jour. Il repose sur des logiques socio-territoriales et joue un rôle clé dans les recompositions territoriales actuelles (Madeline, 2007). Il s'agit d'une forme d'agriculture qui doit répondre non seulement à une demande sociale de durabilité et de protection de l'environnement mais aussi à une alimentation de qualité et accessible à tous, orientée vers la ville proche. En Bretagne, à l'échelle des bassins de vie, notamment dans l'espace périurbain, des agriculteurs s'organisent ainsi pour répondre à la demande sociale de (re)territorialisation de l'alimentation à travers des dispositifs variés de vente directe et de circuits courts tels que les AMAP, la vente à la ferme, des magasins collectifs de producteurs, les marchés hebdomadaires (Maréchal, 2007). Simultanément, la région est aussi le siège de nombreuses initiatives urbaines de la part de collectivités territoriales, d'associations et de

collectifs habitants, en matière de protection de l'environnement, de gouvernance alimentaire et de toutes sortes d'activités inductrices de lien social et d'insertion économique en lien avec l'agriculture.

Dans ce contexte, pour notre terrain exploratoire nous avons choisi trois agglomérations en Bretagne : Brest, Lorient et Rennes. Ce sont des territoires urbains combinant de fortes densités de population et la présence significative de diverses formes d'agriculture. La dimension spatiale et institutionnelle de ces trois communautés urbaines est mise en avant afin d'observer les flux, les relations spatiales et socio-politiques au sein de la structure urbaine. Une très brève présentation de l'agriculture dans ces trois territoires permet de comprendre leurs contextes agri-urbains.

Carte n°1 : Orientations productives dominantes en Bretagne



Source : Agreste, Mémento 2015

Selon l'information du service statistique du ministère de l'agriculture (Agreste, 2015) visualisée sur la carte 1, le bassin rennais est orienté majoritairement vers la production laitière. Cela se traduit par une prédominance de prairies (40 %) et de cultures céréalières (27 %) en rotation avec le maïs ensilage (23%). Le paysage est marqué par la présence du bocage. Le maraîchage et l'horticulture occupent une surface marginale (3,2 %). Le Pays de Rennes structuré par 76 communes, compte 1 781 fermes sur une surface de 78 595 hectares, ce qui représente 60% de sa superficie.

Dans le Pays de Lorient, territoire littoral à l'aval du bassin versant du Blavet, l'agriculture est présente dans l'arrière-pays mais aussi dans l'espace périurbain côtier. La surface agricole utilisée (SAU) est de 34 900 hectares et représente 45 % de la surface totale du Pays, soit 760 exploitations. Les grandes cultures et la production laitière sont les productions les plus représentées.

À Brest, l'agriculture environnante est dominée par les élevages laitiers et porcins intensifs. Toutefois, une production légumière et maraîchère se développe à l'est de la ville (notamment la fraise de Plougastel), mais elle est soumise à une pression foncière liée au développement urbain et à la zone littorale. La surface agricole utilisée est de 91 000 ha de SAU pour 2 000 exploitations, ce qui équivaut à 60 % de la superficie du Pays.

Il est facile de constater que l'agriculture est bien présente dans les trois agglomérations. L'urbanisation du territoire breton se développe néanmoins depuis un demi-siècle au détriment de ces terres agricoles dans le cadre d'un vaste mouvement de périurbanisation, qui prend différentes formes : front d'urbanisation, extension des anciens noyaux villageois, développement le long des axes de circulation et du littoral. L'agriculture urbaine est par conséquent une manière de repenser les rapports de ces agglomérations à l'agriculture, en ramenant celle-ci vers les cœurs de ville au lieu de seulement la repousser vers les périphéries.

Les activités de terrain ont reposé sur trois grands objectifs méthodologiques :

- i) Identifier les acteurs clés (institutionnels, associatifs et habitants) et les principaux modes de gestion territorialisés qui organisent (ou pas) la gouvernance locale de l'agriculture urbaine.
- ii) Repérer les principales formes agricoles en ville, et observer les formes agricoles prédominantes ou significatives.
- iii) Tester les hypothèses de départ auprès des acteurs clés dans le territoire.

Pour répondre à ces objectifs, nous avons élaboré et appliqué sur les trois terrains trois types d'entretiens semi directifs, le premier pour des acteurs institutionnels et associatifs, le second pour les habitants-jardiniers et le troisième pour des agriculteurs. Les guides d'entretiens sont présentés dans les annexes 1, 2, 3, 4 et 5. D'octobre 2010 à novembre 2011, nous avons mené un total de 38 entretiens semi directifs à Rennes, Brest et Lorient avec les divers acteurs visés : jardiniers, représentants des associations et des collectifs, techniciens et chargés de mission des collectivités et des agences d'urbanisme, agriculteurs (voir la liste détaillée dans l'annexe 6). La plupart des entretiens exploratoires se sont déroulés auprès d'acteurs institutionnels et associatifs, quelques-uns auprès des jardiniers et des agriculteurs. Nous n'avons pas réalisé d'entretiens

auprès des représentants professionnels et syndicaux du monde agricole. En revanche, nous avons pu recueillir indirectement leurs discours lors de rencontres avec les chargés des relations avec le monde agricole des collectivités, ainsi que dans les séminaires où nous avons rencontré des agriculteurs, notamment lors des séminaires de l'association Terres en Villes²⁸.

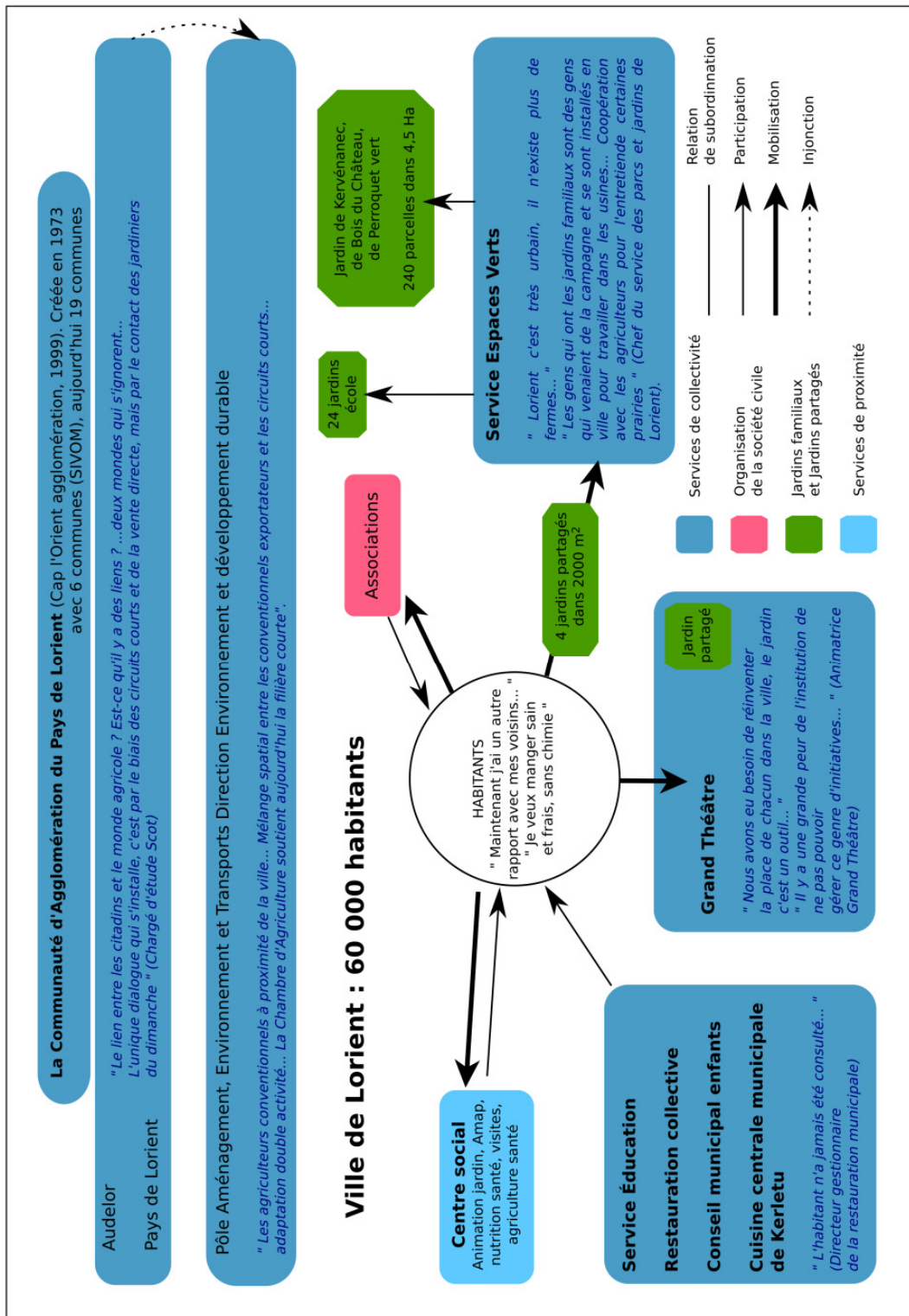
Les entretiens se sont déroulés dans les bureaux respectifs des personnes interrogées, avec une présentation de la mission de chaque personne enquêtée et en formulant les questions selon le guide d'entretien pour chaque type d'acteur. Ces entretiens exploratoires n'ont pas été enregistrés, mais nous avons réalisé une prise de notes systématique. Un des objectifs des entretiens réalisés auprès des acteurs institutionnels était de connaître les représentations qu'ils se font de l'agriculture urbaine. Après avoir recueilli leurs opinions selon le guide d'entretien nous leur avons présenté notre schéma de synthèse sur l'agriculture urbaine en tant qu'espaces enjeux (voir fig. n°2, Partie 1, chapitre 2,) et nous avons noté leurs réactions.

Synthèse de l'exploration à Lorient

L'aire urbaine de Lorient compte 24 communes et 187 000 habitants. C'est en 1999 qu'a été créée la communauté d'agglomération de Cap l'Orient. Comptant 19 communes (AudéLor, 2009), Cap l'Orient est la troisième agglomération de Bretagne après Rennes et Brest ; historiquement, la construction navale militaire a façonné ce territoire, lui donnant une identité singulière, tandis que son attractivité littorale résidentielle est aujourd'hui valorisée comme un atout économique (Gourlay, 2004). Nous y avons réalisé des entretiens aux services des Parcs et Jardins de Lorient, à la Direction Développement Durable, à l'Agence d'Urbanisme et Développement Économique (AudéLor), à la cuisine municipale et au théâtre de Lorient. Nous avons rencontré également un animateur de centre social et deux jardiniers. Nous avons synthétisé les propos tenus par les principaux acteurs concernés par l'agriculture urbaine et leurs relations dans la figure n°3.

²⁸ L'association Terres en villes est le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations. Rennes et Lorient font partie des 26 métropoles adhérentes. Association paritaire entre élus et responsables agricoles, Terres en villes est un lieu de gouvernance original qui associe l'ensemble des acteurs locaux des territoires autour de la durabilité de l'agriculture et des territoires urbains et périurbains (<http://terresenvilles.org/lassociation/>).

Figure n°3 : Relations des acteurs lorientais impliqués dans la dynamique de l'agriculture urbaine



L'agriculture périurbaine à Lorient se caractérise par un mélange spatial entre une agriculture conventionnelle et une progressive émergence d'une agriculture organisée en circuit court pour répondre aux demandes de la ville. La Chambre d'agriculture manifeste de plus en plus d'intérêt envers cette démarche. Selon l'Agence d'Urbanisme, les circuits courts seraient l'unique lien entre

les citadins et l'agriculture : même si cela nous semble inexact, cela souligne l'impact des ventes directes dans la relation ville-campagne à Lorient.

Dans le cadre du SCoT l'agglomération a fait l'acquisition de grands espaces intercommunaux, dont les espaces naturels correspondent à 350 ha et la collectivité réfléchit à leur valorisation à travers le dispositif de la trame verte urbaine en termes d'amélioration du cadre de vie. Pourtant, les acteurs rencontrés ne reconnaissent pas le rôle que peuvent jouer dans cette dynamique les expériences de jardins à l'intérieur de l'espace urbain.

A l'intérieur de la ville, les jardins familiaux datant des années 80 totalisent 240 parcelles sur 4,5 ha. Bien que la gestion de chaque site soit confiée à une association, le service des parcs et jardins s'investit dans des aménagements concernant le renouvellement des cabanons et la plantation d'arbres fruitiers. Il n'y a pas eu de création récente de nouveaux sites de jardins familiaux. En revanche, cela fait dix ans que les jardins partagés sont apparus, de manière spontanée, comme résultat des initiatives des habitants. Aujourd'hui il existe quatre sites de jardins partagés. Un de ces sites, installé sur un terrain d'un bailleur social, est mis à disposition d'un centre social. Un des rôles de ce centre social tient à l'accompagnement technique et à l'animation de ce jardin. Les animateurs organisent des visites sur des exploitations biologiques situées dans le périurbain car ils portent des objectifs d'amélioration de la nutrition et de la santé de la population. Même si « Vert le Jardin » n'a pas d'antenne permanente à Lorient (à la différence de Brest et Rennes), cette association soutient l'animation durant certains événements annuels. Étant donné la demande des écoles et des collèges pour des jardins collectifs, le service parcs et jardins s'est doté d'une animatrice travaillant sur l'encadrement de ces jardins. Nous avons remarqué d'autres initiatives, par exemple entre le monde agricole et le monde urbain, à travers une demande de la Chambre d'agriculture du Morbihan au service parcs et jardins de la ville : deux agriculteurs assurent l'entretien de certaines prairies dans les espaces naturels en mettant en place des services d'écopastoralisme. Le service espaces verts réfléchit également à l'installation de cinq ruches dans la ville.

Des jardins spontanés sont aussi apparus, comme celui du théâtre de Lorient, résultat d'une démarche réunissant les habitants du quartier et un groupe d'artistes du théâtre. Ce jardin a été aménagé à quelques mètres du théâtre. Celui-ci a dû s'interroger sur l'accompagnement de cette expérience. L'aventure collective était substantielle : à travers ce jardin partagé, les voisins, qui auparavant ne s'intéressaient pas au théâtre, se sont rapprochés de cette infrastructure culturelle. Réciproquement, des artistes qui n'avaient pas toujours l'expérience de la terre ont pu acquérir des connaissances en travaillant avec des voisins plus expérimentés.

Depuis l'année 2008, la ville de Lorient mène une démarche volontariste pour démocratiser la consommation de produits biologiques à travers leur incorporation à la restauration scolaire. Cela demande une réflexion autant avec les interlocuteurs du monde agricole qu'avec les collectivités et les parents d'élèves. Progressivement, de nouveaux produits ont été intégrés dans les menus, et des recommandations font que l'offre des produits locaux s'organise mieux. Leurs objectifs collectifs s'orientent vers la protection de l'environnement et la santé publique.

Ainsi à Lorient, une part des opérations d'agriculture urbaine ont été organisées par la collectivité et les associations, tandis que d'autres expériences relèvent de l'initiative spontanée des habitants, ce qui questionne les outils disponibles et demande des accompagnements différents.

Synthèse de l'exploration à Brest

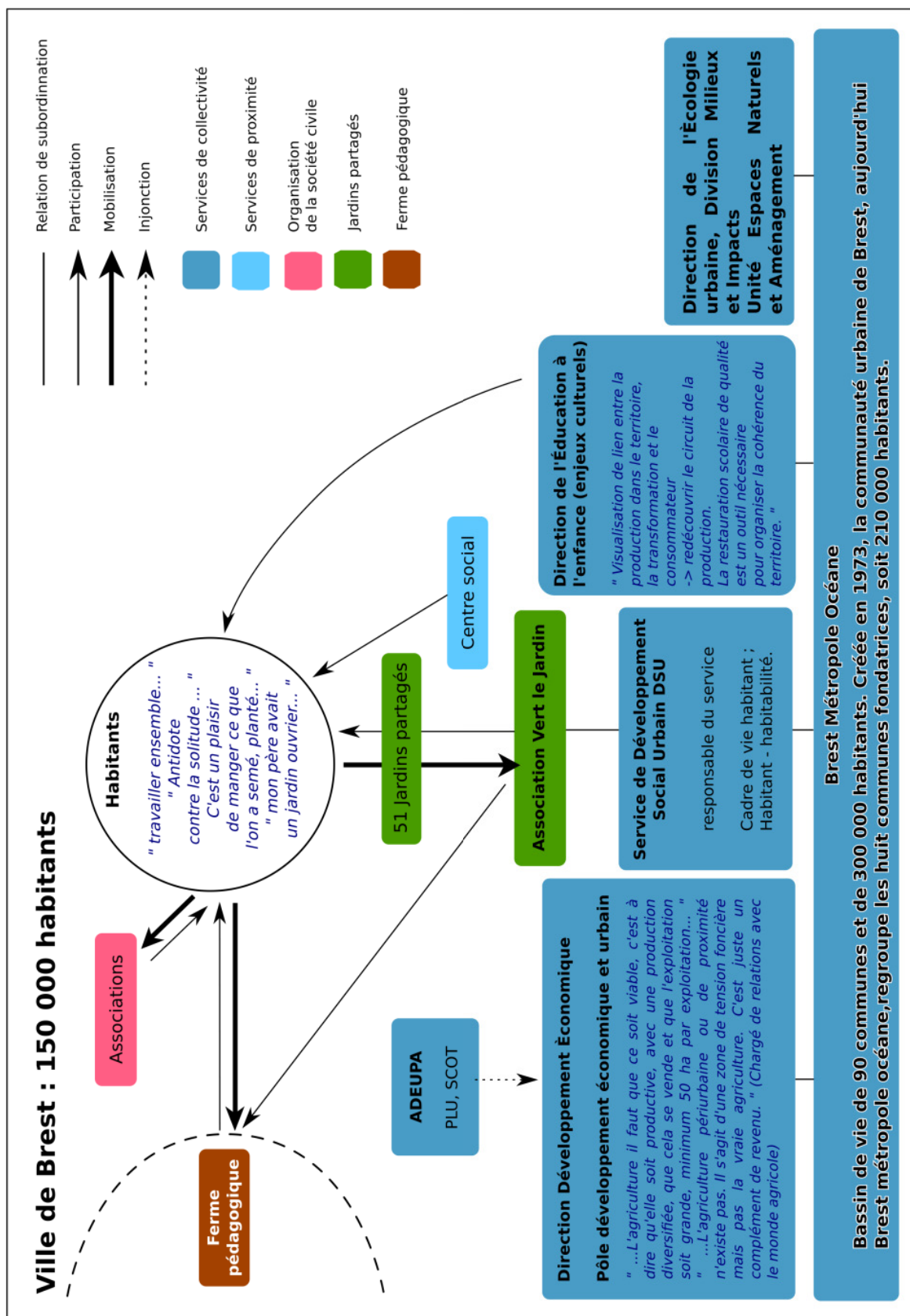
La Métropole de de Brest (Brest Métropole Océane) est la deuxième agglomération de Bretagne avec 210 000 habitants, dont 139 386 dans la ville-centre. Nous avons rencontré des chargés de mission à la Direction du développement économique, au Service « Développement social urbain » et à la Direction « Education, enfance, socio-culturel ». La Direction « Écologie Urbaine » n'a pas répondu à notre demande malgré trois relances (cela arrive !). Puis nous avons rencontré l'animatrice de l'association Vert le Jardin, deux jardiniers et un agriculteur.

La Direction du développement économique, qui s'occupe du secteur agricole, se montre d'emblée favorable à une agriculture répondant au modèle dominant et ne perçoit pas l'agriculture urbaine comme une problématique porteuse d'avenir. Pourtant, depuis l'année 2007, plus de 20 % de l'alimentation servie en cantine scolaire provient de l'agriculture biologique. Cette démarche est le résultat de la concertation amorcée en 2003 entre les services de la Direction de l'éducation de l'enfance, la Maison de l'agriculture biologique du Finistère et la société Sodexo. C'est une réflexion motivée par une démarche transversale de développement durable.

Brest Métropole Océane gère un patrimoine d'espaces verts non négligeable, soit 800 hectares répartis dans les huit communes de l'agglomération, dont 435 hectares dans la commune de Brest.

Nous avons synthétisé notre compréhension des relations entre les acteurs en présence dans la figure n°4.

Figure n°4 : Relations des acteurs brestois impliqués dans la dynamique de l'agriculture urbaine



Cette dernière est dotée d'une trame verte et bleue riche et exploitable avec une nature multifonctionnelle : des squares, des espaces fleuris, boisés, des parcs et des vallées structurent la ville. On dénombre 73 jardins partagés dans la commune, et ils participent d'une dynamique originale qui a fait école en France. Le service de développement social urbain a délégué la fonction d'accompagnement de ces jardins à l'association « Vert le Jardin », et le service parcs et jardins n'intervient que ponctuellement pour l'aménagement initial du site à jardiner. Vert le Jardin a été créée en 2000 afin de développer et promouvoir les jardins partagés à Brest. L'association assure la coordination avec les structures de proximité telles que les centres socio-culturels de quartier. On compte dans ses adhérents des habitants, des professionnels du secteur social, des maraîchers biologiques, des techniciens de collectivités.

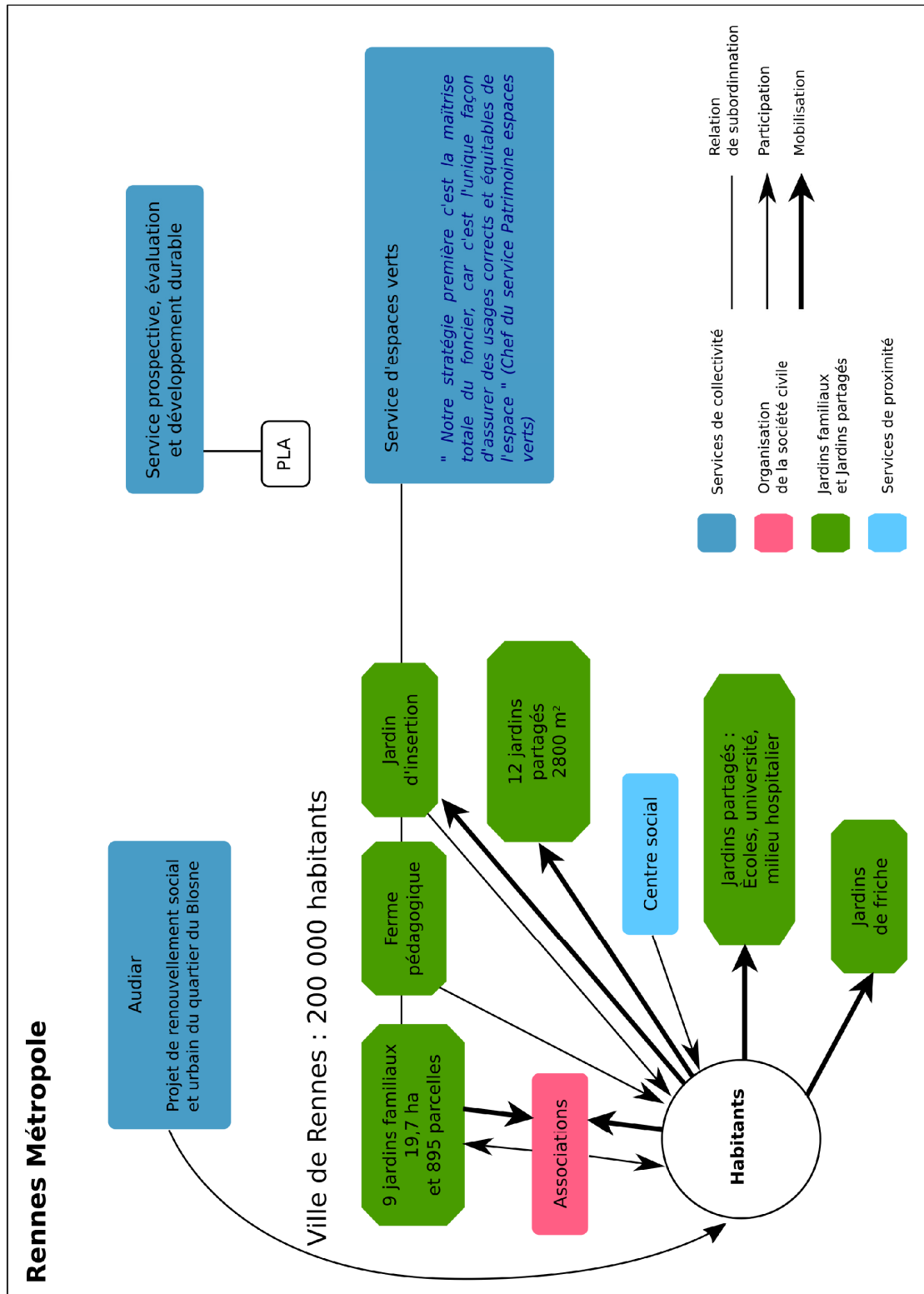
L'association est devenue l'interlocuteur privilégié des jardiniers et des collectivités locales à l'échelle métropolitaine. Animation des jardins partagés, accompagnement des porteurs de projets, elle assure même la promotion des jardins partagés partout en Bretagne à travers l'animation de réseaux locaux, et propose des formations.

En périphérie de la ville, dans le quartier Saint-Pierre, la dernière ferme en activité de la commune de Brest est une exploitation laitière biologique qui a su profiter de la proximité de la ville. En plus de la production laitière, la ferme comprend un jardin partagé - géré par Vert le Jardin - un point de distribution de paniers de légumes biologiques et une valorisation pédagogique de la ferme avec des animations à destination des scolaires. Vert le Jardin organise aussi des visites dans d'autres fermes en production biologique, ce qui témoigne de la construction de relations avec le monde agricole local.

Synthèse de l'exploration à Rennes

Rennes Métropole rassemble 43 communes et compte 426 000 habitants. Depuis les années 1980, les élus ont fait le choix de la « Ville archipel », inscrite dans le SDAU dès 1983 et confirmée pour le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Rennes en 2007. La « Ville archipel » consiste en un développement multipolaire, laissant la place aux espaces agricoles et naturels entre les bourgs et les villes. Cette configuration spatiale a permis à l'agglomération rennaise de ne pas développer de banlieue, mais d'être entourée d'un réseau de communes plus petites nettement séparées de la ville-centre par une ceinture verte. « En englobant des pans entiers de nature agricole ou sauvage, la « Ville archipel » forme un ensemble hétéroclite où l'urbain, le péri-urbain et le rural s'interpénètrent » (Chapuis, 2007).

Figure n°5 : Relations des acteurs rennais impliqués dans la dynamique de l'agriculture urbaine



Cette structure métropolitaine se traduit par un principe de densification urbaine intra-rocade et dans une spécialisation des espaces (zones de loisir, parcs, etc.). Il apparaît ainsi, une juxtaposition

entre le tissu urbain dense de la ville centre et la campagne agricole avec une coupure franche matérialisée par la rocade. Entre la ville centre et les communes qui l'entourent, le contexte paysager intègre le bocage, des espaces ruraux et agro-naturels. Cela forme un véritable réseau vert identifié en 2007 sous l'appellation de « champs urbains » (Auffray, 2008). Rennes est ainsi caractérisée par de grands sites naturels périphériques, dont certains se prolongent dans le tissu urbain de la ville, en particulier le long du réseau hydrographique, les deux principales rivières, la Vilaine et l'Ille, trouvant leur confluence au cœur historique de la ville de Rennes.

Si la « Ville archipel » place théoriquement l'agriculture en bonne place dans les préoccupations de la Ville, les interfaces entre les espaces agricoles et les espaces urbains sont des zones de transition où se matérialisent des conflits d'intérêts et d'usage (Boulefrad *et al.*, 2013).

Le schéma ci-dessous nous montre une synthèse des implications des services de la ville et de la métropole par rapport à l'agriculture intra-urbaine.

Signé en 2006 avec la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, le Programme local de l'agriculture (PLA) propose des recommandations pour la prise en compte de l'agriculture dans les Plans locaux d'urbanisme, la maîtrise foncière et la préservation d'une agriculture en circuits courts. Mais il ne s'agit pas vraiment de mesures contraignantes permettant d'assurer la pérennité d'espaces et d'entreprises agricoles à proximité de la ville. Certains affirment même que l'agriculture qui entoure l'agglomération rennaise correspond à une « agriculture banale » valorisant très peu des opportunités économiques liées à la présence d'un bassin d'alimentation de 500 000 personnes (échelle Pays de Rennes) où le pouvoir d'achat est le plus fort de Bretagne (Maréchal, 2007).

À l'échelle de l'agglomération, le périmètre d'action du service de prospective, évaluation et développement durable de la Métropole – porteur du PLA - n'a malheureusement aucun recouvrement avec celui du service d'espaces verts de la Ville de Rennes. Bien qu'il reconnaisse l'existence de formes agri-urbaines comme les jardins familiaux et leur importance en nombre et en apport économique, le service prospective de la Métropole ne leur attribue pas une place stratégique dans la logique de l'alimentation du point de vue du territoire. Il s'attache à l'accompagnement de l'agriculture professionnelle périurbaine.

À l'intérieur de la ville, le service espaces verts gère 830 hectares d'espaces verts, ce qui représente 20 % de la superficie communale. En ce qui concerne les formes d'agriculture urbaine, nous pouvons relever la valorisation des jardins familiaux et de quelques jardins partagés. Ce service attribue aussi une place importante à un type d'expérience, la ferme pédagogique, qui existe en trois lieux : Parc des Gayeulles (nord-est), l'Ecocentre de la Taupinais et l'Ecomusée de la Bentinais (sud). Ce service reconnaît l'émergence des demandes d'habitants désirant obtenir

l'autorisation de cultiver des potagers dans l'espace public, demandes auxquelles le service municipal ne peut toutefois donner suite parce qu'il ne dispose pas de la compétence hors des espaces verts qui lui sont affectés.

A Rennes, on peut dire que si la place et le rôle des différentes formes et expériences d'agriculture urbaine font partie de la construction urbaine, elles ne sont pas valorisées par la Ville et la Métropole de manière aussi constructive que possible, en particulier en articulant davantage les dimensions urbaine et périurbaine.

Premier bilan des terrains exploratoires

Nous avons constaté la diversité des formes et des expériences que l'agriculture urbaine peut prendre dans les espaces urbains et cela nous a amené à critiquer de manière constructive les définitions de l'agriculture urbaine fournies par la littérature scientifique ou par les institutions, notamment sur le plan de l'aménagement urbain. L'objectif de l'exercice a été de mettre en cause les dichotomies classiques rural-urbain, ville-campagne, agriculture professionnelle *versus* jardinage amateur.

L'agriculture urbaine est confrontée aux enjeux spatiaux tels que la production alimentaire de qualité, la sécurité alimentaire des villes, le maintien et la sauvegarde des paysages à particularités locales, l'entretien d'espaces naturels, la fourniture des lieux, voies et chemins de promenades et de loisirs, la protection de la ressource en eau ; l'inscription dans la trame verte et bleue, la lutte contre le réchauffement climatique. Ces enjeux sont *de facto* mobilisés par les acteurs rencontrés et impliqués dans des logiques de gouvernance agricole, de gouvernance alimentaire ou de gouvernance urbaine. En revanche, la place et le rôle de l'agriculture urbaine dans ces enjeux est appréhendé différemment par les acteurs en présence, souvent cantonnés à un angle de vue selon les services sans manifester une coordination évidente entre eux. Nous nous sommes aperçu qu'il existe un débat entre les différents services de la Ville et de la Métropole, car ils ont leurs propres référents et représentations de l'agriculture urbaine, et ils manifestent des degrés de sensibilité divers aux demandes habitantes.

A côté des actions d'aménagement, certaines formes et expériences d'agriculture urbaine semblent avoir émergé en dehors de la politique urbaine. Dans ce cas, ce sont des arrangements entre individus et groupes qui créent des règles, dans le cadre de contrats informels qui ne s'imposent qu'à eux. En portant dans l'espace collectif leur mobilisation, les individus et les groupes essaient de faire monter en généralité des intérêts qu'ils ont en commun et la volonté de co-construire l'espace public par les expériences jardinières. Ces processus demandent de l'adaptation de la part des politiques locales. Certains services de la ville reconnaissent avoir

conscience de ces expériences, elles sont la plupart de temps repérées, voire en certains cas « récupérées » par la politique publique. Petit à petit, ces formes sont assimilées. En définitive, il s'agit d'un rapport dialectique entre les lieux d'agriculture urbaine, les habitants et les institutions publiques, mais nous constatons qu'il n'y a pas de modalités pré-établies pour l'accompagnement de ces expériences.

Dans cette situation peu ou pas fixée qui laisse beaucoup de place aux initiatives, il nous semble que dans les trois territoires visités les profils d'agriculture urbaine se construisent à l'intersection de trois perspectives d'action : une vision de la ville, une stratégie du monde agricole et les aspirations des habitants.

i) Nous relevons d'abord un *positionnement du monde politico-administratif urbain* à travers la maîtrise de l'espace par l'usage du sol, et en conséquence une domination sur la conception du paysage, en tant que finalité de l'aménagement.

À l'échelle de l'agglomération, nous observons que l'agriculture structure nos trois territoires d'étude. La dynamique des espaces urbains et ruraux y permet la coexistence de plusieurs types d'agriculture, ce qui génère d'abord une diversité des formes agricoles dans le tissu urbain. Dans un deuxième temps l'on observe des objectifs de production variés et de pratiques différenciées tant des agriculteurs professionnels que des habitants-jardiniers. D'ailleurs, au sein même de l'agriculture professionnelle, coexistent plusieurs formes d'organisations socioéconomiques de la production agricole. En définitive, les métropoles sont confrontées à des tensions concernant les agricultures, dans le même temps accessibles aux citoyens et espace de vie et de travail pour des agriculteurs.

Cela soulève des problématiques fortes dans l'interaction des différentes logiques de gouvernance urbaine et agricole. En effet, dans un espace partagé, des acteurs individuels, associatifs, militants et institutionnels sont confrontés à l'articulation des pratiques agricoles avec les enjeux d'approvisionnement alimentaire, de santé publique, d'environnement et de vie sociale (emploi, loisirs et insertion) en ville. Cela suppose de confronter une organisation politique qui résulte d'une politique de gouvernement national et d'une politique locale urbaine, en termes de gestion et de réglementation (sur l'usage du sol, le logement, le développement social urbain, l'écologie urbaine, etc.) avec des dispositifs d'aménagement particuliers qui font vivre des services à vocation complémentaire et d'échelons distincts.

Ainsi, les compétences sur l'environnement, la santé publique, le développement économique et le développement social urbain, voire le développement culturel, se mêlent dans la mise en œuvre de politiques publiques et de dispositifs d'aménagement. Cela rend complexe pour les acteurs clés l'identification des leviers pour une cohérence territoriale de l'agriculture urbaine.

ii) Ensuite, nous interrogeons le *positionnement du monde agricole* envers la ville. En effet, nous sommes ici dans un milieu très structuré, la profession agricole, où a priori les activités de production agricole que les urbains développent ne trouvent pas forcément un écho. De plus, les rapports avec la ville n'ont pas toujours été faciles, reposant sur des équilibres fragiles à propos de la question du partage de l'espace disponible. La pression foncière est un dénominateur commun dans les trois territoires, ce qui constitue une menace pour la pérennité des projets agricoles. À Rennes et à Lorient, l'attractivité résidentielle est considérable ; à cela il faut ajouter le tourisme littoral à Lorient, la préservation des espaces naturels à Brest.

Le dialogue entre le monde agricole et les collectivités est une histoire à construire, dans la mesure où les représentants du monde agricole et les Agglomérations travaillent dans la construction des espaces d'entente sur les attentes des agriculteurs et les processus d'aménagement urbain, comme le démontre l'exemple du PLA rennais. Néanmoins le contexte de crise économique, les crises alimentaires successives et les soucis environnementaux liés à l'activité agricole (émissions de gaz à effet de serre par la production et le transport des denrées alimentaires, pollution de l'eau et du sol et problématique des algues vertes...) viennent à questionner profondément les modèles productifs et les rapports de commercialisation, et demandent aux agriculteurs d'anticiper les attentes des citoyens. Ainsi, dans la première et deuxième couronne périurbaine, on retrouve un mélange spatial d'une agriculture conventionnelle orientée vers les marchés nationaux et internationaux et d'une agriculture de proximité orientée vers des circuits courts de commercialisation (marchés, AMAP, paniers...), en valorisant les aspects de qualité (agriculture bio).

iii) En troisième terme, le *positionnement de l'habitant* concerné par les agricultures urbaines mérite examen. Nous distinguons une évolution dans les manières d'habiter la ville. Une pluralité de formes agricoles de proximité se pérennisent ou bien cherchent à s'ancrer dans un espace urbain parfois hostile. Le glissement d'une nature cultivée de l'espace domestique, strictement privé, par exemple le jardin de la maison individuelle, vers un espace autre que l'on peut nommer partagé opère une vraie révolution des pratiques et des usages. Des initiatives de plus en plus originales s'accompagnent de l'émergence de nouveaux types d'acteurs, comme le projet de jardin partagé au théâtre de Lorient.

Ce foisonnement d'initiatives, en plus d'interroger le rapport des acteurs à la nature productive dans l'espace urbain, interroge la politique urbaine par rapport aux aménagements, aux services de proximité, aux structures porteuses et aux modes d'accompagnement des projets.

En définitive, à l'issue des premiers entretiens et au regard de notre réflexion théorique, l'on peut avancer l'hypothèse que la dynamique des formes agricoles dans l'espace urbain repose, dans

chaque contexte territorial, sur la tension provoquée par ces trois mondes qui opèrent avec des logiques différentes : la ville, le monde agricole et les habitants.

Or, les problématiques de développement durable (réduction des GES, protection des sols et de l'eau, santé, bien-être...), l'évolution des marchés agricoles, les besoins d'autosuffisance et de contrôle de l'approvisionnement alimentaire, la quête de nouveaux espaces d'identité en ville, de lien social et de convivialité sont bien des attentes réelles qui pourraient faire se rejoindre ces trois sphères.

Une première approche à Montréal

Durant le mois d'août 2012, nous avons participé à l'École d'été thématique sur l'agriculture urbaine à Montréal afin de présenter nos travaux doctoraux en cours. Cette participation s'est accompagnée d'un stage de trois semaines à l'UQAM au sein de l'Institut des Sciences de l'Environnement et du collectif Crapaud (Collectif de recherche en aménagement paysager et agriculture urbaine durable²⁹). L'objet de cette mobilité internationale était de confronter nos hypothèses et méthodes à celles du Crapaud, de comprendre les spécificités des jardins communautaires montréalais et leur apport à l'habiter urbain dans un contexte d'une ville nord-américaine dont l'agriculture urbaine bénéficie d'une histoire différente et d'une reconnaissance institutionnelle plus ancienne.

En effet, au-delà de la dynamique des jardins communautaires, nous avons été interpellée par l'inventivité des expériences d'agriculture urbaine menées par les habitants, autant dans l'espace public que dans l'espace privé. Il s'y joue des enjeux plus complexes liés aux problématiques de santé publique et d'accès à la nourriture (fruits et légumes) dans des quartiers défavorisés. Des démarches de collectifs d'habitants se mettent en place qui lient la culture potagère en ville et ses alentours (maraîchers engagés) aux dynamiques de cuisines collectives et d'épiceries solidaires. À côté de cela, une agriculture urbaine que nous avons appelée « institutionnelle » est orientée vers une image de la ville verte (marketing des villes). Une des opérations les plus connues de la ville de Montréal, la culture des potagers sur les toits dans les quartiers d'affaires, conçue et gérée par des paysagistes spécialisés, est destinée aussi bien à l'agriculture commerciale qu'aux paniers de vente à proximité. Globalement, ce séjour montréalais nous a permis de valider les hypothèses présentées ci-après.

²⁹ Le référent de ce collectif durant le stage était Eric Duchemin.

3.1.2 Problématique et hypothèses retenues

L'étape exploratoire de la recherche nous a montré que les lieux d'agriculture urbaine sont multifonctionnels et reliés à l'espace vécu des habitants. Ainsi différentes appropriations des lieux et différents modes d'investissement sont à l'origine d'une diversité des formes agri-urbaines observables à différents échelles de la ville : dans la ville centre, les différents quartiers, la périphérie, la frange urbaine, les espaces périurbains et la campagne proche. Ces formes constituent une source de mobilisation et de participation habitante lorsqu'il y a des décalages entre la politique publique qui porte une vision agrégée de l'espace (notamment à travers la mise en place des politiques sectorielles et des modèles d'aménagement normés) et l'agriculture habitante. La rencontre (ou la friction) entre ces initiatives conditionne l'émergence des différents lieux d'agriculture urbaine dans une agglomération.

Dans ce contexte, nous nous sommes intéressée aux citoyens qui ne souhaitent pas s'impliquer dans des pratiques conventionnelles, et avons souhaité approfondir des expériences d'habitants rennais sans gouvernance précise, notamment dans le cas des jardins collectifs, dans des espaces publics ou privés. Nous étions interpellée par le fait que en dépit de l'absence de gouvernance, il n'y avait pas de politique publique particulière visant ces expériences qui continuaient à émerger et certaines à se pérenniser.

Il s'agit en effet de pratiques des habitants « hors cadre », qui ne relèvent a priori ni de la politique des jardins familiaux encadrés par des associations conventionnées, ni de la politique de la Métropole visant la protection d'une agriculture interstitielle dans la ville archipel. Ainsi, nous avons fait le choix d'approfondir des expériences individuelles et collectives qui nous permettent de rendre plus explicites des changements dans les modes d'habiter. La question centrale de la thèse pourrait donc être formulée ainsi : quelles sont les pratiques concrètes des habitants et en quoi cela questionne-t-il l'habiter urbain ? Pour cela, la problématisation de la thèse énonce trois interactions qui s'articulent de manière circulaire :

- i) La production agricole est une fonction urbaine qui renouvelle les modes d'habiter car elle reconnecte l'habitant à son milieu.
- ii) La pratique de l'agriculture urbaine amène les habitants à se questionner sur l'alimentation, sur l'agriculture en général et sur la construction de la ville.
- iii) Les expériences d'agriculture urbaine des habitants sont reliées les unes aux autres à travers des relations d'échanges et des flux.

Ces hypothèses ont été ensuite détaillées dans une grille de lecture (tableau n°1), à partir de trois thématiques transversales qui polarisent aussi trois échelles d'analyse :

- i) L'attachement et l'appropriation v/s les politiques d'aménagement ;
- ii) Les sociabilités et les mobilités, à l'intérieur de la ville et entre la ville et la campagne ;
- iii) La question agricole v/s la question alimentaire.

Tableau n°1 : Hypothèses croisées avec les thématiques transversales

L'inscription dans l'espace	Thématiques transversales	Question à portée générale	Question spécifique	Individuelle/ Collectif <==> Privé/ Public	Dynamiques acteurs
Les rapports aux lieux (des lieux à l'espace urbain)	1. Attachement et appropriation v/s aménagement	Comment les initiatives habitantes en matière d'agriculture urbaine interrogent-elles l'habiter urbain ?	Est-il possible de progresser vers une co-construction des valeurs sur la notion des espaces publics à vocation agricole dans le milieu urbain ?	Comment ces pratiques citadines peuvent-elles faire reconnecter les habitants à leur milieu ? Quelle est l'appropriation citoyenne de l'agriculture urbaine ? Les habitants se contentent-ils de l'apprécier ou de la subir ? Comment l'intervention progressive des différents acteurs privatise ou publicise l'espace enjeu ? Est-ce que la tendance à rendre publics et privés des espaces publics à travers les modalités de l'agriculture urbaine ne risque pas de trop « privatiser » l'espace public ?	L'appropriation des lieux par des pratiques agricoles en ville est-elle un fait suffisant pour modifier à long terme l'accessibilité des citadins à un espace de proximité ?
L'inscription (de l'espace urbain au territoire de l'agglomération)	2. Sociabilités et mobilités (ville-ville; ville-campagne)	Si l'agriculture urbaine peut signifier « vivre le quartier », « améliorer le cadre de vie »... Qu'est-ce qui fait la valeur de ces pratiques agricoles pour les citadins ? Comment les différentes formes agricoles s'inscrivent-elles dans le territoire (territoire vécu, territoire administratif) ?	Quelle est l'influence des pratiques agricoles des citadins sur les pratiques sociales des habitants (se loger, se déplacer, s'alimenter, échanger des savoirs faire, faire société...) et sur les politiques urbaines ?	En quoi le caractère collectif reconnu aux jardins partagés fait évoluer l'occupation de l'espace par la famille (jardin familial) ? Jardins privés et jardins partagés : quels liens possibles ?	Elargissement du lieu de vie pour le dépassement du modèle de jardin familial.
Mise en tension entre le territoire Métropolitain et l'échelle globale	3. Agricole v/s Alimentaire	Comment l'agriculture des urbains questionne-t-elle les modèles agricoles prépondérant promus dans la vision métropolitaine ?	Comment et pour qui la présence de l'agriculture dans le paysage participe à la qualité de vie, l'autorise l'expérience productive, infléchit l'approvisionnement et les pratiques alimentaires ?	Quel est l'importance que les citadins donnent aux produits alimentaires issus de leurs jardins ? Les pratiques agricoles ont-elles par finalité l'alimentaire, le loisir, le lien social ou le paysage ? S'agit-il des logiques complémentaires ou exclusives ? Est-ce que à travers de ces pratiques, les habitants font le lien entre ce qu'ils cultivent, ce qu'ils mangent et l'agriculture qui les entoure ?	Comment les pratiques agricoles et alimentaires des urbains font-elles évoluer la représentation ?

Il s'agit donc d'aborder la manière dont l'individu vit les rapports socio-spatiaux, en tant que vécu de son espace quotidien. Il s'agit ici de comprendre la problématique à partir des dynamiques particulières, des manières de faire singulières que les individus construisent dans leurs rapports aux lieux. Le fait de rendre visibles des expériences individuelles nous permet de les resituer dans le contexte des rapports sociaux. La limite de la méthode est qu'elle ne nous permet pas de caractériser des groupes sociaux. En revanche, nous pouvons proposer des tendances, dont les déclinaisons permettent d'appréhender les constructions des lieux, la façon dont les individus composent avec les contraintes du milieu, leurs arrangements et consentements explicites et silencieux, les formes d'échanges et d'entraide, et enfin la production du lien social.

Cependant, il faut préciser que notre démarche s'est trouvée rattrapée par le contexte. Ces dernières années, les choses ont beaucoup évolué en termes d'apparition de nouvelles formes agri-urbaines, notamment les jardins partagés et leur reconnaissance institutionnelle. Cela a été marqué par l'installation à Rennes, depuis 2014, d'un acteur incontournable dans l'accompagnement de ces initiatives : l'association Vert le Jardin. Nous n'avons pas refait d'entretiens de terrain pour saisir cette évolution car cette évolution organisationnelle n'était pas en soi notre objet de recherche. Si cette lacune peut être perçue comme une limite de la réflexion que nous présentons, il nous semble que notre démarche de recherche a permis de dresser un panorama des acteurs concernés à un moment donné et de comprendre leur mode de fonctionnement, ce qui apporte un éclairage sur les évolutions en cours et d'autre part peut contribuer à les questionner.

3.2 Une méthode compréhensive appuyée sur la typologie et la topologie

Notre recherche est donc centrée sur les agricultures vécues des habitants de la cité, sachant que l'espace agricole est aussi une composante essentielle du « système du vert » urbain.

3.2.1 Contexte historique et géographique des jardins à Rennes

Rennes ne fait pas exception, la fonction nourricière des jardins fait partie de l'histoire et de l'évolution de la ville. Le jardin vivrier apparaît répertorié sous la forme de jardins privés, jardins de couvents, de maraîchages dans les faubourgs de la ville depuis le moyen-âge (Leguay, 2009). En effet, dans le plan de Rennes du XVII^e siècle, figurent beaucoup d'arbres fruitiers (surtout pommiers et poiriers), Rennes étant renommée pour ses vergers et ses variétés locales. Dans cette période, on cultivait aussi des oignons, de la chicorée, des pois, des fèves, des poireaux, de l'osier

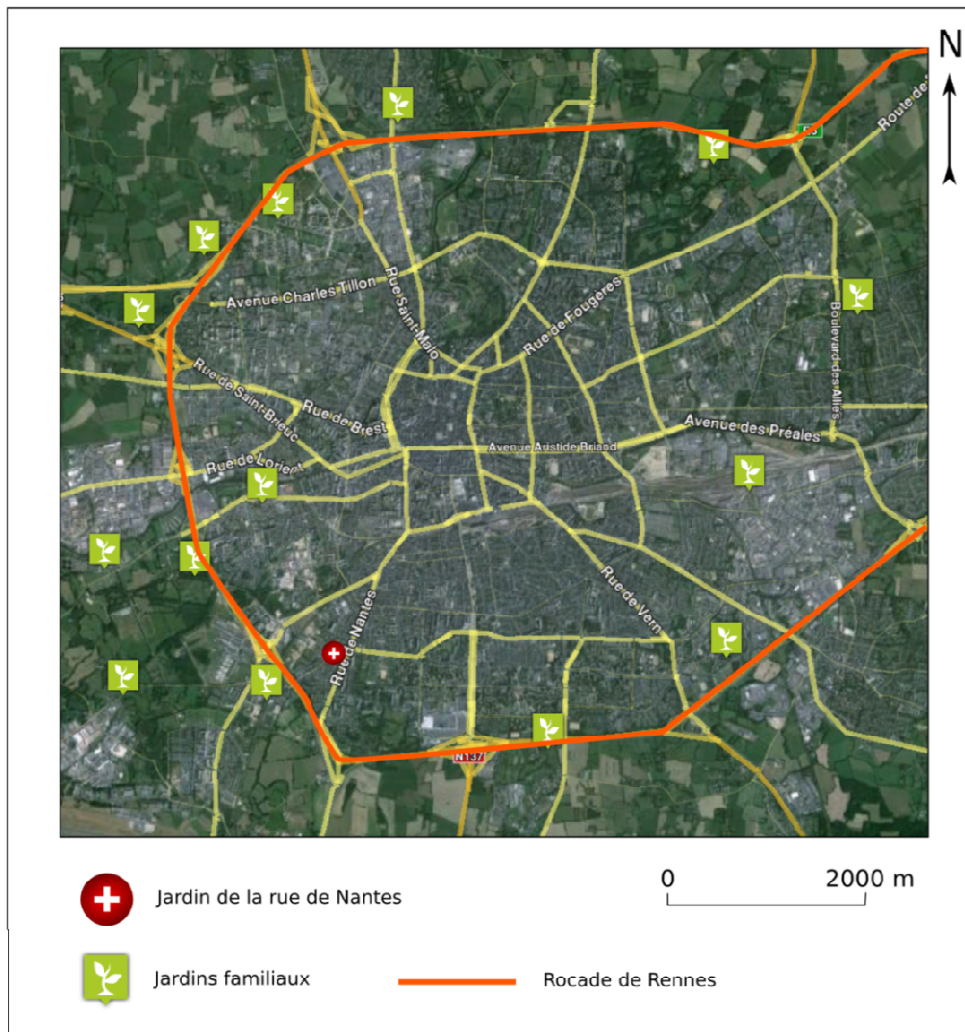
pour la fabrication des paniers et même de la vigne (Nourry, 2008). À l'époque, la structuration de la ville était déjà très marquée par une continuité spatiale qui formait un système de nature productive à vocation alimentaire entre le jardin privé, le jardin de couvent et le maraîchage de faubourg.

Au milieu du XIX^e siècle, la société d'horticulture d'Ille et Vilaine est fondée à Rennes (Lebouc, 2008). Le jardin s'intellectualise, on pense à formaliser la pratique et à l'enseigner à la lumière de la science agronomique. Des horticulteurs et jardiniers se rencontrent pour échanger sur leurs pratiques, pour intégrer de nouvelles variétés et pour se mettre en réseau avec d'autres sociétés horticoles, avec des figures de l'enseignement supérieur agricole et des amateurs passionnés (Lebouc, 2008).

A la fin du XIX^e siècle, apparaissent les premiers jardins familiaux, grâce à l'action du chanoine Bruté qui, dans le même esprit que l'abbé Lemire, fondateur de *La Ligue du coin de terre et du foyer* dans le Nord (Dubost, 1997), a permis aux familles en difficulté d'accéder à une parcelle de terrain pour la culture vivrière. C'est ainsi que 27 parcelles de 300 m² ont constitué les premiers jardins familiaux à Rennes. En suivant cet exemple, le maire de Pacé³⁰, à l'époque président de la société d'horticulture d'Ille et Vilaine, a créé d'autres jardins familiaux en périphérie, espaces qui ont eu toute leur utilité dans la période d'entre-deux guerres. Les fonctionnaires municipaux de Rennes étaient même encouragés à cultiver leurs propres légumes durant leur temps libre, et la mairie mettait à disposition des habitants un maximum de parcelles à cultiver. Toutefois, la plupart des jardins ouvriers de Rennes étaient à l'époque sur des terrains privés. C'était le cas de ceux du quartier Villebois-Mareuil, ou de ceux dits « des cheminots », le long de la voie ferrée (Nourry, 2008). Les jardins des Prairies Saint-Martin constitue une exception, 150 parcelles ayant été aménagés sur des terrains inondables, en 1929, par l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) (Nourry, 2005). En dehors de l'autoconsommation alimentaire, ces lieux jardinés étaient de véritables espaces de vie qui permettaient aux familles modestes d'avoir un espace en plein air, de retrouver une qualité de vie. Ces jardins étaient l'occasion d'entretenir la convivialité, de pratiquer des échanges dans une ambiance champêtre de bon voisinage. En revanche, dans les années soixante, la priorité fut donnée au développement de l'habitat collectif au détriment de l'aménagement de parcelles de jardin.

³⁰ Commune du nord-ouest de l'agglomération, contiguë à Rennes.

Carte n°2 : Situation des jardins familiaux aux portes de Rennes en 2011



Source : Rennes Métropole

A partir du début des années 1980, parallèlement à la densification des espaces bâtis, un renouveau des jardins familiaux est promu par la Ville qui décide de les installer en périphérie, à côté de la rocade, des centres commerciaux et des grands ensembles. Les jardins familiaux se situent alors préférentiellement en bordure de la ville telle que le montre la carte n°2. Ces localisations génèrent des nuisances sonores (effet de la rocade) et des problèmes de mobilité pour certains habitants (jardins mal desservis par les transports en commun).

Ces jardins familiaux, établis sur des terrains de la Ville, sont gérés par l'association des Jardins Familiaux de la Ville de Rennes³¹ qui assure la mise à disposition des parcelles et le contrôle de la bonne tenue individuelle et collective des jardins. Cette association réunit des membres d'autres groupements tels que Les Amis de la Terre, le Jardin du Cheminot, la Société d'Horticulture et

³¹ Site Internet de l'association des Jardins Familiaux de la ville de Rennes : <http://www.association-jardins-familiaux-rennes.fr/>

d'Aviculture d'Ille et Vilaine et les Jardins Populaires de France. C'est ainsi qu'ont vu le jour les sites de jardins familiaux de la Bintinais, de Cleunay, de Villejean (La Lande du Breil), de la Prévalaye³², des Gayeulles³³ et de Beauregard. Depuis nos enquêtes se sont rajoutés les jardins du Pâtis Tatelin (77 parcelles), de La Tauvrais (50 parcelles) et de Sainte Foix (74 parcelles), soit un total de 1 006 parcelles sur 11 sites. Toutes les parcelles, dont la superficie oscille entre 50 et 200 m² sont équipées d'un abri et d'une distribution d'eau. Les ambiances et le style paysager varient d'un site à l'autre. Aux Gayeulles par exemple, des groupes de parcelles séparées par des prairies permettant la promenade. A la Bintinais, disposant de moins d'espace autour, ce sont des jardins familiaux beaucoup plus marqués par un investissement à l'intérieur de chaque parcelle, un marquage net avec des haies et des clôtures distinguant un dedans et un dehors. A Beauregard, les cabanons sont remplacés par un local collectif. On remarque la motivation des habitants pour mettre en valeur ces espaces, aujourd'hui investis par des personnes de tous âges et origines sociales confondues. Il s'agit aussi d'espaces accueillant des personnes d'origine géographique variée (Européens de l'est, Asiatiques, Maghrébins, Africains), des personnes qui retrouvent dans ces jardins la possibilité d'une reconnexion à leur territoire d'origine en cultivant des plantes d'ici ou d'ailleurs. Ce sont des espaces propices au développement d'activités sociales au-delà du jardinage, même si le marquage spatial inter-communauté reste fort.

Cependant, la politique de densification bâtie, portée par les projets concrets de renouvellement urbain, fragilise voire sacrifie des sites de jardins familiaux à l'intérieur du tissu urbain, en particulier en situation péri-centrale. C'est le cas des anciens jardins familiaux de la Plaine de Baud, aménagés sur une friche industrielle au long de la Vilaine à l'est du centre-ville, et des jardins ouvriers du site des prairies Saint-Martin au nord du centre-ville. Même lorsque la Ville de Rennes propose aux habitants d'accéder à un jardin sur un autre site, nos observations montrent que ces situations peuvent s'avérer compliquées du point de vue des habitants. Il faut intégrer la question de la proximité, les jardins se pratiquant de manière hebdomadaire, parfois plusieurs fois par semaine (en particulier durant la saison de production), cela impose une mobilité importante entre le domicile des jardiniers et leur jardin. Hormis l'investissement physique et financier nécessaire pour recommencer un jardin ailleurs, un paradoxe se profile : pour un habitant, un jardin ne se déménage pas ! Nous avons observé que les personnes développent des attachements au lieu, que des histoires de vie se construisent, que les repères spatiaux sont importants, et qu'il est difficile, surtout pour les personnes âgées, de recommencer un jardin ailleurs.

³² Le site de la Prévalaye est un vaste espace naturel et de loisirs le long de la Vilaine-aval (Auffray, 2008).

³³ Le parc des Gayeulles est un espace de loisirs situé à l'intérieur de la rocade qui connecte la trame verte à la forêt de Rennes extra rocade (Auffray, 2008).

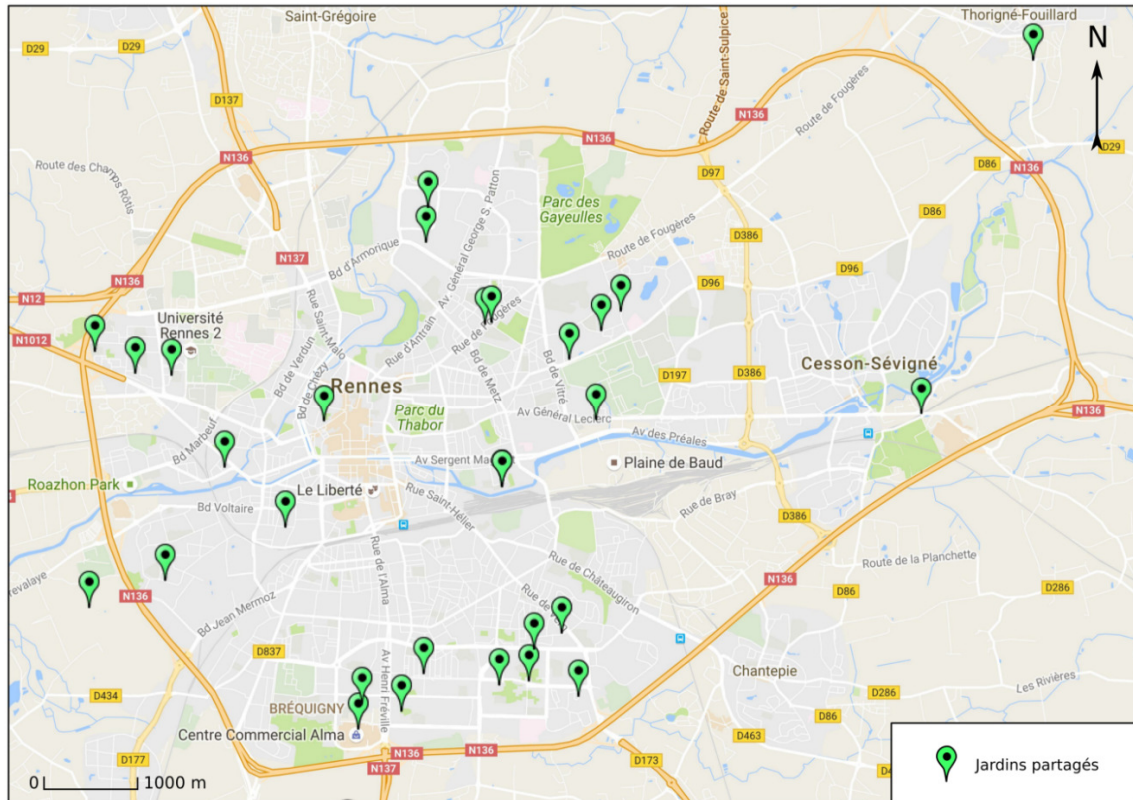
Comme dans d'autres villes en France, les jardins familiaux laissent progressivement place à une autre forme de jardins collectifs : les jardins partagés. Le premier jardin partagé à Rennes a vu le jour en 1998 à l'initiative d'un groupe d'habitants. En appuyant ce projet, les représentants de la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine et les services des espaces verts de la Ville ont voulu donner suite au forum du « Jardin dans tous ses États » qui a eu lieu à Lille en 1997. Ce jardin appelé « Jardin du Bonheur » prenait la forme d'un jardin au pied d'un immeuble collectif. Les voisins en assuraient la gestion et l'animation. Cette initiative a ensuite été relayée par d'autres expériences soutenues par un accompagnement associatif et public dans leur démarrage. C'est le cas de deux jardins associés à des centres sociaux (Le Landrel et Villejean), d'un autre jardin accompagné par l'association de quartier Francisco-Ferrer (Jardin Gérard-Philippe). Il y a eu aussi l'émergence de jardins partagés dans des squares publics au Blosne, à Cleunay et à Arsenal-Redon (trois quartiers rennais). Une école a bénéficié d'un jardin partagé ainsi qu'un parc qui jouxte une maison de retraite, le parc de Saint-Cyr.

Pendant notre travail de terrain (2010-2011-2012), nous avons visité ces jardins et constaté que sauf exceptions, il n'existait pas de dynamique visible en termes d'implication systématique des habitants. Les entretiens auprès de structures telles que les maisons de quartier ou un centre social nous ont révélé qu'en effet, il y avait eu un essoufflement des initiatives et qu'il n'existait pas d'accompagnement systématique de la part de ces structures. Par exemple, dans le parc de Saint-Cyr, des initiatives de jardins avec des écoliers d'une école voisine se sont arrêtés suite à la mutation de l'enseignant. Nous avons donc constaté une fragilité au niveau de l'accompagnement de ces projets. L'implication des services des espaces verts était assez limitée. Ils nous ont expliqué qu'ils ne sont pas engagés vis-à-vis de jardins liés à des structures associatives ou de proximité. Pour eux, les jardins aux pieds d'immeubles constituaient des exceptions dans l'usage de l'espace vert en tant que transition entre la cage d'escalier d'un immeuble collectif et l'espace public. Ils nous ont aussi fait la remarque que, de plus en plus, ils recevaient de la part des habitants de manière individuelle et parfois collective des demandes de permission de jardiner l'espace public. Ils nous ont expliqué que, bien qu'ils reconnaissent la demande, ils ne se sentaient pas en mesure de répondre par manque de compétences dans l'accompagnement. L'entretien nous a également laissé percevoir leur crainte face à ce genre d'initiatives, qui pourraient n'être pas pérennes dans le temps ou face à un suivi que les habitants ne seraient pas capables d'assurer.

Nous avons compris que les jardins partagés sont des expériences très différentes de celles des jardins familiaux, tant pour les jardiniers que pour les structures d'encadrement. L'espace se partage dans un collectif qui a besoin de se donner des règles pour fonctionner, c'est donc en ce sens plus difficile à organiser qu'un jardin dont chaque parcelle est tenue par un unique foyer.

Nous avons observé un renouvellement très fréquent des personnes. Ce sont donc des espaces qui ont besoin d'un accompagnement adapté que la ville n'était pas en mesure de fournir à ce moment-là.

Carte n°3 : Distribution des jardins partagés à Rennes en 2016



Source : Vert le Jardin, 2016

Cependant, depuis l'année 2014 l'association Vert le Jardin, installée à Rennes, a signé un contrat avec Rennes Métropole et s'occupe d'accompagner et d'animer le développement des jardins et des composts partagés. Aujourd'hui, nous comptabilisons près de 90 jardins partagés à Rennes, selon l'information fournie par cette association. Notre étude porte donc sur un processus en pleine expansion.

La carte interactive disponible en ligne³⁴ (voir carte n° 3) nous montre des pôles distribués dans la plupart des quartiers de Rennes, pouvant se localiser aux pieds d'immeubles, dans des parcs, dans des maisons de quartiers. Les motivations des jardiniers sont diverses. Hormis l'expérimentation de la culture de leurs propres légumes, ils ont l'opportunité d'investir l'espace public et l'occasion

³⁴ <http://www.vertlejardin.fr/spip.php?rubrique34&categorie=10>

de partager du temps avec leurs voisins et leurs amis. En effet, pour plusieurs personnes c'est avant tout le lien social qui compte à travers le jardinage.

Cependant, les Rennais fréquentent aussi d'autres espaces d'agriculture urbaine, les fermes pédagogiques. L'une d'entre elles, la ferme de «La Taupinais», au sein de l'écocentre de la Taupinais, se situe à la Prévalaye. Ce site, situé dans le sud-ouest de la ville, aux abords de la Vilaine, compte 450 hectares classés en espaces naturels, agricoles ou de loisirs, dont 80 % est propriété de la ville de Rennes. La ferme pédagogique est un centre d'éducation à l'environnement, animé par une équipe de cinq agents municipaux, qui a pour objet le développement de l'écocitoyenneté. Depuis 2013, le centre promeut un événement annuel intitulé « Une journée sur l'herbe », qui propose aux habitants des animations sur le thème du jardin, de l'alimentation et du loisir en pleine nature. Comme résultat de ces actions, un jardin partagé a été créé sur le site. Dans un secteur qui compte déjà plus de 300 parcelles de jardins familiaux, un projet fondé sur l'engagement d'une association de citoyens est d'installer dans le même site un jardin maraîcher à vocation agro-écologique : le Jardin des Mille Pas³⁵. La ville de Rennes a réagi en proposant un bail d'une durée de quatre ans à l'association et ce projet envisage aujourd'hui non seulement la production et la vente locale mais aussi l'animation pédagogique et l'accompagnement à l'autoproduction pour encourager l'installation de jardins partagés par effet d'essaimage.

A Rennes, l'agriculture est aussi valorisée en tant que patrimoine : un écomusée installé dans l'ancienne ferme de la Bintinnais, sur une dizaine d'hectares au sud de Rennes, propose aux citoyens des animations autour de l'agriculture paysanne locale, préserve des variétés anciennes dans son verger conservatoire et contribue à la sauvegarde de races locales menacées en élevages bovin, ovin, caprin, équin, porcine et avicole.

Situés dans la frange urbaine, au nord-ouest de la ville, les jardins d'insertion de la Lande du Breil intéressent des citoyens qui s'engagent à acheter des produits maraîchers biologiques et sont cultivés par des personnes en difficulté qui reprennent une activité à travers le maraîchage. L'association loue depuis 1999 une surface de 3,5 hectares à la Ville de Rennes pour la culture d'une quarantaine de légumes en production biologique. Ces jardins se localisent à moins de deux-cent mètres des quartiers résidentiels de Beauregard et font la transition vers un espace agricole hors rocade, une passerelle et des chemins permettant la fréquentation récréative de ces espaces agricoles périurbains depuis la ville centre.

³⁵ Site Internet du Jardin des Mille Pas : <http://jardindesmillepas.wixsite.com/jardin-des-mille-pas>.

Cependant, les citadins ont aussi dans leur espace quotidien une autre forme d'expérience avec l'agriculture à travers les échanges qu'ils établissent avec l'agriculture de proximité située dans l'espace périurbain. En effet, en 2011, selon l'Observatoire de l'agriculture périurbaine du Pays de Rennes, on y comptait plus de 1300 fermes, dont 10 % vendaient en circuits courts. On trouve 35 marchés hebdomadaires dans le Pays et 3 magasins collectifs de producteurs dans la première couronne péri-urbaine. A cela on peut ajouter l'importance croissante des paniers hebdomadaires (en AMAP ou par d'autres dispositifs gérés par les producteurs) et de la vente à la ferme. Outre la possibilité de consommer des produits de qualité, les citadins ont ainsi l'opportunité de comprendre la complexité du travail des paysans et d'établir d'autres formes de sociabilité entre la ville et la campagne. La recherche s'intéresse d'ailleurs de manière croissante à cette réalité comme le montre l'étude « Rennes, ville vivrière » (Darrot, 2015), qui explore les conditions pour une autonomie alimentaire du Pays de Rennes. L'implication des citadins à travers la culture de jardins collectifs semble en cohérence avec cette démarche. Si nous avons pu ainsi établir un panorama des formes d'agriculture urbaine rennaises, la définition du terrain d'étude a fait l'objet d'un exercice empirique dans la mesure où les uniques formes d'agriculture urbaine reconnues par la gouvernance urbaine à l'époque à laquelle nous avons réalisé nos entretiens (2010-2011-2012) étaient des jardins familiaux et exceptionnellement quelques jardins partagés. Pourtant, nos observations nous avaient permis de constater que l'agriculture urbaine était loin d'être circonscrite à ces uniques formes, ainsi que nous l'avons montré dans notre définition de l'agriculture urbaine. Par conséquent, il nous a paru essentiel de procéder à une observation plus précise des diverses formes de l'agriculture urbaine rennaise. Pour cela, nous avons développé une approche que nous décrivons ci-dessous et qui n'a pas été sans effet sur l'ensemble de notre méthodologie.

3.2.2 Le choix d'approfondir et de participer

Etant donné que l'information sur l'agriculture urbaine dans la ville n'était pas disponible, hormis sur les jardins familiaux et quelques jardins partagés repérables, nous avons construit une méthode d'approche de l'agriculture urbaine rennaise. Nous avons d'abord commencé par définir et tester une méthodologie d'observation adaptée à la ville de Rennes, pour repérer les lieux jardinés dans la ville. Dans un premier temps, nous nous sommes servis de l'information apportée par la Direction des jardins de la Ville de Rennes (site web et local ouvert au public) pour identifier et localiser certaines formes de nature en ville. Dans l'information publique disponible, la notion d'agriculture urbaine n'est pas affichée directement, on parle ici de nature en

ville ou de jardinage. Pour commencer à localiser des formes d'agriculture urbaine, nous avons eu besoin d'identifier les lieux où les habitants se retrouvent pour pratiquer l'agriculture.

À cet effet, nous avons fait le choix de réaliser des déambulations à vélo et à pied, car ces moyens de déplacement permettent une flexibilité et une autonomie dans les itinéraires de terrain, l'on s'arrête lorsque et où on le veut. Les échelles d'observation et de repérage du paysage urbain que permettent le vélo et la marche sont complémentaires. Ainsi, munie du cahier de notes qui est devenu notre journal de bord, d'un appareil photo et d'un vélo³⁶, nous avons commencé par visiter et déambuler dans les jardins familiaux³⁷, les parcs et les squares³⁸, mais aussi dans les coulées vertes, les dents creuses et les grands espaces naturels³⁹ à l'intérieur de la ville. Notre choix de sites à parcourir s'est fait en intégrant des critères de diversité en termes de localisation des sites dans différents quartiers, assez éloignés les uns des autres, également en termes de distance au centre-ville (proches ou éloignés). Nous avons aussi considéré des critères d'hétérogénéité en termes d'aménagement de l'espace et de style paysager (parc de style champêtre, parc de style fleuri, parc à la française, aires de jeux...). En outre, concernant plus particulièrement les jardins, leur localisation par rapport aux jardins familiaux, leur histoire et leur composition paysagère (aménagement de l'espace, taille des parcelles) ont été des aspects considérés dans le choix.

Au cours de chaque visite, nous avons rencontré et discuté avec des personnes pratiquant les lieux. A chacune de ces occasions, nous avons présenté notre statut (doctorante en géographie), notre laboratoire de rattachement (Espaces et sociétés) et l'intérêt croissant de la recherche pour mieux comprendre et valoriser toutes ces initiatives. Nous avons eu la chance de trouver un accueil chaleureux. C'est ainsi que petit à petit nous avons pu commencer à saisir les expériences et à en tirer quelques enseignements.

Nous avons alors observé les méthodes employées dans la pratique jardinière elle-même, l'aménagement du jardin et son insertion dans son milieu, c'est-à-dire dans le site des jardins, dans le quartier s'il s'agit d'une friche, etc. Nous avons aussi cherché à comprendre les moyens

³⁶ Pour tous les déplacements à Rennes, Brest et Lorient, quelle que soit la saison, nous avons utilisé le vélo comme moyen de transport (et le train pour les longues distances), à une seule exception, pour les visites et entretiens dans la Ferme de Rocambole où nous avons covoituré avec la jardinière enquêtée. Il nous semble que le vélo est un moyen de transport qui s'adapte bien à notre objet d'étude car nous pouvons faire un parcours plus précis et détaillé du terrain, aller à la découverte des friches, des coulées vertes, des espaces jardinés improbables... Finalement, le vélo nous permet d'expérimenter une idée de distance du centre à la périphérie de la ville et avec cette expérience, de mieux nous rapprocher de l'expérience des habitants bien qu'ils utilisent toutes sortes de moyens de transport.

³⁷ Les jardins familiaux visités sont les suivants: La Bintinais, Cleunay, Villejean, La Prévalaye, le site des Prairies Saint-Martin, le site des jardins ouvriers de la Plaine de Baud.

³⁸ Le Parc du Thabor, le Parc de Bréquigny, le Parc des Gayeulles, le Parc du Landry. Les squares visités se situent préférentiellement dans les quartiers Sainte Thérèse, Le Blosne et La Poterie.

³⁹ Le site de la Prévalaye.

d'accès des personnes, leur provenance (lieu du domicile mais aussi parcours de vie) et leurs modes de fréquentation du lieu, en particulier les variations selon les heures et les jours de la semaine. Il faut dire que tous les sites visités étaient fréquentés principalement pendant le week-end et dans une moindre mesure en semaine. Toutes sortes de cultures, des légumes, des petits fruits, des fleurs voient le jour. Hormis la pratique agricole, les activités sociales étaient fécondes et diverses surtout aux changements des saisons. Nous avons aussi observé des pratiques d'échanges entre jardiniers, mais aussi l'importance que prennent les pratiques de recyclage et de récupération des matériaux à l'heure d'aménager son lopin de terre. A certaines occasions nous avons bénéficié de parcours commentés que certaines personnes nous proposaient de manière très spontanée à l'intérieur des jardins familiaux et partagés.

Nous avons observé la diversité des pratiques réalisées sur les lieux autant par les jardiniers que par les passants et les visiteurs. Sur ce point nous avons constaté par exemple que la pratique des lieux de nature productive ne se réduit pas seulement au jardinage. En effet dans certains sites de jardins familiaux qui se situent dans des espaces naturels, des personnes pratiquent assez fréquemment le ramassage des fruits et des plantes (boutures, graines) à différents moments de l'année. A ces occasions et lors des échanges, nous avons aussi bénéficié de parcours commentés très pointus, qui dénotaient une connaissance aigüe des personnes sur la composition botanique du site et sur la localisation des variétés d'arbres fruitiers les plus intéressants pour faire de la confiture. Nous avons même remarqué que dans ce genre de sites, le rapport avec la nature s'élargit aussi aux animaux : nous avons observé des pratiques de personnes qui prennent soin des chats errants. Toutes ces activités, partageant les mêmes espaces, se déroulent régulièrement et semblent être rythmées par le fil des saisons, telles les pratiques jardinières elles-mêmes. Ces observations nous ont permis de conclure que les lieux où l'agriculture se pratique sont avant tout des lieux de vie et dans notre analyse nous ne pouvons pas les détacher du milieu où ils s'inscrivent.

Simultanément, nous avons commencé à repérer à travers ces discussions la relation de ces personnes avec d'autres jardiniers ou d'autres acteurs collectifs, tels que des associations ou la collectivité. Nous avons ainsi repéré certains jardins partagés dans des squares du quartier nord-ouest de Rennes (Villejean) et aussi des quartiers sud (le Blosne et la Poterie). En outre, nous avons obtenu des informations sur la pratique des autres lieux et les préférences associées. Au rythme des parcours, des observations, de fil en aiguille nous avons entendu parler des « jardins spontanés », des « squats de jardins », des « jardins cachés », des espaces transitoires plus ou moins tolérés. Certains jardins émergent dans des petits espaces délaissés, ou dans des coins privés qui ont été prêtés. Progressivement nous avons constaté dans différents quartiers des

formes moins conventionnelles d'appropriation de l'espace, où nous avons parfois pu rencontrer des personnes. Nous avons pu constater que la pratique de la nature productive va bien plus loin que l'espace prévu par l'aménagement urbain.

À certaines occasions nous avons pu visiter des jardins privés dans des quartiers du sud de Rennes (Sainte-Thérèse, La Poterie), où nous avons été émerveillée par la passion de jardiniers dans leur aménagement du jardin, par leur fierté. Nous avons découvert différentes dispositions, styles et manières de cultiver, hormis les espaces d'agrément, avec toujours la place pour un potager. Nous avons aussi observé la culture des balcons, les fleurs et les plantes ornementales donnant de plus en plus de place à des plantes aromatiques, voire à des pieds de tomate lorsque l'exposition le permet.

Lors de ces premiers repérages, l'appareil photo s'est rapidement avéré inutile. Bien qu'il nous ait permis dans un premier temps de repérer quelques formes agri-urbaines, notre objectif était de comprendre le rapport que les habitants entretiennent avec les lieux. Nous avons alors compris rapidement que bien que le jardin se partage, le jardin est aussi le lieu de l'intimité, en conséquence nous avons fait le choix de supprimer cet outil d'enquête.

Un autre aspect saisi par l'observation était celui des expériences significatives au niveau individuel ou collectif. Il peut s'agir d'expériences spontanées ou bien organisées par des associations ou par la collectivité, comme « la fête de la pomme » au Parc du Landry ou la journée « l'agriculture dans la ville », pour n'en citer que quelques-unes. Des personnes ont encore évoqué la gestion des cantines collectives, les points-relais pour des AMAP dans tel centre culturel ou telle maison du quartier, les écoliers d'une école publique qui visitent des jardins familiaux ou partagés dans des sites publics. Ces déambulations d'observation se sont faites à différentes saisons pendant les trois premières années de la thèse.

Une toute une autre partie de l'exploration et de la découverte de l'agriculture urbaine rennaise a été menée par le biais de la participation à des réunions publiques, des ateliers, des moments de pratique du jardinage, des formations, des événements concernant l'agriculture urbaine et des séminaires. Ainsi, progressivement, nous avons commencé à repérer des réseaux de personnes partageant des pratiques d'agriculture urbaine et nous avons commencé à repérer des acteurs, que ce soient des représentants d'associations ou de collectifs, comme des agriculteurs en lien avec des jardiniers ou des jardiniers indépendants à la recherche de connaissances, de contacts, d'échanges. Certains appellent cette méthode « l'observation participante » dans la mesure où le chercheur participe au phénomène qu'il étudie, en essayant de le comprendre « de l'intérieur » (Dépelteau, 2003). En effet, notre intérêt était de participer « aux réseaux des relations interindividuelles » qui à ce moment-là étaient en train de se créer, maillon qui nous semble

absolument nécessaire pour comprendre le fonctionnement de l'agriculture urbaine rennaise et pour repérer des acteurs et des lieux-clefs.

Ainsi par exemple, durant l'année 2012, nous avons participé aux deux réunions impulsées par la ville de Rennes et l'écocentre de la Taupinais pour réfléchir sur les projets agricoles qu'il était possible d'adapter au site naturel de la Prévalaye. Pendant quelques mois de l'année 2011-2012, nous avons assisté aux réunions publiques relatives à l'opération de renouvellement urbain dans le quartier du Blosne, impulsé par la Ville et par l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération de Rennes (Audiard). Cela nous a permis d'entrevoir l'éventuelle participation des habitants dans un projet conçu « d'en haut ». Dans ce projet était prévu le réaménagement d'un parc urbain et la possibilité d'installation de jardins partagés dans des espaces verts à proximité des immeubles collectifs. A l'époque, il n'y avait pas vraiment d'habitants motivés pour s'investir dans des jardins partagés au pied des immeubles. En revanche, plusieurs voulaient avoir un jardin partagé dans le Parc. Cette proposition n'a pas recueilli d'écho dans l'institution.

Dans le même esprit d'imprégnation, nous avons fait le choix de suivre une formation en animation des jardins partagés au sein de l'association Vert le Jardin à Brest, ce qui nous a permis de mieux nous immerger dans les expériences de jardins partagés. Puis, en 2012-2013 avec l'association Vert le Jardin de Brest, qui cherchait alors à s'installer à Rennes, nous avons participé en tant que bénévole à certaines étapes du travail de prospection (recherche de terrains possibles pour des jardins). Cela a été fait à travers la participation et le suivi de réunions, la mise à disposition de l'information de terrain recueillie et la mise en contact des jardiniers rencontrés. Dans la même perspective nous avons facilité la rencontre des collectifs et des associations⁴⁰ qui avec différents objectifs, pratiques et moyens, tentaient de donner forme à des démarches d'agriculture urbaine dans l'agglomération. Autre expérience, l'association « la tournée des potagers » constituée par un groupe d'ingénieurs d'Agrocampus nous a invitée à témoigner sur nos travaux de recherche sous la forme d'un film et à participer à des soirées débat sur l'agriculture urbaine, ce qui nous a permis d'élargir le repérage des personnes et collectifs concernés.

Sur un registre différent, nous avons participé au collectif FAFU (formes agricoles et formes urbaines dans la ville territoire) animé au niveau national par l'association Terres en Villes et localement par Rennes Métropole. Il s'agissait de montrer à travers nos observations et posture de recherche une dimension peu reconnue de l'agriculture urbaine (notamment l'expérience habitante), alors que dans cet espace de discussion, il persistait une vision dichotomique entre

⁴⁰ Pour en citer quelques-uns, il s'agit de l'Association « Préservons les Prairies Saint-Martin », du Collectif de la « Maison de la grève », de l'association « Jardins Ouverts » et de l'association « Element-Terre » de Saint Nazaire.

agriculture professionnelle et agriculture d'amateur. En effet Terres en Villes regroupe des collectivités et des Chambres d'agriculture et pour ces acteurs la place et le rôle du jardinage intra-urbain semblaient à l'époque plutôt négligeables. Il faut noter toutefois qu'à Rennes, le projet FAFU s'est attaché à l'agriculture intra-urbaine en mobilisant un groupe de quinze étudiants en architecture⁴¹.

Finalement, l'agriculture urbaine s'est avéré être un objet qui dépasse largement les bornes d'un jardin. Cette activité citadine concerne non seulement des manières de jardiner mais aussi les modes de vie, l'accès à la terre pour cultiver, l'acte intime de se nourrir, une quête délibérée de reconnexion à la nature, ou bien encore l'acte politique de se réapproprier l'espace public, de recréer des espaces pour se rencontrer, de questionner un système alimentaire pollueur, inefficace et chargé d'inégalités.

L'autre avantage de participer à cette dynamique d'agriculture urbaine qui commençait à émerger à Rennes était de pouvoir assurer un suivi des jardiniers autant dans leurs activités liées aux lieux jardinés que dans leur implication avec d'autres acteurs en présence. Enfin, l'observation participante nous a permis de construire une légitimité vis-vis des jardiniers et d'établir un espace de confiance pour leur proposer ensuite de partager leurs expériences à travers un entretien approfondi.

3.2.3 Le choix des jardiniers et de leurs jardins

Le choix d'approfondir certains cas en particulier s'avérait important pour pouvoir valoriser toute l'épaisseur des entretiens que nous allions conduire. Mais sur la base de quels critères choisir les jardiniers ? Comment construire la démarche la plus appropriée pour répondre à nos hypothèses ? Nous fallait-il choisir une entrée par les lieux d'agriculture urbaine ou bien une entrée par les habitants qui la pratiquent ?

La méthodologie du choix des lieux d'enquête

À partir de toutes les formes et expériences d'agriculture urbaine observées à Rennes dans la première étape de notre enquête nous avons procédé au classement des différentes expériences en nous appuyant sur les critères établis pour définir l'agriculture urbaine. Tout d'abord le critère de localisation. Il fallait préciser où se situe l'expérience, dans le tissu urbain dense, dans la périphérie de la ville, dans la frange urbaine ou dans le périurbain. Ensuite, la situer par rapport à la pratique des habitants : est-ce que l'expérience se situe à proximité ou pas du logement ou de

⁴¹ « Laboratoire expérimental d'agriculture urbaine », Atelier Patrick Chavannes, Ecole d'Architecture de Bretagne, 2012. Le résultat de ce travail est disponible en ligne : https://issuu.com/aaaupc/docs/numero_0

leur lieu de travail ? Un deuxième critère utilisé était les rapports fonctionnels que cette forme d'agriculture urbaine entretient avec la ville : tel que la forme urbaine, la participation à la structuration de la trame verte et bleue, le paysage, l'expérience avec la nature, l'alimentation, les sociabilités intra urbaines et les sociabilités entre la ville et la campagne, les loisirs. Enfin un troisième critère visait l'intégration de l'expérience à la dynamique urbaine des acteurs en présence, autant individuels que de la société civile et des institutions.

De ce classement, nous avons obtenu une première typologie ayant pour objectif de dresser un panorama des formes et expériences d'agriculture urbaine représentatives de notre terrain d'étude. C'est ainsi que nous avons abouti à 11 types d'expériences, exposées dans le tableau n°2 et détaillés dans l'annexe 7.

Tableau n°2 : Typologie des formes d'agriculture urbaine

Type	Forme ou expérience d'agriculture urbaine
1	Le jardin privé
2	L'agriculture de loisir (<i>hobby farming</i>)
3	Le jardin de friche (appropriation sans autorisation)
4	Les jardins familiaux
5	Les jardins partagés (associés au logement, dans un terrain public ou privé ; dans une structure publique ou associative)
6	L'agriculture dans sa dimension culturelle : initiatives d'artistes, animations pédagogiques, valorisation en tant que patrimoine (par ex. l'Écomusée)
7	Les jardins d'insertion sociale et professionnelle
8	Les pratiques agricoles des urbains à la ferme : cueillette, culture d'un jardin familial ou partagé, AMAP avec des pratiques à la ferme
9	L'écopastoralisme
10	L'agriculture en circuits courts
11	L'agriculture périurbaine en circuits longs

Bien que cette première typologie nous ait permis de dresser un panorama général de la situation, elle ne s'avérait pas être un outil suffisant pour nous guider dans la sélection de cas à approfondir, en particulier parce que son spectre était très large. C'est pourquoi, tout en tenant compte de cette typologie, nous avons procédé à son croisement avec les critères de notre problématique initiale. Ainsi, d'une part, nous avons questionné ces formes et expériences par rapport à leur influence sur l'habiter citoyen. En effet, nous avons observé que ces expériences sont susceptibles de façonner l'habiter citoyen sur une diversité d'aspects : la relation avec la nature et l'agriculture, les sociabilités, les mobilités, entre autres. Cependant, nous pouvons imaginer un gradient d'influences sur l'habiter, du fait que certaines expériences vont avoir plus d'influences que d'autres dans les différentes dimensions de l'habiter. D'autre part, nous avons décidé d'intégrer la composante de la gouvernance du point de vue de l'action publique. En effet, ces formes agri-

urbaines peuvent aussi résulter des interventions institutionnelles et/ou des acteurs de la société civile. Toutefois, bien que certaines expériences puissent être très dépendantes de cette intervention, comme le cas des jardins familiaux, ou même de l'Ecomusée, d'autres expériences peuvent en être moins dépendantes dans la mesure où elles sont le résultat des mobilisations spontanées des habitants, telle l'appropriation d'une friche hors de toute réglementation.

A partir de là nous avons décidé de mettre à l'épreuve la typologie avec ces deux critères et nous obtenons un résultat indiqué dans le tableau n° 3.

Tableau n°3 : Les types d'agriculture urbaine au regard de l'habiter et de la gouvernance

Gouvernance / Habiter	Habiter (+)	Habiter (-)
Gouvernance (-)	Type 1 Jardins Privés Type 2 <i>Hobby Farming</i> Type 3 Jardins des friches	Type 8 Pratiques agricoles des citoyens à la ferme Type 10 Agriculture en circuits courts Type 11 Agriculture en circuits longs
Gouvernance (+)	Type 4 Jardins Familiaux Type 5 Jardin Partagés	Type 6 Agriculture, culture patrimoine Type 7 Jardin d'insertion Type 9 Ecopastoralisme

Cette catégorisation nous permet de commencer à visualiser les expériences les plus remarquables dans l'habiter citoyen. En revanche, cette catégorisation peut s'avérer réductrice pour certains cas. Par exemple un dispositif comme une AMAP peut se situer dans notre proposition de classement autant dans le « type 10 » que dans le « type 8 ». Une AMAP ne dépend pas directement de la gouvernance urbaine (excepté parfois en termes d'accès au foncier pour le paysan concerné). Toutefois, si l'AMAP a comme lieu de dépôt une école publique, une structure associative ou un centre social, elle va sans doute influencer la mobilisation de plusieurs acteurs et demander l'organisation d'une forme de gouvernance avec des acteurs publics et privés, et de ce point de vue, peut être classée dans le compartiment « gouvernance (+) » du tableau n° 3. Ensuite, comme c'est souvent le cas, l'AMAP propose des activités à la ferme, comme par exemple la cueillette, la participation aux chantiers collectifs, mais elle peut aussi proposer ou conseiller des spectacles (musique, théâtre, etc.) qui ont lieu dans l'espace rural. De ce point de vue, l'action de l'AMAP peut influencer fortement l'habiter citoyen en termes de construction de sociabilités ville-campagne et d'expérience vécue avec l'agriculture. De ce point de vue elle pourrait donc être classée dans le compartiment « habiter (+) ». D'autre part entre les pratiques des citoyens à la ferme

classés dans le « type 8 », nous considérons aussi la culture des jardins familiaux ou des jardins partagés à la ferme qui peuvent aussi être classés dans la première colonne.

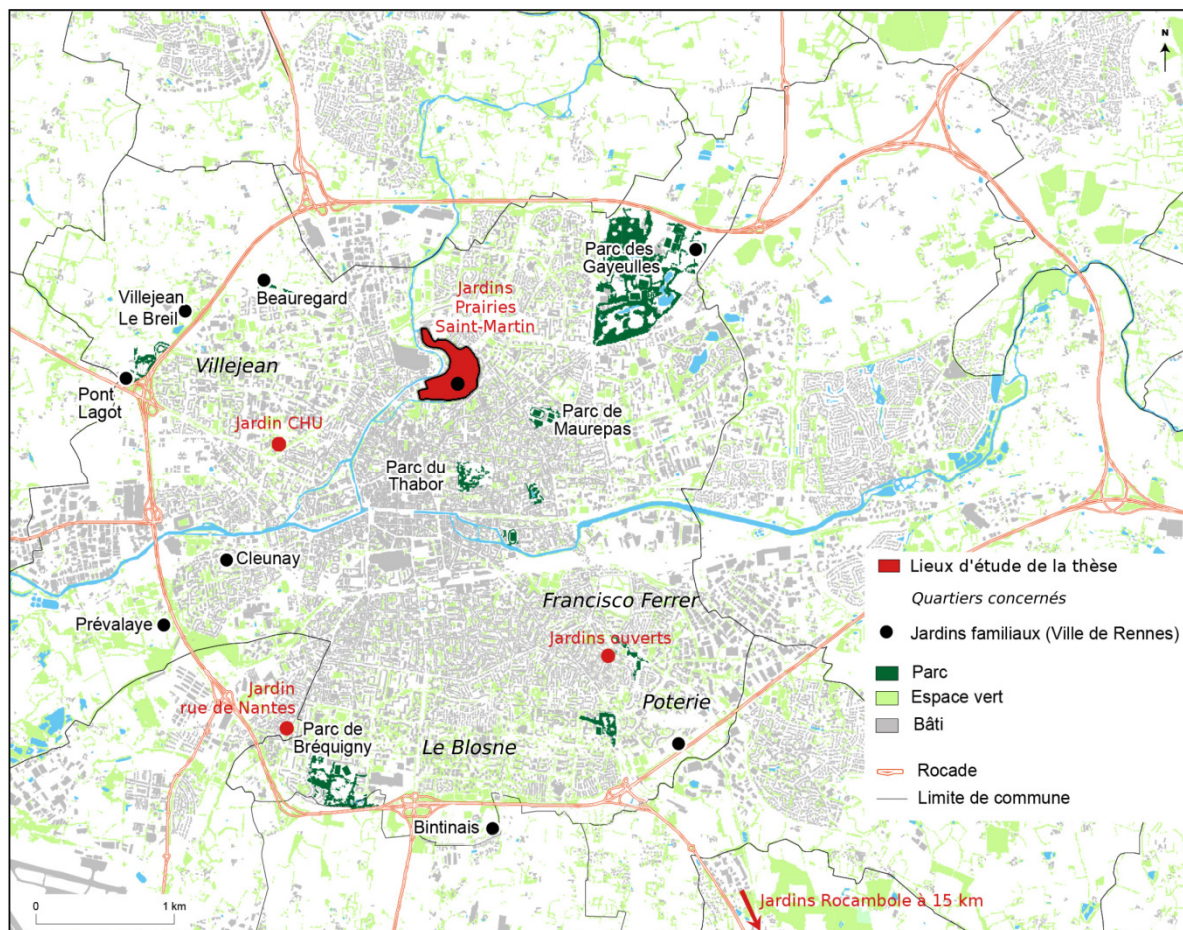
Nos observations montrent également que les citadins, bien qu'ils puissent être investis dans un jardin collectif, pratiquent aussi plusieurs autres lieux d'agriculture urbaine de manière parallèle. Il s'agit d'expériences qui font partie de leur espace vécu et pratiqué. Alors dans ce cas, quel lieu ou quelle expérience privilégier ? Dans cette perspective, si nous considérons notre intérêt à comprendre l'influence de ces expériences dans l'habiter citadin, il nous semble plus pertinent de penser d'abord la relation que l'habitant noue avec ces lieux et pas le lieu en tant que tel. Toutefois cela pose le problème pratique de la localisation du lieu de l'entretien. De même, nous pouvions imaginer un tout autre dispositif de recherche, tel un parcours commenté en intégrant plusieurs lieux dans la ville, la frange urbaine et le périurbain. Cette dernière option s'est avérée moins viable du point de vue de la disponibilité des personnes et du traitement des relevés de terrain.

Par conséquent, nous avons décidé de considérer les habitants dans leur rapport aux lieux, en privilégiant les lieux dont l'investissement est le plus important, et de nous laisser guider à travers leurs expériences dans la configuration de la spatialité de l'agriculture urbaine qu'ils construisent. Dans cette perspective, il s'est avéré plus logique de nous référer aux expériences qui *a priori* échappent le plus à la gouvernance conventionnelle rennaise, afin de mieux apercevoir les constructions des lieux et les relations avec les autres acteurs depuis la perspective propre des habitants. C'est ainsi que nous avons choisi d'enquêter du côté des jardins collectifs qui sont le résultat des formes d'appropriation de l'espace (friches, espaces vacants publics ou privés), qui peuvent éventuellement être tolérés mais ne sont pas reconnus par la collectivité en tant que jardins partagés. De même, nous avons décidé d'aller voir des jardins familiaux « originaux » en ce qu'ils échappent à la gouvernance de l'association des jardins familiaux de la ville de Rennes ; ce sont par exemple des jardins aux parcelles plus grandes que dans les jardins familiaux de la nouvelle génération ou bien d'autres dont l'insertion spatiale nous semble intéressante comme les jardins familiaux à la ferme.

Pour la sélection des jardiniers qui pratiquent ces lieux, nous avons fait appel aux critères de diversité et d'hétérogénéité : âge, activité professionnelle, lieu de résidence, leur participation ou pas dans des structures collectives (collectif ou association) et leur implication ou pas dans les réseaux d'agriculture urbaine. La prise en compte de ces critères nous semble pertinente tant pour établir une certaine représentativité que par le fait que ces aspects vont avoir une influence en tant que facteurs socio-spatiaux dans l'élaboration du discours des habitants.

En définitive, les lieux choisis pour les entretiens correspondent à des lieux de vie pour les habitants interrogés et font partie de leur espace quotidien. La carte ci-dessous situe les espaces d'enquête de notre recherche que nous allons présenter plus précisément.

Carte n°4 : Localisation des lieux d'étude de la thèse



Source : IGN, ESO-Rennes, UMR CNRS ESO

Les Jardins du CHU

Il s'agit d'une évolution des formes des jardins privés et des jardins partagés dans un micro-quartier résidentiel à proximité du Centre hospitalier universitaire (CHU). Le lieu correspond en partie à l'emplacement d'une ancienne ferme ancrée dans la mémoire des habitants. Nous l'avons nommé le jardin du CHU parce qu'il est proche de cette structure hospitalière, mais il n'est pas en lien avec elle. Le jardin se trouve dans une friche de 5000 m² à laquelle on accède par un petit passage entouré de maisons individuelles. Nous nous sommes intéressée à ce lieu parce qu'il est apprivoisé et pratiqué seulement par les voisins, même si tous disposent par ailleurs d'un jardin privé où des potagers ont déjà leur place. A cet effet, nous avons réalisé des entretiens

approfondis auprès du couple de voisins qui cultivent un jardin potager dans cette friche, d'un voisin qui cultive un grand jardin privé à côté, d'un autre voisin qui pratique le site mais qui n'y travaille pas la terre.

Les jardins des Prairies Saint-Martin

Les prairies Saint-Martin occupent un site naturel de 30 hectares dans le péricentre rennais. Elles accueillent depuis 1929 les premiers jardins ouvriers rennais. Depuis 2003, le site est en quasi-totalité propriété de la Ville de Rennes. Il s'agit d'un site profondément singulier par le patrimoine historique, naturel et culturel qu'il abrite. Véritable coin de campagne en pleine ville, le lieu garde un patrimoine ouvrier et des habitudes bien ancrées. Il accueille encore quelques habitants propriétaires présents depuis plus de cinquante ans. Il s'agit de maisons construites dans les années 30 ou de logements provisoires bâtis après-guerre. En lien avec cette occupation ouvrière originelle, le site abrite 120 parcelles de jardins familiaux aménagés sur une surface de 7 hectares qui d'ailleurs ne sont pas gérés par l'association des Jardins familiaux de la ville de Rennes, mais qui dépendent en direct des services de la Direction des jardins et de la biodiversité, cet aspect nous ayant d'emblée interpellée. L'analyse des pratiques agricoles et des savoir-faire y laisse entrevoir les traces très nettes d'une culture rurale en milieu urbain : stratification des haies, végétaux taillés, introduction d'anciennes variétés légumières et fruitières. Au contraire des jardins familiaux créés à partir des années 1980 dont les parcelles ne dépassent pas les 300 m² ces jardins, du fait de l'ampleur de leurs parcelles, entre 400 et 500 m², autorisent des usages récréatifs bien au-delà du jardinage.

Il existe dans les Prairies de nombreuses voies publiques, bitumées ou pas. En tant que lieu public accessible à tous, il est donc possible d'y observer plusieurs modes d'habiter : habitants du quartier, jardiniers, pêcheurs, glaneurs, joggeurs, flâneurs, artistes, fêtards... Nous avons observé une dynamique sociale entre les habitants, les jardiniers et les visiteurs, rythmée par les saisons : cueillette de fruits, de fleurs, observation des oiseaux et de la microfaune des zones humides, conservation des espèces. En effet, une partie du site traversé par la rivière l'Ille correspond à une zone humide riche en biodiversité. Le classement de cet espace en zone inondable n'a pas empêché le bon déroulement de tous ces usages. Toutes ces dynamiques socio-naturelles nous ont interpellée, d'autant plus que, depuis 2011, la Ville de Rennes a annoncé par la presse locale que, dans le site des prairies Saint-Martin, se construirait un parc urbain⁴² dans lequel les jardins familiaux n'auraient pas leur place ; plusieurs maisons ont ainsi été expropriées. Cette situation a

⁴² Ce projet a été adopté lors du conseil municipal du 20 janvier 2014 et prévoit de commencer les travaux en 2016 pour les achever en 2020.

donné lieu à un conflit difficile qui dure jusqu'à aujourd'hui et qui a fait l'objet de situations de violence, autant de la part de certains opposants que de la police.

Malheureusement serions-nous tentée de dire étant donné la richesse humaine que nous y avons perçue, les derniers jardins familiaux des Prairies ont été fermés au cours de l'année 2014, même s'il est possible d'observer jusqu'à aujourd'hui des appropriations jardinières spontanées dans le site. Pendant l'année 2012, nous avons fait un suivi du conflit entre les habitants du site, les jardiniers et la mairie de Rennes, ces travaux ont été valorisés sous la forme d'un article dans la revue *Vertigo* de la même année⁴³. En revanche, dans l'analyse que nous faisons à présent, nous nous sommes intéressée à la logique de construction des lieux par les jardiniers et les acteurs collectifs qui se sont mobilisés à propos de ce conflit, sans nous attacher au conflit en lui-même.

Nous avons donc réalisé aux Prairies des entretiens approfondis avec des acteurs individuels (cinq jardiniers, trois habitants, deux glâneurs) et des acteurs collectifs (un représentant de l'association « Préservons les Prairies Saint-Martin », un représentant de l'association « Nature en ville » et un représentant du collectif « La maison de la grève »).

Le jardin de la rue de Nantes

Il s'agit ici d'une friche appropriée par un groupe d'habitants qui pour la plupart ne résident pas à proximité. Le jardin se situe dans le quartier sud de la ville, à l'intérieur de la rocade. Cependant, administrativement il appartient à la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande, dont le territoire forme comme un coin au sud-ouest de Rennes. Nous voulions comprendre comment les habitants peuvent réagir en face d'un terrain en friche et comment ils peuvent s'approprier un espace à travers des pratiques d'agriculture urbaine. C'est un véritable laboratoire d'expérience collective, en lien avec d'autres acteurs collectifs de l'agglomération et de la région (l'association « Chômeurs et précaires » et des agriculteurs qui font partie de la Confédération paysanne). Nous avons réalisé des entretiens approfondis avec trois jardiniers, avec une voisine du quartier et avec un employé municipal de la ville de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Les « Jardins Ouverts »

Cette association située dans le quartier Poterie au sud-est de Rennes travaille autant au niveau des espaces publics que privés. Elle mène des activités pour mettre en lien des jardins privés entre eux, et accompagne des jardiniers qui n'ont pas de parcelles à identifier des propriétaires de

⁴³ Il s'agit de l'article co-écrit avec Emmanuelle Hellier intitulé « La gouvernance urbaine en question : le cas de lieux de nature cultivée. Une lecture de la situation rennaise », article paru dans le dossier *Natures et Métropoles* de la revue *Vertigo*, 2012, vol.2, n°12,.

jardins potagers qui ne peuvent pas s'en occuper et seraient prêts à les y accueillir. L'association anime également un « jardin permacole » dans un parc public, afin d'expérimenter la permaculture. Nous avons réalisé des entretiens approfondis auprès de trois jardiniers membres de cette association.

Les « Jardins de Rocambole »

Cette expérience a présenté un intérêt pour nous car il s'agit de jardins familiaux offerts à la location sur la ferme d'un couple d'agriculteurs biologiques, à 15 km de Rennes. Nous avons interviewé une jardinière et l'agriculteur.

3.3 Les entretiens et leur traitement

Nous avons fait le choix de l'entretien semi-directif en tant que technique de recueil, avec l'objectif de nous rapprocher de l'expérience vécue des personnes et de la mettre en valeur. L'idée était de saisir non seulement les pratiques individuelles et collectives des habitants mais aussi leur signification et leur valorisation affective. De ce point de vue, une enquête, telle qu'elle est définie en géographie (Gumuchian et Marois, 2000) et plus largement en sciences sociales, ne peut pas s'avérer suffisante, ni par le degré de directivité ni par le type d'information recueillie. En revanche, en tant qu'outil de recherche, l'entretien semi-directif garde toute sa pertinence : expérience partagée entre le chercheur et l'interviewé, il implique une situation d'interaction particulière qui relève d'un processus de communication (Berthier, 2008). Il s'agit d'un chemin de construction avec l'autre qui va permettre de moduler à la fois la méthodologie de terrain et l'interprétation des résultats de recherche grâce aux effets de « feedback » que génèrent les interactions.

Dans la pratique, l'entretien semi-directif nous a permis de recueillir non seulement des pratiques et des expériences, mais aussi des prises de position. La personne prend en effet la liberté de construire un discours, elle exprime ses sentiments qui bien souvent relèvent de la sphère intime et privée. En définitive, elle dévoile une vision du monde. D'autre part l'entretien semi-directif fournit un guide à la chercheuse pour interagir avec l'habitant, elle permet de relancer la discussion mais cela se réalise sans trop diriger le discours qui est en train de se construire. Notre approche compréhensive joue sur l'écoute en essayant d'encourager la personne à préciser ses propos autant que possible. Cependant, en tant que processus de communication, il faut établir un certain nombre de règles et recréer un certain nombre de conditions pour tirer un maximum de profit de l'outil.

Nous avons donc préparé la rencontre avec les habitants. Le fait d'avoir été présente lors d'expériences d'agriculture urbaine significatives pour eux (réunions, débats, ateliers, visites au jardin, jardinage, et même soirées organisées dans les jardins à la belle saison) a servi à faire connaissance, à vérifier l'intérêt porté à notre démarche et ensuite cela nous a permis d'établir un contact direct, sans passer par le téléphone. Nous avons toujours rencontré une bonne réception chez les jardiniers qui ont bien voulu nous faire partager leurs expériences d'agriculture urbaine. Nous avons connu les mêmes contacts fructueux chez les représentants des collectifs ou des associations. Cette bonne réception peut s'expliquer en partie par la recherche d'une reconnaissance plus soutenue de l'autorité publique par les jardiniers de manière individuelle, autant que par ceux organisés collectivement. Le fait que la recherche s'intéresse à comprendre leurs expériences, leurs difficultés et leurs projets, fait écho à leur démarche de mobilisation.

C'est ainsi que la prise de rendez-vous a été choisie pour se retrouver au jardin, en privilégiant la date et l'horaire qui permettait de maximiser la disponibilité de l'interlocuteur. Nous avons demandé de prévoir entre une heure à une heure et demie d'entretien, mais dans la plupart des cas, les entretiens ont été beaucoup plus longs. Toutes les personnes ont donné leur accord pour que l'entretien soit enregistré. Dans certains cas nous avons été perturbés par des intempéries météorologiques de courte durée (assez classique en Bretagne !). Nous avons paré à ces imprévus soit en commençant l'entretien au domicile et ensuite en allant au jardin ou inversement. Ce cheminement nous a permis de mieux saisir leur propre expérience de distance avec le jardin.

Une fois l'espace de confiance créé, l'entretien pouvait se dérouler. Il nous semblait une étape importante dans la mesure où nous avons compris que, bien que dissocié de la maison, le jardin faisait partie d'un « chez soi ». Certains jardiniers, par exemple, ne voulaient pas nous recevoir tant que le jardin n'avait pas été rendu propre, traduisant une sorte de pudeur, qui allait de pair avec la fierté éprouvée lorsqu'ils avaient la possibilité de nous faire partager un parcours commenté de leur jardin. A partir des expériences de la pratique jardinière, les témoignages, les discours des habitants interrogés prenaient parfois la forme de récits de vie avec des détails vécus, des aspects très personnels, voire de l'intime. C'est justement là qu'il nous a fallu mettre en place une autre règle proposée par la méthodologie d'entretien, à savoir une certaine distance avec la personne enquêtée. Cette question n'était pas facile à régler, car si d'une part il y avait notre intérêt pour la thématique et pour l'expérience individuelle, d'autre part les personnes qui acceptent l'entretien ont aussi une envie de nous parler, de partager leurs expériences avec nous. Ainsi il nous a fallu apprendre à trouver la juste dose d'empathie, afin de générer par la suite un espace d'interprétation critique de ces expériences.

À la fin de la discussion, nous avons présenté un résumé de l'entretien, ce qui dans certains cas a permis de relancer la discussion pour mieux préciser certaines choses qui n'avaient pas forcément été évoquées. En outre, à la fin de l'entretien, nous avons demandé systématiquement à notre interlocuteur de parler de la manière dont il avait vécu l'entretien. En général, les personnes étaient plutôt contentes que l'on s'intéresse à leurs expériences.

« *Cela nous a permis de faire le point...* » (Couple de jardiniers du jardin du CHU)

« *En effet, c'est intéressant je ne m'étais pas formulé la question comme ça...* » (Jardinier au jardin de la rue de Nantes)

Systématiquement chaque jardinière ou jardinier enquêté a manifesté de la gentillesse avec un petit geste sous la forme d'un cadeau en provenance du jardin : fleurs, légumes, fruits, plantes, petites sculptures faites avec des brindilles de bois, des tisanes avec des plantes du jardin, des gâteaux... Difficile de ne pas être touchée...

Il faut enfin noter que bien que nous n'ayons pas fait le choix du double entretien (Hoyaux, 2003), le fait d'avoir continué à visiter les sites de jardins, à participer aux réunions, nous a permis de réaliser un suivi des expériences et de rencontrer les jardiniers plusieurs fois.

3.4 Les outils d'analyse mobilisés

Les entretiens approfondis auprès des jardiniers constituent le matériau principal de la thèse et nous avons tenté d'en proposer une analyse capable de restituer leur richesse dans une perspective compréhensive et démonstrative. Il s'est agi à la fois de traiter les propos échangés et de formaliser la dimension spatiale des pratiques et des représentations qu'ils mobilisent.

3.4.1 L'analyse de verbatim

Nous avons transcrit intégralement les entretiens de douze jardiniers impliqués dans les cinq lieux signalés à la section précédente. Tous les autres entretiens auprès des habitants, des visiteurs, des glaneurs ou des acteurs qui représentent des collectifs ou des associations, ont été transcrits de manière partielle. La liste de tous ces acteurs interrogés dans le cadre de la thèse se trouve en annexe 8.

A la suite de la transcription, nous avons travaillé le contenu des entretiens. Cette deuxième étape du protocole d'analyse a consisté à utiliser la grille des hypothèses qui a permis de construire la problématique (voir tableau n° 1). Nous avons procédé au classement systématique des segments de discours. Cela nous a permis de faire un premier classement des propos de chaque enquêté et ensuite de les regrouper selon les contenus similaires.

Cette approche thématique s'est avérée fertile et nous a permis des montées en généralité au moins au sein du petit monde des jardiniers rennais rencontrés. Il est toutefois rapidement apparu impossible de ne pas traiter chaque entretien dans sa cohérence globale. Aussi avons-nous, comme on le verra dans plusieurs chapitres des seconde et troisième parties, assorti une analyse centrée sur un entretien particulier avec une analyse croisant les contenus des douze entretiens sur la thématique visée.

3.4.2 Représenter les agricultures urbaines pour l'habitant : la proposition d'une approche topologique

L'analyse du verbatim, tant individuelle que par croisement thématique, ne nous permet pas d'analyser la spatialisation des sociabilités des jardiniers ni de caractériser leurs échanges. Par conséquent, en gardant l'objectif de mettre en valeur l'expérience individuelle, nous avons cherché un outil de cartographie qualitative pour intégrer ces deux dimensions. À cet effet nous avons travaillé la spatialisation topologique de chaque récit individuel.

Pour analyser l'expérience habitante, en restituer les spécifiés et les rapports aux lieux, la notion de topologie s'avère en effet particulièrement pertinente. Elle trouve ses origines dans une branche des mathématiques s'attachant à construire les rapports entre objets géométriques dans l'espace et à énoncer les notions de continuité, de délimitations et de voisinage (Lévy et Lussault, 2003). Par analogie, la notion de topologie a été reprise par plusieurs disciplines des sciences sociales comme la psychologie (Piaget et Inhelder, 1947) et elle est utilisée en géographie comme manière de représenter la réalité à partir des relations perçues, pour rendre compte de la manière dont les lieux sont en rapport les uns par rapport aux autres (Lévy et Lussault, 2003). Par exemple, à propos des loisirs dans l'espace agricole, Yvon Le Caro utilise la notion d'espace topologique comme une manière possible d'aborder les rapports entre les lieux à l'échelle du paysage vécu et perçu par l'agriculteur ou par d'autres usagers de l'espace. Il définit l'espace topologique comme celui « *qui s'attache aux signes intelligibles qui déterminent les valeurs particulières et relatives de chaque lieu dans son rapport aux lieux environnants* » (Le Caro, 2007). L'approche topologique nous permet ainsi de comprendre les liens que les habitants tissent de proche en proche, ou de point à point entre les lieux. En effet, les lieux d'agriculture urbaine sont perceptibles, praticables et représentables dans un contexte qui dans notre cas correspond aux espaces de vie construits par l'expérience habitante. Les continuités et les échanges qui s'établissent entre ces lieux constituent de ce point de vue un espace topologique, tant à l'échelle individuelle que dans les rapports que les acteurs de l'agriculture urbaine construisent entre eux

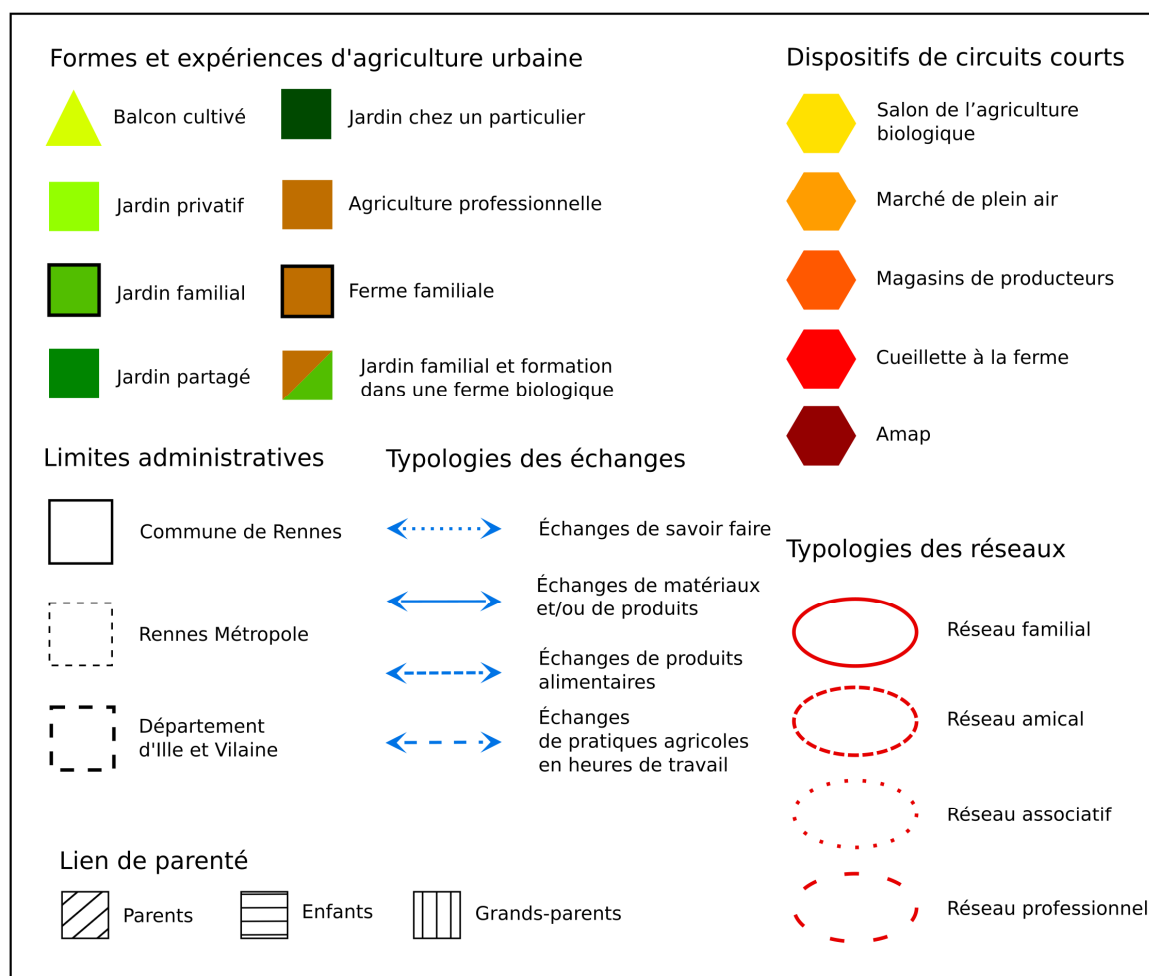
(rapprochements, exclusions et juxtapositions), et c'est la raison pour laquelle cet outil théorique nous semble pertinent.

A partir de la lecture des données primaires, nous avons trouvé que l'espace topologique construit par la diversité des agricultures évoquées par les habitants comporte d'une part un rapport physique spécifique au lieu, d'autre part un rapport d'attachement personnel qui peut être décliné en degrés d'attachement. Cet attachement s'exprime à travers des cheminements, des pratiques, des échanges de différente nature, des configurations communautaires et réticulaires, autant de faits spatiaux qui méritent un décryptage visuel. En suivant la logique de construction du schéma de définition de l'agriculture urbaine (fig. n°1) et en utilisant des principes de conception et de réalisation cartographique (Poidevin, 1999), nous avons procédé à un décryptage des entretiens approfondis par l'élaboration d'une cartographie qualitative des agricultures pratiquées et vécues par chaque habitant-jardinier rencontré.

Ainsi, le schéma topologique d'un habitant est la traduction cartographique de ses agricultures pratiquées et vécues et sera donc un outil d'analyse. La commune de Rennes, terrain des entretiens approfondis, est le cadre retenu. Toutefois, la logique du schéma permet son utilisation dans d'autres villes.

Nous avons abordé la dimension spatiale des rapports des habitants à leurs agricultures urbaines dans le croisement de quatre dimensions : le type d'expérience d'agriculture urbaine, les limites administratives de la collectivité, les types d'échanges entre les lieux et les types de réseaux qui en résultent. Une sémiologie type pour la construction d'un tel schéma topologique est proposée à la figure n° 6.

Figure n°6 : Sémiologie type pour un schéma topologique



Les catégories d'espaces administratifs sont constituées de la commune de Rennes, de l'Agglomération (Rennes Métropole) et du Département d'Ille et Vilaine afin de combiner deux échelons d'intervention publique dans l'aménagement urbain (Commune, Métropole) et un territoire politique à l'échelle des bassins de vie potentiels (le département). Toutefois, le fait de représenter ces limites administratives n'entraîne pas une implantation strictement géographique pour les formes qui seront représentées à l'intérieur de ces limites. Ainsi, traits et pointillés rendent compte d'un contour géométrique stylisé. Dans ces limites, figurent les lieux d'agriculture urbaine pratiqués par les habitants, la nature des échanges et la construction de réseaux que ces initiatives produisent dans une spatialité donnée.

Le premier critère de différenciation cartographique utilisé est la variable visuelle « forme » et le choix porte sur des figures géométriques pour représenter la diversité des expériences d'agriculture urbaine. Dans certains cas les habitants peuvent avoir des expériences agricoles dans leur lieu de résidence, à savoir la culture d'un jardin potager, d'un jardin en terrasse ou même des expériences symboliques mais signifiants comme la culture de quelques pieds de tomate sur le

balcon. Pour cette raison le logement est représenté par un triangle. Les expériences agricoles hors du domicile sont représentées par un carré. Ensuite, les expériences agricoles en rapport aux dispositifs de circuits courts, dans lesquels l'habitant ne pratique que rarement l'agriculture de manière directe⁴⁴ mais effectue des échanges ou est capable de tisser des liens, sont représentées par un hexagone.

Le deuxième critère de différenciation entre les expériences d'agriculture urbaine s'appuie sur la variable visuelle « couleur ». Nous avons utilisé un dégradé de verts, la spécificité sera détaillée selon le cas. Ainsi, la gamme des verts désigne une typologie d'agricultures urbaines construite selon les données obtenues à partir des entretiens approfondis. La gamme des oranges jusqu'au rouge foncé symbolise les dispositifs de circuits courts.

Nous avons ajouté une visualisation de la spatialité des pratiques des habitants à partir de la représentation des échanges qui peuvent se nouer entre deux ou plusieurs individus. Les échanges, étant considérés comme « *le fondement des relations sociales entre individus et entre les groupes* » (Brunet *et al.*, 1993), nous utiliserons dans notre analyse une signification étendue des échanges, à savoir les actes qui impliquent de donner et recevoir, mais aussi de vendre et d'acheter (Brunet *et al.*, 1993). Les lieux de la réalisation des échanges correspondent aux lieux d'agriculture urbaine identifiés, et peuvent être aussi bien les lieux actuellement pratiqués que des espaces vécus cités par la personne interrogée.

Sont identifiés les échanges de savoir-faire, pour lesquels nous avons fait essentiellement attention à l'ensemble des connaissances qui relèvent des pratiques agricoles et de leur compréhension dans un milieu donné. Mais ces connaissances peuvent aussi correspondre au résultat d'un travail expert ou professionnel, par exemple la transmission de savoir-faire de la part des agriculteurs professionnels. On compte aussi des échanges de produits et de matériaux pour la réalisation de pratiques agricoles qui peuvent correspondre aux plants, semences, engrais, outils, etc. Il faut signaler que les échanges entre jardiniers relèvent souvent des échanges non marchands, tandis que la composante marchande apparaît lorsque les individus interagissent dans le cadre des circuits courts, comme par exemple un marché de plein vent ou un salon de l'agriculture biologique et locale. Se distinguent d'abord les échanges entre les jardiniers (sous forme de troc) qui concernent exclusivement des produits alimentaires issus des lieux d'agriculture urbaine, les produits alimentaires pouvant être frais ou transformés. Ensuite, les échanges marchands correspondent à la vente ou l'achat des produits alimentaires et sont plus

⁴⁴Dans certains cas le citoyen réalise des pratiques agricoles à la ferme par exemple lors de cueillettes à la ferme ou chez le producteur de son AMAP. Il y a aussi de rares cas dans lesquels l'habitant peut réaliser une diversité de pratiques à la ferme, l'agriculteur étant libre de construire toutes sortes d'arrangements avec les citoyens.

souvent associés aux dispositifs des circuits courts. Enfin un dernier type d'échange s'effectue sous forme d'heures de travail agricole, comme par exemple, du débroussaillage, bêchage, désherbage, arrosage, taille, récolte, construction des structures (tunnels, serres, clôtures, etc.).

Bien entendu, les mêmes individus ou groupes peuvent réaliser plusieurs types d'échanges. Il arrive quelquefois que se produise une hybridation des échanges pour un même individu, par exemple échanger du travail agricole contre des produits alimentaires, toutes les combinaisons étant possibles. De même, nous avons trouvé des éléments de transitivity ou bien de transfert des savoirs, matériaux, produits ou heures de travail sur d'autres lieux d'agriculture urbaine ou sur des lieux associés à la construction de réseaux par rapport aux pratiques agricoles ou pratiques alimentaires. Cette typologie d'échanges sera représentée à partir de flèches de couleur bleue.

Nous avons aussi représenté dans les topologies habitantes les constructions de réseaux que les pratiques d'agriculture urbaine entraînent. C'est ainsi que nous proposons de distinguer :

- le réseau familial qui peut comprendre le couple, les enfants, les parents mais aussi la belle famille ;
- le réseau amical lorsque la construction de lieux de l'agriculture urbaine s'appuie sur des pratiques entre amis ;
- le réseau associatif, terme générique que nous utilisons pour désigner aussi bien les groupes informels d'habitants, les collectifs militants que les associations « Loi de 1901 » déclarées ;
- le réseau de type professionnel, lié aux pratiques élaborées par ou avec des métiers comme l'agriculture, l'horticulture ou le paysagisme.

Pour représenter cette typologie des réseaux nous avons choisi la variable visuelle ellipse qui nous permet d'entourer les lieux où se nouent et se développent ces réseaux. Dans certains cas les réseaux peuvent néanmoins dépasser le spectre de ces lieux représentés et concerner un ensemble de lieux à une échelle géographique donnée. Les sociabilités ainsi représentées sont ordonnées selon l'importance relative qu'elles prennent pour l'individu. L'ellipse rouge foncé désigne donc les réseaux, le type de trait établit la distinction entre les types de réseau et l'épaisseur de trait rend compte de l'ordre décroissant d'importance des réseaux dans la topologie singulière de chaque individu. Finalement nous avons aussi cherché à valoriser les liens de parenté pour mieux expliquer les relations aux lieux et les expériences d'agriculture urbaine qui font partie du vécu familial.

En définitive, cette « cartographie qualitative » propose un schéma des relations topologiques construit à partir de l'expérience et des pratiques d'agriculture urbaine des habitants. Ainsi, pour

illustrer un même propos, un ou plusieurs schémas topologiques seront mobilisés et mis en regard pendant l'analyse. Il s'agit de faire ressortir la singularité d'expériences personnelles, à travers une approche compréhensive, pour ensuite mettre en évidence les possibles convergences ou divergences dans les pratiques et comportements spatiaux des habitants à travers une montée en généralité. Notre souci consiste à appréhender la complexité des pratiques des individus en termes de relation sociale, les habitants qui pratiquent l'agriculture urbaine étant davantage les sujets de notre recherche que son objet ! Dans cette perspective, l'espace où l'agriculture urbaine s'inscrit n'est pas seulement un réceptacle passif pour contenir l'interaction entre les individus. Au contraire c'est dans la construction de cet espace que s'exercent les enjeux d'appropriation et d'usage.

Une première lecture des schémas topologiques montre que chez les habitants l'expérience des lieux de l'agriculture urbaine est diverse et variée, et qu'un même habitant peut avoir plusieurs expériences lors de différentes tranches de vie ainsi que dans différents espaces. Cela s'exprime par une diversité de lieux pratiqués qui sont connectés à l'échelle de la vie quotidienne et qui mettent en rapport une diversité de types d'agriculture urbaine.

Toutefois, la construction des lieux s'insère dans une dynamique spatio-temporelle qui diffère d'un individu à l'autre. En effet, différentes expériences vécues, même dans des espaces éloignés, peuvent participer à la concrétisation d'actions pour construire un lieu dans l'évidence de l'ici et du maintenant. En conséquence nous avons élaboré un schéma topologique pour chaque jardinier qui a fait objet d'un entretien approfondi. Le détail des schémas topologiques individuels peut être consulté en annexe 9. La lecture d'un schéma topologique individuel montre que les lieux ne sont pas d'emblée en contact les uns avec les autres, mais que ces rapports se construisent progressivement. L'intérêt d'étudier l'espace topologique individuel est lié au fait que chaque individu a un rapport différent aux lieux. C'est le sens que donne chaque individu aux lieux qui crée des différentiations dans les rapports entre les lieux. C'est l'habitant qui investit les lieux grâce à ses réseaux propres et ensuite va relier les lieux, anciens et nouveaux pour lui, entre eux. Ainsi, l'individu construit des rapports topologiques à partir de son expérience personnelle, des rapports de flux, des rapports d'attachement.

3.4.3 Synthèse du protocole de traitement des données

En définitive, pour le traitement des données, nous avons analysé le verbatim extrait des entretiens approfondis. Ce verbatim a été classé et rassemblé selon les critères établis dans la problématique (voir tableau n°1). Nous avons réalisé une cartographie pour montrer la localisation des six sites d'étude et des croquis pour l'analyse détaillée des lieux concernés.

Ensuite nous avons proposé une méthodologie de cartographie qualitative à travers la spatialisation topologique des expériences des habitants.

Par conséquent, pour l'analyse et la présentation des résultats (parties II et III de la thèse), nous avons mobilisé autant le verbatim que les schémas topologiques pour mettre en exergue les expériences vécues. Nous confrontons les expériences individuelles avec d'autres expériences dans le même lieu ou dans les autres sites qui ont été objets de l'étude. Sur chaque grand thème de la problématique, cette analyse des expériences individuelles est suivie par une montée en généralité exploitant l'ensemble du corpus.

II

Agriculture urbaine : les rapports de lieux dans le milieu urbain

Comprendre la manière dont les individus habitent et pratiquent la ville à travers leurs agricultures est notre principal centre d'intérêt. Les observations de terrain et les entretiens approfondis montrent en première analyse que l'agriculture pratiquée et vécue par les habitants aux échelles de la vie quotidienne donne lieu à une diversité d'expériences et de formes agri-urbaines. Les lieux d'agriculture urbaine pratiqués, perçus, représentés et vécus par les habitants peuvent être identifiés dans le tissu urbain, dans la frange urbaine et dans l'espace périurbain. Les agricultures vécues par un habitant de la ville peuvent aussi s'imbriquer jusque dans l'espace rural, non contigu à l'agglomération.

Confrontés à l'expérience intime et personnelle des individus - ce que signifie pour un habitant de vivre en ville et de pratiquer l'agriculture -, nous avons observé que leur sensibilité à l'espace pratiqué et vécu peut varier considérablement d'un individu à un autre, et que cela influence les choix et les stratégies spatiales de chacun. Dans cette perspective, nous souhaitons décrypter comment s'opère l'appropriation d'un lieu agricole en milieu urbain, en quoi et comment cela relève des apprentissages vis-à-vis de soi-même, des autres et d'un environnement spécifique. À partir de cette expérience nous voulons comprendre de quelle façon l'individu modifie ses manières d'habiter en milieu urbain, d'un point de vue physique comme social, naturel comme culturel (Berque, 2000).

Nous faisons l'hypothèse que l'investissement des habitants dans des lieux d'agriculture urbaine fait de ceux-ci de véritables lieux de vie dans le milieu urbain, en termes concrets comme sur le plan symbolique. Nous voulons aussi comprendre de quelle manière ces investissements des habitants participent à la construction de leur propre « géographicités », c'est-à-dire de leur expérience du monde, pétrie d'historicité et de liens existentiels (Dardel, 1952).

Les cheminements quotidiens que nous avons observés sont rythmés par des interactions entre les divers lieux d'agriculture urbaine qui concernent l'individu. La richesse dans l'imbrication des expériences des habitants et des formes agri-urbaines fait apparaître des rapports spécifiques entre les lieux. En effet, les personnes veulent pratiquer l'agriculture urbaine dans des lieux qui pour eux sont porteurs de significations. Les individus manifestent des préférences pour certains lieux sur lesquels ils s'investissent et qu'ils s'approprient ; ils sont influencés soit par la localisation géographique, soit par un paysage ou des ambiances particulières, soit encore par les sociabilités que les lieux permettent. Les lieux, par l'attachement personnel, deviennent ainsi des espaces de vie, qui prennent forme à partir des pratiques et des manières de faire. C'est précisément à partir de là que s'établissent des expérimentations, des apprentissages et des échanges de diverse nature entre les habitants concernés par ces lieux et intégrés dans des déplacements et des mobilités

autant individuels que collectifs. L'on voit apparaître progressivement un ensemble de liens et de relations, réseaux de personnes ayant des « choses en commun » dans leur sphère familiale, amicale, associative ou professionnelle.

Cette construction de lieux individuels et collectifs et de leurs connexions respectives s'effectuent aussi à partir des structures préexistantes produites par les logiques d'aménagement des collectivités. De ce fait, la construction des lieux n'est pas libre de contraintes ou de modalités de détermination et nous devons intégrer la complexité qu'induit la mise en tension des espaces privés, des espaces communs et des espaces publics (Tassin, 1992). Les lieux d'agriculture urbaine présentent en effet des caractéristiques attribuables à chacun de ces trois types d'espaces. Ces caractéristiques portent d'une part sur la gestion de l'espace et d'autre part sur les pratiques et les usages qu'ils permettent. Certains de ces espaces sont en outre gérés et pratiqués par des acteurs différents.

Ainsi, les rapports et les connexions qui se nouent entre les lieux d'agriculture urbaine relèvent d'une logique spatiale pour la construction et l'appropriation des lieux, logique assortie d'une dialectique entre la mise à proximité et la mise à distance des lieux de vie. Il s'agit de comprendre les nuances apportées par la singularité des situations qui intègrent des expériences vécues, des logiques à l'œuvre et des projections, tout en articulant des rapports sociaux complexes.

Chapitre 4 : De l'attachement individuel aux initiatives collectives

C'est à travers leurs manières d'habiter et d'appréhender le monde que les individus construisent des attachements aux lieux qu'ils pratiquent. Les individus peuvent avoir des motivations diverses pour s'investir dans des lieux et leur accorder différents degrés d'attachement. Dans ce sens, l'attachement spatial opère comme la construction d'un lien affectif entre les individus et leurs lieux pratiqués.

Si l'attachement est bien une notion multidimensionnelle dans la mesure où elle évoque des dimensions cognitives, affectives et comportementales (Zia *et al.*, 2014), la géographie sociale nous renvoie aussi à la notion d'ancrage et d'enracinement (Di Méo, 1998), autant d'acceptions qui évoquent des modalités de rapports affectifs à l'espace. Selon les approches de la psychologie environnementale et de la géographie humaine et sociale, la notion d'attachement désigne un lien émotionnel et affectif avec l'environnement physique et social (Lin et Lockwood, 2014 ; Kettle, 2014 ; Bathy *et al.*, 2009).

Dans les expériences d'agriculture urbaine que nous avons pu analyser, les liens que les individus construisent avec leurs lieux donnent du sens à leur vie quotidienne et mobilisent un sentiment d'appartenance à un lieu, voire un sentiment de confiance au monde. Si un individu s'attache à un lieu, celui-ci fait partie de son identité personnelle. Néanmoins, les rapports humains qui se tissent à propos de cette construction du lieu jouent un rôle important dans l'attachement des individus aux lieux. De ce fait pour comprendre les modalités d'attachement aux lieux, bien que nous partions de l'individu, nous ne pouvons pas nous affranchir de la dimension collective, notamment en ce qui concerne l'identification à une communauté sociale, incluant l'identité spatiale d'un groupe humain (Anton et Lawrence, 2014 ; Zia *et al.*, 2014).

Dans l'analyse qui suit nous sommes donc intéressée à observer la pratique socio-spatiale quotidienne de certains individus afin de décrypter en quoi l'agriculture urbaine est une expérience qui permet de construire des attachements. Comment s'établit le processus d'attachement à un lieu ? Le site des Prairies Saint-Martin est choisi comme terrain car il s'agit d'un lieu qui incarne des enjeux autant sociaux, environnementaux que politiques. Dans une première section nous retenons le cas de Franck et Céline afin d'explicitier comment les compétences spatiales de ces habitants ont pu leur permettre de structurer des expériences si variées et de quelle manière ces vécus participent à la construction de leur attachement à ce lieu en particulier. Ensuite, à partir des éléments que nous pouvons tirer de ce premier cas nous

mettons en évidence les attributs physiques et les valeurs que les habitants mobilisent dans la construction de leurs attachements. Dans quelle mesure ces expériences combinent-elles des pratiques individuelles et des pratiques collectives ? Est-ce qu'il s'agit d'un attachement différent selon la situation, l'histoire dans le lieu ? Selon l'âge ou l'origine sociale des individus ?

4.1 Complexité des attachements : suivons Céline et Franck !

Le schéma topologique construit à propos du cas de Franck et Céline (figure n°7) informe sur la manière selon laquelle les expériences d'agriculture urbaine s'acquièrent à un moment donné, pour ensuite évoluer dans le temps et dans l'espace et déboucher sur une diversité d'expériences, de lieux et de types d'agriculture urbaine. Il s'agit ici de l'expérience de Franck et Céline, un couple rennais dont chaque membre a environ quarante ans, avec deux enfants en bas âge. Ils sont issus de familles ouvrières de communes d'Ille-et-Vilaine. Céline est assistante sociale et Franck travaille actuellement comme chimiste dans une entreprise agroalimentaire.

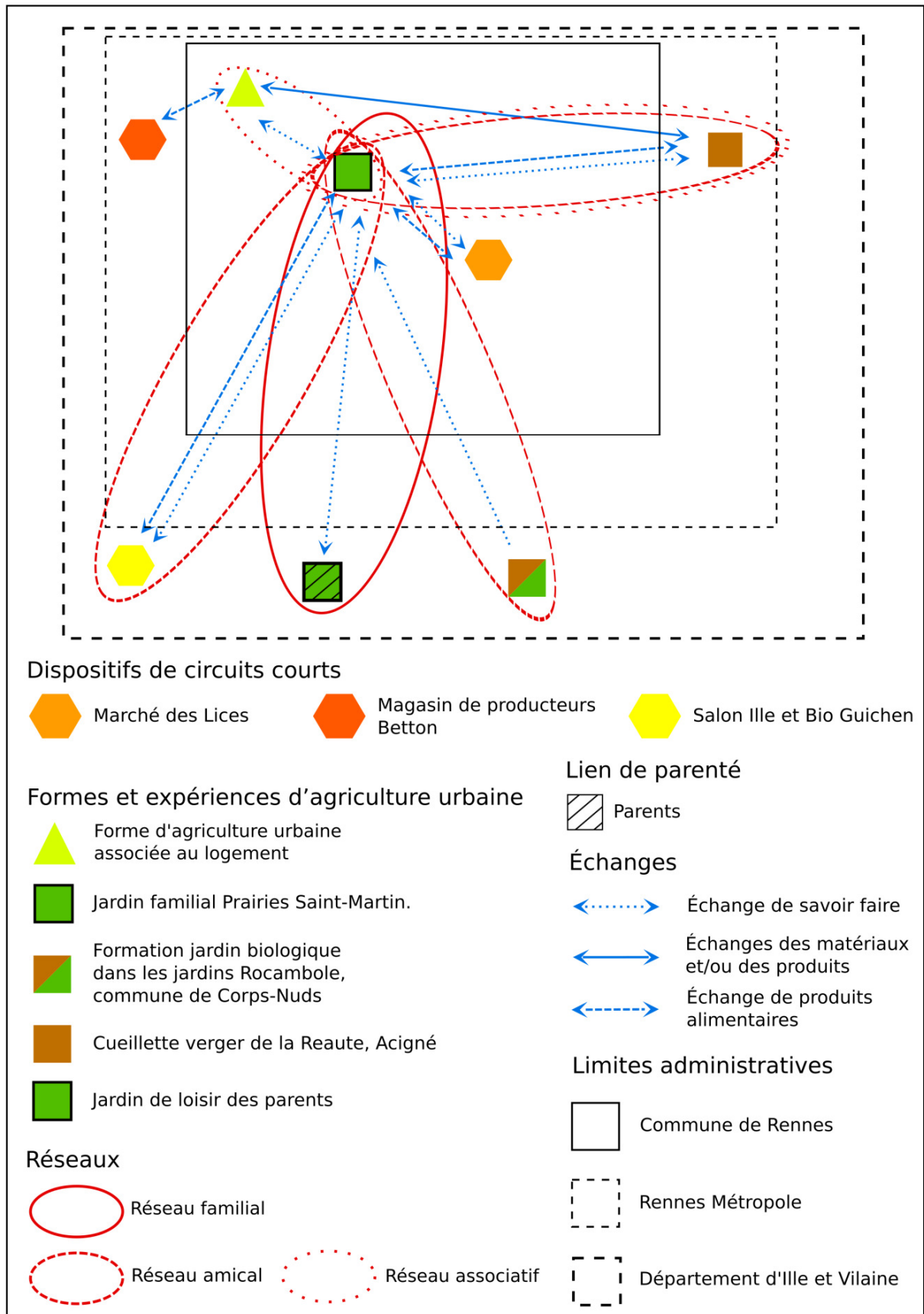
Comme le montre le schéma, ce couple a un jardin familial dans le site des Prairies Saint-Martin, et ils jardinent aussi chez eux pour produire une grande partie de leurs plants. Ils pratiquent une démarche d'agriculture biologique. Ils participent à divers réseaux. Si la famille est déjà bien impliquée dans le fonctionnement du jardin, leurs amis se sont investis à plusieurs occasions pour participer aux tâches du jardin. Ils pratiquent et fréquentent certains dispositifs de circuits courts, notamment ceux promus par des agriculteurs de l'agglomération.

Dernièrement le couple s'est aussi engagé dans les mobilisations pour la défense du site des Prairies Saint-Martin lorsque la Ville de Rennes, dans le cadre d'une procédure d'urbanisme, a décidé de supprimer les jardins familiaux. Ces expériences leur ont permis d'élargir leur réseau associatif.

Avec cette multiplicité d'expériences, Franck et Céline nous montrent que leurs pratiques jardinières revêtent une tout autre dimension dès lors qu'on les saisit à l'échelle de l'espace vécu. En effet, au-delà de la pratique productive, l'expérience agricole des habitants prend une diversité de formes à travers la fréquentation et la pratique d'autres espaces mis en production.

Tel que l'indique le schéma topologique de la figure n°7, le lieu qui se trouve au centre et à proximité directe de leur domicile, correspond à leur jardin familial dans le site des Prairies Saint-Martin. Depuis qu'ils habitent dans un quartier qui jouxte les Prairies (le quartier de La Bellangerais), en se promenant dans les alentours de leur domicile, ils ont repéré le site.

Figure n°7 : Schéma topologique, le cas de Franck et Céline



Ils ont tout de suite eu envie d'avoir un jardin là-bas, car ils étaient attirés par une forme de nature moins aménagée et par l'écho qu'ils avaient eu que dans le site se développaient plusieurs dynamiques d'habitants. Sur ce point, quelles sont les représentations mobilisées lorsqu'un habitant entreprend l'investissement d'un lieu ? En quoi ces représentations participent de la construction de l'attachement à un lieu ?

« On s'était dit : tiens, il serait chouette d'avoir un jardin ici, mais ici et pas ailleurs, car on est à côté de chez nous [...] C'est un endroit pas très aménagé, une sorte de no man's land. De plus on savait que dans les prairies il y avait plein de choses qui se faisaient, beaucoup de choses qui se passent ici (Céline) ».

« Pour nous le fait d'avoir des enfants cette année, c'est dur de trouver le temps, l'idéal c'est d'avoir le jardin le plus près possible de la maison, pour pouvoir aller tous les jours un petit peu, alors qu'ici ce n'est pas ça, c'est 1-2 fois par semaine, voire 1 fois par semaine, beaucoup, ce n'est pas vraiment l'idéal, car tous les deux nous travaillons. Ici c'est 15 minutes pour venir (Franck) ».

Ils manifestent une aspiration à la proximité « à côté de chez nous » comme un élément qui conditionne leur investissement au lieu, cela amenant la possibilité de se l'approprier. Le jardin participant à l'élargissement de leurs lieux de vie, ce lieu est influencé par les changements et les évolutions au sein de la famille.

À propos de ce lieu en particulier, ils évoquent leur représentation de la nature en ville comme un endroit peu ordonné, qui peut être associée à des valeurs comme le champêtre, le sauvage. En effet, le site des Prairies Saint-Martin abrite l'héritage d'un amalgame de pratiques agricoles et de savoir-faire et laisse entrevoir les traces très nettes d'une culture rurale en milieu urbain : stratification des haies, végétaux taillés, introduction d'anciennes variétés légumières et végétales. Cet ensemble d'interventions habitantes a permis la création d'une diversité d'ambiances de nature, et a fait du lieu un espace particulièrement original en ville, aspects qui ont fait naître l'envie de Franck et de Céline de s'investir dans ce lieu au moyen d'un jardin familial. De même, on peut déjà entrevoir une représentation de l'espace public comme un endroit de rencontres, un endroit pour faire des choses avec les autres.

4.1.1 Investir un lieu est-ce s'y attacher ?

Pour avoir accès à un jardin dans le site, le couple a dû faire preuve de beaucoup de patience car ils ont été obligés de se soumettre à une procédure de liste d'attente de deux ans pour avoir le

droit de louer un jardin sur le site. Pour montrer leur motivation, Céline a écrit plusieurs lettres à la Mairie.

« Monsieur Le Maire : Jardinière de balcon souhaiterait faire un grand jardin [...] Lorsque la dame de la Mairie nous a contacté nous avons dit oui tout de suite, même en sachant qu'il n'y avait rien ici... du coup il fallait tout faire, mais on était motivés ! (Céline) ».

Bien que la parcelle allouée soit en friche et qu'ils n'aient pas pu choisir le lieu, le couple a accepté tout de suite, même si cela pouvait leur demander beaucoup de temps et de travail physique. Ils avaient envie de s'investir dans un jardin sur ce site en particulier, autant pour la proximité à leur domicile et pour les ambiances de nature, que pour l'histoire ouvrière et agri-urbaine que le site porte encore dans la conscience de certains citoyens.

D'ailleurs, une parcelle de jardin en propriété ou en location ne présente pas une grande différence en termes de morphologie, de disposition des entités dans l'espace, d'apparence, dans les manières de s'approprier le lieu d'usage. On aurait plutôt tendance à penser que les envies de personnalisation du lieu, d'arracher à la terre ses propres patates, et de ce fait d'inscrire le lieu dans une temporalité qui relève du fait agricole, l'emporte sur la véritable propriété du sol. Comme l'exprime si bien Pierre Sansot (1993) par rapport au désir d'appropriation : *« Les jardins publics ont la faveur des âmes simples. Mais, quel est celui d'entre nous qui n'a pas rêvé de posséder un jardin dont il serait le propriétaire, d'accéder ainsi au statut éminent de jardinier et d'être une sorte de démiurge ? »*. Il convient ainsi de distinguer la notion d'appropriation de la notion de propriété. En effet, nous avons observé que Céline et Franck ont des pratiques d'aménagement à l'intérieur de leur jardin au gré de leurs désirs et de leurs besoins, au point de construire un véritable « chez eux ». Nous pouvons donc interpréter cette pratique spatiale comme une forme d'appropriation.

À cet égard, la notion d'appropriation n'inclut pas le point de vue juridique qui renvoie à l'idée de la propriété légale. Ici l'appropriation s'exprime au travers d'une restructuration individuelle de l'espace avec lequel Céline et Franck ont une relation privilégiée. Des pratiques agricoles concrètes (élagage, taille, désherbage conduite des arbres, semis et plantations de certaines espèces comestibles et d'autres plantes aromatiques et ornementales, etc.), sont mises en œuvre dans un lieu qui pour eux revêt une signification particulière, un lieu qu'ils ont recomposé.

Tandis que Céline et Franck aménagent leur espace, il se produit une sorte d'apprentissage spécifique vis-à-vis de ce lieu, autant pour tout ce qui concerne l'aménagement intérieur du jardin, que pour leur inscription au sein du site des Prairies Saint-Martin. Ainsi, ils se familiarisent de plus en plus avec cet espace au rythme de leurs interventions quotidiennes, ce qui augmente leur degré d'attachement. À cet égard, Gustave-Nicolas Fischer (1996) signale que dans la mesure où

les individus sont capables de s'appropriier un espace, à son tour celui-ci les sécurise. Selon lui cet acte est une forme de privatisation d'un espace (même s'il s'agit d'un espace public) et il s'agirait d'un comportement inhérent à l'être humain. En effet, à travers leur investissement matériel dans le jardin nous observons une manière de manifester leur attachement à ce lieu.

De même, il faut signaler que dans ces conditions d'allocation et compte tenu de leur insertion spatiale dans le site, un jardin familial bien que privé dans son usage, se trouve implanté dans un espace public, appartenant à Ville de Rennes. Toutefois, l'usage du jardin, les pratiques qu'il peut supporter et ses caractéristiques qui le rendent appropriable, ne se réduisent pas au fait de l'établissement de conditions de propriété, ou de réglementations d'usage imposées par la ville. Au contraire, le jardin se situe dans un site géré par la ville de Rennes, en tant qu'espace public accessible à tous. Cela nous oblige à considérer la place et le rôle de l'autre pour comprendre la dynamique de construction du lieu à l'intérieur du jardin : le jardin n'est pas fermé sur lui-même.

« Il y a Henri dans le jardin un petit peu plus loin qui m'a expliqué comment faire les boutures, avec les roses que nous avons récupérées des Prairies [...] On en a fait par dizaines car il y a certaines qui ne marchent pas, mais d'autres qui prennent super bien et qui deviennent très fortes, c'est vraiment la petite rose sauvage, je suis vraiment contente (Céline) ».

En effet, petit à petit et dans la mesure où Franck et Céline s'approprient ce jardin, des rapports avec les autres jardiniers du site se mettent en place. Des échanges de matériaux et de savoir-faire constituent des pratiques relationnelles, que la construction de ce lieu rend possible. D'ailleurs, le site des Prairies Saint-Martin permet la cohabitation de différents modes d'habiter : en plus des jardiniers, il y a aussi quelques habitants et les passants qui proviennent du quartier, d'autres quartiers de la ville ou même d'ailleurs, qui au rythme des saisons pratiquent la cueillette de fruits, de fleurs et de plantes.

« Il y a des gens aussi qui ramassent des fruits sur le site, même dans les arbres qui dépassent de notre parcelle, mais les gens sont sympas, ils viennent souvent papoter (Céline). »

On observe des habitudes associées au site, relatives aux pratiques agricoles et alimentaires qui ont pour résultat des modalités d'appropriation de l'espace et qui donnent des conditions de perméabilité entre les possibles délimitations d'un espace privé et public, avec une concrétisation de divers modes d'échanges. Une sorte de souplesse entre les caractéristiques des espaces.

4.1.2 Intégrer la mémoire du lieu

Progressivement et dans la mesure où Céline et Franck s'investissent dans le lieu, ils s'aperçoivent que leur jardin a aussi sa propre histoire. C'est comme si le jardin commençait à la leur dévoiler et à son tour à les interroger sur leur histoire personnelle. C'est en quelque sorte la construction d'une nouvelle histoire tout en en intégrant une autre.

« Ici historiquement il y avait une maison, à cheval entre le jardin et l'espace d'à côté et un jour on a vu des gens qui regardaient le jardin très attentivement, et du coup on a commencé à se parler et ils ont dit : « en fait c'est ma mère qui habitait ici, quand j'étais petit j'ai joué ici [...] Puis ils ont reconnu les arbres et ils ont dit : « celui-ci, c'est un prunier que ma mère avait planté (Franck) ».

« En effet nous avons eu plein de rencontres comme ça (Céline) ».

Au travers de la verbalisation d'un discours qui provenait du souvenir d'une rencontre marquante dans ce lieu, la grande histoire du site qui les avait auparavant attirés prend encore plus de sens lorsqu'elle se manifeste par des traces évidentes dans leur parcelle : il y a des arbres, il y a des haies qui font partie intégrante de leur jardin actuel et qui ont été plantés, taillés et soumis aux soins des autres, mais pas d'un autrui dans le sens abstrait. Il y a là une famille qui les a rencontrés et qui a voulu aussi à son tour partager sa propre histoire du lieu. D'autres personnes s'étaient auparavant appropriées ce jardin-là, et elles avaient intégré cela dans leur propre histoire de vie et dans la construction de leur identité.

De même, le fait d'évoquer un souvenir qui les a beaucoup touchés, leur a permis de se connecter et de se mettre à parler spontanément de leur propre histoire. En effet, pour Franck et Céline le fait de s'entendre raconter l'historique du jardin dans un lieu aussi significatif que celui de leur jardin familial, les a conduit en même temps à mettre des mots, à élaborer un récit et à vouloir partager leur propre histoire, tout en cherchant dans leurs propres souvenirs d'autres expériences d'agriculture vécues dans d'autres spatialités.

En effet, ils s'aperçoivent que bien qu'ils aient vu faire une forme d'agriculture de loisir pendant leur enfance et leur adolescence, au travers du jardin de leurs parents respectifs, en milieu rural, et bien qu'ils aient même participé à certaines tâches, et que cela les ait éventuellement influencés, ce n'est que beaucoup plus tard qu'ils ont commencé à concrétiser la démarche.

« L'un comme l'autre on est d'un milieu ouvrier, donc nos parents faisaient du jardin en milieu rural [...] Parfois on participait au jardin, en tout cas on avait eu l'habitude d'avoir un jardin chez nous, donc là c'était un peu un défi de se dire : « Tiens ! Nous, on va essayer ! ». Donc je pense que

quelque part cela c'était un peu inscrit dans nos gènes, au moins dans notre éducation, du coup le jardin pouvait prendre sens (Céline) ».

On s'aperçoit progressivement du rapprochement effectué par Franck et Céline avec leurs spatialités lointaines, et de la façon dont ces agricultures vécues prennent sens dans l'investissement dont ils ont fait preuve dans leur jardin familial. À propos de la multidimensionnalité du monde de l'habitant, Hoyaux (2003) explique que pour comprendre la construction des lieux par l'habitant, il est nécessaire de considérer le fait que « *chaque habitant possède un monde à sa dimension pour pouvoir être* » et de même, « *chaque monde a sa dimension, c'est-à-dire qu'il peut résulter de multiples configurations différentes selon l'habitant* ». De ce fait, des expériences agricoles éloignées dans un « ailleurs », dans notre cas et comme le signale le schéma topologique dans une commune d'Ille et Vilaine, peuvent trouver leur inscription dans un « ici » et se traduire dans des actions concrètes. Toutefois, cette forme d'actualisation s'effectue dans une sorte de dynamique itérative : un apprentissage socio-spatial qui intègre autant l'altérité que de nouvelles expériences vécues et participe à la construction de l'attachement au lieu.

De même, dans l'interaction entre différentes spatialités, nous constatons que la question du temps est une composante incontournable pour mieux comprendre les mécanismes d'attachement aux lieux expérimentés par Céline et Franck. En effet, nous observons que plusieurs échelles de temps s'articulent autour de l'objet de la dimension spatiale de l'agriculture urbaine. D'une part, nous sommes confrontés à la nécessité de prendre en compte la temporalité relative à l'année culturelle qui va déterminer des pratiques agricoles spécifiques, des pratiques de fréquentations et d'investissement aux lieux qui sont influencées par la saisonnalité. Ces pratiques, qui rythment le quotidien, impliquent différents modes de déplacement (à pied, vélo, voiture, cela dépend de l'objectif du déplacement) et vont aboutir à différentes formes d'appropriation. D'autre part, il y a le temps long relatif aux pratiques et usages qui se succèdent ou s'exercent de façon simultanée dans le même lieu. Par exemple, le jardin faisait auparavant partie d'un lieu d'habitation selon l'histoire évoquée. À cet égard, un même lieu à un moment donné est le résultat de structures et de dynamiques entre acteurs qui vont déterminer certains types d'usage.

Cependant, le temps est aussi biographique car selon leur âge Céline et Franck ont eu différentes expériences d'agriculture. De même, selon l'étape de leur vie, ils ont eu différentes aspirations envers l'agriculture urbaine. La notion de l'expérience vécue nous permet d'intégrer les différents rapports que dans le passé les individus ont eu avec l'agriculture et d'expliquer comment ces expériences passées ont des influences dans la construction de lieux au présent. En effet, pour

Franck et Céline les pratiques agricoles commencent dans le logement et font l'objet d'échanges avec leurs voisins de logement, mais aussi chez d'autres jardiniers du site.

« On habite un petit collectif, c'est un appartement en rez-de-chaussée. On a une grande terrasse et on y fait des cultures, toutes nos semences, dans des cases en polystyrène, on prépare ça à la fin d'hiver et au printemps [...] On prépare notre jardin bien avant la fin de l'hiver, les voisins nous demandent parfois comment nous faisons (Céline) ». « On a une baie de cassis et on récolte du cassis [...] Les voisins nous demandent beaucoup aussi sur les Prairies Saint-Martin, parce que cela les interpelle, car depuis toujours ils se baladent ici (Franck) ».

« Ce n'est pas une terre très riche, c'est très argileux, il faut la travailler [...] Mais on ne met pas de choses chimiques, on laisse faire la nature, mais de toute façon on n'a pas le droit de mettre des produits phytosanitaires, car ici il y a une rivière, ça c'est dans le règlement, donc que de la bouillie bordelaise (Céline) ».

Progressivement Franck et Céline aménagent leur jardin par rapport aux préférences alimentaires et ornementales de la famille. Toutefois, bien qu'ils reconnaissent avoir un héritage de savoir-faire, ils se sont rendu compte qu'ils avaient besoin d'aller chercher des connaissances ailleurs pour devenir « agriculteurs urbains ».

« Dans ma famille c'était du jardinage disons classique, motoculteur, un peu d'engrais, après on avait aussi quelques connaissances au travers de gens qui font du jardinage amateur en bio, notamment à Brocéliande. Par exemple on a déjà vu des pratiques de paillage pour garder la terre toujours couverte, humide et aussi composter sur place [...] Puis dans le marché des Lices on achète à un producteur qui est en cours de passage au bio (Franck).»

C'est précisément cette requête qui leur permet de tisser des liens avec d'autres agriculteurs autant professionnels qu'amateurs. Ils expriment le besoin de construire une certaine cohérence entre leur pratique et l'évolution de leur réflexion sur l'agriculture et l'alimentation.

« Puis lorsque l'on s'intéresse au jardinage, quand il y a l'opportunité d'échanges ça vient très vite, on a une sensibilité, on a été dans des salons comme Ille bio, on a participé à des animations de jardinage, on a rencontré des gens, on est allé suivre des formations au jardin Rocambole, c'est vraiment quelque chose d'universel et d'intergénérationnel, cela permet d'échanger avec plein de gens, et puis on va au marché des Lices tous les samedis... (Céline) »

En effet, la configuration de ces lieux d'agriculture urbaine rend possible la rencontre entre habitants, jardiniers, agriculteurs. C'est ainsi que l'investissement au lieu passe aussi par un

apprentissage des pratiques agricoles qui se concrétise par des expérimentations constantes sur le jardin, tout en pratiquant aussi d'autres lieux agricoles. De ce fait, l'expérience du jardin familial constitue une pratique initiatique qui leur permet de participer à d'autres réseaux.

« Des fois on va aussi dans des vergers pour faire des cueillettes car c'est moins cher, et ce genre de choses en périphérie, ça marche très bien. On aime bien le verger de la Reauté entre Betton et Acigné, tout ça c'est vraiment important dans une ville [...] Puis réduire les distances entre producteur et consommateur [...] On essaye d'aller au plus près (Franck) ».

Céline et Franck fréquentent un verger où ils se rendent souvent dans la saison pour faire la cueillette. Ils apprécient notamment ce lieu pour sa proximité à la ville et parce que la cueillette des fruits donne une autre valeur à la nourriture qu'ils consomment. Ils ont évoqué la qualité nutritionnelle, les qualités environnementales mais aussi une valorisation du travail agricole. De même, dans ce lieu ils rencontrent l'agriculteur et d'autres citoyens. Si le lieu permet à Franck et Céline de nouvelles expériences, réciproquement ces actions participent à la construction et à l'évolution de leur réflexion. On s'aperçoit que de nouvelles représentations sur l'agriculture et l'alimentation apparaissent. En même temps, pour eux l'espace urbain élargit ses frontières.

« On s'est dit qu'on n'a pas envie de consommer que des trucs des grandes surfaces, on commençait déjà à aller au marché, à prendre des produits bio, etc. Tout ça a fait qu'on a eu envie du jardin [...] Petit à petit les idées, on évolue plutôt sur la question de l'autoproduction, sur savoir ce qu'on mange etc. Finalement la réflexion du jardin équivalait aussi à arriver à être mûr pour avoir un jardin (Franck) ».

« Je trouve ça intéressant de comprendre les processus, en essayant par soi-même, l'expérience quoi, et puis comprendre, ça peut inciter les gens à réfléchir sur la culture intensive, sur les choix de consommation (Céline) ».

L'investissement du jardin passe aussi par l'ouverture de cet espace aux amis, qui à leur tour peuvent aussi actualiser leurs propres expériences et participer à l'appropriation du lieu. Des échanges d'expériences, de savoir-faire, d'heures travail et de produits sont constatés dans l'expérience jardinière de Franck et Céline. Comme l'indique l'ellipse du schéma topologique de la figure n°7, la construction d'un réseau amical s'effectue au jardin familial.

« La première année, on a fait le jardin à trois, un couple de copains, un autre copain et puis nous. Après le couple a déménagé, puis l'autre copain est resté un an, et puis il a arrêté, pris par le quotidien, car cela demande beaucoup de temps. On s'est entraîné sur des choses, on a fait des choses en commun, d'autre fois chacun faisait ce qu'il voulait, à la fin on a jardiné comme on pouvait. Pour lui c'était

difficile car il habite à Beauregard et ce n'est pas à côté. De plus il fait beaucoup d'activités associatives (Franck) »

Il n'est cependant pas toujours facile de s'installer à plusieurs, car au-delà de la manière de faire, il faut aussi pouvoir organiser les lieux de vie de chaque personne qui s'investit dans le jardin. Cela augmente la complexité de l'aventure humaine d'être ensemble et de partager un espace. Tout en intégrant ces évolutions, Franck et Céline se sont beaucoup investis dans le lieu après un laps de temps. Ils se déclarent très attachés au lieu et ont décidé de se battre pour préserver leur jardin, malgré le projet imposé par la Mairie. Le schéma topologique de la figure n°1 montre également la configuration d'un réseau associatif.

« On a organisé un groupe entre les jardiniers pour préserver les Prairies Saint-Martin, on a essayé de se regrouper en collectif [...] C'est aussi l'esprit de groupe, car cela peut permettre de faire quelque chose de collectif, être à la tâche en groupe, faire du fauchage, du bêchage, ça aère la tête et comme ça tu arrives à construire une conscience collective et à réfléchir ensemble [...] On était à plusieurs jardiniers et on pensait qu'on pouvait avoir un peu de discussion avec les gens de la Mairie, leur faire voir que les jardins familiaux pouvaient tout à fait cohabiter dans leurs projets (Franck) »

En définitive, en suivant l'expérience de Céline et Franck nous avons pu comprendre que l'attachement est une construction sociale qui a une traduction dans les lieux, en fonction de l'apprentissage spatial des individus. Dans le lieu, des signes de l'investissement matériel du couple s'observent dans la mise en place et le fonctionnement du potager ; des pratiques sociales se tissent dans le rapport que le couple construit avec ce lieu en particulier. Toutefois, l'investissement matériel et relationnel n'explique pas totalement la complexité des attachements au lieu, d'autres facteurs explicatifs sont à mobiliser. En effet, l'attachement au lieu se construit aussi au travers de l'articulation de trois aspects qui ensemble font sens : l'interaction entre l'histoire personnelle et l'histoire du lieu, une dialectique entre une dimension individuelle et une dimension collective et une configuration d'expériences d'agriculture urbaine dans la vie de couple.

L'histoire personnelle se compose des agricultures vécues à d'autres moments de leur vie et dans d'autres espaces. Cela permet de construire et de mobiliser des représentations, des valeurs et des aspirations qui vont influencer le choix des lieux et les manières de s'investir. Les parcours biographiques, les souvenirs et même les rêves nourrissent les significations des lieux et participent à la construction de leur attachement. L'histoire personnelle nous renseigne aussi sur l'évolution des attentes des individus par rapport au moment de vie et de ce fait les différents

degrés d'investissement vis-à-vis d'un lieu. L'histoire personnelle va permettre l'intégration de l'histoire du lieu avec différents degrés d'importance.

Dans leur jardin Franck et Céline organisent des dynamiques collectives qui sont construites par rapport aux réseaux très diversifiés et aux expériences qui dans leur ensemble nous expliquent la nature de leurs attachements. La dimension collective se perçoit autant à partir de la mise en relation de plusieurs lieux qu'à partir des actions de socialisation que l'individu va établir dans la construction d'un lieu (leur jardin). Au sein des rapports entre les hommes et leur environnement, la construction du lieu joue un rôle fondamental dans la mesure où il existe la possibilité d'un rapport concret à un environnement physique et social particulier. Ainsi et sur un tableau de fond qui dresse une relation profonde avec la nature, la construction de lieux s'effectue notamment sur les tensions entre l'individu et les rapports/contraintes sociales.

L'intégration d'une multiplicité d'expériences participe à la construction de l'attachement à un lieu. Les lieux d'agriculture urbaine que ce couple pratique font partie intégrante de leur espace vécu. Comme le montre le schéma topologique de la figure n°7, Franck et Céline sont parvenus à établir une configuration de lieux d'agriculture urbaine vécus, perçus et pratiqués, auxquels ils attribuent des significations et des valeurs particulières. L'espace est ainsi organisé par les individus par rapport aux significations personnelles. Pour eux le centre de leur expérience est le jardin sur le site des Prairies Saint-Martin. Ce jardin est érigé comme un lieu signifiant vis-à-vis duquel les autres lieux prennent sens. Au travers des échanges et des réseaux qu'ils construisent dans ces lieux, ils installent un apprentissage de l'agriculture urbaine et de l'alimentation propre à eux. Cette configuration de nature spatiale, sociale et temporelle, joue un rôle de cadre de référence, une sorte de système de repères dynamique, qui légitime leurs comportements dans leurs pratiques d'agriculture urbaine.

4.2 S'attacher à un lieu : une dialectique entre la dimension individuelle et la dimension collective

De l'analyse de l'expérience de Céline et de Franck, nous avons pu tirer quelques enseignements sur la construction des attachements chez l'habitant, à travers leur appropriation d'un lieu sur le site des Prairies Saint-Martin. Il y a bien sûr d'autres manières de construire des attachements. D'autres individus aux profils différents (âge et habitudes socio-culturelles) qui pratiquent le même espace des Prairies ont été interrogés avec l'idée de saisir les diverses manières possibles d'habiter différemment le même lieu et à partir de là de comprendre comment ils construisent (ou pas) des attachements vis-à-vis du site.

Approfondir ainsi les préférences de ces habitants s'avère pertinent à une échelle ultra-locale de décisions et d'investissements des habitants sur un lieu « en tension ». La Prairie Saint-Martin, site naturel de 30 hectares situé le long du canal d'Ille-et-Rance, à deux pas de l'hyper centre, est objet d'un projet d'aménagement d'un parc naturel urbain, dont les travaux commenceront en 2016 et devraient être achevés en 2020. Le projet est très soutenu par les autorités de la ville, mais il a reçu de nombreuses oppositions des habitants et des jardiniers car le projet envisage la délocalisation des jardins familiaux, l'expulsion des habitats précaires et l'expropriation des terrains privés.

Le projet d'aménagement de cet espace est conçu par la Ville à une échelle plus large, à savoir l'agglomération, ce qui potentiellement empêche de visualiser la complexité des mécanismes d'intervention habitante à l'échelle fine. Or, il nous semble que l'observation des pratiques habitantes à cette échelle peut nous orienter et nous offrir des perspectives transposables éventuellement dans d'autres lieux. Tout en gardant ces objectifs nous développons d'abord les pratiques et les représentations que les individus mobilisent, puis la manière dont la configuration des lieux d'agriculture urbaine dans son ensemble participe à la construction des attachements dans ce lieu en particulier.

4.2.1 Entre mémoire individuelle et mémoire collective

Tel que nous l'avons vu chez Franck et Céline, et systématiquement dans les entretiens dans ce site, les jardiniers se montrent intéressés et particulièrement sensibles à l'histoire du lieu, autant à l'histoire du site qu'à l'histoire du jardin qu'ils occupent. En effet, le site des prairies Saint-Martin garde la trace d'investissements matériels et sociaux d'autres individus, d'autres familles. Il s'agit d'une histoire ouvrière qui s'est construite dans les 150 parcelles de jardins familiaux qui configurent le site depuis le début du XX^e siècle. D'anciennes variétés d'arbres fruitiers, des systèmes de stratification des haies, constituent des traces qui témoignent d'un savoir-faire agricole et recréent une diversité d'ambiances de nature (Nahmias et Hellier, 2012). Soit comme un espace de refuge ou comme un espace tampon pendant les temps de crise, ces dernières années le site accueille tous azimuts une diversité d'investissements habitants⁴⁵ dans un coin de nature en plein centre-ville, situation qui permet de constater la trace de la créativité et des savoir-faire des usagers du site basés sur l'utilisation des ressources naturelles.

⁴⁵ Un ensemble d'investissements habitants permet de comprendre l'originalité de l'histoire sociale et naturelle du site : des jardins ouvriers devenus jardins familiaux et jardins partagés ; zones d'auto-construction et petit lotissement qui ont vu le jour pour la plupart sans permis de construire car il s'agit d'une zone inondable, l'installation d'un terrain pour les gens du voyage, des zones de squat et d'habitat précaire.

Dans le cas de Guillaume par exemple, éducateur spécialisé de 43 ans, cela fait dix ans qu'il a son jardin sur le site.

« Moi je suis vachement attaché à l'histoire sociale des Prairies Saint-Martin [...] Ce jardin appartenait à un monsieur qui était d'origine algérienne. Il ne pouvait pas le tenir car il était malade. Comme il était ancien maçon il avait fait un barbecue, il y avait une vieille cabane à l'époque qui était plus au moins laissée à l'abandon et je l'ai récupérée (Guillaume) ».

Pour Guillaume, l'héritage social construit au fur et à mesure des relations de voisinage organisées autour du travail de la terre, d'une vraie vie champêtre au cœur du centre-ville, mérite d'être valorisé, comme une véritable production de culture populaire. Il se sent identifié à cette histoire et il éprouve aussi une fierté à faire partie de cette continuité.

À travers un certain nombre de mobilisations de collectifs d'habitants ont été organisées des manifestations, des déambulations, des réunions publiques, et des campagnes d'information afin de s'opposer à l'expulsion des jardiniers. Sur cet élan, Yann, licencié en agronomie de 25 ans, suite à un appel pour ré-occuper les jardins du site, a décidé de s'approprier un lieu pour le convertir en jardin potager. Divers aspects ont conduit Yann à élaborer des significations sur le site, des significations qui participent à la construction de son attachement.

« Moi j'habite à côté, je me sens en campagne dans un cadre de ville, quoi, par le paysage, par les zones très boisées, aussi par les cultures [...] Les jardiniers les plus vieux ici, ils se nourrissent essentiellement de leur production ils ont nettement compris la valeur qu'a la terre, en parlant avec eux on a su que ça faisait cinq ans que notre parcelle était en friche [...] Nous avons fait tout un cheminement qui correspondait à nos convictions : mettre en culture des parcelles qui étaient en friche

[...] Mais c'est une zone où tu peux te cacher et tu es en centre-ville ! Tu peux dormir aussi [...] Moi j'aime bien car il y a plein de gens différents qui se mêlent [...] tout ce qui sort de la norme, des gens qui ne paient pas de loyer, des gens qui ne travaillent pas. (Yann) »

La dynamique du site, construite par tous ceux qui le cultivent, le connaissent et le font vivre depuis des années, est quelque chose qui attire Yann. Il se plaît dans un endroit divers, où il perçoit un mélange de modes d'habiter, un endroit qu'il sent comme celui de tous les possibles. Un autre aspect qui intéresse Yann est l'esthétique de « nature champêtre » en plein centre-ville. Cette question constitue pour Yann une forme de nature beaucoup plus accueillante et créatrice. C'est donc à cet endroit qu'il a envie d'avoir un potager. A ce propos, on observe qu'un cadre de nature sauvage non aménagée peut être perçu et recomposé par certains comme un paysage

rassurant en ville. Inversement, pour d'autres le même cadre de nature sauvage peut être perçu et reconfiguré comme un espace trop déstabilisateur. C'est bien pour cela que nous voulons prendre soin de ne pas tomber dans des généralisations autour de structures spatiales et sociales visibles, encore moins dans des déterminismes par rapport aux façons de penser et d'agir des individus en fonction des environnements. Au contraire, nos observations nous permettent de constater que l'expérience individuelle s'éloigne d'une mise en norme unique et nous demande une compréhension intégrative de ces individualités sur le champ social.

Henri, retraité, cultive un jardin depuis 7 ans. Toutefois cela fait presque 20 ans qu'il jardine dans le site car auparavant il a cultivé d'autres parcelles.

« Je suis dans cette parcelle depuis sept ans, c'était le jardin d'une petite grand-mère qui ne pouvait plus le faire, alors moi je l'ai fait et je lui donne des légumes [...] Parfois il y a des gens qui viennent et me demandent des conseils. Je ne suis pas jaloux de ce que je sais, au contraire ça va si je peux partager, mais l'expérience c'est fondamental. Ce qu'on loupe une année, l'année suivante on essaye de comprendre pourquoi on a loupé quoi, sinon ce n'est pas formateur (Henri) ».

Plus que des traces matérielles, on repère dans ces récits des signes de pratiques sociales qui ont du sens pour ces jardiniers. Il y a des histoires de vie qui s'entremêlent. Des histoires de vie qui, telles qu'elles sont perçues par ces habitants, peuvent être des histoires personnelles, des histoires locales, enfin une histoire qui fait partie de leur construction du monde. De ce point de vue, la composante temporelle joue ici un rôle fondamental dans la mesure où l'attachement au lieu se construit au fil du temps, lorsque l'individu s'approprie un lieu. Cependant, comme nous avons remarqué, l'intensité de l'expérience peut varier d'un individu à un autre, indépendamment de sa durée. Ainsi, s'attacher à un lieu résulte aussi de la confrontation de la mémoire individuelle à une mémoire collective qui se concrétise autant en traces matérielles que sociales.

Chaque individu porte des représentations du site. Arrivés dans le lieu, ils construisent leur place tout en intégrant une dynamique qui est déjà là. Ainsi, intégrer la mémoire du lieu, implique aussi d'intégrer la mémoire des individus qui le façonnent. Réciproquement, l'histoire qui se crée renforce le lien entre un individu et un lieu. Une histoire commune entre l'individu et le lieu se déroule au fil des interventions. C'est une histoire qui se construit par rapport à ce lieu, une histoire qui constitue en même temps un espace d'identité de l'individu.

4.2.2 Faire avec le lieu pour élargir son chez soi

Dans les expériences d'agriculture urbaine, les personnes s'investissent dans un environnement physique particulier, ils s'adaptent au lieu et font avec les conditions et la nature du site.

L'habitant doit composer avec les éléments biophysiques dont il dispose dans ce lieu : microrelief, végétation existante, contraintes d'ensoleillement, disponibilité de l'eau, etc. En même temps, au gré de ses désirs et de ses besoins, l'habitant aménage ses lieux d'agriculture urbaine. Il doit faire avec la nature qui est en place, de cette manière s'opère une interaction dans laquelle le lieu se modifie, mais en retour l'expérience va laisser des traces dans l'individu. Néanmoins, l'individu se confronte aussi à un environnement social, il arrive souvent que l'expérience jardinière se partage. Associé aux tâches ponctuelles ou de manière systématique, l'investissement matériel dans un jardin peut être l'occasion de faire ou de renouer des liens avec la famille ou les amis. Par exemple pour Guillaume, ces premiers travaux d'appropriation du jardin furent pour lui l'occasion de recréer des liens familiaux et amicaux.

« Le jardin était quand même mal exposé, à l'ombre trop près des arbres qui étaient des frênes, qui pompent tout, par l'exposition et les arbres je l'ai transféré au long, là j'ai sollicité mon frère pour m'aider, pour préparer le terrain [...] Le jardin on l'utilise beaucoup pour rassembler la famille, les amis, quoi, un espace pour les enfants, car dans un appartement tu ne peux pas inviter beaucoup de monde, quelques copains musiciens. Donc c'est le côté très agréable [...]. Côté gens, partager des choses, le travail collectif, cela ne se fait pas uniquement en invitant de gens chez soi, ou à la terrasse d'un café (Guillaume) ».

Mais, la signification de cette expérience jardinière est aussi la représentation que Guillaume se fait d'« un espace public idéal », comme un espace de gratuité, un espace qui va plus loin que la simple rencontre, un espace pour « faire ensemble ». En effet l'expérience du lieu permet aussi la rencontre et les échanges avec autrui, et c'est bien cela aussi que Guillaume valorise.

C'est ainsi que chaque jardinier arrive avec des attentes diverses et variées et des aspirations particulières. Sur ce point Paul-Henri Chombart de Lauwe (1974) précise le rôle des aspirations dans la vie quotidienne en rapprochant l'univers intime des diverses catégories d'individus à l'évolution des besoins et des structures sociales. Il observe que les aspirations s'expriment à travers « *les désirs, les espoirs et l'espérance* ». On est ici dans l'attribution de valeurs aux choses et aux expériences qui vont beaucoup plus loin que la simple satisfaction d'une nécessité matérielle ponctuelle. Chombart de Lauwe signale que « *les hommes n'aspirent pas seulement à acquérir des biens, même immatériels ; ils aspirent à atteindre certains états et à réaliser les conditions dans lesquelles ces états seront possibles, en particulier en créant des structures nouvelles, différentes de celles de la société dans laquelle ils vivent* ». La compréhension de tous ces mécanismes de construction de monde, à travers la mobilisation des significations et des valeurs, nous semble très importante dans la façon d'appréhender les manières selon lesquelles les jardiniers construisent leurs attachements.

Dans le cas d'Henri par exemple, l'aménagement du jardin, pour la production de nourriture et de paysage, vise à laisser des espaces pour que ses petits-enfants puissent jouer en sécurité :

« Les petits- enfants viennent avec mes fils les vacances et les week-ends, c'est pour ça que j'ai fait aussi de la pelouse, pour qu'ils puissent jouer... »(Henri).

Dans la mesure où la personne attribue des qualités et des significations à ces lieux, où elle est capable de s'investir, cela participe à la construction de son identité (Fischer, 1996). Le fait d'installer des habitudes, d'aménager des espaces pour des usages particuliers pour recevoir la famille, tisse des rapports spécifiques au lieu comment formes d'attachement. Les préférences personnelles construites dans l'expérience jardinière sont telles qu'elles peuvent être rapprochées de l'implication fournie dans leurs propres résidences, en termes d'investissement personnel.

L'expérience d'aménager et de s'approprier cet espace de vie, permet aux individus de créer du sens et de se rassurer dans leur rapport au monde. Le rapport que l'individu entretient avec cet environnement physique lui donne confiance tout en créant des conditions pour établir des relations avec les autres. Selon Fischer (1996), l'appropriation est une *« tendance fondamentale de l'être humain et tout espace est susceptible d'une restructuration individuelle »*. En effet nous constatons des signes en commun dans l'investissement de ces jardiniers : une dialectique entre un investissement matériel et social comme une manière de s'approprier ce lieu et de s'y attacher.

Dans le cas de Yann, nous observons la démarche d'un investissement matériel et social fort, mais aussi la recherche d'une certaine cohérence avec un mode de vie idéal en ville.

« On a fait beaucoup de récupération de matériel [...]. Il s'agit de produire la nourriture de façon cohérente [...]. On a tout fait à la main, avec des biches, on a pris le temps de faire les choses bien [...] Notre premier principe de lutte c'est de s'approprier l'endroit en le cultivant [...] On venait tous les jours avec Cyril, après il avait d'autres gens qui venaient nous donner un coup de main, ils se sont aussi impliqués [...] c'était dur mais c'était franchement enrichissant car on était avec des copains [...] on faisait aussi des soirées de barbecues, pour ouvrir aux autres gens [...] j'ai amené des copains qui n'étaient pas du tout jardiniers et ils se sont rendus compte que jardiner c'est quelque chose de magique, tu commences avec une graine et tu finis avec quelque chose à manger (Yann) ».

Pour Yann et ses amis cette appropriation jardinière est la manière la plus logique de résister à ce projet d'aménagement en rendant ainsi le lieu vivant, en montrant que les dynamiques habitantes existent encore sur place. Mais c'était aussi l'occasion de partager avec d'autres sa passion du jardin, de faire connaître la terre aux gens qui n'avaient pas forcément l'habitude. En effet, si cela fait moins d'un an que Yann s'investit dans le lieu, il s'y sent très attaché car cette réappropriation

lui permet de concrétiser une utopie : la production de nourriture en plein centre-ville. Il cherche à donner une réponse concrète à son échelle à la question de l'autonomie alimentaire.

4.2.3 Se rapprocher pour s'y attacher ?

Nous observons que, s'il y a des liens affectifs qui se construisent entre les individus et les lieux, les individus ont besoin de pratiquer ces lieux de manière fréquente, voire de se maintenir à proximité. En effet, nous remarquons que pour ces jardiniers, il est important que leur investissement jardinier se passe dans leur espace quotidien proche.

« Moi j'habite le quartier La Touche⁴⁶, pas loin des prairies, toujours très proche, la plupart du temps je viens en vélo. Je viens en voiture seulement s'il faut ramener du matériel (Guillaume) »

Pour Guillaume si le jardin est un endroit de partage avec sa famille, c'est également pour lui « une échappatoire », une manière de trouver le calme dans la nature tout en étant à quelques minutes de chez lui en vélo, au cœur de la ville. Ainsi le plaisir de se retrouver au jardin pour lui démarre lorsqu'il commence son trajet vers son jardin. Cet itinéraire quotidien conforte ce que le lieu signifie pour lui et participe ainsi à la construction de son attachement.

Henri, qui habite à moins d'un kilomètre du site peut fréquenter quotidiennement son jardin et exécuter pas à pas les tâches nécessaires que le bon fonctionnement du jardin lui demande à chaque saison.

« J'habite dans rue de Saint Malo⁴⁷ dans un immeuble collectif, je viens toujours en vélo. Je viens toute l'année. Là en automne j'attends que les feuilles tombent et je les mets sur le sol pour protéger la terre, après je viens pour chercher les légumes : poireaux, panais, rutabagas. Je mets dix minutes pour venir depuis chez moi en vélo, c'est bien pour cela que je vais regretter si je dois quitter ce jardin (Henri) »

Dans cet exemple, la possibilité d'augmenter la fréquentation d'un lieu peut contribuer à créer des liens affectifs envers celui-ci. Néanmoins, cela ne veut pas dire que les individus ne construisent pas des liens forts avec des lieux qui se trouvent éloignés de leurs demeures et vers lesquels la fréquentation est beaucoup plus restreinte. Désirer un lieu, la possibilité de le fantasmer, même s'il n'est pas souvent pratiqué, peuvent aussi être des attitudes susceptibles de participer à l'attachement des individus aux lieux, tel que Bailleul et Feildel (2011) le montrent à propos de

⁴⁶ Le quartier de La Touche se trouve non loin du centre-ville de Rennes à une distance de deux kilomètres du site des Prairies Saint-Martin. Il est possible d'y arriver tout en longeant le canal par une voie cyclable.

⁴⁷ Les immeubles collectifs de la rue de Saint -Malo se trouvent à moins d'un kilomètre du site des Prairies Saint-Martin.

l'analyse des histoires de vie dans la construction territoriale des individus. Par contre, dans le cas de l'activité jardinière et en considérant les significations que Henri attribue à ce lieu, un jardin productif et multifonctionnel, l'intérêt réside dans le fait qu'il se situe à proximité et qu'il peut le fréquenter quotidiennement, pratique qui contribue fortement à son attachement.

Dans la démarche d'appropriation jardinière de Yann, la question de la proximité et de la mobilisation douce est indispensable : dans sa manière de qualifier ce lieu, s'exprime la recherche d'une cohérence avec ce qui pour lui représente un cadre de vie idéal en milieu urbain.

« Là on est à cinq minutes de Sainte -Anne⁴⁸ en vélo. Pouvoir montrer qu'on va produire la nourriture de manière saine en centre-ville, une démarche vers le bio, que l'on casse le clivage ville campagne, urbain – rural quoi. Pour nous le premier combat c'est l'agriculture urbaine. Pour nous l'agriculture ce n'est pas quelque chose que tu fais qu'en périphérie, on veut montrer qu'il s'agit de s'appropriier les lieux publics quoi [...] Moi je fais tout en vélo ou à pied, moi j'ai envie de vivre à la campagne, mais je ne veux pas utiliser une voiture, c'est pourquoi la ville est géniale pour cela tu peux produire à cinq minutes et tu vas emmener ton panier de légumes en marchant, pour moi ça c'est durable (Yann) ».

Si la « réappropriation », comme forme de lutte est la principale raison de l'investissement de Yann, sa démarche nous rapproche de ses convictions militantes. Pour lui il s'agit ici de se réapproprier de l'espace public pour développer une forme d'agriculture urbaine, autant symbolique dans les valeurs urbaines qu'effective dans leur production pour compléter l'alimentation. Ses convictions puisent leur origine dans la réflexion critique qu'il construit par rapport à une agriculture respectueuse de l'environnement, à une alimentation de qualité et de proximité et à une vie en ville qui permet d'appliquer ses valeurs. Pour Yann vivre à proximité de son jardin est fondamental pour limiter les déplacements polluants, mais aussi pour redonner aux citoyens le droit de se reconnecter aux cycles de la nature et à une meilleure alimentation.

C'est bien pour cela que nous mettons en exergue que pour certains habitants l'investissement dans un lieu d'agriculture urbaine va plus loin qu'un simple loisir, ou une activité comme une autre, que l'on peut « délocaliser », ou bien placer en dehors de la ville, tel que la logique des zones d'activité le préconise. Au contraire, il s'agit ici de mettre en évidence une cohérence avec un mode de vie idéal en milieu urbain.

⁴⁸ La place Saint-Anne se trouve au cœur du centre-ville de Rennes.

4.2.4 Entre attachement et « détachement » des expériences agricoles vécues

L'analyse des entretiens nous incite à faire l'hypothèse qu'il existerait un lien de causalité entre l'investissement dans les lieux d'agriculture urbaine et des expériences vécues dans le passé par rapport à l'agriculture. Ces expériences ayant marqué positivement ou négativement l'imaginaire géographique des individus, participent autant que les autres facteurs analysés à la configuration des attachements au lieu chez l'habitant. Cette question nous renvoie aussi à l'aspect de l'identité individuelle, à une forme de repère dans la construction des mondes de l'individu.

Henri, avant même d'être interrogé sur son jardin, a tenu à préciser qu'il est issu d'une famille d'agriculteurs, avec une forme de fierté.

« Je suis issu de milieu rural. Mes parents étaient agriculteurs, donc très jeune j'ai fait de l'agriculture, mes parents nous ont donné à chacun un lopin de terre dans le potager ; et moi je suis parti très vite à faire des fleurs, la nature j'aime bien (Henri) ».

Henri actualise donc cet héritage dans sa vie urbaine d'aujourd'hui, en valorisant cette expérience, tout en se « détachant » d'elle. Henri a mis en exergue que de tous ses frères, il était le seul à s'occuper de la culture des fleurs dans le potager familial. Il est possible d'observer ces traces dans l'aménagement du jardin. En effet, son jardin rassemble à ce que nous pouvons nommer « un jardin de carte postale », où tous les éléments, cultures potagères, plantes ornementales, fleurs, ainsi que les objets comme la pergola, le cabanon, la petite mare, la pelouse pour les jeux des enfants, sont des éléments soigneusement travaillés et disposés. Rien n'est laissé au hasard dans le jardin de Henri. Il s'agit donc d'un jardin multifonctionnel, dont chaque élément a été réfléchi pour lui trouver une place et où l'ornementation prend une place importante. En effet son jardin est un lieu d'activité, un lieu de repos, de beauté, de jeux.

Sur ce point, à travers l'étude géographique des rapports aux lieux, André-Frédéric Hoyaux (2003) montre que l'individu n'agit pas seulement dans un espace représenté et appréhendé. Il « se confronte » dans son espace à un « *champs des possibles* » composé non seulement des matériaux en présence, mais aussi d'un ensemble d'éléments qu'il actualise (fait venir) à son espace objectif et qui correspondent à ses constructions spatiales, sociales et temporelles. Hoyaux appelle cela « *mettre en coprésence* » l'être et son monde. Nous avons pu mettre en évidence que pour construire leurs attachements les habitants appréhendent la réalité à partir des conditions concrètes des lieux d'agriculture urbaine qu'ils pratiquent (lieu physique, espaces publics, privés, institutions, pratiques agricoles, dispositifs des circuits courts, etc.), mais aussi à partir des représentations

qu'ils mobilisent sur ces conditions concrètes. Sur ce point (Hoyaux 2003) explique que dans ce processus l'individu réalise une « *reconfiguration de la réalité* » dans la mise à proximité des éléments (objets, individus, souvenirs), quelquefois absents du cadre présent, quelquefois en rapport à l'environnement présent de manière objective. Ainsi la mise en place de pratiques agricoles correspond à une actualisation des expériences vécues de l'agriculture dans le passé et de manière simultanée dans d'autres spatialités.

L'exemple de Guillaume présente aussi l'héritage d'une famille paysanne, ses grands-parents étaient agriculteurs et son père a continué mais de manière non professionnelle, à défaut d'hériter de leur ferme. Cette expérience a été marquante dans le parcours de Guillaume. Néanmoins dans une première lecture ce vécu semble être plutôt ambivalent.

« Pour le jardin j'ai vu faire mon père, on est issu d'un milieu paysan aux alentours de Châteaugiron,⁴⁹ on est vraiment des gens du cru [...]. Mon père a toujours fait du jardin, c'est-à-dire à chaque printemps on travaille le sol, on retourne la terre, on met du fumier, etc. C'était vraiment une espèce de repère et puis il sollicitait les enfants pour aller ramasser les cassis, écosser les petits pois, les haricots, etc. Lorsque tu es ado tu n'es pas très fan, mais c'est après que cela revient [...] J'ai toujours vu mon père faire le jardin, mais il n'a jamais été transmetteur, il est quelqu'un de plutôt froid et autoritaire, du coup je l'ai vu faire, mais lui n'a pas essayé de me donner le goût (Guillaume) »

En effet, Guillaume a eu « le déclic » jardinier après 30 ans, lorsqu'il a eu la possibilité de reprendre un jardin aux Prairies Saint-Martin. Il était notamment attiré par l'ambiance du site, en ce qui concerne les formes de nature et l'histoire sociale, mais aussi par les caractéristiques des parcelles, aucune n'étant semblable à une autre et avec des dimensions nettement plus importantes que les jardins familiaux conventionnels proposés par la ville. Puis Guillaume a éprouvé le besoin de se former au jardinage, tout en cherchant des informations autour de lui. En effet, pour lui réussir son jardin est devenu un vrai défi, cela a été important de montrer à son père qu'il était capable de faire un potager par lui-même.

L'expérience de Guillaume nous montre que, dans la construction des attachements, s'opère une logique de réciprocité entre l'individu et le lieu. D'une part, il y a un mécanisme que nous appelons « de soi au lieu », où Guillaume actualise ses expériences passées en ce qui concerne le rapport à l'agriculture. Il réalise une mise à distance de ses expériences qu'il qualifie autant de manière favorable que défavorable, pour ensuite se projeter sur le jardin. Réciproquement, la réalité du lieu dont l'aménagement du jardin, la réalisation du jardin potager lui demande une

⁴⁹ Châteaugiron est une commune du Département d'Ille et Vilaine, qui compte 6900 habitants et se trouve à une distance de 20 km de Rennes.

mise à l'épreuve, voire le développement de certaines compétences. Ce sont ces expériences qui construisent le mécanisme à l'inverse, c'est-à-dire « du lieu à soi » et permettent à l'individu, dans ce cas à Guillaume, de construire ses propres significations du lieu et d'élaborer ensuite une forme d'attachement.

Toutefois, cette réciprocité de construction de significations et de mises à distance, peut être vécue comme une dynamique dans laquelle s'opère une requalification à rythmes variables (selon l'expérience individuelle) entre l'individu et le lieu. En effet, cette expérience est devenue encore plus significative pour Guillaume dans la mesure où dans ce moment de leurs vies, le jardin constitue l'unique « espace » d'entente entre le fils et le père. Cette situation met en évidence un comportement dynamique dans la construction des significations chez l'individu. À cet égard, les travaux de psychologie sociale de Serge Moscovici (1992), proposent de parler d'une « fonction d'intégration » qui donne le caractère dynamique au processus lorsque la valeur et la signification viennent s'ajouter à d'autres qui sont déjà présentes, ce qui autorise un éventuel arrangement et qui permet ensuite d'exécuter le processus de manière itérative à travers l'inclusion permanente de nouveaux phénomènes. C'est ainsi que nous nous apercevons que cette pratique jardinière intervient aussi dans la reconstruction des liens familiaux. Les gestes, les actions, l'investissement que Guillaume réalise dans le lieu se chargent de signification pour lui et de ce fait participent à l'attachement que Guillaume construit dans le lieu.

Yann est également issu du milieu paysan. Précisément, ses grands-parents étaient agriculteurs. Bien que son exemple nous montre certaines convergences avec le cas de Guillaume, notamment en ce qui concerne l'histoire paysanne familiale, les significations accordées au jardin se sont construites de manière différente.

« Les questions agricoles sont très importantes pour moi. J'ai fait d'abord technique agricole puis l'Agro [...] Moi je suis issu de la campagne à l'ouest de Guinguin (le Tregor), tous mes copains sont fils d'agriculteurs, mes parents ne sont pas agriculteurs, mais mes grands-parents l'étaient.. Le jardin c'est venu comme ça, mais c'est surtout ma réflexion sur l'agriculture et sur le mode de vie...le jardin ici me rapproche aussi du fait de devenir agriculteur, c'est une manière de commencer (Yann).»

La mise à distance que Yann réalise vis-à-vis de son expérience biographique, lui permet de renouveler son propre rapport à l'agriculture. Dans cette démarche, la place du jardin, sa situation de proximité et l'investissement que Yann lui consacre est fondamentale. Au-delà de la logique de rapprochement vers le jardin dans lequel Yann s'investit et s'identifie, un lieu de vie dans lequel il cherche à se sécuriser, il y a en même temps une dynamique de mise à distance, dans laquelle Yann se détache. Cette situation est plus ou moins influencée par ses expériences passées. Il

adopte une manière originale de renouer avec l'agriculture, très présente dans son histoire familiale. Dans sa démarche, il cherche son épanouissement personnel, pour rejoindre les valeurs qui fondent son projet de vie. De cette manière le jardin ne devient pas seulement un lieu qui fait sens mais aussi un lieu qui « fait lien ». Nous rejoignons donc le propos de Yannick Sencebe (2004) dans son analyse des lieux et les liens de l'appartenance qui fait référence « *aux lieux qui font liens* » (Sencebe, 2004). En effet, pour Yann il s'agit bien des liens autant aux expériences passés qu'aux nouveaux rapports sociaux qui se recréent à propos de ce lieu.

Dans cette perspective, nous trouvons tout l'intérêt à intégrer la topologie que les individus construisent par rapport à l'agriculture urbaine. Le lieu singulier n'est pas suffisant pour comprendre la construction des attachements. Les lieux qui font liens se construisent d'abord par rapport aux référents topologiques que les habitants en font.

4.2.5 Fréquenter est-ce « s'y attacher » ?

La construction des attachements peut aussi se produire différemment. C'est bien le cas des habitants qui sans avoir un jardin en mode de location, ou d'appropriation spontanée, ont des pratiques agricoles sur un espace public comme le site des Prairies Saint-Martin. Ils profitent d'une nature qui s'offre à eux dans un espace public qui de ce fait semble les accueillir. Il s'agit ici notamment de la pratique de cueillette systématique de fruits, de fleurs et de plantes sur le site. La fréquentation répétée des lieux dans ce cas peut donner à certains habitants un sentiment d'être du lieu, et de faire partie de lui, voire d'y appartenir. Dans cette perspective, comment la présence régulière d'un habitant dans un lieu intervient dans la construction de son attachement ?

Il nous semble que l'habitant-cueilleur n'a pas une pratique opposable à celui du jardinier du site. En effet, leurs connaissances aigües d'identification et de localisation des plantes et des arbres, les périodes de fructification, des conditions de croissance et la connaissance des caractéristiques agro-écologiques du site sont dues à cette expérience de fréquentation.

Régis a 35 ans et il est paysagiste. Il aime bien se promener sur le site pour repérer et cueillir des boutures de plantes. Il sélectionne autant des plantes ornementales que des arbustes comestibles, tels que les berries (framboisiers, cassis, muriers, etc). Il récupère des boutures pour faire la reproduction des plantes avec lesquelles il réalise ensuite un jardin dans son lieu de travail où il bénéficie de la reconnaissance de ses collègues.

« J'aime bien me promener ici, j'aime bien récupérer des plantes, parfois je trouve des variétés rares (Régis) ».

Régis est devenu un expert de la connaissance des plantes dans le site. Il habite à cinq minutes en vélo ce qui lui permet de fréquenter le site et se l'approprier d'une manière très différente de ce qu'il ferait dans le cas d'un parc ou un square en ville.

Le cas de Yaoun est distinct. Il a 40 ans et est aide-soignant à l'hôpital. Il explique que son travail étant très exigeant physiquement et psychologiquement, il a besoin après sa journée de rentrer à la maison à pied tout en traversant le site pour profiter de la nature. C'est ainsi qu'il a fait de cette pratique un rituel quotidien.

« Cet arbre est plus proche du ruisseau, ici c'est plus ensoleillé, du coup la fructification va se faire avant (Yaoun) ».

Toutefois, la pratique du site chez Yaoun va bien plus loin qu'admirer et se ressourcer dans la nature au cœur du centre-ville. A chaque saison il récolte des fruits des anciens arbres fruitiers, des fruits qui continuent à prospérer naturellement sur le site. Il est devenu fin connaisseur du site et des arbres et arbustes fruitiers qui y poussent. Sa récolte est tellement abondante qu'il arrive à se faire suffisamment de confiture pour manger pendant toute l'année et encore la partager avec ses amis.

D'une part il nous semble que cette forme d'apprivoisement du lieu par quelqu'un qui vient d'ailleurs et pratique le lieu, est une manière de se trouver une place et de se construire dans son monde. D'autre part, les pratiques agricoles qu'il effectue le rapprochent et participent à la construction d'une forme de nature, d'agriculture et d'alimentation dans la ville, en définitive, d'une autre manière de vivre et de s'approprier la ville.

Ainsi le cueilleur et le jardinier partagent certains repères topologiques pour différencier les lieux signifiants pour l'agriculture urbaine. L'habitude de fréquentation est aussi une forme d'attachement au lieu. Il y a des ressources matérielles (la sélection et la récolte), des ressources sociales (les rencontres dans le site, le partage, le sentiment de fierté que donne la reproduction des plantes et l'entretien dans un jardin, partager des confitures) mais aussi symboliques, les significations de ce lieu que les individus mobilisent.

L'observation de ces expériences nous a permis de comprendre qu'il n'est pas nécessaire d'être jardinier pour s'attacher à un lieu d'agriculture urbaine. Nous avons observé que les personnes qui s'intéressent à cette forme d'agriculture en ville sont aussi capables de construire des attachements. Cela va de même pour les promeneurs-cueilleurs, car ils cherchent des espaces qu'ils aiment pour diverses fonctionnalités que ces espaces leur apportent. Il s'agit ici d'habitants qui ont aussi des préférences pour d'autres formes de nature et d'agriculture dans la ville. Il faut

signaler que cette pratique est tout à fait différente de celle du promeneur d'un parc, bien que dans ces espaces il y ait aussi des aménagements mais ils sont à bien des points de vue différents.

Le promeneur des lieux d'agriculture urbaine, cherche une autre forme de nature, il cherche un lieu où il est possible de percevoir l'esprit des personnes qui se reflète dans les pratiques agricoles, il veut voir le travail des personnes et la nature apprivoisée, pas seulement le travail d'une institution ou d'un service d'espace vert comme c'est bien le cas des parcs et des squares de la Ville. Dans cette perspective, Florence Weber (1998), dans son ouvrage ethnographique sur les jardins familiaux a perçu aussi les choses du point de vue de celui qui aime flâner dans les sites de nature cultivée en ville et elle analyse les effets des rencontres qu'un cadre de jardin familial rend possible. En effet elle signale que se promener dans les sites des jardins familiaux c'est comme se promener entre des « appartements sans murs », du fait du degré de quotidienneté de l'autre auquel on peut accéder. Quotidienneté qui d'ailleurs ne peut pas être appelée « intimité », car elle est justement exposée. À travers ces pratiques les promeneurs et les cueilleurs profitent aussi de l'aménagement du site qui en même temps correspond à la mise en scène d'un espace public, mais aussi d'un espace privé : chaque parcelle de jardins familiaux, les ambiances que ceux-ci créent mais parfois aussi la cueillette et les échanges effectifs de plantes, de fruits, de savoir-faire. De ce fait cette pratique de déambulation est aussi une forme de construction de l'espace public. Ainsi, pour avancer dans la compréhension des pratiques observées dans les jardins il est nécessaire de prendre en compte les modalités et les effets de ces rencontres.

4.2.6 De l'attachement à l'engagement et la mobilisation :

Depuis l'année 2011 quand la Ville de Rennes a lancé la démarche pour la réalisation d'un Parc Naturel Urbain, sur le site des Prairies Saint-Martin, les jardiniers du site ont commencé à réagir et à s'organiser pour contester le projet. La raison de leur colère tient au fait que le projet envisage l'exclusion brutale de toutes les formes de jardins familiaux et collectifs. Pour remédier à cela, la Ville envisage de proposer aux jardiniers intéressés une place prioritaire dans un des 11 sites de jardins familiaux de la Ville de Rennes qui se trouvent en périphérie de la ville⁵⁰. Nous ne traiterons pas ici directement des rapports sociaux qui se jouent dans cet espace-enjeu, non plus des multiples dimensions de l'évolution du conflit. En revanche, nous nous sommes intéressés à comprendre la manière dont les individus agissent individuellement ou

⁵⁰ La Ville de Rennes en étant propriétaire des terrains a confié à l'association des jardins familiaux de la Ville de Rennes la gestion de 1007 parcelles de jardins familiaux réparties sur 11 sites différents.

collectivement⁵¹ avec l'objectif de s'opposer au projet imposé par la ville et de « défendre » le site. Si cette situation nous informe d'un rapport à l'espace de nature conflictuelle, en quoi ces formes de mobilisation citoyenne nous parlent de l'attachement que ces habitants tissent au lieu ?

De fait, ont eu lieu plusieurs manifestations des habitants pour contester le projet de la ville. C'est comme ça que Yann s'est senti attiré pour s'impliquer dans la mobilisation.

« En fait on suit un peu le collectif, mais on va très peu aux réunions, pour nous le plus important c'est de venir cultiver c'est ça notre vraie motivation [...] Pour nous c'est d'abord prouver la réflexion en montrant qu'on peut faire l'agriculture, du coup on n'avait pas le temps ni trop l'intérêt d'aller dans des AG. Pour nous la légitimité c'était en cultivant (Yann) ».

Entre la pensée et l'action, Yann choisit cette dernière comme drapeau de lutte. Tel que nous avons vu dans l'analyse précédente, la motivation pour l'action manifestée par Yann est basée sur la cohérence avec son cadre de vie idéal. Le rapport à la nature, en ville pour lui passe par un rapport à l'alimentation. Dans son action, il véhicule sa représentation d'une ville durable, d'une alimentation saine et d'une agriculture qui s'accorde à ses valeurs. Cette motivation est si puissante qu'il est capable de refaire son jardin en s'appropriant d'autres parcelles dans le site, suite aux expulsions organisées par les autorités de la Ville. Le fait de s'investir dans un nouveau jardin exprime bien l'attachement à un lieu qu'il avait investi physiquement et émotionnellement. Des expériences autant négatives que positives peuvent marquer l'imaginaire géographique d'un individu.

Henri s'est investi dans un premier temps dans l'association pour préserver le site, tout en participant aux discussions et réflexions du groupe. En revanche, il s'est progressivement désengagé lorsqu'il ne partageait pas les objectifs de certains membres du collectif en ce qui concerne les moyens de lutte. Cela ne l'empêchait pas d'être très coopératif avec les jeunes qui venaient s'approprier des espaces vacants pour jardiner. Cependant, Henri se montre assez déçu et méfiant vis-à-vis d'un changement de lieu. La seule idée de quitter celui-ci l'angoisse. Il sait qu'il a construit une histoire dans ce lieu et il a du mal à imaginer de « recommencer » ailleurs.

« Bien qu'il y ait d'autres associations des jardins familiaux, je ne sais pas si je vais partir ailleurs car à 70 ans on ne s'investit plus de la même manière que si on a 40 ou 50 ans et puis je ne sais pas non

⁵¹ L'association « Préservons les Prairies Saint-Martin » a été créée l'année 2011 par des jardiniers et des habitants du site, avec l'objectif de refuser l'expulsion. Puis progressivement d'autres collectifs citoyens et des individus sont venus se greffer à ce mouvement. En plus des réunions publiques d'information pour s'opposer au projet d'aménagement du site, ils ont organisé la réoccupation des jardins et un questionnement concernant la politique urbaine de la ville de Rennes.

plus comment on va être accueilli dans un endroit qui a la base n'était pas sensé le faire, quelle est la marge de manœuvre qu'on va avoir ? Je ne sais rien, il ne faudrait pas trop se faire d'illusion (Henri) »

Cette expérience interroge sur les manières d'intervenir des services de la Ville et ce qu'ils envisagent pour « compenser » le préjudice vis-à-vis des habitants et jardiniers. Comme nous l'avons analysé, si un individu élabore des attachements sur un lieu, il s'agit d'une histoire, d'investissements matériels et sociaux qui se sont construits au fil du temps. Il ne s'agit pas ici de déménager une parcelle. De fait, l'individu se construit dans la réciprocité qui se produit avec le lieu et avec les liens qu'il tisse avec les autres.

Guillaume s'est investi dans le collectif, en participant aux réunions et aux manifestations sur le site, en essayant d'éviter d'être dépossédé de son jardin.

« Moi je suis vachement attaché à l'histoire social du site, du coup ça me gêne, on crée des quartiers mais on oublie complètement ce qu'il y avait avant quoi, on s'appuie pas sur le passé [...] Ce qui me gêne un peu c'est que cela va devenir un Parc Naturel Urbain, c'est quoi ça ? J'imagine bien des panneaux estampés ville de Rennes avec le côté muséographique quoi, de style « ici il y a des oiseaux », « ici il y avait des gens » « ici il y avait des ouvriers » [...] Moi je n'ai pas voulu choisir un jardin ailleurs, car pour moi c'est comme avouer ma défaite, reculer (Guillaume) »

Guillaume se montre très critique vis-à-vis du projet de la Ville, en argumentant que la Ville imagine pouvoir recréer des espaces de nature avec une esthétique de propreté et dans lesquels les interventions humaines ne sont guère valorisées. La signification importante que Guillaume assigne à l'histoire sociale du lieu peut aussi contribuer à freiner son investissement dans un lieu ailleurs. C'est bien pour cela qu'étant donné son investissement dans le lieu, l'histoire qu'il a pu construire, il refuse d'aller jardiner ailleurs, ce qui prouve encore son attachement. Ce témoignage illustre la préférence de certains habitants pour des lieux signifiants, plutôt que des lieux pourvus d'une esthétique, qui rapprochent des valeurs de « pureté » de nature, comme c'est bien le cas du projet de « Parc Naturel Urbain » promu par la Ville.

Nous pouvons faire une lecture des inégalités sociales qui se dégagent de la perception de cet habitant vis-à-vis de la politique de la Ville. En effet, il dénonce un manque de reconnaissance de ce qu'il considère comme une histoire sociale, une histoire populaire. Ce témoignage nous interroge sur le besoin de valorisation des pratiques sociales liées à l'agriculture urbaine et la production des nouveaux espaces qui en découlent. Quels rôles peuvent jouer ce genre d'espaces dans la construction de l'urbanité ?

En définitive, les individus construisent leurs attachements en utilisant leurs repères topologiques, en considérant une dialectique de rapprochement et de distanciation pour chaque lieu. En effet, les individus sélectionnent et établissent des hiérarchies de valeurs entre les lieux, ce qui les conduit à élaborer des attachements sur les lieux qu'ils préfèrent. Les expériences d'individus ont montré qu'il y a autant de pratiques matérielles que sociales qui se tissent par rapport aux lieux. Celles-ci déterminent des préférences, mais aussi des significations, des valeurs et des représentations que les individus attribuent et mobilisent par rapport aux lieux qui leurs sont chers. Ainsi, les individus s'attachent aux lieux pour lesquels ils construisent un « réseau de significations » et qui font partie de leur milieu de vie.

Chapitre 5 : Des pratiques qui sollicitent l'espace public

Des tomates qui poussent dans un conteneur « fait maison » sur une dalle de béton, des petits jardins à côté de la voirie, dans des coins de rue, des sacoches en bâche recyclée, placées dans un parking, d'où émergent des salades et des plantes aromatiques. Le coin urbain le plus inattendu peut être colonisé par les envies jardinières, la créativité est au rendez-vous lorsque il s'agit de s'approprier de l'espace public. Nous y voyons le besoin de renouer avec la nature, ou encore de rendre productive et comestible la nature en milieu urbain. Nous pouvons nous demander légitimement si nous sommes face à un simple phénomène de mode ou plus sérieusement face à un véritable phénomène social. Nous observons une demande croissante et de plus en plus organisée de la part des habitants pour s'approprier de manière individuelle et souvent collective des espaces vacants en ville et faire pousser leurs légumes, pour jardiner au plus près de leur domicile. Un exemple se remarque ces dernières années. Il s'agit du mouvement des « incroyables comestibles », à l'origine dans les villes du nord de l'Angleterre et aujourd'hui répandu dans de nombreuses villes des pays industrialisés, comme de véritables laboratoires d'innovation sociale et alimentaire (Roig, 2015). Il semblerait que des personnes se lassent de continuer à attendre une place dans les jardins familiaux, ou bien que les formes d'agriculture urbaine instituées ne leur conviennent pas. Il apparaît donc un intérêt de la part des habitants pour prendre l'initiative de ce genre d'expériences et pour développer une façon d'agir « ascendante » dans la vie de la cité. Parallèlement nous constatons que de nombreuses villes, de manière progressive, investissent des moyens pour rendre possible le jardinage dans l'espace public, en pratique dans certains parcs publics, dans les rues, au pied des immeubles ou au pied des arbres d'alignement. Ainsi pour relayer et compléter l'initiative des habitants on remarque l'émergence de nouvelles formes, mais aussi de nouveaux acteurs, dont des entreprises privées et des collectivités locales (Lagneau, 2015).

Certes, dans le cadre de stratégies métropolitaines, les pouvoirs publics urbains continuent à promouvoir des grands projets paysagers, de type Parc Naturel Urbain, qui font la part belle à une nature ornementale, voire à la mise en scène d'une nature sauvage. Toutefois, nos enquêtes et celles d'autres chercheurs mettent en évidence un « changement de perception » des espaces de nature chez les habitants et usagers de ces espaces urbains. En effet, plus qu'une nouvelle fonctionnalité, les initiatives des habitants font appel à d'autres formes de nature, c'est une autre esthétique de la nature qui commence à être valorisée, celle de la nature nourricière, proche d'une agriculture vivrière. Cette forme d'agriculture urbaine repose sur un rôle plus actif de la part des habitants dans la manière de s'approprier l'espace public. En définitive, ce sont des façons d'agir

qui nous renseignent sur des changements de perception vis-à-vis de l'environnement ou de la façon de vivre en collectivité.

Notre attention ne s'oriente pas dans cette section vers les espaces publics considérés par les habitants comme institutionnalisés, dans le sens d'un « lieu public » tels que les expériences d'agriculture urbaine que nous pouvons trouver dans un parc public, ou bien dans la cour d'une école, d'un hôpital, ou de n'importe quel autre bâtiment public. En revanche, nous sommes intéressée à explorer ce qui se passe dans des lieux à priori « vides », non affectés officiellement, à savoir une catégorie d'espace que nous considérons comme des extensions ou des marges de l'espace public. Du point de vue d'un urbaniste ou d'un paysagiste, cette situation correspond à la problématique d'espaces vacants, ou d'espaces « en attente » d'un projet. Du point de vue d'un habitant, il s'agit ici de lieux appréciés ou parfois désirés, quelquefois de lieux tolérés et même parfois de lieux détestés, en tout état de cause, des lieux qui ne laissent pas indifférents. Friches, endroits délaissés, « dents creuses », ces lieux se trouvent dans le tissu urbain, autant dans le centre-ville que dans les quartiers périphériques. Arpentés par les habitants, qu'ils résident ou pas à proximité, ces lieux font partie du quotidien urbain. Enfin, ces lieux interpellent les habitants, les font parfois réagir et probablement les interrogent sur ce qu'est le « droit à la ville », sur les formes désirables de nature et d'agriculture à une échelle de la vie quotidienne, sur l'accès aux lieux en ville pour se rencontrer et faire des choses ensemble. En définitive, ces lieux permettent la cristallisation d'une diversité de questionnements qui participent à la construction de leur rapport au monde et de leur action dans et pour la ville.

Dans la ville de Rennes, l'appropriation de l'espace public à partir des expériences d'agriculture urbaine peut s'effectuer de manière durable, systématique ou bien épisodique, à travers des pratiques sensiblement différentes. C'est ainsi que plusieurs interrogations émergent : sous quelles conditions se produisent les processus d'appropriation de l'espace public ? Est-ce qu'il y a des espaces en ville davantage susceptibles d'accueillir ce genre de pratiques ? De quelle manière la pratique de l'agriculture urbaine peut faire évoluer le statut d'un espace ?

Il est difficile d'établir des limites nettes entre ce que les habitants conçoivent comme un espace « public » ou comme un espace « privé » ; encore moins entre les pratiques qui y sont associées. De même, nous avons constaté des situations d'imbrication entre ce que nous pouvons identifier comme catégories de l'espace, à savoir les espaces privés, publics ou encore les espaces que nous pouvons nommer « communs ». Cela nous amène à questionner la manière dont les habitants appréhendent la construction de l'espace et comment ils articulent les différentes catégories de l'espace dans la pratique de l'agriculture urbaine.

Pour appréhender cette problématique, deux cas portant une approche à priori différente ont été mis en regard. Le premier correspond au cas d'Hubert et Françoise qui, tout en étant propriétaires d'une maison avec jardin dans un quartier résidentiel à Rennes, décident de s'approprier une partie d'une friche qui jouxte leur logement pour entretenir un jardin potager. Le deuxième cas retranscrit l'expérience d'un potager collectif (« le jardin de la rue de Nantes ») résultat de l'appropriation d'une friche ; ce potager est entretenu par un groupe de personnes qui n'habitent pas forcément dans le même quartier.

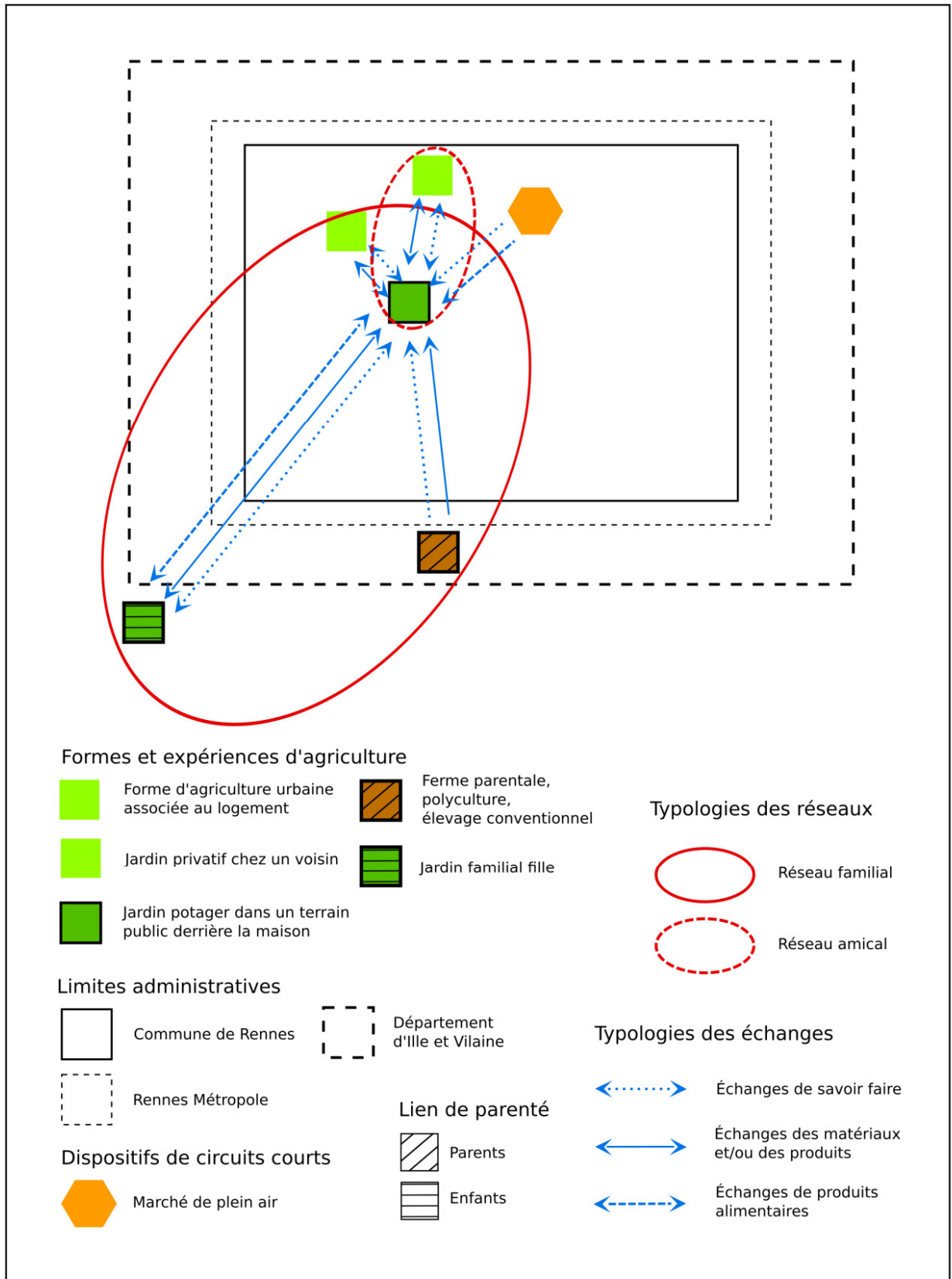
Conformément à notre logique d'exposé, sera proposée au chapitre suivant une montée en généralité permettant de tirer un enseignement de l'ensemble des cas analysés.

5.1 Le cas d'Hubert et Françoise : élargir son « chez soi » par le biais de la nature nourricière

Agé d'une soixantaine d'années, Hubert et Françoise (elle infirmière en retraite et lui fonctionnaire de collectivité toujours en activité) sont propriétaires d'une maison dans un quartier résidentiel rennais⁵². Ce cas est emblématique de la question posée du lien entre espace public et espace privé. En effet, en plus de l'entretien d'un jardin d'agrément d'environ 50 m² qui se partage entre l'entrée principale de la maison et l'arrière, le couple s'est investi dans un jardin potager d'environ 200 m² se trouvant dans une friche jouxtant leur domicile.

⁵² La maison se localise dans le quartier de Villejean. L'îlot où se trouve la maison d'Hubert et Françoise forme culturellement un îlot à part car il se situe dans un terrain qui appartenait au Centre hospitalier universitaire (CHU).

Figure n°8 : schéma topologique d'Hubert et Françoise



Pour comprendre leurs choix, et conformément à notre méthodologie, nous nous sommes intéressée à saisir la construction de l'espace topologique d'Hubert et Françoise.

L'analyse topologique des espaces d'Hubert et Françoise montre différents lieux agricoles pratiqués et vécus dans un gradient temporel et spatial depuis la ville centre jusqu'aux communes rurales. Leurs expériences agricoles transitent entre la ferme parentale d'Hubert (exploitation de polyculture élevage en Ille et Vilaine) ; le potager de leur fille en milieu rural (situé dans le Département du Maine-et-Loire) et l'entretien d'un potager dans la friche qui jouxte leur maison à Rennes et qui est l'objet central de notre analyse. Les manières de pratiquer le lieu et de s'investir dans un potager en terrain public mobilisent un ensemble de spatialités vécues. Ainsi, grandes ou petites tâches vécues à la ferme dans une spatialité lointaine semblent s'actualiser différemment dans l'appropriation de ce nouvel espace.

Les trajectoires biographiques et les expériences de ce couple nous montrent des pratiques agricoles qui prennent forme en temporalités différentes dans des catégories d'espaces *a priori* distinctes : entre le milieu urbain et le milieu rural, autant dans l'espace privé que dans l'espace public.

« Au départ mes parents étaient agriculteurs, donc quand j'étais gamin, j'allais avec ma grand-mère ramasser les patates, comme maintenant viennent mes petits enfants avec nous ramasser les patates dans le jardin, donc c'est le cycle de la vie, quoi (Hubert) ».

Au-delà du statut de l'espace, les pratiques agricoles vécues en famille traversent trois générations tout en constituant une continuité. Il s'agit d'un lien à la nature nourricière qui fait partie de l'identité du couple et qui aujourd'hui trouve dans le potager urbain l'actualisation spatiale de leurs expériences d'agriculture vécues. Tout en étant l'expression de leur culture familiale, cette pratique concrète influence aussi leurs formes de sociabilité. Chez Hubert et Françoise, le rapport à la terre nourricière, par la voie des pratiques agricoles professionnelles ou amateurs, semble être une fierté partagée, une forme de repère pour recréer une identité à l'intérieur de la structure familiale.

« Mes parents aussi ont été des agriculteurs dans une petite ferme (Françoise) ».

« C'est comme ça, de nos trois fils, deux font le jardin d'une façon semi-professionnelle, du côté de la Vendée (Hubert) ».

En effet, ce que Hubert et Françoise évoquent en racontant la manière selon laquelle ils se sont appropriés une partie de la friche pour faire un potager est bien la matérialisation d'un lien particulier à la terre qui se transmet de génération en génération. Leurs expériences vécues avec cette nature productive dans d'autres spatialités et temporalités se réactualisent dans les lieux où la confrontation à la nature productive se réalise. Comment ont-ils construit ce lieu agricole en ville ? Et à partir de là, comment ont-ils fait évoluer leurs pratiques agricoles vers d'autres spatialités ?

Figure n°9 : Schéma de localisation du jardin de Hubert et Françoise



La localisation et l'organisation des jardins d'Hubert et Françoise attirent l'attention. Comme le montre la figure n°4, la maison jouxte un terrain d'environ 5000 m² qui constitue une grande friche. Cet espace, pas tout à fait homogène, qui se trouve au cœur de l'îlot, possède un statut

public pour 80 % de sa surface⁵³ et prodigue aux habitants et passants une nature de proximité avec différentes ambiances : prairie, friche arborée, verger ensauvagé, jardins saisonniers, jardins délaissés ou abandonnés.

Au fil des saisons persistent encore des arbres fruitiers, plusieurs anciennes variétés de pruniers, pêchers, pommiers et poiriers, qui font partie d'une nature productive profitant au voisinage. Plusieurs riverains jardinent dans leur espace privé mais également dans la friche. En effet, nous trouvons également au cœur de cette friche, des potagers « sauvages »⁵⁴ qui apparaissent et se développent à la belle saison, mais qui souvent restent cachés. L'appropriation et les pratiques de la part des habitants du quartier et des passants sont diverses, à l'image de la pluralité d'ambiances qui se dégage du lieu : promenades, parfois avec leur chien, contemplation et détente, jardinage « sauvage », ramassage des fruits (anciennes variétés d'arbres fruitiers et de petits fruits...). Il s'agit aussi d'une nature urbaine et nourricière à portée des passants connaisseurs. L'ensemble de ces micro-ambiances naturelles contribue à la configuration du cadre de vie du quartier qui est très apprécié par les habitants rencontrés.

5.1.1 De l'espace domestique à l'appropriation de l'espace public

Pour Hubert et Françoise, le fait de devenir propriétaires de la maison a été un déclencheur important pour s'investir dans leur jardin privé. En tant que propriétaires, l'aménagement de l'espace relève de leur complète maîtrise d'autant plus que pour eux il s'agit d'un investissement à long terme. Cependant, à travers la pratique du jardin sur un terrain qui ne leur appartient pas, ils cherchent à produire un espace propre, à leur mesure, à leur image, même comme expression de leur identité. Mais, comment s'organise cet espace ? Qui y fait quoi, comment et dans quel endroit ?

« On habite ici depuis 26 ans [...] On a vécu en immeuble longtemps avant de venir ici, je ne mettais pas de fleurs sur le balcon, mais lorsqu'on s'est installé ici on a commencé à faire le jardin (Françoise) ».

A l'échelle de la vie quotidienne, nous avons observé que chez Hubert et Françoise la place du vivant est le socle de l'organisation de l'espace et fait partie d'un aménagement qui répond à des fonctionnalités bien spécifiques. Ainsi le jardin de façade et le jardin de terrasse dans la partie arrière de la maison - qui totalisent environ 50 m² -, ont fait l'objet d'un traitement ornemental. La pièce de vie de la maison s'ouvre sur cette composition végétale de plantes vivaces et annuelles

⁵³ Les 20 % restant correspondent aux terrains en friche de propriété privée.

⁵⁴ Il faut remarquer que dans ce contexte la dénomination de « sauvage » vise à qualifier ces jardins seulement sur le plan du droit de propriété et non pas sur le critère de l'esthétique de la nature.

qui fait de la terrasse un espace finement entretenu, à vocation de détente. Cependant, cette intimité minutieusement organisée ne s'arrête pas dans ce jardin d'agrément.

Si au premier abord cette nature nous semblait être l'expression exclusive d'un « repli domestique » au sens de Kaufmann⁵⁵, la situation est plus complexe lorsque la vie familiale et affective trouve un mode d'ouverture sur l'espace public. Bien qu'il y ait une délimitation entre la terrasse et l'espace extérieur à la maison, grâce à une barrière en bois qui entoure le jardin privé et le protège des regards, en dehors de cette frontière se développe une extension de chez le couple de jardiniers. Derrière la haute clôture en bois, un jardin potager se déploie au milieu de la friche. La première trace de son identification est donc placée : la nature productive et nourricière s'inscrit en dehors de l'espace strictement privé du logement. Cependant, il s'agit d'une prolongation de celui-ci. Il n'est pas possible d'y accéder directement depuis le jardin d'agrément, il faut sortir de l'espace strictement privatif de la maison pour se rendre au jardin potager. En effet, en sortant de l'entrée principale de la maison qui conduit au jardin d'agrément de façade, il faut marcher sur le trottoir public quelque 15 mètres à gauche, descendre un escalier qui donne sur un petit passage public, quelque 10 mètres et à gauche on se trouve dans la friche et près du jardin potager qui fait environ 300 m².

Au sein des 12 familles qui habitent dans l'ensemble de maisons de l'îlot donnant directement sur la friche, ce ménage a été le seul à s'investir dans le terrain pour faire un potager permanent. Pour ce faire, il a demandé l'autorisation à la mairie de quartier.

« Un jour je me suis réveillé et je me suis dit : je vais aller travailler un bout de terrain (Hubert) ».

Dans cette imbrication d'accès entre espace privé et public, il est possible de se rendre au jardin potager qui n'est pas du tout clôturé. Au contraire, il s'intègre dans la friche tout en s'ouvrant aux voisins et aux passants curieux. Ainsi petit à petit l'univers domestique d'Hubert et Françoise se complexifie dans la mesure où ils s'approprient un espace qui fait partie de l'espace public.

5.1.2 Comment appréhender le besoin de nature chez Hubert et Françoise ?

L'organisation du vivant chez Hubert et Françoise répond aux contraintes physiques liées aux caractéristiques spécifiques du lieu. En effet l'exposition du jardin d'agrément se trouve au nord, tandis que le potager est disposé en plein sud bénéficiant de ce fait de tout l'ensoleillement.

⁵⁵ Voir « La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique », Jean Claude Kaufmann 1988, Paris Klincksieck, 192 p.

Néanmoins, ils ont aussi composé avec ce milieu du fait qu'ils ont créé des ambiances de lumière et d'ombre dans le jardin à travers la disposition de plantes grimpantes, de rosiers et d'aménagements tels que des buttes, des palissades, des sentiers.

« Cela me fait du bien d'être là pour travailler au jardin, c'est agréable, c'est physique, mais on bêche en hiver simplement, c'est la fraîcheur, la senteur du soir, les merles qui sont là, enfin (Françoise) ».

L'expérience de l'environnement d'Hubert et Françoise, matérialisée par le potager, peut être aussi perçue comme un espace de connexion entre un intérieur et un extérieur. A l'échelle du corps le rapport sensible au lieu se manifeste lorsque Françoise éprouve le besoin de "sentir" la nature. Cependant il s'agit ici de sentir la nature de manière active car elle n'est pas contemplative. Au contraire elle souhaite se dépenser physiquement tout en appréciant les conditions à l'extérieur.

« Maintenant que je suis en retraite je travaille beaucoup dedans, mais on a besoin de s'aérer un peu, ça fait du bien de prendre l'air. Puis il faut préparer l'hiver quoi, j'ai préparé la rhubarbe, le framboisier, les fraisières, tout ça c'est à préparer [...] On n'est pas des professionnels, on fait ça aussi pendant les week-ends [...] Tout se fait à la main, on essaye de faire le maximum en bio, je fais de la couverture de sol, je laisse les vers de terre faire leur travail (Françoise) ».

Après un passage de 30 mètres de trottoir, Françoise se retrouve dans un « dehors » auquel elle va consacrer beaucoup de temps. C'est la possibilité de s'échapper de la routine quotidienne, de se détendre et de se connecter avec ses expériences agricoles vécues, qui se trouvent aussi dans un « dehors » dans le sens métaphorique du terme. Si l'appropriation du lieu s'effectue à l'échelle du corps, la pratique s'effectue à un niveau concret : une dialectique entre le besoin de travail qui impose l'entretien d'une nature productive et les limites que trouve le corps. Il faut que cela reste un plaisir ! Ici la fonction du bien-être s'entend comme une manière de « se faire du bien » à travers l'interaction avec la nature et d'apprécier ses nuances. Dorénavant la vie de Françoise se rythme avec les cycles de la nature et les tâches agricoles composent un plaisir sensoriel nettement lié au lieu. C'est là que la prolongation de l'espace de vie s'opère.

Tout en étant dans l'espace public, sa pratique de l'agriculture urbaine lui permet de se construire un espace d'intimité, mais pas seulement. En effet, dans ce jardin installé dans un terrain public Hubert et Françoise ont le sentiment d'être encore plus dans la nature. Construit dans un « dehors » ce rapport à la nature a la particularité de pouvoir être exprimé et éventuellement faire l'objet de reconnaissance par d'autres, comme une forme de présentation de soi dans le sens

d'Erwing Goffman (1973). Dans cette perspective la pratique jardinière dans le terrain public participe aussi à la construction de soi.

« Ce n'est pas pour rentabiliser, on ne fait pas le calcul, car cela ne nous intéresse pas, le but c'est d'être en contact avec la nature, manger ses propres légumes, les ramasser, entendre les oiseaux, être dans la nature [...] On essaye des variétés, des betteraves rouges [...] C'est encourageant d'avoir ses légumes (Françoise) ».

L'investissement affectif est considérable. Mais Françoise ne se soucie pas des éventuels investissements économiques. Avec ces gestes, elle expérimente l'aménagement de son espace domestique. Au sein du couple chacun trouve sa place dans la pratique jardinière. Ce besoin « d'être dehors » se vérifie avec autant d'intensité pour les deux membres du couple. Il n'existerait pas chez eux de différenciation du type « homme-dehors » / « femme dedans », au contraire nous avons l'impression que tous les deux se sentent à leur façon maître et maîtresse de leur jardin. Chacun y trouve satisfaction. En effet, les tâches jardinières s'effectuent de manière individuelle, comme en relais, mais aussi ensemble.

« Très tôt j'étais habituée à travailler dans les champs [...] Moi j'aime les radis de printemps, faire des petites choses de printemps. C'est agréable, ce n'est pas difficile du tout, ça pousse vite, en un mois (Hubert) ».

Nous observons ici une dynamique des gestes qui s'installent, une manière d'agir vis-à-vis de la nature tout en étant chez soi. Des attributions qui peuvent être expliquées par une mobilisation d'un savoir-faire acquis, relative à la configuration du lieu. Il s'agit ici de « faire avec la nature » : une activité physique, des interventions concrètes, des prises de décisions, des engagements, des choix, qui demandent en même temps beaucoup d'observation, un subtil jeu entre laisser faire la nature et faire avec elle.

« On ne planifie pas trop, c'est le temps qui commande le climat quoi ! Je vois s'il fait beau donc j'y vais, cela dit « l'heure c'est l'heure et après l'heure c'est plus l'heure ». Par contre c'est vrai que quelque fois cette année il y a eu un retard dans le printemps, on s'est fait avoir. Du coup, il a fallu ressemer car on s'était pris trop vite (Hubert) ».

Si on observe une minutieuse séparation entre les fonctionnalités de l'espace, dont une nature d'agrément complètement séparée de la nature nourricière, nous constatons une continuité en observant la manière par laquelle ce couple s'approprie l'espace. Ils se sentent chez eux dans ce

potager qui emprunte de l'espace public et qui jouxte la maison. Ils construisent un lien entre l'intérieur et l'extérieur. Cela s'expérimente à travers les pratiques : l'expérience avec le vivant et la culture se vérifient dans un « dehors », et le conditionnement, la transformation et la consommation des aliments se vérifient dans un « dedans ». Cette configuration de l'espace cultivé qui assure le confort et l'épanouissement d'un microcosme familial joue un rôle d'organisateur de la vie domestique. Réciproquement, cet espace cultivé est lui-même structuré par celle-ci.

De cette manière, l'extérieur et l'intérieur comportent une succession de lieux qui interconnectent l'espace privé de la maison avec l'espace public. Celui-ci se privatise dans la mesure où l'investissement affectif et matériel d'Hubert et Françoise augmente. Ainsi les deux catégories de l'espace se rejoignent malgré leur séparation nette dans leur définition primaire. En effet, si l'espace domestique est privé dans la mesure où il correspond à leur chez soi, c'est aussi le même chez soi qui se réinvente dans l'appropriation d'une partie de la friche, elle-même publique.

Si nous nous attardons à la singularité du rapport à la nature que Hubert et Françoise ont construit, nous remarquons en effet qu'il s'agit d'une expérience qui a commencé à prendre forme dans ce lieu bien avant le démarrage du potager. En effet, le terrain dans lequel aujourd'hui se trouve la friche était un espace privé. On y trouvait des maisons avec des jardins de façades et, dans la cour arrière, des jardins qui répondaient autant aux envies d'agrément qu'aux vocations vivrières, notamment avec des arbres fruitiers. Suite au décès des propriétaires, la ville a acheté le terrain et a détruit les maisons. Sur ce point, il faut préciser que de manière systématique la ville de Rennes récupère le foncier dans le tissu urbain dense, pour constituer des réserves foncières constructibles dans les interstices de la ville.

« Mais c'était dur le moment où ils ont abattu les arbres, des pruniers, des pommiers, des pêchers, des cerisiers [...] Enfin ils ont tout abattu mais surtout les pommiers cela a été terrible [...] Moi j'ai été élevée avec des pommiers autour. Voir tout ça foutu en l'air c'était très dur pour moi, j'étais triste, je ne savais pas quoi faire et au bout d'un moment j'ai réagi et je suis allée demander au responsable des travaux qu'il me laisse prendre de la terre de jardin, du coup tous ici on a eu quand même de la terre végétale (Françoise) ».

Appréhender l'évolution de la place de cette nature productive questionne aussi sur l'évolution du statut de l'espace, et surtout sur la manière de la percevoir et d'agir en conséquence des habitants du lieu.

« Le problème c'est que la ville a abattu les maisons et les arbres (Hubert) ».

Le couple évoque avec beaucoup d'émotion l'évolution qui a eu lieu dans la friche. Ils se montrent sensibles non seulement à une nature productive, mais aussi à une nature qui a été apprivoisée. Ils font appel à leurs perceptions, à leurs sensations, à leurs émotions, enfin à leur vécu. Cet ensemble d'expériences dans le lieu a permis au couple d'avoir envie de prendre soin de cet espace. Vis-à-vis de ce qu'ils ont vécu comme une véritable catastrophe, ils ont réagi en voulant avoir au moins une trace matérielle du lieu. Chez Merleau-Ponty (1945) la notion « d'expérience perceptive » recouvre la complexité de la perception : il ne s'agirait pas de faits absolus, mais plutôt de relations entre une dimension sensorielle et une autre matérielle. Ce qui explique l'attachement d'Hubert et Françoise envers cette nature en particulier et ce qui les fait à leur tour construire une nature apprivoisée, une forme d'agriculture urbaine.

Pour comprendre l'appropriation de cet espace par Hubert et Françoise, il est donc intéressant d'invoquer l'élaboration de leurs représentations. Celles-ci intègrent autant la perception de leur quotidien que leur propre vécu dans d'autres spatialités. En effet, ils mobilisent ici leurs représentations de la nature et de l'agriculture comme celles de la ville et de la campagne, ou encore celles de la signification d'un espace public ou privé.

« Nous, on ne demande rien à la ville. On apprécie ce cadre de vie, on est en ville tout en étant à la campagne, tout ce que nous souhaitons c'est que cela dure le plus de temps possible (Hubert) ».

De même, la question de la mémoire du lieu revêt ici une extrême importance car ils ont vécu l'évolution du statut de cet espace comme l'évolution des formes de natures que le lieu porte. Cette mémoire matérielle composée des jardins, des plantes, des fleurs, des arbres fruitiers, a été le résultat des actions des personnes qui ont habité le lieu dans le passé. On obtient une nature apprivoisée. Une sorte de mémoire du lieu qui est à la fois valorisée par des individus mais qui fait partie d'une mémoire collective du lieu et qui participe à la continuité de l'espace géographique. Vis-à-vis de ce changement de leur nature de proximité, ils ont réagi de manière volontariste. Cette réaction, nous semble-t-il, participe à la transmission de la mémoire de cette nature urbaine. Il aurait été plus facile de laisser la Ville de Rennes se charger de la réhabilitation du lieu.

5.1.3 Quelles sociabilités possibles dans un espace public qui se privatise ?

Bien qu'il s'agisse de la prolongation de leur chez soi, cet espace « propre » auquel Hubert et Françoise aiment se consacrer ne se trouve pas vraiment détaché d'une dimension collective. Cependant cela acquiert des connotations particulières. Si le jardin autorise le déploiement d'une

vie familiale et personnelle propre à ce couple, il ne s'agit pas d'un microcosme clos. En effet la dimension publique de cet espace, sujet aux regards des voisins et des passants, permet aussi des interactions concrètes avec le monde extérieur.

« Les gens qui passent, on discute avec eux à propos du jardin, les gens nous posent des questions, les petits-fils des voisins. C'est même rigolo, cela nous permet de socialiser. Les étudiants que je ne connais pas et qui me voient en train de faire le jardin et me disent bonjour, c'est aussi bien des garçons que des filles. Il y a aussi des dames âgées qui passent, et disent « qu'est-ce que c'est agréable de voir un jardin bien entretenu comme le vôtre » etc. (Françoise) ».

Le jardin est complètement ouvert ; il n'existe pas de portes, ni de grillages, ni même de haies pour marquer l'espace. Depuis le salon de la maison il n'est possible de voir que le jardin d'agrément, tandis que le jardin potager reste caché. De ce fait il n'est pas question de faire de lui un objet de surveillance de la part du couple. Au contraire, le jardin reste en quelque sorte sous le contrôle du regard de l'autre. Malgré l'inexistence de ces limites clairement identifiables, l'aménagement du jardin empêche le promeneur de l'arpenter en toute liberté. De ce point de vue, les passants se confrontent à la barrière « passive » privative de cet espace. Il en découle un lieu qui se visite et s'admire mais où on n'ose entrer. De même, la mise en place des buttes, des allées et des petits cheminements instaure à l'évidence les formes et les limites du jardin. Cela invite les visiteurs ou les passants à tenir compte de ces dispositions au cas où ils compteraient pratiquer cette espace.

Les visiteurs que nous avons observés éprouvent ainsi un sentiment paradoxal de se trouver en face d'un jardin potager très productif et minutieusement entretenu, la mise en scène d'un monde probablement inattendu dans ce lieu. C'est ainsi que sans avoir besoin d'une barrière matérielle ils se retrouvent en face d'une frontière. Cependant il s'agit ici d'une frontière symbolique qui séduit, une frontière qui étonne, une frontière qui éveille la curiosité, une frontière qui donne envie. Il se produit donc une forme de civilité dans le respect du travail de l'autre, une reconnaissance de la place de la nature productive dans une friche publique qui accueille une diversité d'usages.

« Ici c'est beaucoup plus que le jardin. On regarde comment fait le voisin, on apprend, on discute, c'est des échanges de produits, d'expériences, de façon de travailler (Françoise) ».

« Lorsque il y a trop de production on partage avec les voisins, avec la famille : haricots, petits pois, salades, blettes, tomates, épinards, poireaux, mâche, des framboises, de la rhubarbe (Hubert) ».

Personne d'autre que Hubert et Françoise ne jardine dans cet espace. En revanche, au gré du rythme imposé par cette nature apprivoisée, se font des échanges de produits avec les voisins ou d'autres membres de la famille, aussi bien que des échanges d'expériences et de savoir-faire (voir schéma topologique fig. n°8). De même, sur la base d'un accord préalable, le ramassage occasionnel des produits dans les périodes d'absence du couple est aussi possible.

« On discute avec le voisin qui jardine chez lui, il a un grand terrain dans sa propriété qu'il cultive. On échange des idées, on s'interroge, on fait nous-mêmes nos expériences, les panais, les blettes [...] On récupère les graines, on les échange avec le voisin aussi (Françoise) ».

Hubert et Françoise sont ravis d'avoir un potager diversifié et productif, cela fait parler les voisins. Ils retirent une certaine fierté de leur activité, exprimée par la place qu'occupe pour eux le regard des autres. De même, si dans l'espace public le contrôle social s'impose à tous, pour Hubert et Françoise l'entretien et la production d'un jardin potager à la vue de tous produit les conditions d'une reconnaissance sociale qui valorise la dimension jardinière de leur identité familiale. Le lieu permet ainsi le partage des expériences autour des pratiques jardinières, et de cette manière la construction de liens avec les voisins. En conséquence, cette friche n'est plus un espace public anonyme car il se construit à partir des rapports au lieu des personnes qui la pratiquent. La reconnaissance de l'autre et de son rôle, qu'il soit habitant, jardinier, voisin, ou simple passant, donne à cet espace juridiquement public certaines des caractéristiques d'un espace « commun ».

En revanche, on s'aperçoit aussi que pour Hubert et Françoise la socialisation et l'ouverture aux autres comporte aussi des limites. La privatisation de l'espace public nous interroge aussi sur de possibles contradictions. Vis-à-vis de l'éventualité d'une ouverture possible de cet espace à d'autres jardiniers, à des personnes n'habitant pas forcément la même rue ou même ce quartier, des réticences s'expriment. Elles reflètent une peur de l'autre et une remise en cause de l'accès privilégié à cet espace.

« Ici ce n'est pas le jardin familial, ce n'est pas possible ici, il faudrait clôturer, mettre un accès à l'eau. La ville devrait mettre plus de jardins ailleurs (Hubert) ».

La réaction du couple dessine les limites de la privatisation d'un espace public, en termes d'accès à l'espace. Cela interroge également sur la manière d'aborder un projet d'aménagement d'agriculture urbaine de la part d'un décideur public et de la part des riverains. Bien qu'il y ait un souci de distribution de l'espace, il se pose un problème par rapport à l'échelle dans laquelle

chaque acteur se positionne. Si l'acteur public considère l'accès à l'espace vivrier comme la seule distribution de surfaces à l'échelle de la ville, son projet risque de négliger l'appropriation vivrière potentielle de la part des riverains à l'échelle du micro-quartier.

En définitive, pour une famille, la construction d'un bien-être spatial ne s'arrête pas là où fini l'espace strictement privé du logement et de sa parcelle domiciliaire. L'investissement dans le jardin potager joue un rôle d'extension de l'habitat familial, une prolongation d'un chez soi. Dans cette perspective s'installe une privatisation de l'espace public, car la configuration première du jardin demeure une récréation de l'univers familial. Toutefois, il ne s'agit pas d'un espace privé étanche, au contraire émergent des caractéristiques d'un espace commun lorsque se vérifie la reconnaissance des autres personnes qui pratiquent le lieu. Hubert et Françoise se construisent des relations de proximité avec les voisins, même avec ceux qui ne jardinent pas.

L'attachement conséquent au jardin d'Hubert et Françoise se lit dans des significations accordées à leur jardin potager, qui participent autant de la construction d'une identité que d'une dynamique de prise de soin de leur milieu de vie. Ils ont obtenu un droit *de facto* étant donné leur investissement au jardin, droit qui a été d'ailleurs ratifié par une autorisation municipale. Mais cet acte n'a pas seulement une signification matérielle. En effet, le jardin aussi joue un rôle symbolique dans la mesure où il s'agit d'un lieu qui autorise l'expression de soi, support d'une empreinte singulière. Il renvoie aux autres, en particulier au voisinage, et à soi-même une image de soi, tout en intégrant avec fierté un savoir-faire acquis au sein de la famille.

Cette manière d'habiter d'un couple à partir de leur expérience jardinière fait résonance aux propos de Jean-François Staszak (2001) lorsqu'il signale que l'espace domestique est l'élément central de la culture matérielle. Cet espace correspond à l'espace primaire d'apprentissage, ce qui participe à l'élaboration des valeurs et à la construction de la vie quotidienne. De ce fait, l'espace domestique contribue à la reproduction sociale. En effet, l'organisation du vivant qui compose l'espace domestique de Hubert et Françoise fait apparaître leurs croyances et leurs valeurs, en particulier les signes d'une société symboliquement enracinée dans le monde rural.

Réciproquement les manières de faire de ce couple dans leur rapport à l'espace public traduisent une manière de produire des rapports sociaux en milieu urbain. Ils assument par exemple le risque d'entretenir des formes d'hybridation entre espace privé, commun et public (leur jardin est privé par son mode de gestion car eux seuls décident et travaillent, commun par sa légitimité, public par sa localisation parcellaire et sa non clôture), situation qui va à l'encontre des règles fonctionnalistes usuelles.

5.2 Le cas du Jardin de la rue de Nantes : de l'espace public à l'espace commun ?

Dans le secteur sud-ouest de Rennes, à la limite de la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande se trouve une friche de 1000 m² enclavée à l'ouest d'un axe urbain de circulation automobile importante, la rue de Nantes. Depuis la fin de l'hiver 2008, ce lieu accueille un jardin potager et fait l'objet de diverses formes d'appropriation de la part d'un groupe d'habitants. Pour comprendre les modalités de l'appropriation de l'espace public dans ce lieu, nous avons rencontré, suivi et donné la parole à quatre « *agriculteurs urbains* » de ce jardin collectif.

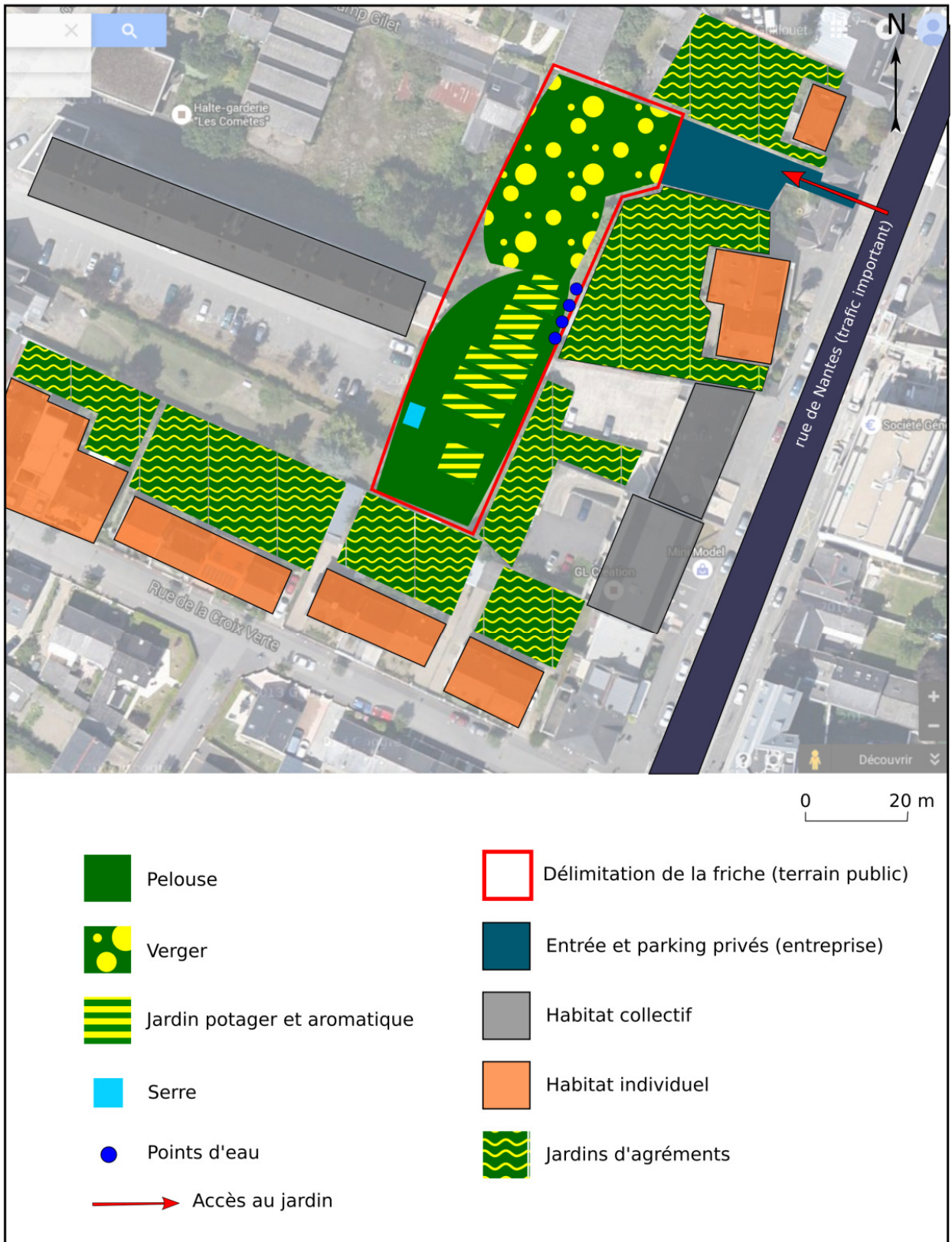
« Nous étions dans une colocation à quatre, on était vraiment juste à côté, c'est-à-dire d'une de nos fenêtres on voyait cette parcelle-là qui était un peu cachée derrière les maisons, pas accessible directement. Du coup un jour on s'est dit : tiens voilà, il y a une friche que l'on voit tous les matins depuis notre fenêtre, on va s'en servir, on va commencer à faire un petit carré de jardinage et du coup ça a pris de l'ampleur (Jérôme) ».

D'après le témoignage d'un des membres fondateurs de ce jardin, cette expérience d'agriculture urbaine a démarré par l'initiative d'un groupe de jeunes qui à l'époque habitaient à côté de la friche. En évolution constante, le jardin est rapidement devenu le lieu d'accueil de personnes n'habitant pas dans le quartier et qui se sont investies dans ce lieu de manière durable, ce qui est le cas des jardiniers que nous avons suivis. Une dizaine de participants actifs, auxquels s'ajoutent les réseaux d'amis et, depuis peu, quelques voisins de quartier ont progressivement pratiqué le lieu.

5.2.1 Inscription dans l'espace : du délaissé à un lieu habité

Comme le montre la figure n°10, le jardin se trouve enclavé à quelques mètres d'un axe de grande circulation (la rue de Nantes) et entouré d'immeubles collectifs. La totalité de la friche est propriété de la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande, à l'exception de l'accès. Il s'agit des quelques mètres à l'entrée de la friche qui sont la propriété juridique d'une entreprise privée implantée dans la rue de Nantes. Un conflit foncier oppose l'entrepreneur et la commune, ce qui a empêché celle-ci de réaliser un projet urbain sur cette parcelle enclavée. En revanche les jardiniers y accèdent facilement en traversant le parking sans que cela ne pose de problèmes aux propriétaires.

Figure n°10 : représentation des usages et de l'occupation du sol du jardin



Le terrain est entouré d'immeubles, d'îlots de maisons et, à quelques mètres, de l'axe de circulation principal, relativement bruyant. À l'entrée de la friche, dans un étroit passage, se trouve un petit parking privé. Cependant une simple déambulation par la rue principale ne permet pas de voir cet espace d'agriculture urbaine. Il faut encore parcourir quelques mètres au-delà du parking de l'entrée pour apercevoir la friche cultivée. Cette condition donne au jardin une dimension abritée, voir dissimulée et la circonscrit dans l'espace, ce qui lui permet d'avoir une certaine autonomie spatiale. Ces ambiances sont perçues par les jardiniers comme un coin de nature agréable, d'autant qu'ils valorisent la dimension cachée de la friche.

Le jardin se compose de parcelles collectives et individuelles de différentes tailles. Leur disposition est conditionnée par les caractéristiques du terrain. Nous trouvons une grande diversité d'espèces et de variétés, tant des légumes que des plantes médicinales et aromatiques, ainsi que des fleurs et des fruits. De plus, des secteurs sont dédiés à l'expérimentation de techniques de culture (ex. culture en lasagne⁵⁶) ; d'autres sont couverts par différents matériaux (paille, copeaux...) ; par endroits des herbes folles voient le jour et contribuent à la composition de ce micropaysage. En ce qui concerne l'aménagement du jardin, un secteur est dédié à la culture sous serre (celle-ci a été construite avec des matériaux de récupération), un autre à des systèmes de récupération d'eau (poubelles, conteneurs) ; il y a également une zone de compostage et un petit cabanon pour ranger les outils. Des espaces de pelouse et quelques arbres fruitiers sont préservés (pommiers, cerisiers, poiriers, pruniers et autres). Certains de ces arbres étaient déjà sur place, ce qui montre un passé vivrier du lieu, probablement dans le cadre d'un jardin privé. D'autres ont été plantés par les jardiniers actuels. L'ensemble dessine un jardin assez organisé, la visibilité des techniques agronomiques mises en place et l'organisation minutieuse des parcelles et des cultures nous permettent d'apprécier la finalité vivrière du jardin.

A priori le jardin ne s'affiche pas comme réservé à l'usage exclusif d'un groupe : « *Ce jardin est un jardin collectif, il est ouvert à tous, on réfléchit, on cultive et on cueille ensemble, rendez-vous le dimanche*⁵⁷ », peut-on lire à l'entrée du jardin. En effet, un des signes qui marquent l'espace se matérialise sous la forme d'un panneau placé à l'entrée du jardin. Voici donc un lieu considéré par le groupe de jardiniers comme fondamentalement collectif.

⁵⁶ La culture en lasagne est une technique utilisée en permaculture qui permet de cultiver dans des endroits où habituellement rien ne pousse du fait du manque ou de la mauvaise qualité de la terre. Son principe est d'améliorer la terre par un important apport de matières organiques (Loget et Ruau, 2013).

⁵⁷ Suite à la visite en juin 2015 nous avons trouvé un autre panneau en remplacement du premier : « Ce terrain est propriété de la ville et est entretenu par des jardiniers bénévoles » (signature Ville de St Jacques). Récupération de l'expérience ?

À travers nos observations et leurs récits, nous nous sommes immergée dans les pratiques quotidiennes de ces jardiniers. ce jardin est autant un lieu habité, fréquenté, traversé, visité... et même rêvé. La configuration en friche lui donne un caractère délaissé, d'espace vacant pour la commune, au sens d'un espace en attente d'un projet. Au contraire pour les habitants/jardiniers rencontrés, la friche acquiert une connotation active car elle constitue un lieu propice à la création et pour « faire ensemble », c'est-à-dire une démarche collective d'appropriation. Ainsi cet acte d'intervention sur une friche végétale publique a pour but de faire advenir un lieu d'agriculture urbaine, une forme de transformation du lieu. En effet nous constatons une mutation autant de sa signification (un délaissé, un lieu d'attente d'un projet vers un lieu de créativité, de rapport original avec la nature) que dans son usage habituel (d'un lieu rarement fréquenté à un lieu capable d'abriter une diversité d'usages et de pratiques). De ce point de vue, ce changement de caractère du lieu qui est rendu possible par ce groupe d'habitants revient à nous montrer une forme d'appropriation qui se met en place de manière spontanée.

Dans les conditions spécifiques de cette spatialité, nous voulons saisir les pratiques et les représentations que les jardiniers construisent, tout en percevant le concret et l'invisible de leur imaginaire. Pourquoi occuper cet espace et s'investir dans ce lieu ? Qu'est-ce qui préside aux décisions de ces individus ? Que nous apprend cette envie jardinière sur le rapport à la nature dans l'espace public ?

5.2.2 On cultive la nature, mais pas n'importe où, pas n'importe comment !

La manière qu'ont ces habitants de s'approprier cette friche nous informe sur une volonté d'agir autant sur la nature que sur ce qu'ils considèrent comme l'espace public. Or, il s'agit d'un rapport avec la nature assez particulier qu'ils construisent dans un espace public très précis : la friche. Pour mieux analyser cette problématique, nous proposons de visualiser et de représenter le lieu dans une inscription spatiale plus large (voir figure n°11). Il s'agit de nous interroger sur les rapports que les habitants peuvent entretenir avec une diversité de formes d'espaces verts et les différents degrés d'appropriation que cela peut susciter.

La figure n° 11 montre l'inscription spatiale du jardin de la rue de Nantes dans le secteur sud de Rennes. Le jardin se trouve à l'intérieur de la rocade, celle-ci marquant la limite entre un tissu urbain dense et un espace périurbain composé d'espaces agricoles, d'espaces naturels et de zones d'activités. La vue aérienne de la ville de Rennes montre une grande proportion d'espaces verts dans le tissu urbain à cet endroit. Une partie non négligeable se trouve associée à l'espace privé, notamment dans l'habitat individuel (voir exemple dans la figure n°11). Répartis de manière

diffuse dans le tissu urbain, ils offrent une vaste gamme de tailles, de formes et de manières de les pratiquer : jardin d'agrément, certains avec des fonctionnalités vivrières, etc.

D'ailleurs, bien que le secteur sud de Rennes accueille une bonne proportion d'habitat collectif, les grandes tours, sont installées sur un tissu vert héritier d'un passé rural (voir exemples côté est de la figure n°11). En effet dans les allées il est encore possible de trouver les traces d'anciens chemins ruraux. Les tours se trouvent ainsi entourées d'espaces verts sous la forme de pelouses et de squares.

Figure n°11 : Formes de natures publiques et privées



Dans ce secteur, il est possible de repérer certaines initiatives de jardins partagés auxquelles participent quelques habitants du quartier. Il s'agit souvent d'expériences qui ont vu le jour grâce à l'initiative de la Maison de quartier, parfois avec le soutien du service des espaces verts de la ville et dernièrement grâce au soutien de l'association Vert le jardin.

En ce qui concerne la nature urbaine à proximité de la friche apprivoisée, en plus des surfaces vertes privées, l'espace vert public se présente sous la forme de squares urbains, de parcs publics ou encore de coulées vertes.

Hormis le jardin de la rue de Nantes, aucun des espaces publics de proximité n'abrite une quelconque forme d'agriculture urbaine. Ces espaces sont gérés et entretenus par le service des espaces verts de la ville de Rennes. Fréquentés par des individus et des groupes, il s'agit d'espaces qui invitent à la promenade, à la détente, à la contemplation de la nature, aux pratiques ludiques sportives et sociales. En tant qu'espaces de vie (Sansot, 1993), ils se déclinent selon différents degrés d'appropriation en fonction des pratiques des habitants. Des auteurs ont particulièrement caractérisé ce rapport à la nature en faisant état des usages, des pratiques et des ressentis des habitants dans des villes de l'Ouest de la France (Long et Tonini 2012 ; Le Bot et Philip 2011). Selon ces travaux, les habitants trouvent du plaisir dans leurs expériences avec la nature en milieu urbain et certains manifestent ouvertement l'attachement pour ces espaces verts publics. En outre, Le Bot et Philip (2011) montrent que dans les parcs publics par exemple les habitants concernés peuvent réaliser des interventions ponctuelles sur le vivant (cueillette des fruits sauvages, des champignons, nourrissage des oiseaux, etc). Dans ce cas nous nommons ces pratiques d'habitants volontairement « faibles » dans la mesure où la manière d'interagir avec le vivant est ponctuelle et ne génère aucun engagement particulier ni du point de vue de la transformation profonde de la nature du lieu (ex : d'une nature sauvage de la friche à une nature domestiquée à travers les pratiques agricoles), ni par rapport à la gestion de l'espace.

En revanche, les jardiniers impliqués dans la friche devenue « Le jardin de la rue de Nantes » cherchent un espace sur lequel ils peuvent intervenir pour le transformer de manière progressive, systématique et durable et de ce fait se l'approprier. Il ne s'agit pas ici de se reconnecter au vivant par le biais d'une déambulation, de visites sporadiques ou des pratiques fréquentes sur les diverses formes de nature que l'espace public peut offrir. Dans la mesure où les pratiques de ces jardiniers assurent la transformation d'une friche publique, il nous semble que cette expérience participe autant de la construction de leur rapport au vivant que de celle de l'espace public. Les jardiniers mobilisent alors des savoir-faire qu'ils portent et actualisent ensemble à partir de la réalité particulière de la friche et du rapport aux autres que permet ce lieu, pour faire de cette friche un jardin potager et construire ainsi un autre lieu. Il y a donc dans cette forme d'investissement une volonté délibérée de la part des jardiniers de donner de leur temps pour préserver un lieu dans l'espace public et de se responsabiliser par sa gestion. Voilà pourquoi nous identifions cette expérience comme « manière forte » d'interaction sur le vivant dans l'espace public. Cette forme d'adaptation du milieu à leur image supporte ensuite des usages bien définis, notamment la

production vivrière et à partir de là l'expérimentation des formes de sociabilité, voire aussi d'engagement politique.

« On n'est pas des administrés qui attendent des décisions de l'administration pour dire voilà, on vous a offert un terrain là et vous pouvez y aller, on est plus dans cette idée d'une réappropriation, quoi [...]. On peut montrer que notre rapport au territoire change dans le sens où l'on occupe un espace, notre rapport à la terre aussi parce qu'on cultive des choses en ville. Si on achète ou si on loue un terrain, cela ne participe pas à la même chose quoi ... Est-ce qu'il ne serait pas mieux dans ce genre d'activité d'occuper un terrain, quoi ? (Loïc).»

Nous trouvons un souci d'agir pour la défense et la préservation des espaces de nature mais, il s'agit de préserver les espaces publics avec une nature sur laquelle ils peuvent intervenir, pour la forger à leur image, la rendre productive, donc laisser une trace. Tout en mobilisant une perception particulière de l'espace public, Loïc nous parle de la possibilité de prendre les choses en main à travers la re-création d'un espace qui fait partie de leur espace de vie. Selon lui, pour cultiver un terrain en ville il vaut mieux occuper un espace que chercher à le louer ou éventuellement à l'acheter. Cet avis de Loïc s'avère représentatif de ce groupe d'habitants qui veulent dépasser l'appréhension de la propriété juridique et économique d'espaces vacants pour encourager une forme de propriété que nous pouvons qualifier d'ordre moral, psychologique et même affectif dans la mesure où ils revendiquent leur investissement sur le lieu. Mais il s'agit aussi d'une appropriation d'ordre politique. C'est à partir de toutes ces dimensions de l'appropriation qu'ils légitiment leur rapport à ce lieu.

Nous aimerions nous attarder sur un des aspects de revendication de ces jardiniers, à savoir, la problématique de l'accès à un espace de proximité pour produire en ville. A l'inverse du cas antérieur (Hubert et Françoise) qui, tout en ayant un espace propre pour jardiner, éprouvent le besoin de l'élargir dans l'espace public, pour les jardiniers de la rue de Nantes le fait de ne pas avoir accès à un espace appropriable de proximité pour cultiver la nature les attache à ce lieu. La contrainte de l'accès devient alors un véritable « incitateur » pour apprivoiser cet espace, un espace dans lequel ils peuvent attribuer des usages et des destinations précises, de manière individuelle et collective, tout en faisant des économies de déplacements. En effet, aucun de ces jardiniers ne dispose d'un espace propre pour jardiner. Toutefois certains d'entre eux peuvent avoir simultanément d'autres expériences d'agriculture urbaine ou, exceptionnellement, avoir eu des expériences agricoles dans des temporalités et des spatialités différentes.

« On fait avec nos petits moyens, on habite tous un peu loin du jardin donc on ne peut pas venir tous les jours. Je veux dire un potager pour le faire, on le découvre, il faut être là tous les jours ou tous les deux

jours, il y a toujours des choses qui sont décisives sur le moment. Dans trois jours arrive le mildiou et il peut tout décimer, dans trois jours des insectes peuvent venir pondre dans ta culture et là c'est toute ta culture qui est mise en vrac... (pause) Du coup cela fait partie des choses un peu dures à digérer parfois, qui te font freiner parce que tu te dis que ce n'est pas chez toi, tu ne peux pas gérer comme tu veux (Vanessa) ».

A travers le témoignage de cette jardinière, on saisit la perception du désavantage qu'apporte l'inégalité d'accès à un espace de proximité pour l'activité jardinière. Nous percevons la limite de sa créativité, de la construction de son monde, là où se glisse le sentiment de n'être pas chez elle. En effet, son investissement dans le lieu qui légitime en même temps son sentiment d'appropriation, doit systématiquement contourner l'incertitude et la précarité de l'accès à l'espace. Cette jardinière met en exergue la complexité agronomique et la demande d'interventions régulières dans la mise en œuvre d'une activité d'agriculture urbaine à finalité vivrière. Elle nous montre ainsi le préjudice subi dans leur pratique lorsqu'elle ne dispose pas d'un espace de proximité. On perçoit aussi que l'investissement du groupe est limité dans un lieu qui ne lui appartient pas (ils n'ont pas le droit d'usage). Il s'agit d'une situation de tolérance temporaire, donc l'incertitude fait partie de la démarche.

Malgré le niveau d'investissement déployé par Vanessa, on remarque que parfois le sentiment « d'être chez soi » s'estompe, devient flou. Cette situation nous permet de comprendre que l'appropriation est un rapport à l'espace dont la matérialisation ne se vérifie pas de façon absolue. Au contraire, ce n'est jamais un acquis. Nous avons observé des hésitations, des mouvances, des expérimentations réitératives dans les manières de faire vis-à-vis de cet espace, ce qui nous laisse penser que l'appropriation s'effectue par un mécanisme de construction continu. Vanessa se heurte aux dimensions juridiques et économiques de la propriété. Ici le processus d'appropriation prend la forme d'équilibres précaires qui se jouent entre l'individu dans le lieu et la figure d'autrui. Un autrui qui dans ce cas prend notamment la forme de celui qui détient la propriété juridique du lieu à savoir la ville. Mais un autrui qui se personnifie aussi dans les voisins du quartier. Ils ne participent pas à la propriété juridique ou économique de la friche mais ils se sentent concernés par cette forme d'appropriation d'un lieu qu'ils pratiquent, observent ou contournent au quotidien. D'ailleurs, la plupart des voisins ne participent pas au collectif du jardin, mais éventuellement ils pratiquent le lieu en promenant leur chien, ou par des visites sporadiques.

Cependant, l'aspect provisoire de l'expérience n'est pas une raison suffisante pour décourager ces jardiniers. Dans cette perspective, l'appropriation du lieu peut aussi être interprétée comme une tension entre « besoin et aspiration » dans le sens de Chombart de Lauwe (1974). Par exemple et en ce qui concerne l'investissement du lieu par Vanessa, nous avons compris qu'elle organise son

espace de vie, notamment son rapport au jardin à partir de la situation qui la contraint à ne pas disposer d'un espace de proximité pour jardiner. Elle s'adapte et se fait à cette réalité car elle porte des besoins intimes (d'espace, de nature, de « faire avec les autres », comme nous verrons en détail plus tard) qui l'amènent à jardiner dans ce lieu public et, à partir de ses pratiques, à déployer ses propres mondes. Dans cette démarche, elle est capable de jongler avec la précarité et l'incertitude que comporte l'accès à cet espace. En revanche, cela ne l'empêche pas de rêver. Rêver d'un lieu propre pour jardiner, rêver d'un lieu qu'elle peut éventuellement partager et à partir de là se représenter et justifier un rapport d'appropriation autre. Voilà donc à quoi elle aspire. Dans cette démarche, la dimension de rêve, voire d'utopie, est intéressante, même si les aspirations peuvent être plus ou moins réalistes ou plus ou moins idéalistes. Nous avons l'intuition que si l'aspiration telle que définie ici existe, il est fort possible que ces personnes se donnent les moyens pour y arriver. À ce propos, nous percevons l'émergence des revendications qui se forgent et se conçoivent ensemble sur le lieu qui fait l'objet de l'appropriation.

Le couple ville/agriculture : une perception jardinière

Petit à petit, dans les récits des jardiniers, apparaît la configuration des représentations, comme un modèle de représentation habitante, notamment en ce qui concerne l'évolution du couple qu'ils perçoivent comme indissociable : la ville et l'agriculture.

« Il y a d'autres façons de faire l'agriculture à la vue du pétrole qui va coûter trop cher et que tout va devoir se réorganiser. C'est évident qu'il faut conserver les espaces proches des lieux d'habitation où la fertilité du sol est préservée voire améliorée, où des gens font des échanges de savoirs, se transmettent des choses où il y a des choses qui s'expérimentent, tout ça c'est urgent quoi (Jérôme) ».

Dans ce récit, Jérôme évoque une représentation de ce qui pour lui peut être l'agriculture urbaine, c'est-à-dire qu'il visualise une forme d'agriculture dans l'espace public à proximité des logements, éventuellement sur des surfaces minuscules, où la distance-temps perçue doit être la plus réduite. Jérôme met l'accent sur la possibilité que cet espace, tout en étant un espace public, soit le support de formes de sociabilités fortes. Ce sont des lieux ne permettant pas seulement la rencontre mais surtout de faire des choses ensemble, ce qui implique une mobilisation et un partage des savoir-faire, des rapports de solidarité, voire une manière d'inventer de nouveaux rapports de voisinage. Par ailleurs, Jérôme fait aussi allusion à ce qu'il entend par leur espace de vie et à partir de là, il nous fait part d'un souci environnemental très concret : la préservation des sols fertiles dans le tissu urbain dense. De plus, dans sa vision, il s'agit donc d'espaces publics dont la gestion devrait être confiée aux habitants. Nous percevons que Jérôme se sent ainsi très

concerné par la participation à l'évolution des formes d'agriculture dans l'espace urbain, d'autant plus qu'il considère ces problématiques comme impératives à mettre en œuvre.

Ainsi et à partir de la perspective de l'habitant, ce témoignage permet d'interroger les nouveaux rapports entre la ville et l'agriculture que les citoyens peuvent considérer. Ce jardinier qualifie tout particulièrement la ville et la vie urbaine dans leur rapport à l'agriculture. Cette considération l'amène à imaginer dans l'espace public et dans son espace de vie des formes agri-urbaines très précises. Ce rapprochement constructif entre ville et agriculture, univers à priori très distincts, contribue à remettre en cause les oppositions traditionnellement attribuables à deux catégories spatiales : la ville et la campagne.

Le rejet des formes institutionnelles d'agriculture urbaine

Les jardiniers ont une perception très critique de la place que la ville octroie aux expériences d'agriculture urbaine, notamment en ce qui concerne les jardins familiaux. Sur la figure n°11, à quelque 5 km du jardin se trouvent les jardins familiaux les plus proches. Il s'agit de l'espace de l'ancienne ferme de la Bentinais qui accueille aussi l'Ecomusée du Pays de Rennes, site de valorisation du passé agricole de la métropole rennaise. Cependant, malgré cette « relative » proximité du quartier sud de Rennes, aucun des jardiniers rencontrés ne se sent attiré par un investissement dans ce genre d'espaces, en particulier dans un jardin familial qui est conçu comme un aménagement spécialement dédié aux finalités vivrières. Il est vrai aussi que pour accéder à un terrain dans un jardin familial dans la métropole rennaise l'attente peut durer plus d'un an, dans certains cas jusqu'à trois ans. Cela peut éventuellement décourager. De surcroît, les jardiniers rencontrés ressentent l'urgence d'agir. Or, nous avons constaté que le refus de cette forme d'agriculture urbaine va encore plus loin.

« A Rennes il y a pas mal de jardins qui sont très excentrés, c'est le cas de tous les jardins officiels de la Ville de Rennes, les jardins familiaux et du coup cela pose des problèmes [...] En termes de choix politique on voit bien qu'ils sont frileux et que le jardin c'est quelque chose qui est en dehors de la ville, ce n'est pas du tout une activité centrale, quoi (Loïc) ».

Tel que la carte n°2 (Partie I, chapitre 4) le montre, la totalité des jardins familiaux proposés par la Ville de Rennes se situe en périphérie de la ville, là où les terrains sont non-constructibles. Comme dans la plupart des villes en France, les jardins familiaux rennais sont les héritiers des anciens jardins ouvriers (Dubost, 1997). Les premiers jardins ouvriers à Rennes ont vu le jour à la fin du XIX^e siècle lorsque l'habitat collectif consommait de plus en plus de surface. Étant pour la plupart d'origine publique et certains d'origine public, les jardins ouvriers à Rennes ont rempli

diverses fonctionnalités sociales, de loisirs, comme de source alimentaire, notamment pendant les périodes de guerre et les crises économiques. Suite à la période d'urbanisation des années 1970, conséquente à l'installation en ville des habitants provenant des communes rurales, les nouveaux arrivants ont trouvé dans cette forme d'agriculture urbaine un moyen de reconnexion avec leurs activités traditionnelles (Nourry, 2008).

Aujourd'hui la Ville de Rennes continue à consacrer des surfaces aux jardins familiaux, qui sont gérés depuis les années 1980 par l'Association des Jardins Familiaux de la ville de Rennes, avec un cahier des charges qui fixe des objectifs de production vivrière très précis. Sur ce point les jardiniers de la rue de Nantes portent une vision assez critique. En effet, ils pensent qu'un cahier des charges imposé par une association ne leur convient pas forcément dans la mesure où cela ne leur laisse pas la liberté d'expérimenter des techniques agronomiques plus innovatrices, ni la forme et la taille que cela prend.

En effet, normalement les jardins familiaux correspondent à des parcelles de surface égale⁵⁸, chacune pourvue d'un cabanon. Cette forme, si fonctionnelle soit-elle, ne s'adapte pas nécessairement aux envies de ce groupe de jardiniers. De même, le site de jardins familiaux est souvent entouré par une clôture. Chaque lopin de terre qui correspond à une parcelle individuelle est à son tour clôturée. Serait-ce une manière de reproduire et d'encourager au moins du point de vue de l'aménagement (pas de la pratique réelle) des mondes individuels, des manières « cloisonnées » d'habiter, peut être à l'image des grandes tours de HLM ? En tous les cas les jardiniers de la rue de Nantes trouvent dans ces arguments des raisons suffisantes pour ne pas s'intéresser à cette forme d'agriculture urbaine

Par ailleurs, très récemment, la Ville de Rennes a également soutenu des initiatives d'habitants sous la forme des jardins partagés, des jardins collectifs à vocation notamment sociale, mais aussi vivrière, sur des petites surfaces qui se trouvent dans des terrains publics comme privés (par exemple cour d'école, maison de retraite, pied d'immeubles, espace vert de centre social, etc). Ces projets sont organisés par des associations, ou des collectifs d'habitants, et sont aussi suivis par des Maisons de quartier, des centres sociaux ou encore par l'association Vert le Jardin.

En revanche, les jardiniers de la rue de Nantes ne se montrent pas très enthousiastes envers une forme d'organisation suivie par un service municipal ou une association quelconque, car, et nous le verrons plus tard, leur démarche vise aussi à expérimenter d'autres formes de gouvernance.

⁵⁸ Des parcelles de 50, 100, 150 et 200 m² équipées d'un cabanon pour ranger les outils, d'une citerne de 1000 litres d'eau et d'un composteur.

« Il n'y a pas quelque chose qu'on ne peut pas planifier d'un bureau de la mairie quoi. C'est vraiment des rencontres successives, des gens qui habitent à proximité, des gens qui ont des pratiques, des envies, qui ont envie de faire quelque chose ensemble (Jérôme) »

En définitive, ils revendiquent un espace « hors » de l'action publique de la ville. Ce n'est que dans cette condition qu'ils seront persuadés de pouvoir construire un espace en véritable accord avec leurs attentes.

En ce qui concerne strictement la localisation des jardins familiaux (voir carte. n° 2, Partie I, chapitre 4) bien qu'il y ait des exceptions tels que les jardins familiaux qui se trouvent dans un espace naturel (comme la Prévalaye⁵⁹) ou bien à l'intérieur d'un parc public (comme c'est le cas du Parc des Gayeulles⁶⁰), la plupart de ces jardins se trouvent souvent à côté de la rocade ; ce type de localisation n'est pas attractive pour des jardiniers, surtout du fait de la pollution aux gaz d'échappement, de la pollution sonore, mais aussi des déplacements depuis le domicile que cette localisation induit.

« La ville met des jardins familiaux à la périphérie, en fait ce n'est pas mal si tu as une voiture et encore qu'il y a un risque de pollution émise par la voiture (Vanessa) ».

Ainsi, ce récit fait état d'un sentiment de manque de valorisation de la part de la Ville vis-à-vis de leurs activités jardinières, qui peuvent émerger de manière spontanée dans des terrains publics à proximité des habitants intéressés à l'agriculture urbaine.

« Si nous sommes expulsés, éventuellement la Mairie va nous proposer un terrain autre pour aller jardiner, mais moi je n'ai pas envie d'aller cultiver un terrain autre au bord de la rocade, un petit enclos grillagé avec un cabanon de jardin, cela ne m'intéresse pas quoi. Alors là je ne préfère pas jardiner (Loïc) ».

L'avis catégorique de ce jardinier montre comment leur démarche va plus loin que la culture vivrière. Si nous observons déjà un attachement explicite au lieu, leur récit signifie l'intérêt de faire avec une nature dans un espace public qu'ils peuvent aménager en accord avec leurs besoins, tout en prenant en charge sa gestion. Ils désirent être acteurs de leur espace quotidien.

En outre, la perception de ces jardiniers d'une forme de mépris de la part de la Ville peut aussi nourrir leur sentiment de vouloir construire une forme d'agriculture urbaine alternative, à la marge des lieux proposés par la ville. Ils perçoivent que la ville met « à la marge », à la limite de

⁵⁹ La Prévalaye est un espace agro-naturel situé au sud-ouest de la Ville de Rennes sur l'axe de la Vilaine

⁶⁰ Le Parc des Gayeulles est un parc urbain d'une centaine d'hectares, qui se situe au nord-est de la ville de Rennes.

ses frontières, les formes d'agriculture urbaine même les plus conventionnelles (dont les jardins familiaux). Ainsi, appréhendant cette condition injuste de n'avoir pas accès à un espace de proximité pour jardiner, ils veulent répondre (à leur tour) en se soustrayant à toute forme de subordination de la part de ce qu'ils se représentent comme l'institution de la Ville. De fait, il s'avère qu'ils ne reçoivent aucune aide ou subvention quelconque de la ville, tous les investissements réalisés dans le jardin répondent à des formes d'auto-organisation, d'entraide et de rapports bénévoles. Or le désir de se rendre indépendant de toute forme d'aide institutionnelle trouve ses limites dans le fait que certains d'entre eux bénéficient d'aides sociales telles que le RSA, ou l'aide au retour à l'emploi, ce qui témoigne des difficultés et parfois des contradictions de mener à bien un projet d'autonomie. Comme nous l'analyserons plus tard, l'idée d'autonomie est un processus en construction qui recoupe plusieurs dimensions qui sont liées et vers lesquelles ils désirent arriver et que nous pouvons synthétiser en trois aspects principaux : autonomie alimentaire, autonomie sociale (prise de distance par rapport aux espaces de sociabilité « conventionnels » en ville), autonomie de la forme de gouvernance. Sur ce dernier point, Vanessa nous présente sa vision de la contradiction portée par la politique de la Ville en ce qui concerne les lieux de nature en milieu urbain :

« J'ai l'impression qu'il y a un plan qui est déjà établi : ici nature ici immeubles. Du coup peu importe ce que les gens font ou comment la nature se comporte. Donc encore une fois on n'est pas dans la réalité des choses. C'est-à-dire là où on a la chance qu'il y ait quelque chose qui émerge, saisissons cette chance. C'est cette vision des choses là qui m'embête un peu, quoi, c'est l'organisation qui prime sur l'observation de la réalité. On organise a priori les choses sans avoir observé et compris comment cela se passe dans les lieux (Vanessa) ».

Dans la vision de Vanessa, il s'agit ici de privilégier les espaces publics qui détiennent la spontanéité de l'organisation des habitants autour de lieux de nature avant d'imposer une organisation de l'espace qui répond d'abord et *a priori* aux critères de fonctionnalités, mais pas forcément aux critères de vécu des habitants. Ce propos invite à réfléchir sur l'espace public pour qui et comment se pense, se construit et est approprié. Michel Roux (2004) dans un article où il s'interrogeait sur le sens de l'espace public, propose de comprendre « l'ardeur à développer et à défendre l'espace public » de la part de l'élu, de l'aménageur ou de l'historien patrimonialiste, dans la mesure où chacun à leur tour projette dans cet espace « public » son propre imaginaire et revendique sa légitimité. Dans ces conditions, selon lui, l'habitant participe éventuellement à la construction de cet espace seulement lorsqu'il devient « usager ». Ainsi intégrer la perspective habitante comme dans l'exemple de Vanessa fait sens dans la mesure où s'opère une inversion des facteurs : choisir de saisir la dynamique des lieux au lieu de les aménager en priorité et

d'ensuite encourager leur investissement. Il nous semble que dans cette vision des choses, il peut être possible de restituer à la vie urbaine les lieux habités et de veiller à respecter les constructions de lieux que les habitants font là où se trouvent leurs espaces de vie.

S'approprier la proximité en fonction de la pratique des lieux

Sur cet aspect, bien que nous ayons déjà commencé à décrypter ce qui motive la demande de proximité de ces jardiniers, nous allons maintenant nous attarder sur la manière dont ils la définissent. Leur perception de proximité est « relative » et renvoie autant à leur expérience personnelle qu'à leur manière d'appréhender leur espace quotidien.

« De toute façon le jardin est tout le temps à proximité du domicile, c'est un phénomène naturel quoi, les gens cultivaient à proximité de l'habitation en tant qu'activité principale et en tant qu'activité secondaire, c'est-à-dire que c'est incohérent d'aller cultiver un potager à l'autre bout de la ville (Loïc) ».

En ce qui concerne la proximité, la représentation de Loïc dépend autant de son espace vécu, dans le sens de Frémont (1999), que de la manière dont il vit les distances, mais aussi à travers les formes qu'il est capable de se représenter. Dans ce récit, encore une fois, nous retrouvons la manière selon laquelle ces jardiniers définissent les caractéristiques d'une ville désirable par rapport à l'agriculture vécue. À partir de là, Loïc formule une critique vis-à-vis de l'aménagement que la ville propose en termes d'éloignement excessif entre le domicile et les jardins familiaux. La notion de proximité ainsi construite met en relation un mouvement entre deux unités : la maison comme lieu de départ, le lieu pour « se blottir », dans le sens de Bachelard (1957), et le lieu de nature cultivé que Loïc se représente comme une prolongation de la maison. Ainsi, si la proximité proposée par Loïc se construit par rapport à son domicile, nous pouvons aussi expliquer ce besoin à partir de la notion du « jardin pour la maison de l'homme » proposé par Gilles Clément (1999). À travers cette proposition, l'idée de proximité est poussée jusqu'à son ultime but : la fusion dans un même lieu, un lieu qui permet autant d'abriter l'homme que de mettre en contact avec l'expérience de la nature pour développer ses rêves en complète liberté. Cette idée reste utopique, car les hommes ne portent pas tous le même désir d'interagir avec la nature, les villes ne disposent pas de toutes les ressources foncières pour répondre à une telle demande. En revanche, les critères apportés à la définition de la proximité permettent d'élargir la définition proposée par les jardiniers. L'opinion de Loïc fait écho à cette perspective utopique dans la mesure où pour lui, il est difficile d'imaginer un lieu de nature cultivé très éloigné du domicile au point de les dissocier complètement.

D'autres qualités attachées à la proximité sont repérables à partir de l'expérience concrète de ces jardiniers avec l'agriculture. Vanessa en est un exemple :

« Je viens à vélo lorsque je suis toute seule et que je n'ai pas grand chose à emmener, en voiture lorsque je suis avec mon ami et que l'on a des choses à emmener, à pied parfois, et à pied et en bus... Je suis au métro Jacques Quartier, après parfois si tu te dis enfin je suis en ville du coup c'est près. Mais lorsqu'il pleut, il y a des choses qu'il faut faire absolument : sortir le vélo, le k-way [...] il pleut, il fait froid et tout ; là c'est loin quand même ! (Vanessa). »

A travers ce récit, Vanessa explique comment son expérience jardinière lui permet de ressentir les intempéries climatiques plus intensément qu'un citoyen lambda pour qui le déplacement n'a pas pour objectif une tâche agricole. Vanessa montre comment sa perception va ensuite déterminer son choix de mobilité, qui n'est en effet pas si anodin dans la mesure où son moyen de transport est un outil pour son activité jardinière et participe à déterminer le rapport qu'elle établit avec la nature. En effet, et tel que les jardiniers l'ont expliqué, il y a des moments dans la gestion du jardin potager où il est indispensable de réaliser certaines tâches pour éviter de compromettre le bon aboutissement des cultures. C'est ainsi que Vanessa dispose d'arguments pour mieux qualifier sa perception de la proximité, sur les aspects du milieu autant que sur l'organisation de la vie quotidienne. Ainsi, dans une approche aménagiste, la décision de localisation d'un jardin est aussi dictée par l'exposition aux phénomènes météorologiques, puisqu'ils vont conditionner les possibilités de mobilité jusqu'au jardin.

Dans cette perspective, nous pouvons aussi avancer l'idée d'un parallèle entre le comportement de Vanessa, notamment son éveil vis-à-vis des aspects physiques de son milieu de vie, avec celui d'un paysan. Dans une époque où l'agriculture devient un « artifice industriel » (Larrère, 2002), il est peut-être plus évident d'imaginer un paysan dont le premier geste de la journée serait d'allumer son ordinateur et de « se connecter » à son site web de prédilection pour s'informer sur la météo et décider ensuite de ses travaux du jour. Ce sont les agriculteurs urbains qui reprennent le contact avec la nature directement « le nez dehors » et qui expérimentent le temps et ses épisodes météo avec leurs sens. Dans cet ordre d'idées, est-il si farfelu d'imaginer que les agriculteurs urbains sont peut-être les nouveaux paysans d'aujourd'hui ?

5.2.3 Le projet porté par ces jardiniers

Agir ensemble pour prendre soin de la nature et de soi

Afin de comprendre le projet collectif, le passage par le niveau individuel est nécessaire pour appréhender le monde que ces jardiniers construisent dans leur quotidien à travers leur pratique de ce lieu. Indépendamment de la dynamique collective, chacun des jardiniers rencontre, fréquente et pratique le jardin à des rythmes variables tout en vivant diverses expériences qui les met chacune en rapport avec l'agriculture. En ce qui concerne la pratique de jardinage dans la friche, celle-ci se réalise autant dans des parcelles individuelles que collectives. Cela dépend des goûts et des préférences de chacun, des concertations ponctuelles par rapport à l'organisation des cultures et des techniques à expérimenter, par rapport à la réalité du terrain (exposition, pente, texture et structure, degré de difficulté pour le travail de la terre, etc.) et à la disponibilité des graines, des plants et des outils pour la culture.

Nous avons observé des expériences partagées, mais aussi des expériences personnelles, sensibles, voire secrètes. Chacun essaie de découvrir, d'expérimenter, de mobiliser des savoir-faire, voire d'actualiser des vécus agricoles qui proviennent d'autres spatialités. Si la démarche d'appropriation de la friche a été réalisée par un groupe d'habitants, chacun pratique le jardin à sa manière. Chaque individu construit une relation très personnelle voire très intime avec le vivant. Dans la matérialisation de chaque geste, par exemple, la manière de conduire une culture, la manière de travailler le sol, etc., se manifeste l'empreinte de chaque personne, dans un mouvement d'individualisation de l'appropriation.

Voilà pourquoi au cœur du rapport d'appropriation à un espace délaissé un premier constat s'impose. C'est celui de l'expérience brute avec la nature et d'un rapport sensible, personnel, stimulant. Si l'on pense la notion de nature dans sa polysémie (Larrere, 2009), les rapports à la nature établis par les individus sont aussi fortement divers dans leur forme et leur contenu. En revanche, il ne s'agit pas ici d'avoir une lecture entre un sujet et un objet que nous pouvons nommer « nature appropriable ». Au contraire, les mondes construits par ces jardiniers peuvent être abordés avec l'aide d'un médiateur particulier : le rapport qui se produit entre un individu et une forme de nature sur laquelle il agit dans l'espace public, c'est-à-dire la manière avec laquelle l'individu façonne cette nature dans cet espace et réciproquement comment cette expérience intervient dans son existence.

Les jardiniers interviewés et suivis sont ceux qui, lors de notre investigation de terrain, étaient le plus investis dans le jardin. Un des points en commun entre eux était de se trouver dans une période de transition dans leur projet professionnel ou dans leur insertion dans le marché du

travail (périodes de chômage et de contrats de travail précaires). Pour eux le jardin joue un rôle très concret dans l'autoproduction alimentaire. Néanmoins, leur rapport à cette nature cultivable est un acte qui répond encore à des motivations plus complexes.

Vanessa traverse une période dans laquelle elle réfléchit à une réorientation de son projet professionnel. Pour stimuler sa réflexion elle nous confie qu'elle a besoin de se donner des défis et de revenir à des choses très concrètes. Dans cette démarche son investissement dans le jardin joue un rôle-clé pour elle.

« Je crois qu'il n'y a rien de plus concret que de faire pousser quelque chose, de planter, de porter les soins qu'il faut pour que ça fonctionne et en même temps d'être dans la réalité [...] Avec le jardin je me sens en formation personnelle, j'ai pris des cours de jardinage pour pouvoir me lancer. Moi à 34 ans je me sens vraiment en retard par rapport à ça, puis là, je me sens dans l'urgence de revenir à des choses saines quoi, d'aller à la campagne, d'être dans une possibilité d'autoproduction maximum, du coup il faut que j'apprenne, que je fasse, que j'expérimente c'est de la curiosité (Vanessa) ».

Vanessa voit dans le jardin une opportunité de remettre en question plusieurs aspects de sa vie. Pour elle, la pratique de l'agriculture urbaine devient une expérience formatrice, mais pas seulement. En ce qui concerne la pratique agricole elle-même, elle explique qu'il s'agit ici d'un apprentissage fondamental pour la vie, voire dans sa manière d'être au monde. Elle a soif de comprendre le vivant, d'apprendre, et d'agir. Dans ce parcours d'expérimentation, se configure le goût de l'innovation, et c'est d'ailleurs un trait que nous avons trouvé systématiquement chez les autres jardiniers. Ils sont ouverts à tester de nouvelles techniques, à essayer de nouvelles variétés, à organiser des cultures associées etc. Mais ils se montrent aussi ouverts à innover sur leurs propres formes d'organisation.

Pour Vanessa, l'idée de prendre soin du vivant, veiller sur cette nature, c'est apprendre à connaître et à accompagner ces plantes pendant tout le cycle biologique, leur porter les soins nécessaires. Réciproquement, le rapport sensible qu'autorise la prise de soin de cette nature l'amène à intégrer une forme de prise de soin de soi. Cela consiste ici à se donner les moyens de s'ouvrir à de nouvelles connaissances tout en pratiquant une activité en plein air qui permet un épanouissement. De même, l'urgence pour Vanessa de « revenir aux choses saines » évoque son envie de soin. Pour elle, le fait de manger les produits du jardin, d'apprécier leur fraîcheur et de pouvoir les cuisiner la reconforte dans son idée de vouloir préserver sa santé et de retrouver son équilibre personnel. À cet égard il est intéressant de constater qu'elle met la possibilité de produire ses légumes en ville au même niveau de qualité « qu'être à la campagne ». Dans cette campagne projetée, elle recherche probablement une image de nature, ou bien une image

d'agriculture. Peut-être cherche-t-elle à renouer avec une histoire de famille. Sans vouloir approfondir, nous constatons par contre la complexité du rapport à la nature que les individus construisent. En effet un individu est capable d'habiter tous les lieux de manière physique mais aussi de manière affective et symbolique. Sur ce point, Hoyaux (2003), dans un article où il décrypte l'imaginaire habitant et son rôle dans la construction territoriale, valide cette hypothèse et montre comment l'habitant justifie sa présence au monde, en établissant une réciprocité entre une construction territoriale et une construction ontologique. Selon Hoyaux, il existerait un aller-retour entre la construction d'un système de valeur de l'habitant et l'intégration progressive des éléments fonctionnels qui sont eux-mêmes le résultat des pratiques effectives.

Dans notre cas, nous rappelons que notre intérêt vise à comprendre le rapport aux lieux de l'habitant dans le milieu urbain. C'est bien pour cela que l'analyse du récit de Vanessa invite à décroiser les catégories spatiales du « rural » et de l'« urbain » et à appréhender les transferts systématiques et simultanés de l'individu dans différents milieux lorsqu'il construit son rapport au monde.

Vanessa veut surtout se mettre à l'épreuve, elle veut se prouver qu'elle est capable de réussir un potager. Elle se donne ce défi car pour elle c'est un moyen d'aller de l'avant, de sentir qu'elle progresse également dans la réflexion et la mise en place de son projet professionnel (qui n'a pas de rapport avec l'agriculture). Au cœur de rencontres intimes entre la jardinière et la nature qu'elle apprivoise, Vanessa se questionne, se met en cause, déploie ses contradictions. C'est justement cet exercice qui la fait mettre en regard son expérience d'agriculture urbaine avec sa réflexion sur son projet professionnel.

« Le jardin ne se fait pas juste comme ça, il y a plein de choses à connaître, à savoir, à expérimenter... Tout n'est pas réussi, mais lorsque ça réussit c'est franchement bon, sinon on se dit que c'est une expérience (Vanessa) ».

Ainsi pour Vanessa « être dans la réalité » est aussi accepter la complexité de maîtriser la nature. Elle constate qu'elle peut apprendre autant de la joie de la réussite d'une récolte que de la confrontation à l'échec. À travers cette culture du jardin qui pour elle représente une aventure, elle doit apprendre à accepter que la nature a aussi une dynamique propre, non maîtrisable. Elle doit alors mieux accepter les contraintes qui en découlent.

« Le potager, en revanche en termes de temps cela en représente énormément, de boulot, physiquement c'est fatigant parfois. Sauf si tu considères que le temps que tu passes ici c'est un temps de vie, c'est-à-dire qui a un intérêt pour ta vie personnelle, à partir de là tout est remis en question quoi (Vanessa) ».

De même Vanessa reconnaît que le jardin n'est pas du tout une activité facile, surtout par rapport au gros investissement que cela lui demande. Il est important pour elle de trouver un équilibre entre les objectifs de production, le projet collectif et ses attentes personnelles. Cependant, cet « acte de vie » recouvre une opposition entre l'effort physique qu'implique le travail de la terre et le plaisir qu'apporte une activité en plein air, manuelle et instructive. C'est ainsi que cette apparente opposition peut aussi, à la lumière de l'expérience, devenir un aspect tout à fait positif dans le progrès d'un individu et dans la valorisation de soi.

Dans le cas de Loïc, prendre soin d'un milieu constitue aussi une motivation de première importance : observation rigoureuse, suivi minutieux à l'échelle du jardin, concernant la croissance des plantes, mais aussi les conditions météorologiques et l'évolution du sol. L'observation de cette nature vise à appréhender quelques-uns des moteurs de transformation de la friche.

« L'hiver n'est pas long, mais il peut être très pluvieux et un peu froid, du coup il faut protéger le sol [...] je ne sais pas qu'est-ce qu'il y avait ici avant, mais c'était une terre qui était argileuse avec des remblais, pas mal de déchets. Depuis quatre années tu vois la terre avec nos pratiques agronomiques. La terre commence à devenir avec des particules plus fines, moins argileuse, les terres sont noires. Moi je suis persuadé qu'on a participé à la dépollution du sol et on a donné à la terre ses propriétés agronomiques, on a donné une vraie qualité à la terre avec du vivant à l'intérieur, on voit que la terre vit ! Cette année il y a plein de fleurs, ici c'est un lieu au service de la nature (Loïc) ».

Ces jardiniers ont dû composer à l'évidence avec un milieu parfois bien hostile à la production potagère. L'intervention sur ce lieu leur a demandé de développer une intuition particulière sur les éléments qui composent le milieu, de s'ouvrir à des connaissances. Comprendre par exemple en quoi consiste la microbiologie d'un sol, sa structure, sa texture. Egalement comprendre et intervenir de manière corrective sur des problèmes de pollution. C'est pourquoi ils parlent volontiers de « pratiques agronomiques ». De ce fait le jardin devient aussi une sorte de laboratoire, un lieu d'expérimentation avec la nature, de mise en place d'une forme d'agriculture qui prend soin de l'environnement. Le résultat de ces pratiques est aussi lisible dans la valorisation de soi. Cet éveil individuel dont Loïc fait part trouve un relais et une réciprocité dans la réflexion et dans l'action du groupe, autour de convergences sur ce mode d'intervention sur la nature.

De l'expérience sensible à l'expérience esthétique de la nature

La réalité sensible de ces expériences jardinières peut être saisie à travers les émotions de ces jardiniers, aptes à éveiller des images marquantes ou actualiser des vécus. Ces émotions peuvent

être aussi le moteur pour l'action. L'expérience de Jérôme est illustrative de nos propos. Il nous avait expliqué qu'au début il n'avait aucune expérience en jardinage ou en agriculture, qu'il ne se sentait pas du tout porteur d'un savoir-faire précis en ce qui concerne la culture de plantes. Malgré tout il ressentait beaucoup de curiosité.

« Les premiers poireaux que j'ai semé de ma vie, c'était dans le jardin de la rue de Nantes, c'était chouette, c'était la grosse découverte quoi : ouaaabhh ils ont bien voulu pousser mes poireaux !, non mais vraiment c'était la grosse découverte quoi ! (Jérôme). »

Cette expérience est surtout pour lui la possibilité de s'étonner d'une nature sur laquelle il a pu intervenir. Parlant avec émotion de « ses poireaux », Jérôme fait part de la tendresse avec laquelle il regarde cette nature, un regard bienveillant qu'il peut à son tour avoir sur soi-même. Dans sa réflexion sur les esthétiques urbaines, Nathalie Blanc (2012) souligne que la pratique du jardin s'insère autant dans un engagement de soi que dans un investissement du milieu. Jérôme éprouve de la fierté pour le résultat de son geste et à partir de là il expérimente une forme de prolongation de soi dans cet espace et dans le temps. Pour la première fois de sa vie, il va expérimenter la joie de la réussite par une culture dont il a pu prendre soin, suivre, et admirer avec étonnement et émotion. Cette expérience marquante, élevée au rang d'exploit, s'inscrit dans une dynamique particulière de construction de lieu dans laquelle Jérôme agit ; un lieu qui pour lui est aussi une source d'inspiration, d'apprentissage et de bien-être. Ce sentiment de satisfaction lui permet d'entrer en empathie avec ce monde naturel qui jusqu'à maintenant lui était étranger, de l'accueillir et de s'ouvrir à de nouvelles connaissances, à de nouveaux apprentissages. On peut même se demander si le caractère autonome et « transgressif » de cette démarche d'appropriation génère des conditions particulières pour que les personnes qui n'ont pas forcément un savoir précis sur le jardinage se sentent plus à l'aise pour expérimenter de la sorte, contrairement à une appropriation plus conventionnelle, tel qu'un jardin familial.

L'expérience de Loïc nous montre aussi un émerveillement pour la nature, d'autant plus qu'il a connu une expérience de culture d'un potager chez un voisin pendant son adolescence. Cependant il avait rompu totalement avec cette pratique.

« J'ai pris goût à cette démarche de comprendre comment cela se passe, de savoir comment fonctionne une plante, j'aime bien les plantes, les aromatiques, etc. C'est assez magique quand même de voir l'évolution d'une plante, c'est quand même la curiosité, de voir comment fonctionne le vivant. C'est assez impressionnant, cela me plaît beaucoup (Loïc) ».

Pour Loïc s'autoriser l'étonnement pour la nature, apprendre et avoir le bonheur de faire, s'accompagne d'une prise de conscience de l'interaction de l'homme avec le vivant. Il intègre à son échelle quotidienne ce rapport spontané à la nature et, en même temps il perçoit la place de l'homme et le sens de notre humanité.

C'est ainsi que le jardin devient pour ces individus un lieu privilégié dans leur rapport au monde. Un lieu où la rencontre intime avec la nature est rendue possible. Le lieu dans lequel ils sont capables d'extérioriser leurs rêves et de trouver une place pour leurs expérimentations, de manière individuelle, mais aussi de manière collective.

Cependant, au-delà de l'émerveillement que provoque la pratique de cette nature, ces jardiniers connaissent bien la complexité d'intervenir sur elle et la difficulté de mettre en place un potager collectif. Il s'agit ici de trouver sa place entre ses besoins intimes et les attentes qui résultent de la concertation d'un collectif. A travers cette expérience, les jardiniers comme Loïc insistent sur le fait de pouvoir se former autant dans la connaissance du vivant que dans les savoirs agronomiques.

« C'est hyper complexe le fait d'avoir un jardin potager ce n'est pas que le fait de cultiver ses propres légumes, c'est aussi pouvoir suivre un élan collectif dans ce lieu là et surtout des choses que je recherche et qui m'intéressent pleinement, l'agronomie, la connaissance des plantes, des légumes, la connaissance du vivant c'est des savoirs hyper intéressants, très riches et très utiles dans la vie de tous les jours. Le fait de savoir l'interaction qu'il y a entre nous et la terre, cela fait partie de cultiver un jardin (Loïc) ».

Ces jardiniers accordent une primauté aux savoirs de la terre (connaissance du milieu, de la nature, du vivant et de maîtrise de la culture des plantes). Pour certains citoyens, dont ceux qui ont une expérience agricole, le fait de mobiliser leurs savoir-faire est une exigence prioritaire pour vivre la ville d'aujourd'hui. Ce témoignage interroge sur les savoirs valorisables dans la ville contemporaine, et sur le caractère indispensable des expériences concrètes dans la vie quotidienne des citoyens.

« Il s'agit d'une prise de conscience de ce que c'est l'écosystème dont nous faisons partie. Cette idée que l'homme vit en dehors de la nature, en fait non, avec le jardin on se rend compte que si on ne fait pas gaffe, fonctionner avec la nature cela nous atteint très directement [...] il faut savoir comment fonctionne la terre, une plante, que cela nous rapproche à notre humanité et à notre intégration dans ce lieu de nature. Même si dans la ville de Rennes, il y a le minéral partout, en même temps il faut qu'on se reconnecte avec la nature (Vanessa) ».

Il est intéressant d'observer l'intervention sur le vivant de ces jardiniers, plus précisément leur construction du rapport au vivant si particulier à travers l'observation, le suivi, l'expérimentation des techniques, etc. leur permettant de comprendre leur place et leur rôle d'une part dans l'écosystème et d'autre part, dans la société.

« Ma trajectoire de vie serait de montrer le plus possible que dans la terre on est dans le vécu, de participer, d'être partie prenante de ces champs, de ce jardin, de ce quartier, de ce territoire, d'être un arbre au même titre que des arbres, de faire partie de l'écosystème, et du coup d'être là quoi, d'être là (Jérôme) ».

Jérôme fait part de son rapprochement de la nature : formation agricole (agronomique), connaissance de la nature... Cet approfondissement voire cette approche philosophique, l'amènent à comprendre et à intégrer le rôle de l'homme dans la nature. Il s'agit de l'intériorisation du rapport intime au vivant, de faire partie d'un écosystème dans son lieu de vie. Il constate une interdépendance des éléments dans laquelle leur propre action sur le milieu est perçue comme fondamentale. A travers son expérience jardinière, il se représente sa place dans la ville et, à ce propos, laisse entrevoir le rapport esthétique (Blanc, 2010) qu'il construit vis-à-vis de son milieu de vie, tel un pacte sensible, corporel et signifiant.

Ainsi, pour Jérôme cette expérience facilite la construction d'un « rapport amical » avec la nature. Toutefois, il s'agit aussi d'un rapport amical qu'il faudrait relativiser dans la mesure où la pratique agronomique peut amener à qualifier la nature sous un aspect favorable ou moins désirable. Cette connaissance assez fine du vivant se manifeste dans la gestion du potager dont nous trouvons une expression, face par exemple à certaines espèces qui pour les jardiniers semblent bénéfiques et d'autres qui vont être considérées comme problématiques, voire non désirées. Cette connaissance demande la mise en place de pratiques spécifiques pour aller vers la réussite de la culture. Sur cet aspect, Sauvage et Le Bot (2011) dans une étude sur le rapport des habitants à la biodiversité urbaine, montrent que les habitants qui jardinent en milieu urbain se révèlent assez perceptifs de la présence d'espèces qu'ils considèrent comme « compagnons » ainsi que d'autres considérées comme « ennemies » ou « nuisibles ». De plus, Nicole Mathieu (2014), nous montre comment le jardinier porte une « conscience intuitive » qui va au-delà de la compréhension des cycles biologiques de certaines espèces végétales ou animales et qui lui permet d'intégrer par exemple, la perception des variations de la météo, ou encore la question de la pollution ou de la dynamique du sol.

La pratique jardinière permet une connaissance très précise de la nature en milieu urbain. Ces pratiques individuelles ne construisent pas seulement un rapport particulier avec la nature mais à

partir de là et progressivement, donnent du contenu à une échelle d'intervention de proximité et aux notions d'agronomie, d'écosystème et d'environnement.

En outre, la représentation que les jardiniers se font de la ville, voire la construction de leur utopie de leur ville, à partir de leur compréhension du fonctionnement de la nature, sont révélateurs d'un rapport renouvelé à la ville.

« Mais en tout cas sans rentrer dans des considérations scientifiques ou savantes, pour moi l'équilibre c'est fait avec d'un petit peu de tout partout.. Lorsqu'on observe la nature c'est ça. Un petit peu de tout partout.. C'est pour ça que les ghettos ne marchent pas, on le sait, l'équilibre c'est la diversité et c'est pareil pour le système de végétation en ville (Vanessa) ».

Vanessa dépasse ainsi sa propre inscription dans la nature pour aller projeter ce modèle dans la ville qu'elle aimerait vivre.

En ce qui concerne le rapport de l'homme à la nature, la culture occidentale a traditionnellement pensé la réalité de l'homme séparée de celle de la nature (Larrère, 2009). Cette pensée a connu une évolution au cours de XX^e siècle, autour de l'idée que les interventions humaines ne sont pas toujours destructrices du milieu. Il est alors possible de penser la nature en coexistence avec l'homme. L'expérience agricole de ces jardiniers provoque en eux l'acceptation spontanée de leur rôle dans un écosystème urbain. La transformation de cette friche en un lieu fertile et nourricier révèle la possibilité de co-construction de l'homme avec la nature.

Dans cette perspective, la portée éthique de cette expérience habitante n'est pas anecdotique, dans la mesure où une pratique prosaïque comme la culture d'un jardin dans une friche peut entraîner une prise de conscience et des comportements respectueux vis-à-vis de l'environnement. Ce regard sur la nature, que nous qualifierons de « humble », se distingue d'un positionnement « au milieu de la nature » et plus encore « au-dessus de la nature ». Au contraire, ces jardiniers essayent de comprendre la dynamique propre de la nature et dans la mesure où ils l'appivoisent avec leurs techniques, ils choisissent de s'associer à cette dynamique.

En somme, nous constatons que l'expérience jardinière dans son rapport intime et créatif avec la nature participe autant à un changement personnel qu'à une transformation à travers des actions collectives d'un lieu public pour le faire devenir un espace habitable, voire un milieu de vie.

De l'autonomie alimentaire à la lutte politique

Dans la réflexion construite à partir de cette expérience collective, à une échelle micro locale, les jardiniers intègrent volontiers des problématiques habituellement formulées à des échelles plus larges, telles que la question de l'alimentation, les formes de consommation et encore le rapport à

l'argent. Cependant, bien qu'il s'agisse de problématiques d'échelles plus globales, ils trouvent dans le jardin l'échelle adaptée pour expérimenter, pour se questionner, pour agir ensemble.

« À la fois on apprend des choses, on respecte des choses aussi, on sait ce qu'on mange. C'est franchement noble le travail de la terre, on prend soin d'elle et on dépend d'elle. Du coup à la fois on participe à cette pratique de prendre soin du vivant et à composer avec lui, tout en tirant les bénéfices de la terre. C'est des savoirs qui sont précieux, cela nous rend autonome et beaucoup moins dépendant des groupes industriels et de schémas conventionnels quoi (Loïc) ».

Loïc, dans sa manière d'intérioriser son expérience jardinière, retrouve une forme « de respect », une forme « de mesure » vis-à-vis de ce qu'il fait avec sa culture et de ce que la terre lui donne. Cette expérience spatiale l'amène à prendre conscience de l'acte de production et de consommation alimentaire, vers une dimension politique. Il trouve ainsi dans la pratique productive une manière de compenser la perte d'autonomie et les conséquences inégalités produites par un système alimentaire qu'il considère injuste. Sa pratique s'avère une critique profonde du système alimentaire conventionnel, le collectif exprimant ainsi une position militante et un engagement politique. Néanmoins, la critique que font ces jardiniers au système alimentaire va encore plus loin, leur manière d'agir met aussi en question les conditions d'accès à une nourriture de qualité.

« Je jardine car je veux savoir qu'est-ce que j'ai dans mon assiette [...] cela fait franchement plaisir lorsque on a des trucs de se dire on l'a fait pousser et c'est bon ! [...] aussi de se dire qu'on peut manger des choses sans avoir à aller payer à la Biocoop [...] Et puis j'ai un petit budget donc si je peux « faire mes épinards » cela c'est très bien (rires) (Vanessa) ».

Ainsi, dans l'expérience de Vanessa, pointe un questionnement sur la manière de se nourrir et de consommer. Dans sa manière d'agir, se dessine un souci autant de santé que gustatif, autant environnemental qu'éthique, mais aussi économique. À l'inverse d'un type de consommateurs aisés qui accèdent plus facilement à un marché de produits alimentaires de qualité (dans des enseignes comme Biocoop), Vanessa s'inscrit autant par besoin que par conviction dans une démarche radicalement différente. Son investissement jardinière à des fins d'autoconsommation, lui demande un effort physique, des heures de travail partagé, des échanges de savoir, des échanges de produits et de matériaux. Son organisation doit prendre en compte autant ses propres attentes que celles du groupe. Pour arriver à ses fins, le collectif doit mettre en place toute une organisation dans la gestion du potager, des démarches comme le choix des légumes, la planification des plantations par saison, ce sont des aspects à ne pas négliger. Cette action donne

du pouvoir aux jardiniers, qui progressent dans la maîtrise de leur consommation alimentaire, voire reprennent le contrôle de leur alimentation.

D'ailleurs, nous constatons que le recours aux initiatives d'agriculture urbaine pour faire face aux inégalités dans l'accès à la nourriture de qualité a déjà été bien répertoriée dans les pays du Nord (Duchemin *et al.*, 2010) en termes de sécurité alimentaire⁶¹; parfois aussi en faisant appel à la notion de justice alimentaire qui se relie aussi à la notion de justice sociale vis-à-vis des quartiers défavorisés et des minorités ethniques (Paddeau, 2012); comme une forme embryonnaire d'organisation habitante (Tornaghi, 2014); ou encore dans la valorisation des pratiques habitantes connues sur l'appellation de « *locavores* » qui se veulent militants en faveur de l'accès à une nourriture de qualité et à proximité (Allen *et al.*, 2003; Poulot, 2012).

Dans cette perspective, l'expérience du jardin de la rue de Nantes présente des formes de résistance individuelle, qui progressivement se configurent dans une action collective à travers la transformation de la friche en un espace vivrier. Voilà pourquoi la démarche de ces jardiniers peut être qualifiée de dynamique de « *systèmes agroalimentaires alternatifs* » tels que Deverre et Lamine (2010) le définissent⁶².

« Il faut aussi se poser la question de ce que cela implique notre alimentation ? Juste un rôle de consommateur ou en partie un rôle de producteurs ? Je trouve que c'est beaucoup plus épanouissant d'être du côté du producteur, mais après à chacun de trouver sa place [...] On se pose des questions à la fois sur la provenance de la nourriture, la composition de nos aliments et notre rapport à la production quoi. On n'est plus seulement consommateur, on est producteur. Et cela implique beaucoup plus de choses que la passivité consommatrice quoi et ça c'est très intéressant. On a un autre rapport à l'argent et au temps parce qu'on est producteur et consommateur, cela c'est évident (Loïc) ».

La mobilisation d'une forme de responsabilité citoyenne apparaît dans ce verbatim. Tel que l'explique (Dubuisson Quellier, 2014) pour qualifier le *consommateur responsable*, il s'agit d'une forme de solidarité qui se crée entre le consommateur, qui a réfléchi sur l'acte d'achat et l'ouvrier producteur. Ces jardiniers conçoivent ce que nous pouvons nommer un « circuit ultra court » dans la mesure où dans le même espace, ils essayent de mener à bien un projet de production et de consommation responsables. Leur attitude de responsabilité vient du fait de leur participation

⁶¹ Ici la notion de sécurité alimentaire est considérée comme liée à la présence de nourriture, mais aussi à la difficulté d'accès à certains aliments, notamment les denrées fraîches. Pour détail, se référer à la sociologie de l'alimentation (Poulain, 2002).

⁶² Christian Deverre et Claire Lamine (2010) définissent les systèmes agroalimentaires alternatifs comme « *l'ensemble des systèmes se réclamant en rupture avec le système agroalimentaire global, dominant ou conventionnel* ». Ils signalent que ces systèmes peuvent être traités aussi dans la littérature comme « initiatives agroalimentaires alternatives », « systèmes alimentaires durables », ou bien « pratiques alimentaires alternatives ».

directe à la tâche productive. C'est ainsi qu'ils prennent la mesure du travail, de la difficulté de la production agricole (aléas climatiques, tâches physiques, organisation du travail, temps d'investissement personnel, etc). Ces pratiques leur permettent d'apprécier la véritable valeur des produits alimentaires.

Simultanément, le rapport à l'argent se voit modifié. D'une part, les jardiniers montrent un intérêt à s'investir dans la culture vivrière afin de subvenir à leurs besoins alimentaires et de réduire ainsi leurs dépenses sur ce poste. D'autre part, ils orientent leur pratique potagère vers des échanges non monétaires : par exemple des dons de matériaux, des heures de travail en échange de quelques produits. Ces échanges, qui participent au tissage des liens sociaux, s'effectuent entre les participants du jardin, avec des amis qui ne participent pas forcément au jardin, exceptionnellement avec quelques voisins, mais aussi à travers des liens qu'ils ont construits avec des agriculteurs professionnels.

Ces échanges non monétaires ne sont pas l'apanage de ces jardiniers ; beaucoup de travaux ont déjà bien montré l'importance de ce genre de relations dans plusieurs formes d'agriculture urbaine, pour ne citer que ceux-ci (Weber, 1998 : jardins ouvriers), dans les jardins familiaux (Dubost, 1997), ou encore dans des contextes internationaux avec injonctions publiques et privées (Boukharaeva et Marloie, 2010). Le défi posé par l'autoproduction réside dans l'organisation interne du jardin entre individus et collectif : il arrive qu'au moment de réaliser une activité précise (préparation de sol, sarclage, récolte), au moment opportun, tout le monde n'est pas disponible. C'est ainsi que parfois le nombre des bénévoles est insuffisant pour faire face à une tâche en particulier. De là l'intérêt des jardiniers à se remettre en question de manière régulière pour mener à bien le défi de l'autoproduction.

Ensuite, l'originalité de la démarche se trouve dans le fait que cette forme de résistance et de contestation sociale se déploie dans l'espace public. Sur cet aspect, le sens de l'appropriation de cette friche publique renvoie à la prolongation d'un chez soi. C'est dans cette friche devenue jardin collectif que les pratiques de consommation alternatives trouvent leur place. Cela dit dans l'intention réelle ou symbolique de chaque jardinier, nous lions ce propos à la volonté d'une profonde autonomie. C'est justement dans le rapport aux autres que nous observons l'émergence des motivations pour l'action.

« À travers le mouvement des chômeurs et des précaires la question travaille surtout autour de l'autosubsistance, c'est à dire comment tu fais si tu es seul en face de la recherche de travail, en face de l'administration ? Comment subvenir à ses besoins ? (Jérôme) ».

Si sous cet angle, la friche constitue un lieu de contestation sociale, dans leurs rôles de producteurs/consommateurs, ces jardiniers se rapprochent plutôt de la figure décrite par Claire Lamine (2004), à savoir les « mangeurs bio-intermittents » : en dehors de la production du jardin, ils bricolent des stratégies, des subterfuges pour accéder à une nourriture de qualité. Si d'une part ils font des efforts conséquents pour produire des légumes de qualité (pas de produits chimiques, récupération d'anciennes variétés, etc), d'autre part cette revendication trouve ses limites dans la mesure où ils sont loin d'être autosuffisants. La consommation des produits du jardin aujourd'hui complète leur consommation personnelle, occasionnellement en quantité, lorsque il y a une importante production de certains produits, mais surtout en qualité avec la variété des produits qu'ils peuvent éventuellement récolter. Dans tous les cas ils ne peuvent pas organiser leur consommation totalement hors marché, ou hors système.

Ces « acteurs locaux » s'organisent néanmoins pour réorienter leur système de consommation et cherchent des alternatives à leur alimentation ; cela permet d'inscrire la démarche dans une forme de « gouvernance alimentaire territoriale » telle que Chiffolleau et Lamine (2012) la définissent. Les jardiniers développent autant des activités productives que sociales, mais aussi politiques.

L'autonomie telle que les jardiniers la perçoivent, est entendue dans le sens de « refaire son monde à soi » à partir de l'environnement qui est là, comme dans la transformation de la friche en potager. Il s'agit donc d'une conception d'autonomie, mais pas d'autarcie qui renvoie à l'« *autosuffisance sans échange notable avec l'extérieur* » (Brunet *et al.*, 1992), car comme nous avons pu le voir les jardiniers/cultivateurs construisent aussi le lieu avec des échanges à l'extérieur.

Cette démarche jardinière tiendrait alors plutôt de l'autogestion, notion appropriée par des mouvements anarchistes pour désigner une absence de hiérarchie de commandement (Brunet *et al.*, 1992), ou bien auto-organisation qui renvoie à la capacité des groupes à trouver des solutions concrètes dans leur espace quotidien. Pour ces jardiniers la possibilité de produire et de consommer ses propres légumes, pour subvenir à ses besoins personnelles et collectifs, d'amorcer le rêve d'une tendance à une certaine souveraineté apparaît comme la matérialisation d'un brin de liberté dont ils ont besoin pour sentir qu'ils ont une place dans la ville.

C'est ainsi qu'à partir de l'appropriation vivrière ils essayent de mettre en place une autre forme de gouvernance. Cette forme d'organisation vise dans un premier temps à s'éloigner de ce qu'ils comprennent comme une logique de projet conventionnel.

« Je trouve que c'est bien dans une ville d'avoir des lieux d'autogestion, des lieux où on n'est pas là pour avoir des résultats, comme le ferait une commune. Je pense que c'est important d'avoir des lieux pour une expérimentation, un lieu pour que le gens fassent ensemble sans qu'ils aient une grosse maison qui

chapeaute, c'est-à-dire une municipalité, un élu, une grosse association. Enfin voir comment les choses se font aussi dans le naturel, dans le relationnel, c'est-à-dire plus expérimental quoi (Vanessa) ».

Vanessa met en valeur une forme d'intervention sur l'espace public qui nous permet de questionner plusieurs aspects. D'abord sur leur manière de construire des choses pendant tout un processus. Ils ne se focalisent pas forcément sur la quête d'un résultat quantifié ou imposé de l'extérieur, qui ne serait pas l'aboutissement d'une réflexion du groupe qui porte le projet. Certes, cette proposition présente un défi considérable, mais elle interroge sur les possibles opportunités qu'une telle forme de gouvernance peut entraîner en termes d'appropriation de l'espace public. Elle questionne l'objet, les moyens, les pratiques et la temporalité d'un projet citoyen. Il est intéressant d'observer qu'une dynamique saisonnière du jardin (avec des périodes de floraison, de repos, etc) ne s'accorde pas forcément avec une dynamique de décideur public, surtout en ce qui concerne la disponibilité d'un accompagnement matériel au long de l'année. Ensuite est-ce qu'une friche, objet de diverses appropriations, est sensée répondre en permanence aux critères esthétiques ou d'aménagement pré-défini par des acteurs qui ne pratiquent pas toujours ces espaces ? Autrement dit, est-il pénalisant pour la vie urbaine que par périodes, la friche s'accorde avec la temporalité que traduit l'organisation effective des habitants qui l'occupent ? Des entretiens institutionnels menés à Rennes au début de ce travail de recherche, nous laissent entrevoir « l'inquiétude » (la méfiance ?) du décideur public vis-à-vis d'une autogestion de certains espaces verts de proximité par les habitants, de crainte que cette responsabilisation ne soit pas de longue durée. Pourtant la littérature en sciences sociales fourmille d'exemples de réussite comme par exemple les jardins communautaires à Berlin gérés collectivement par des groupes d'habitants (Bendt *et al.*, 2013 et Rosol, 2010). Dans ce cas la ville, qui parfois manque de ressources ou d'un accompagnement professionnel pertinent, a laissé aux habitants la possibilité d'autogérer ces jardins. L'étude montre comment cette expérience se traduit par une participation plus importante de la part des jardiniers et de voisins, par une orientation vers une ville durable caractérisée par des valeurs sociales et écologiques importantes.

En définitive, si l'envie partagée de ce projet collectif s'oriente plutôt vers une « optique d'autoproduction alimentaire », il est intéressant d'observer comment chaque individu essaye de trouver sa place entre aspirations individuelles et projet collectif, qui dépasse la question alimentaire pour revêtir un contenu politique. Vraisemblablement cette tension existe dans tous les aspects qui touchent à cette appropriation.

« Ça venait à croiser deux élans, énergies, envies. C'était un intérêt pour l'agriculture, le maraîchage et puis les questions de subsistance, de faire nos légumes nous-mêmes. Et puis des histoires plus politiques,

des dynamiques collectives de se réappropriier l'espace et puis produire de la bouffe pour des cantines collectives (Jérôme) ».

Ainsi par exemple Jérôme à l'heure d'élaborer son discours sur la signification de l'appropriation de la friche fait la distinction entre deux grands axes pour lui bien différenciés. D'une part, il met en exergue un projet d'agriculture en milieu urbain qui doit participer autant à l'alimentation du groupe concerné qu'aux cantines collectives. D'autre part, il évoque un projet politique qui consisterait à favoriser l'appropriation d'un espace vacant en ville.

Si la pratique vivrière manifeste autant un loisir créatif qu'une gestion réfléchie de la production, par contre, l'approvisionnement des cantines collectives⁶³ de manière progressive et durable relève d'un défi majeur en termes d'organisation de la production (programmation de la production à l'année, stockage, transport). En effet, si le collectif participe activement à l'organisation des cantines collectives, ainsi qu'aux repas partagés dans le jardin ou la cuisine collective pour des événements festifs du groupe, pour soutenir des démarches militantes, aujourd'hui les produits du jardin ne servent qu'occasionnellement à fournir les repas collectifs, une production régulière à l'année n'est pas encore envisageable.

La fonction politique de l'alimentation peut aussi se lire à partir d'une vision de crise, comme celle que signale Loïc.

« Il y a une crise alimentaire, aussi il y a cette catastrophe écologique avec des pollutions irréversibles, des gens qui n'ont pas travail, du coup on pourrait faire un retour à la terre. Du coup les questions de l'alimentation sont à la fois politiques, philosophiques mais elles sont à la fois pratiques car il faut bouffer quoi ! (Loïc) »

Si dans plusieurs sociétés, le jardin constitue traditionnellement une ressource en temps de crise, voire aussi de « paroxysme intérieur » (Harrison, 2010), la littérature indique bien comment pendant le XX^e siècle autant dans les pays du Nord que du Sud, les initiatives d'agriculture urbaine ont constitué une ressource en temps de guerre, de crise économique ou sociale. Encore aujourd'hui dans les grandes villes du Nord, plus qu'une solution concrète aux problèmes d'insécurité alimentaire, l'agriculture urbaine s'inscrit comme une solution plus large à la crise urbaine et sociale, c'est bien le cas par exemple de la ville de Détroit, où l'agriculture urbaine est « un cas d'école » en termes de la réappropriation de territoire (Paddeu, 2014).

⁶³ Cantines collectives. Initiatives d'alimentation partagée autour de la transformation des produits alimentaires et la cuisine en groupe. Il s'agit des cantines collectives qui sont organisées dans des lieux impliquant des réflexions participatives sur des problématiques politiques et militantes : soutien aux personnes en conditions de précarité, appropriation des lieux en ville, ou encore défense des espaces naturels tel que les Prairies Saint-Martin.

La manière d'agir de ces jardiniers peut aussi rejoindre des initiatives de désobéissance civile, recensées dans le cas de l'appropriation des terrains vagues dans l'espace urbain new-yorkais pendant les années 70 (Baudry *et al.*, 2014). Forme de protestation et de lutte contre les politiques urbaines de l'époque, la *guerrilla gardening*⁶⁴ souhaitait lutter contre des politiques qui promouvaient la spéculation du foncier urbain. Aujourd'hui encore les « guérillas jardinières » prennent le relais dans plusieurs villes européennes pour l'appropriation d'espaces vacants de statut public ou privé. Cette appropriation spontanée - éphémère ou plus durable -, s'effectue généralement sans demander d'autorisation à l'autorité publique (Reynolds, 2010) et peut prendre des formes aussi diverses que le mouvement des « incroyables comestibles »⁶⁵.

Dans le cas du jardin de la rue de Nantes, le mode d'investissement dans le lieu est une forme de résistance. Cette manière d'agir ensemble est aussi construite et représentée par ce que les jardiniers appellent « la lutte ». À partir de ces déclarations, on voit se désigner ce qu'ils appellent « la résistance », encore pour être plus précis, « l'espace de résistance ».

« Moi la dynamique tel que je la vois c'est la dynamique de résistance quoi. Lutte sur les programmes d'aménagements tels qu'ils l'ont fait, lutte pour la préservation de certains espaces, lutte pour que des terres ne partent pas à l'agrandissement, ne partent pas à l'urbanisation, lutte, lutte, lutte, quoi ! Pour l'instant c'est ça. Si les politiques publiques évoluent dans une autre direction on verrait comme cela se passe (Jérôme) ».

Il nous semble que le terme de « lutte » dans le sens où Jérôme l'emploie serait presque un passage obligé pour se considérer citoyen, pour apprécier sa véritable place dans la ville. Dans cette lutte, les jardiniers cherchent à obtenir une reconnaissance de leurs pratiques.

Il est intéressant de mettre en parallèle cette idée de « lutte » que porte légitimement ce jardinier avec « lutte » tout aussi pertinente menée par Jean-Yves Chapuis (2013) à propos de la démarche originale de Rennes, celle de la « Ville Archipel ». Ce modèle de « lutte » contre l'étalement urbain vise à densifier la ville sur elle-même ce qui opère une pression sur le foncier dans le tissu urbain dense et réduit de plus en plus les possibilités de laisser des terrains vacants de proximité à fonctionnalités vivrières susceptibles d'être investies par les habitants.

Dans cet exercice de mise en parallèle, il y a une question d'échelle et de rapport de pouvoir qui induit une discussion plus approfondie. Toutefois, nous voulons simplement montrer comment l'espace public est aussi un objet politique capable de devenir l'enjeu des luttes. Car, si d'une part

⁶⁴ Guerrilla gardening. Voir site de « Guerrilla Gardening France »

⁶⁵ « Incroyables comestibles » : <http://lesincroyablescomestibles.fr/>

se joue le pouvoir du décideur public, d'autre part se joue aussi le pouvoir que ce groupe d'habitants prend en s'emparant d'une friche et en défendant sa pérennité comme jardin collectif.

« Le jardin est aussi une forme de lutte contre la gentrification, une lutte contre la gouvernance urbaine, une lutte contre la logique du marché foncier, une lutte pour la réappropriation de la politique, une lutte pour la réappropriation de notre vie quotidienne et de nos choix pour dire que l'on est capable d'être des penseurs mais aussi des acteurs de terrain. On peut aussi décider d'apprendre des pratiques et un petit peu auto gérer, voilà l'avenir du quartier, quoi (Loïc) ».

Par leur manière d'agir, ces jardiniers rendent compte de leur volonté de revendiquer leur « droit à la ville » au sens de Lefebvre (1973). Comme nous l'avons montré, il ne s'agit pas ici seulement de cultiver la nature de proximité à des fins alimentaires, ou d'une forme d'agriculture urbaine alternative aux formes que la ville propose. Il s'agit aussi et surtout de s'affirmer en tant qu'acteur de leur propre espace de vie, et de proposer des formes de sociabilité et d'organisation propres à ce groupe et à ce lieu.

5.2.4 Quel espace est produit par cette appropriation ?

En considérant le projet porté par ces jardiniers, nous allons à présent nous intéresser au vécu de cet espace par les jardiniers eux-mêmes et à ses « frontières » afin de mieux comprendre le fonctionnement du jardin collectif et la nouvelle spatialité que cette construction génère.

Il nous faut préciser que lorsque nous parlons des « frontières » de l'espace, nous y associons la notion de « ligne » de « limite », mais aussi « d'interface » (Brunet *et al.*, 1992). Cette notion d'interface inclut les dimensions de « ruptures », de « passages » et de « relais ». L'espace est comme un « tissu poreux », là où se développent des interactions entre individus à comportements hétérogènes. Nous observons en effet des rapports de communication et de constructions des lieux qui vont au-delà des délimitations d'ordre juridique de l'espace. Nous choisissons donc une lecture dynamique de cette frontière à travers ses formes, les mécanismes et les pratiques par lesquels cela se met en place et la signification que les habitants concernés lui attribuent. Ensuite, la traduction de ces comportements nous amènera à saisir les éventuels rapports de pouvoir ou de profit qui s'expriment dans ces « lieux à tension ».

Le choix du lieu n'est pas anodin, des propos l'ont précédemment établi. La friche de la rue de Nantes, placée sur un domaine public, s'entrechoque avec des espaces privés, notamment par le parking de l'entrée, les jardins privés des maisons individuelles, ou encore avec les espaces verts publics exigus des habitats collectifs. Le lieu doit aussi composer avec la proximité d'une rue de grande circulation. Ainsi, entre la délimitation donnée par la nature juridique de ces espaces et les

processus effectifs d'appropriation en cours, des articulations sont sans doute possibles, accompagnées de l'émergence de spatialités nouvelles.

En tant que friche publique, cet espace se doit théoriquement d'être ouvert à tous. De fait, le jardin n'est pas clôturé. L'unique signe matériel qui indique l'arrivée dans un lieu occupé est le panneau à l'entrée du jardin qui invite à rejoindre les jardiniers le dimanche.

Annoncé de cette manière, il n'y aurait pas d'obstacle pour accéder à cet espace. Le dispositif d'entrée semble souple, car dans cette définition de principe, il garantit la possibilité de participer au jardin tout en respectant les attentes individuelles. Dans la proposition du collectif, une attitude d'ouverture, une volonté de construire ensemble se traduit dans le discours par l'intention de laisser à chacun le temps de trouver sa place. Cependant, nous avons constaté que le collectif peine à accueillir des arrivants autres que le cercle des militants⁶⁶ et d'amis proches. Et cela est un aspect que les jardiniers constatent et déplorent. En effet, seulement dernièrement, après quelques années d'existence, le jardin commence à intégrer quelques personnes du quartier.

« Ca fait quatre ans qu'il y a du monde au jardin et on n'a pas réussi à dépasser le petit cercle des amis et des militants. En plus il reste de la place pour faire encore des parcelles, on pourrait encore l'optimiser pour faire un truc davantage porté sur la subsistance [...] Nous, on essaye de combiner les deux quoi, c'est à dire à la fois qu'il y ait une sphère d'affinités, des amis, des gens qui se connaissent qui passent toujours là. Il y a aussi la dimension des alentours du jardin, c'est-à-dire des gens de l'extérieur qui puissent venir ou pas, quoi, le jardin rejoint un peu ça quoi (Loïc).»

Une première lecture du positionnement de Loïc nous semble révélatrice. Il se représente un intérieur comment étant celui de son propre cercle, « un entre-soi ». Le groupe constitué par ses amis, des personnes qui se connaissent et qui convergent sur les manières de faire dans le jardin et d'agir dans l'espace public. Au contraire, pour Loïc, les gens de « l'extérieur » seraient ceux qui se trouvent dans une spatialité en « dehors de soi », dont il place l'endroit à l'extérieur du jardin, pas forcément dans le sens géographique, mais les personnes en dehors de son cercle d'amis et groupe d'affinités. Mais, en quoi et comment se désigne la frontière entre un intérieur et un extérieur ? S'agit-il alors d'un espace vraiment fermé sur soi-même ? Est-ce que pour autant la distinction de ces « intra-spatialités » est aussi nette ?

Nous observons qu'il se met en place une forme de médiatisation de pratiques dans le lieu à travers l'appropriation qui est assumée et affichée. Rappelons qu'il n'y a pas de barrières matérielles à ce lieu. Bien que la configuration du site empêche d'apercevoir le jardin depuis la rue

⁶⁶ Dans ce contexte le terme militant est utilisé en référence au récit de ce jardinier. En effet, il se considère militant car il participe au « collectif de chômeurs et précaires ». D'autres participent aussi à la défense d'espaces naturels, notamment la défense du site des Prairies Saint-Martin et du site du projet de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes ».

passante, il ne s'agit pas ici d'un « jardin pirate⁶⁷ » qui chercherait dans sa mise en place et dans son entretien à passer inaperçu. En effet, et bien qu'il s'agisse de l'appropriation d'un espace public, la performance des pratiques jardinières qui se déploient dans le lieu, ne cherche pas forcément à faire de la démarche un acte clandestin. Cela n'empêche pas que de manière individuelle les jardiniers peuvent aussi chercher à retrouver un lieu en solo, des moments d'intimité pendant leurs activités jardinières. Néanmoins, les éventuels visiteurs peuvent à tout moment y accéder, fréquenter et apprécier le jardin dans toutes ses manifestations à travers les saisons. De même, le jardin est aussi soumis à d'éventuels vols ou dégradations, situations qui selon le constat de jardiniers interrogés, se font de plus en plus rares dans la mesure où ils se sont plus investis dans le lieu. En effet, à travers les pratiques des jardiniers, la mise en scène de l'affectation du lieu est de plus en plus visible ; le jardin s'ouvre aux voisins et aux potentiels visiteurs, aspect qui relève du caractère public de cet espace. Il y aurait donc une forme de publicisation car il s'agit ici d'une manière d'exprimer l'appropriation de l'espace par une pratique précise : un jardin collectif à vocation vivrière dans une friche publique. Ces conditions supposent théoriquement un terrain propice à la rencontre de l'autre. Cependant, est-ce que la qualité de publicisation de ces pratiques est une garantie suffisante pour construire du lien social ? Comment se désigne la figure d'autrui dans ce jardin ?

Il faut préciser que pour mener à bien notre enquête approfondie il nous a d'abord fallu rencontrer séparément chaque jardinier. Ensuite attendre qu'ils se consultent pour savoir s'il était convenable de partager leur expérience dans le cadre d'une recherche universitaire. En réalité, cette démarche nous a demandé plus de temps que pour les autres cas enquêtés. Nous avons attribué cette réaction au fait qu'il s'agit d'une forme d'occupation de l'espace qui va à l'encontre des règles plus massivement acceptées en ce qui concerne l'espace public et les pratiques de culture dans le milieu urbain. Nous pouvons donc réfléchir à la manière de se construire de ce collectif, sur ce qu'il y a de commun dans cet espace public et sur la place donnée aux nouveaux arrivants.

En effet, nos observations sur les manières dont le lieu est pratiqué ont montré que le jardin accueille plus facilement certaines catégories de personnes. Nous comprenons donc que le lieu « s'ouvre » seulement sous certaines conditions. Existence donc des accords implicites, perceptibles ou non, qui contribuent à ériger des filtres, voire des barrières d'entrée. Sous quelles conditions se construisent ces modalités d'interaction ? Quelles conventions tacites se cachent derrière cette construction spatiale ?

⁶⁷ Référence aux jardins pirates, tel que ceux qui existent à Marseille.

À cet égard, et dans un article qui porte sur l'accessibilité aux espaces publics, Pierre Sansot (1990) nous rappelle un des paradoxes de ce type d'espace, à savoir que « *l'espace public est à proprement parler inhabitable (nul ne peut se targuer d'en être propriétaire) et cependant il se doit d'être réapproprié pour demeurer vivant* ». Dans la continuité de cette pensée nous nous attardons sur l'idée d'une certaine restriction d'accès que l'espace réapproprié peut impliquer. Dans cette perspective il convient de nous demander comment passe-t-on d'un espace public réapproprié à un espace commun ?

L'émergence d'un espace commun

En effet, au travers des expériences individuelles nous avons constaté que chaque jardinier, sur un mode qui lui est unique, apporte sa propre construction du monde dans la manière de s'approprier le lieu. Nous percevons ainsi l'émergence d'un « monde commun » dans l'édification collective de cet espace, commun étant employé dans un sens différent de celui que propose la théorie économique « des communs » (Dardot et Laval, 2014), qui a inspiré plusieurs recherches d'urbanisme, d'aménagement ou encore d'écologie politique. En effet, nous ne prenons pas le parti de considérer la notion de commun comme ce qui se place systématiquement en opposition au public ou au privé. Notre perspective en revanche, depuis le vécu de l'habitant, vise à montrer qu'il n'existe pas d'espaces « purs », c'est-à-dire ni « *purement privés* » ni « *purement publics* ». Ce qui nous intéresse est la tension qui se produit entre espaces de nature différente et de rendre visible la possible articulation entre ces espaces à partir de l'appropriation faite par les habitants. En même temps, considérer un espace sans un « *maître* » unique nous questionne sur le sens social qu'acquiert cette nouvelle spatialité en termes de pratiques individuelles et collectives et de production des codes d'usage pratiqués par les personnes concernées. Alors, qu'y a-t-il de commun dans un espace public comme cette friche ? Comment se construisent les normes, les règles à l'intérieur du jardin qui vont permettre de « faire ensemble » ?

Bien que le jardin soit théoriquement ouvert à tous, ce n'est pas pour autant qu'il est un espace indifférencié. Ce serait une des caractéristiques de l'espace public que propose Tassin (1991), lorsqu'il conçoit l'espace public comme un espace de diffusion et de visibilité. Selon lui, dans l'espace public se génère un mécanisme de mise à distance de la communauté, elle-même conçue comme une fusion d'individualités. En effet, à travers les expériences partagées par ce groupe de jardiniers s'est opéré un glissement d'un espace public à un espace commun. Pour identifier les frontières de l'espace commun, Tassin nous propose de réfléchir dans la perspective « *d'une qualité ou d'une propriété de l'espace partagé par plusieurs* ». Alors quelles dimensions matérielles et sensibles sont susceptibles de partage dans cette spatialité nouvelle ?

Comme nous l'avons déjà remarqué, les pratiques au jardin ne se limitent pas seulement à la pratique vivrière. La place attribuée aux aspects ludiques, sportifs, de détente, en individuel ou en groupe, est très importante dans l'expérience de ces habitants.

« Le jardin ce n'est pas qu'un lieu où on produit des légumes où on cultive la terre quoi, il y a un tas d'autres choses quoi, c'est à dire on peut bouquiner, jouer, on peut se reposer, on peut discuter il y a tout une palette d'activités qu'on peut faire dans le jardin ensemble, en dehors du jardinage, et qui est toujours un plaisir. Cela nous permet de mieux nous connaître, d'échanger, de passer des moments conviviaux, quoi (Loïc) ».

Leurs récits expriment que le jardin est aussi un lieu pour se reposer, même pour se réfugier en solo. C'est un lieu utilisé autant pour s'échapper du quotidien que pour le réinventer. Mais il est aussi un haut lieu de créativité, d'action et de faire avec ses mains. Ces jardiniers arrivent à construire des mondes à eux, tout en nourrissant leur propre créativité. Au niveau collectif, cette expérience de convivialité permet la génération d'un espace de rencontre où se développent des connaissances, se génèrent des confiances. Il devient possible de se dire des choses, d'échanger, de s'intéresser mutuellement et de s'ouvrir à de nouvelles réflexions. Dans ces conditions, il devient possible d'imaginer ensemble la construction d'un lieu. Ce n'est pas pour autant, comme nous l'envisagerons plus tard, qu'il s'agit d'un lieu exempt de conflits.

En outre, la perception de ces jardiniers leur permet de formuler une critique implicite de l'espace public proposé par la ville. Des espaces minéraux, conçus du point de vue de la fonctionnalité et de la mobilité, ne sont guère accueillants aux individus pour la rencontre, l'échange. Loïc évoque ici la construction d'un espace autre qui autorise la rencontre tous azimuts des personnes. On peut visiter le lieu, se côtoyer, y rester. Dans cette vision il se pose implicitement la question de la gratuité. En ville il est encore possible de construire des espaces de convivialité, dans un café par exemple. Même s'il s'agit d'un espace privé, mais ouvert, l'accès est restreint parfois par rapport à des conditions d'âge, de sexe, parfois même vis-à-vis des codes vestimentaires, mais surtout par la disponibilité d'argent.

Un espace véritablement politique, nourri par le partage des pratiques agronomiques et alimentaires ?

Ces pratiques sociales, constituées en ce lieu, développent une dimension politique, créant une sphère d'affinité partagée par le groupe des jardiniers.

« C'est la rencontre, les gens ensemble vont se raconter qu'est-ce que c'est l'espace pour eux, se créer des liens entre les gens qui commencent à se connaître, cela crée de la solidarité. Enfin parce que dans une

ville où il y a des expropriations de maisons, qu'il y ait des solidarités politiques effectives qui se nouent, le jour où il faut défendre l'espace, il faut que les gens se connaissent et puissent faire des choses ensemble et cela ça peut passer par le jardin (Jérôme) »

Avec quatre ans de recul, Jérôme évoque la formation du jardin, les relations qu'il a établies dans le lieu : des formes d'interaction sociale engendrent des conditions pour le partage d'expériences et l'émergence de certaines valeurs communes. S'investir ainsi avec d'autres dans un lieu de fréquentation quotidienne demande un engagement personnel supposant réciprocité et implication dans l'élan d'un projet en commun. Selon l'expérience de Jérôme, cette pratique est à la base des formes de cohésion entre individus qui sont amenés à partager le même espace. La signification sociale que comporte le jardin, selon Jérôme, se complète ensuite par la dimension de pouvoir dont cette pratique relève. Il met en valeur le tissage des liens entre les personnes qui s'approprient et partagent le même espace et la manière avec laquelle une action concertée peut faire de leur expérience quotidienne une forme de prise de pouvoir. Au contraire d'une action individuelle, pour lui cette forme de pouvoir de groupe se légitime dans la mesure où elle va à l'encontre d'un aménagement public établi pour proposer une forme d'organisation de l'espace qui devient ainsi commun et qui convient aux attentes de cette nouvelle communauté. De ce fait l'action de ces individus est indissociable de leur lieu. Ce propos est aussi relayé par Loïc.

« L'appropriation de l'espace par notre jardin je pense que c'est intéressant et puis le quartier c'est quand même une des premiers échelles où nous pouvons faire de la politique. [...] je prends un point de vue depuis là où je suis avec les gens, avec l'expérience de mon vécu, quoi, je suis là, j'habite là [...] que quelqu'un puisse avoir en bas de chez lui un espace, où le voisin puisse aller faire un tour et regarder et puis hop ! S'ouvrir sur une autre chose et c'est quelque chose qui lui est ouvert ce n'est pas quelque chose qui va être fermé ce n'est pas quelque chose que lui va devoir payer et qui contribue à créer d'autre chose (Loïc) ».

A partir de son expérience, le récit de Loïc renvoie à sa propre représentation d'un espace qui devient commun. Il donne une signification à la dialectique socio-spatiale complexe qui se met en place lors de la rencontre et de l'échange entre les individus dans le lieu. Ensuite il se représente la modification/transformation de cet espace comme résultat de cette interaction. Réciproquement Loïc constate que cette expérience peut autant influencer ses modes de penser que d'agir.

Loïc et ses amis considèrent l'échelle du quartier comme la plus propice à la discussion, à la réflexion mais aussi à la décision. Ce fait interroge de façon large les mécanismes de la démocratie participative, qui est habituellement conçue en France de manière descendante (Bacqué *et al.*, 2010). Il reste encore à préciser ce que ce groupe d'habitants entend par « quartier ». Est-ce que

cela correspond à la division administrative du territoire telle qu'elle est conçue dans la planification urbaine ? Il nous semble que la vision du « quartier » à laquelle ils s'identifient se rapproche plutôt de l'idée d'un espace vécu de proximité. La dynamique de quartier telle qu'ils se la représentent, pour l'instant, semble être plutôt une aspiration qu'une véritable réalité.

L'expérience politique est projetée vers le quartier. Dans l'appropriation de cette friche publique, une sorte de fracture ou d'interruption dans la relation de domination établie est patente, dans le sens où il s'agit d'aller à l'encontre des espaces que la ville a prévus à des fins vivrières, mais aussi sur ce que peut être la construction et la gestion d'un espace public de proximité. En effet, l'appropriation ne concerne pas que le lieu, leurs récits s'emparent de l'urgence qu'ils considèrent à redonner une dynamique à la vie de quartier, cette échelle perçue comme la plus propice à la construction des sociabilités. A partir de là, ils proposent une ouverture à un espace autre qui semble échapper aux définitions.

Dans cette perspective, le positionnement de Loïc interroge sur la manière d'habiter les espaces quotidiens, la tendance à succomber aux individualismes, au « chacun dans son coin ». Dans son discours, il propose de créer des conditions dans un espace pour aller à la rencontre de l'autre. Ce sont des pratiques qui contribuent à donner du sens à un lieu et nous montrent les larges possibilités d'expériences que ces jardiniers peuvent imaginer dans cet espace approprié. Ainsi le fait de transformer cet espace approprié encourage et redonne du pouvoir dans la mesure où à travers cette action il est possible de construire de nouvelles sociabilités à la micro-échelle d'un quartier.

Il y a encore un autre champ d'expérience qui trouve une autre forme de partage dans le collectif : c'est la pratique agronomique et la réflexion qui se met en place sur les pratiques alimentaires.

« Là où j'habite j'ai envie de penser avec les gens qui sont autour de moi la façon sur comment on se nourrit et j'ai envie que ce que je fais cela permette pleins d'autres choses à pleins d'autres gens quoi (Loïc) ».

Cette pratique porte un objectif d'autoproduction, autant pour la production personnelle que pour le partage au sein du collectif, mais aussi pour leurs réseaux qui sont associés, par exemple les cantines collectives.

« Comme c'est des parcelles collectives donc chaque fois c'est pas mal de semences, de plantes. Il faut penser à tout le monde [...] L'idée c'est de tout partager, par exemple pour les échalotes et l'ail qui sont en train de sécher dans la serre, dimanche on va partager, il y a quelqu'un qui va donner sa part à ceux qui ne sont pas là, on fonctionne au fur et à mesure (Vanessa) ».

Dans la production vivrière, se mettent en place des pratiques d'échange autant des produits (fruits, légumes, fleurs, etc.) que des matériaux (outils, semences, plantes, etc). Concrètement les tâches de travail se répartissent entre les parcelles individuelles et collectives selon l'ordre du jour pour organiser l'arrosage, le sarclage, etc. En revanche, l'organisation agronomique du jardin, surtout en ce qui concerne l'organisation de l'année agricole et la prise de décisions constituent pour les jardiniers un défi en constante reformulation et qui tire sa force des subtils équilibres entre les attentes individuelles et la construction du collectif.

« Il y a la thématique plus de la production alimentaire, il y a la thématique plus du collectif, c'est-à-dire le savoir-faire collectif, définir un projet, définir les objectifs, travailler aussi sur un mode horizontal, quoi : des savoirs, des échanges, des participations, quoi, c'est hyper complexe comme espace, c'est dur. A la fois les pratiques agronomiques sont très exigeantes en termes de connaissances, de pratiques, de temps que ça prend. Pour certains membres du jardin c'est un jardin d'expérimentation pour réfléchir à la rotation de cultures, au compagnonnage des espèces, des techniques de couverture de sol, etc. (Loïc) »

Ils perçoivent la construction de cet espace commun comme un défi de taille. On retrouve des restrictions au partage de ce que nous pouvons appeler le projet agronomique du jardin. Les jardiniers sont contraints de se concerter et de décider ensemble des règles de fonctionnement. En effet, s'ils peuvent plus facilement converger sur certaines manières de faire dans le projet agronomique, ils se retrouvent souvent face à la difficulté de devoir trancher sur certaines divergences autant sur les méthodes de culture que sur les priorités du projet politique à mettre en place, notamment en ce qui concerne l'intégration du jardin au quartier : certains voient plus facilement le projet commun comme la consolidation du projet politique et agricole à l'intérieur du groupe et d'autres pensent que la consolidation du projet politique et agricole passe d'abord par l'intégration du jardin au quartier. De ce point de vue nous avons perçu une tension permanente entre ces deux visions, qui traverse les questionnements des jardiniers interviewés. Voilà pourquoi nous ne pouvons pas négliger dans la configuration de ce collectif la dimension qui concerne l'expérience individuelle dans la mesure où la spatialité commune produit aussi la rencontre et la friction des stratégies personnelles. *In fine*, les décisions importantes (ex : engagement au long terme dans le lieu) sont prises au niveau individuel.

La diversité de l'intensité d'engagement de ceux qui fréquentent le jardin

Le jardin peut fonctionner autant comme lieu d'accueil et de rencontre que comme un espace d'investissement à long terme. En effet, le jardin accueille aussi des personnes qui viennent donner des « coups de main » pour des pratiques agronomiques spécifiques, ou bien d'autres qui

participent de temps en temps, ou encore d'autres qui veulent expérimenter mais qui ne trouvent pas vraiment leur place et finissent par partir.

« Quand des nouvelles personnes arrivent, on ne peut pas leur dire « le jardin c'est ça quoi », non, le jardin se recompose à chaque moment où il y a des nouvelles personnes qui arrivent [...] Le jardin est tout le temps en train de se régénérer, de se nourrir, avec des moments de pleine activité, des moments de faible activité et puis un jardin c'est tout le temps un équilibre précaire (Loïc) ».

Cela le caractérise comme lieu de passage, dans la mesure où il y a un constant afflux de personnes et de renouvellement des personnes. C'est précisément les attentes individuelles qui vont se confronter aux attentes du collectif. Nous constatons ainsi des engagements de différente intensité dans la profondeur et dans la durée. Certains individus ne cherchent que des espaces de sociabilité, d'autres sont attirés par la possibilité de construire ensemble un projet politique, pour d'autres encore c'est le projet agricole et alimentaire la priorité, tandis que d'autres encore veulent participer aux tâches ponctuellement, pour apprendre la dynamique d'un potager ; certaines personnes vont ainsi s'investir plus jusqu'à s'approprier le lieu et le fréquenter systématiquement. La difficulté est justement de pouvoir concilier la diversité d'attentes individuelles et les priorités que chacun peut y assigner.

« C'est un truc pas facile de tenir ensemble, c'est très riche mais à la fois très difficile que quelque chose prenne, car on doit appliquer ensemble des méthodes de cultures différentes, on ne peut pas juste dire on va s'occuper de la dimension politique et collective, se réapproprier l'espace ensemble ce n'est pas que à un moment donné cela passe par un choix de cultures et de façons de faire mais il y a plein de jardins imaginables, différents. Il n'y a pas quelque chose qu'on peut planifier d'un bureau de la mairie quoi. C'est vraiment des rencontres successives, des gens qui habitent à proximité, des gens qui ont des pratiques, des envies, qui ont envie de faire quelque chose ensemble (Jérôme) »

Le renouvellement récurrent des personnes peut donner un caractère de dynamisme au projet collectif et est une qualité appréciée par les jardiniers, mais les engagements éphémères peuvent entraîner des contraintes pour la réussite du projet en commun, autant en ce qui concerne la démarche agronomique que la réalisation du projet politique.

Malgré les hétérogénéités individuelles et les incertitudes possibles vis-à-vis de la pérennité du collectif, nous pouvons identifier au sein de ce jardin un espace commun dans lequel les individus concernés partagent des valeurs, des croyances, des idéaux, voire des rêves. En somme, des manières de faire vis-à-vis de l'espace. Dans le tissage de cet espace collectif un vif désir revendicatif qui vise à montrer d'une part qu'il est possible d'inventer de nouvelles formes de

rencontre et de gestion de l'espace public et d'autre part qu'une production vivrière dans le tissu urbain est une activité viable. Ainsi, à travers le dialogue et la discussion, a été inventée collectivement une manière de s'ancrer dans cet espace. Chacun semble trouver sa place dans une forme d'épanouissement collectif. Toutefois, est-ce que cela génère pour autant un repli identitaire ?

Sur cet aspect, nous avons observé que la construction de ce monde commun tient des équilibres établis dans un « entre-soi », avec un partage des valeurs à l'intérieur, où il est constamment nécessaire de chercher à se légitimer. Or, dans ce mécanisme nous avons observé qu'il existe aussi une tension de « forces » tournées vers l'extérieur. Il y a donc dans cette intention un besoin conséquent qui se légitime dans la présence de l'autre, et c'est bien là toute la symbolique de l'appropriation et en même temps la « porosité » de l'espace commun.

De l'espace commun au partage de l'espace ?

À partir de cette représentation de la « porosité » de l'espace commun, nous cherchons à saisir les dimensions attribuées à la « zone osmotique » et la manière dont les jardiniers appréhendent et qualifient les situations. En ayant toujours la perspective de l'expérience de ces jardiniers et au-delà des relations entre le jardin et son environnement proche, nous remettons en question la figure d'autrui à l'intérieur du jardin collectif. Trois questions guident donc notre analyse : comment se construit le regard de l'autre ? Quels rapports de pouvoir se jouent dans cette construction ? Quelles conséquences de ces élaborations percevons-nous dans les conditions d'accès au lieu et dans les manières de s'approprier le lieu par les acteurs concernés ?

Nous ne pouvons pas oublier que la friche est aussi le lieu qui autorise la rencontre et l'interaction d'individus issus, à priori, d'univers séparés. Toutefois, nous proposons l'hypothèse que si l'histoire et l'évolution d'usages de la friche influencent les comportements et les manières d'agir des individus, c'est la place qu'assume chaque individu dans le lieu qui joue un rôle majeur. Cela va participer à la manière dont l'individu élabore la représentation de soi et en même temps à la lecture qu'il fait de l'autre. Cette construction nous intéresse car elle contribue à conditionner l'accessibilité et les usages du lieu.

Toujours à propos des tensions entre les attentes individuelles et les objectifs collectifs, les jardiniers sont constamment amenés à composer dans les « frontières » de cet espace commun. Soit à l'intérieur du quartier avec le voisinage ou bien dans leurs rapports aux autorités de la ville qui sont concernées par cet espace. Voilà pourquoi cette spatialité commune n'est pas étanche. Elle se redessine constamment à force d'interactions avec les « passages » de l'autre.

Réciproquement, la configuration de l'espace public ouvre l'espace commun à la différence, au transit de la diversité, à la diffusion d'autres individualités.

Le jardin est aussi un espace vivant et de ce fait est loin d'être un espace clos, hermétique ou replié sur soi. Le passage des personnes, le transport de matériaux, les activités en communs autant agricoles que sociales (pique-niques, fêtes) dépassent les bornes physiques strictes en ce qui concerne les bruits, les odeurs, les traces. Le micro-paysage qui se recrée est aussi perceptible de certaines maisons ou d'appartements qui jouxtent le jardin. Effectivement la perception que les personnes de l'extérieur (voisins ou passants) peuvent avoir de ce lieu peut être diverse et se traduire en sentiments favorables ou défavorables vis-à-vis des jardiniers. Il s'agit de leur espace de vie qui se voit modifié par un groupe dont l'origine, à priori, est différente de l'univers strict du quartier.

Nous voudrions d'abord nous attarder sur les rapports qui se sont établis et qui se sont vus évoluer dans le temps entre les jardiniers occupants et l'acteur qui détient presque la totalité de la propriété juridique à savoir la municipalité de Saint Jacques de la Lande. Dans la première période de l'occupation du jardin, les habitants à l'initiative de la démarche ont organisé des rencontres dans le jardin sous la forme de pique-niques, fêtes ou soirées au jardin et ont proposé aux voisins de venir avec une invitation déposée dans la boîte aux lettres. C'est ainsi qu'un élu qui habitait le quartier a pris connaissance de la démarche et a rencontré les jardiniers. Il a conseillé de régulariser la situation. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises des discussions avec les chargés d'espaces verts ont eu lieu.

Comme résultat de ces rencontres, le service d'espaces verts de la municipalité de Saint-Jacques-de-la-Lande a donné la possibilité de poursuivre le projet du jardin, sous certaines conditions : ne pas planter d'arbres fruitiers, ni faire de constructions trop imposantes qui risqueraient de se pérenniser, comme la construction d'une serre. Ainsi et avec une sorte d'accord à l'amiable, la Mairie n'a pas donné un délai pour le temps d'existence du jardin. Cette réaction institutionnelle, sans être tout à fait satisfaisante pour les jardiniers, ne les a pas empêchés de continuer l'appropriation de la friche. Néanmoins, une méfiance perceptible de la part des jardiniers s'est installée. Ils considèrent que l'élan constructeur de l'agglomération rennaise est une menace constante pour la pérennité de leur jardin.

Dans ces conditions, les jardiniers considèrent que leur lieu est perçu comme un espace « toléré », parfois « bien vu » mais pas tout à fait accepté. Toutefois, cette condition ne se traduit pas forcément dans un encouragement franc vis-à-vis de ces activités jardinières.

« La Mairie nous a dit qu'il n'y aurait pas de projet foncier d'ici à 2-3 ans dans un premier temps, donc déjà un an cela vaut le coup de planter ceci ou cela. Des choses qui demandent 6 mois, il est possible de les mettre en place [...] Mais ils ne nous disent pas « ah c'est intéressant votre projet on va préserver le lieu pour que cela soit pérenne... ». Non au contraire, ils nous disent « Bon, oui pour l'instant vous êtes tranquilles, on ne va pas vous virer... ». Il y a une grosse distinction quand même ! (Vanessa) ».

Les jardiniers perçoivent dans l'attitude de la mairie une sorte d'arrangement, de convenance. Ils pensent que tant que dure le temps d'attente d'un projet, la Mairie aura intérêt à laisser fonctionner le jardin car il s'agit d'un lieu vivant qui empêchera d'éventuels squatteurs de s'installer ou de dégrader l'espace. En revanche, les jardiniers d'un commun accord pensent que le moment venu la Mairie n'aura aucun scrupule à les expulser.

Toutefois, d'autres arrangements s'instaurent lors de la rencontre entre les jardiniers et les jardiniers municipaux qui entretiennent la pelouse et empêchent le boisement de la friche. Avant l'appropriation de la friche le terrain était abandonné. Les jardiniers municipaux en assuraient l'entretien. Tandis que le potager s'agrandissait et se pérennisait, il a fallu que les jardiniers se mettent d'accord avec les jardiniers municipaux pour demander de faire un entretien différencié de la friche. Ils ont dû faire respecter non seulement les cultures mais aussi les zones d'expérimentation de travail de sol, des matériels de récupération, etc. Ces rencontres ont eu comme résultat un arrangement avec ceux qui représentent la mairie sur le terrain. Cette situation a été bien perçue par les jardiniers interviewés. De ce point de vue, il nous semble que des accords construits entre acteurs sur des pratiques concrètes dans le lieu participent à faire évoluer les visions et les *a priori* que chacun porte sur l'autre.

En ce qui concerne l'intégration du jardin au quartier, nous avons évoqué les actions concrètes amorcées par les jardiniers, notamment celle de proposer aux voisins de participer à travers des invitations dans les boîtes aux lettres.

« On avait l'idée aussi de donner une dimension qui ait une résonance dans le quartier. Donc on a invité les voisins à venir voir cet espace pour montrer qu'on commence à défricher et proposé l'idée du jardin collectif. Et on les a invités à venir, du coup on a lancé des invitations dans les boîtes aux lettres... » (Jérôme).

Malgré ces tentatives, s'ouvrir aux voisins a toujours été un aspect délicat. Certains d'entre eux sont venus voir mais il n'y a pas eu de motivations concrètes pour participer au collectif. Seulement depuis peu, il y a deux voisins qui se sont impliqués de manière plus régulière. Sur cet aspect Jérôme nous livre son point de vue critique :

« J'ai l'impression que cela fait un truc d'ensemble qui n'était pas très engageant pour d'autres gens. Soit parce que la dimension collective ça va pas pour tout le monde, il y en a certains qui ont juste envie de faire une parcelle pour eux. C'est possible peut être. Il y en a aussi qui n'avaient pas d'approche sur le collectif et qui se sont dit pourquoi pas. Sauf que la façon de nous organiser c'était un peu une expérimentation, parfois un bordel, peu de direction claire sur lequel se positionner (Jérôme) ».

C'est précisément là que l'on voit se dessiner la figure de l'autre. Les conditions d'accès à cette communauté ainsi établies supposent donc des modalités d'intégration bien spécifiques. Cette spécificité tient au fait que les nouvelles personnes qui acceptent de partager et de s'investir dans cette spatialité doivent aussi composer avec la modalité d'occupation de l'espace qui est proposée. Elles doivent accepter de se plier à la défense de cet espace, d'adhérer à des valeurs partagées par un groupe et, de ce fait, s'appropriier l'identité commune.

Dans la logique du projet politique des jardiniers, il est pour certains prioritaire d'essayer d'élargir le collectif aux voisins du quartier. Idéalement les jardiniers aimeraient partager les valeurs qu'ils ont construites dans le lieu avec les personnes du quartier. Ils pensent qu'il est important de pouvoir construire des relations de solidarité avec les autres dans cet espace de vie. Cependant, ils ne peuvent s'empêcher d'avoir quelques préjugés comme réaction au manque d'intérêt qu'ils perçoivent de la part des voisins.

« Peut-être que c'est nous qui ne donnons pas envie aux gens de venir quoi, il y a ce côté-là aussi. Ils voient qu'il y a des gens qui jardinent et ils disent voilà l'espace est occupé l'espace est figé quoi. Et du coup peut être que dans ce sens-là il y a un truc qui ne fonctionne pas quoi. En plus les gens peuvent dire « oui cet espace est déjà approprié par des jeunes » Encore on est que des jeunes ! Peut-être qu'on est mal vus aussi dans le quartier, peut-être qu'il y a des gens qui ne nous aiment pas et d'autres qui ne nous connaissent pas quoi... (Loïc) ».

Dans le propos de Loïc nous voyons se dessiner d'éventuelles barrières d'entrée au lieu avec par exemple des préjugés sur l'âge. À travers l'hypothèse de Loïc, nous inférons que le langage de l'habillement correspond à une image, une tenue vestimentaire quelconque peut être dissuasive à l'égard des personnes plus âgées. Il nous semble que c'est précisément ce genre d'idées qui participe à construire des conditions d'accès à cet espace de manière implicite. Néanmoins, cette supposée uniformité superficielle du groupe, telle qu'elle peut être perçue de l'extérieur, ne concorde pas avec l'hétérogénéité que revendiquent les jardiniers.

De même, le fait que ce soit ce groupe de jeunes qui font le jardin donnerait éventuellement à penser que ce lieu « est plus à eux » qu'aux autres. Dans ce sens, il s'agit donc d'une charge symbolique que le lieu porte et qui peut être objet d'une appréciation qualitative (positive ou

négative) de la part des voisins du quartier. En effet, comme nous l'avons déjà analysé, la légitimité d'appartenance au lieu ne peut pas simplement se lire à partir de la propriété juridique. L'attachement au lieu chez les jardiniers se vérifie dans chaque acte d'appropriation. Mais le voisin voit évoluer son espace de vie car, même s'il ne jardine pas, il peut aussi fréquenter cet espace ou bien le regarder par la fenêtre. Les conditions d'accès au lieu et la participation à un collectif de jardiniers ne peuvent être expliqués seulement du point de vue fonctionnel, là où l'éventuel usager serait seulement occupé à en tirer un profit. Il y a bien des imaginaires, des idées préconçues de chacun qui se mettent en jeu. Dans cette perspective, la représentation que ces jardiniers peuvent se construire d'autrui est intéressante. Vanessa n'éprouve aucune difficulté à décrire spontanément sa perception des autres, en livrant une typologie très fine des personnes qui regardent, se rapprochent ou qui fréquentent le jardin. Ce récit peut nous éclairer sur les interactions sociales dans le lieu:

« Depuis que je suis ici il y a quelque personnes qui viennent pour se promener et en même temps être un peu curieux donc il y a certains qui viennent directement nous parler à propos du jardin. Du coup on engage une conversation, pour savoir comme ça fonctionne si le lieu est ouvert ou pas, etc. Puis il y a des gens aussi qui sont par-là vers l'entrée, ils voient qu'il y a du monde au jardin et du coup ils ne viennent pas. Puis il y a des gens qui viennent du parking ici, soit qui viennent se renseigner un peu sur qui on est, qu'est-ce qu'on fait, mais plus par surveillance. Parfois certains qui viennent voir le docteur à côté. Enfin parfois il s'agit de gens qui ne sont pas du tout du quartier et comme ils viennent d'ailleurs ils n'ont pas d'enjeu. Donc c'est plutôt la curiosité et ils nous parlent plus facilement, ils n'ont pas peur car ils n'habitent pas ici. En fait sinon les gens qui sont juste à côté parfois ont des façons différentes de voir les choses, sont parfois plus craintifs du style « Est-ce qu'ils sont des squatteurs ? », « Est-ce qu'ils vont faire la fête ? » « Est-ce qu'ils vont nous embêter ? », ensuite « Comment ça se fait qu'ils ont le droit de venir dans un terrain qui ne leur appartient pas ? » etc. Puis il y a des gens qui ne sont pas intéressés et des gens qui au contraire sont plutôt dans la sympathie sur ce que nous faisons ici, qui trouvent génial le principe, qui nous visitent et parfois nous apportent 2-3 plantes pour mettre dans le potager ou qui viennent mettre leurs déchets verts dans le compost, qui nous apportent des feuilles qui viennent discuter un petit peu, en fait on a de tout comme réaction (Vanessa) ».

Si de manière générale l'appropriation jardinière éveille la curiosité des voisins et des passants, le degré d'implication de chacun dans cet espace peut être très différente. Il y aurait un gradient d'intérêt de la part de chaque individu selon l'enjeu que représente le lieu pour chacun. Vanessa évoque la signification qu'elle a construite vis-à-vis de la présence de « l'autre » dans cet espace commun. Pour elle, « l'autre » se positionne en attitude évaluative, en certains cas en attitude de surveillance. L'attitude de méfiance peut s'installer autant du côté des jardiniers vers l'extérieur que du voisin ou du passant vis-à-vis des jardiniers. La question de la « surveillance » peut jouer plusieurs rôles et a été étudiée à propos d'une comparaison entre jardins collectifs à Paris et à

New-York (Baudry *et al.*, 2014). Cette recherche signale que la visibilité des jardins collectifs participe autant à la surveillance des voisins vers « ce qui se passe dans le jardin » et peut être nuisible parfois à l'activité jardinière, dans la mesure où le regard de l'autre comporte aussi une dimension culturelle. D'autre part, l'étude montre comment certains jardins collectifs choisissent de tailler des haies basses ou de ne pas mettre trop de grillages pour faciliter la visibilité intérieur/extérieur (Baudry *et al.*, 2014). Le regard, la visibilité du jardin informent sur l'insertion du jardin dans le quartier et les sociabilités possibles qui en découlent.

Néanmoins, dans notre cas et derrière la supposée méfiance qu'exprime Vanessa, nous pouvons aussi lire un besoin de reconnaissance dans l'altérité, qui chercherait à mettre en valeur le soin pris par les jardiniers pour faire de la friche un potager collectif. De même, le propos de Vanessa fait écho à la pensée de Pierre Sansot qui dans un article sur l'accessibilité des espaces invite à réfléchir sur le regard que nous construisons de l'autre : « *n'y a-t-il pas toujours inclusion sans une certaine exclusion, appartenance à un quartier sans méfiance à l'égard du passant distrait ?* » (Sansot, 1991). À partir d'une probable interaction éphémère, Sansot fait appel à la tension qui se noue entre le regard de celui qui se sent « de droit » appartenant à un quartier et celui qui à ses yeux « viens d'ailleurs », c'est à dire l'étranger, la peur de l'inconnu. Toutefois, cette tension « inclusion / exclusion » peut être aussi interprétée de manière réciproque autant par les jardiniers qui construisent ce lieu à eux comme dans le regard des voisins. En effet, pour les voisins il s'agit de pouvoir intégrer (ou pas) la vision de celui qui est différent. Mais, un autrui qui est différent pas seulement en apparence, aussi dans la manière d'agir et de s'approprier l'espace public.

La mise en place et l'appropriation du potager dans la friche permet la coexistence des usages et des pratiques qui répondent à des logiques sociales et spatiales différentes. Il y a en effet une forme de rupture vis-à-vis de l'appropriation des jardins privés des voisins qui jouxtent la friche. Le rapport à l'appropriation, à la culture de la nature et à la signification de l'espace public sont mises à l'épreuve dans le même lieu, avec des visions de monde qui peuvent être tout à fait différentes. Cela risque de déboucher sur un conflit ou, suite à cette friction, recréer tout à fait un autre rapport socio spatial. La friche devient ainsi un espace multifonctionnel avec différents degrés d'appropriation, d'usages et de pratiques. Néanmoins, si il s'agit de l'appropriation d'une friche publique pour un jardin collectif, la friche accueillait déjà des usages et des pratiques de la part de voisins et de passants. Qui est le plus légitime pour défendre ou imposer à l'autre un certain type d'usage qui va venir interférer sur son propre espace de vie ?

On peut constater ce qui se passe dans la « zone de jonction » là où l'action de l'un empiète sur l'espace personnel de l'autre. Il s'y produit une légitimité réelle d'usage. Par exemple, là où le voisin est habitué à emmener son chien pour se promener librement dans la friche, il doit

dorénavant faire attention car il y a un potager à contourner, de plus il ne peut plus lâcher tranquillement son chien s'il y a des jardiniers qui sont dans le jardin. Sur cet aspect, les observations sur les pratiques du lieu nous indiquent que de fait la friche accueille des nouvelles fonctionnalités, celle-ci impliquant une forme de zonage.

Dorénavant le propriétaire du chien doit se contenter du secteur de l'entrée de la friche pour promener son animal. Pour leur part les jardiniers ont dû aménager certains marquages et protections, voire des clôtures pour les parcelles en culture, afin de dissuader les chiens de faire des dégâts. De ce fait nous constatons une limite à la coexistence de ces deux fonctionnalités, une forme de compétition entre les usages possibles à un moment donné et une forme d'exclusion qui se met en place.

La nouvelle fonctionnalité agricole de la friche a aussi demandé une adaptation réciproque de la part des jardiniers municipaux vis-à-vis des jardiniers du jardin collectif. En effet il a fallu discuter, s'entendre, déterminer ensemble les zones à protéger, et délimiter les zones où appliquer un entretien différencié. Il s'agit d'accords très informels dépendant de la bonne volonté de chaque partie.

Dans les propos de Vanessa il est aussi possible de repérer des situations d'interaction qui relèvent de l'intérêt réciproque. C'est le cas des voisins qui fréquentent le jardin et sont sensibles à l'activité du groupe. Leur reconnaissance se manifeste dans les échanges qu'ils établissent. Ainsi par exemple, des voisins vont apporter des plantes, d'autres vont profiter de l'occasion pour déposer des déchets verts au compostage et pour établir une discussion avec les jardiniers et s'intéresser à leurs pratiques. Ces échanges de produits, de matériaux et éventuellement de savoir-faire manifestent un véritable accès à cet espace, dont nous percevons la qualité « de public ». C'est ainsi qu'au-delà d'une adaptation réciproque nous lisons dans ce type d'interaction une forme de valorisation.

En dernier terme, il y a aussi des acteurs « extérieurs au collectif » qui, tout en étant anonymes, participent aussi à la configuration du lieu comme aux comportements des jardiniers. Il s'agit de personnes qui de temps en temps se sentent attirés par certains produits et objets du jardin, au point d'en faire un objet de désir et cautionner de ce fait un acte de vol. Ainsi si aujourd'hui les vols se font de moins en moins évidents, cela n'était pas toujours le cas et il a fallu certaines conditions d'adaptation de la part des jardiniers pour faire évoluer la situation.

« On n'est pas là tous les jours, donc on ne sait pas ce qui se passe, parfois on se fait voler des légumes. Il y a un tas d'incertitudes (Loïc) ».

« Les premiers moments où je suis venu ici on nous avait prévenu qu'il y avait des vols, mais surtout avec des produits comme les melons, les tomates, les fraises, donc il y avait pas mal de déception. Mais depuis que je suis là, je n'ai pas l'impression qu'il y ait des vols. Je n'ai pas eu cette expérience ici, vraiment (Vanessa) ».

Le fait de pratiquer de plus en plus le jardin a permis de mieux consolider l'appropriation. Ainsi, la friche en étant un espace habité a permis l'installation d'une forme de contrôle social qui s'établit d'abord de la part des jardiniers et petit à petit de la part des voisins qui commencent à avoir une certaine empathie pour les jardiniers et leurs activités. En effet, si les fruits et légumes de saison ont fait l'objet de désir, cela existait aussi pour les outils de jardinage. Les jardiniers ont dernièrement pu trouver un espace dans la cave d'un voisin pour ranger ces outils. Cette situation participe à la légitimation des jardiniers dans le lieu et le rôle qu'ils jouent dans l'entretien de cet espace de verdure de proximité. Les jardiniers trouvent ainsi une forme de reconnaissance à l'intérieur du quartier et l'empathie que cela génère donne aussi un grain de curiosité et de motivation à ces voisins pour franchir le pas et mettre la main à la pâte ! Du côté des jardiniers c'est aussi l'occasion de pouvoir flexibiliser leurs choix de mobilité pour venir au jardin, car c'est ainsi plus facile de venir à pied, à vélo ou en bus du fait de ne pas avoir à transporter des outils.

Des visions de mondes marqués par les représentations autant de l'espace public que de l'agriculture se télescopent à une micro-échelle : celle d'un quartier. L'espace ainsi construit se présente comme un tissu des continuités et discontinuités (sur la forme, les pratiques et les significations) dans lequel, malgré les différences de nature de l'espace, nous percevons la construction d'une forme de coexistence.

Chapitre 6 : L'agriculture urbaine comme « espace enjeu » : vers une recomposition entre espace privé et espace public ?

Par la pratique de l'agriculture urbaine, les habitants construisent et intègrent dans leurs pratiques des valeurs spécifiques à chaque lieu et ils assignent de l'importance à leur rapport aux lieux environnants. La pratique de ces espaces se réalise d'une manière intuitive, de proche en proche, et dépasse largement l'organisation de l'espace liée à l'appropriation juridique du sol. Ainsi, la pratique de plusieurs lieux simultanément ou successivement configure un espace topologique particulier dans chaque cas. Les exemples analysés nous montrent que ces lieux peuvent se trouver autant dans la ville qu'à la campagne et qu'ils portent une imbrication des statuts de l'espace, qu'il soit public ou privé. Les implications des habitants dans ces lieux peuvent être permanentes ou temporaires par rapport à l'usage des lieux. Au total, le caractère multifonctionnel de ces lieux d'agriculture urbaine (patrimoine écologique, ressource alimentaire, creuset d'interactions sociales, de revendications militantes et d'attachement individuel et collectif) en fait des « espaces enjeux » pour les acteurs qui s'y investissent.

6.1 La nécessité d'une approche plus topologique que typologique de l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine a beaucoup été étudiée en termes de typologies. Il s'agit de classements d'expériences qui nous amènent à réfléchir constamment sur des dichotomies classiques telles que rural-urbain, ville-campagne, public-privé ou même agriculture professionnelle versus jardinage amateur. En revanche, il nous semble que si une typologie des formes d'agriculture urbaine est utile pour associer un type d'espace à certains usages et à certaines pratiques, elle s'avère être une approche limitée pour expliquer les relations et les problématiques entre les lieux et les acteurs qui s'y investissent. En effet, cette manière de voir nous empêche de saisir la complexité d'expériences et de constructions des lieux par les habitants dans leurs espaces de vie, leurs usages de l'espace, qui dépassent largement les limites placées entre ces catégories. L'analyse centrée uniquement sur des lieux d'agriculture urbaine ne nous permet pas de visualiser les adaptations des pratiques habitantes, les stratégies de comportements et leurs motivations à l'action dans leurs espaces de vie.

Les habitants agissent et interagissent dans plusieurs lieux à la fois, en établissant des relations complexes, qui dépassent autant les limites juridiques des espaces que les limites administratives des communes et des agglomérations. Or, l'approche topologique permet de comprendre les liens que les habitants construisent entre ces lieux significants. La méthode topologique est une approche différente de l'espace, car elle permet d'interroger les dimensions de l'habiter qui participent à la construction des lieux agricoles et de comprendre l'élaboration des référentiels chez l'habitant. Comme nous l'avons montré, ces référentiels se définissent à partir des expériences personnelles, des valeurs et des représentations que les habitants mobilisent sur la ville, la campagne, l'agriculture et l'alimentation. L'analyse topologique des expériences habitantes nous permet alors de saisir comment l'habitant fait le lien entre les lieux exprimés comme significants, la pratique simultanée de plusieurs lieux (polytopisme) et l'intégration de l'espace vécu, même dans des spatialités et temporalités lointaines.

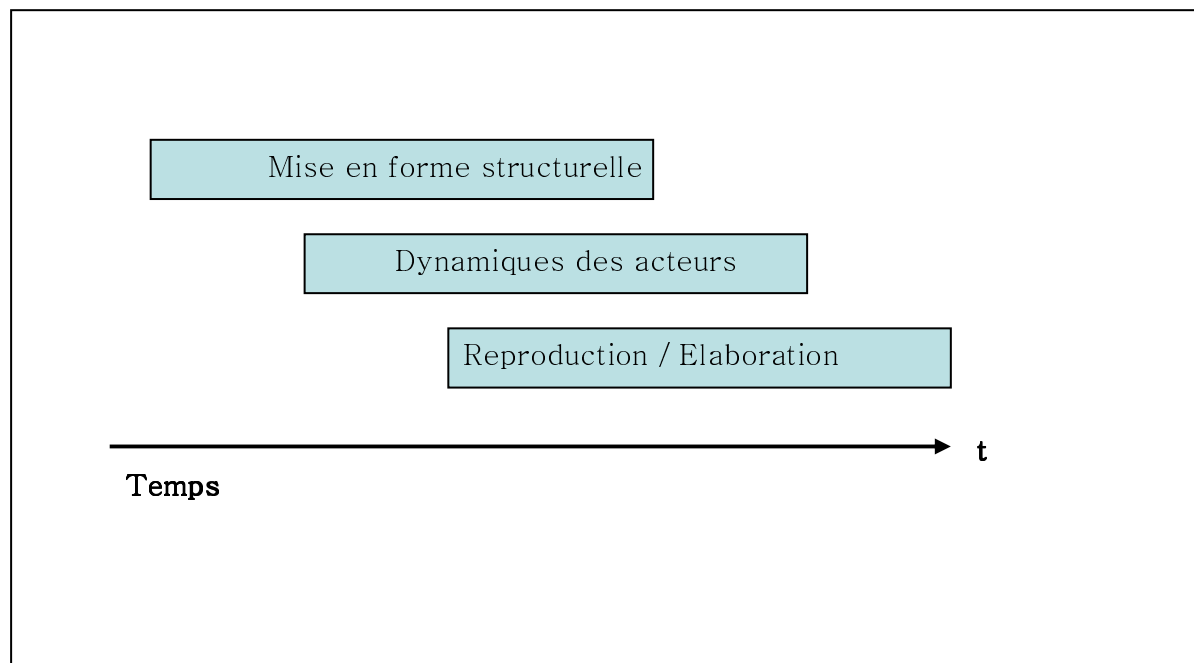
Ainsi, l'appropriation de l'espace privé comme public de la part des habitants se perçoit à partir de la reconnaissance de certaines qualités topologiques que les habitants établissent de proche en proche. Les habitants ont tendance à construire un système de lieux significants en suivant des intuitions guidées par la valorisation qu'ils font des sites. L'analyse du schéma topologique ensuite établi nous montre que ce qui fait la réalité du jardin n'est pas seulement la surface de terre, là où le jardin prend sa place, mais aussi la signification de chaque lieu dans son positionnement relatif. La valeur relative des lieux est liée à la relation entre les lieux plus qu'aux attributs de chaque lieu. Les individus assignent des valeurs à ces lieux pratiqués et vécus par rapport à leurs expériences personnelles, ils font des comparaisons et les rendent significants. Ainsi, le rapport entre les lieux est mis en tension, car l'habitant va leur donner une valeur par rapport à un système de lieux. En définitive, c'est l'ensemble de ces rapports qui fait système chez l'habitant et constitue pour lui un cadre de référence à l'action. Par exemple, la proximité apparaît comme une question relative chez les jardiniers interviewés et ne répond pas toujours aux attributs de distance. Cela peut aussi se rapprocher des « significations » telles que certaines valeurs affectives en rapport aux expériences passées, ou encore à des motivations militantes.

6.2 Rationalités habitantes pour des usages multiples dans les espaces enjeux

Au centre du processus de *production de l'espace social* tel que l'explique Lefebvre (2000), l'intervention et l'investissement des acteurs dans l'espace urbain font de celui-ci un espace enjeu (Lefebvre, 2000). Tel que nous l'avons analysé, par exemple, l'investissement d'un groupe humain

dans une friche pour la transformer en un jardin collectif est aussi un acte politique, dont la prise de pouvoir rend compte. Dans cette posture, nous rejoignons la lecture de Bonny et Ollitrault (2012) à propos de la dimension spatiale des mobilisations. Ils proposent de considérer les mobilisations comme un continuum des situations sous la forme d'un gradient d'expériences en incluant des investissements ordinaires de l'espace jusqu'aux mobilisations les plus institutionnalisées. Cette vision nous permet de valoriser précisément les interventions habitantes au sein de leurs espaces de vie autant que celles qui relèvent des problématiques publiques. Dans cette perspective, Bonny et Ollitrault (2012) considèrent que pour appréhender le contenu d'une mobilisation il faut saisir la relation dialectique qui se noue entre la structuration et l'action que les acteurs font au sein de l'espace dont la mobilisation fait l'objet. Selon ces auteurs, cette approche permet de saisir la dimension spatiale de ces interventions habitantes sous de multiples formes : « en tant que cadre de vie familier, en tant qu'enjeu conflictuel, en tant que déploiement d'actions dans des lieux dotés d'une résonance symbolique, etc. » (Bonny et Ollitrault, 2012). Nous reprenons cette idée pour comprendre la complexité des constructions spatiales que les individus élaborent à partir de l'exemple de l'appropriation jardinière du site des prairies Saint-Martin que nous avons analysée précédemment.

Figure n°12 : Proposition de logique de structures et d'action dans les mobilisations habitants



D'après Y. Bonny et S. Ollitrault (2012)

La ville, telle que les habitants la pratiquent, la parcourent, la vivent, est déjà structurée en une trame d'espaces publics, privés, en commun, qui s'organisent selon des rapports complexes de

pouvoir. Selon Le Caro (2007), « *le territoire d'un individu s'étend donc sur trois sortes de propriétés juridiques : celle où il est chez lui, l'espace public et la propriété d'autrui* ». Dans notre analyse nous avons pu relever que l'individu se comporte différemment selon la position qu'il occupe dans le lieu et cela participe aussi des rapports qu'il établit avec autrui.

Dans le cas des individus concernés par les investissements dans le site des Prairies Saint-Martin, certains d'entre eux se déclarent mal à l'aise vis-à-vis des projets que la ville fait à leur place. En revanche, nous avons montré qu'ils agissent dans le lieu avec la création et la ré-création de nouveaux espaces. En effet, le site des Prairies Saint-Martin est le résultat autant des aménagements de la Ville que des interventions des jardiniers, comme des riverains. Mais ce lieu porte aussi une histoire (traces des aménagements antérieurs, interventions de la Ville, histoires personnelles des autres jardiniers) dont les interventions habitantes ne peuvent pas se détacher. Tous ces éléments constituent la « mise en forme structurelle », telle qu'indiqué sur la figure n°8. Sur cette base, les jardiniers que nous avons rencontrés élaborent des constructions socio-spatiales que le schéma appelle « dynamiques d'acteurs », dans le lieu et entre les individus et les groupes concernés qu'ils soient jardiniers, habitants, groupes de la société civile, mais aussi les représentants de la Ville comme les services d'urbanisme et d'aménagement, les services espaces verts et les élus impliqués.

Un élément à souligner qui émerge de cette réalité composite est qu'il n'existe pas de lien automatique entre le statut juridique du sol et la légitimité des propriétaires, entre les droits de propriété et l'appropriation réelle par les habitants ou de ce qu'ils pratiquent, fussent-ils des habitants ou l'institution publique. En effet les accords et règles d'appropriation semblent se créer, se recréer et se construire de façon dynamique, dans la réalité particulière du lieu où les acteurs concernés sur le moment jouent un rôle fondamental. Par exemple, dans les cas analysés nous trouvons des situations qui correspondent à la reproduction des formes préexistantes, tel que l'investissement dans le jardin familial de Franck et Céline (ref. II.5.1), mais aussi des situations nouvelles comme celle de Yann, qui sans avoir un bail, s'approprie un terrain déjà délaissé dans le site et développe un jardin potager avec un ami. Puis, suite à leur expulsion, Yann décide individuellement de revenir sur le site pour refaire un jardin potager, mais cette fois-ci en mode « jardin pirate ». Cela montre l'élaboration de nouvelles pratiques, mais aussi des adaptations des individus, suite aux changements venus de l'extérieur. C'est ainsi que, tel que l'indique la figure n°12, cette situation se développe de manière progressive, permettant l'enchevêtrement des structures et des actions des individus et des groupes concernés sur les lieux. En même temps, cet enchaînement analytique nous permet de visualiser la complexité de

l'élaboration de l'espace social d'autant plus que chaque individu apporte ses propres référentiels topologiques et son espace vécu.

De même, nous avons identifié une difficulté de la part de certains habitants à s'approprier les formes d'agriculture urbaine proposées par la Ville, tels que les jardins familiaux plus conventionnels. Certains d'entre eux préfèrent chercher des solutions différentes en s'appropriant des espaces qu'ils trouvent à proximité de leur domicile. C'est bien le cas d'Hubert et Françoise (ref. II.6.1), qui ont réalisé une extension de leur domaine dans la friche publique adjacente à leur domicile, à travers la mise en place d'un potager. Nous pouvons réinterpréter cette appropriation de la part de ce couple comme une manière de combler leurs *aspirations* ou leurs attentes les plus profondes dans le sens évoqué par Chombart de Lauwe (1974). Néanmoins, il nous semble qu'à terme cette friche, qui constitue aujourd'hui une réserve foncière pour la ville, va devoir répondre plutôt à une approche aménagiste à priori de « *besoins-obligations* », dans le sens d'une structure urbaine qui se densifie et qui fonctionne plutôt à partir d'une logique plus quantitative et fonctionnaliste. Cependant, pouvons-nous systématiquement opposer rationalité habitante et rationalité aménagiste ? Que trouve-t-on entre ces deux pôles de tension ?

La perspective qui se dégage de l'analyse des rapports topologiques des habitants nous permet de visualiser d'autres relations qui font éclater cette vision dichotomique. Bien que de manière générale les habitants ne soient pas dans une logique de privatisation pour eux-mêmes de leurs espaces appropriés, la démarche d'Hubert et Françoise mérite discussion. À partir de la modification structurelle du lieu qu'ils créent, ils élaborent une forme de « privatisation de l'espace public » dans la mesure où le prolongement de leur activité dans la friche publique pourrait être vécu comme un « repoussoir » par certains riverains. En effet, ils déploient ce que nous pouvons nommer une « stratégie opportuniste », car ils agissent sur cet espace qui s'offre « au pied » de chez eux et décident de s'y investir. C'est bien pour cela que pour comprendre une dynamique habitante, il ne suffit pas d'établir des typologies par rapport à l'expérience d'agriculture urbaine et à ses enjeux. Il nous faut aussi intégrer la manière dont les habitants appréhendent leur milieu. Dans ce cas, nous avons montré que si la friche qui jouxte la maison devient une ressource, c'est grâce aux expériences d'agriculture vécues et pratiquées dans d'autres temporalités et spatialités décrites dans le schéma topologique

Par ailleurs et bien qu'il s'agisse d'une forme de privatisation, Hubert et Françoise ne bénéficient pas de tous les attributs de l'espace privé, car l'arrangement avec la municipalité qui valide leur pratique peut être révoqué dès lors que la Ville décide de mener un projet d'aménagement sur la friche. De même, nous ne pouvons pas négliger que les actions qu'ils réalisent dans le lieu produisent aussi des biens publics, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité paysagère : ils

produisent un micro-paysage vivrier dans la friche qui semble plaire à la plupart des voisins et passants. S'y ajoute une fonctionnalité écologique, car avec l'entretien de cette partie de la friche, l'introduction et la culture de nouvelles espèces et variétés contribuent à la re-création d'une micro biodiversité. De ce fait, Hubert et Françoise participent aussi à la continuité de la trame verte dans le tissu urbain dense. D'ailleurs, et comme nous l'avons analysé, bien que le jardin ne soit pratiqué que par ce couple, il peut aussi être un lieu d'échanges (de savoir-faire, des produits) avec le voisinage : le lieu est valorisé aussi par les habitants comme source de sociabilités. C'est ainsi que nous remarquons que les fonctionnalités paysagères, écologiques et sociales que ce lieu produit dépassent largement les limites de ce « nouvel espace privé » et correspondent bien aux attributs d'un espace public.

À partir de là, la question que nous pouvons poser est : comment les acteurs concernés s'approprient-ils ces fonctions écologiques, paysagères et sociales ? En effet, selon les entretiens menés sur place, les riverains sont bien conscients de ces fonctionnalités et ils se montrent favorables à argumenter vis-à-vis de la Ville le jour venu, soit pour faire des propositions concrètes, soit pour « défendre » la friche contre un possible projet immobilier qui irait à l'encontre de leurs convictions. Réciproquement, il reste à savoir comment un projet immobilier dans ces conditions peut intégrer un aménagement qui valorise les fonctionnalités du site, par exemple en les intégrant au réseau de trame verte, c'est-à-dire à la continuité des corridors écologiques et à la préservation des niches de biodiversité urbaine. De même, il reste à savoir comment un projet d'aménagement contribuerait à la réduction des inégalités sociales en ce qui concerne l'accès aux espaces de nature cultivable de proximité.

Il nous semble donc important de rappeler que, d'après nos analyses, la publicisation d'un espace ne relève pas exclusivement du droit. En effet, il s'agit aussi d'intégrer les pratiques, les usages et les mœurs qui peuvent être acceptés par le groupe social qui est concerné par l'espace enjeu. Ces pratiques ainsi conçues se diffusent dans l'espace au-delà des strictes frontières de la propriété juridique. C'est-à-dire que dans un même espace nous avons une redéfinition des frontières, celles-ci répondant aux significations que les habitants assignent à partir de leurs expériences personnelles et de leurs pratiques dans les lieux. Dans le même ordre d'idée, nous remarquons que cette logique « habitante » dépasse la logique de zonage en tant qu'outil d'aménagement, dans la mesure où ce dernier souligne une division volontaire de l'espace en lui assignant des fonctionnalités très spécifiques⁶⁸, et reflète normalement les attributs juridiques concernant la propriété du sol. Nous ne prétendons pas ici opposer les deux logiques habitante et aménagiste,

⁶⁸ Par exemple, en milieu urbain ZUP (zone à urbaniser en priorité), ZAC (zone d'aménagement concerté), etc. (Brunet *et al.*, 1992).

d'autant plus que nous faisons l'hypothèse qu'il existe « des rationalités habitantes » et « des rationalités aménagistes ». En effet, du côté des habitants, certains s'investissent dans un lieu tandis que d'autres le fréquentent à rythmes variables, et d'autres encore qui ne pratiquent pas le lieu mais qui éventuellement peuvent s'intéresser aux fonctionnalités écologiques de ce genre d'espaces. Même s'il s'agit de leurs espaces de vie, ces habitants peuvent assigner des significations très différentes aux lieux. Réciproquement les rationalités aménagistes peuvent être à leur tour aussi diverses dans la mesure où la production de la ville se nourrit d'une diversité d'influences des modèles urbanistiques. Mais, il faut aussi considérer la variabilité apportée par le niveau décisionnel et stratégique à l'échelle des élus, et l'échelle opératoire qui concerne les techniciens et le fonctionnement des services.

6.3 L'agriculture urbaine comme revendication d'un droit à la ville ?

A ce stade, et malgré leurs spécificités, nous pouvons nous demander quels fils, quels points de comparaison peuvent relier toutes les expériences analysées dans ce chapitre ? Nous avons observé que les investissements que ces habitants déploient dans les lieux ont en commun la manière avec laquelle ils revendiquent le droit à la ville. Mais, le « droit à la ville » énoncé comme une urgence par Henri Lefebvre (1973) ne se réfère pas à avoir le droit de parcourir ou de visiter la ville conçue. Au contraire, le droit à la ville vise à restituer le « droit à la vie urbaine » (Lefebvre, 1973). Cette conception met au centre de la problématique la question de l'habiter dans le sens de vivre la ville au quotidien, mais plus précisément de restituer aux habitants le droit à prendre part activement à la vie de la cité. A travers cette posture, Lefebvre critique le mode de production capitaliste de la ville en pointant du doigt la production de l'espace social. Sur cet aspect, les mobilisations habitantes ont été largement étudiées par la recherche en sciences sociales en Amérique du Nord, où l'on peut voir que le jardinage urbain a permis de faire évoluer les usages et la valeur de l'espace public urbain, participant parfois à la lutte pour la réduction de certaines inégalités sociales et spatiales, notamment de la part de populations défavorisées (Staheli *et al.*, 2002 et Schmelzkopf, 2002).

C'est dans cette perspective que nous envisageons les interventions des habitants dans leurs espaces de vie, comme leur manière de réclamer ce droit à la ville. En effet, ainsi que nous l'avons remarqué autant dans les interventions ordinaires dans leur espace que dans les mobilisations plus organisées, les jardiniers revendiquent ce droit à la ville dans trois grandes dimensions étroitement liées : « *le droit à la terre, le droit à l'accès à une nourriture de qualité et le droit à façonner leur espace de vie.* »

Tout d'abord, lorsqu'ils parlent de « *droit à la terre* », les habitants-jardiniers évoquent la signification de la terre dans sa fonction nourricière. Ils revendiquent l'accès à l'expérience productive dans le milieu urbain dans sa diversité de formes, tout en dépassant le statut juridique du sol. Ce point de vue rejoint leur vision plus large de ce qu'ils se représentent comme « la ville ». Pour eux il s'agit de fournir une nouvelle fonctionnalité à l'espace urbain et de ce fait, ils perçoivent un espace public urbain qui n'intégrerait pas seulement la nature mais aussi l'agriculture dans ses fonctions alimentaire, écologique et paysagère. De leur point de vue, la question agricole dépasse la figure des agriculteurs et elle doit être réappropriée dans la vie de la cité, car il s'agit d'un enjeu sociétal, voire pour certains d'un sujet politique. Ainsi, si selon Mathieu et Jollivet (1989) pour les citoyens, l'agriculture interroge la relation entre nature et société, nous percevons qu'à travers leurs pratiques, ces jardiniers sont en train de reconstruire le rôle de l'agriculture dans la vie de la cité, et c'est précisément cette démarche qui nous amène à penser autrement le rapport entre l'agriculture et la ville.

A ce propos, la question de la défense de la terre nourricière dans l'espace urbain français semble faire écho aujourd'hui aux grandes luttes dans l'espace rural qui ont marqué l'histoire de France comme la mobilisation au Larzac en 1973, et encore des luttes actuelles pour la préservation des espaces de « terre nourricière » par exemple, à propos de l'opposition à la construction de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes ou d'autres grands projets d'aménagement⁶⁹. En effet, certaines recherches montrent que, guidées par le même objectif de défense de la terre nourricière, des expériences de luttes urbaines émergent dans les grandes et moyennes agglomérations françaises et européennes. À ce propos, Yannick Sencebe (2013) illustre une mobilisation citoyenne avec l'exemple désormais célèbre dans le genre, de l'appropriation du Potager collectif des Lentillères dans un quartier à Dijon, terrain qui à l'origine avait été destiné par la Ville à la construction d'un éco-quartier. Cette expérience montre selon elle « *l'empaysannement des luttes urbaines* » dans la mesure où ces citoyens mobilisent à l'intérieur de la cité des enjeux largement partagés par les mouvements revendicatifs paysans et de ce fait ils mettent en évidence des enjeux économiques, urbanistiques et sociaux (Sencebe, 2013).

De même, l'analyse des expériences recensées à Rennes documente la manière dont les habitants construisent des rapports ville-campagne dans la ville même, en y incluant les activités productives, les pratiques alimentaires et la dimension agro-écologique, à travers des pratiques spatiales qui dépassent les limites administratives de la ville, des liens construits et créés avec

⁶⁹ C'est aussi le cas de la ferme des Mille vaches (Somme), du barrage de Sivens (Tarn), du Center Parcs de Roybon (Isère) exemples de conflits dont un enjeu important est la terre nourricière, conflits qui se situent en milieu rural. Cependant, de plus en plus en milieu urbain, des collectifs des citoyens s'organisent pour lutter contre l'installation des centres commerciaux sur des terres de maraîchage.

l'espace rural, dans le cadre d'échanges entre agriculteurs amateurs et professionnels. En effet, pour ces citoyens, il ne s'agit plus de regarder l'urbanisation des campagnes ou les effets de l'emprise urbaine sur les terres agricoles, mais à travers leurs pratiques, ils pensent l'agriculture dans et pour la ville, comme un facteur de régénération urbaine en donnant forme et contenu à une diversité d'expériences agri urbaines.

Ensuite, à travers leurs expériences, les habitants revendiquent un *droit à l'accès à une nourriture de qualité* qui relève de l'autoproduction et se positionne soit comme une alternative ou bien de manière complémentaire au marché conventionnel. Cette pratique d'autoproduction qui rapproche l'acte de production et de consommation participe d'une démocratisation des pratiques alimentaires, dans le sens où il s'agit de rendre accessibles des produits alimentaires sains et de qualité au plus grand nombre de personnes. Cependant, ces pratiques vont au-delà des besoins et nécessités car elles sont des pratiques porteuses de valeurs pour les habitants. Il s'agit ici de revaloriser l'acte productif au niveau individuel. On y trouve une forme de personnalisation car il s'agit de « mes poireaux » donc il y aura un plaisir ajouté dans l'acte de consommation, mais aussi la revalorisation du goût, et de la fraîcheur. En même temps, les expériences individuelles sont aussi le résultat de la valorisation d'échanges de savoirs et des échanges non monétaires que le lieu d'agriculture urbaine autorise, comme par exemple les repas partagés. Ces expériences se positionnent en complémentarité par rapport aux circuits alimentaires alternatifs. Nous trouvons dans ces revendications une critique écologique, vis-à-vis des dégâts environnementaux produits par une agriculture productiviste ; la critique sociale et politique de l'agriculture dans sa forme la plus conventionnelle conduit alors à tenter de maîtriser tout le processus de production, l'autoproduction va simultanément à l'encontre d'une économie marchande, notamment en ce qui concerne la création d'activités autres que le travail salarié.

Enfin, ces jardiniers urbains réclament également le *droit à façonner leur espace de vie*. Il s'agit ici de redonner la place à l'habitant en tant que producteur de son espace de vie, en tant qu'espace concret du quotidien, l'ensemble des lieux pratiqués avec les valeurs qui y sont perçues et projetées, tout en faisant valoir le droit à intervenir, à transformer et à s'appropriier ces lieux de vie à travers leur fonctionnalité agricole. Les habitants établissent une forme de réciprocité dans les lieux pratiqués, ce qui autorise l'appropriation, voire la transformation des lieux. Dans la mesure où les habitants mobilisent leurs propres valeurs dans les lieux qu'ils investissent, ils affectent aux lieux des significations particulières, ce qui engendre une forme de bien-être spatial. Il s'agit ici de redonner une esthétique propre à l'espace de vie, de modeler des lieux plus signifiants qu'esthétiques.

Les expériences des jardiniers évoquent la nécessité d'une participation concrète à la prise de décision concernant la gestion et l'usage des espaces, la reconnaissance de certaines pratiques, l'accompagnement adapté et flexible des initiatives locales. Cette revendication nous interroge sur le droit à maîtriser le foncier, lorsqu'il s'agit de l'espace public. Cela nous interroge aussi sur les relations et les fonctionnalités sociales qui se mettent en place dans ces espaces.

À travers leur manière d'agir dans leurs espaces de vie, les habitants appellent à un changement d'échelle d'intervention. En effet, à travers leurs expériences d'agriculture urbaine ils tissent des liens dans de petits espaces, par exemple à l'échelle de l'îlot ou du micro-quartier. Ces initiatives locales voire micro-locales s'avèrent aller à l'encontre des échelles d'intervention de la Ville qui porte une vision plus globale de l'espace. Néanmoins, pouvons-nous mieux rapprocher de manière constructive rationalités habitantes et rationalités aménagistes ?

Si nous avons constaté que les habitants renouvellent et s'approprient les fonctionnalités de l'agriculture en milieu urbain, nous observons en revanche que ces fonctionnalités sont investies par les aménageurs de manière différente. Il nous semble que cette approche différente peut en grande mesure s'expliquer par les représentations de l'agriculture, de la ville et de l'espace public que ces acteurs portent. Il nous semble que les valeurs portées par cette agriculture sont mobilisées de manière différente. En effet, la dichotomie entre le monde urbain et le monde agricole s'avère tangible du fait des types d'acteurs concernés et des échelles d'intervention vis-à-vis des lieux d'agriculture en milieu urbain.

D'une part les services d'espaces verts sont concernés par les espaces intra-urbains tels que les parcs, les jardins, les squares. Ces services reconnaissent des expériences de jardinage urbain amateur sous la forme notamment des jardins familiaux et dernièrement sous la forme des jardins partagés. Toutefois, nous avons noté qu'ils ne considèrent pas comme acteurs légitimes des collectifs informels, en particulier parce qu'ils sont réticents vis-à-vis des appropriations spontanées de l'espace public, surtout de crainte que la gestion de certains espaces par les habitants ne soit adaptée ni dans sa temporalité (trop éphémère) ni en termes d'esthétique, car la présence de la nature nourricière n'est pas encore acceptée dans la majorité des espaces publics⁷⁰. En effet, pour un habitant, il est plus important d'avoir un espace à cultiver près de chez lui, même s'il est plus petit que ceux que la ville peut lui proposer éventuellement dans le cadre des sites des jardins familiaux : le fait d'être plus près de sa résidence lui permet de suivre sa culture de près et par là de renforcer son sentiment de pouvoir rendre plus agréable son propre cadre de vie, d'agir de ses propres mains, éventuellement de limiter les déplacements en voiture.

⁷⁰ À la différence de certains espaces publics de l'exemple de la Ville de Montréal, où nous avons noté une évolution sur ce point.

D'autre part, la Métropole rennaise considère comme des acteurs agricoles légitimes la Chambre d'agriculture et l'ensemble des acteurs regroupés dans le pôle InPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale). Dans cette approche, l'agriculture concernée par la ville relève exclusivement de l'agriculture professionnelle et se cantonne aux espaces périurbains, frange urbaine comprise, sans intégrer l'agriculture non professionnelle péri comme intra-urbaine. Cette façon dichotomique de penser l'agriculture pose problème à l'échelle globale de l'agglomération car sont négligées les formes originales d'investissement des habitants qui construisent de nouveaux espaces sociaux. De ce fait, dans l'état actuel des choses, les initiatives habitantes ne peuvent pas être considérées de manière pleinement constructive dans la planification urbaine.

III

Faire territoire au-delà de son carré ?

Nous sommes allée à la rencontre des jardiniers : chez eux, dans leur jardin principal, dans leur jardin unique. Nous avons observé comment à partir de cet espace jardiné, d'autres spatialités se créent. Souvent, les jardiniers eux-mêmes pratiquent une pluralité de lieux d'agriculture urbaine à travers une dialectique entre mobilités et ancrages entre les lieux qui leur font sens, ce qui permet à ces lieux apparemment disjoints de faire système. Pour mieux comprendre les dynamiques de recomposition de l'espace qu'effectuent ainsi les jardiniers nous avons utilisé les notions de « communauté » et de « réseau ». Dans cette perspective, plutôt que de chercher à caractériser les périmètres ou l'identité de territoires de l'agriculture urbaine, nous avons orienté notre analyse sur la spatialité des relations sociales, en vue d'explorer les mécanismes des territorialités jardinières. Dans cette partie, nous passons de l'analyse individuelle approfondie que nous avons réalisée dans la deuxième partie à celle de communautés et de réseaux afin d'appréhender la construction de spatialités partagées susceptibles de contribuer à la fabrication des territoires urbains renouvelés. Ainsi, cette dernière partie permet d'élargir le regard depuis les pratiques individuelles jusqu'à la construction des spatialités de l'habiter citoyen et d'interroger les enjeux pas toujours explicites et les évolutions potentielles des politiques publiques dans le domaine de l'agriculture urbaine, à partir de l'expérience habitante.

Chapitre 7 : « Communautés » ?

L'investissement des individus dans différentes expériences d'agriculture urbaine permet d'observer la portée des initiatives individuelles, mais aussi l'émergence d'espaces collectifs. Il s'agit de spatialités collectives multifformes, variables dans le temps autant que dans l'espace. Certaines sont éphémères, elles changent de lieu, se renouvellent, certaines se pérennisent. Les espaces eux-mêmes se construisent aux rythmes des réciprocitys et de partages d'expériences. Nous constatons ainsi des flux, des passages d'individus et de groupes entre les lieux. Nous observons des échanges qui concernent non seulement des connaissances sur le fonctionnement du vivant mais aussi une forme de savoir-faire agricole construit au fil des expériences. Les jardiniers échangent aussi des matériaux et outils de jardinage, des produits et des récoltes. Il peut également y avoir des échanges d'heures de travail, échanges considérés comme des « coups de main ». Enfin, un certain nombre d'affinités et de valeurs « en commun » se développent entre ces habitants, sur le plan du rapport à la nature, des pratiques agricoles et alimentaires, des échanges monétaires et non monétaires, sur le plan social, voire sur le plan politique.

Ces processus participent d'une confrontation et de l'agrégation d'investissements individuels qui donnent forme aux lieux collectifs, initiatives qui nous font penser à une forme de « communauté ». Pouvons-nous parler de « communauté jardinière » ? Ou mieux, de « communauté d'agriculture urbaine » ?

La notion de communauté est déjà mobilisée à propos de l'agriculture urbaine notamment dans le monde anglo-saxon en ce qui concerne les « Community Gardens » forme de jardinage collectif urbain aux Etats Unis, issue de la volonté citoyenne, qui a vu le jour dans les années 1970 (Baudry, 2010). Il s'agit ici de formes collectives partageant un espace, celui que les jardiniers se sont appropriés et qu'ils identifient comme leur lieu de vie, à savoir leur quartier. Au-delà de la motivation jardinière, certains groupes partagent aussi une appartenance culturelle, celle de leur pays d'origine, et ils accueillent des groupes d'immigrants.

Les « Jardins Communautaires » à Montréal, ont été aussi construits sur la base d'initiatives de mouvements populaires ensuite relayés en bonne partie par la politique de la ville pour remédier aux problématiques de sécurité alimentaire (Duchemin *et al.*, 2010). Nonobstant cette institutionnalisation relative, nos observations des jardins communautaires à Montréal nous montrent que ces habitants revendiquent aussi l'appartenance aux espaces publics de socialisation. En tant que groupes attachés à ces lieux, ils conçoivent et mettent en place des projets dits communautaires qui convoquent aussi bien des pratiques de l'agriculture urbaine que

des objets plus larges comme l'écologie, l'éducation, les démarches artistiques. Dans ce sens, ils partagent aussi une inclination socio-politique vers les décisions prises « par la base » et l'auto-organisation.

Les « *Communities Supported Agriculture* » organisées aux Etats-Unis depuis la fin des années 1970 font le lien entre des citoyens et des producteurs périurbains, souvent dans des systèmes productifs écologiques. Cette forme de « communauté » d'agriculture est apparue pour la première fois au Japon sur le nom de « Teikei » ; elle était à l'initiative de citoyens qui aspiraient à « *une agriculture familiale soucieuse de l'environnement et de la santé humaine* » (Amemiya, 2011). Ce rapport de réciprocité entre la ville et la campagne, qui se traduit en France par le mouvement des AMAP, est aujourd'hui répandu dans plusieurs pays et continue à faire le lien entre citoyens et agriculteurs sur la base du partage des valeurs de coopération et de solidarité, entre individus ayant des lieux et modes de vie différents.

En France la notion de « communauté » semble chargée d'une histoire dont certains préfèrent se passer pour éviter certaines polémiques. Par exemple, dans la langue vernaculaire, la notion de communauté désigne certaines minorités, comme la communauté gay, ce qui peut faire apparaître une tension entre un renfermement et une territorialité qui demeure floue. Nous pouvons aussi citer les « communautés de populations immigrées » dont les frontières apparaissent de plus en plus mobiles (métissage, intégration, double nationalité...). Ce sont des groupes d'individus qui semblent avoir des ressemblances entre eux, partager des références communes (histoire, langue...) mais la tendance sociale est à les individualiser pour mettre en évidence la différence avec ceux qui n'y appartiennent pas. C'est une forme de différenciation qui produit *de facto* des effets d'exclusion de « l'autre ». Dans ce sens, pour objectiver l'existence d'une ou des communautés jardinières, il nous semble pertinent de vérifier la manifestation d'une quelconque forme d'exclusion. De même il nous faut vérifier si le jardinage « en communauté » peut être vécu comme un repli sur soi ou comme un retrait de la sphère publique.

Dans le monde agricole en France, la notion de communauté est associée à l'effervescence communautaire post 68. Ces jeunes adultes qui, habitant la ville, ont choisi d'aller vivre dans une campagne lointaine, si lointaine qu'elle leur permettait de « fuir le système », de « vivre autrement », de « créer d'autres relations sociales » (Luxereaux, 1986). Dans ce type de communauté, le partage de l'espace quotidien était essentiel. Certaines de ces communautés ont été appelées postérieurement les « néoruraux » (Hervieu-Léger et Hervieu, 2005), individus et groupes qui partagent des rapports à la nature, des manières de travailler et de consommer autrement, ainsi que des manières différentes de vivre en famille. Cette communauté fondée largement sur le partage d'une forme de vie évoluée rapidement vers une communauté basée

majoritairement sur le partage des idées, des valeurs en commun, dont le partage de l'espace de vie ne fait plus la condition d'existence, d'autant qu'aujourd'hui les plates-formes web et les réseaux sociaux permettent de garder le contact à distance.

Comme nous avons pu le constater à propos des lieux d'agriculture urbaine dans la troisième partie, les personnes s'investissent et interagissent dans plusieurs lieux de manière simultanée ou successive. Les individus s'arrangent ainsi en groupes d'appartenance qui peuvent cohabiter, se croiser, partager entre eux, ou bien s'ignorer. Dans la mesure où apparaissent des caractéristiques identifiables (l'espace partagé, des manières d'agir, des valeurs et des idées), nous pouvons désigner les marges (frontières) de ces groupes de manière plus ou moins précise de même que le font les individus y appartenant et se sentant concernés par ces formes collectives. À ce moment-là les « groupes d'appartenance » deviennent « des communautés » lorsque ces personnes ont des choses ou des caractéristiques « en commun », selon la définition proposée par Tassin (1991), ou bien lorsqu'elles pratiquent « l'agir commun » si l'on suit Laval et Dardot (2010).

Ces propositions correspondent bien au fait que les jardiniers organisent leurs échanges dans une ou plusieurs de ces communautés dans des temporalités et spatialités diverses : au quotidien, en différents moments de leur cycle de vie, autant dans le milieu urbain que dans le milieu rural, s'articulant entre eux à travers des communautés qui peuvent prendre différentes formes, comme par exemple la communauté des voisins, des amis, de la famille, des relations de travail, ou encore la communauté d'appartenance politique.

À travers le prisme des portraits individuels, la communauté jardinière rennaise se dessine par des configurations, des sous-communautés ou des sous-groupes d'appartenance. Nous avons identifié des lieux, des espaces de vie qui nous permettent d'identifier des groupes d'affinités. Ces groupes s'organisent à propos de ces espaces partagés, avec leurs manières de faire, leurs manières d'établir des liens, autour d'objectifs communs. Du fait que ces communautés ou groupes d'affinités ne sont pas étanches, ils peuvent aussi interagir avec d'autres lieux d'agriculture urbaine, voire avec d'autres réseaux. Dans cette perspective, nous intégrons les espaces et les relations sociales au-delà des frontières des lieux afin de nous focaliser sur les liens et les possibles articulations entre ces différentes formes collectives d'agriculture urbaine.

7.1 Agriculture et famille, une communauté possible ?

Nous ne pouvons pas dissocier le fait familial de la problématique de l'agriculture, qu'elle soit professionnelle ou jardinière. En matière d'agriculture professionnelle, il s'agit dans la majorité des cas d'une activité où l'entreprise et la famille occupent le même espace, les liens de famille se

déroulent dans une tension permanente entre pratiques de coopération et de concurrence (Barthez, 1982). Ainsi l'auteur considère l'agriculture « ni comme un rapport de travail », « ni comme un rapport de famille » et insiste au contraire pour les intégrer dans un rapport social unique.

En effet, nombreux sont les travaux sociologiques qui continuent à étudier des problématiques telles que l'héritage de la ferme, d'un métier, la transmission des savoir-faire et aussi les questions liées à l'innovation (Gasselin *et al.*, 2014). La question de la famille étant aussi présente dans la pratique agricole, on se propose d'explorer son rôle lorsque « le travail d'agriculture » est le résultat d'une activité non rémunérée, d'un choix, enfin d'une motivation personnelle.

Dans le cadre de l'agriculture urbaine, la notion de famille renvoie spontanément aux origines des expériences de jardins familiaux, appellation qui vient renouveler ce qui, historiquement, a été le « jardin ouvrier » (Weber, 1997). Défini dans le code rural, le jardin familial a initialement un rôle alimentaire et social, soit comme traduction d'une politique paternaliste (jardins associés à la maison ouvrière), ou bien comme une solution d'aménagement (jardins dissociés de la maison et destinés à l'usage des habitants des immeubles collectifs) (Weber, 1997). Très fréquemment, dans les faits, la famille continue à se retrouver, à reproduire ou à renouveler des pratiques dans ces lieux destinés à l'autoproduction, parfois même à travers d'autres formes de jardinage comme dans le cas des jardins partagés.

Si l'agriculture, indépendamment de ses formes, semble donc être une « affaire de famille⁷¹ », ceci n'est pas sans influence sur les expériences des jardiniers étudiés.

Dans le cadre de notre enquête, la notion de famille prend effectivement une place importante dans la construction du discours des personnes qui jardinent dans le tissu urbain (sous la forme d'un jardin familial ou partagé) : lors de tous les entretiens approfondis, ce sujet est apparu spontanément. Ainsi, parler de pratiques jardinières et d'expériences agricoles passe donc par l'évocation des liens familiaux, que ce soit pour signifier des intentions ou des actes, ou bien pour justifier des choix sur le plan fonctionnel. Cependant, au-delà du discours, il faut vérifier *in situ* que les personnes interrogées jardinent habituellement en famille et que les lieux de jardinage ou d'autres pratiques agricoles correspondent à des expériences partagées dans le noyau familial à différents moments de la vie.

L'expérience de Marie à Lorient peut constituer un point de départ. Jardinière remarquable et remarquée, demeurant dans un quartier HLM, Marie bénéficie de l'accès à un jardin collectif au pied de son immeuble. Cet espace ne semble pourtant pas l'intéresser outre mesure, elle ne

⁷¹ « Affaire de famille » inspiré dans l'hypothèse proposé par (Gasselin *et al.*, 2014).

l'investit pas. De manière quotidienne, Marie préfère traverser la ville pour aller dans un autre jardin partagé qui se trouve au pied de l'immeuble où sa mère habite, là où nous l'avons rencontrée; Marie avoue préférer jardiner dans le quartier de son enfance, car c'est là qu'elle a été éveillée à la culture de la nature par sa mère.

À travers cet exemple, nous percevons la portée de l'expérience familiale originelle dans la pratique de l'agriculture urbaine chez certains habitants. Cela nous montre bien que les choix des individus ne répondent pas systématiquement à des raisons purement fonctionnelles : parfois la signification des lieux et des expériences peut l'emporter. En même temps, cela nous interroge davantage sur la spatialisation des liens de famille, c'est-à-dire sur la manière dont les individus se représentent les espaces qu'ils investissent à travers leurs pratiques d'agriculture et les possibles liens familiaux qu'ils tissent ou récréent lors de ces expériences. S'agit-il d'espaces qui se pratiquent exclusivement en famille ? Dans quelles conditions pouvons-nous parler de communautés de familles ? Est-ce que les limites de ces possibles communautés familiales s'arrêtent là où les liens de famille disparaissent ?

7.1.1 L'agriculture en famille selon le cycle de vie

L'analyse qui suit prend appui sur le discours de douze jardiniers rennais (récits individuels ou de couples), lorsqu'ils situent leur famille par rapport à leur pratique jardinière ou bien lorsqu'ils évoquent leurs liens de famille pour qualifier leur propre démarche jardinière. Il s'agit de caractériser la place prise par les liens familiaux et leur signification dans la construction d'une entité collective telle qu'une communauté qui partage un espace et des valeurs communes.

Le schéma ci-dessous propose une schématisation des liens familiaux des jardiniers rennais interrogés (Figure n°13). Bien qu'ils aient en commun l'évocation des liens familiaux à propos de leurs pratiques jardinières, la spatialisation de ces liens et l'importance relative que chaque individu assigne à ces expériences peuvent être bien différentes.

Nous proposons une spatialisation des expériences à partir d'une catégorisation générale de l'espace : tissu urbain, espace périurbain et espace rural. Elles apparaissent dans la figure dans un dégradé de couleur verte, respectivement du plus clair au plus foncé. Ces catégories de l'espace ont été définies selon la qualification énoncée par les habitants. C'est-à-dire par rapport à la spatialisation que l'habitant fait de ses lieux de vie où il a eu des expériences agricoles diverses. On intègre aussi certaines représentations de l'espace : « *je viens de la campagne* », « *je suis née à la campagne* », même si cette campagne peut être en réalité à une distance très variable de la ville centre. Ainsi par exemple le critère « espace périurbain » intègre des évocations comme « *chez ma mère dans une petite commune à côté de Rennes* ».

La lecture de chaque « groupe familial » (individualisé dans la figure par une ellipse) se fait de manière horizontale en utilisant comme point de départ le jardin dans lequel l'entretien s'est réalisé. Nous avons identifié trois situations : i) Le cas d'un jardin familial privé lorsque cet espace est d'usage exclusif de la famille (propriétaire ou pas). Ce jardin peut se trouver dans le lieu d'habitation, ou bien à proximité ou bien clairement détaché dans un autre quartier. ii) le cas d'un jardin familial qui s'intègre au dispositif des jardins familiaux proposés par la ville. iii) le cas d'un jardin partagé.

Ensuite nous avons considéré toutes les formes de jardinage et d'agriculture qui concernent exclusivement la famille, des lieux qui sont « en lien » avec le lieu principal de jardinage de la personne. Nous les observons donc autant dans l'espace périurbain que dans l'espace rural, ce sont des jardins familiaux, mais aussi des fermes dans le cas de l'espace rural. Il s'agit d'expériences agricoles vécues et pratiquées avec la famille, qu'elle soit celle des parents, des beaux parents ou de la famille élargie. Précisons que nous ne cherchons pas à faire un inventaire exhaustif des relations familiales, mais seulement à donner écho du vécu familial de l'individu dans le jardin qu'il pratique au moment de l'entretien.

La composante temporelle peut se lire implicitement à partir des liens de parenté que nous avons représentés par des trames, que ce soit l'individu ou le couple et leurs liens avec les générations ascendante et descendante. Nous avons également représenté les lieux d'ancrage associés à la famille, car même s'ils se trouvent dans une temporalité lointaine, ils participent à la construction d'une « spatialité familiale ».

La temporalité se lit aussi à partir de l'âge des individus au moment de l'enquête. C'est pourquoi nous avons séparé les individus en trois grands groupes d'âges les plus représentatifs des individus enquêtés : le groupe des plus jeunes (entre 25 et 35 ans), qui intègre des célibataires en activité ou au chômage ; le groupe de quaranténaires qui inclut des familles avec des enfants en bas âge et femmes célibataires ; enfin, le groupe de 60 ans et plus dont la plupart se retrouve dans la période de la retraite où le jardinage est une activité qui se pratique en couple ou individuellement, le jardin restant un espace vécu en famille, de manière exclusive ou pas. Les liens que les individus tissent avec ces lieux, sont représentés en indiquant une nuance entre lien fort et lien faible. Nous proposons ainsi de distinguer des liens « forts », lorsque la personne a eu des expériences agricoles avec ses parents ou grands-parents et qu'elle les considère importantes ; ou bien lorsque dans son discours elle considère cette expérience comme valorisante. Au contraire, nous avons détecté des liens dits « faibles » lorsque les personnes disent « n'avoir pas été initiées par leurs parents » ; ces jardiniers disent parfois avoir « vu faire », mais cette expérience n'est pas forcément valorisante dans leur parcours. Des liens forts ou des liens faibles se tissent indépendamment de la nature de la spatialité. Même dans une spatialité lointaine, il est possible d'observer des liens forts. Une flèche à sens unique indique que la personne considère cette expérience comme faisant partie de son passé et qu'elle ne revient pas forcément en ce lieu. En revanche, la flèche à double sens indique une pratique systématique de ces lieux.

Une première lecture de la synthèse des cas nous montre que tous les individus interrogés qui jardinent aujourd'hui dans le tissu urbain ont connu, à un moment de leur vie, une expérience avec l'agriculture par le biais de la famille dans l'espace périurbain ou dans l'espace rural. Cette

expérience peut être perçue comme valorisante, mais aussi comme le résultat d'un rapport « ambigu » à l'agriculture. Bien entendu, ce rapport ne cesse de se renouveler, dans un contexte régional breton marqué par l'empreinte sociale et économique de l'activité agricole (Canévet, 1992). Nous allons décliner les nuances apportées par la schématisation dans les rapports de ces jardiniers à l'agriculture en famille, en distinguant successivement trois tranches d'âge.

7.1.2 Revenir à la terre : une démarche plus subtile qu'une transmission de savoir-faire générationnelle

Les personnes du groupe des plus jeunes, toutes investies dans des jardins partagés (voir fig. n°13) n'évoquent pas de manière spontanée leur expérience familiale. Toutefois, lorsqu'elles évoquent d'autres expériences de jardinage ou de pratique agricole, la question de la famille revient. À en juger par leur discours, elles considèrent que l'expérience jardinière avec leurs parents n'est pas forcément marquante dans la pratique jardinière qu'ils réalisent actuellement.

*« Mes parents ont eu des potagers lorsque j'étais petit mais presque rien, ce n'est pas ça qui m'a initié »
(Loïc)*

Cependant, même s'ils évoquent ne pas avoir été initiés de manière directe, ils concèdent que « avoir vu faire » semble avoir été « un plus » vis-à-vis de leurs motivations jardinières actuelles.

« Mes parents ont eu un potager mais je n'étais jamais initiée [...] mais c'est évident que je ne pars pas de zéro même si je n'étais pas forcément initiée, j'ai vu faire, par rapport à quelqu'un qui a été élevé dans un appartement ». (Vanessa)

Toutefois, la dynamique des couples et des familles trouve écho dans le rapport au jardin. La formation de couples ou la projection éventuelle dans une nouvelle famille fait apparaître progressivement le partage de certains intérêts communs vis-à-vis du rapport à la terre nourricière. Vanessa, par exemple, partage sa passion jardinière avec son compagnon.

« Je jardine aussi avec mon ami [...] alors pour mon ami c'était plutôt à partir de mon impulsion et pour lui l'occasion de découvrir ça, du coup cela lui fait plaisir de venir de temps en temps, alors que pour moi c'est un « leitmotiv » ». (Vanessa)

Si dans l'ensemble de ce groupe, les personnes considèrent que leur motivation jardinière ne fait pas partie d'un héritage parental, la plupart déclarent être plus particulièrement marqués par la

vision de leurs grands-parents en tant que paysans, notamment en milieu rural comme dans l'espace périurbain.

« Moi je suis issu de la campagne, du Trégor, tous mes copains sont fils d'agriculteurs, mes parents ne sont pas agriculteurs mais mes grands-parents l'étaient [...] le jardin me rapproche aussi du fait de devenir agriculteur, c'est une manière de recommencer ». (Yann)

« Mes deux grands-parents étaient agriculteurs. C'étaient plus des paysans dans le sens où à la fois ils avaient les champs, les vaches et tout, mais ils avaient aussi leur potager et ils mangeaient quasiment ce qu'ils produisaient, quoi ». (Loïc)

À travers ces expériences de famille, nous décelons une forme de recherche de soi puisant à ses propres racines, un souci de savoir d'où l'on vient. Il y a sûrement le souhait d'acquérir des savoir-faire ancestraux : savoir semer, planter, récolter. Cette motivation semble être assez répandue parmi les agriculteurs urbains : des études sociologiques (Kettle, 2014) mettent en exergue cet intérêt de revenir à la terre et d'expérimenter des méthodes de culture anciennes ou traditionnelles, tout en intégrant des techniques locales. Cela peut être perçu par les jardiniers comme une manière de se reconnecter à leur propre territoire. Dans ce sens nous remarquons la volonté de ces jeunes de se faire une place dans la ville grâce à l'expérimentation de pratiques agricoles traditionnelles, véritable outil d'ancrage. Cela peut se traduire comme un désir collectif de ruralité dans la manière d'habiter le milieu urbain.

Ces récits portent un regard renouvelé sur les valeurs paysannes, qui peut trouver ses origines dans une idéalisation d'un mode de vie à l'ancienne au regard de la génération des grands-parents. Qu'elles soient fortes ou faibles, les expériences vécues en famille et les liens générés ne s'arrêtent pas à ce cercle. Parfois même ces jardiniers se situent en rupture par rapport à une sphère familiale dans leurs manières d'expérimenter l'agriculture. En effet, les lieux que les jardiniers investissent avec leurs pratiques agricoles ainsi que les échanges entre individus et groupes sortent tout à fait du cadre familial pour s'élargir au groupe d'amis, des connaissances, au réseau associatif. Autrement dit, si sur le plan social, politique et de travail, ces jeunes manifestent d'une façon explicite une recherche de lien à la terre, on ne peut pas négliger la dimension plus subtile, mais parfois plus intense, d'une exploration de leurs origines paysannes, contribuant à définir leur propre identité.

7.1.3 Une paysannerie idéalisée, source d'engagement militant

Cette conception valorisante de la paysannerie, parfois idéalisée dans le milieu urbain, peut trouver ses sources dans une forme de militantisme. En effet, Loïc, qui a suivi des études de géographie, et Yann, ingénieur agronome diplômé d'une grande école, ont en commun (et également avec d'autres jardiniers) de partager une vision d'une agriculture respectueuse des hommes et de l'environnement, et le refus d'un mode de vie conventionnel. Dans cette perspective, ils prônent un « retour à la terre », à travers une réflexion où d'emblée, s'impose un questionnement et une quête afin de savoir quel type d'agriculture ils peuvent mettre en place dans leur milieu de vie. Nous avons observé cette démarche dans leur manière d'expérimenter différentes méthodes de culture, des techniques de permaculture ou de culture biologique, ainsi que des échanges de produits et d'heures de travail, des récupérations de matériaux, des dons de récoltes. Ainsi, il nous semble qu'ils ne sont pas dans une attitude d'enfermement sur soi comme a pu l'être le phénomène communautaire des années soixante, dans le sens d'intégrer une contre culture qui favorise une « vie en communauté » (Luxereau, 1986). Ils sont au contraire en relation avec les autres, ils favorisent des rencontres avec d'autres groupes militants dans la ville, tels que des groupes de chômeurs et de précaires, mais aussi avec des paysans militants, comme les membres de la Confédération Paysanne dont l'activité agricole est orientée vers la ville à travers des dispositifs de circuits courts.

Dans cette démarche, il nous semble qu'ils se rapprochent d'une communauté qui partagerait un espace de manière plus large, celui du milieu urbain. Leurs rapports, nourris des pratiques d'entraide et de convivialité, les amènent à partager aussi des idées politiques et des manières de faire. Si d'une part nous constatons des valeurs rurales s'invitant à la ville, nous percevons également la redéfinition des limites de la ville à travers la construction de ces liens.

7.1.4 La famille, communauté ou continuité ?

Dans la classe d'âge des quarantennaires (36-59 ans), nous décelons aussi une forme « d'inspiration » de la démarche jardinière dans l'image de la paysannerie que les personnes gardent de leurs grands-parents. La perception des pratiques jardinières vécues en famille ne cesse d'évoluer, vraisemblablement au rythme de l'évolution des âges de la vie, mais aussi selon la dynamique des lieux de vie des individus. Une envie de renouer avec un cadre de vie paysan, avec une image « champêtre » de la nature, peut, par exemple, influencer des décisions, tels que les choix de logement et de localisation spatiale d'un jardin.

Dans le cas de Louise, l’empreinte familiale de l’agriculture reste marquante, même si cette expérience se positionne dans une spatialité et une temporalité lointaines.

« Quand j’étais petite j’allais jardiner avec mes grands-parents. C’est vrai qu’ils étaient agriculteurs sur la commune de Cesson-Sévigné, mais je ne les ai jamais connus en tant qu’agriculteurs, je les ai connus en tant que retraités donc ils n’avaient plus leur ferme. Par contre ils avaient un potager ». (Louise)

Louise a vécu son enfance et sa jeunesse à la maison parentale dans la commune de Cesson-Sévigné⁷². Elle déclare avoir *« vécu beaucoup à l’extérieur »*. Passer du temps au jardin, profiter de la nature, manger à la terrasse, faisait partie de son quotidien familial. Louise, célibataire, styliste de profession, est propriétaire d’un appartement à Rennes. Même si elle rêvait d’une maison avec jardin, image peut-être issue de son expérience familiale, elle n’imaginait pas pouvoir s’installer à la campagne pour une question de coût⁷³ et compte tenu de son activité professionnelle. Elle a donc décidé de profiter des avantages de la vie citadine.

Toutefois, Louise déclare avoir besoin de *« s’échapper de la ville »*, si bien que le choix d’un jardin familial en ville ne la séduisait pas. Du fait d’un agencement cloisonné et d’une organisation standardisée, elle ressent dans ces jardins urbains un enfermement physique et social. Elle a donc choisi de s’impliquer dans un jardin familial situé en commune périurbaine, dans un paysage champêtre. Le trajet de 25 minutes pour s’y rendre depuis chez elle ne semble pas la déranger. Elle loue un terrain chez un agriculteur biologique qui propose des lopins de terre aux citadins qui veulent jardiner⁷⁴. Dans cet espace, le concept d’aménagement consiste à organiser les jardins dans une disposition très proche et ouverte à tous les jardiniers du site. Louise nous raconte son expérience entre sa ville et sa campagne :

« Pour moi la campagne commence déjà dans la voiture (rires). Oui en fait lorsque je sors du périphérique je me sens à la campagne car on voit l’horizon. Là il n’y a plus d’immeubles [...] »

« Ma mère m’aide au jardin surtout en pleine saison [...] J’aime bien faire partager le lieu, j’organise quatre pique-niques à la saison, avec la famille et avec les amis. Car j’ai plein d’amies qui habitent en appartement à Rennes. Donc c’est un lieu à l’extérieur, sympa pour tout le monde, les gens apprécient de venir [...] En fait le jardin c’est un lieu de partage et aussi un lieu intime ». (Louise)

⁷² La commune de Cesson Sévigné appartient à Rennes Métropole et se trouve à une distance de 8 km.

⁷³ À Rennes le prix de l’immobilier décroît lorsque l’on s’éloigne de plus de 20 km mais par contre, au sein de chaque couronne périurbaine, les maisons en hameaux, très nombreuses mais très demandées, sont plus coûteuses que les maisons de lotissement ou de ville.

⁷⁴ Il s’agit des « Jardins de Rocambole » chez Luc Bienvenu.

L'expérience agricole de Louise rejoint des valeurs qui peuvent être aussi partagées par le groupe des jeunes générations, la famille et le réseau d'amis. Les constructions spatiales des individus, bien qu'influencées par leurs expériences agricoles vécues en famille, ne se circonscrivent pas à ce type de lien.

Louise met en valeur la limite « physique » de la ville par sa perception paysagère. En effet, le tissu urbain dense de la ville de Rennes se retrouve pour l'essentiel confiné à l'intérieur d'une rocade ; à l'extérieur de celle-ci, le territoire s'organise entre petites communes entourées d'espaces naturels et agricoles. Si la perception de Louise peut délimiter les contours de la ville, Louise utilise le jardin pour recevoir sa famille et ses amis, une manière d'élargir son chez soi, son propre salon.

Louise transforme son jardin en un lieu de vie et ce faisant elle relativise la délimitation de la ville. Dans cette expérience de vie, le « rêve campagnard » comme situation idéalisée est en effet très présent et se traduit dans un investissement matériel et symbolique concret : le jardin familial de Louise est tout à la fois un haut lieu d'exaltation des valeurs champêtres et un élément essentiel dans sa manière d'habiter un milieu urbain. À travers trois générations, la famille partage le lien à la terre. Toutefois, ce lien évolue et se manifeste à travers la tension entre un rapport nourricier et un rapport paysager, lorsque l'univers de sensations prend toute sa place pour profiter de la nature ; c'est aussi le plaisir d'« être dehors », partagé par les trois générations. Sur ces aspects, si les choix de Louise répondent à un certain nombre d'arguments fonctionnels, nous ne pouvons pas négliger la portée de la signification de ses expériences vécues. Renouer avec la terre nourricière est indéniablement la motivation de Louise, à travers un jardin familial, lieu où elle arrive à intégrer les expériences des générations précédentes tout en faisant un lien entre son mode de vie citadin et sa représentation de la campagne.

7.1.5 De la passion à la profession, un héritage de famille ?

L'expérience de Brigitte montre également que, tout en partant d'une inspiration familiale, l'expérience avec la terre peut être élargie au réseau professionnel et associatif. Passionnée d'horticulture, Brigitte, célibataire, s'est formée à la réalisation de jardins biologiques et perçoit son rapport au jardin comme une conséquence naturelle de son histoire familiale.

« Depuis mon enfance j'ai eu de l'intérêt pour jardiner, ça vient de ma mère qui est passionnée de jardin je pense qu'elle cherche des réponses dans la nature, elle m'a entraînée un peu dans sa passion, elle m'a entraînée dans le jardin, la récolte des champignons, un peu comme la cuisine, on a le goût. Après j'ai fait des études d'horticulture, mais je suis dans le végétal depuis toujours [...] pour moi c'est un loisir, mais c'est aussi mon métier ». (Brigitte)

Originnaire d'une commune du périurbain rennais, elle habite à Rennes depuis vingt ans. Même si elle déclare avoir rêvé de la maison avec jardin « *pour pouvoir faire toutes ses expérimentations* », financièrement cela n'est pas possible pour elle. C'est ainsi que Brigitte a fait le choix de devenir propriétaire d'un appartement dans un quartier au sud de Rennes et de jardiner à proximité car « *c'est plus cohérent au niveau du transport* ».

Comme dans le cas de Louise, le « rêve campagnard » est présent chez Brigitte. En revanche, étant donnée l'impossibilité matérielle de le réaliser, elle trouve une forme d'ajustement à cette chimère par l'investissement dans plusieurs jardins partagés au sein du tissu urbain, autant dans des terrains publics que privés, avec son réseau professionnel mais aussi à travers son réseau associatif. Elle fait aussi des choix au regard de ses valeurs écologiques, par exemple en préférant autant que possible limiter l'utilisation de la voiture et privilégier les formes de mobilité douces.

« Je fais des jardins chez les gens, je propose aussi aux gens de les former au jardinage écologique [...] Je vis seule donc j'ai envie de partager, j'ai envie de transmettre mes connaissances [...] j'ai pu constater en tant qu'animatrice de jardin à quel point les gens sont déconnectés de la nature, à un point terrible, les gens ne comprennent pas comment la vie fonctionne ! [...] Les gens sont complètement isolés, ils ont presque peur de tout ce qui concerne la nature. J'ai constaté que souvent les enfants à l'école ont peur des insectes. Par exemple à 10 ans ils sont incapables de reconnaître une abeille d'une guêpe ». (Brigitte)

Pour Brigitte, le jardinage urbain est autant un mode d'apprentissage qu'une occasion de partager des savoirs. Si elle n'a pas l'occasion de transférer de savoirs à sa descendance, Brigitte a un souci de transmission de ses connaissances. Cela l'amène à s'engager à titre bénévole dans des activités à profil écologique, comme l'animation de jardins pour enfants, mais aussi dans des parcours de découverte d'espaces verts dans l'espace public urbain. Le jardinage est sa manière d'aller vers les autres, de communiquer, d'échanger et de construire des relations avec des personnes avec qui elle pense partager les mêmes valeurs. Ainsi, à partir d'une passion acquise au sein de sa famille, Brigitte brouille constamment les frontières entre son réseau professionnel et amical pour faire de la pratique jardinière une manière de vivre la ville.

7.1.6 De la campagne à la ville : s'investir en famille, partager des connaissances, transmettre.

Dans le groupe d'âge de la quarantaine nous avons remarqué un sous-groupe qui correspond au cas de couples avec des enfants (voir fig. n°13). Leurs témoignages portent des éléments en commun ce qui nous fournit certains éclairages. Originaires de familles habitant l'espace rural, tous ces individus ont eu des expériences agricoles soit dans le cadre de familles paysannes, soit

dans le cadre de familles ouvrières. Ils ont participé et réalisé des tâches agricoles, parfois pour suivre une injonction familiale et non exclusivement par motivation personnelle. Pendant leur cycle de vie, l'expérience agricole est vécue progressivement en famille, expérience qui trouve une traduction dans leur propre relation à l'agriculture. Aujourd'hui, ils jardinent en famille. Toutefois pour eux « le vrai éveil au jardin » est venu avec l'arrivée de leurs propres enfants. Nous mettons en exergue l'expérience de Guillaume, enseignant spécialisé, issue d'une famille paysanne.

« Pour le jardin j'ai vu faire mon père [...] On est issu d'un milieu paysan aux alentours de Châteaugiron, on est vraiment des gens du cru [...] mon père a toujours fait du jardin [...] c'était vraiment une espèce de repère et puis il sollicitait les enfants [...] Lorsque tu es ado tu n'es pas très fan mais c'est après que cela revient, mon père n'a jamais été transmetteur, il est quelqu'un de plutôt froid et autoritaire [...] lui n'a pas été pédagogue, il n'a pas essayé de me donner le goût [...] je suis revenu tardivement à 30 ans, mais j'ai pu voir ce qu'il a planté et comment il faisait et après je suis allé chercher mes propres informations à droite et à gauche, et puis je suis allé voir chez lui aussi, c'est assez rigolo car c'est naturel chez lui quoi » (Guillaume)

Pour Guillaume, le fait de fonder sa propre famille semble être un moment charnière pour avoir envie de se poser, de s'investir sérieusement dans un jardin, d'abord comme une manière de revenir à ses propres origines mais aussi pour se projeter vers l'avenir avec sa propre famille. Cependant, cette implication s'effectue avec un regard renouvelé, autant dans la pratique jardinière que dans la manière de transmettre ses savoir-faire. Nous constatons aussi un intérêt pour mieux comprendre la nature, pour essayer d'intégrer de plus en plus des pratiques de l'agriculture biologique, pour acquérir une alimentation saine et de qualité. La valeur et la mesure du travail de la terre font partie de l'éveil intuitif du jardinier, aspect qui se partage aussi en famille, depuis le jardin, jusqu'au repas. Dans cette perspective, le rapport à la terre, dans sa pratique et sa signification, semble être incontournable dans la transmission de valeurs.

Le jardin potager est devenu, pour lui et sa famille, un élément essentiel dans la manière d'habiter le milieu urbain. Le jardin est le haut lieu de vie en famille : apprendre à produire et à aménager un espace dans le respect des règles écologiques ; comprendre ce qui se passe de la graine à l'assiette : apprendre à bien manger ensemble. En outre, la transmission des valeurs en famille ne s'arrête pas aux valeurs de rapport à la terre, à l'écologie et l'alimentation, il s'agit aussi de valeurs de socialisation. Parfois, on jardine avec d'autres membres de la famille élargie, mais aussi avec des amis : les pratiques des échanges, des dons, des coups de mains cohabitent bien. Le jardin est aussi vécu comme une prolongation de la maison, on reçoit la famille et les amis au rythme des saisons, on partage un repas, on y fait la fête. Les points en commun et les valeurs partagées se diversifient : des jeux et des animations pour les enfants, de la musique au jardin, des amis

musiciens qui invitent d'autres artistes, des débats qui s'amorcent. Par les envies des uns et les désirs des autres, les curiosités mutuelles, Guillaume, sa famille et ses amis s'inventent des manières de vivre la ville autrement.

Si la transmission de ce genre de valeurs à sa famille demeure importante, le désir de renouer des liens avec son père et ses origines paysannes n'en est pas moins très présent. Pour Guillaume, ce lieu « quelque part dans l'espace rural » est d'autant plus valorisé pour lui que Guillaume est devenu un citadin à part entière : il réside et travaille dans la ville.

« On bénéficie quand même de certains produits du jardin de mon père, il est âgé et il jardine de moins en moins, mais je pense qu'il met un point d'honneur à nous donner des choses lorsqu'on va le visiter, pour lui c'est important, il y a de la transmission là-dedans quoi, je pense que lorsqu'on ne se déplace pas le voir, il nous fait sentir cela en disant « il y a des cerises, venez chercher un peu de confiture... » Voilà, quoi, il a des poules dans le lotissement, donc il y a des œufs aussi, en fait mon père c'est un spécialiste de la gelée de pommes, il fait une gelée de pommes super bonne, donc il a accumulé une expérience ». (Guillaume)

Guillaume réalise avec sa famille des visites régulières dans son milieu rural d'origine. Il continue à entretenir des échanges affectifs et matériels avec son père. Pour Guillaume, le rapport sensible à la terre est peut-être même l'unique point en commun qu'il déclare avoir avec son père. L'expérience agricole familiale de Guillaume se situe en effet dans une tension entre une fierté de ses origines paysannes et un regard critique sur le monde paysan traditionnel, autant en ce qui concerne les techniques agricoles que les rapports sociaux. C'est dans cette tension que la pratique de l'agriculture urbaine lui permet de renouer des rapports avec son père, en ayant un point d'accroche fort et une pratique d'échanges concrète. Dans cette perspective, il ne s'opère pas une véritable rupture avec le passé. Nous constatons au contraire une envie de renouer des liens dans un esprit de renouvellement.

A la recherche de ce renouvellement dans les pratiques et les manières de faire, les familles de cette classe d'âge cherchent ainsi à développer des échanges dans un réseau plus large : le réseau d'amis, le réseau associatif, voire le réseau militant. Elles explorent des manières de faire plus innovantes à mettre en place dans leur pratique agricole. Elles peuvent s'investir dans plusieurs lieux et établir des liens considérés comme significatifs. Guillaume par exemple, en dehors de son jardin familial, cultive, prépare et reproduit ses plantes sur la terrasse de son appartement, puis s'intègre avec sa famille au démarrage d'un projet de jardin partagé dans le quartier où il habite. De manière hebdomadaire, il se rend au marché des Lices ou au marché de Sainte-Thérèse car il aime « rencontrer directement les producteurs ». En l'occurrence sur ces marchés, il se rend systématiquement chez un producteur en vente directe, basé à Bréal-sous-Montfort, commune du

périurbain rennais. Toutes ces initiatives lui permettent de fréquenter et d'échanger avec plusieurs catégories de personnes et avec des réseaux différents. Ainsi la pratique de l'agriculture urbaine en famille constitue un terreau pour les relations sociales hors cadre familial.

Pour certains le cadre familial peut être une communauté de référence participant à l'identité jardinière, à une forme de continuité familiale. A l'opposé nous pouvons nous interroger sur la manière dont l'expérience familiale jardinière peut être un facteur de légitimité au sein des réseaux affinitaires. C'est bien le cas lorsque des jardiniers amateurs participent à un jardin collectif et grâce à leurs expériences vécues peuvent prendre une forme de leadership en termes de gestion de jardin et de transmission de savoirs.

7.1.7 Habiter la ville à sa manière, une part d'inspiration paysanne

Dans le groupe d'âge de la soixantaine (60 ans et plus), la plupart des personnes sont déjà à la retraite, mais l'investissement jardinier a démarré bien avant. Les liens de parenté sont valorisés d'emblée, dans la mesure où la plupart des personnes de ce groupe sont enfants de paysans. Nous retrouvons aussi dans ce groupe l'enjeu de la transmission. Même si les liens de parenté renvoient à l'activité agricole comme à un métier ou à la paysannerie comme une culture, il ne s'agit pas ici de transmettre une activité ou un métier. Les stratégies développées par ces personnes dans leur parcours de vie vis-à-vis de la génération parentale ou vers leur descendance s'articulent autour du partage de certaines valeurs, et ensuite de la transmission d'un savoir-faire, d'un rapport à la terre, d'une sensibilité au vivant. Malgré tout cela, les récits des individus témoignent parfois de certains rapports conflictuels, lorsqu'il s'agit de se représenter l'activité agricole à travers leurs vécus en famille.

Gilbert, psychiatre de profession, aujourd'hui à la retraite, est fils d'agriculteur. N'étant pas le fils aîné, il a dû partir très tôt du cercle familial pour chercher sa propre voie.

*« Moi je suis fils d'agriculteur donc j'ai toujours eu cette fibre un peu terrienne et puis j'ai estimé que le jardin potager ici pouvait nourrir un peu la famille [...] ici c'est un jardin surtout à vocation familiale que ce soit pour les fruits, pour les légumes, donc j'ai créé ce jardin petit à petit [...] Dans le pays de Vitré c'était mon père agriculteur [...] Une fois que j'ai quitté la ferme, je l'ai quittée pour de bon. Par contre mon frère aîné a repris la ferme de mes parents et il l'a développée jusqu'à sa propre retraite. C'était de la polyculture avec l'élevage et donc j'ai assisté à toute la période de la mécanisation »
(Gilbert)*

Gilbert jardine dans un terrain de presque 1 000 m² associé à son logement dans le quartier de Villejean. Il s'agit d'un grand jardin potager, d'un petit verger et d'un jardin d'agrément. De temps

en temps, il jardine aussi avec un ami dans un jardin familial à Saint-Jacques-de-la-Lande. Il a pris des cours pendant trois ans chez Luc Bienvenu pour se former au jardinage biologique. Dans le jardin de Gilbert, les tâches sont bien réparties : le jardin est son espace ; il se charge de tout le travail du jardin. Sa femme ne participe qu'occasionnellement à la récolte ; elle « *cuisine ce qu'il lui amène* ». Bien que Gilbert porte un regard renouvelé vis-à-vis de la technique agricole, les tâches dans son jardin suivent une répartition des rôles plutôt conventionnelle. En revanche, Gilbert se sert du jardin comme d'un espace d'innovation dans la pratique jardinière à travers la mise en place d'un système de culture biologique assez rigoureux. Peut-être une manière de réinventer son rapport à la terre et prendre du recul par rapport à son expérience familiale. En effet, il manifeste ainsi un regard critique vis-à-vis de l'agriculture productiviste. Le fait que le jardin de Gilbert se trouve associé à son lieu de résidence ne l'empêche pas de s'ouvrir à l'extérieur. À travers son réseau amical, Gilbert échange souvent avec d'autres personnes qui ont des jardins familiaux en ville. Il s'intéresse aussi de près au monde agricole professionnel à travers des visites guidées à la ferme qu'il pratique avec son réseau associatif.

En définitive, Gilbert continue à perpétuer une activité familiale de culture de la terre, tout en l'adaptant aux exigences critiques de son point de vue d'urbain. Son intérêt renouvelé pour la terre se traduit par une conscience plus aigüe de l'environnement qui l'entoure et des gens qui vont consommer ses produits.

À présent nous sommes attirés par l'expérience d'Henri. Associé ou pas au lieu de vie, le jardin, chez Henri, est avant tout un style de vie. Henri est un ancien maçon aujourd'hui en retraite qui se revendique comme issu d'une famille paysanne. Originaire d'une commune rurale d'Ille-et-Vilaine, il déclare adorer faire le jardin depuis son enfance, pratique qu'il n'a jamais quittée tout au long de son parcours de vie. Cela ne se démontre pas seulement dans sa pratique jardinière journalière, mais aussi et surtout dans la pluralité des lieux qu'il investit. Henri habite un appartement dans un immeuble collectif HLM en centre-ville, dont il cultive le balcon. De plus il dispose d'un jardin familial de 235 m² dans le site des Prairies Saint-Martin, à quelque 5 minutes en vélo de chez lui. Il jardine aussi non loin de chez lui dans le jardin privé d'une connaissance avec qui il partage les récoltes. Il cultive également un jardin dans la maison de famille à la campagne, à 40 km de Rennes. Il « habite » son jardin toute l'année et son jardin familial est en effet « le haut lieu » de la production et du partage en famille. Il aménage des coins spécialement pour recevoir ses petits-enfants.

Chez Henri, à sa grande déception, les enfants ne s'intéressent guère au jardin, sauf s'il s'agit de passer chercher le produit des récoltes. C'est bien pour cela qu'Henri espère beaucoup de la transmission à ses petits-enfants :

« Avoir de l'agriculture dans la ville c'est très important car cela permet de faire connaître la pratique aux nouvelles générations. Nous on connaît, car on est issu du milieu rural, mais mes petits-enfants ne connaissent pas grand chose du milieu rural, même s'ils habitent en campagne, car ils partent le matin en voiture avec les parents ils vont à l'école mais ils voient rien car ils sont enfermés et dans la soirée ils rentrent et c'est tout. Ce sont donc des citadins. C'est nous qui avons connu l'exode rural. Du coup on a transmis des choses à nos enfants mais aux petits-enfants c'est plus difficile quoi ». (Henri)

Henri fait partie d'une génération de migrants d'origine rurale, génération qui par son nombre et son importance socio-culturelle joue un rôle prépondérant dans la configuration de l'espace social urbain à Rennes et dans les villes moyennes en Bretagne de manière plus large. Entre le début des années 1960 et la fin des années 1970 la Bretagne a connu un exode rural massif, phase qui a été suivie par une rurbanisation (Quintin, 1998). Ce double mouvement de recomposition démographique, social et culturel, qui a bouleversé le mode de vie de milliers de familles est à la base de la structuration de l'espace régional actuel, mais aussi de la formation des liens étroits qui y unissent le monde rural et le monde urbain.

Dans son récit, Henri fait référence à un mal-être envers le mode de vie en milieu urbain, en quelque sorte un mal-être d'habiter un territoire en manque de continuité, d'épaisseur historique. Ce récit aborde les conséquences des changements des modes de vie, devenus citadins, notamment en ce qui concerne l'intensification de mobilités, tributaires des transports motorisés. Dans ce contexte, l'interpellation d'Henri résonne comme une forme de résistance à la dilution progressive d'un territoire à forte empreinte agricole, dont l'agriculture forge une identité collective.

Le fait d'être un jardinier de talent étant donnée son expérience, lui a valu de se faire remarquer par le personnel municipal⁷⁵ qui participait à l'attribution de jardins dans le site des Prairies. Henri a donc été désigné pour être un jardinier référent et soutenir l'installation des nouveaux jardiniers sur le site, ou bien participer aux conseils techniques et donner des coups de main à la demande. Henri accepte volontiers la tâche car *« il n'est pas jaloux de ce qu'il sait, au contraire il aime bien partager »*. Pour lui l'expérience est fondamentale et *« il faut essayer de comprendre pourquoi on a loupé telle ou telle culture »*. Dans cette perspective, nous constatons combien son savoir-faire familial, voire son origine paysanne participe d'une reconnaissance dans un réseau autre que son cercle de famille, en l'occurrence le personnel municipal et les autres jardiniers du site. Cette reconnaissance permet aussi à Henri de s'ouvrir aux autres réseaux, de s'impliquer autrement. D'ailleurs, pendant plusieurs années, il a régulièrement assisté au conseil municipal car *« il s'est*

⁷⁵ Il s'agit de la fonctionnaire référente pour le site des Prairies Saint-Martin, fonctionnaire du Service d'espaces verts de la ville de Rennes. Les jardins familiaux des Prairies Saint-Martin fonctionnaient de manière indépendante des autres sites des jardins familiaux.

toujours intéressé à l'avenir de la ville », puis a participé au conseil de son quartier. Ensuite il a cherché à s'impliquer dans le collectif de soutien au maintien des jardins sur site des Prairies Saint-Martin. Chez Henri, s'intéresser à la ville, voire défendre une vision de l'avenir de la ville, passe par la mise en avant des valeurs rurales et agricoles. Sur cet aspect, il nous semble intéressant de revenir aux propos de Guy Barbichon (1982) qui à travers ses recherches ethnographiques s'est intéressé aux liens entre « *la ruralité citadine et la spécificité urbaine* ». Il montre que le comportement des migrants ruraux peut se définir entre deux pôles opposés : le premier est celui d'une « *adoption sans réserve de toutes les pratiques, valeurs, orientations propres aux citadins de souche* » et le second est celui d'une forme d'adaptation qui passe par « *l'évitement maximal des conditions communes de la pratique urbaine [] à travers le repli sur soi dans un univers urbain périphérique, au sens figuré comme au sens propre, jardinier si possible* » (Barbichon, 1982). En effet, Henri se retrouve quelque part entre ces deux modes de vie antithétiques car sa pratique jardinière persistante ne le confine pas dans un univers d'entre-soi ; au contraire il aime aussi jardiner avec d'autres et il s'ouvre volontiers aux réseaux associatifs, syndicalistes, par exemple. Cette ouverture est aussi rythmée par ses déplacements quotidiens entre les jardins en ville qu'il cultive et les séjours réguliers dans son milieu rural d'origine, avec lequel il entretient des échanges matériels, symboliques et affectifs concrets. L'investissement dans plusieurs lieux dans le milieu rural et dans le milieu urbain témoigne d'une transformation dans son mode d'habiter, d'une adaptation aux conditions de la vie urbaine. Toutefois, le repère est le même : le rapport à la terre, la culture de la nature. Dans ce contexte, pour Henri, le jardin équivaut à un « sas » spatial et symbolique entre son monde rural et son monde urbain.

L'analyse de ces récits nous permet de préciser que la pratique de l'agriculture dans la ville peut être influencée par les expériences personnelles, notamment celles vécues en famille, même s'il s'agit de spatialités et de temporalités lointaines, et même s'il s'agit d'expériences circonscrites à un seul lieu ou à un seul moment du cycle de vie. Dans ce sens, sans parler de « communautés familiales » nous pensons que des lieux et des expériences agricoles vécues en famille ont « des influences » sur les pratiques que les jardiniers réalisent. Ces influences trouvent leur traduction dans l'articulation des rapports symboliques (« *être dehors* », « *s'échapper de la ville* », « *se sentir à la campagne* »...) et fonctionnelles (produire, bien manger, transmettre, partager, se reposer...) que les jardiniers élaborent vis-à-vis de leurs lieux jardinés.

En définitive, les expériences analysées nous montrent que la famille fait sens en tant que communauté dans le cadre de l'activité de jardinage, dans la mesure où elle peut être lue comme un « espace-temps de communauté ». L'histoire personnelle et familiale peut jouer un rôle, comme référence à une histoire de vie, parfois même comme repère. Mais elle n'est pas seule à

conditionner la pratique en termes de forme et d'opportunité : dans le rapport concret à la pratique agricole, les jardiniers sont amenés à rechercher leurs propres expériences et à s'ouvrir aux sociabilités hors du cadre familial, ce qui permet de partager des expériences avec d'autres, de se retrouver et de se reconnaître dans des affinités.

7.2 Affinités électives : des communautés possibles ?

Les échanges que les jardiniers peuvent avoir avec des personnes hors cadre familial permettent le partage d'expériences semblables avec d'autres. Ainsi par des motivations propres, les personnes se retrouvent, se reconnaissent et interagissent, non seulement dans la pratique jardinière, mais aussi dans la manière de se socialiser, de s'organiser, voire dans la critique sociale. Les jardiniers trouvent donc un intérêt à se regrouper régulièrement et à s'adonner à des pratiques extrêmement diverses : cultures, échanges de savoir-faire, échanges de produits et de matériaux, création d'espaces de convivialité. Nous dénommons cette forme de socialisation « affinités électives ». La plupart du temps, les personnes choisissent le lieu où elles vont s'investir, puis les personnes avec lesquelles elles vont interagir. De tels processus s'observent à l'échelle d'un jardin, d'un îlot, d'un site, mais aussi dans la manière dont les jardiniers s'impliquent dans un quartier, dans la ville et même en dehors des frontières urbaines. En effet, l'émergence de ces formes collectives ne se circonscrit pas au jardin. Au contraire, elles s'élargissent vers d'autres lieux grâce à la médiation du réseau d'amis et de connaissances que la pratique jardinière facilite progressivement. Ainsi les jardiniers investissent plusieurs lieux de manière simultanée ou successive, des relations et des dynamiques se dessinent.

Nous nous intéressons donc ici à la manière dont les individus construisent des groupes d'affinités hors cadre familial à l'échelle de la vie quotidienne. À travers la dialectique de l'expérience individuelle et collective, nous montrerons comment un espace social construit à partir d'un lieu peut aussi construire des liens avec d'autres lieux.

7.2.1 Jardin partagé ou partager son jardin ?

Dans la périphérie du site des Prairies Saint-Martin et en bordure du canal du même nom, un quartier calme à quelques minutes à pied du centre-ville de Rennes, se trouve le Jardin de Gérard, un jardin de 200 m² méticuleusement aménagé où poussent des légumes, des arbres fruitiers, des fruits rouges, des fleurs. Dans le jardin de Gérard, chaque chose a sa place, chaque secteur a sa fonction : un secteur de compostage, des tas en différents états de maturation, un récupérateur d'eau de pluie, un cabanon conçu avec soin, dont le rangement des outils ferait la jalousie d'un

collectionneur ; et aussi un « système de réfrigération » (une glacière enterrée à l'ombre) pour mettre au frais les boissons, une grande table et des bancs faits de bric et de broc, bref un haut lieu de convivialité permettant de prendre des repas.

Si le jardin est une manière d'être au monde, Gérard en donne la preuve autant d'une manière très « terre à terre » car « *il a besoin d'effort physique, d'un espace pour cogner, pour bêcher et pour se changer les idées et changer d'air* », mais aussi comme le lieu où l'on s'autorise à se poser des questions fondamentales : « *c'est aussi un espace pour être un peu philosophe, nous dit-il, utiliser le temps comme il est, c'est aussi l'apprentissage de la lenteur, l'acceptation d'une humilité en face de la nature, de ne pas vouloir la dominer, mais laisser faire les choses* ». Concret et rêveur, Gérard a d'abord façonné ce lieu à l'image de son jardin secret, son jardin à soi. Mais en réalité, cultiver son jardin est pour lui autant un geste personnel que social. Rythmée par le passage systématique au jardin de tous ceux qui aiment partager et apprécier un coin de nature au cœur de la ville, la pratique jardinière de Gérard fait de son jardin un lieu de vie. Car c'est un lieu ouvert aux amis et connaissances des réseaux amicaux, professionnels et associatifs dont il fait partie. Certains d'entre eux jardinent avec lui de manière régulière, la plupart se rendent au jardin pour partager un bon moment. Même si le jardin est très productif (production de légumes, de fleurs et de fruits), cela semblerait ne pas être l'objectif fondamental : « *Le jardin a toujours été un lieu de rencontre si cela pousse tant mieux sinon s'est pareil* » En définitive, pour Gérard le jardin c'est le lieu d'accueil et de lien social.

Habitant à Rennes depuis sa jeunesse, Gérard a travaillé comme maçon, et plus tard il est devenu fonctionnaire à la Mairie, pour s'occuper de la mission d'accompagnement aux personnes SDF et des gens du voyage. Il a aussi été très actif au niveau de son syndicat. Aujourd'hui en retraite, Gérard entretient ce jardin depuis plus d'une quinzaine d'années. Gérard, qui habite dans un appartement dans un autre quartier du nord de la ville, se rend au jardin chaque jour depuis chez lui en empruntant un trajet de dix minutes à vélo.

Si le jardin de Gérard est un lieu d'interactions sociales, comment peut-on en faire partie ? Pour participer au jardin de Gérard il faut intégrer la liste de son réseau d'amis et de connaissances qu'il a constituée à partir de son travail et de ses activités associatives. En fréquentant son jardin, en y devenant assidu, nous avons une chance de faire partie un jour de « son cercle jardinier ». Ce qui marque l'avant et l'après c'est le moment où, pour une raison encore inconnue, au bout d'un certain temps, Gérard décide de vous confier une clef du jardin, en fait une double clef : une pour le portail et l'autre pour le cabanon. À partir de ce moment-là on fait partie de cette « communauté », et on peut venir jardiner ou passer le temps à tout moment. Les jardiniers et les visiteurs sont cordialement invités à laisser une trace de leur passage sur un « cahier de bord »

dédié. Les extraits de l'entretien que nous avons choisis ci-dessous illustrent ce mode de fonctionnement :

« Il y a plusieurs qui ont la clé, donc les gens viennent, ils discutent ou pas, ils travaillent ou pas ils boivent un coup ou pas [...] des amis apportent des légumes anciens, chacun apporte sa contribution [...] Sybille avait besoin d'air, elle venait de se séparer. Elle n'allait pas bien, ses enfants non plus. Donc le jardin leur apportait un peu de calme [...] Rémi est passé hier et nous avons planté les patates [...] Madeleine elle ne jardine pas, elle dit « lorsque je me penche trop vers la terre, la tête me tourne », donc elle vient juste pour boire un coup et c'est tout [...] Prunes, framboises, mûres, pêches, pommes, on fait la confiture, on fait des échanges, s'il y a quelques légumes on en prend, sinon ça va, c'est plus pour travailler en plein air, la nature et l'aspect convivial. On fait des trocs de plantes, de graines ». (Gérard)

Entre coups de mains, échanges de produits et de savoir-faire, petit à petit s'est configurée une communauté d'amis qui s'adonnent ensemble et avec entrain au travail de la terre et qui apprécient un coin de nature en plein cœur de la ville. Ils manifestent aussi une sensibilité pour l'environnement autant dans l'attention donnée au vivant que par l'effort de jardiner sans pesticides. Dans ce même esprit, nous avons observé l'effort progressif de revenir à des pratiques alimentaires de plus en plus saines lors des moments de convivialité. En dehors du jardin, la plupart des amis jardinant avec Gérard partagent les mêmes idéologies politiques, et la plupart se retrouvent régulièrement dans d'autres activités associatives, syndicales ou festives, ce qui leur permet de partager un certain nombre de valeurs. Malgré le fait que la majorité des personnes appartiennent à la même génération, nous avons remarqué que les horizons sociaux de chacun des « jardiniers amis » semblent être différents, ce qui fait de ce « lieu-communauté » un espace accueillant des personnes aux parcours contrastés, dans une relative hétérogénéité sociale et culturelle.

Si Gérard demeure très accueillant et très ouvert en termes de pratiques jardinières et de personnes qui fréquentent le jardin, nous ne pouvons pas tout à fait considérer son jardin comme un jardin partagé. Si nous prenons en compte les principes de base de cette forme jardinière, dans la définition de Laurance Baudalet *et al.* (2008)⁷⁶ ou dans la définition de l'association Vert le jardin⁷⁷, la « communauté jardin » de Gérard diffère fortement d'un jardin partagé en ce qui concerne la forme d'organisation et la gestion du lieu. Cette situation montre le besoin d'adapter les définitions à la réalité de chaque logique de lieu et l'attention à porter à la constante évolution

⁷⁶ Dans l'ouvrage « Jardins Partagés : utopie, écologie, conseils pratiques » Laurance Baudalet *et al.* (2008) proposent comme définition de base au jardin partagé : « des jardins collectifs ouverts sur le quartier, cultivés par des habitants qui pratiquent un jardinage respectueux de l'environnement ».

⁷⁷ L'association Vert le Jardin a consacré la définition du jardin partagé comme étant « un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou un village ».

et au renouvellement des pratiques des habitants et des jardiniers. En effet, Gérard continue d'être « le maître du lieu ». Il a toujours le dernier mot pour décider de ce qui se fait ou ne se fait pas dans le jardin, ou quelle est la meilleure manière de réaliser telle ou telle tâche, même s'il dit que « *on regarde comment les autres font, on s'intéresse, comme ils plantent ; il n'y pas qu'une façon de semer, de planter, d'éclaircir, de pailler la terre* ». En effet, Gérard partage son jardin en accueillant ses amis et en faisant en sorte que chacun trouve sa place dans le lieu. Soit en répartissant les tâches jardinières (préparation du sol, plantation, arrosage, semis, récoltes, etc) ; soit dans la préparation d'un apéritif ou d'un barbecue qui sera partagé sur le site. Parfois Gérard se permet même de laisser un petit espace seulement destiné aux « plantes sauvages » objet de fascination et d'expertise d'une des jardinières assidues. En dehors de cette exception, le jardin reste aménagé en parcelles selon les spécificités du lieu et les exigences en matière de sol ou d'ensoleillement de chaque culture. Il n'existe pas de parcelles assignées aux personnes.

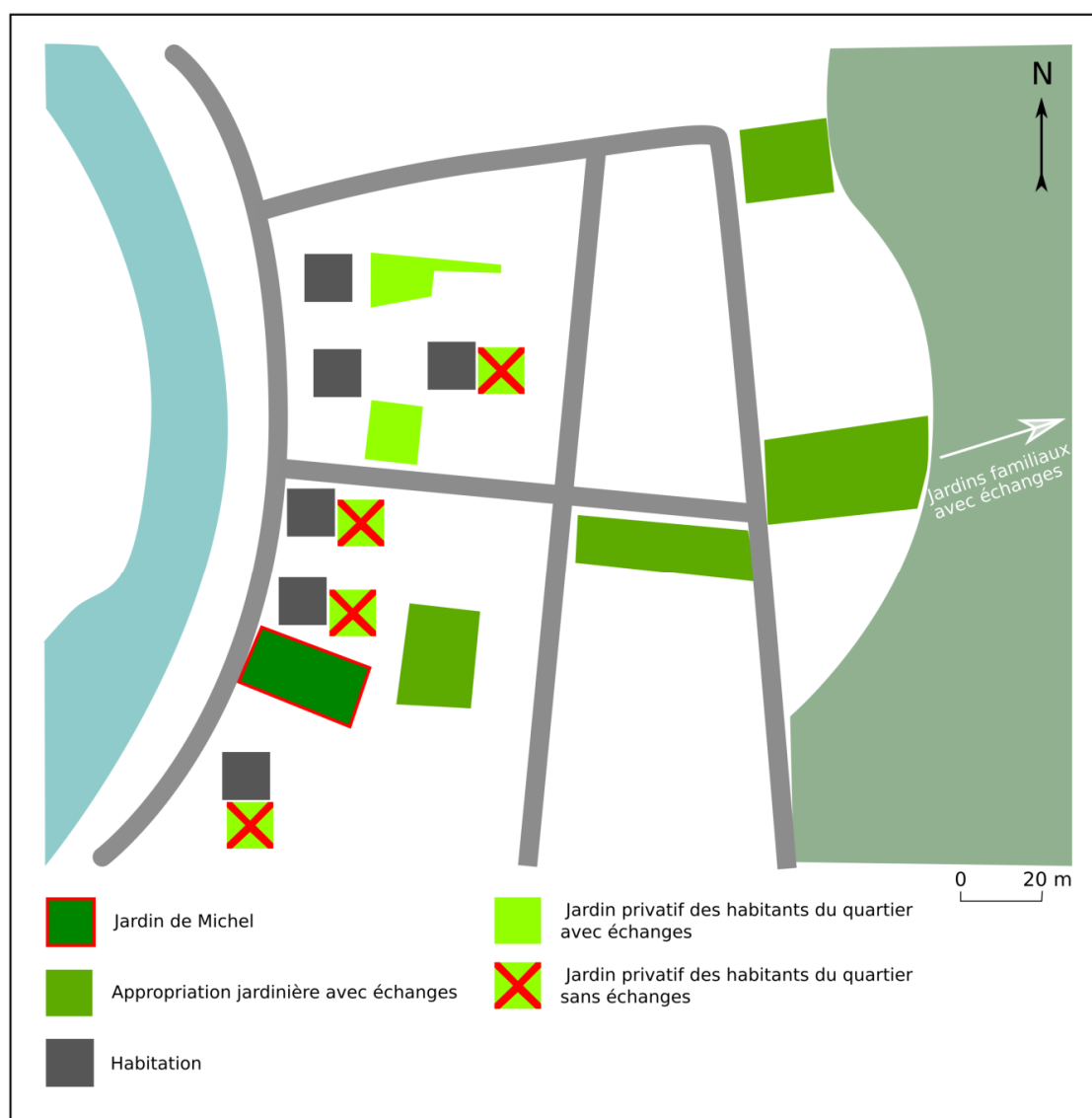
En prenant en compte cette logique du lieu, nous pouvons parler d'une « communauté d'amis » qui semble fonctionner de manière intégrative dans la mesure où la pratique jardinière et l'intérêt pour la nature permet de se rencontrer dans ce lieu d'accueil, pour jardiner ensemble ou partager un bon moment. A travers une volonté réciproque, chacun arrive à trouver ses marques, un goût pour un entre soi qui leur apporte une sorte d'intimité partagée.

Tu seras chez toi, et nous, nous serons chez nous

Si des arrangements entre amis ont permis la construction de cette communauté, est-ce qu'elle demeure intégrée à l'échelle de l'îlot, du quartier ? Est-ce qu'il y a d'autres formes de communautés qui émergent ?

Le jardin de Gérard n'avait pas la vocation d'être jardiné. Il lui a fallu s'approprier un espace privé pour un usage qui n'était pas prévu, dans un quartier qui invite à la promenade étant donné la configuration en bordure du canal et la présence jusqu'à l'année 2012 de jardins familiaux dans le site des Prairies Saint-Martin. Le jardin de Gérard se trouve entre des maisons d'habitation, dans l'alignement de maisons situées au bord du canal. Le terrain, propriété d'une amie de son épouse, a été acheté initialement en vue de construire (voir figure n°14). Suite à un changement dans le plan local d'urbanisme de la ville, le terrain est passé en catégorie « non constructible » ; il est resté abandonné pendant plusieurs années, jusqu'à ce que Gérard ait décidé de l'investir pour y faire un jardin. Gérard paie chaque année la taxe foncière non bâtie, et la propriétaire, qui n'habite pas à Rennes, visite le jardin deux fois par an pour partager un moment avec Gérard et son épouse ainsi qu'avec les amis qui participent au jardin.

Figure n°14 : Croquis localisant le jardin de Gérard



Etant donné les caractéristiques de ce terrain, Gérard a eu la liberté d'organiser son jardin *a contrario* de ce qui se passe dans le cadre des jardins familiaux soutenus par la ville et par l'association des jardins familiaux, soumis à un certain nombre de normes stipulées dans le cahier des charges. En revanche, se faire « une place dans le quartier » a fait l'objet d'un processus progressif et parfois difficile. Depuis le début de son investissement jardinier, Gérard n'a jamais été seul. Il a toujours invité des amis à travailler avec lui. Il y avait donc deux défis : d'abord se faire accepter, comme quelqu'un venu de l'extérieur (car Gérard habite un autre quartier), et faire accepter au voisinage son activité jardinière et la création d'un espace d'accueil et de sociabilité.

Lors de son activité professionnelle, Gérard a travaillé avec des populations sans domicile fixe (SDF). Son attitude d'accueil l'a amené à partager en dehors de son travail avec quelques personnes en difficulté (dont des personnes sans abri). C'est ainsi que Gérard les a invités à venir

jardiner avec lui. Si pour Gérard cette expérience était vécue comme gratifiante, la situation n'a pas été vue d'un bon œil par les voisins habitant les maisons très proches du jardin. C'est ainsi que certains riverains lui ont demandé de construire une clôture et un portail pour bien délimiter l'espace du jardin. Les voisins ont exprimé leur peur de voir dans le jardin « *des inconnus* ». À leurs yeux, ce sont des gens qui vont peut-être s'habituer à venir et peut-être vont-ils vouloir « *squatter chez eux* ». Ils ont donc demandé la construction de clôtures : « *comme ça tu seras chez toi, et nous nous serons chez nous* ».

La configuration du lieu et la localisation du jardin font que les limites entre l'espace « communautaire » de Gérard, l'espace privé des riverains et l'espace public qui est la promenade du canal, s'amenuisent, deviennent floues. Les pratiques jardinières de Gérard et de ses amis ont surimposé une « zone floue » sur les équilibres déjà établis par les habitants de cette partie du quartier ; une sensation d'inconfort et d'insécurité s'est installée chez ces riverains. L'acceptation du jardin de la part des riverains en tant que communauté jardinière et lieu de socialisation était donc difficile et s'est faite de manière progressive, notamment en ce qui concerne la marge d'acceptation d'un groupe social considéré comme vulnérable et potentiellement dérangeant. Nous observons que cette situation de « vulnérabilité » d'un groupe social conditionne sa légitimité d'occuper un espace. D'ailleurs, dans les recherches sur le voisinage et la cohabitation à Rennes, Sauvage et Vanhoutte (1989) montrent que « le seuil d'acceptabilité des différences » est spécifique à chaque groupe de voisinage. La rencontre avec des jardiniers et quelques riverains dans les différents sites qui ont fait l'objet de notre recherche nous ont permis de constater cette spécificité micro-locale de l'acceptabilité sociale. En ce qui concerne ce groupe en particulier, le sentiment de rejet de personnes considérées comme « marginales » est provoqué par une méconnaissance de ces personnes. Donc la non acceptation et la peur d'autrui viens d'abord de cette méconnaissance, qui nourrit des préjugés et des idées reçues, la peur de ce(ux) que l'on connaît mal. La peur est quelque chose qui relève de la sphère intime et peut être associée à la crainte de voir une forme de déchéance, peut être aussi des fantômes associés à ses propres peurs. En dehors de leurs motivations explicites, ce sont pour les riverains les « territoires du soi », au sens de Goffman (1973), qui sont ici menacés. C'est un espace personnel car contigu à la résidence qui est objet de menace. De surcroît, nous pouvons déceler dans la peur que les voisins manifestent pour les populations « indésirables » le sentiment d'appréhension de perdre un certain « ordre public ». Une sorte d'équilibre tacite et fragile, soutenu par des populations semblables, se construit pour l'ensemble des espaces privés contigus du quartier. Si cet équilibre peut être dérangé ou non respecté à cause du comportement hypothétique de personnes méconnues, une nouvelle crainte se dessine : la crainte d'une dévalorisation foncière de son bien.

Dans l'attitude d'accueil de Gérard, nous pouvons lire une envie de lutter contre l'exclusion d'un groupe constamment « marginalisé », en se donnant les moyens à travers la pratique de jardinage de réparer cette injustice. Toutefois, nous ne pouvons pas négliger le rôle et la place des riverains. Les riverains représentent « *le groupe hétéroclite en position de défendre, peu ou prou, les lois et les normes implicites du voisinage dont le respect assure une certaine coexistence [...]* » (Sauvage et Vanhoutte 1989). C'est précisément au centre de cette organisation sociale que ces voisins se revendiquent leurs droits, car ils intègrent une forme de communauté de lieu, dans le sens d'une logique du quartier. Se pose alors la question de la définition des limites par les personnes qui pratiquent ces espaces, dont la délimitation de frontières concrètes.

7.2.2 Communautés des jardiniers : entre convivialité et individualisme

Si la configuration du voisinage d'une propriété donnée reste en grande partie aléatoire, ce sont bien les voisins de cet espace et les riverains qui se retrouvent *de facto* face au « nouveau venu ». En proposant un mode de vie différent, Gérard échappe à la règle implicite de voisinage dictée par la médiation d'un système bâti car, l'usage de cet espace en tant que jardin est d'emblée différent. Réciproquement, les riverains réaffirment leur légitimité dans l'usage de cet espace du fait qu'ils partagent un micro-paysage, une histoire de quartier tissée au rythme des cycles de vie des familles et des groupes qui partagent un espace si particulier⁷⁸.

En ce qui concerne la ligne de maisons au bord du canal, la forme de jardinage la plus répandue est le jardin privé à utilisation exclusive du ménage associé strictement à l'espace de la maison, à l'avant ou à l'arrière de cette dernière. Nous y trouvons des jardins d'agrément et des jardins potagers. Les jardins familiaux et/ou partagés sont localisés exclusivement à l'intérieur du site des Prairies, autant sous une « forme officielle » - à savoir les jardins qui font partie du réseau des jardins familiaux de la ville-, que sous forme de jardins partagés qui émergent de manière spontanée sur des terrains délaissés ou considérés vacants⁷⁹. Ainsi cet ensemble d'habitations avec jardins potagers, jardins familiaux et jardins squattés ou éphémères, constituent une forme de

⁷⁸ Le quartier des Prairies Saint-Martin, qui aujourd'hui fait partie de la ZAC Plaisance et Armorique, est un quartier ancien de Rennes qui porte une histoire populaire assez marquée. En effet, entre les deux guerres, beaucoup de maisons ont été construites sous l'élan d'initiatives individuelles de familles ouvrières, sans pour autant demander des permis de construire de manière systématique car il s'agit d'une zone inondable. C'est ce même quartier qui abrite aujourd'hui les traces du plus ancien site des jardins ouvriers de Rennes (1920). Tout en étant aujourd'hui habité par des propriétaires des pavillons, ce lieu accueille une diversité de formes d'habitat précaire faites de bric et de broc, par de jeunes squatteurs, des gens du voyage ; des vagues successives de jardiniers itinérants y cultivent aussi saison après saison des espaces vacants. Actuellement, cet espace fait objet d'un programme d'aménagement en Parc Naturel Urbain (2016-2020).

⁷⁹ Au moment des entretiens approfondis nous avons trouvé sur place toutes ces formes de jardinage. Suite à la fermeture du site des jardins familiaux de la part de la Mairie en 2012, aujourd'hui ne demeurent dans le site que des jardins « non officiels ». Plusieurs formes de jardins éphémères se créent au fil des saisons.

communauté de lieu, un groupe qui partage un espace et qui bénéficie des normes implicites ou explicites du voisinage - telle que la limitation manifeste de chacun de ces espaces. Globalement, la cohabitation est pacifique, elle se déroule sur le mode de la bonne entente. Dans un premier temps, cette rationalité entre en friction avec l'installation d'un nouveau venu comme Gérard, d'autant plus que l'espace de référence de Gérard est plus complexe et en grande partie exogène.

En effet, bien qu'il se rende tous les jours au jardin, Gérard réside dans un autre quartier. D'emblée il fait participer des voisins de palier de son immeuble à son aventure jardinière. Par exemple, son voisin bricoleur est venu aider Gérard à installer les étagères de la cabane, et il est désormais devenu un habitué du jardin. Puis, nous apprenons dans son récit biographique que Gérard, est issu d'une famille paysanne du pays de Vitré, origine qu'il revendique : « *il est vrai que je versais un peu dans la culture et l'élevage en étant petit* » ; toutefois il est venu assez tard dans sa vie à renouer avec ce lien à la terre, mais cette-fois-ci par choix. A cela s'ajoute la manière dont Gérard socialise, en faisant participer à son jardin une diversité de personnes issues de ses différents réseaux. Voici donc qu'à travers cette spatialité de référence Gérard apporte une autre rationalité.

Depuis le premier conflit « de frontières » entre « communautés », les choses ont beaucoup évolué et les arrangements entre voisins, habitants et jardiniers ont pris le relais. Cependant, le voisin qui habite juste à côté du jardin de Gérard reste en dehors de cette logique car il continue à être méfiant envers cette initiative : « *Les voisins là surveillent du balcon*, nous dit Gérard, *ils aiment bien voir qui vient ici car chez eux il ne vient personne, mais notre conversation se limite à « il fait chaud, il fait froid »*. Cela nous montre s'il en était besoin que la proximité spatiale n'est pas une condition suffisante pour faire communauté.

Parallèlement, une forme d'adaptation et de tolérance réciproque a émergé lors de collaborations entre certains voisins du quartier, des jardiniers du site et Gérard. Ainsi le conflit de la délimitation de l'espace a finalement été résolu grâce à la volonté d'un autre voisin du même îlot, qui a construit le portail que Gérard a pu installer avec ses amis. L'espace a donc pu être bien délimité. Cet échange a marqué le début d'une longue amitié avec ce voisin, jardinier lui-même. À partir de là, avec plusieurs autres jardinier-habitants du site, un nouvel espace de rencontre entre voisins a été favorisé : les voisins du quartier qui ont un jardin privé, des personnes qui sont de passage, certains jardiniers qui habitent dans des habitats précaires et cultivent des jardins familiaux, et de jeunes squatteurs des jardins. Des échanges de plantes, de graines et de récoltes ainsi que de savoir-faire et d'expériences se font habituellement entre eux. Une certaine forme de vie sociale a été favorisée par la pratique jardinière ; les relations de voisinage se renouvellent. Entre des espaces privés, communs et publics, des communautés de jardiniers se côtoient ou pas, mais elles se respectent. Une nouvelle forme de cohésion spatiale apparaît : à présent les habitants

et jardiniers partagent cet espace et, à travers leurs petits arrangements, parviennent à s'entendre. Or cette manière de vivre ensemble à l'échelle du quartier sera peut-être remise en cause par le programme métropolitain d'aménagement...

Une communauté de voisinage active en faveur de la trame verte de la ville

Si les attentes de convivialité et le besoin de « culture de la nature » dans le milieu urbain peuvent être des besoins partagés entre les groupes ou collectifs rencontrés, la perception de l'espace, son usage et sa forme de gestion peuvent varier fondamentalement d'un groupe à un autre.

Dans le secteur sud de Rennes, dans le quartier sud-gare⁸⁰, un groupe d'habitants, faisant partie de l'association « Jardins ouverts » témoigne d'une forme de communauté qui se construit à partir d'une situation de proximité. Un groupe de voisins d'un îlot, a créé un espace en commun à travers la « mise en connexion » de leurs propres jardins privés. Dans cet îlot, la configuration de maisons construites dans les années 1930 a permis aux jardins de chaque famille de rester contigus, mais séparés par des murs. Ces terrains de 400 à 450 m², étaient à l'époque destinés à être des jardins vivriers. La présence d'anciennes variétés d'arbres fruitiers dans certaines parcelles témoigne de ce passé. Aujourd'hui, ces fonctionnalités se renouvellent pour donner lieu à des jardins aux multiples fonctions : le plus souvent à vocation ornementale, certains avec des cultures potagères ; ces voisins mettent aussi en exergue les fonctionnalités écologiques, notamment en ce qui concerne la biodiversité urbaine et la continuité de trame verte-bleue de la ville.

Créée en 2010, l'association promeut la sensibilisation à l'environnement autant que le lien social entre voisins. Le siège social de l'association se trouve au domicile du président, lui-même de profession paysagiste dans la fonction publique. Sa résidence, lieu privé mais ouvert au public lors des activités de l'association, est devenue un lieu d'expérimentation. La sensibilité écologique de certains des membres de l'association, et notamment la motivation et l'expérience du président, ont guidé la réflexion de ce groupe d'habitants. Ils ont la volonté de s'approprier des concepts propres à la démarche de développement durable tels que la biodiversité urbaine et les corridors écologiques⁸¹. Ces notions habituellement mobilisées par l'institution publique - et utilisant de manière sélective et partielle des productions scientifiques - appartiennent aujourd'hui au langage

⁸⁰ Il s'agit du quartier Francisco-Ferrer.

⁸¹ Selon le décret 2012-1492 issu de la loi Grenelle 2, le corridor écologique assure dans le cadre de la trame verte et bleue « des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie » (Vanpeene-Bruhier *et al.*, 2014). La trame verte et bleue a été mise en place à Rennes suite à la loi de juillet 2010 dite « Grenelle 2 ». Ce dispositif s'inscrit dans la mise en place de schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) comme outil d'aménagement de territoire.

commun des aménageurs. En revanche, elles sont plus rarement appropriées par les habitants, et encore moins dans des actions à leur initiative.

Il faut se rappeler que la configuration particulière de Rennes, à travers son modèle d'aménagement en ville archipel (Chapuis, 2013), a permis à cette métropole de conserver une continuité des espaces agricoles et naturels, lesquels forment un plasma dans lequel baignent la ville centre et les communes périurbaines. On observe également une relative contiguïté des formes de nature qui se prolongent à l'intérieur de chaque entité bâtie à travers des espaces boisés, des parcs et jardins, des pelouses et berges, des espaces verts à usage privé, des places et rues plantées (Bouriau et Hubert-Moy, 2014). Au sein de la ville centre, un gradient des espaces verts et cultivés s'observe ainsi du centre à la périphérie de la ville, donnant des conditions pour la mise en œuvre d'une trame verte. La surface d'espaces verts privés reste considérable, on le constate en analysant la photo aérienne de la ville. La ville de Rennes déploie des efforts pour l'aménagement et l'entretien de ce type d'espaces. En revanche, la ville n'a pas d'emprise sur ce qui se passe dans les espaces privés. C'est en cela que cette expérience nous a interpellée.

Dans leur étude sociologique sur les rapports des habitants à la biodiversité urbaine, Le Bot et Sauvage (2011) expliquent que les perceptions de différentes personnes sur ces aspects répondent en principe aux réflexes cognitifs et ne correspondent pas nécessairement à celles de biologistes ou spécialistes dans le domaine. Toutefois, c'est précisément la perception des habitants vis-à-vis de leur nature de proximité et la relation qu'ils entretiennent avec elle qui a contribué à faire évoluer les attentes sociales de nature en milieu urbain (Clergeau et Hubert-Moy, 2011).

Le fait est qu'à l'échelle de l'îlot, les membres de l'association *Jardins Ouverts* ont cherché à trouver la cohérence et la continuité écologique de la trame verte en s'appropriant la notion de corridor écologique dans la manière de façonner le lieu. Tout en dépassant la frontière de l'univers strictement privé que constitue leur maison et leur jardin, les voisins ou les familles dans l'îlot se sont concertés pour se doter des dispositifs techniques afin de favoriser « la cohabitation » avec certains animaux. C'est ainsi qu'ils ont installé des nichoirs et des hôtels à insectes qu'ils ont construits ensemble. Puis ils ont fait des trous dans les murs contigus à chaque jardin individuel pour faire des connexions entre les jardins et favoriser le passage des micromammifères tels que les hérissons, et recréer ainsi une continuité verte. Dans une deuxième étape du projet et toujours dans la volonté de favoriser la biodiversité, certains ont réalisé des petites surfaces de jardin sur les toits plats des maisons. Ensuite, d'autres ont installé des ruches dans certains jardins des adhérents dans le but d'accueillir des abeilles. Pour l'entretien du jardin, le groupe de voisins partage un broyeur et une remorque et ils se concertent régulièrement pour échanger des plantes,

des graines et des conseils de culture. De manière épisodique, ces activités peuvent fournir des occasions de convivialité, par exemple pour partager un repas.

La manière d'agir de ce groupe de voisins peut être rapprochée de l'esthétique environnementale vis-à-vis du milieu de vie proposée par Blanc et Lolive (2009) : ces habitants mobilisent des connaissances écologiques dans leur environnement quotidien, la nature est perçue comme vulnérable et en évolution, et leurs expériences les amènent à l'appréhender tout en intervenant sur le milieu de manière directe. En définitive, ces habitants relient dans leur vie quotidienne les dimensions matérielles et immatérielles de leur propre perception de la nature. Leurs jardins sont soignés et entretenus avec dévouement et cette activité leur permet de se retrouver et de créer des liens. Certes, dans cette expérience, la proximité entre l'espace cultivé et les résidences est déterminante pour répondre à leurs attentes du vivant et donne des conditions nécessaires (mais pas suffisantes) pour la création d'un espace commun. Toutefois, leur proximité sociale et culturelle est considérable ce qui facilite la création de cette forme de communauté. En effet ces voisins, de la même génération (aujourd'hui environ 50 ans), sont issus de la même classe socioprofessionnelle, les cadres supérieurs. Cette pratique de jardinage collective façonne une forme d'identité de groupe, une communauté qui partage un espace très proche (l'aire de la résidence), un espace bien délimité dont le flux des personnes est choisi. Puis, en dehors du jardinage ils partagent aussi des goûts, des affinités de loisirs et un certain nombre de valeurs.

Dans cette perspective il s'agit d'espaces qui restent ambigus dans leur fonctionnement dans la mesure où les conditions favorisent une forme d'entre soi. À partir de l'entre soi du jardin privé se construit plus largement un « entre soi communautaire » dans la configuration de cet espace inter jardins. D'un côté, pour ce groupe de voisins, participer à l'aménagement d'un maillage de corridors écologique dans l'espace privé et public représente une manière de s'intégrer à la ville. D'un autre côté, il convient de se demander si la création de l'entre soi qui en résulte ne peut pas aussi être lue comme une manière de s'isoler dans l'espace urbain.

En effet, dans cet espace social la référence au « club » reste sous-jacente : ce groupe des voisins a choisi de créer une nouvelle forme d'intimité aux limites claires et définies au préalable, avec des règles précises pour chaque membre. Leur situation sociale similaire et le lien générationnel favorisent la rencontre entre personnes qui ont des goûts et des préférences en commun. Cela entretient leur sentiment d'appartenance à cette forme de communauté et leur permet d'avoir une vision partagée de ce qu'ils comprennent comme « vivre ensemble ». Toutefois ce besoin d'entre soi manifeste ne se traduit pas forcément par un besoin d'enfermement. Désormais, petit à petit, l'association a évolué à travers l'intégration d'autres membres, plus large que le voisinage immédiat. De même, tout en étant dans une logique de développement durable et de lien social,

ils se sont rendu compte de la nécessité de mutualiser des expériences et d'aller voir ailleurs. C'est ainsi que d'autres expériences ont été mises en place, comme par exemple l'accompagnement pour le jardinage des personnes chez un particulier ou encore le lancement en 2014 d'un jardin permacole⁸² au sein d'un parc urbain permettant à l'association de se mettre progressivement en contact avec des collectifs comme les « Incroyables comestibles », les « Colibris », le collectif « Nature en Ville » et aussi de se coordonner avec l'association Vert le Jardin.

Petit à petit, les lieux d'agriculture urbaine se diversifient et les personnes se retrouvent de manière régulière ou épisodique dans différents endroits. Autant dans l'espace privé que dans l'espace public les pratiques jardinières et les échanges non monétaires sont mis à l'œuvre. Des connaissances, des amitiés se recréent, de groupes, des collectifs se forment, des réseaux qui partagent des valeurs similaires se côtoient, parfois même avec des groupes qui ont des manières différentes d'intervenir dans l'espace.

La pratique jardinière, un moyen de faire communauté ?

À travers les expériences observées, nous constatons que le jardin est un point de départ en tant que lieu de partage mais que la communauté qui en résulte n'est pas circonscrite à ce lieu-là. Il convient donc de se demander jusqu'où se déploie « le territoire de la communauté ». De même, si l'appropriation d'un espace jardiné et l'intérêt commun pour la pratique jardinière s'avèrent être des conditions déterminantes pour favoriser la formation des collectifs jardiniers, voire des communautés, il est sans doute nécessaire que des instances soient créées et soutenues par les pouvoirs publics pour pérenniser voire développer ces lieux.

Jardiner chez un autre et avec les autres

La nécessité de trouver des espaces à proximité et avec le moins de contraintes pour jardiner (pas de liste d'attente ni de dispositifs lourds de sélection) amène certains habitants à trouver des solutions pour le moins originales.

⁸² Jardin Permacole, est un jardin conçu et géré selon les principes de permaculture. Cette pratique sera expliquée dans la section suivant.

L'association « Elementerre »⁸³ de Saint Nazaire favorise et accompagne la rencontre entre personnes disposant d'un jardin et qui, pour diverses raisons (vieillesse, manque d'intérêt...), ne peuvent s'en occuper avec des personnes qui cherchent en centre-ville à avoir un espace de proximité pour jardiner ; ce peuvent être aussi des propriétaires non occupants qui disposent d'espaces vacants en ville. Cette démarche cherche à redonner aux personnes le goût du jardinage, à soutenir la production de nourriture par les habitants des villes, à échanger des savoir-faire, à favoriser l'entraide et tout simplement à inventer des manières de se rencontrer en milieu urbain dans une ambiance plus solidaire. C'est ainsi que l'association Jardins Ouverts à Rennes s'est proposée de tenter l'expérience avec la volonté d'encadrer « des binômes », c'est-à-dire des demandeurs et des proposant de jardins. L'observation de cette expérience nous permet d'interroger la notion d'espace en commun, de communauté et les conditions de leur éventuelle formation.

Au moment de notre enquête, à partir des expériences racontées par les jardiniers rennais, les résultats sont mitigés. Il existe effectivement des surfaces disponibles pour jardiner dans l'espace privé rennais et certains propriétaires, possédant petits ou grands jardins mais ne pouvant plus s'en occuper ou en assurer un entretien convenable, seraient éventuellement intéressés pour recevoir des personnes pour jardiner chez eux et avec eux. Il y a aussi des jardiniers passionnés, désireux de trouver des espaces à jardiner à proximité de leur domicile, - souvent des immeubles collectifs - sans trop de contraintes et de manière rapide en évitant les longues listes d'attente des jardins familiaux. La plupart du temps ces personnes portent des objectifs clairs de production : ils cherchent à compléter progressivement leur propre consommation en fruits et légumes.

Il faut souligner qu'il ne s'agit pas pour un propriétaire de bénéficier de services gratuits d'entretien de jardin : au contraire il s'agit d'un échange non monétaire entre individus qui, à partir des arrangements mutuels, peut donner lieu à un engagement en binôme pour jardiner un même espace. L'éventuelle souplesse de la démarche est attractive. L'opportunité d'accéder à des petites surfaces de jardins permet aussi de donner la possibilité aux personnes certes motivées

⁸³ L'association « Elémenterre » est née en 2010 à partir d'une réflexion d'un groupe d'amis, à propos du constat de la très grande surface d'espaces verts sous la forme des jardins privés dans la ville de Saint Nazaire et le besoin des certains citadins de trouver des espaces à proximité pour cultiver leurs légumes. Aujourd'hui l'association compte presque une centaine d'adhérents et en plus de mettre en contact des personnes, ils organisent des écoles de jardinage, promeuvent la culture des arbres fruitiers dans l'espace public urbain, organisent des conférences, des débats. Cette initiative a eu des relais dans plusieurs autres communes et métropoles, entre autres Rennes, Toulouse, Nantes, Dijon. En 2011 nous sommes allée rendre visite à l'association, nous avons participé à une table ronde pour présenter notre démarche de recherche, nous avons visité les jardins qui se partagent et nous avons discuté avec des binômes, des trinômes de jardiniers. Ensuite nous avons présenté l'idée à l'association « Jardins Ouverts » à Rennes qui a décidé de rencontrer l'association saint nazairienne.

mais ayant peu d'expérience en jardinage de se lancer progressivement, d'apprendre, d'être encouragées dans la démarche et de mieux assumer l'expérience.

Dans ce contexte, plusieurs situations ont été observées : le propriétaire qui offre simplement un terrain sans implication personnelle dans la pratique jardinière ; celui qui possède un jardin ornemental et qui propose à un jardinier une place pour cultiver un potager ; celui qui propose son terrain sans potager et décide en cours de route de s'impliquer dans la culture de certains légumes, et toutes autres sortes de situations selon les conditions et les attentes des « demandant » et des « proposant ».

Dans tous les cas de figure, le partage des récoltes, les conseils et les échanges de savoir-faire, l'échange et dons de graines et plantes sont des pratiques habituelles. Ces expériences, au fil des saisons, des discussions, des heures de travail et des découvertes mutuelles ne cessent d'évoluer.

C'est ainsi que jardiner chez et avec les autres peut être une alternative concrète pour rompre l'isolement et favoriser la socialisation. De plus, ce peut être l'occasion de se donner un objectif réciproque de « montée en générosité » : l'un se donne l'opportunité de partager son espace privé avec autrui, et l'autre s'ouvre au dialogue et à la concertation en allant jardiner chez un autre. Puis, la mise en valeur ensemble d'un espace autrefois délaissé à travers la culture d'un potager peut générer de la fierté mutuelle.

Cependant, pour garantir le succès de l'expérience il ne suffit pas seulement d'avoir accès à un espace de jardin ni d'avoir un intérêt commun pour la pratique du jardin. Un accompagnement avec une association qui propose une charte ou un règlement pour tenter d'assurer le succès de l'expérience, tel que l'a fait l'association « Jardins Ouverts », ne s'avère pas suffisant non plus. Chaque groupe humain est singulier. Nous avons constaté qu'un élément nécessaire à la formation du sens de la communauté est l'affinité entre personnes, mais l'affinité entre personnes ne se décrète pas, au contraire les personnes se choisissent tout simplement et l'alchimie fonctionne ou ne fonctionne pas. De plus, comme nous l'avons vu, « l'entre-soi communautaire » est aussi à double tranchant.

Nous constatons que la plupart des personnes qui ont un espace pour jardiner sont des personnes âgées ou des personnes vivant seules. Il arrive que certaines de ces personnes ont vraiment peur de s'ouvrir aux autres, de l'inconnu et ont perdu leur capacité de rencontre spontanée. Certains ne supportent plus la présence d'autrui chez eux. En effet, certaines personnes peuvent se sentir rapidement envahies dans leur intimité. Et pour cause, jardiner chez les autres signifie accéder à un espace privé en vue de construire un espace autre : un espace en commun, déterminant dans la possibilité de faire émerger une forme de communauté. Il faut considérer qu'un jardin porte en lui des signes d'une intimité, bien probablement des traces d'une

histoire familiale. Ouvrir son jardin signifie accepter la transformation de cet espace à travers des échanges réguliers avec autrui. Il s'agit d'oser l'aventure humaine de partager son propre espace et de s'ouvrir au dialogue et à la concertation, cela se construit avec le temps dont chacun a besoin.

C'est précisément dans ce cas que le rôle d'un collectif ou d'une association peut être important pour accompagner, de manière souple, tout en étant à l'écoute et en favorisant le dialogue. L'expérience de Saint-Nazaire montre qu'il n'est pas opportun de commencer la démarche avec une charte de fonctionnement de binôme. Tout au contraire, il s'agit d'abord de donner les conditions de temps et d'espace pour provoquer la rencontre régulière des personnes. Il faut pouvoir se donner un temps d'écoute et un espace d'échange sur les attentes que chacun porte et le temps d'en discuter. C'est à ce moment-là que s'opère l'alchimie de l'affinité, la magie de l'attraction et si cela fonctionne, un binôme se forme et un espace privé peut avancer dans la transformation vers un espace commun.

Etant donné qu'il s'agit fréquemment d'un terrain qui n'a pas été travaillé depuis longtemps, un réaménagement et une réorganisation sont souvent nécessaires. On ne cultive pas des légumes n'importe comment, les contraintes physiques que demande un potager nécessitent de privilégier des secteurs avec une abondante luminosité, la meilleure qualité de sol, parfois au détriment de zones déjà destinées à l'ornementation. Parfois, il est nécessaire de composter, de réfléchir ensemble sur le traitement des déchets verts, ce qui implique la prise de décisions ou la réalisation d'aménagements supplémentaires. Jardiner chez un autre signifie aussi accéder à un espace du vivant dans le milieu urbain, sur lequel on va pouvoir intervenir ensemble. On va intervenir ensemble sur un sol, sur des végétaux, sur un « morceau » de biodiversité. Ainsi la prise de conscience des dynamiques naturelles et du fonctionnement du vivant se fait par la mutualisation d'expériences de chacun et surtout avec les manières de faire de chacun, des éléments qui peuvent ne pas toujours être faciles à concilier. Dans certains binômes, nous avons observé la volonté d'avancer sur des modes de culture respectueux de la nature. Il est possible aussi d'opérer une mutualisation du matériel de jardinage afin de réduire les déplacements en voiture. Certains sont attentifs à privilégier les mobilités douces, à éviter des gestes de consommation inutiles, autant d'attitudes en adéquation avec le choix de jardiner chez quelqu'un à proximité de son domicile.

Enfin, jardiner chez un autre signifie avant tout réinventer une forme de vivre ensemble dans la mesure où « on fait ensemble ». Les expériences observées montrent que si la magie de l'affinité fonctionne, la simple présence régulière d'un autre peut apporter des changements bénéfiques, à travers l'accompagnement et les discussions au potager. Dans certains cas, la pratique alimentaire peut aussi s'inviter dans la relation : partager des recettes, un apéro voire un repas. A ce moment-

là et si l'affinité s'approfondit dans le temps, l'ordre des facteurs peut aussi s'inverser : on devient amis ce qui donne envie de se retrouver pour jardiner ensemble.

7.3 Affinités versus voisinage

Cependant, nous avons observé que parfois ni l'intérêt pour la pratique jardinière ni la proximité au lieu de jardinage ne suffisent pour déclencher les « affinités potagères ». C'est bien le cas de certains voisins qui bénéficient d'un jardin dit partagé au pied de leur immeuble. Un jardin partagé oui mais, partagé avec qui ? Et dans quelles conditions ? Pour certains jardiniers amateurs ou jardiniers potentiels ayant l'envie d'apprendre, cela peut être l'occasion d'avoir accès à un jardin au pied de leur immeuble, et de socialiser dans son quartier. Toutefois, les manières d'habiter les espaces sont multiples et diverses. En effet, le rapport social de proximité que permet le voisinage ne produit pas mécaniquement des conditions d'affinités entre voisins. Ainsi, pour d'autres jardiniers, l'idée de jardiner avec leurs voisins de palier ne semble pas être très attirante. Certains voisins peuvent associer l'espace-temps de loisir à un espace extérieur à leur résidence, la même chose étant valable avec les sociabilités qu'ils construisent.

De plus, les manières de faire et les attentes entre voisins peuvent parfois s'avérer difficiles à concilier. Ceci concerne non seulement la pratique jardinière (par exemple technique du jardinage, utilisation des produits phytosanitaires, disposition et répartition des parcelles, aménagements désirés dans l'espace en commun), mais aussi l'objectif ou les objectifs même de la démarche, c'est-à-dire le type de « projet de lieu » souhaité par les habitants concernés : un lieu de détente, un potager productif, un espace d'accueil familial, un espace militant, etc. Les objectifs restent très divers.

Sur ces aspects, nous avons observé la conception d'un projet de jardin partagé à l'échelle d'un micro-quartier dans le secteur nord-est de Rennes, à quelque cinq minutes du centre-ville. Le terrain étant accessible à un ensemble d'immeubles collectifs qui forment un micro quartier, le projet affichait comme objectif « un jardin intergénérationnel ». Le projet était animé par un groupe de retraités actifs résidents dans les immeubles contigus au jardin. Guillaume⁸⁴, un résident de l'immeuble, jardinier de longue date et ayant déjà un jardin familial en ville, s'intéressait à la démarche de façon à ce que lui et sa famille s'intègrent mieux au quartier. C'est ainsi qu'attiré par l'idée d'inter-génération, Guillaume a commencé à participer aux réunions du collectif pour échanger avec ses voisins et apporter ses propositions. Guillaume proposait d'installer dans le jardin un petit mobilier de jeux pour enfants, avec l'objectif premier d'occuper

⁸⁴ Guillaume, la quarantaine, marié avec deux enfants.

les enfants pendant que leurs parents jardinent et l'objectif second de les attirer progressivement vers la pratique jardinière. Il pensait aussi que cela pouvait amener de l'animation dans cet espace, et des personnes plus âgées, si elles ne peuvent plus jardiner, apprécieraient bien d'être dehors en ayant la présence des autres. L'idée n'a pas plu au groupe car les membres ont considéré que laisser un espace pour enfants pouvait engendrer des bruits indésirables dans un jardin qu'ils avaient imaginé plutôt calme. Ils étaient davantage préoccupés par l'installation ou non de clôtures pour éviter « les éventuels vols » au jardin. Le débat portait également sur l'installation d'un composteur dans le jardin, certains ayant tout une série d'idées arrêtées sur la gestion de composteur. En résumé, les ingrédients d'une discussion intergénérationnelle étaient bien présents!

Ainsi, nous constatons que la démarche jardinière de « faire pousser les salades ensemble » s'avère souvent plus difficile que celle de « faire pousser les salades » tout simplement. Autrement dit, si la pratique jardinière doit déjà s'accorder aux rythmes et contraintes de la nature à travers les saisons, pour qu'un espace partagé fonctionne et offre les conditions d'émergence d'une communauté, les jardiniers qui façonnent ce lieu doivent avant tout essayer de concilier des attentes diverses et être capables de se concerter pour mener à bien l'objectif de jardin qu'ils se sont donné - et qui peut aussi évoluer en cours de route-, dans la perspective d'une construction commune.

Nous posons aussi la question des différences possibles entre d'une part le fait de recevoir un terrain déjà préconçu (par le bailleur social, une association, la collectivité, un privé ou un autre) et sur cette base décider de ce qu'on peut faire ensemble, et d'autre part participer progressivement à la démarche de construction des affinités, avec le cas par exemple d'un groupe d'habitants devant « se battre ensemble » pour avoir accès à un terrain cultivable près de chez eux (cas du jardin de la rue de Nantes que nous avons présenté dans la deuxième partie. Certes, il s'agit de deux situations complètement différentes et peut-être poussées à l'extrême ; mais nous formons l'hypothèse que les différentes manières de concevoir et de s'investir dans un lieu peuvent compromettre en grande mesure la construction d'affinités possibles. Ainsi différents parcours d'accès à la pratique d'un lieu peuvent donner différents résultats de développement d'affinités. Autrement dit, l'effort initial d'appropriation d'un lieu conditionne l'espace d'affinités à créer. Effectivement, la question de l'affinité relève d'une complicité, comme nous l'avons remarqué dans les exemples précédents, les personnes se cherchent pour construire un « nous » selon des valeurs et des pratiques qu'ils partagent, en définitive, pour « faire ensemble ».

Enfin, la relation des hommes à leur milieu est aussi la rencontre de soi et la rencontre de l'autre. Vouloir créer un jardin intergénérationnel entre voisins est un projet qui a sans doute du sens,

surtout dans un quartier conçu dans cette perspective⁸⁵. Par contre, un rapport de forces est engendré par le biais de la représentativité des personnes et des groupes sociaux impliqués dans le collectif et dans la conception du projet. La légitimité d'être là, de faire partie du lieu spécialement conçu pour des personnes du troisième âge, pose problème lorsque les membres veulent prendre des décisions sur la base du consensus et du compromis. En effet, construire des affinités lorsque le brassage d'âges est considérable nécessite du temps et un accompagnement adapté à chaque groupe humain, pour lequel nous observons que la pratique du même lieu ne suffit pas. Cet accompagnement peut provenir de l'ouverture à des activités différentes du jardinage. A ce propos, nous avons observé dans certains jardins partagés à Brest situés au milieu des logements collectifs, comme par exemple le « Jardin Pontanezen », que le jardin est aussi le lieu d'accueil de toute sorte d'activités : repas de quartier, vide grenier, activités avec les élèves de l'école, expositions artistiques, films en plein air, concours de pétanque ou de belote, pour n'en citer que certaines. Ces éléments impliquent d'une part la possibilité de faire se rencontrer des personnes dont le jardin n'est pas forcément le premier centre d'intérêt. D'autre part, cela demande une concertation avec d'autres structures, des réseaux et des communautés dont l'école du quartier, la maison de quartier, les collectifs des artistes, le réseau d'agriculteurs qui se trouvent en périphérie de la ville (par exemple à travers des dispositifs comme « Le Petit déjeuner à la ferme ; les AMAP). À Brest ce rôle a été tenu depuis plus d'une quinzaine d'années par l'association Vert le jardin. Puis, dans les jardins partagés ou « en partage » que nous avons observés, bien qu'il y ait des personnes qui habitent à proximité, souvent ces jardins sont investis par des personnes résidant en dehors du quartier. Cela ne signifie pas seulement que la communauté jardinière qui pratique cet espace franchit souvent les limites de son quartier, cela signifie aussi qu'en jardinant les personnes tissent des liens, elles bâtissent des réseaux qui dépassent largement la limite du jardin. En conséquence, à travers ces côtoiements et ces échanges, des liens se tissent entre individus appartenant à des univers, des réseaux, des communautés a priori différents.

⁸⁵ Le quartier Simone de Beauvoir est un quartier créé à partir de la restructuration en 2011 du quartier « La Touche », dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté, à deux pas du centre-ville de Rennes. L'objectif central est de favoriser la mixité sociale et la densification urbaine. La Ville de Rennes, en partenariat avec l'office d'HLM, a construit et réaménagé cet espace qui comprend 7 immeubles collectifs et 259 logements. L'immeuble pivot du projet est la « Résidence intergénérationnelle », réalisée dans l'ancienne caserne de pompiers au centre du quartier et où habitent principalement des personnes âgées, quelques familles et des étudiants infirmiers.

7.4 Communautés et réseaux : quelles articulations ?

L'exploration des exemples choisis nous montre le fonctionnement des groupes d'appartenance et des réseaux de sociabilités qui en résultent à partir de la diversité des expériences de l'agriculture urbaine rennaise. Dans cette perspective, nous préférons parler « des communautés » d'agriculture urbaine. Toutefois, une communauté, définie comme un groupe affinitaire de personnes pouvant partager un espace, des idées, des valeurs ou des manières de faire, ne fait pas d'elle forcément un réseau.

Tel que nous l'avons montré, il existe des « communautés de lieux », des groupes d'appartenance dans lesquels les personnes partagent des valeurs et des manières de faire tout en pratiquant un même espace. La légitimité est donnée par le fait « d'être là » et de « faire ensemble ». Toutefois, des profils divers des individus donnent lieu à des réseaux divers qui vont aussi participer à la construction de cet espace. Ces réseaux peuvent notamment correspondre au réseau familial, amical, associatif, professionnel voire militant. Les échanges non monétaires qui s'établissent entre eux (savoir-faire, matériaux, produits, heures de travail), permettent de construire des liens entre ces différents réseaux. Par exemple, débroussailler un terrain à plusieurs peut être une activité dont chaque partie va tirer satisfaction : bien que cela puisse être éprouvant physiquement, le fait de « faire ensemble » en fait un « loisir en plein air » et cela crée des liens. Cette capacité de mobilisation des ressources que nous avons observée dans les collectifs est une manière de construire une communauté.

Le jardin qui se partage est aussi un lieu d'échanges au-delà de la pratique jardinière. Les espaces de sociabilité tels que des repas partagés, les fêtes et les activités culturelles participent au tissage des relations sociales qui s'établissent entre les membres de la communauté, puis entre des groupes, collectifs et associations. De plus, comme nous l'avons remarqué, un groupe d'appartenance peut partager une critique sociale par rapport à la manière de se nourrir en ville, par rapport à l'occupation et l'organisation de l'espace public, par rapport à la place et au rôle de la nature en ville, pour citer quelques exemples.

Certaines personnes jardinent dans plusieurs espaces et côtoient donc plusieurs « communautés ». Ainsi les gens qui se trouvent dans la même sous-communauté ont des réseaux semblables ou pas. Les personnes qui jardinent le font en plusieurs endroits et mettent ainsi en lien plusieurs lieux. Souvent les attitudes fertiles de ces habitants en individuel ou en collectif finissent par « faire germer des graines » ou « faire des boutures » avec d'autres collectifs et dans d'autres lieux, voir « faire éclore » des petites et des grandes révolutions. Par exemple, Gérard a demandé à faire de son « jardin en partage » un projet d'utilité sociale pour la ville. L'association des jardins

ouverts a voulu s'impliquer dans la réalisation d'un potager permacole à l'intérieur d'un parc public. Dernièrement certains groupes de jardiniers s'impliquent davantage dans les activités proposées par Vert le Jardin. Parallèlement, dans de mêmes lieux, nous avons rencontré des individus appartenant à différents collectifs (par exemple collectif nature en ville, collectif défense des prairies, collectif Colibri.) Dans cette perspective, faire communauté c'est aussi être citoyen dans la mesure où la manière d'agir des habitants, leurs actions et leurs prises de décisions permettent l'implication dans la vie de la cité. Les personnes en groupe se sentent plus amenées à « composer » avec la ville, à engager un partenariat avec d'autres associations et collectifs. Ainsi, ces manières de tisser des liens participent à la production de l'espace urbain.

Enfin, les expériences analysées nous montrent que la communauté n'est pas circonscrite au jardin. Au contraire, dans la communauté jardinière il y a des sous-groupes, ou des sous-communautés pour lesquelles ce n'est pas forcément le jardin qui est partagé. Il s'agit ici de partager une idée politique, un champ de critique sociale, une pratique en particulier, par exemple les personnes qui sont dans une communauté de pratiques (le jardinage biologique, la technique de permaculture). De ce fait un espace politique peut aussi être créé comme résultat des liens établis entre ces communautés.

Si la communauté est une manière de faire territoire, comment pouvons-nous penser les territoires de la communauté ? Quelles articulations avec la configuration en réseaux ?

En effet les exemples traités ont été observés à l'échelle micro-locale, mais nous ne pouvons pas négliger le fait que les individus qui s'investissent dans ces expériences sont aussi en lien avec d'autres initiatives d'agriculture urbaine dans la ville, dans l'espace périurbain et dans l'espace rural. Ils consomment local à travers des réseaux de circuits courts, ils pratiquent et jardinent différents espaces. En outre, certains d'entre eux participent aussi à des réseaux plus larges.

La géométrie plus vaste des communautés peut être illustrée par le cas des « Incredible-edible », communauté née dans la ville de Todmorden en Angleterre en 2008 et arrivée en France en 2012 sous le nom d'« Incroyables comestibles ». Cette forme d'agriculture urbaine solidaire donne la possibilité aux personnes de produire et échanger de la nourriture. Il s'agit aussi d'un mouvement citoyen, reposant sur une communauté locale mais avec une vocation, une signification et une dimension planétaires. Aujourd'hui l'initiative se répand dans de nombreuses villes du monde.

Les notions de communauté et de réseau peuvent s'articuler de différents manières ce qui nous permet de repenser leur spatialité. En effet, les réseaux créent des liens à différents échelles spatiales. Par exemple, le « Réseau Agriurbain » basé à Montréal se définit comme « *un réseau de*

partage de ressources et d'expériences pour des villes nourricières »⁸⁶. Bien que cette structure se réfère amplement à l'expérience québécoise en tant que communauté d'agriculture urbaine, elle assure le lien avec des expériences européennes, dans l'ambition de constituer un réseau intercontinental. Autre exemple, le réseau « Urgenci: the international Network for community supported agriculture »⁸⁷ s'est focalisé sur les relations entre la ville et la campagne. Depuis plus d'une dizaine d'années, les membres de ce réseau partagent des valeurs comme l'agroécologie, la souveraineté alimentaire et l'économie solidaire ; ils forment une communauté de citoyens qui au niveau local, régional et national agissent pour le renforcement des liens entre les producteurs orientés vers la ville et les « mangeurs ». Actuellement, ils forment une organisation internationale qui implique les cinq continents et organisent les rapports entre les réseaux régionaux et nationaux. Nous pouvons citer également le réseau *Slow Food*, créé en 1985 à l'initiative de Carlo Petrini, en Italie, dont l'objectif est de préserver les traditions culinaires et alimentaires propres à chaque pays, région, ville, etc. Ce mouvement s'oppose à la banalisation des pratiques alimentaires à l'échelle planétaire par le biais des « fast food ». Le réseau compte désormais des milliers adhérents à travers le monde.

Cependant, si la notion de communauté nous permet d'expliquer la construction des nouveaux espaces autour des sociabilités que l'agriculture urbaine produit, la question de l'inclusion/exclusion des groupes communautaires reste à double tranchant. En effet, nous ne pouvons pas négliger le fait que dans tous les groupes sociaux les mécanismes d'exclusion se reproduisent, le moindre rassemblement quotidien est d'abord le résultat de l'initiative d'un groupe affinitaire. Voici donc le paradoxe : les groupes affinitaires ont besoin pour se renforcer de pratiquer un entre soi mais cette forme de segmentation joue au profit de rapports de forces. À partir de là, la question qui se pose est de savoir comment ces formes collectives s'articulent entre elles pour faire émerger ensemble d'autres spatialités, tout en intégrant de manière constructive les interventions de la collectivité. Dans cette perspective, la notion de communauté trouve certaines limites pour expliquer les liens qui se tissent entre les personnes et les lieux et leur superposition. C'est pour tenter d'appréhender ces articulations scalaires complexes que nous proposons la notion de « réseau polytopique ».

⁸⁶ Le réseau Agriurbain, a été créé en partenariat avec l'École d'été sur l'Agriculture Urbaine (2013), le collectif de recherche en aménagement paysager et agriculture urbaine durable (CRAPAUD) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il est animé par le Laboratoire sur l'Agriculture Urbaine (<http://agriurbain.ning.com/>)

⁸⁷ <http://urgenci.net/>

Chapitre 8 : Des liens en agriculture urbaine : le réseau polytopique

La cartographie qualitative, que nous avons proposée afin de schématiser l'espace topologique de chaque jardinier, nous a permis de mieux comprendre les liens que les individus construisent entre les lieux d'agriculture urbaine et la valorisation qu'ils en font. Les relations que les habitants établissent entre ces lieux participent de leur espace pratiqué et plus largement de leur espace vécu.

Pour construire une approche réticulaire des lieux d'agriculture urbaine, nous sommes partie de la notion de réseau proposé par Brunet *et al.* (1992) qui met en exergue *les relations* avec différents degrés de complexité, en expliquant que « *la géographie d'un espace est faite de lieux, d'aires et de réseaux* » (Brunet *et al.*, 1992). En géographie, l'usage de la notion de réseau est assez large. Lorsqu'on parle de réseau, on distingue les réseaux matériels - par exemple les voiries qui structurent le territoire - des réseaux immatériels qui se manifestent par des relations ou des flux ; on parle alors de réseaux d'échanges, d'information ou de services (Brunet *et al.*, 1992). Si les villes, les agglomérations, les territoires sont des espaces en mailles organisées en réseau (Di Méo, 1998), la géographie sociale s'intéresse d'abord aux stratégies à travers lesquelles ces mailles et ces réseaux sont conçus, à leurs modalités de fonctionnement et aux effets qu'ils peuvent avoir dans les manières de vivre des personnes (Claval, 2005).

Notre intérêt s'est donc principalement porté sur les relations que les personnes établissent à l'intérieur des réseaux. Nous avons proposé une première typologie de réseaux construite à partir d'un classement des liens que les jardiniers établissent dans leurs récits entre les groupes sociaux qu'ils fréquentent : famille ; proches, connaissances et amis ; organisation en mode collectif sous forme associative ou militante et parfois réseau professionnel construit à partir des liens résultants des activités horticoles, agricoles ou paysagères. Ce qui nous intéresse dans l'individualisation de ces réseaux c'est de comprendre comment ils participent à la mobilité des individus dans leurs pratiques agricoles, à leurs ancrages dans des lieux précis de pratique agricole et de là quelle peut être leur incidence dans la construction de spatialités nouvelles à l'échelle de la vie quotidienne.

Si ces réseaux participent effectivement à la construction des repères chez les jardiniers (cf. deuxième partie), c'est dans ce chapitre la notion du *lien* qui repose la question de l'application de la notion de réseau dans notre travail : à quelle échelle, à quels lieux et à quels liens s'applique-t-elle ? En effet, à une micro-échelle locale, des liens s'opèrent dans le double sens de la relation

entre les personnes et les lieux et mais aussi entre les différents lieux. Ces lieux concernés par les pratiques des jardiniers doivent d'abord être situés spatialement avec précision : en ville, dans l'espace périurbain, dans l'espace rural. Il faut ensuite préciser à l'échelon individuel comment interfèrent les personnes et les lieux, car à l'intérieur d'un jardin collectif, chaque personne qui participe à ce jardin appartient à ou côtoie éventuellement différents réseaux. Les réseaux relèvent enfin d'une forme d'emboîtement d'échelles : ce que nous observons au niveau local doit intégrer des connexions aux niveaux régional, national et international, ces réseaux de rang supérieur ayant en retour une influence sur ce que nous observons à l'échelle de la vie quotidienne des jardiniers. C'est le cas par exemple des fédérations de jardins collectifs, des réseaux militants écologistes, des dispositifs de circuits courts pour citer quelques réseaux clairement multiscales. Toutes ces connexions entre niveaux d'échelle différents sont autant matérielles qu'idéelles (Godellier, 1984). Dans ce cas les relations qui s'établissent entre ces réseaux échappent aux règles de continuité de l'espace topographique et répondent plutôt à une logique topologique (Di Meo, 1998). C'est précisément les relations que les individus construisent dans cet univers matériel et virtuel qui nous intéressent. Ainsi si les réseaux vont permettre de mettre en lien des lieux et des personnes, des idéologies, plusieurs échelles s'articulent ou se superposent sur le principe du réseau.

Nous avons observé que les liens se tissent aussi grâce aux échanges entre les personnes, échanges qui peuvent impliquer une valeur monétaire et/ou une valeur sociale. À propos des schémas topologiques individuels nous avons déjà identifié des échanges de produits et de matériaux pour la production agricole, de produits alimentaires, de savoir-faire et de pratiques d'entraide (échanges d'heures de « travail »).

Ces différentes formes d'échanges inventoriées relèvent de ce que l'on appelle des échanges non monétaires, échanges que l'on peut assimiler à des « dons contre-dons » tels que théorisées par Marcel Mauss (1968). Mauss évoquait ce type de don contre don à partir de l'observation des sociétés primitives en montrant comment il contribuait à la stabilité du groupe, analysant ces échanges non monétaires comme un « fait social total ». Nous pouvons observer des phénomènes semblables dans les sociétés « modernes » et en particulier dans notre cas de l'agriculture urbaine en Bretagne. Nous nous attacherons alors à montrer en quoi ces échanges non monétaires contribuent à la construction des réseaux.

Les lieux de l'échange se situent autant dans la ville qu'à la campagne, entre personnes qui demeurent en ville et/ou entre personnes habitant à la ville et d'autres à la campagne. Comme ils portent sur des valeurs sociales, nous pouvons certes décrire ce type d'échanges mais nous ne pouvons pas forcément les mesurer sur des principes d'équivalence, contrairement aux échanges

marchands ; ils relèvent d'un autre fonctionnement, fondé sur une forme de réciprocité, laquelle opère sur la base de la connaissance mutuelle et de la confiance. Un échange monétaire peut « libérer » la relation entre deux personnes dans la mesure où après la transaction, on n'est pas obligé de continuer la relation. Au contraire, les échanges non monétaires vont au-delà de la transaction, ils apparaissent comme des formes de sociabilités qui entretiennent les relations : des rencontres, des activités de convivialité, des repas partagés, des chantiers participatifs, des actions de solidarité pour en citer quelques-unes. Ainsi les échanges non monétaires font partie d'une trame sociale qui se construit progressivement, pouvant être facilitée par la pratique des mêmes lieux. Ces échanges vont dépasser largement la nature de l'échange initial et peuvent parfois aller au-delà de la pratique agricole et alimentaire. Ces formes d'échanges participent d'une économie domestique et du bien-être d'un groupe humain, une forme effective de « vivre ensemble ».

Les personnes mettent donc en réseau ces lieux qu'ils habitent et qu'ils pratiquent. Une personne peut appartenir à plusieurs réseaux. Comme nous l'avons montré à travers chaque schéma topologique à l'échelle individuelle, les personnes pratiquent l'agriculture urbaine, dans une même période ou de façon successive, à travers de multiples expériences et dans une variété de lieux et de dispositifs d'échanges. Nous appelons « polytopisme » ce glissement d'un rapport au lieu, tel qu'observé dans un jardin particulier, vers le rapport à un ensemble de lieux.

Le caractère polytopique de la vie des individus en ce qui concerne leurs pratiques de l'agriculture urbaine nous a interpellés : déplacements quotidiens vers le ou les jardins familiaux ou partagés, multi résidence domestique dans le cas d'une résidence secondaire à la campagne, allers-retours dans la commune d'origine familiale où l'on cultive aussi un jardin familial... À cela il faut ajouter les pratiques agricoles ponctuelles, telles que la cueillette à la ferme, les coups de main donnés en AMAP, etc. Cela nous montre clairement que la place occupée par les pratiques agricoles de ces personnes ne peut se réduire à un territoire précis ou étanche.

Nous allons donc rapprocher l'approche polytopique des pratiques habitantes et l'approche réticulaire des lieux d'agriculture urbaine pour rendre compte de la complexité des pratiques observées. Les deux notions se complètent et s'associent pour nous permettre de mieux rendre compte de la diversité et de la richesse socio-spatiale des pratiques.

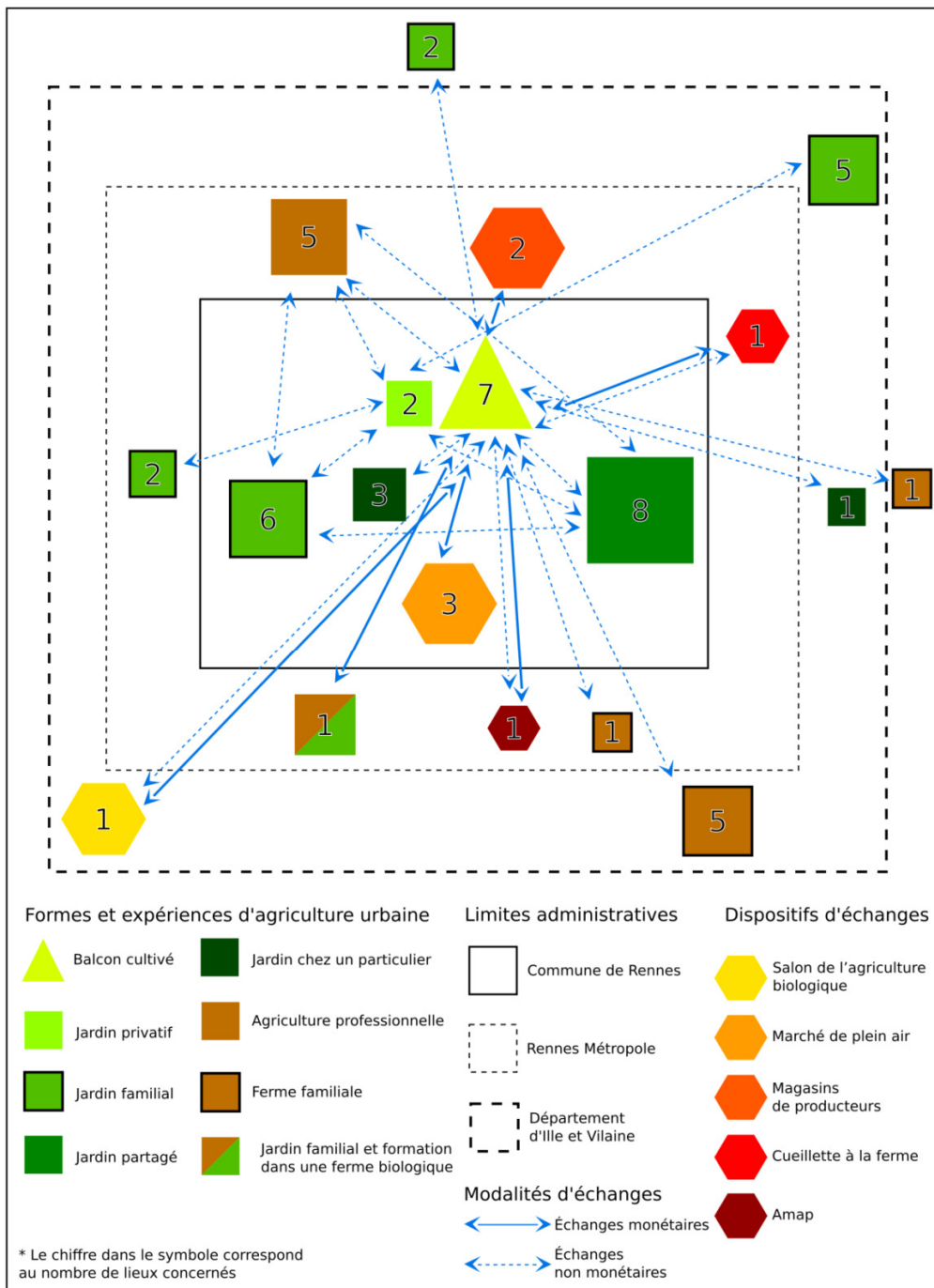
8.1 Représenter les réseaux polytopiques

L'approche relationnelle de la spatialité des habitants nous montre que les pratiques jardinières évoluent constamment, dans une large mesure à partir de réseaux d'échanges constitués au fil du temps et des rencontres sur une variété de lieux. Nous allons tenter de caractériser les réseaux

polytopiques qui se dégagent de cette analyse, mais leur dimension spatiale nous invite à en donner aussi une représentation spatialisée. À cet effet, nous avons décidé de revenir sur les schémas topologiques construits à partir du récit de chaque jardinier et qui nous donnent les éléments de base de l'expérience spatialisée qui s'articule dans les réseaux. Comme tous nos jardiniers vivent à Rennes, un certain nombre de « leurs » lieux se recourent et l'ensemble forme une constellation qui ressemble aux nœuds d'un réseau polytopique potentiel : en superposant les schémas topologiques de douze jardiniers, nous avons donc construit une représentation qu'illustre la figure n°15 « *Cartographier les réseaux polytopiques de l'agriculture urbaine rennaise* ».

Dans cette représentation, nous avons donc rapporté l'ensemble des formes et expériences d'agriculture urbaines ainsi que les dispositifs d'échange dont nous ont parlé les jardiniers. Nous avons également rapporté les modalités d'échange entre lieux que révèlent les entretiens, que ces échanges soient monétaires ou non. Enfin, à partir des localisations qu'ils nous ont indiquées, nous avons schématiquement situé chaque lieu au regard de la centralité métropolitaine, par son orientation cardinale d'une part, par sa position plus ou moins excentrique d'autre part entre la Ville de Rennes, les autres communes de Rennes métropole et le reste du Département d'Ille et Vilaine. Sans que ces trois dernières catégories de territoires politico-administratifs ne recourent les périmètres du pôle et de l'aire urbaine rennais, nous pouvons considérer qu'il y a là une catégorisation approximative de territoires urbains, périurbains et ruraux.

Figure n°15 : Cartographier les réseaux polytopiques de l'agriculture urbaine rennaise



En ce qui concerne les formes et expériences d'agriculture urbaine et les dispositifs d'échanges, il faut préciser que la taille de chaque symbole correspond au nombre de personnes concernées, et que le chiffre indiqué à l'intérieur correspond au nombre de lieux concernées pour chaque type dans la même zone concentrique.

La superposition des schémas topologiques construits dans la première partie nous montre l'espace relationnel d'un ensemble d'individus en rapport à leurs expériences agricoles, car les spatialités individuelles donnent lieu à de nombreuses interactions, à différentes modalités d'échanges et à différents types de réseaux. Ainsi nous parlons de « *réseau polytopique en agriculture urbaine* » pour exprimer les liens entre les jardiniers, les lieux, les dispositifs d'échanges et l'organisation en réseau de cet ensemble. La proposition de cette représentation de l'espace nous conduit à esquisser un espace nouveau : le fonctionnement en réseaux des sociabilités de l'agriculture urbaine rennaise.

Comprendre le fonctionnement de l'agriculture urbaine comme l'interconnexion de réseaux polytopiques nous permet de montrer que l'agriculture urbaine ne peut pas se réduire à ses manifestations intra-urbaines, au sein de la ville de Rennes par exemple, mais que les jardins et les réseaux qui en découlent se trouvent en échange direct avec des formes d'agriculture urbaine professionnelle se situant dans l'espace périurbain comme dans l'espace rural. En outre, certaines personnes cultivent plusieurs jardins dans ces mêmes divers espaces.

En revanche, si cette représentation donne une idée de polytopisme et permet de mieux comprendre la logique de fonctionnement de l'agriculture urbaine, elle ne permet pas d'individualiser précisément la variété de réseaux existante, encore moins de montrer comment ces réseaux se superposent ou se complètent. Il y a en effet une composante des schémas topologiques que nous avons dû laisser de côté dans cette représentation des réseaux polytopiques : ce sont précisément les caractéristiques spécifiques des réseaux familiaux, amicaux, associatifs et professionnels que nous avons posées dans notre proposition sémiologique (figure 6 de la Partie I).

Or si notre approche a été résolument compréhensive par des méthodes qui valorisent le récit de vie et les trajectoires des individus, notre projet de recherche intègre bien le fait que toutes ces expériences particulières et uniques ne sont pas considérées comme étant isolées d'une organisation socio spatiale située à un niveau supérieur. Ces régulations supra vont conditionner la pratique de ces individus, mais réciproquement, l'essor des initiatives individuelles, la diversité et l'originalité des pratiques en termes de rapports aux lieux, les formes et les modalités d'expériences demandent une prise en charge, un meilleur accompagnement des initiatives voire une évolution de la politique publique. Nous allons donc procéder à une analyse des différents réseaux qui s'articulent *de facto* dans la complexité polytopique de la figure 15.

8.2 Caractériser les réseaux polytopiques

La spatialisation des sociabilités des jardiniers montre que les réseaux se superposent, s'interpénètrent, se relient, se côtoient et parfois s'évitent. La difficulté est de trouver la bonne entrée pour pouvoir individualiser leurs aspects les plus manifestes pour ensuite mieux analyser les interactions, les convergences et les divergences qui se produisent entre eux. Comme représenté à la figure 15, les réseaux mettent toujours en lien des formes et des expériences d'agriculture urbaine, des dispositifs d'échanges (lieux institutionnalisés permettant l'échange sous la forme de circuits courts) et des modalités d'interactions qui peuvent être marchandes et non marchandes. Chaque réseau a en outre trois composantes : une composante spatiale et sociale, une composante constituée de manières de faire et de pratiques partagées et une composante idéologique et politique.

Nous proposons d'aller observer les lieux où se produit une intersection de réseaux qui a un sens, une cohérence d'ensemble. Cette cohérence peut être donnée autant par le partage du même lieu qu'à travers le partage des pratiques ou des idées. Nous appellerons donc ces lieux les « *lieux clefs* » car il s'agit autant de lieux de circulation (des personnes, des savoirs, des produits, des pratiques) que de lieux de convergences pour les jardiniers. Chaque réseau est aussi un berceau d'une diversité de centres d'intérêt, les individus peuvent ainsi interagir avec un ou plusieurs de ces réseaux. Les pratiques observées des individus et leurs manières d'agir répondent en effet à différentes motivations et sont aussi le résultat d'arrangements en constante évolution qui se produisent entre jardiniers et collectifs, parfois avec des acteurs de la société civile ou avec des interventions d'institutionnels.

Du fait de la complexité de chacun des réseaux, et dans un souci de caractérisation, nous allons concentrer notre regard sur les aspects dominants de chaque réseau, sans pour autant négliger les aspects moins explicites qui contribuent aussi à mieux comprendre les priorités des jardiniers. À cet effet, nous constatons trois grandes tendances : i) des réseaux dont la dominante est la problématique de l'alimentation, ii) des réseaux où la place principale est donnée à l'acquisition de nouveaux savoirs, d'innovations dans la pratique agricole et enfin iii) des réseaux pour lesquels l'aspect le plus éminent est le militantisme.

8.2.1 Réseau dominé par l'alimentation : agriculture urbaine et pratiques alimentaires

Si parfois les petits gestes font tout, il y en a au moins un qui dit beaucoup : celui de l'habitant qui cultive ses tomates sur son balcon. Cette expérience, nous l'avons constaté, s'intègre à une

démarche plus large dans un espace de vie quotidienne : elle est souvent associée à la culture dans un jardin familial ou dans un jardin partagé. Pour ce jardinier, il ne s'agit pas uniquement de garnir son balcon, mais également du souci d'une alimentation saine pour lui et pour sa famille, ce qui l'a amené à s'interroger sur ce qu'il mange et sur sa façon de manger en qualité, en opportunité, mais aussi en quantité. Il pratique le marché deux ou trois fois par mois, il peut aussi aller cueillir des fruits à la ferme ou acheter certains produits dans un des magasins des producteurs en périphérie urbaine. Certains jardiniers vont même préférer expérimenter dans une AMAP. En définitive le jardinier s'ouvre ainsi à toute une dynamique avec des personnes, des réseaux et des espaces variées tant au regard de ses pratiques alimentaires et agricoles qu'autour de lieux d'échanges et d'apprentissage.

Le marché⁸⁸ hebdomadaire des fruits et légumes est l'un des « lieux clefs » pour les jardiniers. Ils vont d'abord aller au marché pour compléter leurs besoins de consommation en fruits et légumes. Toutefois, l'échange ne se réduit pas à l'achat des produits alimentaires. Le marché constitue aussi un lieu d'approvisionnement pour tous ceux qui jardinent avec un très grand choix de plants variant selon les saisons : des tomates, des oignons, de l'ail, des choux et des courges, pour n'en citer que certains, mais aussi des plantes aromatiques et médicinales. L'échange s'élargit parfois au conseil sur les cultures de la part des maraîchers, mais aussi aux discussions sur les expérimentations de techniques de culture citadines que certains jardiniers sont amenés à réaliser étant données leurs surfaces réduites et leur objectif non commercial. Les maraîchers connaissent bien leurs « consommateurs-jardiniers » et s'adaptent à leurs demandes. Ils savent aussi que le fait d'avoir un jardin n'empiète pas forcément sur leur achat alimentaire car il y a toujours des produits que le jardinier n'a pas réussis, qu'il n'a pas en quantité suffisante pour subvenir à ses besoins ou qu'il veut bien manger en attendant que ceux de son propre jardin arrivent à maturité.

Plusieurs marchés rennais ont été évoqués par les jardiniers : le marché des Lices⁸⁹, premier marché d'Ille et Vilaine et le deuxième en France en termes d'affluence et de commerçants, accueillant 290 étals et plus de 10 000 visiteurs chaque samedi matin en centre-ville (Cohen-Maurel, 2009), mais aussi des marchés de quartier, comme celui du quartier Sainte-Thérèse (centre-sud de Rennes) qui a lieu chaque mercredi matin, et le marché du quartier de Villejean qui

⁸⁸ L'observatoire de fréquentation et de perception des marchés de Rennes Métropole en 2011 affichait 47 marchés pour l'agglomération rennaise. La même source signalait que presque 60% de ménages du territoire étaient des clients fréquents de marchés, 90% des ménages de Rennes Métropole ayant une perception très positive du marché. L'aspect le plus marquant était l'ambiance et la convivialité comme premier critère de fréquentation.

⁸⁹ Le marché des Lices est un des marchés de plein air parmi les plus anciens de France, dont les traces remontent à la fin du XV^e siècle. Il s'agit d'un marché de producteurs, d'artisans, de l'alimentation et des fleuristes qui a lieu chaque samedi matin au cœur du centre-ville de Rennes (Cohen-Maurel, 2009).

a lieu chaque vendredi matin (à la périphérie nord-ouest de la ville). Tous ces marchés se localisent à proximité du domicile ou des jardins principaux des enquêtés. Au-delà des échanges marchands, le marché constitue un centre de rencontre social très prisé par les habitants rennais, mais aussi pour plusieurs producteurs qui profitent de manière hebdomadaire des échanges avec les consommateurs...

Bien que le marché de plein air soit un lieu où cohabitent plusieurs acteurs (acteurs municipaux, commerçants, producteurs, consommateurs, artisans), il constitue un dispositif bien apprécié de la part des producteurs pratiquant la vente directe (Schumutz-Poussineau, 2008). Il s'agit d'un lieu clef dans la mesure où nous sommes à la confluence de deux mondes : les jardiniers rejoignent un réseau particulier d'agriculteurs, notamment ceux qui ont orienté leur production vers la ville. Les jardiniers identifient bien les producteurs car certains d'entre eux font plusieurs marchés hebdomadaires à Rennes, ils connaissent la localisation de leur siège d'exploitation, quelque part dans la ceinture périurbaine⁹⁰. Ils savent que certains d'entre eux sont « en GAEC⁹¹ », s'il s'agit par exemple des familles de producteurs de longue date. Petit à petit les jardiniers se familiarisent avec « le monde agricole », ils s'intéressent aux modalités de travail et discutent sur les contraintes qu'ils éprouvent. Si certains vont aller volontiers s'approvisionner chez les producteurs labellisés biologiques, la plupart identifient d'abord la catégorie du producteur « local ». Le fait d'échanger directement avec les producteurs sur le marché, de pouvoir discuter sur la manière de travailler, leur permet de mieux connaître la qualité des produits et d'exprimer en même temps leurs propres attentes sur l'alimentation. Ainsi le rapport de confiance et de proximité qui s'établit relativise la portée de la logique « labellisatrice » dans la construction de la confiance. Dans le fil de cette connaissance mutuelle, se développent des arrangements implicites entre producteurs et consommateurs basés sur la confiance, assez loin d'une relation purement marchande. Ces règles implicites, spontanées, à caractère souple et continuellement discutées, changent selon l'évolution des attentes de chacun sur le plan alimentaire, écologique et paysager. Cette situation nous montre comment les jardiniers-consommateurs, en questionnant les réglementations de contrôle de la qualité, nous invitent à considérer d'autres voies possibles de la traçabilité alimentaire. Cette situation fait penser aux principes qui guident les méthodes participatives de certification de la qualité mises en place depuis longtemps au Brésil chez les agriculteurs familiaux biologiques (Souza-Seidl et Billaud, 2014) : grâce à la proximité géographique, et pour une part aussi idéologique, les producteurs et consommateurs s'engagent dans une démarche de confiance, qui vise à développer une organisation de contrôle social.

⁹⁰ Bréal-sous-Montfort, Pacé, pour nommer quelques lieux cités par les jardiniers.

⁹¹ Le groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) est une forme sociétaire d'exploitation agricole où les associés possèdent chacun une partie du capital de l'exploitation, travaillent et vendent en commun la production.

Dans cette logique de recherche d'une alimentation de qualité et bien que de manière moins fréquente, certains jardiniers ont aussi évoqué leur intérêt d'aller dès que possible, pour des besoins alimentaires précis, s'approvisionner dans certains magasins de producteurs. Cette pratique implique un déplacement dans l'espace périurbain. Ils ont évoqué le magasin de producteurs Douz'Aromes sur la commune de Betton⁹², située aux portes de Rennes dans la zone nord. Il s'agit d'un magasin de producteurs fréquenté par un millier de consommateurs chaque semaine. Leurs produits proviennent presque en totalité du département d'Ille et Vilaine. A aussi été évoqué le magasin de producteurs Brin d'Herbe situé à Vezin-le-Coquet, au nord-ouest de Rennes. Encore une fois, les aspects « local » et « rencontre » prévalent dans le récit des jardiniers interrogés. Ils préfèrent ce genre de magasins aux enseignes comme la Biocoop, qui propose certes un approvisionnement en nourriture plus vaste, mais dont les prix sont élevés et les distances parcourues par les produits parfois importantes. Outre l'aspect alimentaire, dans les magasins de producteurs, ces jardiniers ont aussi la possibilité de s'informer sur des animations à la ferme, sur des activités artistiques, ce qui est très apprécié par certains.

D'autres préfèrent s'impliquer de manière plus directe dans la pratique agricole, par exemple en choisissant d'aller faire la cueillette à la ferme des fruits de saison. Valorisée aussi dans sa composante de « loisir en famille », la cueillette à la ferme gagne des adeptes parmi les jardiniers. S'il y a sans doute d'abord un intérêt alimentaire et de qualité en termes de fraîcheur et de goût, c'est aussi l'occasion de rencontrer des producteurs sur leur exploitation et de mieux comprendre leur mode de production. Les jardiniers ont notamment évoqué la « Cueillette de Thorigné⁹³ » une ferme de 50 ha dont 10 ha sont dédiés à la cueillette, localisée dans la commune périurbaine de Thorigné Fouillard à une dizaine de kilomètres au nord-est de Rennes.

Au-delà de l'alimentaire, l'AMAP pour l'échange de savoirs et la convivialité

Nous avons relevé pour certains jardiniers une adhésion à une AMAP. Il s'agit de l'AMAP Popote⁹⁴, constituée d'un groupe de consommateurs associés à un groupe de producteurs proposant des fruits et des légumes mais aussi du pain, des produits laitiers et des œufs. Les exploitations se localisent dans la zone périurbaine du sud de Rennes et cette AMAP est constituée d'habitants du quartier de la Poterie, du Blosne et de Sainte-Thérèse (quartiers du sud

⁹² Betton est une commune périurbaine de 11 000 habitants, située à 9 km de Rennes.

⁹³ La ferme est ouverte à la cueillette de la mi-mai à la mi-novembre et elle propose une large gamme des fruits, des légumes, et des fleurs. Un magasin à la ferme intègre d'autres produits locaux transformés. La ferme appartient au réseau « Cueillettes chapeau de paille », un réseau national de fermes en libre cueillette (PIY pour *pick it yourself* en anglais).

⁹⁴ L'AMAP Popote fonctionne depuis l'année 2008. Leurs producteurs se situent dans des communes de Rennes Métropole et d'Ille et Vilaine. Ils font partie aussi du réseau AMAP d'Armorique. (<http://www.amapopote.fr>)

de Rennes). Un collectif d'habitants du quartier de la Poterie a été à la base de la création et du lancement du projet datant de 2008. Les dépôts de paniers se font dans une salle d'une association sportive et dans une maison du quartier⁹⁵. Cette situation nous a interpellées car nous avons fait l'hypothèse qu'un « jardinier classique » c'est-à-dire quelqu'un qui cultive dans un jardin familial proposé par la ville ou dans son jardin privé ne s'intéresserait pas à une AMAP, ses propres productions lui suffisant, sa priorité étant l'autoproduction. Cependant, l'AMAP a de quoi séduire le profil des agriculteurs urbains ouverts à des pratiques dites innovantes. Outre la diversité de produits de qualité échangés à un prix correct, les jardiniers évoquent leur motivation pour participer aux activités qui se font « à la campagne » dans les sièges d'exploitations : animations, découverte et participation à certaines pratiques agricoles, mais aussi l'organisation des chantiers collectifs, dont ils apprécient autant la convivialité que le cadre champêtre. Ils s'intéressent aussi aux événements culturels (musique, contes, théâtre) organisés par les agriculteurs ou par les collectifs d'habitants qui peuvent avoir lieu à la ferme comme à la maison de quartier, activités qui contribuent à tisser des liens et partager des connaissances.

En outre, pour certains des agriculteurs concernés, l'AMAP est un projet de vie, « *on s'installe* » en AMAP. Cette idée nous semble pouvoir être rapprochée de l'attitude de jardiniers qui donnent sens à leur pratique de l'agriculture urbaine dans la mesure où elle leur permet de « *remettre en question leur vie* ». Pour eux, être capable de faire pousser ses propres légumes est un outil plus que fondamental pour vivre en société aujourd'hui, autant dans une idée d'autonomie (vis-à-vis des crises environnementales ou économiques), que dans une perspective de connaissance de la nature, d'apprentissage de soi-même et de l'autre, tout en ayant une attitude solidaire et d'échange permanent. Autant de valeurs qui nous semblent partagées par les agriculteurs qui s'installent en AMAP. En effet, les « jardiniers-amapiens » multiplient leurs expériences autant dans des jardins partagés que dans tous les échanges possibles avec des agriculteurs engagés dans des systèmes de production et de commercialisation dits alternatifs. Cela leur permet par exemple de mieux comprendre les contraintes du maraîchage. Ces jardiniers-amapiens portent donc les mêmes objectifs de transmission d'expériences, d'échanges de savoir-faire et de lien social que les autres mais ils développent en plus une sensibilité et un intérêt envers le milieu rural. À la différence d'un « mangeur » ordinaire, le fait de pratiquer l'agriculture urbaine dans ces conditions leur permet de comprendre la complexité de l'agriculture.

Réciproquement, outre leur localisation à proximité de la ville, c'est bien le lien alimentaire et le contact avéré avec les consommateurs qui rapproche de la ville les agriculteurs évoqués ci-dessus

⁹⁵ La distribution des produits de l'AMAP Popote se fait deux fois par semaine en alternance à la salle du sport du « Cercle Paul Bert » et à la Maison du Quartier Francisco Ferrer.

(Nahmias et Le Caro, 2012). Il s'agit donc de fonctionnalités qui nous permettent de les considérer comme des agriculteurs urbains. Les jardiniers qui pratiquent une forme ultra-courte d'approvisionnement alimentaire à travers leurs jardins tout en étant consommateurs dans une diversité de dispositifs d'agriculture orientés vers la ville, font de manière spontanée le lien entre les agricultures qu'ils pratiquent et celles qu'ils achètent. Nous sommes bel et bien dans une rencontre entre agriculteurs urbains.

Un objectif de santé et de respect de l'environnement

En revanche, dans ce « *processus commun de reconnexion alimentaire* » (Darrot *et al.*, 2014) construit à travers les liens sociaux qui transcendent les frontières de la ville et de la campagne pour appuyer un sentiment d'appartenance et de reconnexion à l'espace local, il convient de se poser la question du rôle des jardins urbains dans un objectif de changement des habitudes alimentaires visant une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'être humain et de l'environnement. Certes, à travers les expériences analysées, nous avons constaté que la pratique de l'agriculture urbaine peut créer les conditions d'une évolution des pratiques alimentaires mais il ne s'agit pas d'une condition suffisante. Autrement dit, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que la plupart des personnes qui pratiquent l'agriculture urbaine ont des pratiques alimentaires correctes (si l'on accepte une approche normative dans ce domaine) ni même cohérentes avec les idéaux alimentaires des jardiniers eux-mêmes.

En effet, les observations menées par l'association Vert le Jardin à Brest par rapport aux pratiques alimentaires des jardiniers adhérents s'avèrent mitigées. Sur la base d'expériences de sociabilité autour de la nourriture au jardin, les pratiques alimentaires des jardiniers s'avèrent très diverses et certaines ne sont pas associées aux attributs de qualité tels que « sain », « équilibré » ou encore moins « local », surtout lorsqu'il s'agit d'expériences sur des jardins partagés situés dans les quartiers les plus défavorisés. C'est bien pour cela que dans une optique d'accompagnement, cette association continue à Brest et aujourd'hui à Rennes à proposer des activités conviviales au jardin en lien direct avec la nourriture, à travers les différentes saisons du jardin, par exemple « *La fête de la soupe* ».

Dans cette perspective, la question de l'éducation à l'alimentation - et l'accompagnement que cela demande - est une problématique qui mérite sans doute d'être approfondie, d'autant plus que l'acte de se nourrir relève d'aspects socio-culturels propres à chaque individu, mais aussi de son rapport aux autres (Poulain, 2002). Pour ouvrir le questionnement, nous nous proposons de jeter un regard rapide sur les modalités d'accompagnement que les collectivités ont pu mettre en

œuvre ou bien sur les inflexions apportées aux politiques publiques pour mieux accompagner ces changements.

La ville de Rennes a par exemple travaillé à l'élaboration d'un « Plan d'Alimentation durable », une déclinaison locale du Programme National pour l'Alimentation (PNA). Le PAD rennais est centré sur deux objectifs. Le premier vise à intégrer progressivement dans les cantines scolaires davantage de produits de qualité qui répondent à un cahier de charges centré sur des aspects de durabilité et de respect de l'environnement. L'objectif du plan est d'atteindre 40% de la totalité des denrées alimentaires de la restauration collective produites de manière « vertueuse », dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique, à l'horizon 2020. Il y a une volonté d'adapter l'offre locale dans ce sens en quantité, qualité et en opportunité. Le deuxième objectif est orienté vers les écoles ; il est centré sur la réduction de moitié du gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire.

Certes, ces outils sont intéressants pour avancer vers la mise en place d'une politique publique alimentaire, toutefois nous sommes tentées de poser la question du lien que peuvent faire les enfants entre ce qu'ils mangent et l'espace où ils habitent, dans une perspective de reconnexion alimentaire au territoire ? Autrement dit, est-ce que les enfants apprennent à l'école, voire dans une ferme, comment pousse une pomme de terre ? Est-ce qu'ils sont initiés à se familiariser au vivant à travers le travail de la terre ? Les réflexions d'Aki Aneha (2011) sur les cantines scolaires japonaises indiquent une marche à suivre et soulèvent par exemple la difficulté qu'introduit dans ce processus éducatif la généralisation des cuisines centrales.

Nous avons pu observer qu'à Rennes des initiatives dans ce sens existent mais se réduisent à des expériences ponctuelles⁹⁶ et souvent ne sont pas pérennisées. En effet, l'action tenait au volontarisme et à la disponibilité des professeures des écoles, aussi bien qu'à la proximité des jardins. En revanche nous avons pu observer une situation différente à Lorient : au service d'espaces verts de la ville, nous avons rencontré un professionnel exclusivement chargé d'animer et d'accompagner les jardins d'école. Cette démarche semble *a priori* intéressante mais nous n'avons pas les moyens d'en mesurer les impacts car il n'y a pas d'évaluation faite sur ce point à notre connaissance. Retenons qu'il existe des outils d'action publique de différentes natures. A l'égard des situations analysées, nous sommes persuadées que l'expérience productive infléchit les pratiques alimentaires, ce qui laisse imaginer des outils concrets dans l'élaboration d'une politique

⁹⁶ L'école Camille Claudel disposait d'un petit jardin dans les prairies Saint-Martin (une expérience très appréciée des jardiniers des jardins familiaux du site), l'école Sonia Delaunay également, dans le quartier de Beauregard, et nous avons remarqué une école qui amenait ses élèves aux jardins du Parc de Saint-Cyr, sont quelques exemples.

d'alimentation durable. Dans ce contexte, commencer depuis le jeune âge est une voie qui devrait être privilégiée.

8.2.2 Réseau orienté vers la pratique agricole et le changement technique.

Les expériences analysées témoignent d'une diversification des manières de faire de l'agriculture, notamment en intégrant des techniques qui tendent vers la pratique du jardin « au naturel », c'est-à-dire un jardin qui n'utilise pas de produits chimiques de synthèse mais qui met l'accent sur la valorisation des processus qui se retrouvent dans la nature, notamment la vie du sol (Fromont, 2014). Ainsi le choix des plantes, les techniques de couverture de sol, l'association des plantes, la rotation des cultures, les modes et moments de l'intervention du jardinier au fil des saisons vont être activement et soigneusement réfléchis. Pour certains, cela va s'appeler jardin biologique, pour d'autres jardin permacole, ou encore jardin biodynamique. Il s'agit donc d'évolutions notables vis-à-vis de la pratique traditionnelle du jardinage héritée des mondes paysan et ouvrier. Cette mise en discussion des modèles productifs nous semble particulièrement intéressante dans la mesure où les études montrent qu'en France il y a historiquement une forte utilisation de pesticides de la part des jardiniers amateurs, surtout dans les jardins privés et jardins familiaux, question qui a de lourdes conséquences sur la qualité de l'eau et sur les équilibres écologiques des milieux naturels, mais génère aussi une nouvelle catégorie de risques pour la santé humaine (Barrault, 2009). Vraisemblablement les pratiques jardinières commencent à évoluer vers plus d'écologie, et nous en avons relevé les signes dans toutes les classes d'âge. Néanmoins, jardiner sans pesticides est une pratique exigeant des compétences.

La manière d'engager une pratique plus écologique, de structurer la démarche, de s'organiser, les dynamiques et les échanges et les moyens mis en œuvre varient selon les jardiniers. Cela va dépendre du contexte personnel (objectifs et motivations pour l'agriculture, temps à consacrer, inclusion de la famille ou pas, des amis, etc.), mais aussi du contexte spatial : accès plus ou moins facile à un espace pour jardiner, capacité à construire des réseaux d'affinités, accompagnement de la part des collectifs, des acteurs de la société civile et des acteurs institutionnels. Ces deux conditions de contexte participent de la mise en œuvre de la pratique mais réciproquement elles vont se voir transformées par les interventions des habitants.

Comme nous l'avons déjà remarqué, pour certains jardiniers ayant eu une expérience familiale dans une agriculture qui répond au modèle agricole conventionnel, la recherche d'une alternative à travers la pratique du jardinage biologique répond à une mûre réflexion impliquant une « rupture » vis-à-vis d'une tradition. Cette scission s'accompagne d'une prise de conscience de la complexité du vivant et du rôle des activités humaines dans la dégradation de l'environnement.

Parallèlement, nous avons remarqué, notamment dans les couples avec des enfants, un intérêt croissant pour l'effet des aliments sur la santé humaine, les peurs alimentaires occasionnées par les crises sanitaires agissant comme des motivations pour aller vers la production et la consommation de produits cultivés selon le respect des normes du jardin biologique. Enfin le désir d'avancer vers une autonomie alimentaire, surtout vis-à-vis d'un système de production et de distribution industrielles, fonctionne pour certains comme un levier pour aller encore plus loin, en cherchant à produire et s'approvisionner localement, la connaissance des agriculteurs les informant alors sur les conditions et les techniques permettant une production plus respectueuse de l'environnement.

Dans tous les cas, nous constatons que l'adoption de la pratique biologique comme manière de faire au jardin s'inscrit dans une logique de conscience aigüe de leur milieu et des effets de leur propre intervention. Devenir jardinier en mode biologique ne se fait pourtant pas du jour au lendemain. La problématique qui émerge pour ces jardiniers est donc de savoir quels référents et quelles normes de production retenir, quelles compétences acquérir, comment se former, tout en adaptant l'ensemble aux conditions agronomiques et aux attentes spécifiques de chacun. Nous avons observé des pratiques de socialisation technique et les échanges qui en résultent entre les jardiniers, toutefois leur insertion dans différents réseaux qui participent à cette démarche les amènent bien au-delà des seuls réseaux entre jardiniers. Ainsi les manières d'acquérir des connaissances peuvent être multiples et variées : certains des jardiniers s'inspirent de réseaux sur internet, d'autres de lieux situés surtout à la campagne, mais aussi en ville : ce sont des lieux qui permettent la rencontre, les échanges et l'insertion dans les réseaux. Enfin des relations se construisent entre jardiniers amateurs et agriculteurs professionnels qui pratiquent l'agriculture biologique. D'ailleurs, les nouvelles pratiques demandent aussi de nouveaux services tels que la formation et la recherche, l'organisation et la coordination

Développer en réseau ses savoir-faire et leurs significations

Pour l'acquisition des pratiques productives, et plus particulièrement pour produire en respectant la nature, les jardiniers déploient toutes sortes de stratégies. Ces stratégies impliquent différents niveaux d'engagement dans la pratique agricole, différentes mobilités et fréquences dans l'année. Le fait de diversifier ces pratiques leur permet de rencontrer d'autres jardiniers, agriculteurs, formateurs, dans des espaces de sociabilité diversifiés, comme des événements culturels ou ludiques en lien avec les thématiques du jardin de nature et d'écologie. Cela leur permet d'établir des relations avec des réseaux qui peuvent être focalisés sur la transmission des connaissances

concernant différentes techniques du jardinage naturel, mais aussi sur l'organisation de loisirs au jardin, voire sur des réseaux militants.

C'est ainsi que la plupart des jardiniers rencontrés se montrent intéressés à participer au Salon de l'agriculture biologique (salon Ille et Bio⁹⁷) qui a lieu chaque année dans la commune de Guichen en Ille-et-Vilaine. Le salon qui est organisé par l'association Culture Bio a comme objectif « *de promouvoir l'agriculture, l'alimentation et le jardinage biologiques, le développement d'une culture et une dynamique d'échanges, de connaissances et de savoir-faire favorisant le progrès individuel et collectif vers des modes de vie plus écologiques, plus humains et plus solidaires* ». Le lieu est devenu le rendez-vous incontournable des agriculteurs et des jardiniers pratiquant l'agriculture biologique, aussi bien pour le grand public, que pour la mutualisation des outils et des méthodes de production et à travers le partage des connaissances et de savoir-faire. Les réseaux qui se côtoient lors de cet évènement et dans les diverses actions tout au long de l'année dépassent largement l'agriculture et le jardinage biologique car il y est question aussi d'énergies renouvelables, d'habitat écologique ou encore de modes de vie solidaires. Les jardiniers participent aux conférences et aux formations sur le jardinage biologique. Enfin, une structure permanente accueille un jardin biologique dans un site de 1000 m² sur lequel peuvent venir jardiner et se former autant des jardiniers éclairés que des néophytes.

Sur un autre plan, nous avons remarqué que les jardiniers vont préférer fréquenter des espaces de loisirs en lien avec leur activité. Un des exemples cités est « Les Jardins de Brocéliande⁹⁸ », un jardin botanique de 24 ha sur la commune de Bréal-sous-Montfort en Ille-et-Vilaine, orienté vers un public familial et scolaire. Il s'agit d'une activité portée par un ESAT⁹⁹, géré par une association pour la promotion des personnes handicapées (A.P.H.). C'est un espace de loisir mais qui n'est pas sans rapport avec l'agriculture écologique et la recherche d'une certaine cohérence de vie car il propose des animations jardinières et écologiques (le jardin biologique, l'abeille au jardin, la pratique de la cueillette à la ferme), mais aussi des activités artistiques, culturelles, ludiques et sensorielles en lien avec la nature sauvage et cultivée.

⁹⁷ <http://www.illeetbio.org/>

⁹⁸ Le jardin botanique est aujourd'hui reconnu comme un conservatoire national grâce à son verger qui accueille des pommiers de collection, et à sa riche gamme des variétés florales (plus de 1000 variétés d'iris et 280 variétés des dahlias)

⁹⁹ Un ESAT est un établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

S'appuyer sur la collectivité pour faire évoluer ses pratiques ?

La Ville de Rennes accompagne indirectement, ponctuellement et depuis 2014 de manière plus structurelle l'évolution des pratiques jardinières. Par exemple dans la perspective d'une gestion durable des déchets à travers l'accompagnement de la démarche de compostage, 270 aires de compostage collectif sont installées sur les espaces verts de la ville et plus de 400 dans la Métropole rennaise. L'idée est que des groupes d'habitants du quartier, suite à une formation, puissent prendre en charge la gestion du composteur. Rennes métropole a confié la gestion et l'animation de ce dispositif à l'association Vert le Jardin. Bien que ce soit une démarche intéressante orientée d'abord vers le public en général, mais aussi vers les jardiniers, nous observons que les composteurs sont encore insuffisants en termes d'équipements de proximité. En effet, pour composter, il faut pouvoir le faire sur le lieu de domicile (en pied d'immeuble par exemple) et comme les composteurs ne sont installés pour l'instant que dans les espaces verts, le problème se pose lorsqu'il n'y pas d'espace vert de proximité. Si certains jardins partagés de Rennes sont équipés de ces composteurs, les jardiniers enquêtés avaient déjà construit leurs propres systèmes de compostage et des systèmes de récupération d'eau dans leurs jardins. L'ensemble montre l'intérêt croissant des acteurs pour une démarche de jardinage naturel qui respecte les cycles et les flux dans la ville.

Autre modalité d'encouragement, des formations ponctuelles au jardinage sont proposées par l'association Vert le Jardin et parfois en partenariat avec l'Ecocentre de la Taupinais, qui dispose d'une ferme pédagogique et d'un jardin potager écologique, avec une forte orientation d'éducation à l'environnement. De manière individuelle ou en groupes, les jardiniers peuvent accéder à ces services car ils sont ouverts à tous. En outre, les jardiniers qui appartiennent à un jardin partagé en réseau avec l'association Vert le Jardin, font partie d'une mailing-liste et peuvent être invités et encouragés à participer à toutes les activités pendant l'année. En effet, Vert le Jardin organise des animations et des formations plus spécifiques selon les saisons : échanges de graines et de plants, achats mutualisés, ateliers de jardinage, formation au compostage, ateliers « *trucs et astuces* » (échange de bricolages entre jardiniers). Depuis 2014, l'association organise aussi une activité nommée « *bienvenue dans mon jardin* », dont le but est d'ouvrir les portes d'un jardin et faire se rencontrer les jardiniers. Nous avons observé que certains des jardiniers interrogés sont intéressés ou participent à ces activités.

À travers une démarche encore plus volontariste, la Ville de Rennes donne la place à l'intérieur de son système d'espaces verts aux initiatives des habitants organisés en associations qui promeuvent l'apprentissage des techniques de jardinage innovantes, durables et respectueuses de l'environnement. En effet, depuis janvier 2014, avec l'autorisation de la Ville, un groupe

d'habitants a démarré un projet de « jardin permacole », c'est-à-dire un jardin conçu et géré selon les principes de la permaculture, dans le Parc du Landry, une grande coulée verte de 8 ha située dans le secteur sud-est de Rennes¹⁰⁰. Il faut préciser que ce parc a été initialement conçu sous l'inspiration du « *jardin champêtre* », et il est considéré par le service Jardins espaces verts comme « *un parc rustique d'apparence sobre* », c'est-à-dire que les structures paysagères qui le composent valorisent des éléments tirés de l'espace rural local, que les Rennais peuvent apprécier immédiatement en franchissant la rocade : prairies, haies bocagères, chemins creux, etc. C'est donc dans ce contexte favorable à la mise en culture que le projet du jardin partagé permacole s'est mis en place sur un terrain de 1 200 m². Cette activité importante génère de facto une convergence des intérêts et un espace de rencontre pour les réseaux impliqués dans la mise au point et la diffusion de techniques environnementales innovantes visant l'autoproduction et l'autonomie alimentaire dans l'espace urbain. En effet pour ces jardiniers, la permaculture est utilisée comme un outil de conception d'un lieu de vie durable à travers la mutualisation des expériences. Les jardiniers ainsi investis se sont donné comme devise de « *se rencontrer, de s'alimenter et d'apprendre* ».

La permaculture¹⁰¹, qui a été conçue comme une technique de production alimentaire « alternative » utilisable autant dans le milieu rural que dans le milieu urbain, trouve actuellement tout son intérêt en tant que technique d'agriculture urbaine du fait qu'elle intègre non seulement la production agricole mais aussi la logique d'aménagement. Cette manière de faire participe à une « *re-conception de la structure urbaine existante* » (Pezres, 2010). La permaculture a été aussi valorisée comme une méthode d'éducation à l'environnement dans les écoles, ce que des travaux de recherche en Nouvelle-Zélande confirment (Lebo et Eames, 2015). En définitive, il s'agit d'une façon de faire qui place l'agriculture au centre des cycles écologiques durables, tout en intégrant la participation directe des citoyens dans le réinvestissement de leurs espaces de vie. De ce fait cette technique est valorisée en tant qu'outil de base dans le mouvement des Villes en transition.

Le jardin permacole a été ainsi conçu et mis en place par certains membres de l'association *Jardins Ouverts*, avec la participation de personnes du collectif *Incroyables Comestibles*, du groupe local *Colibris du Pays de Rennes*, de personnes appartenant à l'association *Nature en Ville* de Rennes et

¹⁰⁰ A la jonction du quartier de la Poterie et du Blosne

¹⁰¹ La permaculture trouve largement son inspiration dans les principes de l'agriculture dite « sauvage » au Japon développés par Masanobu Fukuoka au début des années 70. Modalité agricole qui se démarque de l'agriculture industrielle dans la mesure où elle s'oriente avant tout vers le bien-être de l'homme et non pas vers la « plus haute production » ou « l'augmentation de l'efficacité » (Fukuoka, 2005). Puis la notion de permaculture (qui conjugue les mots « agriculture » et « permanence ») a été inventée, développée et promue en Australie par Bill Mollison et David Holmgren.

d'étudiants en agronomie. En tant que jardin partagé, ce jardin fait désormais partie du réseau des jardins partagés animé par l'association Vert le Jardin. Le jardin permacole a comme objectif d'organiser des rencontres régulières de formation à la permaculture, et à long terme, de devenir un lieu de référence dans l'expérimentation et un lieu de rencontre et de formation à cette technique. Le jardin accueille les intéressés chaque samedi matin. Nous avons observé que petit à petit le projet « imprime ses marques » dans le quartier. Une spirale aromatique, des buttes permacoles, une mare et une ruche ont été mis en place. Même des voisins qui ne sont pas forcément jardiniers déposent leurs déchets verts dans le bac à compost. Cela occasionne des rencontres et des découvertes mutuelles. Ainsi, ce lieu, carrefour des réseaux, nous semble pertinent à plusieurs titres. En effet, il s'agit d'une ouverture politique importante de la part de la Ville de Rennes : accueillir dans un parc urbain une nature cultivée à vocation alimentaire. Il faut noter que le service Jardins espaces verts avait déjà amorcé la démarche avec l'installation de certains aménagements comestibles comme des haies de petits fruits et un verger. Le verger est le lieu de « la fête de la pomme », tous les deux ans, évènement très apprécié des habitants du quartier et des bénévoles du centre socioculturel « La Maison du La Ronceray », un équipement de proximité.

Dans cet esprit de parc « champêtre » la Ville de Rennes a initié au printemps 2015 une démarche d'écopâturage¹⁰² en accueillant une dizaine de moutons et deux vaches de race Armoricaïne dans le secteur de la prairie et du verger du parc. Désormais, les animations liées à la présence de ces animaux et à la fête de la pomme sont très appréciées par les habitants et constituent une spécificité du quartier sud de Rennes. Même si certaines traces du passé rural subsistent dans la trame verte de ces quartiers (quelques haies et chemins creux), les conceptions urbanistiques des années de leur construction ont plutôt cherché à créer des quartiers verdoyants dont les espaces non bâtis étaient orientés vers le loisir. À travers les aménagements et la gestion récente de ces espaces, nous nous apercevons que la Ville intègre désormais des éléments et des manières de faire durables valorisant aussi des éléments de la ruralité au sein de ses parcs urbains, l'appropriation des habitants du quartier étant un élément nécessaire pour mener à bien la démarche.

¹⁰² Dans cette démarche l'écomusée du Pays de Rennes a joué un rôle essentiel à travers son projet de conservation de races anciennes, ce qui vient compléter le système de gestions d'espaces verts en « zero-phyto ». L'écopâturage se pratique aussi dans plusieurs communes de l'agglomération. Parfois ce sont des éleveurs qui fournissent directement le service à la collectivité, parfois ils passent par un intermédiaire ou bien c'est l'écomusée qui peut fournir aux services techniques municipaux quelques animaux de races locales.

Implication des habitants ?

Le projet « éco-citoyen » détaillé précédemment est soutenu par la Ville qui laisse aux habitants non seulement la prise d'initiative, mais aussi la mise en œuvre et l'entretien du projet. Pour la Ville de Rennes, le fait d'avoir des interlocuteurs organisés en association est un gage de confiance pour assurer une continuité au projet. D'après nos enquêtes, la collectivité a tendance à privilégier les démarches habitantes résultant de projets proposés par des structures associatives : il s'agit pour les élus et les services municipaux de garantir un suivi et une continuité dans la gestion de l'espace concerné. En revanche, les pouvoirs publics se montrent plus « frileux » vis-à-vis d'expériences jardinières de proximité à l'initiative de groupes d'habitants non organisés en collectif et encore moins en association.

Certains jardiniers rencontrés peuvent être motivés à participer aux activités proposées ou soutenues par les collectivités de manière occasionnelle, ou lorsque cela leur permet d'accéder à un certain nombre de réseaux ou de nouveaux contacts. Cependant, cela ne les empêche pas d'élargir leurs réseaux par ailleurs, et d'aller chercher leur savoir-faire en dehors de la ville, notamment sous l'expérience avisée des maraîchers biologiques. Cela est d'autant plus vrai qu'avec des dispositifs comme les AMAP, les marchés, les magasins de producteurs et les cueillettes à la ferme, les jardiniers s'intéressent à rencontrer notamment les maraîchers biologiques installés dans la zone périurbaine et qui ont orienté leurs activités vers la ville.

Ainsi l'agriculture biologique, la permaculture ou la biodynamie ne semblent plus être des notions qui n'appartiennent qu'au monde rural. Nous avons constaté un fort intérêt de la part des jardiniers pour les pratiques du jardin biologique¹⁰³, qui consiste à appliquer au jardinage les principes de l'agriculture biologique. À priori, les agriculteurs professionnels en agriculture biologique et les jardiniers amateurs appartiennent à deux univers complètement différents, étant donné leurs surfaces productives et leur objectifs de production contrastés : l'obtention d'un revenu correct pour les uns et l'autoconsommation pour les autres. En revanche, nous constatons qu'ils partagent des principes proches. Les agriculteurs biologiques portent une volonté de cohérence entre leur pratique agronomique et leur conception éthique, résultat d'un rapport harmonieux entre l'homme et le vivant (Déléage, 2004), question que nous avons amplement observée chez la plupart des jardiniers dans leur attitude de curiosité et de respect du vivant, mais aussi dans l'expérimentation des techniques de l'agroécologie ou de la permaculture. Ainsi, la

¹⁰³ En France l'agriculture biologique a commencé à se pratiquer dès les années 1950, en réponse aux préoccupations provenant des citoyens à la recherche d'une alimentation plus « saine » et de certains médecins inquiets sur les effets des aliments sur la santé (Déléage, 2013). Aujourd'hui plus qu'une technique, l'agriculture biologique est considérée comme une pluralité de systèmes de culture, impliquant une diversité de réseaux ayant comme objectif principal la durabilité et des formes de production respectueuses de l'environnement (Desclaux *et al.*, 2009).

diminution ou la non utilisation des pesticides étant un signe, nous observons par exemple chez certains jardiniers la recherche de variétés anciennes, la récupération des certains légumes parties en désuétude (rutabaga, topinambour, etc.) afin « *d'apporter plus de biodiversité au jardin* » mais aussi pour essayer d'avoir un espace productif tout au long de l'année. Ils utilisent des techniques de paillage et de couverture du sol, pour optimiser les petites surfaces, ils installent des aménagements comme des récupérateurs d'eau, ou créent un système de compostage pour mieux maîtriser leurs flux dans le système écologique du jardin.

Ferme avec lopins pour urbains ?

C'est ainsi que pour certains l'acquisition des techniques agricoles biologiques passe par une formation sérieuse au jardin biologique, et cela auprès un agriculteur d'expérience. C'est bien le cas des jardiniers qui ont choisi d'aller se former auprès d'un maraîcher biologique, ou d'investir un jardin familial dans une ferme. A Rennes, il s'agit d'une ferme biologique appelée « Les jardins de Rocambole¹⁰⁴ » située à 15 km au sud-est de Rennes, chez Luc Bienvenu et Christine Banner. Luc Bienvenu, « l'agriculteur-jardinier », est reconnu comme formateur technique en maraîchage biologique et jardinier conseil. Dans un cadre champêtre et bénéficiant d'un aménagement paysager qui a su mêler l'expression artistique avec le jardinage biologique, le lieu de 6 000 m² propose des formations, des cours de jardinage et des ateliers pédagogiques notamment pour groupes d'enfants. Des parcelles de 60, 95 ou 140 m² « *en pleine terre* » associées à des lopins de 8 ou 15 m² « *sous serres tunnel* » pour l'installation en « mode jardin familial »¹⁰⁵ sont proposées à des urbains en quête de campagne. De plants, de paillages et du compost sont disponibles à l'achat et tous les outils nécessaires au jardinage (binette, pelles, râteliers, etc.) sont fournis sur place. La vente de légumes sur place est aussi pratiquée. Chaque jardin individuel est inséré dans l'ensemble du site sans barrières, ni haies ni séparations trop invasives, seuls de petites allées et des cheminements indiquent le passage d'un jardin à un autre.

Dans le style du « jardin potager paysager » et dans une démarche tout à fait originale, ces agriculteurs proposent une forme de mise en scène de la nature cultivée (tout est propre et soigneusement bien rangé), et cette mise en scène utilise des éléments de recyclage et des détournements d'objets, ce qui donne des installations insolites, des pergolas, des sculptures, des objets de décoration, enfin des créations nature-objets pour le moins poétiques. Ainsi le jardin

¹⁰⁵ Nous considérons que les parcelles cultivées par les jardiniers urbains correspondent ici à une logique de jardin familial dans la mesure où la production et l'usage de l'espace est réservé à la famille et éventuellement aux amis de la personne concernée. En revanche il n'y a pas de séparations visibles entre les jardins, tous sont insérés dans le grand jardin paysager qui configure le site. Du fait que des espaces collectifs sont conçus spécialement pour favoriser des moments de convivialité leur concepteur Luc Bienvenu les appelle « des jardins partagés ».

biologique dépasse la technique pour devenir un lieu d'exaltation des valeurs esthétiques de la nature et de la créativité. Cela donne des jardins méticuleusement soignés, originaux et accueillants.

À l'usage des usagers des jardins familiaux sont aussi pensés des espaces collectifs pour le repos, la convivialité et l'échange, comme des zones d'intérieur et d'extérieur dédiées aux expositions temporaires en arts plastiques (peinture, sculpture, gravure, etc.). Des concerts et des spectacles se mélangent parfois aux animations de découverte du jardin et de technologies alternatives (construction d'un four solaire, d'un mini éolien, etc.), au rythme des saisons. Enfin chaque jardinier qui loue un terrain a le droit d'utiliser l'ensemble du parc comme lieu d'accueil, de découverte du lieu et de pique-niques conviviaux avec la famille et les amis.

Ce lieu est ainsi devenu un incontournable pour la formation en maraîchage biologique. Parmi les jardiniers enquêtés, nous avons trouvé des personnes qui vont se former là-bas et d'autres qui y louent un jardin familial. Ce qui nous semble le plus intéressant dans la démarche des Jardins de Rocambole, c'est la diversité d'âges et des milieux sociaux-professionnels qui s'y côtoient, et la diversité des réseaux auxquels ces personnes appartiennent : réseaux écologistes, de jardinage biologique, mais aussi réseaux d'agriculture en circuits courts. De fait, une ancienne jardinière qui avait démarré là son activité avec un jardin familial « y a pris goût » et depuis quelque temps elle s'est installée en AMAP avec d'autres agriculteurs locaux. L'intérêt de l'action de Luc Bienvenu dépasse les limites de sa ferme et a amené certaines collectivités à réorienter et à mieux accompagner leurs projets. En effet, il est devenu un référent en maraîchage et jardinage biologique, pas seulement chez les jardiniers urbains demandant des formations, mais aussi pour des communes de la périphérie de Rennes (ex : Noyal Chatillon sur Seiche), qui l'invitent pour donner des formations et accompagner une forme de jardinage de plus en plus valorisée par les collectivités : le jardin partagé biologique.

Récemment, Luc Bienvenu s'est mis en relation avec l'association Vert le Jardin, ce qui lui permet d'avoir un contact direct avec tous les membres des jardins partagés. Parallèlement, pour certaines activités de formation, il travaille en partenariat avec Denis Pepin¹⁰⁶, agronome spécialisé en jardin biologique qui en plus de proposer une ample gamme de publications sur le jardin biologique, propose aussi des conférences et stages de formation en jardinage biologique. Autant le maraîcher que l'agronome ont compris le marché, ils vendent des « services », qui sont nécessaires à l'acquisition de savoir-faire de la part des jardiniers. En définitive, nous observons que le jardinage biologique se professionnalise et ces acteurs innovateurs s'organisent en réseaux pour mutualiser leurs expériences. Il nous semble important que la collectivité puisse faire partie

¹⁰⁶ <http://www.jardindespepins.fr/>

de la démarche pour pouvoir accompagner les besoins de formations de ses jardiniers et faire bénéficier le plus grand nombre de ces services spécialisés.

Somme toute, si l'attitude des jardiniers, maraîchers et agronomes qui pratiquent ces lieux nous renseigne sur leur caractère d'innovateurs techniques et d'expérimentateurs vis-à-vis de la pratique agricole, leur rôle peut être aussi qualifié de « *passeurs de frontières* ». En effet, malgré leurs rationalités différentes à l'origine, ils ont construit une complémentarité entre leurs manières de faire.

Réseau alimentaire et de changement technique quels articulations ?

Outre que la rencontre et les échanges dans les mêmes lieux et le partage de certaines pratiques ou idées contribuent à une forme de rationalité en commun, les deux réseaux décrits précédemment, réseau alimentaire et réseau des innovations agrobiologiques, partagent deux caractéristiques principales.

Premièrement, les jardiniers de ces deux réseaux puisent leur innovation technique dans le milieu rural, et non dans des innovations associées à l'urbanisme et qui intégrant d'emblée l'hypothèse que la terre cultivable en ville est une denrée rare, proposent comme solution des expériences d'agriculture « hors sol », l'utilisation des substrats inertes, les cultures sur les toits ou des projets urbanistiques comme les fermes verticales. Nous ne sommes donc pas dans la configuration que signalent certains travaux récents (Verzone et Dind, 2011 ; Aubry et Pourias 2013).

Au contraire, nos observations montrent que les jardiniers rennais préfèrent aller chercher le savoir-faire et les connaissances directement chez les maraîchers biologiques « à la campagne » et ils vont essayer d'adapter ces techniques « rurales » à l'échelle de leur jardin « urbain » et à la réalité de leurs moyens.

La question que nous pouvons dès lors nous poser est la suivante : s'agit-il de pratiques urbaines ou de pratiques rurales ? Ou bien, formulée autrement : qu'est-ce qui fait « urbain » ou qu'est-ce qui fait « rural » dans ces pratiques ? L'analyse des réseaux polytopiques nous a montré qu'il s'agit bien de jardiniers demeurant en ville, et s'ils fréquentent et pratiquent des espaces en milieu rural, de leur point de vue il s'agit bien d'une pratique urbaine du jardinage. Cependant, nous pouvons évoquer la catégorie « rural » dans la mesure où il s'agit de produits, d'échanges de savoir-faire ou de pratiques qui ont lieu à la ferme ou dans l'espace rural. Le problème se pose de manière plus aiguë encore pour les lieux d'échanges car ils se situent autant dans l'espace urbain que dans l'espace périurbain ou rural. Dans cette perspective, il nous semble plus pertinent de parler plutôt de pratiques rurales peu à peu incluses dans la vie sociale urbaine. En effet ces pratiques agricoles, l'investissement que révèlent les pratiques polytopiques autour de l'agriculture, même le choix de

logement, sont autant d'expériences qui relèvent d'une certaine réactivation d'un mode de vie rural dans l'organisation des pratiques urbaine. Cette discussion emporte des conséquences dans la formulation des attentes de ces nouveaux « agriculteurs urbains ». En particulier, le rapport au vivant en milieu urbain se voit modifié. Pour eux, le sol n'est plus un simple substrat, au contraire ils le reconnaissent comme un élément fondamental dans un système vivant. De ce fait ces « agriculteurs urbains » portent un tout autre regard sur la nature en ville, sur les projets d'artificialisation des sols, voire sur la fertilité du sol et sur la biodiversité en milieu urbain. Le droit à la ville est donc peu à peu et paradoxalement exprimé comme un droit à la terre agricole en ville ! La valeur de la terre agricole est alors questionnée par ces urbains. Pour eux une « terre agricole en ville » n'est pas un espace vert quelconque, un espace en friche ou simplement un espace non bâti, c'est d'abord un espace de fertilité, sans pollution, et si possible localisé à proximité de leur domicile...

Deuxième point commun entre les réseaux alimentaires et agro-écologiques, l'évolution et la diversité des formes et des expériences de l'agriculture pratiquée à l'intérieur de la ville devient un moyen d'appropriation de l'espace. En effet cette circulation des rationalités et des manières de faire donne lieu à des dynamiques d'appropriation de l'espace public aussi diverses qu'innovantes : jardiner sur le trottoir, s'approprier des friches à proximité de domicile, jardiner sur des bacs installés dans l'espace public, installer un jardin permacole dans un parc public, résister au projet d'aménagement d'un parc urbain en y cultivant des jardins collectifs... Dans cette perspective, l'enjeu de l'occupation de l'espace public urbain propose et entraîne la création de nouveaux espaces de sociabilités hors cadre marchand, avec un enjeu fort de construction des sociabilités et des solidarités pour le territoire vécu.

8.2.3 Réseau militant

L'objectif de ce réseau est globalement de critiquer le fonctionnement social existant. Ce qui domine dans la pratique de ses membres c'est la liaison aux mouvements politiques. Les jardiniers qui y participent mobilisent des réseaux différents à l'intérieur de la ville, mais aussi des réseaux citoyens avec des réseaux du milieu rural, qui portent des revendications, liées à la problématique alimentaire, à l'innovation dans les techniques pour pratiquer le jardin naturel (les deux réseaux identifiés précédemment), mais aussi à l'appropriation de l'espace par des pratiques agricoles.

Une « pratique nouvelle » portant les solidarités militantes réside dans la mise en place volontariste d'échanges non monétaires. Un bon exemple est le jardin de la rue de Nantes, que nous avons analysé dans la partie II. Nous rappelons que vers ce « lieu clef » convergent des jardiniers qui habitent à proximité ou non. La plupart participent aussi à des collectifs et réseaux

associatifs, soit de caractère environnementaliste - tel le collectif « Colibris du Pays de Rennes » -, soit investis dans d'autres « luttes urbaines » - comme le collectif « La Maison de la grève », ou le « Collectif des chômeurs et des précaires ». Certains de ces jardiniers ont établi des relations avec des agriculteurs biologiques qui se situent dans le périurbain proche. Il s'agit d'un maraîcher et d'un paysan-boulangier¹⁰⁷. Tous les deux ont orienté leur production vers la ville et font partie de la Confédération Paysanne¹⁰⁸. Ces agriculteurs, au niveau local, défendent entre autres une agriculture respectueuse de l'homme et de l'environnement. Comme souvent dans « le monde agricole », la famille et les proches participent aux tâches agricoles en périodes de pointe de travail, et ce « réseau agricole » s'élargit alors aussi au réseau de jardiniers qui fournissent une main d'œuvre supplémentaire pour « partager des tâches », (ex : désherbage, aide aux récoltes).

Le fait de partager des tâches agricoles leur permet de discuter des méthodes de culture et des manières de faire, de récupérer des graines de variétés anciennes, enfin de mieux comprendre les contraintes auxquelles les agriculteurs se heurtent dans leur activité. En dépit de trajectoires bien différentes, les pratiques développées par les uns et les autres reposent sur des valeurs communes : une certaine éthique et conception du monde, la solidarité, l'entraide, le respect de la nature. Ainsi ces individus ont la possibilité de militer ensemble, au-delà d'un troc « d'heures de travail contre produits », ils participent aussi à des chantiers collectifs. Ils se retrouvent pour socialiser, pour partager des moments de convivialité et des moments festifs, pour assister ensemble à des spectacles et à des événements artistiques, fréquents en milieu rural en Bretagne.

En échange, ces agriculteurs fournissent aux jardiniers de la rue de Nantes leurs surplus de produits (légumes et pain), lesquels servent aussi à alimenter des cantines collectives en ville. Une « cantine collective », qui est souvent itinérante, consiste en l'organisation d'un repas pour plusieurs et implique un enchaînement séquentiel des activités communes : l'acquisition d'aliments, la préparation et la cuisson, le service, le rangement, la conservation (si nécessaire) et le nettoyage final. Ces cantines éventuellement rejoignent d'autres collectifs participant aux luttes en faveur du maintien de la nature cultivée en ville (par exemple la préservation du site des Prairies Saint-Martin) en même temps que la lutte pour la préservation de l'agriculture qui s'observe dans le cas du conflit de Notre-Dame-des-Landes¹⁰⁹.

Dans cette démarche, la question alimentaire, apparaît transversale à « l'agir ensemble », sous la forme de l'organisation, la préparation et le partage d'un repas. La cantine peut avoir lieu parfois

¹⁰⁷ Un paysan-boulangier qui cultive ses propres céréales

¹⁰⁸ La Confédération Paysanne

¹⁰⁹ Conflit de longue durée opposant l'Etat et les collectivités locales d'une part, une partie de la société civile d'autre part, à propos de la construction d'un aéroport sur le site de Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique.

dans le jardin sous la forme d'un repas partagé ; souvent, elle se tient dans les lieux habituels de réunions (local de l'association ou du collectif) et exceptionnellement dans l'espace public, lorsque l'action cherche à faire connaître la lutte en question. Par exemple, dans le cas des actions de défense du site des prairies Saint-Martin, les collectifs occupant le site ont organisé des dons de légumes et de soupes partagées (fabriquées avec les légumes donnés par les jardiniers du site et des dons d'agriculteurs) sur la Place Sainte-Anne, en plein cœur du centre-ville et à quelques minutes du site des Prairies Saint-Martin.

Nous pouvons alors mesurer l'épaisseur matérielle, symbolique et idéologique que la pratique alimentaire peut avoir. En effet, la mise en place d'une cantine collective demande toute une organisation, partager un repas implique un moment de convivialité pour créer des liens ; enfin c'est aussi l'occasion de se questionner sur la production de l'alimentation et les cohérences possibles avec les luttes en cours, par exemple la question de la souveraineté alimentaire, l'occupation de l'espace, etc. Le caractère idéologique et volontariste de la démarche apparaît donc tant dans sa mise en œuvre que dans ses conséquences.

Au-delà de l'émergence de nouvelles sociabilités, il s'agit bien d'une forme de « *convergence des luttes* », question qui a déjà été évoquée dans les travaux de recherche anthropologique de Gérard Guiguen (2014), à propos des effets des AMAP sur le territoire breton : l'auteur montre les liens établis entre les AMAP, les autres agriculteurs, les consommateurs, les réseaux militants environnementalistes et des associations pour la promotion du commerce équitable. Les réseaux militants tissent des liens et les personnes impliquées se trouvent souvent en contact non seulement entre réseaux dans la ville et à la campagne, mais aussi avec d'autres expériences d'appropriation jardinière qui peuvent se trouver dans d'autres villes. Ils ont évoqué, durant nos entretiens, des expériences à Lyon, à Toulouse et à Dijon, comme dans cette ville le Quartier libre des Lentillères¹¹⁰. En outre, ces expériences peuvent aussi trouver un relais et des inspirations dans des expériences à l'international, comme les guérillas jardinières ou les *Incredibles Comestibles (Incredible Edibles)* pour n'en citer que quelques-uns.

Si nous constatons ainsi l'émergence de liens politiques dans « *l'agir ensemble* » (Cervera-Marzal, 2016), il s'agit d'un agir ensemble qui pose comme enjeu la composante spatiale de la terre nourricière. En effet nous observons effectivement une convergence de luttes diverses autour de la revendication de l'accès à la terre dans sa fonction nourricière. Au travers des expériences

¹¹⁰ <https://lentilleres.potager.org/actualite/>

observées, la question qui se pose, partant de la problématique de la production alimentaire pour les citoyens est alors celle de la terre comme « bien commun ».

Chapitre 9 : Interpréter les réseaux polytopiques dans une perspective d'intégration ville-campagne

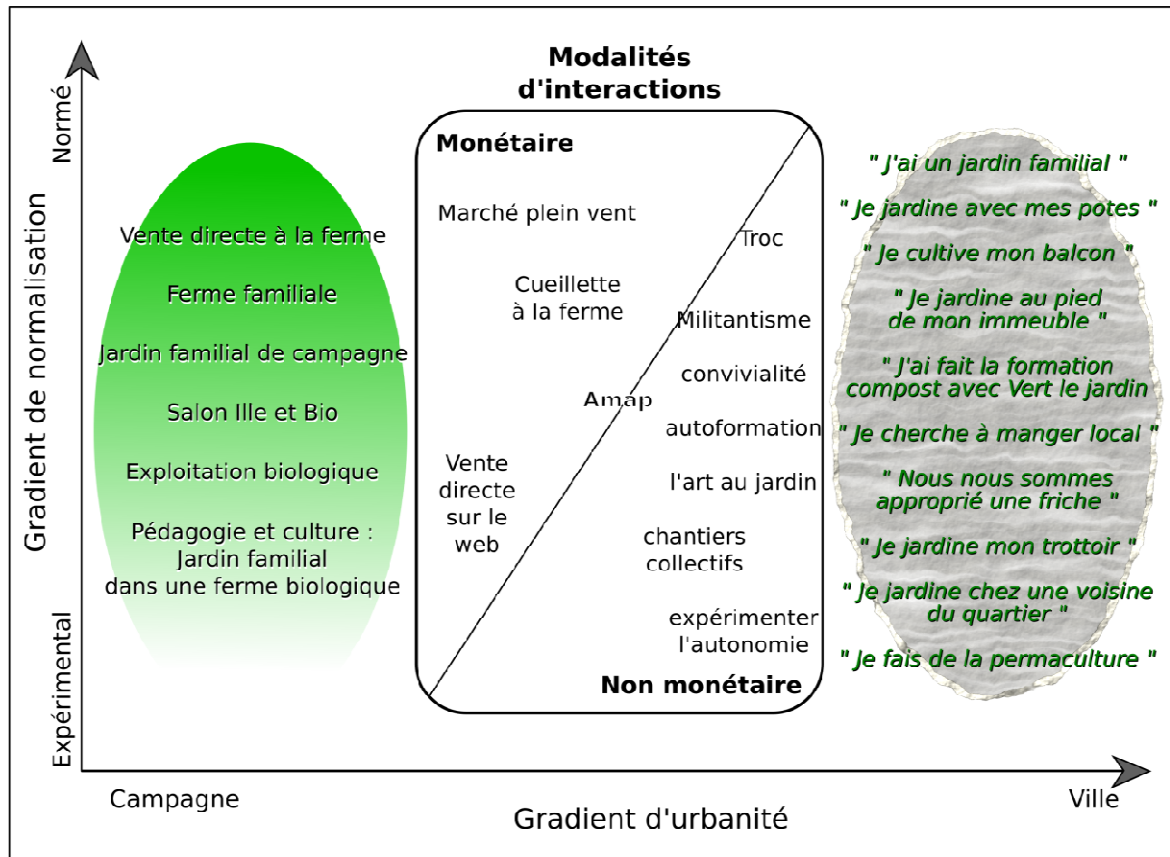
Si les expériences d'agriculture urbaine des citoyens peuvent apparaître *a priori* insignifiantes en termes de nombre de personnes impliquées ou de valeur économique au regard de la taille de la ville, les trajectoires individuelles et collectives qui ressortent de la caractérisation des réseaux polytopiques nous ont révélé une série d'enjeux essentiels que porte aujourd'hui cette dynamique jardinière : autonomie alimentaire, dynamisme des projets locaux, structuration de la trame verte de la ville, création de nouvelles sociabilités.

9.1 Pour une vision intégrative de l'agriculture urbaine

Ces enjeux dépassent les seuls jardiniers et les seuls jardins. Ils engagent à repenser, à réinvestir, à ré-imaginer la ville. Pour cela deux impasses sont à éviter. La première impasse consisterait à intégrer les habitants-jardiniers, composante intra urbaine majeure des agricultures urbaines, dans des politiques agri-urbaines institutionnelles qui ne prendraient pas en compte le caractère expérimental et informel de l'expérience habitante, en voulant l'aligner par exemple sur la dimension professionnelle de l'agriculture périurbaine ; on ne peut pas signer des accords avec les jardiniers comme on en signe avec la Chambre d'agriculture. La seconde impasse tiendrait en une approche totalement disjointe des agricultures périurbaines et intra-urbaines, telle que le reflète la faible connexion des services qui les prennent en charge dans les collectivités ; le gradient rural-urbain qui relie les espaces ruraux, les espaces périurbains, la frange urbaine et le tissu urbain dense doit être intégré à la fois pour les différenciations et pour les liaisons qu'il génère

Le fait d'avoir centré notre étude sur l'agriculture intra-urbaine, d'avoir interrogé des habitant-jardiniers et parmi les jardins d'avoir choisi des expériences plus autonomes par rapport aux institutions de la ville ne nous met pas à l'écart de cette exigence. C'est donc dans cet esprit de décloisonnement que nous proposons de situer nos résultats dans le schéma de synthèse suivant (figure 16).

Figure n°16 : Schéma de synthèse des modalités d'interactions ville/campagne vécues par les habitants-jardiniers



En abscisse, dans un gradient d'urbanité, nous avons schématisé les principales formes et expériences d'agriculture urbaine évoquées par les jardiniers dont les modalités d'interaction se réalisent à partir des échanges monétaires et non monétaires. L'axe des ordonnées propose une lecture dans un gradient de normalisation car nous reconnaissons des formes originales qui sont en cours de construction tandis que d'autres, plus traditionnelles, se pérennisent ou se renouvellent.

9.2 Caractériser des figures d'attitudes jardinières

Comprendre les agriculteurs urbains dans une lecture intégrée de l'agriculture urbaine ne veut pas pour autant dire que tout est pareil et surtout que tous sont pareils. Les jardiniers que nous avons interrogés s'y positionnent de manière complexe et différenciée. Si tous les réseaux s'interpénètrent et même si les cas étudiés n'ont pas de représentativité statistique, différentes tendances à l'œuvre chez les jardiniers permettent de dégager des figures parmi les habitants-jardiniers, catégorie particulière d'agriculteurs urbains. L'objectif de cette proposition de typologie, construite *a posteriori* et qui évoque plutôt une tendance, est de mieux comprendre

comment les jardiniers gèrent les différents lieux entre la ville et la campagne d'une part, de faciliter la compréhension des comportements des jardiniers dans leurs relations sociales d'autre part, relations sociales qu'ils construisent avec d'autres acteurs (jardiniers, paysans, mangeurs, voisins, etc.) mais aussi avec la collectivité et les acteurs associatifs. Bien qu'un jardinier ne puisse pas être dans plusieurs « types de jardiniers » par contre, ses diverses pratiques peuvent se référer à plusieurs « types de jardinier ». Caractériser le jardinier par rapport à ses « attitudes jardinières » nous permet par exemple de savoir comment il mobilise à différents niveaux les différents réseaux, et plus globalement de caractériser la logique qui est à l'œuvre dans ses actes d'agriculture urbaine. Enfin, chaque jardinier est demandeur d'un type d'accompagnement, que la puissance publique peut apporter mais qu'il sera plus facile de construire si l'on dispose d'agrégats que si l'on doit individualiser totalement les démarches.

9.2.1 Trois types d'attitudes jardinières

Trois critères d'analyse, que nous avons perçus comme discriminants au sein de notre échantillon de jardiniers, nous permettent de dessiner les figures d'attitudes jardinières :

- i) La dimension plus ou moins rationnelle de l'action. Pour ces individus, l'agriculture urbaine est la résultante de la mobilisation de ressources matérielles, techniques, mais aussi symboliques. Pour parvenir à leurs fins dans leur rapport aux autres (jardiniers, voisins, agriculteurs, structures collectives, collectivités) ils doivent développer des stratégies, parfois des ruses.
- ii) La diversité des modalités d'interactions intra et inter urbaines. Les jardiniers réalisent des échanges monétaires et non monétaires. Ils participent et construisent des réseaux autant à l'intérieur de la ville qu'en connexion avec la campagne.
- iii) La configuration des stratégies socio-spatiales. La trajectoire de vie du jardinier est marquée par ses expériences agricoles et par la manière d'occuper l'espace dans la pratique d'agriculture urbaine, autant en ville qu'à la campagne.

Nous obtenons trois figures d'attitudes jardinières, que par métaphore nous désignons comme des figures du jardinier : nous les avons nommés le « jardinier malin », le « jardinier rurbain » et le « jardinier militant ». Ces catégories sont détaillées dans le tableau 4.

Tableau n°4 : Catégories d'attitudes jardinières

<i>Attitudes jardinières</i>	1. Rationalité et valeurs	2. Modalités d'interaction (ville/campagne) (ville-ville)	3. Stratégie socio-spatiale
« Jardinier malin »	Sait s'adapter aux différentes offres à sa disposition notamment celles offertes par la Ville ou la Métropole <u>Valeurs : innovation, jardin biologique, expérimentation</u>	Se forme sur internet, participe à des réseaux de jardiniers, réseau Vert le jardin, Incroyables Comestibles, mais aussi des réseaux d'agriculteurs orientés vers la ville autant par l'intérêt alimentaire que par les échanges de savoir-faire. Il pratique les échanges monétaires et non monétaires,	Ayant ou non des références agricoles familiales, il multiplie les lieux de culture dans la ville et ses expériences à la campagne, dans des lieux bien normés (jardins familiaux, jardins partagés). Exceptionnellement, il participe à l'appropriation de lieux moins normés.
Jardinier « rurbain »	S'intéresse aux techniques de jardinage avant tout ; pour lui, jardiner correspond à une activité réalisée sérieusement, de manière "professionnelle" en se formant aux différentes techniques à sa disposition. Il essaie d'innover <u>Valeurs : technicité, perfectionnement, ruralité, innovation</u>	Il recherche les échanges avec l'agriculture professionnelle à proximité de la ville (marché, cueillette à la ferme, magasins des producteurs, AMAP). Il exprime un intérêt équivalent pour les modalités monétaires et non monétaires.	S'investit souvent dans des lieux normés et délimités, soit en ville ou à la campagne. Il s'intéresse aux savoir-faire, aux paysages et aux valeurs du monde rural ; il adopte un mode de vie entre la ville et la campagne (mobilités hebdomadaires, saisonnières) « Vivre comme à la campagne tout en étant en ville » ; « vivre la campagne dans la ville »
Jardinier « militant »	Questionne constamment la politique de la ville et l'évolution de l'agriculture. Le jardin est pour lui un outil de remise en cause de la manière de vivre ensemble, de vivre la ville. <u>Valeurs : autonomie, réseaux alternatifs, bio oui mais surtout local</u>	Il privilégie les modalités d'échanges non monétaires. Il participe autant aux réseaux alimentaires qu'aux réseaux des agriculteurs militants (changement technique et mode d'organisation), mais aussi à d'autres réseaux militants en milieu urbain.	S'éloigne du modèle de sa famille en matière de jardinage ou d'agriculture, multiplie les lieux de jardinage, privilégie les jardins collectifs et l'occupation de l'espace public par l'agriculture.

Il s'agit donc de montrer la complexité des stratégies personnelles et de mettre en évidence le fait que ces types représentent des tendances identifiables et intéressantes à la fois pour le scientifique et pour le politique. Dégager des tendances pour les « attitudes jardinières » nous permet de mieux comprendre les attitudes ou les comportements que les jardiniers décrivent dans leurs récits et les pratiques mises en œuvre. Un individu peut manifester différentes attitudes jardinières selon son interlocuteur ou la pratique en question. Par exemple chez le « jardinier malin » ou le « jardinier rurbain » il se peut qu'il y ait des « jardiniers militants » qui se cachent, ou à l'inverse des « militants » qui deviennent « malins », selon certaines situations.

Cette typologie au niveau de l'individu présente des pôles d'identification, qui sont mobilisés en fonction des situations dans laquelle se trouve un jardinier. Il existe une forme de « jeu » sur ces pôles d'identification. Selon l'interlocuteur, le jardinier va adapter son discours et sa stratégie d'action, il s'appuiera sur tel ou tel réseau.

Par exemple, lorsque le jardinier militant affirme son souhait d'avancer vers l'autonomie, la question réside dans les moyens d'y parvenir en termes agronomiques. En effet, si un groupe a besoin de produire beaucoup pour approvisionner de manière systématique et non de manière ponctuelle sa cantine collective, il se rend compte que cela demande une organisation minutieuse, parfois difficile à appliquer car il y a un turn-over important au jardin et il faut une planification à l'année des cultures. De plus, techniquement cela demande aussi d'être très productif, si bien que la visée d'autonomie peut embarquer le groupe dans une logique qui peut sembler paradoxalement « productiviste ».

Nous décryptons des contradictions par exemple chez certains jardiniers qui à la base s'opposent à la fermeture des Prairies Saint-Martin, qui se montrent militants, mais en même temps qui souhaitent avoir un jardin personnel. Ils peuvent alors préférer « se calmer » et rester à l'abri des décisions de la ville car finalement leur objectif est avant tout d'avoir accès à une parcelle des jardins familiaux.

L'établissement de ces figures nous permet de formuler certaines préconisations et pistes pour éclairer les politiques publiques. Par exemple, dans l'hypothèse où la plupart des jardiniers correspond au type du « jardinier malin », la ville pourrait repenser sa stratégie de localisation de certaines formes d'agriculture urbaine, notamment celles qui correspondent au jardin familial. Si la Ville sait que l'objectif ultime de ce type de jardiniers est d'avoir accès à un jardin familial en milieu urbain, la ville pourrait éventuellement proposer des jardins familiaux n'importe où car elle sait que de toute manière les jardiniers vont le prendre car ils veulent jardiner. En revanche, vis-à-vis de la figure de l'agriculteur urbain « militant », la Ville peut se positionner différemment, en sollicitant et en écoutant les propositions de projets, en établissant des conditions par rapport à leur représentativité et mode de gouvernance, pour pouvoir ensuite négocier avec eux.

9.2.2 Rapprochement entre les types d'attitudes jardinières et les paradigmes agricoles

A l'échelle métropolitaine, considérant que premièrement l'agriculture des jardiniers et celle des agriculteurs professionnels périurbains sont des composantes d'un même système d'agriculture urbaine, selon notre définition de l'agriculture urbaine, que deuxièmement des relations existent

entre ces deux catégories d'acteurs comme nous l'avons montré et que troisièmement l'élaboration de politiques publiques communes est une piste de réflexion à creuser (Cf. chapitre 2), il n'est pas sans intérêt pour les acteurs eux-mêmes de constater que les jardiniers urbains et les agriculteurs professionnels périurbains sont traversés par des différenciations comparables.

Or il nous semble possible de rapprocher notre typologie des attitudes jardinières de la caractérisation des trois paradigmes agricoles proposé par Nicole Croix (1998) pour les agriculteurs professionnels de l'Ouest. Le paradigme paysan, qui correspond à la société paysanne décrite par Henri Mendras (1967) marque encore profondément le monde agricole, par exemple dans un rapport à la terre comme bien-fonds et dans les transmissions familiales, même s'il a été détrôné et marginalisé par l'irruption, dans les années 1950, du paradigme professionnel. Encore largement dominant et normatif aujourd'hui, construit sur l'idée que l'agriculture est une profession et non plus un état, il fait de la terre un outil de travail. Depuis les années 1970, ce paradigme professionnel, trop souvent dévoyé par des dérives productivistes, est à son tour ébranlé par les doutes et les questionnements écologiques, économiques et sociaux (pollutions agricoles, crises sectorielles récurrentes, perte de sens du métier) qui animent une grande variété d'expérimentations que l'on peut regrouper par l'expression englobante d'un paradigme réflexif. Le levier principal de l'action dans ce paradigme est la publicisation des enjeux fonciers (protection de l'eau, accès récréatif, paysages, biodiversité, etc.), l'agriculteur cherchant à trouver, par ses réponses aux demandes de la société devenue globalement urbaine, de nouvelles sources de légitimité et de revenu.

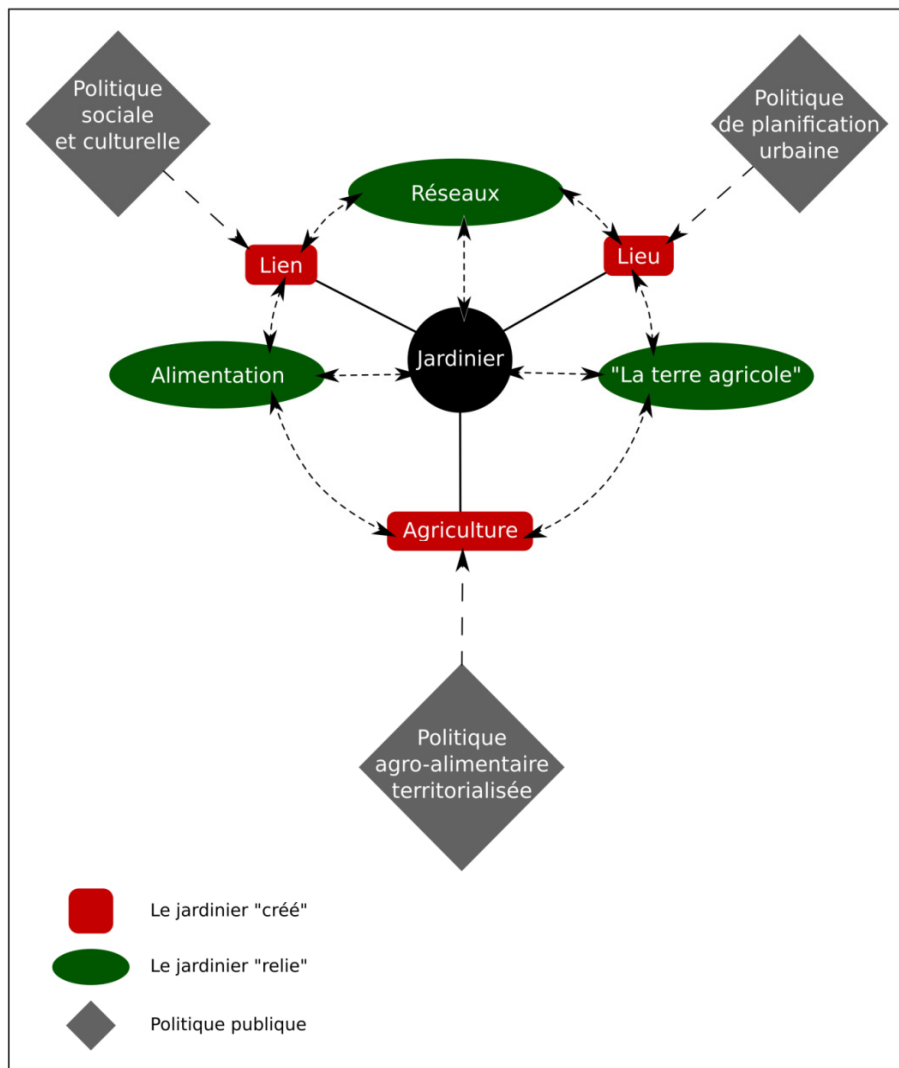
Ainsi dans notre cas le type du « jardinier malin » se rapprocherait du paradigme professionnel, en particulier par l'importance donnée à l'accès à la terre (je veux jardiner donc je m'arrange). Le « jardinier rurbain » peut être rapproché du paradigme paysan en ce qu'il s'intéresse aux valeurs du monde rural, à la transmission d'un savoir-faire. Tandis que le « jardinier militant » peut être rapproché du paradigme réflexif, parce qu'il essaye de développer des réponses originales face aux enjeux qu'il perçoit dans son milieu.

9.2.3 Une approche de la rationalité jardinière dans son insertion au système d'agricultures urbaines

L'intérêt de s'attacher à une caractérisation individuelle est qu'en plaçant le jardinier au centre de la problématique de l'agriculture urbaine, nous pouvons mieux comprendre comment il fait le lien entre les agricultures qu'il pratique, les agricultures « qu'il mange » et les agricultures qui l'entourent. Ce lien se crée, du fait de sa pratique agricole, de manière plus spontanée que les

actuelles entrées proposées par la politique publique : politique territoriale de l'agriculture, politique spatiale (projet urbain et planification), politique sociale. Le schéma suivant (figure 17) propose la synthèse du mode de fonctionnement de la rationalité jardinière sur une dynamique qui commence au jardin et a des effets sur l'ensemble du territoire concerné par le domaine de définition de l'agriculture urbaine d'une agglomération.

Figure n°17 : Dynamique de rationalité jardinière



Simultanément, les différentes politiques publiques semblent se développer en mode cloisonné et interviennent dans les domaines de l'urbanisme et des jardins collectifs à deux échelles emboîtées : la ville et l'agglomération.

Le jardinier « crée » des éléments et ensuite il les « relie ». Il a besoin d'un lieu pour pratiquer l'agriculture, ce lieu n'est pas n'importe quel lieu, c'est le sol à vocation nourricière, c'est la terre agricole en milieu urbain. Le jardinier pratique l'agriculture mais il se confronte aussi à elle

lorsqu'il fait ses choix alimentaires, et ces choix n'en sont pas toujours, ce sont parfois des actes sous contrainte ! A travers ses choix alimentaires, le jardinier, de manière plus profonde que le citadin non-jardinier, crée des liens entre la ville et la campagne ; ces liens lui permettent de constituer des réseaux qui en retour vont influencer ses décisions en matière de pratiques agricoles à l'intérieur du jardin. Autrement dit, dans son jardin le jardinier fait de l'agriculture, participe à la construction spatiale des formes urbaines, fait du lien social et se nourrit, au sens propre comme au sens figuré, de tout cela ! Le rapprochement que nous avons proposé entre les types d'attitudes jardinières et les paradigmes agricoles invitent à soumettre cette lecture de l'agriculture urbaine des citadins aux agriculteurs et aux chercheurs qui construisent l'agriculture périurbaine de demain : il nous semble qu'entre « nos » jardiniers et ces agriculteurs professionnels, bien plus d'enjeux seraient à partager que ce n'est le cas aujourd'hui...

Conclusion générale

Pour conclure ce travail de thèse, nous procédons à trois mouvements de retour qui synthétisent la validation des trois hypothèses de notre démarche : un retour sur la définition proposée de l'agriculture urbaine, un retour sur l'approche topologique utilisée et un retour sur les champs d'expérience de l'habitant qui évoluent par la pratique de l'agriculture urbaine.

1. Proposition d'un domaine de définition de l'agriculture urbaine

Le décalage perçu entre les observations de terrain et les définitions proposées par la littérature et la recherche scientifique a conduit à questionner la définition de l'agriculture urbaine. Notre objectif était de contribuer à la discussion de la notion d'agriculture urbaine sur le plan scientifique et sur le plan de l'aménagement urbain, afin de rendre compte de la diversité des formes, des expériences et des représentations de l'agriculture urbaine dans la ville dense et ses interstices, dans les quartiers périphériques, dans la frange urbaine et dans les espaces périurbains.

Depuis la révolution néolithique, la construction de la ville est indissociable de celle de ses agricultures (Bairoch, 1985), ce que la thèse confirme pour la période contemporaine. En effet, les lieux d'agriculture sont le résultat d'accords et de frictions, dans la longue durée, entre les dynamiques propres aux agriculteurs et aux habitants d'une part, entre les normes et les règles portées par les organisations agricoles et les institutions communales et d'agglomération d'autre part.

Cette approche de la complexité nous a permis de revisiter les définitions de l'agriculture urbaine les plus couramment utilisées. Il nous semble en effet que ces définitions ne considèrent que la localisation ou se focalisent sur quelques fonctionnalités, mais elles ne rendent pas compte de tous les acteurs concernés et des liens socio-spatiaux qu'ils construisent. C'est ainsi que nous avons proposé trois critères afin de définir le caractère urbain de l'agriculture. Tout d'abord le critère de la localisation, c'est-à-dire la dimension spatiale de l'agriculture en considérant l'agriculture au domicile des citadins, interstitielle dans le tissu urbain, de frange urbaine et périurbaine. Ensuite les fonctionnalités réciproques avec la ville : l'alimentation, le paysage, la récréation, l'écologie. Enfin, nous avons considéré l'intégration de l'agriculture dans le champ des régulations de la dynamique urbaine, pour rendre compte des dynamiques plus ou moins intégratives de l'agriculture urbaine dans les territoires d'observation. Ainsi, parmi les différents

types d'agriculture qui composent avec la ville, certaines seraient plus ou moins urbaines, sur la base de leur position spatiale, de leurs fonctionnalités et de la gouvernance en construction.

Par conséquent, nous avons défini l'agriculture urbaine comme « *l'agriculture pratiquée et vécue dans une agglomération par des agriculteurs et des habitants aux échelles de la vie quotidienne et du territoire d'application de la régulation urbaine. Dans cet espace, les agricultures – professionnelles ou non, orientées vers les circuits longs, les circuits courts ou l'autoconsommation – entretiennent des liens fonctionnels réciproques avec la ville (alimentation, paysage, récréation, écologie) donnant lieu à une diversité de formes agri-urbaines observables dans le ou les noyaux urbains, les quartiers périphériques, la frange urbaine et l'espace périurbain* » (Nahmias et Le Caro, 2012).

Ce domaine de définition nous permet d'identifier une large gamme de formes agri-urbaines avec toute sorte d'hybridations d'espaces agricoles. Dans cette perspective, la définition tente de rendre compte d'un système des agricultures urbaines à l'échelle d'une agglomération. La hiérarchisation dans le degré d'urbanité des espaces agricoles identifiés invite à porter une attention particulière aux effets de frontière morphologique (frange urbaine) et institutionnelle (périmètre métropolitain de l'agglomération). Ainsi, l'intérêt de cette définition est qu'elle permet de dépasser le clivage entre les notions d'agriculture « périurbaine » ne se référant qu'aux agricultures généralement professionnelles de cet espace et d'agriculture « urbaine » pour identifier les seules agricultures intra-urbaines, généralement non-professionnelles.

Dans la mesure où la définition associe dans une même dynamique espaces intra et périurbain, agricultures professionnelles et non professionnelles – sans opposer ni les formes d'agriculture ni les espaces qui leur sont dédiés -, la thèse invite à repenser les agricultures dans une perspective de territoire vécu, voire d'une double reterritorialisation agricole : si les habitants-jardiniers, en revendiquant une place pour l'agriculture et l'alimentation dans leur quartier, mettent *de facto* en cause l'approvisionnement alimentaire des villes par le seul marché, qualifier d'urbaines des exploitations agricoles qui vivent aujourd'hui la ville comme une contrainte au sein de leurs filières de production permet de mieux accompagner leur réorientation vers la réponse aux demandes locales.

2. La nécessité d'une approche topologique pour mieux comprendre l'agriculture urbaine

Certes, une approche typologique inclusive, comme celle qui a présidé à la définition proposée, nous donne un premier aperçu d'identification de formes et d'expériences d'agriculture urbaine. En revanche, elle ne s'avère pas suffisante pour comprendre les relations socio-spatiales qui

s'établissent entre les lieux ou les modalités de fonctionnement des acteurs dans ces lieux. Nous avons eu besoin d'une approche différente et complémentaire pour associer un type d'espace à certaines pratiques mais aussi pour appréhender la complexité des expériences et les constructions des lieux que les habitants mènent dans leurs espaces de vie de manière individuelle et collective. L'approche topologique nous permet d'interroger les dimensions de l'habiter qui participent à la construction des lieux agricoles et de comprendre l'élaboration des représentations que les habitants mobilisent sur la ville, la campagne, l'agriculture, la nature et l'alimentation.

À travers des expériences concrètes associées aux pratiques de l'agriculture urbaine, les individus façonnent non seulement leurs lieux mais également leur propre intimité et participent à l'élaboration de leur topologie personnelle. Ainsi, les individus assignent des valeurs à ces lieux pratiqués et vécus par rapport à leurs expériences personnelles, ils font des comparaisons entre les lieux et ils les rendent signifiants. La lecture d'un schéma topologique individuel montre que les lieux ne sont pas d'emblée en contact les uns avec les autres mais que ces rapports se construisent progressivement. En définitive, l'habitant va leur donner une valeur par rapport à un système de lieux. C'est l'ensemble de ces rapports qui fait système chez l'habitant et constitue pour lui un cadre de référence pour l'action.

Les habitants agissent et interagissent dans plusieurs lieux à la fois, en établissant des relations sociales et spatiales complexes. La place occupée par les pratiques agricoles de ces personnes ne peut pas se réduire à un territoire précis ou étanche. En effet, ces pratiques dépassent autant les limites juridiques des espaces que les limites administratives des communes et des agglomérations. Nous avons appelé « polytopisme » ce glissement d'un rapport au lieu, tel qu'observé dans un jardin particulier, vers le rapport à un ensemble de lieux. Caractériser comme polytopique la vie des individus en ce qui concerne leurs pratiques de l'agriculture urbaine nous a permis de comprendre la spatialisation des sociabilités des jardiniers et de comprendre leurs échanges dans une perspective intégrative des rapports entre la ville et la campagne.

Cette compréhension relationnelle de la spatialité des habitants nous montre que les pratiques jardinières évoluent constamment, dans une large mesure à partir de réseaux d'échanges (familial, amical, associatif, professionnel) constitués au fil du temps et des rencontres sur une variété de lieux. Nous avons d'abord réalisé une analyse approfondie des réseaux polytopiques dont nous pouvons retenir ici une catégorisation en trois dominantes : un réseau constitué autour de l'alimentation, un réseau orienté vers la pratique agricole et le changement technique, et un réseau militant. Nous sommes revenue ensuite à la perspective individuelle pour proposer des « figures d'attitudes jardinières » qui expriment certaines tendances à l'œuvre dans les mobilisations

jardinières : le « jardinier malin », « le jardinier rurbain » et « le jardinier militant », que nous avons proposé de rapprocher des paradigmes « paysan », « professionnel » et « réflexif », qui éclairent plus généralement l'évolution des mondes agricoles, afin d'ouvrir des pistes pour une approche intégrée des relations agri-urbaines.

3. L'agriculture urbaine au prisme des champs d'expériences des habitants

La thèse a été bâtie sur un corpus d'entretiens approfondis auprès de douze habitants-jardiniers dans cinq lieux de l'agriculture urbaine rennaise. Nous avons recueilli et analysé une masse d'informations qualitatives nous permettant de montrer l'influence de l'agriculture urbaine sur l'habiter citadin. Cette influence peut être lue à partir des expériences des habitants, lesquelles peuvent être classées en différents champs. Ces champs d'expériences participent de la construction individuelle mais aussi collective de l'individu et de la place qu'il se construit dans la ville. Les individus manifestent de l'attachement vis-à-vis des lieux qu'ils pratiquent, des lieux où ils s'investissent ; ils se les approprient. Bien que l'attachement spatial relève de l'univers intime et de ce fait participe à la construction de l'individu, il ne se vérifie pas seulement au niveau individuel. Au contraire, les pratiques impliquent des configurations de lieux, des échanges, des liens avec les autres (autres jardiniers, voisins, agriculteurs, acteurs institués) puisque les expériences d'agriculture urbaine des habitants sont reliées les unes aux autres à travers des relations d'échanges et de flux.

Nous relevons cinq champs d'expérience sur lesquels l'agriculture urbaine intervient. Chacun de ces champs d'expérience doit être saisi comme un gradient, car les pratiques des habitants ne sont pas « pures », c'est même très souvent leur ambivalence qui fait leur richesse créative. *A contrario* les pratiques habitantes se situent quelque part entre les deux pôles d'un champ d'expérience et elles évoluent au fil des interactions entre les lieux et les liens. Les individus peuvent ainsi se situer dans différentes polarités d'un champ à différents moments de leur cycle de vie. Les champs que nous avons identifiés sont les suivants :

- i) Le rapport à la nature : Dans les « concernements » de l'habitant, la ville est aussi le lieu du rapport à la nature dans sa diversité de formes, depuis la nature dite « sauvage » jusqu'à la nature « domestique ». L'agriculture urbaine se traduit par un renouvellement des liens avec la nature. Ces derniers évoluent d'une nature ignorée à une nature qui se contemple, qui s'admire, qui se parcourt, qui ouvre à une connaissance du vivant et engage dans le temps et dans l'espace. En effet,

l'expérience agricole autorise un rapport différent dans la mesure où la nature domestique agricole s'entretient, se cultive, se partage et se mange. Ce rapport peut même participer à la (re)construction d'une représentation de la campagne. Cet acte d'agriculture modifie la perception que les individus ont de la nature autant que les actions qu'ils y réalisent, et par cela reconnecte leur être à son milieu.

- ii) L'alimentation : La source d'alimentation des citoyens peut être située sur un gradient depuis l'autoproduction jusqu'à l'alimentation à partir des circuits de la grande distribution, en passant par l'approvisionnement local depuis la campagne proche via les circuits courts (marchés, vente à la ferme, AMAP, magasins des producteurs). La pratique de l'agriculture urbaine autorise une reconstruction d'un rapport à la terre qui désormais est perçue et valorisée comme terre nourricière. Ce renouvellement des liens à la terre ne se fait pas sans la restauration d'un savoir-faire et d'une culture pour mieux se nourrir. C'est dans ce sens que les pratiques de l'agriculture urbaine contribuent à renouveler les formes d'interdépendance sociale et spatiale vis-à-vis de la terre nourricière et de ce fait, à influencer les pratiques alimentaires des citoyens au sein de la gamme des possibilités à leur disposition.
- iii) La socialisation de la nature productive : Si les citoyens s'adonnent aux pratiques agricoles à la maison ou dans le cadre de jardins familiaux, l'élargissement des lieux de vie engendre diverses formes d'appropriation des espaces en dehors de la sphère familiale et entraîne une ouverture progressive des espaces vers autrui. C'est bien le cas des jardins à l'école, dans les lieux de travail, des jardins partagés (associés ou pas au logement), jusqu'aux formes d'appropriation qui impliquent l'occupation de l'espace public hors de toute réglementation. Ces investissements s'effectuent dans une articulation dynamique entre espaces privés et espaces publics (au sens social comme juridique du terme), ce qui signifie que des imbrications et des porosités d'usage conduisent à (re)créer des formes d'espace « commun », dans le sens donné à ce terme par Dardot et Laval (2014). Notons que si les habitants cherchent à trouver leur place à travers ces initiatives, cette articulation entre différents registres d'appropriation nécessite aussi des régulations privées et publiques visant à sécuriser le cycle agricole, par exemple lorsque les Incroyables Comestibles revendiquent un espace ouvert et la libre récolte.
- iv) Les sociabilités : La pratique de l'agriculture urbaine ouvre le champ des sociabilités à travers des relations et des liens qui se tissent bien au-delà des seuls jardins. D'une part ces sociabilités s'élargissent en termes spatiaux, depuis les lieux du quotidien, la

maison, le voisinage, le quartier, les lieux de travail et de loisirs, jusqu'aux lieux-ressources mobilisés plus rarement tant à l'intérieur de la ville que dans la campagne périurbaine voire plus lointaine. D'autre part, en termes sociaux, ce sont des personnes aux parcours sociaux et culturels très différents qui participent à la dynamique de l'agriculture urbaine ; des personnes qui n'auraient pas eu l'occasion de se rencontrer autrement peuvent alors se rassembler et échanger à partir des pratiques agricoles partagées.

- v) Le rapport à l'argent : Les pratiques de l'agriculture urbaine rendent possible une multiplicité d'échanges monétaires ou non monétaires, marchands ou non marchands. À une extrémité du gradient, nous pouvons situer l'habitant qui jardine chez lui, qui a comme objectif essentiel l'autoconsommation et le loisir et va se fournir en graines, plants et matériels dans les jardinerie des centres commerciaux. Ce mode de jardinage étant le plus répandu, il sert de référence pour construire les alternatives qui revendiquent la gratuité, l'échange, le don. Au niveau intermédiaire, nous pouvons situer les modalités d'interaction des citadins avec l'agriculture de proximité, la plupart du temps de manière marchande mais qui peuvent aussi comporter parallèlement une dynamique d'échanges non monétaires à travers les pratiques de troc, de don, de récupération des matériaux, voire d'échanges d'heures de travail contre des produits alimentaires.

4. Deux perspectives ouvertes pour les politiques agri-urbaines

Un exercice de mise en relation des aptitudes des politiques publiques et des modalités d'interpellation de la ville par les « agriculteurs urbains » s'avère nécessaire pour donner toute sa portée à l'analyse de géographie sociale que la thèse a menée. Nous n'avons pas pu le mener dans le cadre de ce travail doctoral mais nous proposons ici deux pistes qui nous semblent prioritaires pour les discussions à venir entre les acteurs de l'agriculture urbaine, à Rennes bien sûr, terrain de nos investigations, mais aussi dans les autres villes de Bretagne, de France et plus largement dans les villes des pays développés où nos analyses peuvent trouver sinon une validité immédiate, du moins un écho permettant aux acteurs locaux d'assurer au moins partiellement leur transférabilité. D'une part nous avons insisté, tant par l'extension du domaine de définition de l'agriculture urbaine que par la mise en évidence des réseaux polytopiques et le rapprochement proposé entre types de jardiniers et paradigmes agricoles, sur la nécessité de décloisonner l'approche et le

pilotage des agricultures professionnelles périurbaines et l'approche des agricultures jardinières intra-urbaines.

D'autre part notre approche de l'agriculture urbaine centrée sur les pratiques habitantes nous révèle des comportements socio-spatiaux qui devraient pouvoir être pris en compte par les politiques urbaines dont les objectifs affichés valorisent à la fois le rapport des urbains à la nature et la réflexion critique sur les pratiques alimentaires. Au-delà des politiques de développement des jardins familiaux pratiquées encore aujourd'hui et qui consistent à aménager des espaces souvent en périphérie de la ville centre ou dans des espaces non constructibles, la ville promeut aujourd'hui dans les espaces interstitiels, le plus souvent au pied des immeubles ou à proximité, des jardins partagés. Néanmoins cette politique très volontariste se heurte souvent au degré « d'appétence » variable des habitants ; même lorsque l'initiative suscite une adhésion immédiate, elle s'estompe rapidement avec le constat de l'abandon d'une partie des premiers participants. Certes ces jardins partagés peuvent éventuellement donner lieu à des pratiques collectives, néanmoins on observe que, là où un collectif s'est formé préalablement, ces jardins fonctionnent nettement mieux. Ainsi, notre approche par les pratiques réelles des habitants pourraient donner des instruments d'analyse susceptibles de mieux mettre en œuvre cette politique nouvelle de jardins partagés.

Bibliographie générale

AGGERI, Gaëlle, 2010, *Inventer les villes-nature de demain : gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Dijon : Educagri, 199 p.

ALBALADEJO, Christophe, 2008, « L'agriculture dans la cité. Les nouvelles formes d'insertion territoriale de l'activité agricole dans le périurbain albigeois » dans SECHET, Raymonde, GARAT, Isabelle et ZENEIDI, Djemila (dir.), *Espaces en transactions*, pp.191-209.

ALLEN, Patricia, FITZSIMMONS, Margaret, GOODMAN, Michael, WARNER, Keith, 2003, « Shifting plates in the agrifood landscape : the tectonics of alternative agrifood initiatives in California », *Journal of Rural Studies*, vol. 19, issue 1, pp. 61-75

ANEHA, Aki, 2011, Pouvoirs publics locaux et organisation des cantines scolaires. Le cas de la ville de Gosen, dans AMEMIYA, Hiroko (dir.), *Du Teikei aux AMAP : le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*, pp.91-102.

ANTON, Charis et LAWRENCE, Carmen, 2014, « Home is where the heart is : The effect of place of residence on place attachment and community participation », *Journal of environmental Psychology*, n° 40, pp. 451-461.

AMEMIYA, Hiroko, 2011, Introduction, dans AMEMIYA, Hiroko (dir.), *Du Teikei aux AMAP : le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*, pp.15-18.

BACHELARD, Gaston, 1957, *La poétique de l'espace*, Presses Universitaires de France, 214 p.

AUBRY, Christine, 2013, « L'agriculture urbaine contributrice des stratégies alimentaires des mégapoles ? » *Communication publié dans « 24èmes Journées Scientifiques de l'Environnement : La transition écologique des mégapoles »*, Créteil février 2013 France.

AUBRY, Christine et POURIAS, Jeanne, 2013, « L'agriculture urbaine fait déjà partie du "métabolisme urbain" », *Économie et stratégies agricoles. Déméter*, Club Déméter, pp 135-155.

AUBRY, Christine et CHIFFOLEAU, Yuna, 2009, « Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles », *Innovations Agronomiques*, 5, pp. 41-51.

AUDELOR, 2009, *Atlas du Pays de Lorient*, Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient (AudéLor).

AUFFRAY, Frédéric, 2008, « La fonction des parcs, jardins et espaces verts dans la ville : le projet urbain », dans LAURENT, Catherine (dir.), *Histoire(s) de jardins : usages et paysages à Rennes*, Rennes : Archives Municipales de Rennes-Presses Universitaires de Rennes, pp. 142-165.

- BA, Awa et AUBRY, Christine, 2011, « Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? », *Norois*, n° 221, p. 11-24.
- BACQUE, Marie Hélène, SINTOMER, Yves, NEZ, Heloise et FLAMAND, Amelie, 2010, *La démocratie participative inachevée: genèse, adaptations et diffusions*, Paris : Adels-Revue "Territoires", Y. Michel, 238 p.
- BAIROCH, Paul, 1985, *De Jéricho à Mexico : Villes et économie dans l'histoire*, Paris : Gallimard, 705 p.
- BAKER, Kate, 2012, *Captured Landscape, the paradox of the Enclosed Garden*. Oxon, Routledge, 224 p.
- BANZO, Mayté et COUDERCHET, Laurent 2013 « Intégration de l'agriculture aux politiques et projets territoriaux urbains : le cas bordelais », *Revue Géographique des Pyrénées et de Sud-Ouest*, n° 35, pp. 5-16.
- BARBICHON, Guy, 1991, « Espaces partagés : variations et variétés des cultures », *Espaces et sociétés*, dossier Espace public et complexité sociale, L'Harmattan n°62-63, pp.107-134.
- BARBICHON, Guy, 1982, « Ruralité citadine et spécificité urbaine », *Ethnologie française*, vol.12, n°2, pp. 217-222.
- BARRAULT, Julia, 2012, *Les pratiques de jardinage face aux risques sanitaires et environnementaux des pesticides : Les approches différenciées de la France et du Québec*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Université du Québec à Montréal et Université de Toulouse 2-Le Mirail.
- BARRAULT, Julia, 2009, « Responsabilité et environnement : questionner l'usage amateur des pesticides », *Vertigo- La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors série n° 6, pp.1-6. <http://vertigo.revues.org/8937> ; DOI : 10.4000/vertigo.8937
- BARTHEL, Stephan, FOLKE, Carl et COLDING, Johan, 2010, « Social–ecological memory in urban gardens—Retaining the capacity for management of ecosystem services », *Global Environmental Change*, vol. 20, Issue 2, pp. 255–265
- BARTHEZ, Alice, 1982, *Famille, travail et agriculture*, Paris : Economica, 192 p.
- BAUDELET, Laurance, BASSET, Frédérique et LE ROY, Alice, 2008, *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*, Mens : Terre vivante. 157 p.
- BAUDRY, Sandrine, SCAPINO, Julie, AUBRY, Christine et REMY, Elisabeth, 2014, « L'espace public à l'épreuve des jardins collectifs à New York et Paris », *Géocarrefour*, vol. 89, n° 1-2, Dossier : Agriculture urbaine et alimentation : entre politiques publiques et initiatives locales, pp. 41-51.

- BAUDRY, Sandrine, 2010, *Cultiver son jardin, s'inscrire dans la ville : approche anthropologique des community gardens de New York City*, Thèse de doctorat d'études anglophones, Paris : Université de Paris VII Denis Diderot, sous la direction de Catherine COLLOMP et Bernadette LIZET, 474 p.
- BECK, Bernard, 2014, « Les jardins dans l'univers médiéval », dans *Colloque Cerisy : Renouveau de jardins : clés pour un monde durable ?*, pp.39 – 45.
- BENDT, Pim, BARTHEL, Sthephan et COLDING, Johan, 2013, « Civic greening and environmental learning in public-access community gardens in Berlin », *Landscape and Urban Planning*, vol. 109, issue 1, pp.18-30
- BERNARD, Cécile, DUVERNOY, Isabelle, DUFOUR, Annie et ALBALADEJO, Christophe, 2006, Les relations sociales des agriculteurs périurbains : quelles articulations au territoire ? *Cahiers Agricultures*, vol. 15, n° 6, p. 529-534.
- BERQUE, Augustin, 2011, « Le rural, le sauvage, l'urbain », *Etudes rurales*, n°187, janvier-juin, pp.51-62.
- BERQUE, Augustin, 2009, *Écoumène : Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris : Belin, 446 p.
- BERQUE, Augustin, BONNIN, Philippe et GHORRA-GOBIN, Cynthia, 2006, Introduction, dans BERQUE, Augustin, BONNIN, Philippe et GHORRA-GOBIN, Cynthia (dir.), Paris : Editions Belin, pp. 9- 15.
- BERQUE, Augustin, 2004, « Milieu et identité humaine », *Annales de Géographie*, t. 113, n° 638-639, pp.358-399.
- BERTHIER, Nicole, 2008, *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthode et exercices corrigés*, Paris : Armand Colin, 3^e édition, 352 p.
- BERTRAND, Nathalie, 2010, « Agriculture périurbaine : la construction du rapport à la ville proche » dans BERTRAND, Nathalie (dir.), *L'agriculture dans la ville éclatée*, Montréal : Laboratoire de Développement durable et dynamique territoriale, Géographie, Université de Montréal, pp. 1-11.
- BESSE, Jean-Marc, 2013, *Habiter un monde à mon image*, Paris : Flammarion, 250 p.
- BIGANDO, Eva, 2004, « Entre le social et le sensible, l'émergence d'un paysage ordinaire », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 84, n°2, pp. 205-218.
- BLANC, Nathalie, 2012, *Les nouvelles esthétiques urbaines*, Paris : Armand Colin, 219 p.
- BLANC, Nathalie, 2010, « L'habitabilité urbaine », dans COUTARD, Olivier et LEVY, Jean Pierre (dir.), *Ecologies urbaines*, Paris : Economica, Anthropos, pp.169-183
- BLANC, Nathalie et LOLIVE, Jacques, 2009, « Vers une esthétique environnementale : le tournant pragmatiste », *Natures, sciences, sociétés*, vol.17, n°3.

- BLANC, Nathalie, 2000, *Les animaux et la ville*, Paris : Odile Jacob, 232 p.
- BHATTI, Mark, CHURCH, Andrew, CLAREMONT, Amanda et STENNER, Paul, 2009, « I love being in the garden : enchanting encounters in everyday life », *Social and Cultural Geography*, vol. 10, n° 1, pp. 61-76.
- BONERANDI, Emmanuelle et DESLONDES, Olivier, 2008, « Editorial : où va la géographie rurale ? », *Géocarrefour*, n° 83, vol. 4, pp. 255-258.
- BONNEFOY, Serge, 2016, « La gouvernance alimentaire des agglomérations françaises », dans ALLEMAND, Sylvain et HEURGON, Edith (dir.), *Colloque Cerisy : Nourritures jardinières dans les sociétés urbanisées*, 129-133 pp.
- BONNY, Yves et OLLITRAULT, Sylvie, 2011, « Introduction : Pour une approche pluridisciplinaire des mobilisations relatives à l'espace », dans BONNY, Yves, OLLITRAULT, Sylvie, KEERLE, Régis et LE CARO, Yvon (dir.), *Espaces de vie, espaces enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes : PUR, pp. 7-19.
- BONNY, Yves, OLLITRAULT, Sylvie, KEERLE, Régis et LE CARO, Yvon, 2011, « Figure 2 : Les articulations entre niveaux de mobilisation : une hiérarchie enchevêtrée », dans BONNY, Yves, OLLITRAULT, Sylvie, KEERLE, Régis et LE CARO, Yvon (dir.), *Espaces de vie, espaces enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes : PUR, p. 15.
- BOURIAU, Emmanuel et HUBERT-MOY, Laurance, 2014, *Place de la nature en ville à Rennes. Trame écologique urbaine. Etat des lieux et éléments pour la mise en œuvre d'une trame verte urbaine dans le cœur de la métropole*. Rennes : Audiar. 12 p.
- BRAND, Caroline, 2015, *Alimentation et métropolisation : repenser le territoire à l'aune d'une problématique vitale oubliée*, Thèse de doctorat en géographie, Grenoble : Université de Grenoble Alpes, Laboratoire PACTE, UMR 5194, sous la direction de Martin Vanier, 649 p.
- BRICAS, Nicolas, LAMINE, Claire et CASABIANCA, François, 2013, « Agricultures et alimentations : des relations à repenser ? », *Natures, sciences et sociétés*, n° 21, pp. 66-70.
- BRUNET, Roger, FERRAS, Robert et THERY, Hervé, 1992, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier : Reclus, La documentation française, 518 p.
- BRUTEL, Chantal et LEVY, David, 2011, « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. 95% de la population vit sous l'influence des villes », *INSEE Première*, n° 1374, pp. 1-4.
- BOUKHARAEVA, Louiza et MARLOIE, Marcel, 2010, « L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine », *VertigO- La revue électronique en sciences de l'environnement*, Dossier : L'agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des villes et des communautés, vol. 10, n° 2, <http://vertigo.revues.org/9919>

- BOULEFRAD, Philippe, CHAPRON Marie, CIROU, Mathieu, JAGUIN, Chloé et PODER, Marine, 2013, « Formes agricoles et formes urbaines dans la ville-territoire. Inventaire et typologie des formes d'interfaces. Rapport de synthèse de l'atelier professionnel de Master 2 « Aménagement et collectivité territoriales » Yvon LE CARO et Agnès LEMOINE (dir.), Rennes : Université Rennes 2, Terres en Villes et Rennes Métropole, 2013, 39 p.
- CALAME, Mathieu, 2007, *Une agriculture pour le XXI^e siècle : manifeste pour une agronomie biologique*, Paris : Editions Charles Léopold Mayer, 154 p.
- CANEVET, Corentin, 1992, *Le modèle agricole breton : histoire et géographie d'une révolution agro-alimentaire*, Rennes : Editions PUR, 397 p.
- CEREZUELLE, Daniel, 2003, « Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité », *Communications*, n°74, pp. 65-83
- CERVERA-MARZAL, Manuel, 2016, *Les nouveaux désobéissants : citoyens ou hors-la-loi ?*, Lormont, Le Bord de l'eau, 156 p.
- CHALAS, Yves 1997, « Les figures de la ville émergente », dans DUBOIS-TAINE, Geneviève et CHALAS, Yves (dir.), *La ville émergente*, Paris : Editions de l'Aube, pp. 239-282.
- CHAPUIS, Jean-Yves, 2013, *Rennes, la ville archipel*, La Tour d'Aigues : Edition de l'Aube, 170 p.
- CHAPUIS, Jean-Yves, 2007, « De la ville archipel aux nouvelles formes urbaines », dossier AUDIAR, Agence d'Urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise.
- CHAPUIS Jean-Yves, « Rennes : la Ville archipel et son corollaire : la Ville des proximités », *Responsabilité et environnement*, 2008, 52, pp. 37-44.
- CHAFFOTTE, Lydie et CHIFFOLEAU, Yune, 2007, *Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie*. Montpellier, Cahier de l'Observatoire, n°1, INRA.
- CHIFFOLEAU, Yuna, 2012, « Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture », *Economie Rurale*, n° 332, novembre-décembre, pp. 88-99.
- CHOAY, Françoise, 1994, Penser la non-ville et la non-campagne de demain, dans *La France au-delà du siècle*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube / Paris : DATAR, 1994, pp. 23-32
- CHOAY, Françoise, 1965, *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*, Paris : Editions du Seuil, 447 p.
- CHOAY, Françoise, 1972, « Sémiologie et urbanisme », dans CHOAY, Françoise, BANHAM, Reyner, BAIRD, George, VAN EYCK, Aldo, FRAMPTON, Kenneth, RYKWERT, Joseph et SILVER, Nathan, *Le sens de la ville*, ouvrage collectif, Paris : Editions du Seuil, pp.11-30.

- CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henri, 1974, « Ethnologie de l'espace humain », dans Philippe BRESSON, Paul-Henri CHOMBART DE LAUWE *et al* (dir.), *De l'espace corporel à l'espace écologique*, Paris, PUF, pp. 233-241.
- CLARK, Kyle H. et NICHOLAS, Kimberly A., 2013, "Introducing urban food forestry: a multifunctional approach to increase food security and provide ecosystem services", *Landscape Ecology*, vol. 28, Issue 9, 1649–1669 pp.
- CLAVAL, Paul, 2014, « Le jardin, parure de la ville », dans *Colloque Cerisy : Renouveau de jardins : clés pour un monde durable ?*, pp. 124-131
- CLAVAL, Paul, 2005, L'étude géographique des réseaux au croisement des théories de la communication et des relations institutionnalisées, Actes du Festival International de Géographie « Le monde en réseaux. Lieux visibles, liens invisibles » [en ligne: http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2005/claval/article.htm]
- CLEMENT, Gilles, 2008, « Préface » dans *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*, Mens : Terre vivante, pp. 6-7.
- CLERGEAU, Phillipe, 2014, « Les jardins publics et privés au cœur d'une biodiversité urbaine », dans Menozzi, Marie-Jo (dir.), *Les jardins dans la ville entre nature et culture*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes et Société d'Ecologie Humaine, pp. 251-259.
- CLERGEAU, Phillipe et HUBERT-MOY, Laurence, 2011, L'émergence d'une problématique scientifique en relation avec la demande sociétale, dans Clergeau, Phillipe (dir.), *Ville et biodiversité : les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*, pp. 9 -27.
- COHEN-MAUREL, Evelyne, 2009, *Les Lices et ses coulisses*, Rennes : Les éditions des Lices. 187 p.
- CROIX, Nicole et RENARD, Jean, 2007, « Agriculture et environnement, les contradictions entre conservation et développement : l'exemple de l'Ouest de la France », dans LE CARO, Yvon, MADELINE, Philippe et PIERRE, Geneviève (dir.), *Agriculteurs et territoires : entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 71-81.
- CROIX, Nicole, 1998, *La terre entre terroir et territoire. Mutations foncières et organisation des campagnes armoricaines méridionales (1968-1998)*, Thèse de géographie, Nantes, Université de Nantes, tome 1, 559 p.
- DARDEL, Eric, 1952, *L'homme et la terre : nature de la réalité géographique*, Paris : PUF, 136 p.
- DARDOT, Pierre et LAVAL, Christian, 2014, *Commun : essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris : La Découverte, 592 p.
- DARRIS, Gerard, 2009, « L'héritage de Gaston Bardet au Rheu », *Place Publique*, septembre-octobre, pp. 135-140.

- DARROT, Catherine, 2015, « Rennes, ville vivrière ? Une prospective proposée par les étudiants de l'option « Agriculture Durable et Développement territorial » d'Agrocampus Ouest », *POUR*, n° 224, pp. 405 - 414.
- DARROT, Catherine, DIAZ, Marion et DURAND, Guy, 2014, « Lorsque producteurs et consommateurs se « reconnectent », *Place Publique : La revue urbaine*, n° 32, novembre-décembre, pp. 27-30.
- DELATTRE, Laurence et NAPOLEONE, Claude, 2011, « Écologiser les documents d'urbanisme pour protéger les terres agricoles et les espaces ruraux », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°60, pp. 67-75.
- DELEAGE, Estelle, 2004, *Paysans, de la parcelle à la planète : socio-anthropologie du Réseau agriculture durable*. Paris : Editions Syllepse, 245 p.
- DELEAGE, Estelle, 2013, *Agricultures à l'épreuve de la modernisation*. Paris : Editions Quae, 95 p.
- DEMAILLY, Kadune-Eve, 2014, *Jardiner les vacants : fabrique, gouvernance et dynamiques sociales des vacants urbains jardinés du nord-est de l'Île-de-France*, Thèse de doctorat en Géographie, Paris : Université Paris I, sous la codirection de Laurent SIMON et Renaud LE GOIX, 515 p.
- DEMAILLY, Kadune-Eve, 2014, « Les jardins partagés de l'Est parisien : de nouveaux territoires citoyens ? » dans MENOZZI, Marie-Jo (dir.), *Les jardins dans la ville entre nature et culture*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes et Société d'Ecologie Humaine, pp. 193-204.
- DENECHERE, Frédéric, 2007, *Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire : concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation*, Mémoire d'ingénieur agronome, Rennes, Agrocampus ouest, 60 + XXVI p.
En ligne : <http://www.civam-bretagne.org/imgbd/File/memoire-Denechere-SALT.pdf>
- DEPELTEAU, François, 2003, *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*, Les Presse de l'Université de Laval, 2^e édition, 417 p.
- DESCLAUX, Dominique, CHIFFOLEAU, Yuna et Jean-Marie, NOLOT, 2009, « Pluralité d'agriculture biologiques : enjeux pour la construction des marchés, le choix des variétés et les schémas d'amélioration des plantes », *Innovations Agronomiques*, n° 4, pp. 297-306.
- DEVERRE, Christian et LAMINE, Claire, 2010, « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Economie Rurale*, vol. 3, n° 317, pp. 57-73.
- DI MEO, Guy, 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris : Nathan, 310 p.
- DIRY, Jean Paul, 2006, *Les espaces ruraux*, Paris, Armand Colin, 2^e édition, 192 p.

- DONADIEU, Pierre, 2003, « La construction actuelle des villes-campagnes : de l'utopie aux réalités », *Histoire Urbaine*, Maison des Sciences de l'Homme, vol. 2, n° 8, pp. 157-170.
- DONADIEU, Pierre, 1998, *Campagnes Urbaines*, Paris : Actes Sud. Ecole Nationale Supérieure du paysage. 219 p.
- DUBOST, Françoise, 1997, *Les jardins ordinaires*, Paris : L'Harmattan, 174 p.
- DUBUISSON QUELLIER, Sophie, 2014, « Du consommateur éclairé au consommateur responsable », dans PIGENET, Michel et TARTAKOWSKY, Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France : de 1814 à nos jours*, Paris : Editions La Découverte, pp. 708-714.
- DUBUISSON QUELLIER, Sophie et LAMINE, Claire, 2004, « Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs », *Sciences de la société*, n° 62, p. 415-168.
- DUCHEMIN, Eric, WEGMULLER Fabien et LEGAULT Anne-Marie, 2010, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *VertigO La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n° 2, pp. 1-10.
- DURAND, Guy, 2007, « La vente directe en Bretagne : phénomène marginal ou nouvelle manière d'exercer le métier d'agriculteur » dans AMEMIYA, Hiroko (dir.), *L'agriculture participative : Dynamiques bretonnes de la vente directe*, pp. 65-78.
- DUVERNOY, Isabelle et BACCONNIER, Sandrine, 2005, « Les espaces agricoles périurbains : des espaces-frontières entre ville et campagne ? », dans ARLAUD, Samuel, JEAN, Yves et ROYAUX, Dominique (dir.), *Rural-Urbain : nouveaux liens ; nouvelles frontières*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 203-212.
- ERNWEIN, Marion, 2015, *Jardiner la ville néolibérale: la fabrique urbaine de la nature*, Thèse de doctorat sciences économiques et sociales mention géographie, Genève : Faculté des Sciences de la société de l'Université de Genève, sous la direction de Juliet J. FALL, 570 p.
- FAO, 1999, « Questions relatives à l'agriculture urbaine », *Focus* [en ligne], mis en ligne le 29 janvier 1999, URL : <http://www.fao.org/Ag/fr/magazine/9901sp2.htm> [consulté le 7 octobre 2011].
- FARINET, Jean-Luc et NIANG, Seydou, 2004, « Le recyclage des déchets et effluents dans l'agriculture urbaine » dans Olanrewaju B. SMITH, Paule MOUSTIER, Luc J. A. MOUGEOT et Abdou FALL, (dir.) *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone: enjeux, concepts et méthodes. Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement*, CIRAD, Paris, France. 176 p.

- FASSEL, Virginie, 2008, « Les ventes à la restauration collective : consommer local et biologique », dans MARECHAL, Gilles (dir.), *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires*, pp. 77- 91.
- FISCHER, Gustave-Nicolas, 1996, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1996, 226 p.
- FLEURY, André et DONADIEU, Pierre, 1997, « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 31, pp. 45-61.
- FOISSARD, Xavier, 2015, *L'îlot de chaleur urbain et le changement climatique : application à l'agglomération rennaise*, Thèse de géographie, Université Rennes 2, sous la direction de Vincent DUBREUIL et Hervé QUENOL, 248 p.
- FRAUENFELDER, Arnaud, DELAY, Christophe et SCALAMBRIN, Laure, 2014, « Potagers urbains vs jardins familiaux ? Réforme urbaine et controverses autour du beau jardin et son usage légitime », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 158, pp. 67-81.
- FREMONT, Armand, 1999, *La région espace vécu*, Paris : Flammarion, 288 p.
- FRILEUX, Pauline, 2012, « Relations au vivant et rapport à autrui dans les jardins pavillonnaires », dans MOREL-BROCHET, Annabelle et ORTAR, Nathalie (dir.), *La fabrique des modes d'habiter : homme, lieux et milieux de vie*, Paris : L'Harmattan, pp. 179-194.
- FROMONT, Nicolas, 2014, « Bienvenue dans mon jardin au naturel. Un projet du réseau des CPIE pour les territoires », *Revue POUR*, vol. 3, n° 223, pp. 123-127.
- FUKUOKA, Masanobu, 2005, *La révolution d'un seul brin de paille : une introduction à l'agriculture sauvage*, Paris : Guy Trédaniel Editeur, 202 p.
- GALLIEN, Manon, BOITARD, Marjolaine et DELFOSSE, Claire, 2012, « Renouveau des jardins potagers entre milieux urbain et rural ? », *Revue POUR*, vol. 3, n° 215-216, pp. 321-332.
- GASSELIN, Pierre, CHOISIS, Jean-Phillipe, PETTI, Sandrine et PURSEIGLE, François, 2014, « L'agriculture est-elle toujours une affaire de famille ? », INRA-SAD, pp. 363-382 [En Ligne : http://www.edp-open.org/images/stories/books/contents/agricfal/Agricfal_363-382.pdf]
- GODDARD, Mark, DOUGILL, Andrew et BENTON, Tim, 2010, « Scaling up from gardens: biodiversity conservation in urban environments », *Trends in Ecology and Evolution*, vol. 25, Issue 2, pp. 90-98.
- GODELIER, Maurice, 1984, *L'idéal et le matériel : pensée, économies, sociétés*, Paris : Fayard, 348 p.
- GOFFMAN, Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne : les relations en public*, Paris : Les éditions de minuit, 371 p.

- GOURLAY, Florence, 2004, *Lorient : une ville dans la mondialisation*, Presses Universitaires de Rennes, 289 p.
- GROSJEAN, Bénédicte, 2010, *Urbanisation sans urbanisme : une histoire de la "ville diffuse"*, Wavre, Mardaga, 349 p.
- GUIGUEN, Michel, 2014, Les AMAP : un impact variable sur les adhérents et le territoire, dans CARDONA, Aurelie, CHRETIEN Fanny, LEROUX, Benoît, RIPOLL, Fabrice et THIVET, Delphine (coord.), *Dynamiques des agricultures biologiques : effets de contexte et appropriations*, pp. 196-209.
- GUIOMAR, Xavier, 2015, « La mise de proximité de l'agriculture (péri)urbaine par les collectivités : une (re)construction en trois temps, trois mouvements », *Revue POUR*, n° 224, pp. 415-426.
- GUIOMAR, Xavier, 2011, « La densité agricole dans la densité urbaine : l'exemple des jardins d'insertion de Sevrans », *Revue POUR*, vol. 4, n° 211, p. 17-26.
- GUMUCHIAN, Hervé et MAROIS, Claude, 2000, *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*, Les Presses de l'Université de Montréal et Anthropos, 425 p.
- GUYON, Frédérick, 2008, « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 134, pp. 131-147
- HARRISON, Robert, 2010, *Jardins : réflexions*, Paris : Le Pommier, 320 p.
- HEINISCH, Claire, 2013, « Soberanía alimentaria: un análisis del concepto », dans HIDALGO, Francisco, LACROIX; Pierril, ROMAN, Paola (dir.), *Comercialización y soberanía alimentaria*, SIPAE, pp. 11-36
- HODGSON, Kimberly, 2010, *Urban agriculture. Growing Healthy, Sustainable Communities*, Oxon, Routledge, 128 p.
- GUY, Catherine et GIVORD, Laurent, 2004, *Rennes le pari d'une agglomération multipolaire*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 219 p.
- HERVIEU-LEGER, Danièle et HERVIEU, Bertrand, 2005, *Le retour à la nature : « au fond de la forêt...l'Etat »*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 235 p.
- HERVIEU Bertrand et VIARD Jean, 1996, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour d'Aigues (84) : Editions de l'Aube, 159 p.
- HOUDART, Marie, LOUDIYI, Salma et GUERINGER, Alain, 2012, « L'adaptation des agriculteurs au contexte périurbain », *Norois*, n° 224, pp. 35-48.
- HOYAUX, André-Frédéric, LAJARGE, Romain, GAUDIN, Solène, GUIBERT, Christophe, GUYOT, Sylvain, KEERLE, Régis, KOUMBA, Jean-Pamphile, LEBORGNE, Yann, LE CARO, Yvon, LENOIR, Caroline, PHILIP, Françoise, HELLIER, Emmanuelle, TERRIER, Eugénie, WINTER, Anne,

- HOULLIER-GUIBERT, Charles-Edouard et JACQUOT, Sébastien, 2008, « Peut-on parler d'un tournant actoriel ? Synthèse collective de l'atelier « Acteurs » de l'école d'été de géographie sociale de Rennes, *ESO Travaux et Documents*, n° 27, pp. 17-40.
- HOYAUX, André-Frédéric, 2003, « Les constructions des mondes de l'habitant : éclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document n° 232, pp. 2-22.
- HOYAUX, André-Frédéric, 2002, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document n° 216, pp.1-20.
- HOYAUX, André-Frédéric, 2000, « Points de repère et construction territoriale : quelles méthodes d'analyse pour comprendre les relations ville-montagne à Grenoble et Chambéry ? », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 103, pp. 165-225.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES, 1998, *Les campagnes et leurs villes*, Collection Contours et caractères, portrait social, Paris, INSEE, 208 p.
- KAYSER, Bernard, 2001, « Les citadins au village », *Espace, populations, sociétés*, vol. 19, n° 1-2, pp. 151-160.
- KAUFMANN, Jean Claude, 1998, *La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique*, Paris : Klincksieck, 192 p.
- KETTLE, Patricia, 2014, « Motivations for investing in allotment gardening in Dublin : a sociological analysis », *Journal of sociology*, vol. 22.2, pp. 30-63.
- LABORDE, Marie-Françoise, 2007, « L'implantation des cités-jardins dans la banlieue en formation », dans POUVREAU, Benoît, COURONNE, Marc, LABORDE, Marie-Françoise et GAUDRY, Guillaume (dir.), *Les cités-jardins de la banlieue du nord-est parisien*, pp. 16-27.
- LAMINE, Claire et CHIFFOLEAU, Yuna, 2012, « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *Revue POUR*, vol. 3, n° 215-216, pp. 85-92
- LAMINE, Claire, 2004, « Choix et pratiques alimentaires des « mangeurs-bio-intermittentes » une contribution à une sociologie de la variabilité des pratiques », Communication, XVIIème congrès de l'AISLF. Tours juillet 2004. CR 17 « Sociologie et anthropologie de l'alimentation », Lemangeur-ocha.com.
- LAGNEAU, Antoine, 2015, « Lieu et pratiques culturelles » dans LAGNEAU, Antoine, BARRA, Marc et LECUIR, Gilles, (coord.), *Agriculture urbaine : vers une réconciliation ville-nature*, Neuvy-en-Champagne : Editions le passager clandestin, 313 p.

- LARRERE, Catherine et LARRERE, Raphaël, 2009, *Du bon usage de la nature : Pour une philosophie de l'environnement*, Paris : Editions Flammarion, 355 p.
- LARRERE, Raphaël, 2002, « Agriculture : artificialisation ou manipulation de la nature ? », *Cosmopolitiques*, Dossier : La nature n'est plus ce qu'elle était, n° 1 juin, pp. 158-173.
- LAVAL, Christian et DARDOT, Pierre, 2010, « Entre communauté et association », *Cités*, vol. 3, n° 43, pp. 43-56.
- LEBO, Nelson et EAMES, Chris, 2015, « Cultivating attitudes and trellising Learning: A permaculture approach to science and sustainability Education », *Australian Journal of Environmental Education*, vol. 31, n° 1, pp. 46-59.
- LE BOT, Jean-Michel et PHILIP, Françoise, 2011, « La nature des citadins », *Penn ar Bed*, n° 210, p. 3-40.
- LE BOT, Jean-Michel et SAUVAGE, André, 2011, Les habitants et la biodiversité, dans Clergeau, Philippe (dir.), *Ville et biodiversité : les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*, pp. 67-103.
- LEBOUC, Yves, 2008, « La Société d'Horticulture d'Ille et Vilaine », dans LAURENT, Catherine (dir.), *Histoire(s) de jardins : usages et paysages à Rennes*, Rennes : Archives Municipales de Rennes-Presses Universitaires de Rennes, pp. 36-45.
- LE CARO, Yvon, 2010, « L'espace agricole dernière frontière de l'urbanité ? Une approche par les pratiques habitantes à Rennes (Bretagne) » dans DUMONT, Marc et HELLIER, Emmanuelle (dir.), *Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 117-133.
- LE CARO, Yvon, 2007, « L'agriculteur vendeur direct, un médiateur écroumé ? » Communication 3ème congrès du Réseau Asie-IMASIE, EHESS et MSH-Paris, Paris, Maison de la Chimie, 26-28 septembre 2007, 9 p.
- LE CARO, Yvon, 2007, *Les loisirs en espace agricole : l'expérience d'un espace partagé*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 431 p.
- LE COUEDIC, Daniel, 2002, « Le paysage tué par ceux-là mêmes qui l'adoraient », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, n° 129, pp. 281-297.
- LE COUEDIC, Daniel, 1998, « La nature et la ville : entre pacification et résistance », dans MERCIER, Guy et BETHÉMONT, Jacques (dir.), *La ville en quête de nature*, Québec : Septentrion, pp. 45-63.
- LEFEBVRE, Henri, 2000, *La production de l'espace*, Paris : Anthropos, 485 p.
- LEFEBVRE, Henri, 1973, *Le droit à la ville*, Paris : Anthropos, 164 p.

- LE GALES, Patrick, 2011, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Presses de Sciences Po, deuxième édition, 486 p.
- LEGUAY, Jean-Pierre, 2009, *Terres urbaines : places, jardins et terres incultes dans la ville au Moyen Age*, Presses Universitaires de Rennes, 350 p.
- LEVI, Jacques et LUSSAULT, Michel, 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Editions Belin, 1033 p.
- LEETE, Laura, BANIA, Neil et SPARKS-IBANGA, Andrea, 2012, « Congruence and Coverage: Alternative Approaches to Identifying Urban Food Deserts and Food Hinterlands », *Journal of Planning Education and Research*, 32(2) pp. 204 – 218.
- LIN, Chia-Chin et LOCKWOOD, Michael, 2014, « Forms and sources of place attachment : Evidence from two protected areas », *Géoforum*, n° 53, pp. 74-81.
- LOGET, Pascale et RUAU, Cécile, 2013, *Dehors, dans les jardins et dans les champs : proposition pour l'écocentre et la Prévalaye à Rennes*, rapport d'étude sur l'avenir du site de la Prévalaye, Ville de Rennes.
- LONG, Nathalie et TONINI, Brice, 2012, « Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers », *VertigO La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 12, n° 2, pp. 1-10.
- LOUDIYI, Salma, MAURY, Caroline et LARDON, Sylvie, 2011 « Agriculture(s) et projet urbain durable : issues incertaines, destinées imprévisibles », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 11, n° 2.
- LUGINBUHL, Yves, 1989, « Sauvage-cultivé : l'ordre social de l'harmonie des paysages », dans MATHIEU, Nicole et JOLLIVET, Marcel (dir.), *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*, Condé-sur-Noireau : L'Harmattan, pp. 42-49.
- LUXEREAUX, Anne, 1986, « À quelle mode vais-je planter mes choux ?, *Terrain*, n° 6, pp. 2-12.
- MADELINE, Philippe, 2007, « Introduction : agriculteurs et agricultures à la croisée des chemins », dans LE CARO, Yvon, MADELINE, Philippe et PIERRE, Geneviève (dir.), *Agriculteurs et territoires : entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 11-16.
- MARECHAL, Gilles 2007, « La vente directe et l'organisation de l'espace périurbain », dans AMEMIYA, Hiroko (dir.) *L'agriculture participative : Dynamiques bretonnes de la vente directe*, pp. 79-93.
- MATHIEU, Nicole, 2014, « Jardin de ville, jardin de campagne, quel rôle dans l'émergence d'un mode d'habiter durable ? », dans Menozzi, Marie-Jo (dir.), *Les jardins dans la ville entre nature et culture*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes et Société d'Ecologie Humaine, pp. 25-36.

- MATHIEU, Nicole, 2012, « Le mode d'habiter. À l'origine d'un concept », dans MOREL-BROCHET, Annabelle et ORTAR, Nathalie (dir.) *La fabrique des modes d'habiter : homme, lieux et milieux de vie*, Paris : L'Harmattan, pp. 35-53.
- MATHIEU, Nicole, 2010, « Des représentations et pratiques de la nature aux cultures de la nature chez les citadins : question générale et étude de cas », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 77, issue 2, pp. 162-174.
- MATHIEU, Nicole, 2007, « Introduction : l'évolution des modes d'habiter : un révélateur des mutations des sociétés urbaines et rurales » dans LUGINBUHL, Yves (dir.), *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang S. A., pp. 25-46.
- MATHIEU, Nicole, MOREL-BROCHET, Annabelle, BLANC, Nathalie, GAJEWSKI, Philippe, GRESILLON, Lucile, HEBERT, Florent, HUCY, Wandrille et RAYMOND, Richard, 2004, « Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé », *Strates*, n° 11, <http://strates.revues.org.distant.bu.univ-rennes2.fr/430>
- MATHIEU, Nicole, 1996, « Rural et urbain unité et diversité dans les évolutions des modes d'habiter », dans JOLLIVET, Marcel et EIZNER, Nicole (dir.), *L'Europe et ses campagnes*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 187-205.
- MATHIEU, Nicole et JOLLIVET, Marcel, 1989, « Introduction » dans MATHIEU, Nicole et JOLLIVET, Marcel (dir.), *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*, Condé-sur-Noireau : L'Harmattan, pp. 11-19.
- MAUSS, Marcel, 1968, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques ». Article originalement publié dans l'Année Sociologique, seconde série, 1923-1924. Dans *Sociologie et anthropologie*. Paris: Les Presses universitaires de France, 1968, Quatrième édition, 482 p.
- MAZOYER, Marcel et ROUDART, Laurence, 2002, *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Paris : Seuil, 405 p.
- MENDRAS, Henri, 1967, *La fin des paysans*, Paris : A. Colin, réédition, 1970, 307 p. (Coll. U2).
- MERLEAU-PONTY, Maurice, 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris : Editions Gallimard, 537 p.
- MONJARET, Anne, 2014 « *Les vertus du jardin à l'hôpital* », dans Menozzi, Marie-Jo (dir.), *Les jardins dans la ville entre nature et culture*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes et Société d'Ecologie Humaine, pp. 93-105.
- MOREL-BROCHET, Annabelle, 2006, *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter : approche biographique des logiques habitantes*, Thèse pour obtenir le grade de docteur en géographie, Paris : Université Paris1, sous la direction de Nicole MATHIEU, 570 p.

- MORGAN, Kevin et SONNINO, Roberta, 2010, « The urban foodscape: world cities and the new food equation », *Cambridge Journal Regions Economy and Society*, vol. 3, issue 2, 209-224.
- MOUGEOT, Luc, 2000, *Urban Agriculture : Définition, Presence, Potentials and Risks*, Ottawa, International Development Research Centre, thematic paper n° 1, 42 p.
- MOUSTIER, Paule et FALL, Abdou, 2004 « Les dynamiques de l'agriculture urbaine : caractérisation et évaluation », dans OLANREWaju B. SMITH, Paule MOUSTIER, Luc J. A.
- MOUGEOT et Abdou FALL, (dir.), *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone: enjeux, concepts et méthodes*. Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, CIRAD, Paris, France, pp. 23-37.
- MOUSTIER, Paule et MBAYE, Alain, 1999, « Introduction générale », in Moustier, Paule, Mbaye, de Bon, Hubert et al. (dir.), *Agriculture périurbaine en Afrique Subsaharienne*, Montpellier, Cirad, p. 7-17.
- MOSCOVICI, Serge, 1992, *Psychologie sociale*, Paris : Presses Universitaires de France, 596 p.
- NAHMIA, Paula et HELLIER, Emmanuelle, 2012, « La gouvernance urbaine en question : le cas des lieux de nature cultivée. Une lecture de la situation rennaise », *VertigO, La revue électronique des sciences de l'environnement*, Natures et Métropoles, vol. 12, n° 2, pp. 2-26.
- NAHMIA, Paula et LE CARO, Yvon, 2012, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement urbain*, Dossier thématique : les défis et les perspectives de l'agriculture urbaine, vol. 6, pp. 1-16.
- NAHMIA, Paula, 2010, « L'habiter urbain interrogé par les agricultures de la ville », mémoire de master de géographie et aménagement, spécialité « Espaces et sociétés », Rennes, Université Rennes 257 p. + annexes.
- NIWA, Nelly, 2009, « La nature en ville peut-elle être agricole ? De la Suisse au Japon », *Urbia - Les Cahiers du développement urbain durable*, n° 8, pp. 103-126.
- NOURRY, Louis-Michel, 2008, « La terre retrouvée », dans LAURENT, Catherine (dir.), *Histoire(s) de jardins : usages et paysages à Rennes*, Rennes : Archives Municipales de Rennes-Presses Universitaires de Rennes, pp. 76-89.
- NOURRY, Louis-Michel, 2003, *Paysages de Rennes : nature et espaces publics*, Editions Apogée, 159 p.
- NOVARINA, Gilles, 2003, « Ville diffuse et système du vert », *Revue de Géographie Alpine*, n° 4, pp. 9-17.
- PADDEU, Flaminia, 2015, *De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York*, Thèse

de doctorat en géographie, Paris : Ecole Doctorale de Géographie de Paris, Laboratoire de recherche ENeC (Espaces, Nature et Culture), Université Paris-Sorbonne, sous la direction de Cynthia GHORRA-GOBIN, 585 p.

PADDEU, Flaminia, 2014, « L'agriculture urbaine à Detroit : un enjeu de production alimentaire en temps de crise ? », *Revue POUR*, vol. 4, n° 224, pp.89-99.

PADDEU, Flaminia, 2012, « L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale », *VertigO- La revue électronique en sciences de l'environnement*, Dossier : Natures et Métropoles, vol. 12, n° 2, <http://vertigo.revues.org/12686>

PAQUOT, Thierry, 2016, *Terre urbaine : cinq défis pour le devenir urbain de la planète*, Paris : La Découverte, 243 p.

PAQUOT, Thierry, 2010, *Les faiseurs de villes 1850-1950*, Infolio Editions, 509 p.

PARIS, Magali, 2012, « Montre-moi ton jardin et je te dirai comme tu habites », dans MOREL-BROCHET, Annabelle et ORTAR, Nathalie (dir.) *La fabrique des modes d'habiter : homme, lieux et milieux de vie*, Paris : L'Harmattan, pp. 161-178.

PELLEGRINI, Patricia, MAUREL, Noëlie, LIZET, Bernadette et MACHON, Nathalie, 2014, « Pieds d'arbres jardinés, espaces de diversités » dans Menozzi, Marie-Jo (dir.), *Les jardins dans la ville entre nature et culture*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes et Société d'Ecologie Humaine, pp. 275-287.

PELTIER, Christian, 2010, « Agriculture et projet urbain durables en périurbain : la nécessité d'un réel changement de paradigme », *VertigO- La revue électronique en sciences de l'environnement*, Dossier : L'agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des villes et des communautés, vol. 10, n° 2.

PERRIER-CORNET, Phillippe et HERVIEU, Bertrand, 2002, « Campagnes françaises multifonctionnelles : les enjeux de la gestion de l'espace rural », *Economie et Humanisme*, 362, pp. 18-23.

PEZRES, Emmanuel, 2010, « La permaculture au sein de l'agriculture urbaine : Du jardin au projet de société », *VertigO- La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n° 2, pp. 1- 12. <http://vertigo.revues.org/9941>

PHILIPPONEAU, Michel, 1956, *La vie rurale de la banlieue parisienne, étude de géographie humaine*, Paris : Armand Colin, 593 p.

PIAGET, Jean et INHELDER, Bärbel, 1947, *La représentation de l'espace chez l'enfant*, 2ème édition, Paris : PUF, 1972, 574 p.

- PIERRE, Geneviève et LE CARO, Yvon 2007, « Vers un tournant agricole ? Entre projets d'agricultures et projet de territoire : de la perplexité au volontarisme », dans LE CARO, Yvon, MADELINE, Philippe et PIERRE, Geneviève (dir.), *Agriculteurs et territoires : entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 251-254.
- PIERRE, Geneviève, MADELINE, Philippe, MARGETIC, Christine, CROIX, Nicole, BERMOND, Michael et PELTIER, Christian, 2008, « Durabilité, agricultures et territoires : quels questionnements pour les ruralistes d'universités de l'Ouest ? », *Géocarrefour*, vol. 83, n° 3.
- PIOLLE, Xavier, 1990, « Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? », *Espace géographique*, tome 19-20, n° 4, pp. 349-358.
- PINEAU, Jean-Luc, 2009, « Le Jardin de Cocagne d'Angers : du chantier d'insertion à l'emploi accompagné », *Revue POUR*, vol. 2, n° 201, pp. 129-134.
- POIDEVIN, Didier, 1999, *La carte, moyen d'action: conception, réalisation*, Paris : Ellipses, 199 p.
- POULAIN, Jean-Pierre, 2002, *Sociologies de l'alimentation : les mangeurs et l'espace social alimentaire*, Paris : Presses Universitaires de France, 287 p.
- POULOT, Monique, 2014 « Agriculture et acteurs agricoles dans les mailles des territoires de gouvernance urbaine : nouvelle agriculture, nouveaux métiers ? », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 158, pp. 13-30.
- POULOT, Monique, 2012, « Vous avez dit « locavore » ? De l'invention du locavorisme aux États-Unis », *Revue POUR*, vol. 3, n° 215-216, pp. 349-354.
- POULOT, Monique, 2010, « L'agriculture comme composante de l'identité périurbaine francilienne : entre (re)connaissance et innovation », *Revue POUR*, vol. 2-3, n° 205-206, pp. 73-81.
- POULOT, Monique, 2008, « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », *Géocarrefour*, vol. 83, n° 4, pp. 269- 278.
- POURIAS, Jeanne, 2014, *Production alimentaire et pratiques culturelles en agriculture urbaine. Analyse agronomique de la fonction alimentaire des jardins associatifs urbains à Paris et Montréal*, Thèse de doctorat, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, FRA, Université du Québec à Montréal, CAN, sous la direction de Christine AUBRY, Louise VANDELAC et Eric DUCHEMIN.
- MOREL-BROCHET, Annabelle, 2007, « A la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et sensibilités des habitantes », *Norois*, n° 205, pp. 23-35.
- QUINTIN Philippe, 1998, « De l'exode rural à la rurbanisation : les mouvements de population active dans l'ouest entre 1962 et 1990. L'analyse d'un universitaire », *Revue trimestrielle OCTANT*, n° 75, INSEE.

- RENARD, Jean, 2005, « Le modèle agricole breton : ses réussites, ses dérives et sa remise en cause (1950-2004) », *ESO Travaux et Documents*, n° 23, pp. 103-113.
- REYNOLDS, Richard, 2010, *La guérilla jardinière*, Editions Yves Michel, 274 p.
- ROBINEAU, Ophélie, DUGUE, Patrick et SOULARD, Christophe-Toussaint, 2015, « Les trames vertes des villes africaines au service de l'agriculture urbaine ? Appropriation locale d'un modèle occidental », *Revue POUR*, mars, n° 224, pp. 257-265.
- ROBINEAU, Ophélie, 2013, *Vivre de l'agriculture dans la ville africaine : une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso*, Thèse de doctorat en Géographie et Aménagement de l'Espace, Montpellier : Université Montpellier Paul Valéry, Montpellier III, sous la direction de Lucette, LAURENS et Christophe-Toussaint, SOULARD, 379 p.
- ROIG, Jonathan, 2014, « Les Incroyables Comestibles dans les villes du nord de l'Angleterre », *Revue POUR*, vol. 4, n° 224, pp. 111-117.
- ROSOL, Marit, 2010, « Public Participation in Post-Fordist Urban Green Space Governance: The Case of Community Gardens in Berlin » *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 34 issue 3, pp. 548-563.
- ROUGET, Nicolas, 2008, *Les dynamiques agricoles dans les espaces urbains et périurbains. Diversification et stratégies d'adaptation des agricultures. Les cas des périphéries Sud-Est de Lille et Nord de Lens*, Thèse de géographie, Université Paris Ouest - Nanterre La Défense, 2008, 400 + LVI p.
- SANSOT, Pierre, 1997, « L'éclatement de nos perceptions et de nos usages », dans DUBOIS-TAINE, Geneviève et CHALAS, Yves (dir.), *La ville émergente*, Paris : Editions de l'Aube, pp. 103-108.
- SANSOT, Pierre, 1993, *Jardins Publics*, Paris : Petite bibliothèque Payot, 255 p.
- SANSOT, Pierre, 1991, « Autour de l'accessibilité aux espaces publics », *Espaces et sociétés*, dossier Espace public et complexité sociale, L'Harmattan n° 62-63, pp. 77-92.
- SAUVAGE, André et VANHOUTTE, Jean-Marc, 1989, *Voisins sans voisinage : cohabitation, exclusion et voisins impossibles*, Rennes : Lares, 279 p.
- SAUVE, Lucie, 2016, « L'engagement écologique eu cœur de la cité », *Relations*, n° 786, septembre-octobre, pp. 17-19.
- SCHERROMM, Pascale, PERRIN, Coline, et SOULARD, Christophe, 2014, « Cultiver en ville...cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 158, pp. 49-66.
- SECCHI, Bernardo, 2009, « L'émergence de la ville diffuse », *Diagonal*, n° 156, pp. 10-12.

- SCHMELZKOPF, Karen, 2002, « Incommensurability, land use, and the right to space: community gardens in New York City », *Urban Geography*, vol. 23, issue 4, pp. 323–343
- SECHET, Raymonde, GARAT, Isabelle et ZENEIDI, Djemila, 2008, « Introduction », dans SECHET, Raymonde, GARAT, Isabelle et ZENEIDI, Djemila (dir.), *Espaces en transactions*, pp. 7-26.
- SECHET, Raymonde et GARAT, Isabelle, 2008, « Conclusion générale : libres cours et chemins de traverse. La mobilité et la visibilité comme condition », dans SECHET, Raymonde, GARAT, Isabelle et ZENEIDI, Djemila (dir.), *Espaces en transactions*, pp. 321-339.
- SECHET, Raymonde et KEERLE, Regis, 2006, « Petite histoire de nos délicatesses avec le territoire », *Espaces et Sociétés*, n° 26, pp. 7-15.
- SEGALEN, Martine et MARTIAL, Agnès, 2013, *Sociologie de la famille*, Huitième édition, Paris : Armand Colin, 348 p.
- SENCEBE, Yannik, 2013, « Empaysonnement de luttes urbaines : Quand la défense de la terre nourricière s'invite au coeur des villes. L'exemple du Potager Collectif des Lentillères », *Revue POUR*, n° 220, Dossier « Le foncier agricole : lieu de tensions et bien commun », Décembre 2013, pp. 327-336.
- SENCEBE, Yannik et LEPICIER, Denis, 2007, « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociales des profils et ségrégation spatiale », *Espace-Temps.net*, Travaux, pp. 1-26.
- SENCEBE, Yannik, 2004, « Etre ici, être d'ici : les formes d'appartenance sur un territoire de circulation, le Diois (Drôme) », *Ethnologie Française*, n° 1, « Territoires en questions », Janvier-Mars, pp. 23-30.
- SCHMUTZ-POUSSINEAU, Anne-Marie, 2008, « La vente directe sur les marchés », dans MARECHAL, Gilles (dir.), *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires*, pp. 31- 44.
- SOUCHARD, Nadine, 2010, « L'agriculture « périurbaine », emblème ou programme d'une nouvelle forme d'action publique territorialisée ? L'expérience grenobloise », dans BERTRAND, Nathalie (dir.) *L'agriculture dans la ville éclatée*, Montréal : Laboratoire de Développement durable et dynamique territoriale, Géographie, Université de Montréal, pp. 139-155.
- SOUCHARD, Nadine, 2003, « L'agriculture et la cité à la recherche d'un nouveau bien commun territorialisé ? Les exemples de Rennes Métropole et Grenoble », *Revue Géographie Alpine*, Tome 91, n° 4, pp. 105-115.
- SOUZA-SEIDL, Renata et BILLAUD, Jean-Paul, 2014, Pratiques alternatives d'agriculteurs familiaux biologiques, dans CARDONA, Aurelie, CHRETIEN Fanny, LEROUX, Benoît, RIPOLL, Fabrice et

- THIVET, Delphine (coord.), *Dynamiques des agricultures biologiques : effets de contexte et appropriations*, pp. 152-170.
- STAEHEL, Lynn A., MITCHELL, Don, GIBSON, Kristina, 2002, « Conflicting rights to the city in New York's community gardens », *GeoJournal*, vol. 58, issue 2, pp. 197–205.
- STASZAK, Jean-François, 2001, « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur », *Annales de Géographie*, t. 110, n° 620, pp. 339-363.
- STOCK, Mathis, 2005, « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? », *Espace-Temps.net*, Travaux, pp. 1-13.
- TASSIN, Etienne, 1991, « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », *Hermès*, n° 10, pp. 23-37.
- TAYLOR LOVELL, Sarah, 2010, « Multifunctional Urban Agriculture for Sustainable Land Use Planning in the United States », *Sustainability*, issue 2, pp. 2499-2522.
- THAREAU, Bertille, 2006, « L'agriculture dans une dynamique urbaine : Négociations autour d'usages du territoire », *Géographie, économie, société*, vol. 8, n° 3, pp. 351-368.
- TISSERON, Serge, 2001, *L'intimité surexposée*, Paris : Ramsay, 179 p.
- TORNAGHI, Chiara, 2014, « Critical geography of urban agriculture », *Progress in Human Geography*, vol. 38, n° 4, pp. 551-567
- TRAVERSAC, Jean-Baptiste, 2010, *Circuits courts : contribution au développement régional*, Dijon : Educagri éditions, 2010, 224 p.
- VADROT, Claude-Marie, 2009, *La France au jardin, histoire et renouveau des jardins potagers*, Paris, Delachaux et Niestlé, 188 p.
- VANPEENE-BRUHIER, Sylvie, BOURDIL, Chloé et AMSALLEM, Jennifer, 2014, « Efficacité des corridors écologiques qu'en savons-nous vraiment ? », *Sciences, Eaux et Territoires*, vol. 2, n° 14, pp. 8-13.
- VANT, André, 1998, « Les Jardins ouvriers stéphanois : entre contrôle social et espace de liberté » dans MERCIER, Guy et BETHEMONT, Jacques (dir.), *La ville en quête de nature*, Quebec : Septentrion, pp. 179-199.
- VERZONE, Craig et DIND, Jean-Philippe, 2011, « De l'agriculture urbaine au *Food Urbanism* : état des lieux et perspectives pour la Suisse », *URBLA : Les cahiers du développement urbain durable*, n°12, pp. 137-159.

VIDAL, Roland, « Aménager les relations entre la ville et l'agriculture. De nouveaux enjeux territoriaux et une nouvelle approche « agriurbaniste », *Urbia-Les Cahiers du développement urbain durable*, 2009, 8, pp. 127-142.

WEBER, Florence, 1998, *L'honneur des jardiniers : les potagers dans la France du XXe siècle*, Baume –les-Dames : Belin, 287 p.

ZIA, Asim, NORTON, Bryan, Metcalf, SARA, HIRSCH, Paul, HANNON, Bruce, 2014, « Spatial discounting, place attachment, and environmental concern : toward an ambit-based theory of sens of place », *Journal of Environmental Psychology*, n° 40, pp. 283-295.

ZIMMER, Magali, 2014, « Des jardins en forme d'AMAP : une mise en perspective historique », dans *Colloque Cerisy : Renouveau de jardins : clés pour un monde durable ?*, pp. 204-208.

Table des figures

Figure n°1 : Domaine de définition de l'agriculture urbaine.....	54
Figure n°2 : Gouvernance locale de l'agriculture urbaine comprise comme espaces enjeux.....	66
Figure n°3 : Relations des acteurs lorientais impliqués dans la dynamique de l'agriculture urbaine...	94
Figure n°4 : Relations des acteurs brestois impliqués dans la dynamique de l'agriculture urbaine..	97
Figure n°5 : Relations des acteurs rennais impliqués dans la dynamique de l'agriculture urbaine .	99
Figure n°6 : Sémiologie type pour un schéma topologique	131
Figure n°7 : Schéma topologique, le cas de Franck et Céline	143
Figure n°8 : schéma topologique d'Hubert et Françoise.....	172
Figure n°9 : Schéma de localisation du jardin de Hubert et Françoise	174
Figure n°10 : représentation des usages et de l'occupation du sol du jardin	185
Figure n°11 : Formes de natures publiques et privées.....	188
Figure n°12 : Proposition de logique de structures et d'action dans les mobilisations habitants.	233
Figure n°13 : L'agriculture en famille selon le cycle de vie	253
Figure n°14 : Croquis localisant le jardin de Gérard	271
Figure n°15 : Cartographier les réseaux polytopiques de l'agriculture urbaine rennaise.....	293
Figure n°16 : Schéma de synthèse des modalités d'interactions ville/campagne vécues par les habitants-jardiniers.....	318
Figure n°17 : Dynamique de rationalité jardinière.....	323

Table des tableaux

Tableau n°1 : Hypothèses croisées avec les thématiques transversales.....	106
Tableau n°2 : Typologie des formes d'agriculture urbaine.....	120
Tableau n°3 : Les types d'agriculture urbaine au regard de l'habiter et de la gouvernance.....	121
Tableau n°4 : Catégories d'attitudes jardinières	320

Table des cartes

Carte n°1 : Orientations productives dominantes en Bretagne.....	91
Carte n°2 : Situation des jardins familiaux aux portes de Rennes en 2011	109
Carte n°3 : Distribution des jardins partagés à Rennes en 2016.....	112
Carte n°4 : Localisation des lieux d'étude de la thèse	123

Table des annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien acteur institutionnel.....	363
Annexe 2 : Guide d'entretien Direction d'urbanisme.....	365
Annexe 3 : Guide d'entretien association	367
Annexe 4 : Guide d'entretien citoyens	369
Annexe 5 : Guide d'entretien agriculteur.....	371
Annexe 6 : Liste entretiens exploratoires.....	373
Annexe 7 : Typologie de formes ou d'expériences d'agriculture urbaine	375
Annexe 8 : Liste entretiens approfondis	379
Annexe 9 : Schémas topologiques	381

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien acteur institutionnel

Objectifs :

- i) Saisir son opinion et son intérêt par rapport à la thèse (un système d'agricultures urbaines en ville...)
- ii) Explorer leur rapport avec d'autres services sur l'agriculture urbaine
- iii) Contribution à la politique de l'agglomération / de la ville. De quelle manière ? A partir de quel service ? Développement durable ? Restauration scolaire ? Espaces verts ? Quel rapport aux autres services de même niveau ? Comment s'inscrit-elle dans le projet de l'agglomération ?
- iv) Déterminer le rapport entre la ville et l'agglomération ?

Réaction par rapport à notre sujet

Présentation de schéma de thèse : les différentes formes agricoles en ville, les lieux et la gouvernance construits entre les institutions, les groupes organisés et les habitants.

- 1) Vous reconnaissez tous les types d'agriculture que nous présentons dans le schéma ? Par rapport à la ville ? Par rapport à l'agglomération ?
- 2) Considérez-vous les pratiques agricoles développées par les habitants pour produire des aliments en ville comme agriculture ? Pourquoi ?

Rapports avec d'autres services

Au sujet de la place des actions et des liens avec d'autres services

Quelle est la forme d'intervention de ce service sur les types (formes) d'agriculture urbaine ? (Projets pluri-services, par exemple la ruche en ville, projet emblématique à Brest.)

Dépendent-elles de la direction d'urbanisme ? De la direction de prospective ?

Quels sont les actions en cours ?

Actions récentes ?

Initiative ? Partenariat ? Suivi ? Fournisseurs des données ?

Agriculture intra-muros/ extra-muros → Quel service ? Quel périmètre ?

Annexe 2 : Guide d'entretien Direction d'urbanisme

Objectifs :

- i) Saisir son opinion et son intérêt par rapport à la thèse (un système d'agricultures urbaines en ville...)
- ii) Explorer leur rapport avec d'autres services sur l'agriculture urbaine

Réaction par rapport à notre sujet

Présentation du schéma de thèse : les différentes formes agricoles en ville, les lieux et la gouvernance construits entre les institutions, les groupes organisés et les habitants.

- 1) reconnaissez-vous tous les types d'agriculture que nous présentons dans le schéma ? Par rapport à la ville ? par rapport à l'agglomération ?
- 2) Considérez-vous comme agriculture les pratiques agricoles développées par les habitants pour produire des aliments en ville ? Pourquoi ?

Rapports avec d'autres services

Sur la place des actions et les liens avec d'autres services

Quelle est la forme d'intervention de ce service sur les types (formes) d'agriculture urbaine ? (Projets pluri services, par exemple la ruche en ville projet emblématique à Brest.)

Dépendent-elles de la direction d'urbanisme ? de la direction de prospective ?

Quels sont les actions en cours ?

Actions récentes ?

Initiative ? Partenariat ? Suivi ? Fournisseurs des données ?

Agriculture intra-muros/ extra-muros → Quel service ? Quel périmètre ?

Est-ce que il existe des études des mémoires sur le sujet.

Y a-t-il des données cartographiques disponibles ?

Dans votre travail de recherche comment apprenez-vous la nature cultivée en ville ?

Connaissez-vous des travaux de thèses qui se sont fait sur le sujet ?

Comment apprenez-vous la prise en compte de l'agriculture pour la ville de Brest ?

Est-ce que cela a changé quelques choses dans leur mode d'habiter ?

Est-ce que vous trouvez une spécificité brestoise dans la manière de considérer l'agriculture dans la ville ?

Si oui, en quoi consiste-t-elle ?

Annexe 3 : Guide d'entretien association

Objectifs :

- i) Saisir son opinion et son intérêt par rapport à la thèse (un système d'agricultures urbaines en ville...)
- ii) Explorer leur rapport à la gouvernance de la ville, le positionnement de projet dans la vie urbaine

Réaction par rapport à l'agriculture.

Présentation de schéma de thèse : les différentes formes agricoles en ville, les lieux et la gouvernance construits entre les institutions, les groupes organisés et les habitants.

- 1) Vous reconnaissez tous les types d'agriculture que nous présentons dans le schéma ? Par rapport à la ville ? Par rapport à l'agglomération ? Concurrence ou complémentarité avec les jardins familiaux aux autres formes d'agriculture ? Comment ce projet est-il inséré dans le quartier ? dans la ville ?
- 2) Est-ce que vous trouvez une spécificité rennaise dans la manière de considérer l'agriculture dans la ville ? Si oui en quoi consiste-t-elle ?
- 3) Considérez-vous les pratiques agricoles développées par les habitants pour produire des aliments en ville comme agriculture ? Pourquoi ?

Réaction par rapport à la gouvernance

- 4) Pourquoi les Jardins partagés intéressent-ils les politiques publiques ?
- 5) Quelles limites pour une politique publique en faveur des jardins partagés ? quelle échelle pertinente ? Quelles institutions ? Quelles partenaires ?
- 6) Quelle institution trouvez-vous plus légitime pour avoir un avis sur les jardins/espaces agricoles en ville ?
- 7) Pensez-vous utile que l'agglomération réserve des espaces pour le jardinage des citoyens ?
- 8) Où ? (centre, périphérique, frange urbaine...) pourquoi ?
- 9) Pensez-vous que la politique de la ville est suffisante pour garantir la pérennité des espaces agricoles ? (intra-muros : jardins ; extra-muros : agriculture professionnelle...) ?
- 10) Avez-vous des remarques des suggestions à faire pour améliorer la prise en compte de l'agriculture par l'agglomération ?

Annexe 4 : Guide d'entretien citoyens

Les citoyens qui participent à un jardin partagé ou à un jardin familial, ou qui font partie d'une démarche participative dans leur quartier autour de l'organisation d'un jardin.

Objectifs :

- i) Explorer leur rapport à l'agriculture dans la ville (pratiques, vécu...)

Exploration de leur rapport à l'agriculture en ville

- 1) Pourquoi cultivez-vous un jardin ? Depuis quand ? Cette activité est-elle partagée par d'autres (famille, amies...) ?
- 2) Au jardin, est-ce qu'il est important pour vous d'avoir une production abondante ? Pourquoi ? (L'idée consiste à explorer le fait de cultiver un jardin à vocation alimentaire ou d'agrément)
- 3) A partir de votre domicile, avez-vous des contacts (des expériences) avec des agriculteurs ? Lesquels ? Où ? Pourquoi ? Avez-vous des contacts (des expériences) avec des espaces agricoles ? Lesquels ? Où ? Pourquoi ?
- 4) Avec votre famille, avez-vous ou avez-vous eu des expériences de jardinage ? d'agriculture ?
- 5) Pensez-vous que votre jardin se trouve près de votre domicile ? Par quels moyens de transport y parvenez-vous ? Avec quelle fréquence ?
- 6) Est-ce que l'agriculture qui entoure la ville, vous semble-t-elle importante pour la vie urbaine ? (la vôtre ? celle de vos voisins ?)

Exploration de leur représentation de la gouvernance locale par rapport à l'agriculture

- 7) Vous investissez-vous dans une association relative aux jardins en ville ? Dans des associations des jardins, maison, quartier ou autre ?
- 8) Vous sentez-vous bien représenté dans les instances de décision de la ville ? De l'agglomération ?
- 9) Quelle institution trouvez-vous la plus légitime pour pouvoir se prononcer sur les jardins/espaces agricoles en ville ?
- 10) Pensez-vous utile que l'agglomération réserve des espaces pour le jardinage des citoyens ?
- 11) Où ? (centre, périphérique, frange urbaine...) Pourquoi ?
- 12) Pensez-vous que la politique de la ville est suffisante pour garantir la pérennité des espaces agricoles ? (intra-muros : jardins ; extra-muros : agriculture professionnelle...) ?
- 13) Avez-vous des remarques des suggestions à faire pour améliorer la prise en compte de l'agriculture par l'agglomération ?

Annexe 5 : Guide d'entretien agriculteur

L'agriculteur qui a son exploitation à proximité de la ville

Objectifs :

- i) Explorer leur rapport à ville
- ii) Explorer sa proposition de définition de ville et d'agriculture

Exploration de son rapport à la ville...

- 1) Diriez-vous que votre exploitation est en ville ou à la campagne ? Pourquoi ?
- 2) Diriez-vous que votre exploitation est en zone urbaine ou rurale ? Pourquoi ?
- 3) Dans ce cas, où voyez-vous la limite concrète de la ville, de l'urbain ?
- 4) Produisez-vous pour LA ville ? Comment ? (Pas du tout ? en totalité ? en partie ?) Quels sont vos systèmes de distribution et commercialisation ? (LA ville générique...les citadins de quelque part, ou la ville d'à-côté...)
- 5) Craignez-vous que votre exploitation ne disparaisse ? (croissance urbaine, pression foncière, etc...)
- 6) A partir de votre expérience, la proximité de la ville exerce-t-elle des contraintes sur vos pratiques ? Où y trouvez-vous plutôt des avantages ? lesquels ? (foncier, circulation...)
- 7) A l'avenir, voyez-vous des opportunités, des menaces liées à la proximité urbaine ?
- 8) Est-ce que vous allez souvent en ville ? (consommation, loisirs, administration, médecin, services spécialisés ?)

Exploration de son rapport à l'agriculture...

- 9) Lorsqu'on vous demande votre métier, que répondez-vous ? (comment définit-il son métier)
- 10) Autour de vous, existe-t-il d'autres formes d'agriculture ?
- 11) Ex : Agriculture de loisirs, Est-ce que quand vous élevez des chevaux, vous pensez que c'est de l'agriculture ?
- 12) Certains considèrent que le jardinage c'est de l'agriculture, êtes-vous d'accord avec cette affirmation ? Est-ce que cela vous choque ? Pourquoi ?
- 13) Entretenez-vous un potager pour votre propre consommation ? Avez-vous un cheval ? Quelques moutons ?
- 14) A travers de votre famille, avez-vous ou avez-vous eu des expériences d'agriculture ? de jardinage ?
- 15) Est-ce que l'agriculture qui entoure la ville, vous semble importante pour la vie urbaine ? (la vôtre ? celle de vos voisins ?)
- 16) Exploration de leur représentation de la gouvernance locale par rapport à l'agriculture
- 17) Vous sentez-vous bien représenté dans les instances de décision de la ville ? Quelles organisations collectives sont pour vous représentatives ? S'agit-il de la communauté d'agglomération ?
- 18) Pensez-vous que la politique de la ville est suffisante pour garantir la pérennité des espaces agricoles (intra-muros : jardins ; extra-muros : agriculture professionnelle...) ?
- 19) Que désirez-vous que la ville fasse ?
- 3) Avez-vous des remarques des suggestions à faire pour améliorer la prise en compte de l'agriculture par l'agglomération ?

Pensez-vous utile que l'agglomération réserve des espaces pour le jardinage des citadins ? Où ? (centre, périphérique, frange urbaine...) pourquoi ?

Annexe 6 : Liste entretiens exploratoires

N°	Fonction	Service / Lieu	Ville
1	Chef de Service des Parcs et Jardins de Lorient	Service des Parcs et Jardins de Lorient	Lorient
2	Technicien, Service d'espaces verts, chargé de la mise en place des projets des jardins familiaux et des jardins partagés	Service des Parcs et Jardins de Lorient	Lorient
3	Chargé d'aménagement periurbain , agriculture et DD	Direction d'environnement et Développement Durable	Lorient
4	Animatrice théâtre de Lorient	théâtre de Lorient	Lorient
5	Chargée d'études SCOT AUDELOR	Audelor Pays de Lorient	Lorient
6	Chargé de la cuisine centrale	Cuisine Municipale de Kerletu	Lorient
7	Animateur Centre Social	Centre Social Polygone	Lorient
8	Jardinier 1	Jardinier quartier Frébault	Lorient
9	Jardinier 2	Jardinier jardin partagé Théâtre de Lorient	Lorient
10	Animateur Centre Social	Centre Social Villejean	Rennes
11	Animatrice Centre Social	Centre Social Carrefour 18	Rennes
12	Animatrice Centre Social	Centre Social Cleunay	Rennes
13	Animateur Maison de de retraite Coordination jardins partagés Parc de Saint-Cyr	Parc de Saint-Cyr	Rennes
14	Président Association jardins Familiaux	Jardin Familial	Rennes
15	Jardinier 1	Site Jardins Familiaux de la Bintinnais	Rennes
16	Jardinier 2	Site Prairies Saint-Martin	Rennes
17	Jardinier 3	Site Jardins Familiaux de la Prévalage	Rennes
18	Chargé de Mission	Service Prospective évaluation et développement durable	Rennes
19	Chargé de Mission	Audiar	Rennes
20	Animatrice Atelier Urbain du Blosne	Audiar	Rennes
21	Chef de Service	Service Patrimoine Espaces Verts	Rennes
22	Chef de Maîtrise d'ouvrage	Service Espaces Verts	Rennes
23	Chargé des Jardins Prairies St martin	Service Espaces Verts	Rennes
24	Directeur exploitation Service espaces verts	Service Espaces Verts	Rennes
25	Chargé de Mision	Service prospective, évaluation et développement durable - Rennes Métropole; représentante Terres en Villes	Rennes
26	Animatrice centre culturel	Centre Culturel Le Triangle Jardins d'AGITATO	Rennes
27	Artiste Apiculteur	Les Ateliers du Vent	Rennes
28	Chargé de Mission AUDIAR	Audiar-Programme de renouvellement urbain quartier Le Blosne	Rennes
29	Agriculteur 1	Exploitation à Chavagne	Rennes
30	Animateur Association Vert le	Association Vert le Jardin Brest	Brest

	Jardin Brest		
31	Animatrice Association Vert le Jardin Brest	Association Vert le Jardin Brest	Brest
32	Jardinier 1	Jardin Pontenezen	Brest
33	Jardinier 2	Jardin Bleu	Brest
34	Agriculteur 1	Ferme Trahon Bihan	Brest
35	Responsable de Service pour la restauration scolaire	Direction Education-Enfance Service périscolaire Brest métropole océane	Brest
36	Responsable du service Développement Social Urbain	Brest métropole océane	Brest
37	Chargé de Mission Direction développement économique Pole Développement Economique et urbain	Brest métropole océane	Brest
38	Chargé de Mission	ADEUPA	Brest

Annexe 7 : Typologie de formes ou d'expériences d'agriculture urbaine

Les lieux de l'agriculture urbaine

Proposition d'indicateurs et questions posées	Type 1	Type 2	Type 3
<p>Forme ou expérience D'Agriculture Urbaine</p> <p>Localisation (proximité au logement, aux espaces publics, rapports centre/périphérie, rapports de proximité entre plusieurs formes). Pratique d'accès des jardiniers : en voiture, à vélo, à pied.</p> <p>Fonctionnalités envers la ville (Alimentation, sociabilité, écologie, pédagogie, lien ville-campagne, récréation, paysage...) Qui sont les jardiniers et habitants/usagers ? Lien avec différentes formes d'agriculture urbaine</p>	<p>Jardin privé</p> <p>Tissu urbain dense, quartier périphérique, frange urbaine, espace périurbain, espace rural. Jardinage chez soi. Individuelle (famille).</p> <p>Loisir, potager, autonomie, expérience de nature en ville. Cela peut aussi comprendre l'élevage des animaux à fin alimentaire: abeilles, poules, lapins...</p> <p>Arrangements collectifs : jardiner chez quelqu'un, mise en réseau des jardins privés dans le même îlot.</p>	<p>Agriculture de loisir (hobby farming)</p> <p>Frange urbaine, périurbain</p>	<p>Jardin de friche</p> <p>Jardin collectif en tissu urbain frange urbaine, périurbain. Terrain appartenant à la ville et aux privés. Des délaissés urbains. Espace diffus, il n'existe pas un projet urbain défini. Évolution intéressante des formes. Caractère original, anarchique.</p> <p>Il s'agit surtout d'une initiative habitante. Logique spontanée, rapport avec l'évolution de quartier, des formes urbaines et des modes d'habiter. Expérience avec la nature et l'agriculture, appropriation de l'espace, sociabilités. Conservation des anciennes formes et superposition des nouvelles.</p>
<p>Intégration aux dynamiques urbaines : gouvernance, acteurs en présence : individuels, associatifs, institutionnels... Quelle place pour chacun ? Quels rapports entre eux ? Comment cet espace en jeu est-il pris en compte par la gouvernance urbaine ?</p>	<p>La maison individuelle avec jardin est une forme d'habitat extrêmement consommatrice de l'espace. La politique de logement a favorisé l'habitat pavillonnaire. Éventuellement présence d'association lors des arrangements collectifs.</p>	<p>Forme agricole hautement consommatrice d'espace. Elle est en concurrence directe avec le monde agricole. Quel place dans le PLA, le PDDA.</p>	<p>Il s'agit d'expériences fondées sur des arrangements entre personnes concernées. Inscriptioin dans le milieu ? Comment cela peut éventuellement évoluer ? Il s'agit des zones où il n'y avait pas de projet urbain (espace diffus), cela a donc permis de faire apparaître de nouvelles formes. Différentes couches d'histoire, des formes d'organisation, d'aménagement...</p>

Proposition d'indicateurs et questions posées	Type 4	Type 5	Type 6	Type 7
<p>Forme ou expérience D'Agriculture Urbaine</p>	<p>Les jardins familiaux</p>	<p>Jardins partagés</p>	<p>L'agriculture dans la dimension culturelle</p>	<p>Le jardin d'insertion sociale et professionnelle</p>
<p>Localisation (proximité au logement, aux espaces publics, rapports centre/périphérie, rapports de proximité entre plusieurs formes). Pratique d'accès des jardiniers : en voiture, à vélo, à pied.</p>	<p>A Rennes en périphérie de la ville.</p>	<p>Au pied d'un immeuble, dans un square, dans un parc, dans le terrain de la maison de quartier, dans le terrain d'un bailleur social, dans une structure publique (ex. école, maison de retraite, hôpitaux).</p>	<p>Dans le tissu urbain ou la frange urbaine.</p>	<p>Périphérie de ville, Frange urbaine</p>
<p>Fonctionnalités envers la ville (Alimentation, sociabilité, écologie, pédagogie, lien ville-campagne, récréation, paysage...) Qui sont les jardiniers et habitants/usagers ? Lien avec différentes formes d'agriculture urbaine</p>	<p>Autonomie alimentaire, expérience agricole et nature en ville, loisir, sociabilités.</p>	<p>Lieu de rencontre, lien social, évolution des pratiques alimentaires, autonomic. Notion d'espace collectif. Habitants de quartier et d'ailleurs. Éventuellement des liens avec des dispositifs de circuits courts.</p>	<p>Initiatives des jardins partagés comme résultat d'un projet culturel (arts plastiques, arts vivants). Un cas différent c'est la valorisation de l'agriculture en tant que patrimoine culturel et historique : l'Ecomusée à Rennes.</p>	<p>Sociabilités, solidarité, écologie, économie sociale et solidaire, lien avec des agriculteurs en circuits courts, AMAP, paniers, épiceries solidaires</p>
<p>Intégration aux dynamiques urbaines : gouvernance, acteurs en présence : individuels, associatifs, institutionnels... Quelle place pour chacun ? Quels rapports entre eux ? Comment cet espace en jeu est-il pris en compte par la gouvernance urbaine ?</p>	<p>La normalisation des jardins familiaux. Longue liste d'attente pour avoir un jardin. Evolution de jardins familiaux vers des jardins partagés par le biais des mobilisations des habitants</p>	<p>Logique de gouvernance « top down » (politique sociale et cadre de vie, l'animation est encadrée par les porteurs de projets) ou « bottom up ». Besoin de concertation.</p>	<p>L'écomusée est une initiative gérée par Rennes Métropole, forte implication de la collectivité.</p>	<p>Jardins à vocation d'insertion sociale et économique, très encadrés par des politiques publiques.</p>

Les lieux de l'agriculture urbaine

Proposition d'indicateurs et questions posées	Type 8 Pratiques agricoles des urbains à la ferme	Type 9 Ecopastoralisme	Type 10 Circuits courts	Type 11 Agriculture en circuits longs
<p>Localisation (proximité au logement, aux espaces publics, rapports centre/périphérie, rapports de proximité entre plusieurs formes). Pratique d'accès des jardiniers : en voiture, à vélo, à pied.</p> <p>Fonctionnalités envers la ville (Alimentation, sociabilité, écologie, pédagogie, lien ville-campagne, récréation, paysage...) Qui sont les jardiniers et habitants/usagers ? Lien avec différentes formes d'agriculture urbaine</p> <p>Intégration aux dynamiques urbaines : gouvernance, acteurs en présence : individuels, associatifs, institutionnels... Quelle place pour chacun ? Quels rapports entre eux ? Comment cet espace en jeu est-il pris en compte par la gouvernance urbaine ?</p>	<p>Frange urbaine, périurbain.</p> <p>Pratiques agricoles, lien ville/campagne, échanges de savoir-faire, loisirs, sociabilités. Cueillette à la ferme, jardin familial à la ferme, ferme pédagogique. Rapports marchands et non-marchands.</p> <p>Arrangements entre privés, forte interaction réseaux associatifs</p>	<p>Tissu urbain, frange urbaine, périurbain.</p> <p>Écologie ; lien ville/campagne. Utilisation des moutons, chèvres pour tondre l'herbe. Possibilité de mieux entretenir la biodiversité des sols. Limites : besoin de bonnes conditions pour les animaux, un réseau d'espaces à pâturer de qualité diverse.</p> <p>Expériences et arrangements entre des élus de collectivités territoriales, des techniciens des espaces naturels, des agriculteurs et leurs organisations, des entreprises, des bureaux d'études en aménagement ou environnement, des éleveurs de races anciennes.</p>	<p>Frange urbaine et espace périurbain.</p> <p>Vente à la ferme, magasin collectif, paniers, AMAP, marchés des producteurs... La démarche paysanne s'inscrit dans une agriculture durable et responsable en lien direct avec les consommateurs. Pratique alimentaire, lien ville/campagne, sociabilités,</p> <p>Logique institutionnelle, espaces agricoles pris en compte dans le SCOT, le PLA, Réseau Terres en Villes, FRCIVAM. Gestion métropolitaine de l'espace. Intérêt des collectivités pour encourager la restauration collective avec des produits biologique et locaux.</p>	<p>Espace périurbain, espace rural.</p> <p>Paysage, loisirs. La nourriture que mangent les urbains provient dans la plupart des cas des circuits longs agroalimentaires.</p> <p>Logique institutionnel, espaces agricoles prises en compte dans le SCOT, le PLA. Organisme de représentation des agriculteurs (chambre de l'agriculture). Gestion métropolitaine de l'espace.</p>

Annexe 8 : Liste entretiens approfondis

N°	Prénom*	Sexe	Âge	Situation familiale	Emploi	Site	Rapport au lieu
1	Gérard	H	65	marié	Retraité de la fonction publique	Prairies Saint-Martin	Jardinier
2	Yann	H	25	célibataire	Diplômé agronomie	Prairies Saint-Martin	Jardinier
3	Franck et Céline	H-F	37-40	Couple avec enfants	Technicien chimiste et assistante sociale	Prairies Saint-Martin	Jardinier
4	Henri	H	66	marié	Retraité du bâtiment	Prairies Saint-Martin	Jardinier
5	Guillaume	H	43	marié avec enfants	Enseignant spécialisé	Prairies Saint-Martin	Jardinier
6	Régine	F	61	marié	Enseignant retraité	Prairies Saint-Martin	Habitante
7	Bernadette	F	80	veuve	Femme au foyer	Prairies Saint-Martin	Habitante
8	Louis	H	82	veuf	Retraité du bâtiment	Prairies Saint-Martin	Habitante
9	Sébastien	H	40	En couple	Aide-soignant	Prairies Saint-Martin	Glaneur
10	François	H	44	divorcé	Paysagiste	Prairies Saint-Martin	Glaneur
11	Joël	H	47	divorcé	Ingénieur	Prairies Saint-Martin	Président Association nature en ville
12	Julien	H	24	célibataire	Etudiant philosophie	Prairies Saint-Martin	Collectif Maison de la grève
13	Loïc	H	29	célibataire	En chômage	Jardin de la rue de Nantes	Jardinier
14	Vanessa	F	31	célibataire	En chômage	Jardin de la rue de Nantes	Jardinier
15	Jérôme	H	28	célibataire	En chômage	Jardin de la rue de Nantes	Jardinier
16	Marie	F	52	marié	Femme au foyer	Jardin de la rue de Nantes	Voisine
17	Hubert et Françoise	H-F	62-60	mariés	Fonctionnaire collectivité locale et infirmière en retraite	Jardin CHU	Jardiniers
18	Gilbert	H	65	marié	Psychiatre en retraite	Jardin CHU	Voisin et jardinier
19	Marie Pierre	F	61	marié	Enseignante	Jardin CHU	Voisine

					en retraite		
20	Louise	F	41	célibataire	styliste	Jardin Rocambole	Jardinière
21	Gilles	H	55	marié	Agriculteur biologique	Jardin Rocambole	Agriculteur
22	Francis	H	59	marié	Paysagiste	Jardins ouverts	Jardinier Président Association Jardins Ouverts
23	Brigitte	F	44	célibataire	Paysagiste	Jardins ouverts	Jardinière
24	Laurence	F	62	divorcée	Retraité éducation nationale	Jardin intergénérationnel	Jardinière
25	Lucie	F	57	marié	Assistante sociale	Jardin intergénérationnel	animatrice
26	Carole	F	35	En couple	bénévole	Rennes	bénévole Vert le Jardin

* Les prénoms ont été changés

Annexe 9 : Schémas topologiques

Schéma topologique d'Hubert et Françoise

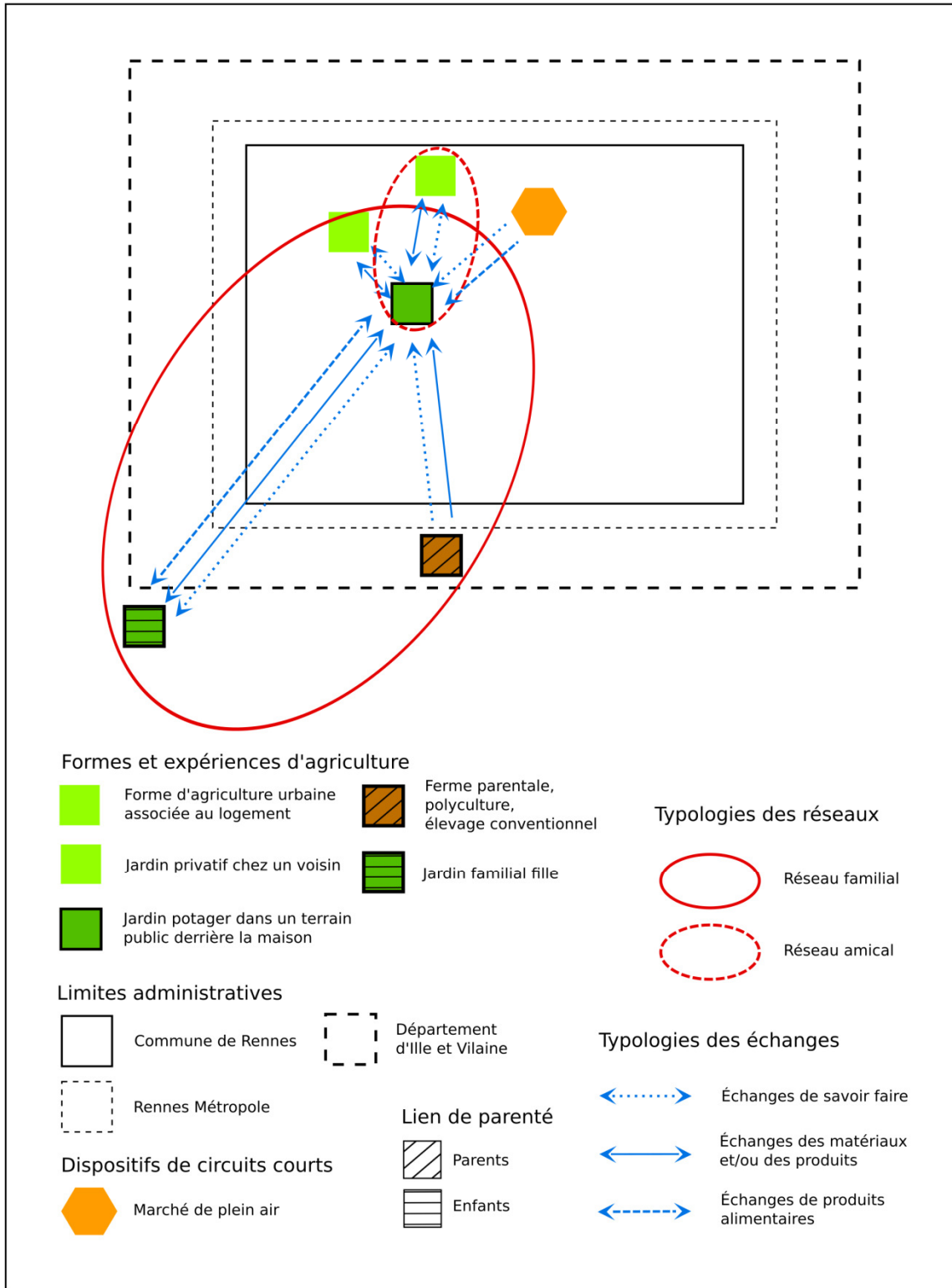


Schéma topologique de Loïc

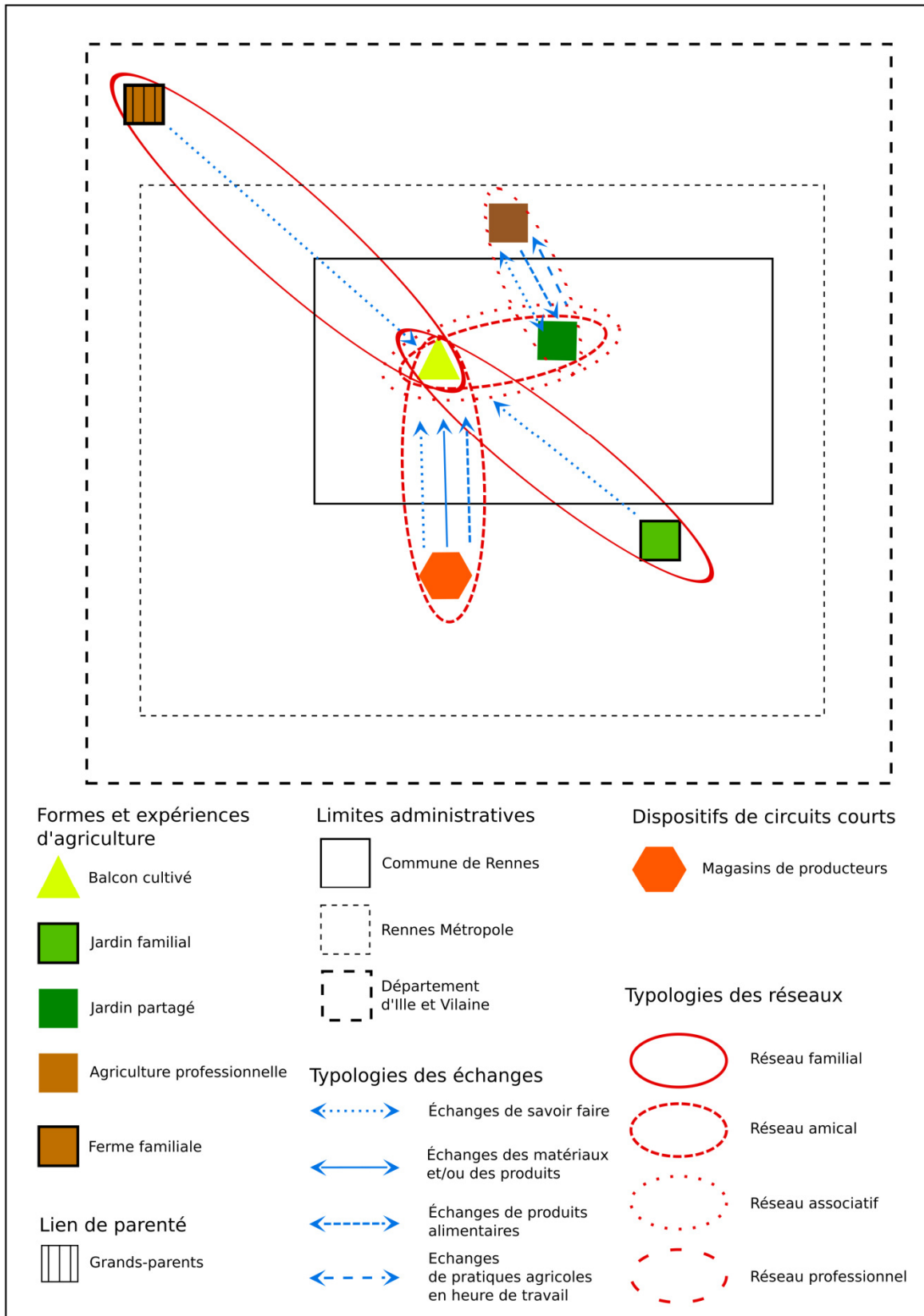


Schéma topologique de Yann

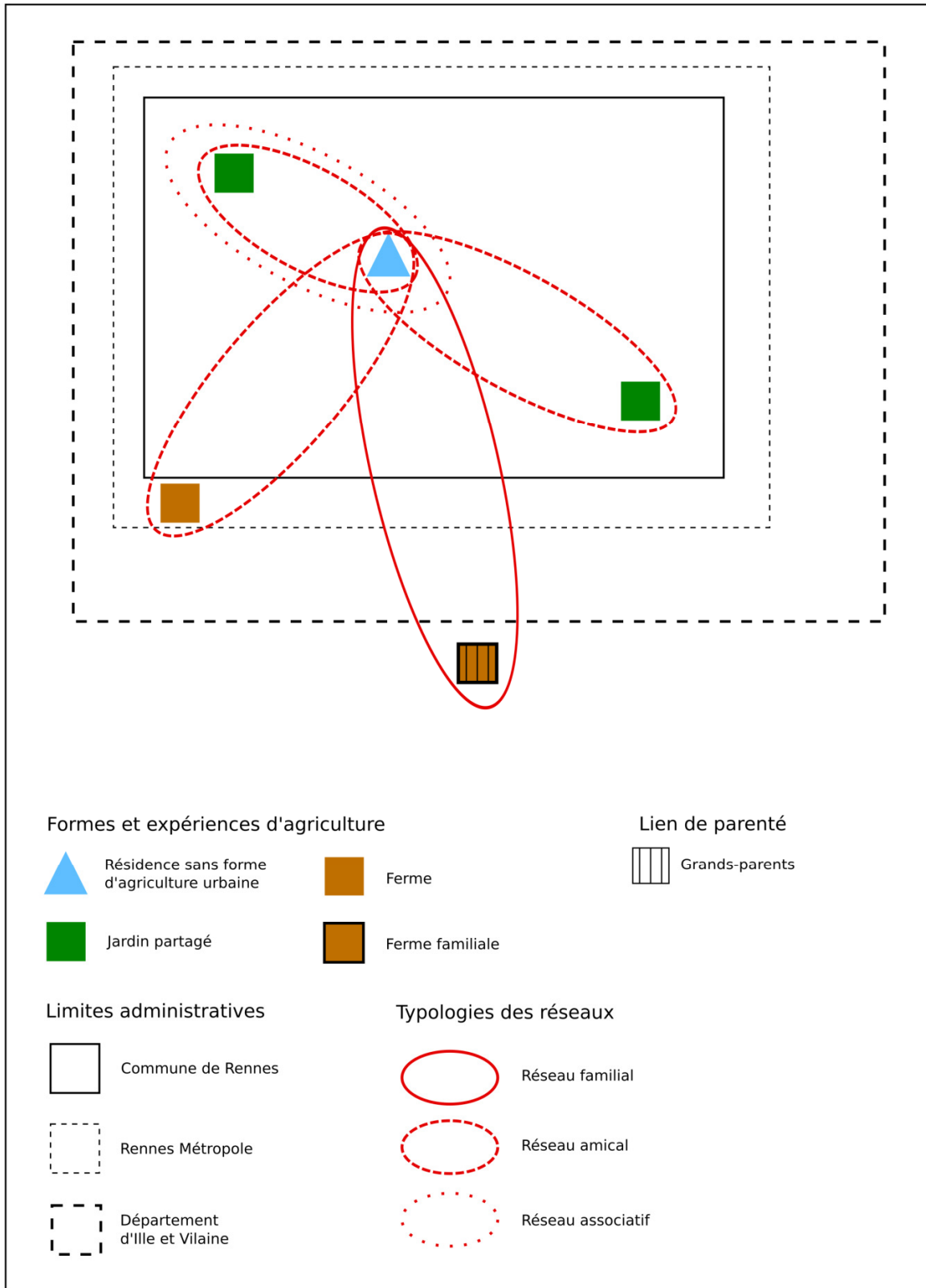


Schéma topologique de Jérôme

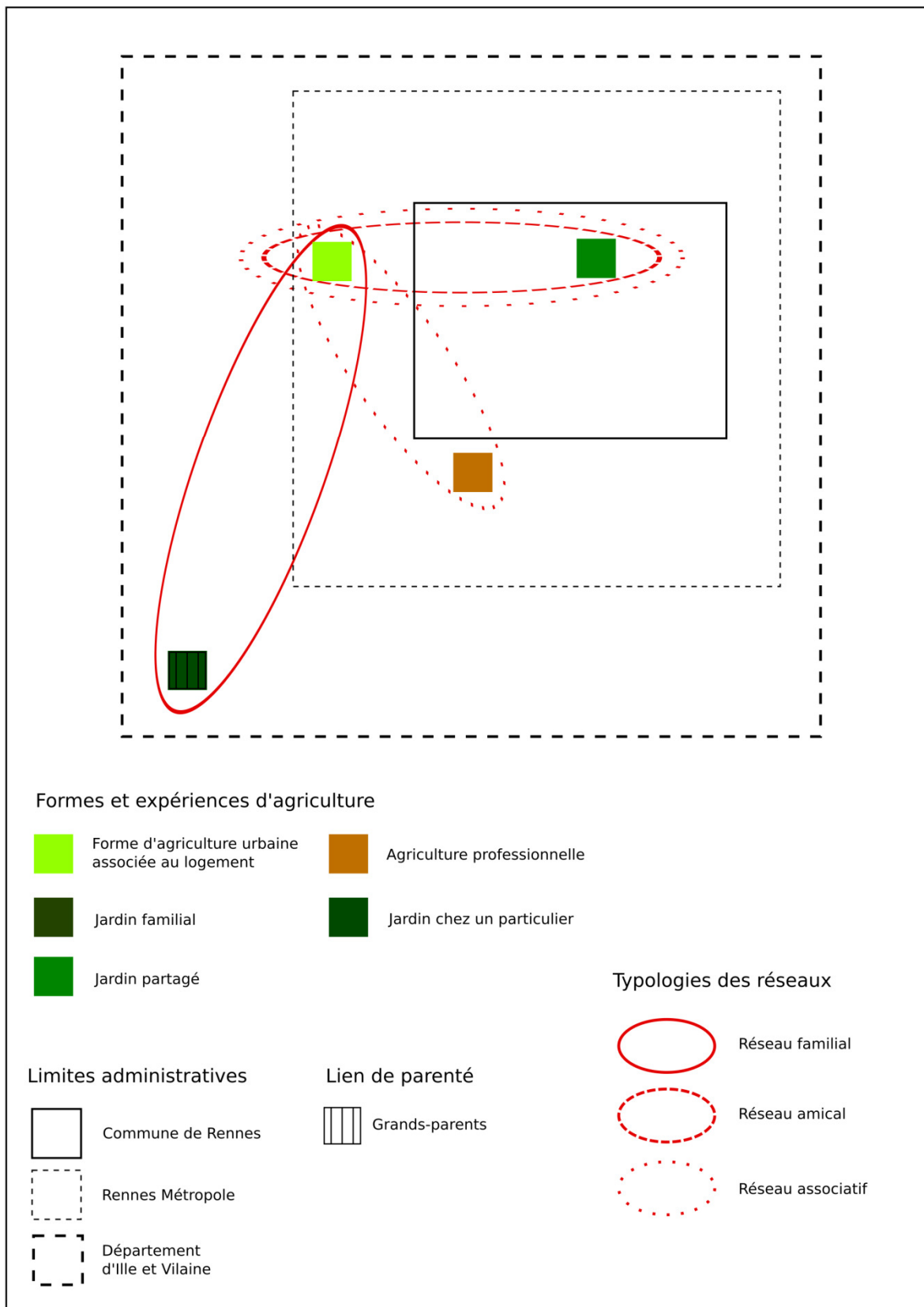


Schéma topologique de Brigitte

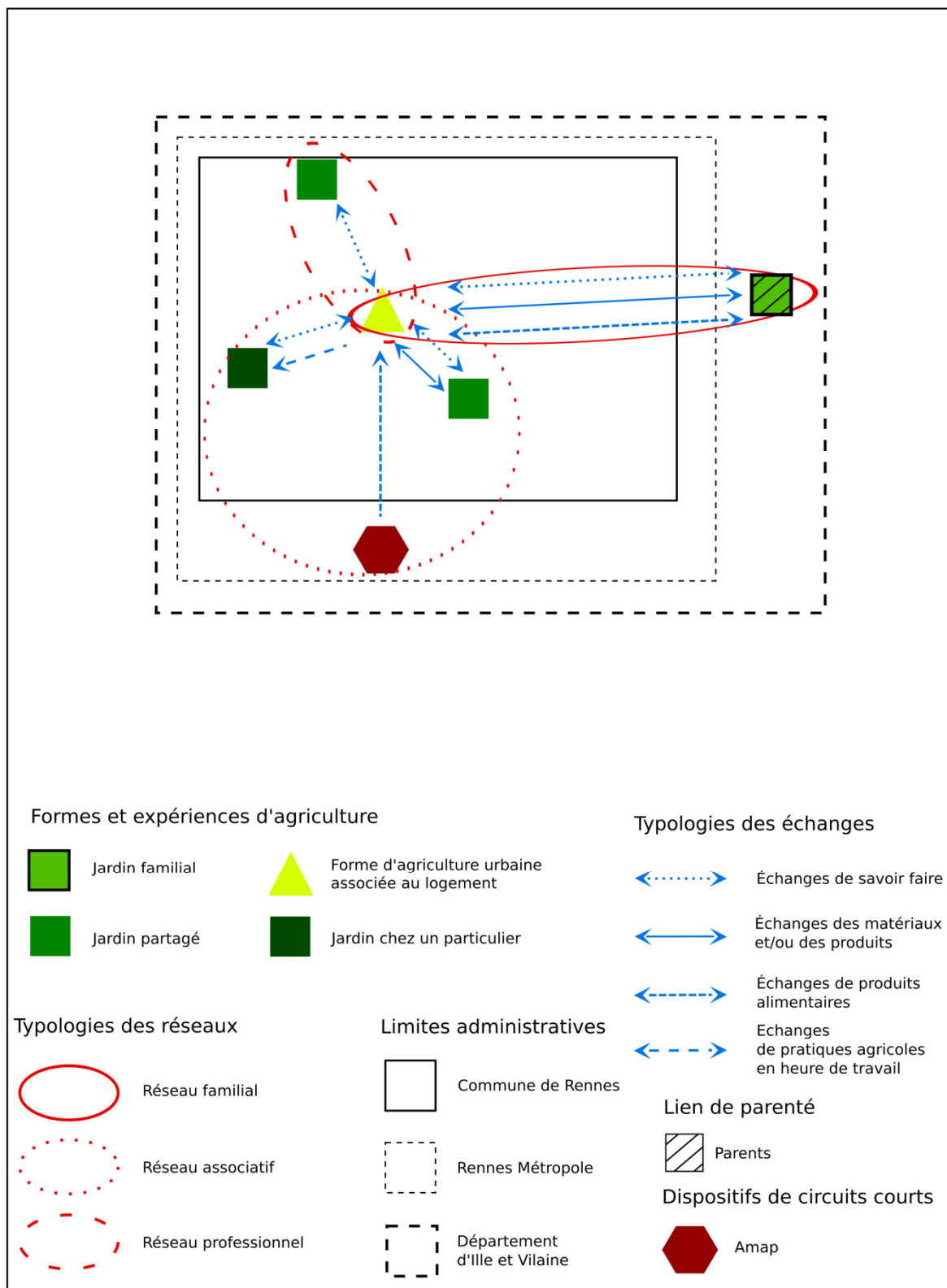


Schéma topologique de Louise

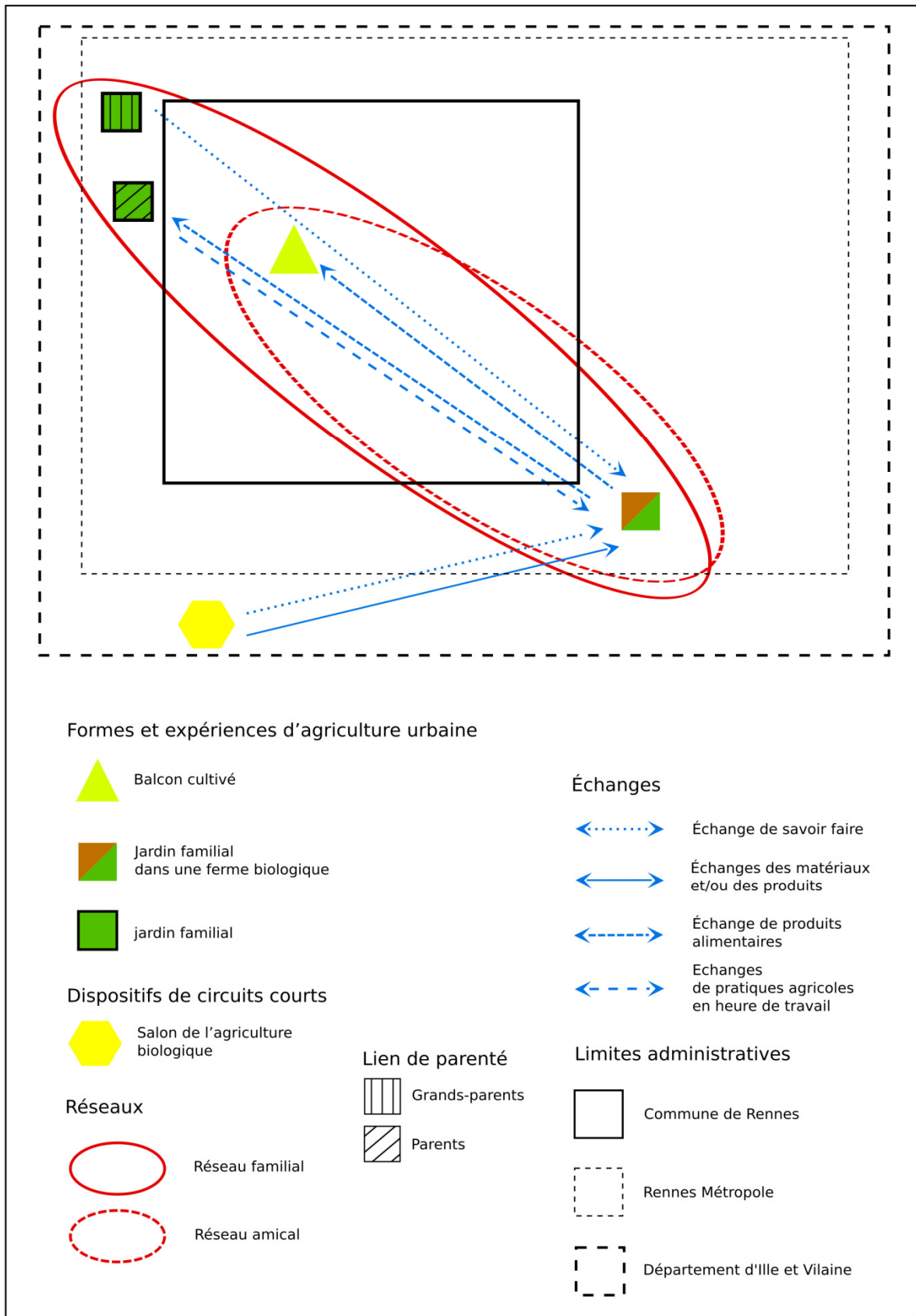


Schéma topologique de Gilbert

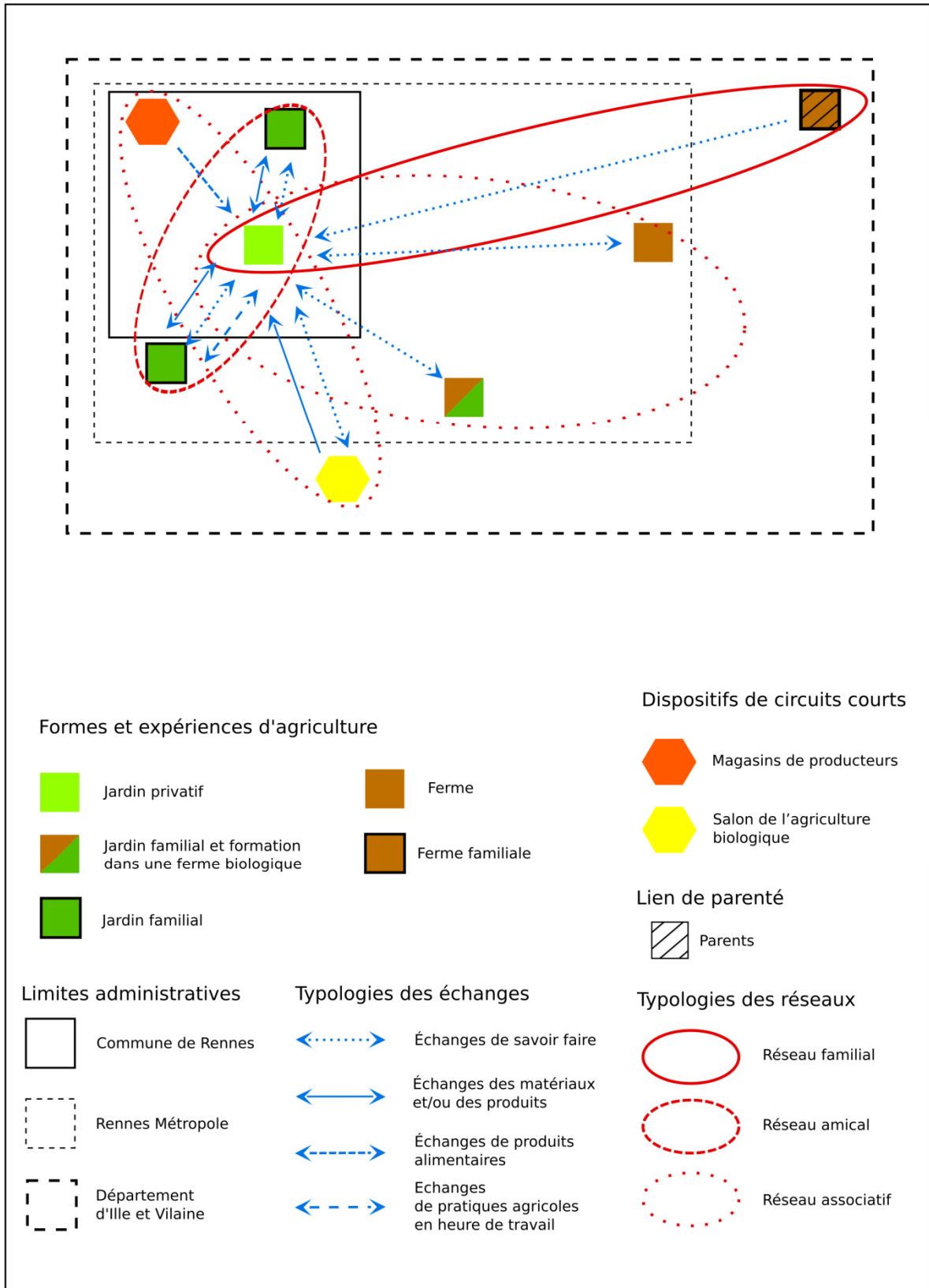


Schéma topologique d'Henri

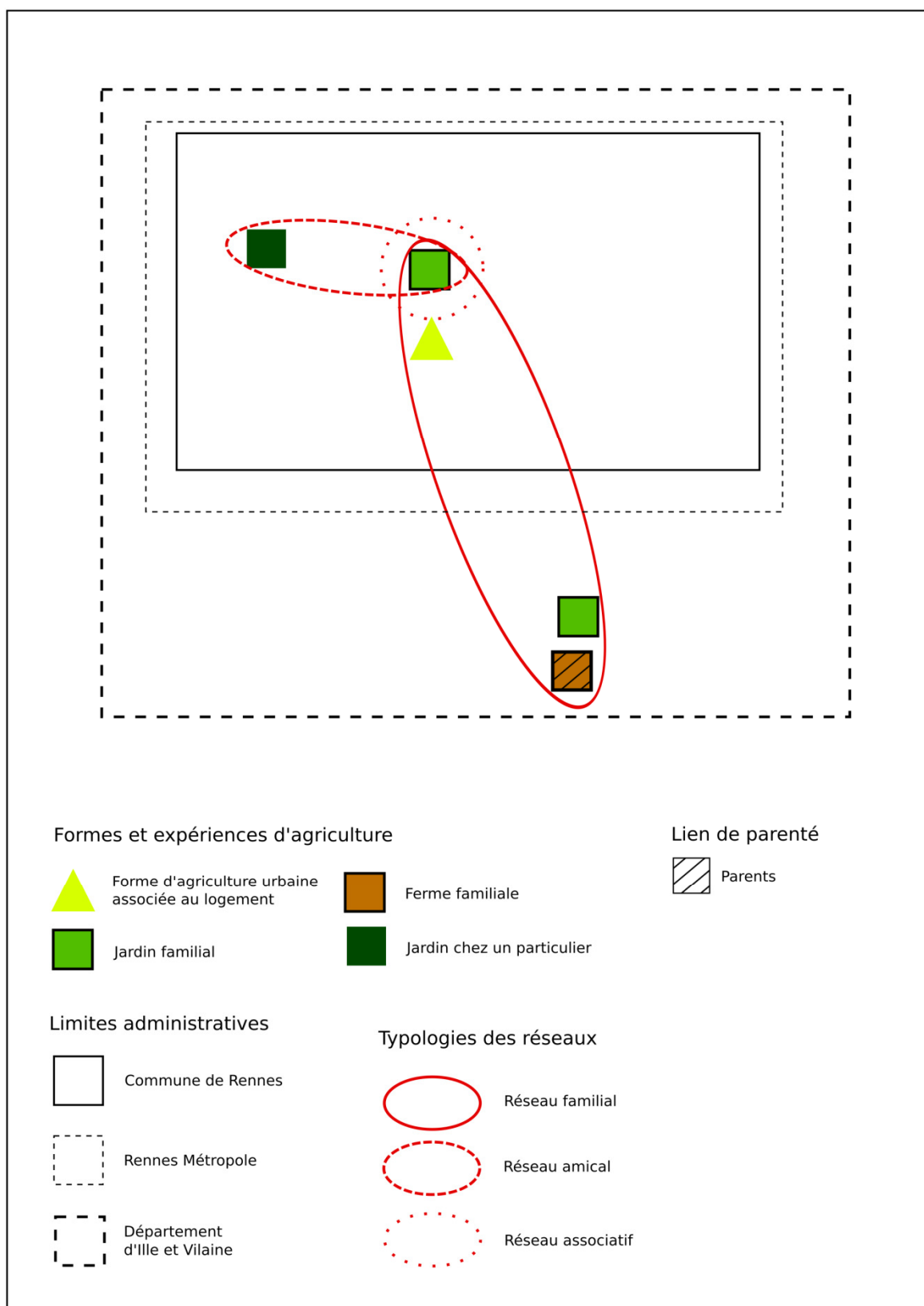


Schéma topologique de Gérard

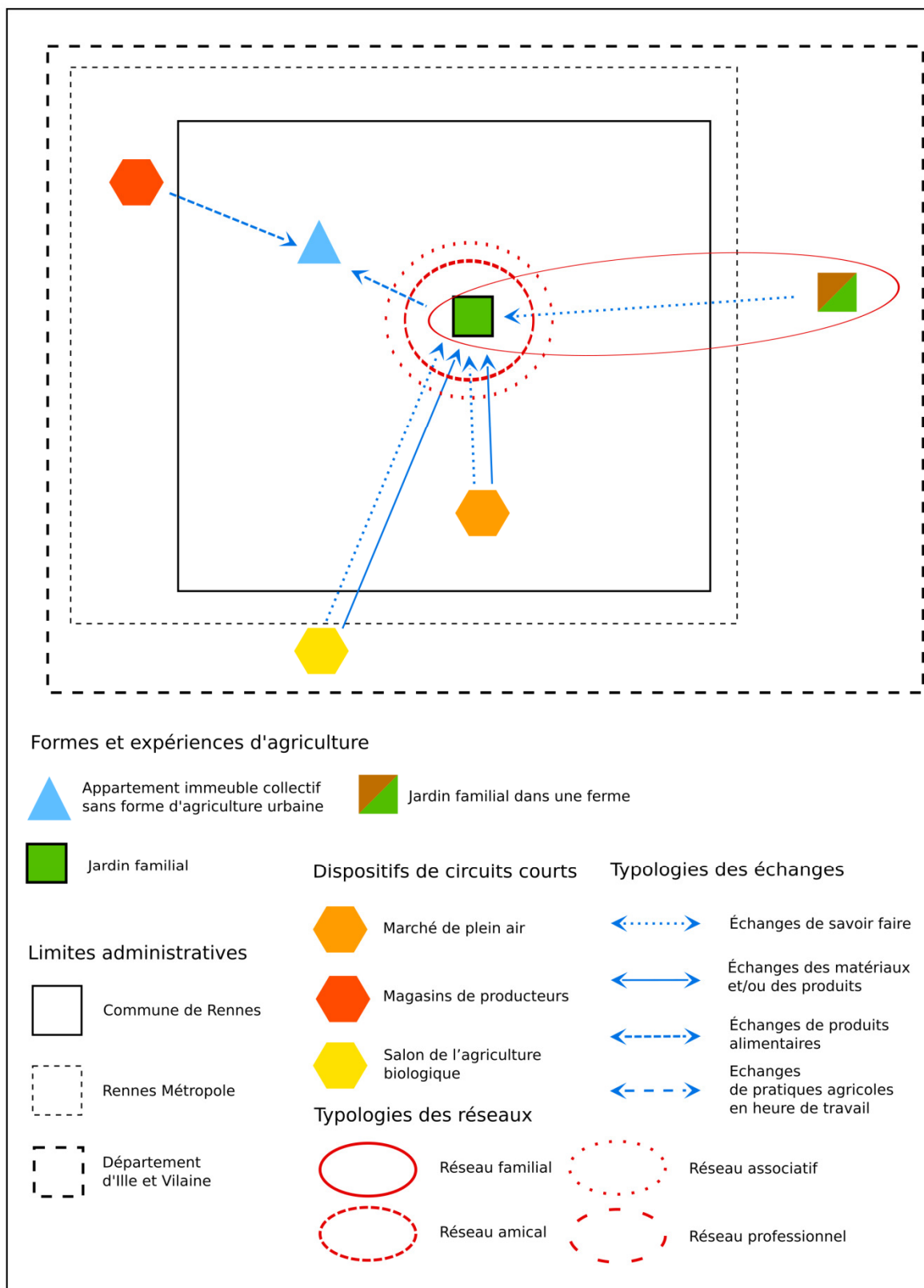


Schéma topologique de Franck et Céline

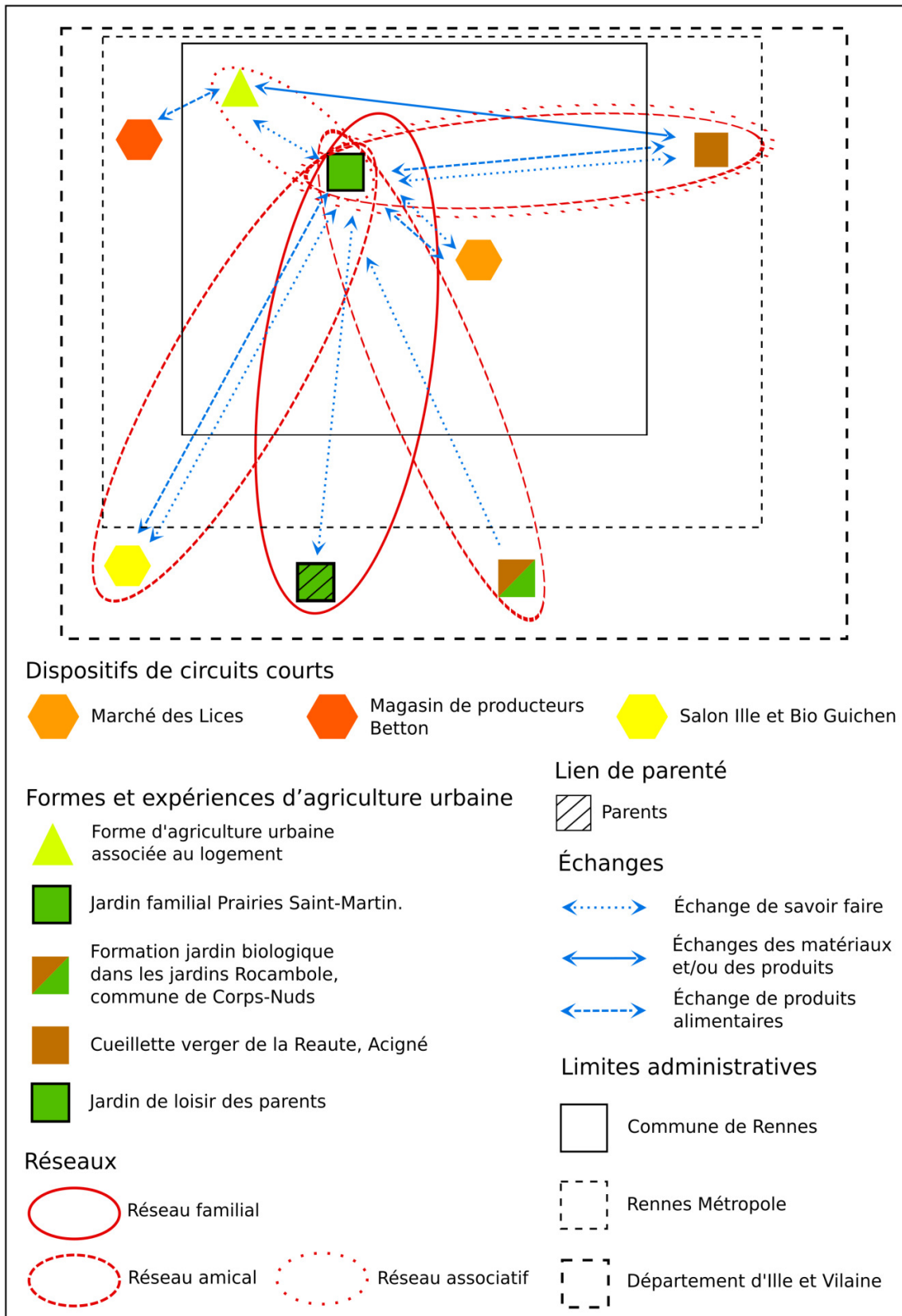


Schéma topologique de Vanessa

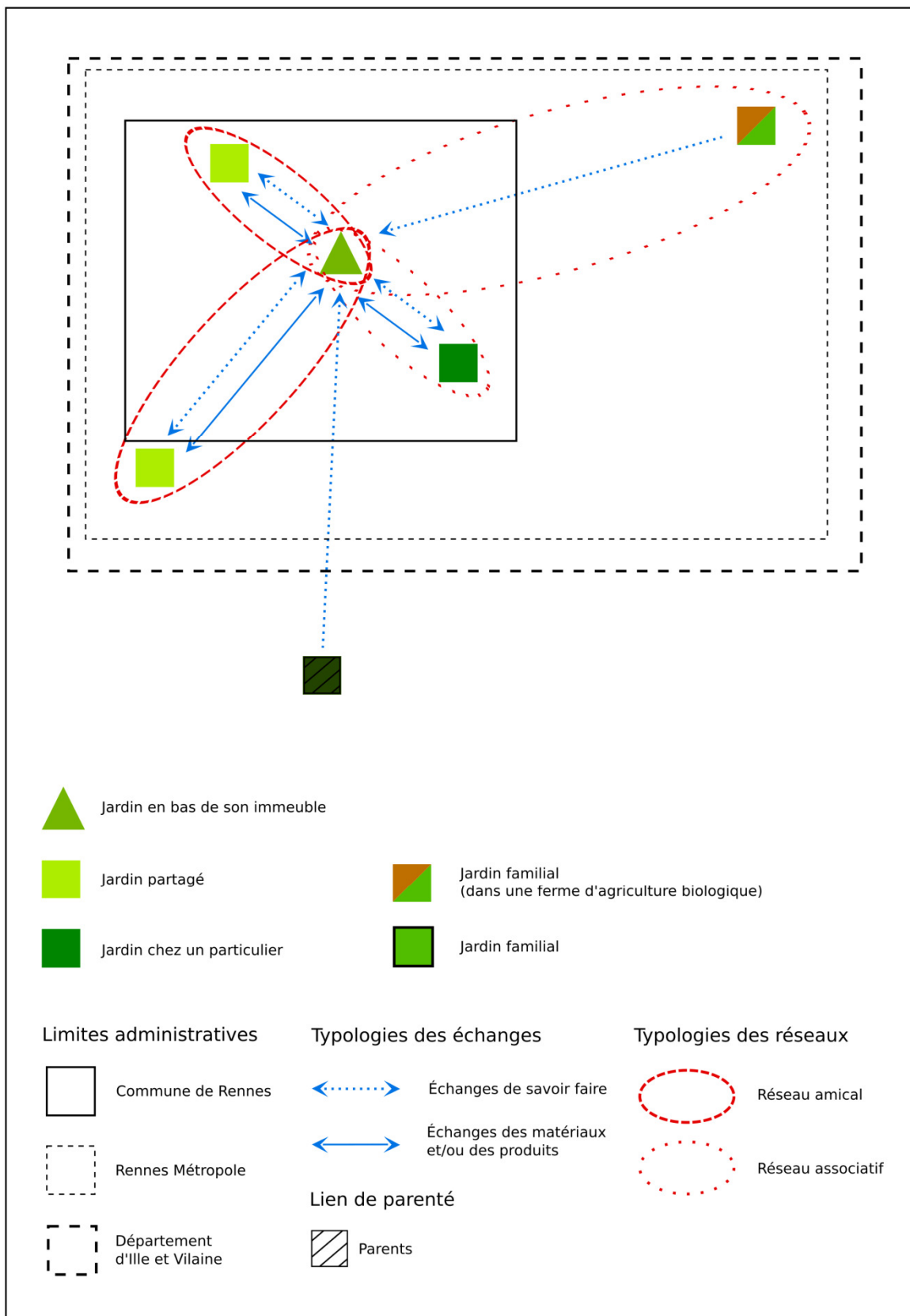


Schéma topologique de Guillaume

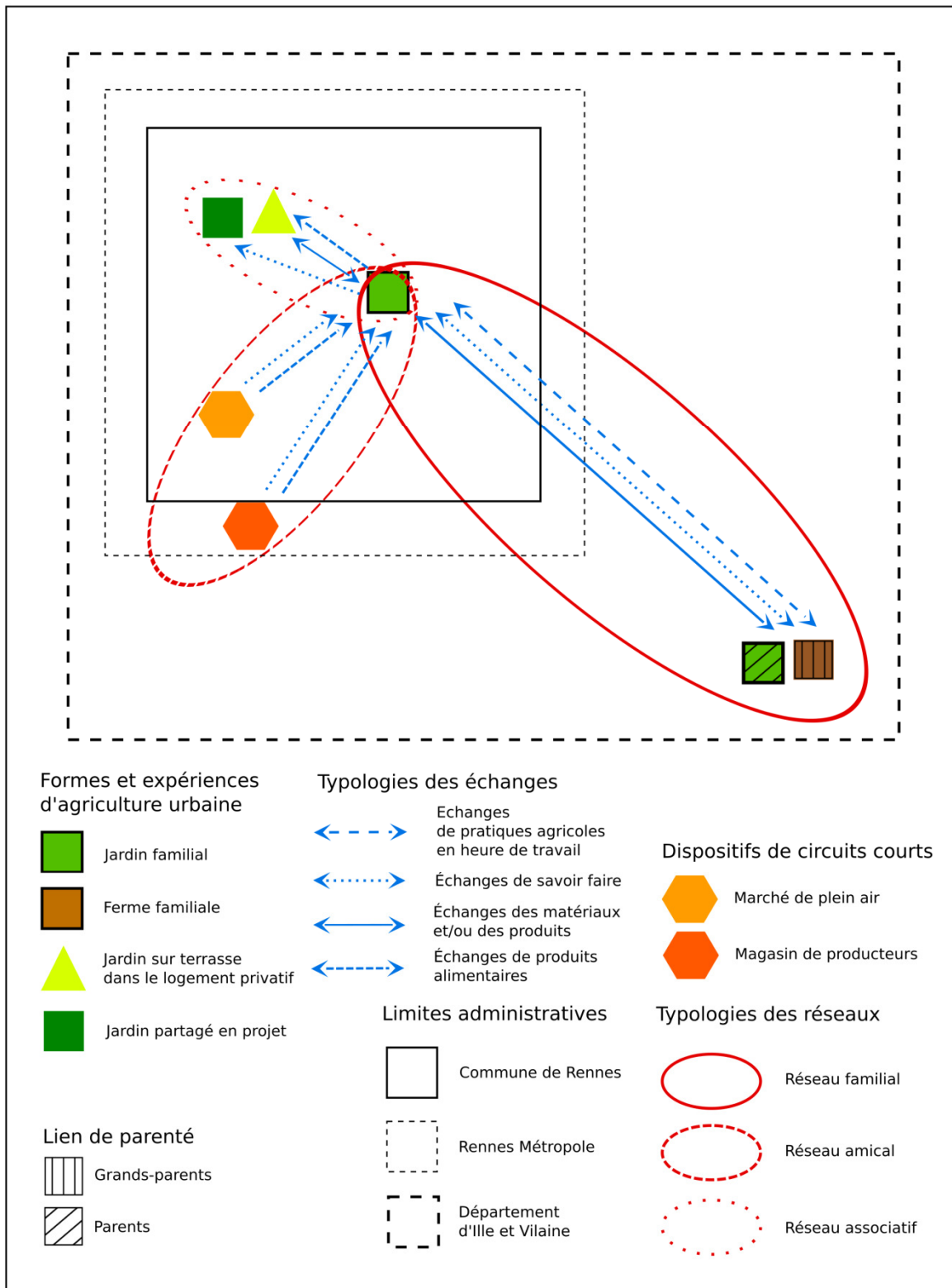


Table des matières

Remerciements	9
Résumé	11
Abstract	13
Sommaire	15
Introduction.....	17
Chapitre 1 : L'agriculture urbaine, un objet de recherche en émergence	25
1.1 L'agriculture et l'urbain : pratiques, modes de gouvernance et formes.....	25
1.2 L'agriculture urbaine, une appréhension par les « espaces enjeux ».....	31
1.2.1 L'agriculture urbaine comme enjeu de structuration de l'espace.....	32
1.2.2 L'agriculture urbaine comme enjeu environnemental	33
1.2.3 L'agriculture urbaine entre enjeu alimentaire et enjeu social.....	35
1.3 Vers une définition de l'agriculture urbaine	38
1.3.1 Critiques et limites des définitions existantes	39
1.3.2 Proposition d'un domaine de définition	41
1.3.3 Les pratiques agricoles actuelles dans les espaces urbains	48
1.3.4 Définir l'agriculture urbaine	53
Chapitre 2 : L'agriculture urbaine du point de vue citoyen : habiter l'espace.....	57
2.1 La géographie sociale pour situer dans l'espace les enjeux sociaux de l'appropriation agri-urbaine	57
2.1.1 La ville, l'agriculture et la nature sauvage	58
2.1.2 Agriculture et ville : un contrat social ancien largement questionné.....	61
2.1.3 Formes et rapports sociaux en agriculture urbaine : espaces enjeux.....	65
2.2 Approche de l'agriculture urbaine dans l'espace et dans le temps	68
2.2.1 L'intra-urbain, le périurbain et le rural.....	69
2.2.2 La construction de l'archipel des jardins dans la ville.....	75
2.2.3 Le jardin dans son milieu.....	78
2.3 L'habiter citoyen.....	80
2.3.1 Habiter le monde, ou son jardin ?	80
2.3.2 Le mode citoyen d'habiter.....	82
2.3.3 L'agriculture urbaine interpelle l'habiter citoyen.....	85
2.3.4 Un contexte de pratiques ancrées dans les lieux	87
Chapitre 3 : Construction et interprétation du corpus	89
3.1 Les hypothèses à l'épreuve du terrain.....	89
3.1.1 L'exploration dans trois villes bretonnes	90
3.1.2 Problématique et hypothèses retenues	105
3.2 Une méthode compréhensive appuyée sur la typologie et la topologie	107
3.2.1 Contexte historique et géographique des jardins à Rennes	107

3.2.2 Le choix d’approfondir et de participer.....	114
3.2.3 Le choix des jardiniers et de leurs jardins.....	119
3.3 Les entretiens et leur traitement.....	126
3.4 Les outils d’analyse mobilisés	128
3.4.1 L’analyse de verbatim.....	128
3.4.2 Représenter les agricultures urbaines pour l’habitant : la proposition d’une approche topologique.....	129
3.4.3 Synthèse du protocole de traitement des données.....	134
Chapitre 4 : De l’attachement individuel aux initiatives collectives.....	141
4.1 Complexité des attachements : suivons Céline et Franck !.....	142
4.1.1 Investir un lieu est-ce s’y attacher ?.....	144
4.1.2 Intégrer la mémoire du lieu	147
4.2 S’attacher à un lieu : une dialectique entre la dimension individuelle et la dimension collective.....	152
4.2.1 Entre mémoire individuelle et mémoire collective.....	153
4.2.2 Faire avec le lieu pour élargir son chez soi.....	155
4.2.3 Se rapprocher pour s’y attacher ?	158
4.2.4 Entre attachement et « détachement » des expériences agricoles vécues.....	160
4.2.5 Fréquenter est-ce « s’y attacher » ?	163
4.2.6 De l’attachement à l’engagement et la mobilisation :	165
Chapitre 5 : Des pratiques qui sollicitent l’espace public.....	169
5.1 Le cas d’Hubert et Françoise : élargir son « chez soi » par le biais de la nature nourricière	171
5.1.1 De l’espace domestique à l’appropriation de l’espace public	175
5.1.2 Comment appréhender le besoin de nature chez Hubert et Françoise ?	176
5.1.3 Quelles sociabilités possibles dans un espace public qui se privatise ?.....	180
5.2 Le cas du Jardin de la rue de Nantes : de l’espace public à l’espace commun ?	184
5.2.1 Inscription dans l’espace : du délaissé à un lieu habité.....	184
5.2.2 On cultive la nature, mais pas n’importe où, pas n’importe comment !.....	187
5.2.3 Le projet porté par ces jardiniers.....	199
5.2.4 Quel espace est produit par cette appropriation ?	214
Chapitre 6 : L’agriculture urbaine comme « espace enjeu » : vers une recomposition entre espace privé et espace public ?	231
6.1 La nécessité d’une approche plus topologique que typologique de l’agriculture urbaine	231
6.2 Rationalités habitantes pour des usages multiples dans les espaces enjeux	232
6.3 L’agriculture urbaine comme revendication d’un droit à la ville ?	237
Chapitre 7 : « Communautés » ?	247
7.1 Agriculture et famille, une communauté possible ?.....	249
7.1.1 L’agriculture en famille selon le cycle de vie.....	251
7.1.2 Revenir à la terre : une démarche plus subtile qu’une transmission de savoir-faire générationnelle	255

7.1.3 Une paysannerie idéalisée, source d'engagement militant	257
7.1.4 La famille, communauté ou continuité ?	257
7.1.5 De la passion à la profession, un héritage de famille ?	259
7.1.6 De la campagne à la ville : s'investir en famille, partager des connaissances, transmettre.....	260
7.1.7 Habiter la ville à sa manière, une part d'inspiration paysanne	263
7.2 Affinités électives : des communautés possibles ?	267
7.2.1 Jardin partagé ou partager son jardin ?	267
7.2.2 Communautés des jardiniers : entre convivialité et individualisme	273
7.3 Affinités versus voisinage.....	282
7.4 Communautés et réseaux : quelles articulations ?	285
Chapitre 8 : Des liens en agriculture urbaine : le réseau polytopique.....	289
8.1 Représenter les réseaux polytopiques	291
8.2 Caractériser les réseaux polytopiques	295
8.2.1 Réseau dominé par l'alimentation : agriculture urbaine et pratiques alimentaires.....	295
8.2.2 Réseau orienté vers la pratique agricole et le changement technique.	302
8.2.3 Réseau militant	312
Chapitre 9 : Interpréter les réseaux polytopiques dans une perspective d'intégration ville campagne	317
9.1 Pour une vision intégrative de l'agriculture urbaine	317
9.2 Caractériser des figures d'attitudes jardinières	318
9.2.1 Trois types d'attitudes jardinières	319
9.2.2 Rapprochement entre les types d'attitudes jardinières et les paradigmes agricoles...321	
9.2.3 Une approche de la rationalité jardinière dans son insertion au système d'agricultures urbaines	322
Conclusion générale.....	325
1. Proposition d'un domaine de définition de l'agriculture urbaine	325
2. La nécessité d'une approche topologique pour mieux comprendre l'agriculture urbaine.....	326
3. L'agriculture urbaine au prisme des champs d'expériences des habitants.....	328
4. Deux perspectives ouvertes pour les politiques agri-urbaines	330
Bibliographie générale	333
Table des figures	355
Table des tableaux.....	357
Table des cartes	359
Table des annexes	361
Annexes	363
Table des matières.....	405

Résumé

Dans le cadre d'une recherche en géographie sociale, cette thèse s'intéresse aux agricultures urbaines, particulièrement à celles pratiquées ou vécues par les citoyens : agriculture professionnelle formant les paysages périurbains, agriculture de proximité en circuits courts, agriculture de loisirs, jardins familiaux et jardins partagés, espaces publics mis en production. Sur la base de critères de localisation, de fonctionnalités réciproques et de gouvernance métropolitaine, nous avons proposé une définition de l'agriculture urbaine qui intègre de manière constructive les espaces intra- et périurbains, les agricultures professionnelles et non professionnelles, les espaces agricoles privés, publics et auto-appropriés.

La réflexion a été menée dans la ville de Rennes, en Bretagne, sur la base d'études exploratoires, d'observation participante et de douze entretiens approfondis avec des citoyens jardiniers qui vivent le rapport ville campagne en termes d'activités productives mais aussi de sociabilités, de pratiques alimentaires et d'initiatives agro-écologiques. Les principaux résultats de la thèse sont au nombre de quatre. Premièrement, la description détaillée des modes d'investissement de l'espace-enjeu que représente aujourd'hui la nature productive dans la ville. Deuxièmement la mise en évidence, grâce à une approche topologique et à la cartographie associée, de la richesse des espaces vécus des habitants-jardiniers, espaces vécus qui dépassent largement le seul jardin du moment. Troisièmement, les « réseaux polytopiques » construits par les expériences agricoles des citoyens, facteurs de questionnement non seulement sur les modes d'agriculture mais aussi sur l'alimentation et sur leur contribution à la construction de la ville. Quatrièmement, la production agricole construite comme une fonction urbaine qui renouvelle les modes d'habiter en reconnectant l'habitant à son milieu, par une déclinaison d'« attitudes jardinières » : « jardinier malin », « jardinier rurbain » et « jardinier militant ».

Mots-clés

Agriculture urbaine - Relations ville-campagne - Habiter - Espace enjeu - Approche topologique

Abstract

Within the framework of a research in social geography, this thesis is interested in the urban agricultures, particularly in those practiced or lived by the city-dwellers: the professional farming that makes the periurban landscapes, the farms involved in short food supply chains, hobby farming, family and community gardens, public places used as farming places. According to location, mutual features and metropolitan governance, we proposed a definition of the urban agriculture which joins in a constructive way intra- and peri-urban spaces, professional and hobby farms, private, public and auto-appropriate agricultural spaces.

The study took place in the city of Rennes, in Brittany (France), on the basis of exploratory surveys, on the basis of participating observation and on the basis of twelve in-depth interviews with gardening city-dwellers who live the town and country relationship in terms of productive activities but also in terms of sociability, food practices and agro-ecological initiatives. The main results of the thesis are among four. Firstly, the in-depth description of the modes of involvement in the gardens as a spatial issue which represents today the productive nature in the city. Secondly, thanks to a topological approach and to its associated mapping, the highlighting of lived spaces richness for the inhabitants-gardeners, spaces which exceed widely the only current gardening place. Thirdly, "polytopic networks" built by the agricultural experiences of the city-dwellers are sources of questioning not only on the modalities of farming but also on the food and on their contribution to the construction of the city. Fourthly, the agricultural production can be considered as an urban function reconnecting the inhabitant with his environment, thus renewing the inhabiting modes, itemized as three "gardening attitudes": "clever gardener", "rurban gardener" and "militant gardener"

Keywords

Urban agriculture - Town and country relationships – Dwelling - Spatial issues - Topological approach